



**HAL**  
open science

# La fabrique d'un quartier ordinaire : le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930

Paul Lecat

► **To cite this version:**

Paul Lecat. La fabrique d'un quartier ordinaire : le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930. Histoire. Université Gustave Eiffel, 2021. Français. NNT : 2021UEFL2040 . tel-04018313

**HAL Id: tel-04018313**

**<https://theses.hal.science/tel-04018313>**

Submitted on 7 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

ÉCOLE DOCTORALE CULTURE ET SOCIÉTÉS

Equipe d'accueil : Laboratoire Analyse Comparée des Pouvoirs

Thèse de doctorat en histoire

Présentée par Paul Lecat

## **La fabrique d'un quartier ordinaire**

Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930

**Sous la direction de Frédéric Moret et Charlotte Vorms**

Soutenance prévue le 1<sup>er</sup> décembre 2021 devant le jury composé de

Fabrice BOUDJAABA, Directeur de recherche, CNRS

Florence BOURILLON, Professeure des universités, Université Paris-Est Créteil

Anne-Sophie BRUNO, Maîtresse de conférences, Université Paris 1

Frédéric MORET, Professeur des universités, Université Gustave Eiffel

Ruben PALLOL, Professor Contratado, Universidad Complutense de Madrid

Olivier RATOUIS, Professeur des universités, Université Paris-Nanterre

Charlotte VORMS, Maîtresse de conférences, Université Paris 1





## Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier Frédéric Moret, sous la direction duquel ce travail a été mené. J'ai particulièrement apprécié la confiance qu'il m'a toujours témoigné, me laissant à la fois orienter mes recherches comme je l'entendais, tout en étant disponible pour m'orienter lorsqu'il le fallait. Je remercie aussi infiniment Charlotte Vorms, co-encadrante de cette thèse et avant même cela directrice de mon mémoire de Master. Les discussions passionnantes que nous avons pu avoir, ses conseils de lecture et sa rigueur scientifique m'ont permis de construire ce sujet de thèse et de le mener à bien.

Je remercie Fabrice Boudjaaba, Florence Bourillon, Anne-Sophie Bruno, Frédéric Moret, Ruben Pallol, Olivier Ratouis, et Charlotte Vorms, d'avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse. J'adresse en particulier mes sincères remerciements à Fabrice Boudjaaba et Ruben Pallol qui ont bien voulu être les rapporteurs de mon travail, et ainsi apporter deux regards complémentaires à celui-ci.

Ce travail doit aussi beaucoup à Annie Fourcaut, qui m'a encadré et formé lors de mon master ; Vincent Tuchais, qui m'a accompagné dès le début dans la découverte des archives et qui est resté tout au long de la thèse une aide incontournable ; Alain Faure avec qui j'ai pu échanger au sujet d'un fonds photographique méconnu sur la rue Saint-Blaise et qui m'avait encouragé dans la voie des registres militaires me fournissant de nombreux conseils. Je remercie aussi Emmanuel Bellanger pour ses conseils et son soutien, ainsi qu'Anne-Sophie pour son aide précieuse dans la conception des bases des données.

Le laboratoire ACP a représenté un cadre idéal pour mener à bien ma thèse. Mes remerciements vont d'abord à son ancien directeur Loïc Vadelorge, présent dès l'origine et constant soutien lors de toute ses années. Je remercie aussi Corine Maitte, son actuelle directrice. Lors de ses années, j'ai toujours pu compter sur la bonne humeur de l'étage de bureaux dédié à ACP dans le bâtiment de Bois-de-l'Etang. Mes remerciements à Anne Clerval, Matthieu Delage, Gabrielle Frija, Frédéric Saly-Giocanti et ses précieux conseils cartographique et statistique, Mathilde Larrère, Diane Roussel, Matthieu Scherman, Jens Schneider, Mari-Oiry Varacca, Anne-Emmanuelle Veisse, Serge Weber. Un immense merci à Marie-Ange Paquita pour toute l'aide qu'elle a pu m'apporter, et pour son soutien et son encadrement lorsque, en tant qu'ingénieur d'étude, je commençais à découvrir le fonctionnement d'une administration universitaire.

Tout au long de ces années au sein d'ACP, j'ai pu compter sur le soutien et l'amitié des doctorants du laboratoire, en particulier Romain Gustiaux, Antoine Chabod, Florence Costa, Louis Baldasseroni, Pauline Guillemet, Thierry Guillopé, Tristan Loubes, Maxime Martignon.

Je remercie aussi le Labex Futurs Urbains, Loïc Vadelorge son directeur, ainsi que le groupe transversal Usages de l'Histoire et Devenirs Urbains, porté par Laurent Coudroy de Lille et Diane Roussel, qui nous ont fait confiance à de nombreuses reprises pour organiser plusieurs journées

d'études ou séminaires. Je tiens également à remercier l'équipe de l'organisation du colloque Récits de Ville avec qui j'ai eu le plaisir de travailler, en particulier María Castrillo Romón et l'équipe de Valladolid.

Je dois beaucoup à Vincent Lemire, le directeur d'Archival City, qui, par sa confiance et ses conseils, m'a permis de participer à ce programme de recherche passionnant (et accessoirement, de finir ma thèse !). J'ai beaucoup appris et je me réjouis de continuer à me consacrer à ce projet. Je tiens aussi à témoigner de toute ma gratitude à l'équipe d'Archival City avec qui j'ai eu la joie d'évoluer ces deux dernières années. Merci à toute l'équipe « Core » : Pascal Fort, Thierry Guillopé, Valérie Gouet, Nathalie Lancret, Georges Lomné et sa promesse de Quito, Giuliano Milani, Frédéric Moret, Pijika Pumketkao, Charles Riondet, Nathalie Roseau, Loïc Vadelorge. En particulier, je tiens à exprimer ma gratitude aux deux coordinatrices archivistes qui se sont succédées, Elsa Camus et Carole Lamoureux, avec qui j'ai la chance d'interagir au quotidien et qui m'ont beaucoup suppléé lorsque l'écriture de cette thèse m'accaparait. Je remercie aussi les stagiaires qui ont beaucoup fait pour le projet : Cassandra Maubert, Anahi Haedo, Nathan Dacier-Falque et avant eux Jérémy Lefort.

Je souhaite aussi adresser mes remerciements à Pol Alain Nedelec, architecte, qui a pris de son temps pour m'apporter toute son aide dans la modélisation en trois dimensions du quartier.

Je souhaite finalement remercier tous ceux qui m'ont soutenu pendant cette longue période, et avec qui j'ai passé de précieux moments le reste du temps, mes amis Fanny, Victor, Martin, Thomas, Zoé, Lewis, Ambre, Camille, Agathe, Sarah, Charles, Charlotte, Chloé, Silouane, Irène, Aurélien, Juliette, Pol-Alain, ainsi que Claire qui m'a soutenu et supporté pendant ces trop nombreuses années. Enfin, ce travail doit beaucoup à mes parents, qui m'ont soutenu pendant cette longue période, et mes frères (qui m'ont apporté leur aide précieuse dans la confection de certaines cartes et le maniement de quelques bases de données).



# Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre 1. De la campagne à la petite banlieue (1830 – 1860) ....</b>	<b>27</b>
1. Charonne, un village devenu banlieue.....	30
1.1 La situation de Charonne.....	30
1.2. L'action municipale de Charonne.....	38
2. L'opération de la Réunion.....	46
2.1 La genèse de l'opération.....	46
2.2 Charonne dans la tourmente de 1848.....	51
2.3 Des aménageurs de banlieue ?.....	56
2.4 La mise en place de l'opération de la Réunion .....	60
3. L'annexion.....	63
3.1 L'enquête publique.....	63
3.2 L'avis du conseil municipal.....	65
3.3 Une municipalité active jusqu'au bout .....	67
3.4 Charonne dans le nouveau XXe arrondissement .....	68
<b>Conclusion .....</b>	<b>70</b>
<b>Chapitre 2. Tisser la ville (1845 – 1875) .....</b>	<b>73</b>
1. Investir la petite banlieue, les pionniers de la Réunion.....	76
1.1 Avant la ville. Structure parcellaire et foncière .....	77
1.2 Le rythme des mutations foncières : formation d'un nouveau marché immobilier .....	83
1.3 La construction faubourienne.....	87
1.4 Urbanisation de la rue et de la place de la Réunion .....	95
1.5 Les impasses et passages fleurissent.....	102
2. Bâtir le quartier parisien, stratégies de construction et de densification (1862 – 1875).....	112
2.1 Le bâti en 1862 .....	112
2.2 Poursuite de l'urbanisation (1862 – 1875) .....	116
2.3 Conformation du bâti face aux besoins locaux.....	124
2.4 Logiques de densification du quartier .....	130
2.5 En 1875, une urbanité affirmée.....	136



Conclusion .....	138
<b>Chapitre 3. Habiter le quartier (1860 – 1880) .....</b>	<b>141</b>
1. La morphologie sociale du quartier .....	144
1.1 Un quartier populaire .....	146
1.2 Stratégies de mise en scène dans le quartier .....	155
2. Travailler dans le quartier .....	162
2.1 Une activité émietlée .....	163
2.2 Des boutiques de barrière aux commerces populaires .....	167
2.3 Les évolutions de l'ébénisterie .....	171
3. Les configurations sociales du quartier .....	178
3.1 Logiques spatiales .....	179
3.2 Logiques d'origines .....	183
3.3 Logiques professionnelles .....	187
4. Habiter le quartier .....	194
4.1 Formes et qualité des logements .....	195
4.2 Mobilités et stratégies résidentielles .....	202
Conclusion .....	218
<b>Chapitre 4. La gestion ordinaire d'un quartier périphérique (1860 – 1900) .....</b>	<b>221</b>
1. L'intégration des périphéries à l'administration parisienne .....	224
1.1 Un quartier devenu ordinaire .....	224
1.2 L'Hausmannisation dans l'Est parisien .....	227
1.3 Les petites rues du quartier, les habitants en première ligne de l'aménagement .....	232
2. La rue Alexandre Dumas .....	240
2.1 Les habitants à l'initiative .....	240
2.2 Les raisons d'Hausmann .....	242
2.3 Une concession à l'est .....	245
3. Les transformations du secteur ouest .....	254
3.1 Assainir le « quartier des Vignoles » .....	254
3.2 L'apparition médiatique de la Cité des Singes .....	256

3.3 Déroulé des opérations .....	259
3.4 La controverse du prolongement de la rue des Vignoles .....	262
3.5 L'impact de ces mesures sur le tissu urbain .....	265
<b>4. Débats politiques locaux .....</b>	<b>273</b>
4.1 La vie municipale à Charonne de 1871 à 1885.....	274
4.2 Radicaux contre blanquistes, la campagne agitée pour l'élection de 1885 .....	277
4.3 Les lieux de la politique locale.....	282
4.4 Les mandats de Patenne .....	285
<b>Conclusion .....</b>	<b>289</b>

## **Chapitre 5. Grandir au quartier .....**

<b>1. Naissance d'une génération .....</b>	<b>295</b>
1.1 Profil des enfants et de leurs parents .....	297
1.2 Le Paysage d'une enfance.....	302
1.3 La scolarité.....	307
1.4 L'apachisme.....	313
1.5 La Grande Guerre.....	325
<b>2. Mobilités d'une génération, du quartier au Grand Paris.....</b>	<b>329</b>
2.1 À 20 ans .....	330
2.2 Une génération dans le Grand Paris.....	348
2.3 Types de comportements résidentiels.....	353
<b>Conclusion .....</b>	<b>360</b>

## **Chapitre 6. « Une vie de Banlieue » .....**

<b>1. La Réunion dans l'espace populaire du Grand Paris .....</b>	<b>365</b>
1.1 Une urbanité affirmée .....	366
1.2 Quel quartier populaire ? .....	367
1.3 Le Christ dans la banlieue à Charonne .....	378
<b>2. Le quartier s'industrialise .....</b>	<b>385</b>
2.1 Employeurs et lieux de travail .....	385
2.2 Les usines du quartier .....	389
2.3 Les nouvelles formes de production du meuble .....	393
2.4 Un vote ouvrier ? .....	396

3. Le temps des « suburbanités exquises » .....	402
3.1 La force gravitationnelle du quartier .....	403
3.2 Le mythe du quartier.....	412
3.3 Un quartier de banlieue ? .....	422
3.4 Paris comme un lointain.....	432
Conclusion .....	436
<b>Epilogue .....</b>	<b>438</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>452</b>
<b>Sources et Bibliographie .....</b>	<b>458</b>
Sources manuscrites .....	459
Bibliographie.....	469



# **INTRODUCTION**

Vous autres parisiens, vous êtes tellement accoutumés au spectacle d'une ville en crue perpétuelle, que vous avez fini par n'y plus prendre garde. Il se fait autour de vous comme une continuelle végétation de charpente et de pierre. La ville pousse comme une forêt. On dirait que les fondations de vos demeures ne sont pas des fondations, mais des racines, de vivantes racines où la sève coule. La petite maison devient grande maison aussi naturellement, ce semble, que le jeune chêne devient grand arbre. Vous entendez presque nuit et jour le marteau et la scie, la grue qu'on dresse, l'échelle qu'on porte, l'échafaud qu'on pose, la poulie et le treuil, le câble qui crie, la pierre qui monte, le bruit de la rue qu'on pave, le bruit de l'édifice qu'on bâtit. Chaque semaine, c'est un essai nouveau ; grès taillé, lave de Volvic, macadamisage, dallage de bitume, pavage de bois. Vous vous absentez deux mois, à votre retour vous trouvez tout changé. Devant votre porte il y avait un jardin, il y a une rue ; une rue toute neuve, mais complète, avec des maisons de huit étages, des boutiques au rez-de-chaussée, des habitants du haut en bas, des femmes aux balcons, des encombrements sur la chaussée, la foule sur les trottoirs. Vous ne vous frottez pas les yeux, vous ne criez pas au miracle, vous ne croyez pas rêver tout éveillés. Non, vous trouvez cela tout simple. Eh bien, qu'est-ce que c'est ? Une rue nouvelle, voilà tout. Une chose seulement vous étonne ; le locataire du jardin avait un bail, comment cela s'est-il arrangé ? Un voisin vous l'explique. Le locataire avait quinze cents francs de loyer ; on lui a donné cent mille francs pour s'en aller, et il s'en est allé. Cela redevient tout simple. Où s'arrêtera cette croissance de Paris ? Qui peut le dire ? Paris a déjà débordé cinq enceintes fortifiées, on parle de lui en faire une sixième ; avant un demi-siècle il l'aura empli, puis il passera outre. Chaque année, chaque jour, chaque heure, par une sorte de lente et irrésistible infiltration, la ville se répand dans les faubourgs et les faubourgs deviennent des villes, et les faubourgs deviennent la ville. Et, je le répète, cela ne vous émerveille en rien, vous autres parisiens. Mon dieu ! La population augmente, il faut bien que la ville s'accroisse. Que vous importe ? Vous êtes à vos affaires. Et quelles affaires ! Les affaires du monde. Avant-hier une révolution, hier une émeute, aujourd'hui le grand et saint travail de la civilisation, de la paix et de la pensée. Que vous importe le mouvement des pierres dans votre banlieue, à vous, parisiens, qui faites le mouvement des esprits dans l'Europe et dans l'univers ? Les abeilles ne regardent pas la ruche, elles regardent les fleurs ; vous ne regardez pas votre ville, vous regardez les idées. Et vous ne songez même pas, au milieu de ce formidable et vivant Paris, qui était la grande ville et qui devient la ville géante, qu'ailleurs il y a des cités qui décroissent et qui meurent<sup>1</sup>.

Victor HUGO

Depuis ses voyages le long du Rhin, Victor Hugo prend conscience du « miracle » que représente l'expansion urbaine parisienne en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle. La ville de Paris s'étend sans cesse et ses périphéries croissent de manière concentrique enjambant successivement les divers murs qui devaient délimiter la capitale. La naissance de pans entiers de ville se fait pourtant discrètement, dans l'indifférence et, plus que sur la fabrique urbaine à proprement parler, les regards se braquent sur les fruits de cette sédimentation urbaine et de ces nouvelles concentrations de travailleurs : les mouvements sociaux et insurrectionnels qui y prennent place. Les marges nouvellement urbanisées se trouvent ainsi résumées à leur rôle de berceaux des révolutions et les hauts-lieux de la mythologie révolutionnaire parisienne captent ainsi toute l'attention des contemporains et des historiens. A chaque épisode, un nouveau territoire de prédilection des classes populaires parisiennes vient incarner l'évolution urbaine et sociale de Paris : le faubourg

---

<sup>1</sup> Victor HUGO, *Le Rhin, lettres à un ami*, Lettre XXVI, 1842

Saint-Antoine pour 1789 et 1830, puis Belleville ou Montmartre symboles de 1848 et de la Commune<sup>2</sup>, et enfin Ivry et Saint-Denis capitales du communisme municipal au XX<sup>e</sup> siècle.

Les Mecques des révolutions et du socialisme sont pourtant loin d'être les seules terres d'accueil du Peuple de Paris. Hors de ces quartiers mythifiés par les discours politiques et décortiqués par les historiens et les sociologues, une autre ville populaire se déploie, ordinaire, banale, que ses habitants considèrent bien souvent comme sans histoire, si ce n'est des anecdotes. Le petit morceau de ville environnant la place de la Réunion, dans le sud du XX<sup>e</sup> arrondissement, est une de ces périphéries anonymes, de celles qui se sont effacées au sein d'autres ensembles et dont l'intensité mémorielle s'est affadie face aux mastodontes parisiens. Sujet de cette thèse, ce quartier considéré comme ordinaire ou banal est justement envisagé comme un cas exemplaire de la constitution des formes urbaines qui se déploient dans les marges parisiennes<sup>3</sup>. Il s'agit de mieux comprendre cette ville, trop souvent réduite à un assemblage hétéroclite d'éléments disparates, à un ensemble chaotique, fruit de volontés individuelles, voire individualistes. Au contraire, en arpentant les archives d'un espace aussi restreint et débarrassé du poids des mythes révolutionnaires qu'incarnent les *grands* quartiers, je souhaitais me montrer attentif aux processus ordinaires de la construction urbaine tels que décrits par Hugo, et mettre en avant la pluralité et la rationalité des acteurs qui ont participé, cent ans durant, à la fabrication d'un quartier ordinaire.

## Le quartier comme échelle et objet

L'approche monographique d'inspiration labroussienne a souvent été privilégiée aux échelles métropolitaines<sup>4</sup> pour l'étude des périphéries urbaines. Particulièrement en vogue dans les années 1980, ces études cherchaient au travers le quartier ou la commune<sup>5</sup> à lier la question de

---

<sup>2</sup> « La Commune de 1871, ce sera pour une large part, la reprise du Paris central, du Paris véritable, avec son Hôtel de ville, par les exilés des quartiers extérieurs, de Paris par ses vrais Parisiens, *la reconquête de la Ville par la Ville*. » Jacques ROUGERIE, *Paris libre, 1871*, Paris, France, Editions du Seuil, 1971, p. 19

<sup>3</sup> Isabelle BACKOUCHE et Nathalie MONTEL, « La fabrique ordinaire de la ville », *Histoire urbaine*, n° 19, n° 2, 2007, pp. 5-9.

<sup>4</sup> BERNARD ROULEAU, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris : histoire d'un espace urbain : XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Éd. du Seuil, 1985, 379 p. ; Bernard ROULEAU, *Paris : histoire d'un espace*, France, 1997, 492 p. ; Jacques LUCAN, *Paris des faubourgs: formation, transformation... : exposition, octobre 1996 - Janvier 1997*, Paris, France, Picard : Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2005, 221 p. ; Jean BASTIE, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1964, 624 ; 40 ; 2 p. ; John M. MERRIMAN, *The margins of city life: explorations on the French urban frontier, 1815-1851*, New York (N.Y.), Etats-Unis d'Amérique, coll. « Oxford University Press », 1991, x+318 p. ; Florence BOURILLON et Annie FOURCAUT (eds.), *Agrandir Paris, 1860-1970:*, Paris, France, Publications de la Sorbonne : Comité d'histoire de la Ville de Paris, 2012, 2012, 433 ; 8 p. ; Alain FAURE, *Les premiers banlieusards: aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940 :*, Paris, France, Créaphis, impr. 1991, 1991, 283 p. ; Marie-Hélène BACQUE, Emmanuel BELLANGER et Henri REY, *Banlieues populaires: territoires, sociétés, politiques*, La Tour d'Aigues, France, Éditions de l'Aube, 2018, 382 p. ; Annie FOURCAUT, Emmanuel BELLANGER et Mathieu FLONNEAU (eds.), *Paris-banlieues: conflits et solidarités*, Grâne, France, Créaphis, 2007, 475 p

<sup>5</sup> Jean-Paul BRUNET, *Saint-Denis, la ville rouge: socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939*, Paris, France, Hachette, 1980, 462 ; 8 p. ; Annie FOURCAUT et Antoine PROST, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, France, Éditions ouvrières : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, 215 ; 4 p. ; Gérard JACQUEMET,

l'urbanisation à celle de la formation de la classe ouvrière, avec l'idée qu'une approche territorialisée et localisée permettrait de renouveler l'histoire des mondes ouvriers<sup>6</sup>. « Toute monographie locale est, à sa façon, un monument aux morts<sup>7</sup> » et les historiens d'alors plaçaient, explicitement ou non, leurs travaux dans une volonté de préservation ou de célébration d'objets en voie de disparition, soit du fait d'une dilution du communisme et de la classe ouvrière, soit du fait de la menace que faisaient peser les nombreux projets de rénovation urbaine sur l'ancien tissu urbain de la ville populaire<sup>8</sup>.

Rapidement, les retours d'expérience ont remis en cause, ou du moins nuancé, les apports de cette approche, critiquée en particulier pour ses tendances au découpage d'isolats spatiaux, qui en venaient à être réifiés, coupés de leurs espaces voisins ainsi que des dynamiques externes<sup>9</sup>. En particulier, les mobilités inhérentes aux sociétés urbaines se trouvaient déconsidérées au profit d'une recherche d'espaces stables, presque figés, au sein desquels pouvaient se déployer les formes de stratification sociale et de politisation de la classe ouvrière. Nombre de travaux ultérieurs ont ensuite souligné toute la fluidité de la ville, des comportements résidentiels et des déplacements pendulaires, inscrivant les individus dans des ensembles qui dépassent largement leur voisinage proche<sup>10</sup>. En cherchant un quartier comme socle identitaire de ses habitants, le chercheur risque le « raisonnement tautologique » : chercher le quartier signifie porter son attention sur des personnes enracinées et des discours mythifiés qui prouvent nécessairement l'existence et surtout la prééminence du quartier, effaçant la complexité des trajectoires, les

---

*Belleville au XIXe siècle: du faubourg à la ville*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales : J. Touzot, impr. 1984, 1984, 452 p. ; Jean-Paul BURDY, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Étienne: 1840-1940*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p.

<sup>6</sup> Porté par une nouvelle histoire sociale imprégnée d'histoire culturelle. Edward Palmer THOMPSON, Gilles DAUVE, Mireille GOLASZEWSKI, Marie-Noëlle THIBAUT, Miguel Préfacier ABENSOUR et François Préfacier JARRIGE, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, France, Points, 2012, 1164 p. Voir aussi sur cette question l'article synthèse de Simona CERUTTI, « Who is below ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 70e année, n° 4, 2015, pp. 931-956.

<sup>7</sup> Annie FOURCAUT, « De la classe au territoire ou du social à l'urbain », *Le Mouvement Social*, no 200, n° 3, 2002, pp. 170-176.

<sup>8</sup> Gérard JACQUEMET, *Belleville au XIXe siècle*, op. cit. p. 12

<sup>9</sup> Jean-Paul BURDY, « La monographie de quartier en histoire urbaine : Quelques éléments de bilan sur une recherche stéphanoise », *Histoire, Économie et Société*, vol. 13, n° 3, 1994, pp. 441-448. ; Annie FOURCAUT, « Les historiens et la monographie, l'exemple de la banlieue parisienne », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 2, n° 7, 1989, pp. 30-34. ; Maurice GARDEN, « Le quartier, nouvel objet de l'histoire ? », in René FAVIER et Laurence FONTAINE (eds.), *Un historien dans la ville*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Hors collection », 2018, pp. 221-233. ; Alain CABANTOUS, « Le quartier, espace vécu à l'époque moderne », *Histoire, économie & société*, vol. 13, n° 3, 1994, pp. 427-439. ; Alain FAURE, « Le local : une approche du quartier populaire (Paris 1880-1914) », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, vol. 105, 1993, pp. 489-502. ; Pierre-Yves SAUNIER, « La ville en quartiers : découpages de la ville en histoire urbaine », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 15, n° 1, 1994, pp. 103-114.

<sup>10</sup> Maurizio GRIBAUDI, *Itinéraires ouvriers: espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », n° 28, 1987. Jean-Luc PINOL, *Les mobilités de la grande ville: Lyon fin XIXe - début XXe*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, 438 p.

Jean-Luc PINOL, « Itinéraires résidentiels et trajectoires sociales à Lyon (1898-1936) : Un contraste de générations », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 59, n° 1, 1993, pp. 25-32.

Alain FAURE, « Les déplacements de travail entre Paris et sa banlieue (1880-1914), première approche », *Villes en Parallèle*, vol. 10, n° 1, 1986, pp. 232-248.



dissensions locales. Face à ces critiques, la production de monographie de quartier des années 1990 s'est ensuite tarie chez les historiens<sup>11</sup>. Plus récemment, la notion de quartier a été réinvestie par de nouvelles générations de chercheurs, se détournant des écueils des premières monographies, s'inspirant des approches de la micro-histoire<sup>12</sup> pour articuler les échelles et replacer les individus et les petits acteurs au cœur de la fabrique urbaine<sup>13</sup>. Dans leur prolongement, ce travail propose de se saisir une nouvelle fois d'un quartier pour l'aborder comme un cas type de la fabrique d'une périphérie, et interroger les dynamiques entre une ville-centre et ses marges<sup>14</sup>. Le quartier est ici perçu comme un objet d'étude dynamique et protéiforme, donnant surtout à voir les interrelations entre la construction de la matérialité de la ville et l'invention, l'adaptation ou la répétition de modes de vie en ville.

Cette étude entend ainsi proposer une observation combinée de la morphologie spatiale de l'urbain et des configurations sociales au sein du quartier, avec l'objectif de produire une analyse croisée de l'urbanité et la citadinité d'un quartier périphérique sur un temps long<sup>15</sup>. Ces notions qui recourent les deux facettes de la ville, sont peu mobilisées de manière conjointe. Si le terme urbanité apparaît dans d'innombrables travaux, surtout en géographie, il tend souvent à se confondre avec l'urbain<sup>16</sup>. Le concept de citadinité, plus rare, est quant à lui parfois envisagé comme un processus d'apprentissage de l'urbain par les ruraux<sup>17</sup>, comme un dérivé d'une citoyenneté urbaine<sup>18</sup> ou encore comme un partage de l'espace public par diverses communautés, une manière de faire ville<sup>19</sup>. Dans le cas présent, les notions de citadinité et d'urbanité ne vont

---

<sup>11</sup> La notion de quartier a continué d'être largement mobilisée chez sociologues et géographes. Voir Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUE et France GUERIN-PACE, *Le quartier: enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, France, La Découverte, 2006, 293 p.

<sup>12</sup> Edoardo GRENDI, « Micro-analyse et histoire sociale », *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, n° 3, 1 Juin 2009, pp. 67-80. ; Jacques REVEL (ed.), *Jeux d'échelles: la micro-analyse à l'expérience*, Paris, France, Gallimard : le Seuil, 1996, 243 p. ; Jacques REVEL, « L'histoire au ras du sol », préface à Giovanni LEVI, *Le pouvoir au village: histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1989, 230 p.

<sup>13</sup> Charlotte VORMS et Gérard CHASTAGNARET, *Bâtisseurs de banlieue: Madrid, le quartier de la Prosperidad, 1860-1936*, Paris, France, 2012, 364 p. ; Alexandre FRONDIZI, *Paris au-delà de Paris. Urbanisation et révolution dans l'outre-océan populaire, 1789-1860*, Institut d'études politiques de Paris, 2018, 478 p.

<sup>14</sup> Sur la question des relations entre Paris et sa banlieue, voir Annie FOURCAUT, Emmanuel BELLANGER et Mathieu FLONNEAU (eds.), *Paris-banlieues: conflits et solidarités*, Grâne, France, Créaphis, 2007, 475 p. ; ainsi que son pendant bordelais, Olivier RATOUIS, *Bordeaux et ses banlieues: la construction d'une agglomération*, Genève, Suisse, MétisPresses, impr. 2013, 2013, 606 p.

<sup>15</sup> Sur l'analyse des configurations sociales à une échelle locale, voir Paul-André ROSENTAL, « La rue mode d'emploi. Les univers sociaux d'une rue industrielle », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 4, 1 Novembre 1996, pp. 123-143.

<sup>16</sup> Voir en particulier la revue en ligne Urbanités qui « a pour but de donner à comprendre le fait urbain dans toutes ses dimensions et dans toutes les villes du monde. Loin de viser l'exhaustivité, il s'agit ici de témoigner de la diversité des types d'urbanités, de l'infinie variété des caractères qui font les villes. »

<sup>17</sup> En particulier pour l'analyse des suds et de l'Afrique. Surtout en contexte d'exode rural. Philippe GERVAIS-LAMBONY, « La citadinité, un arbre dans la forêt ou comment un mot peut en cacher d'autres... », in *Vocabulaire de la ville*, Edition du temps., 2001, pp. 92-108.

<sup>18</sup> David GIBAND et Corinne SIINO, « La citoyenneté urbaine pour penser les transformations de la ville ? », *Annales de géographie*, n° 694, n° 6, 2013, pp. 644-661.

<sup>19</sup> Angelos DALACHANES et Vincent LEMIRE (eds.), *Ordinary Jerusalem 1840-1940: opening new archives, revisiting a global city*, Leiden, Pays-Bas, 2018, 591 p.

pas l'une sans l'autre. Dans le prolongement des travaux de Lussault et de Levy, l'urbanité correspond à la matérialité de la ville (le bâti, l'espace public, les réseaux), et la citoyenneté fait référence aux rapports des habitants à la ville par leurs pratiques et leurs manières d'habiter, mais aussi par leurs rapports aux institutions ou la construction d'une mémoire et d'une identité collective<sup>20</sup>. Il ne s'agit pas de révéler l'urbanité et la citoyenneté propres au quartier de la Réunion, tel un socle identitaire, mais de mettre au jour l'interrelation entre les deux facettes de la ville dans la constitution d'un espace populaire dans les périphéries parisiennes, et ce dans une perspective dynamique inscrite dans le temps long.

L'avantage de l'échelle locale est de permettre de s'approcher au plus près, « au ras du sol<sup>21</sup> » de ces phénomènes, à partir de l'étude des pratiques concrètes individuelles et collectives, et d'en comprendre le déploiement dans l'espace urbain, et leurs influences en retour sur les manières de bâtir. Des façons de marcher dans la ville<sup>22</sup> aux « petites tactiques de l'habitat<sup>23</sup> », ces pratiques se jouent sur des échelles multiples, du logement à l'agglomération. Cependant, il est ici fait l'hypothèse que le voisinage proche demeure un lieu structurant dans les vies des citoyens, en cela qu'il correspond à un espace pratiqué quotidiennement et que s'y déploient des réseaux de relations personnelles plus denses que dans le reste de la ville<sup>24</sup>. Le quartier comme espace vécu se trouve être la conjonction d'habitudes, d'usages de l'espace, mais aussi de relations sociales<sup>25</sup>. À partir de ces éléments s'affirment souvent des discours et des représentations qui font émerger le quartier comme un marqueur d'identité collective, ou du moins le socle d'un sentiment d'appartenance partagé.

## **Le quartier de la Réunion**

Pour tenter d'approcher un espace vécu, il a semblé essentiel de se départir des facilités archivistiques et de ne pas circonscrire le quartier à des limites administratives, mais bien de rechercher à identifier un ensemble plus restreint, moins figé et plus souple. Le quartier est donc considéré comme un morceau de ville aux contours volontairement flous et mouvants, fruit d'une sédimentation de pratiques concrètes et de représentations. Le choix de l'objet d'étude s'est porté sur l'espace gravitant autour de la place de la Réunion, situé dans l'Est parisien, aujourd'hui au sud du XX<sup>e</sup> arrondissement. En 1830, au moment où débute cette étude, le secteur du futur

---

<sup>20</sup> Jacques LEVY et Michel LUSSAULT, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

Pascale NEDELEC, « Réflexions sur l'urbanité et la citoyenneté d'une aire urbaine américaine : (dé)construire Las Vegas », p. 490.

<sup>21</sup> Bernard LEPETIT, « L'histoire prend-elle les acteurs au sérieux ? », *Espace Temps*, vol. 59, n° 1, 1995, pp. 112-122.

<sup>22</sup> Michel de CERTEAU, *L'invention du quotidien*, Paris, France, Gallimard, 1990, 349 p.

<sup>23</sup> Michel FOUCAULT, « L'œil du pouvoir », in Jérémy BENTHAM, *Le Panoptique*, Paris, Belfond, 1977, pp. 9-31.

<sup>24</sup> Laurent CLAVIER, « « Quartier » et expériences politiques dans les faubourgs du nord-est parisien en 1848 », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 33, 1 Décembre 2006, pp. 121-142.

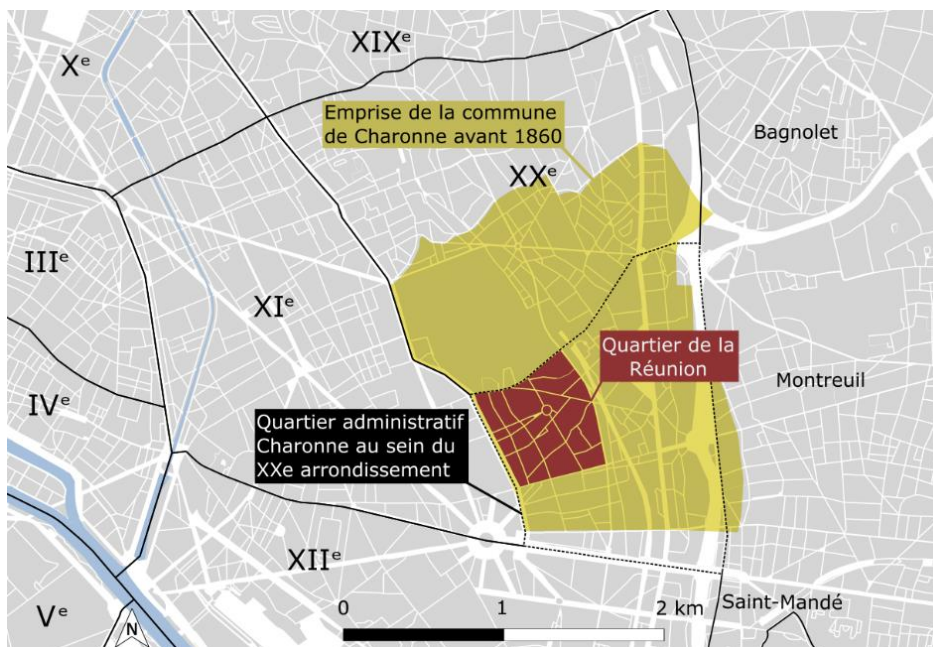
<sup>25</sup> Guy DI MEO, « Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain », *Annales de géographie*, vol. 103, n° 577, 1994, pp. 255-275.

Alain CABANTOUS, « Le quartier, espace vécu à l'époque moderne », *op. cit.*

quartier appartient au territoire de la commune de Charonne, situé au-delà de l'enceinte des fermiers généraux, limites de Paris. En ouvrant plusieurs rues et la place de la Réunion, la municipalité donne l'impulsion nécessaire à l'urbanisation de ces lieux, alors encore dédiés à la viticulture et au maraîchage, et fonde ainsi le nouveau quartier. Le passage de la campagne à la ville se fait ainsi de façon soudaine, loin de la lente urbanisation des faubourgs aux portes de la capitale ou des noyaux villageois. En 1860, toute la zone environnant Paris, et en particulier le quartier, sont annexés à la capitale. Dès lors, le tout jeune quartier s'insère dans le nouveau XX<sup>e</sup> arrondissement et fait partie d'un quartier administratif dénommé Charonne, aux frontières différentes de celles de l'ancienne commune.

Le quartier de la Réunion est donc un petit ensemble vierge de toute trace urbaine jusque dans les années 1840, offrant l'opportunité d'envisager l'histoire urbaine à ses débuts et de suivre sur un temps long la fabrique d'une périphérie parisienne. En outre, les nombreuses opérations de voirie de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle autorisent l'analyse du réagencement des sociétés face aux transformations urbaines, sur le modèle de ce qui avait été fait par Florence Bourillon sur le quartier des Arts-et-Métiers<sup>26</sup>. Enfin, la banalité du tissu urbain et surtout l'absence de mythologie révolutionnaire locale permet d'envisager la fabrique ordinaire de la ville débarrassée du poids encombrant des lieux communs sur les quartiers populaires parisiens. En cela, le secteur de la Réunion apparaît comme un observatoire privilégié des façons de faire la ville populaire dans les périphéries parisiennes.

Figure 1. Carte des différents ensembles territoriales



<sup>26</sup> Florence BOURILLON, *Étude de la sociabilité dans un milieu pré et post-haussmannien : le quartier des Arts et Métiers à Paris entre 1850 et 1880*, thesis, Paris 10, 1986.

Si l'on est parti du postulat d'un rôle central et polarisant de la place, attesté par la plupart des sources et des témoignages, les frontières du quartier sont, quant à elles, bien plus obscures. D'ailleurs, la dénomination de quartier de la Réunion n'apparaît que tardivement. La première occurrence du terme surgit en 1890 par le biais d'un regard extérieur, sous la plume de Pierre Du Marrousem<sup>27</sup>, mais c'est seulement dans les années 1930 que l'on voit les habitants se saisir de cette dénomination dans le cadre d'une première association des anciens élèves du quartier de la Réunion qui atteste de la conscience d'appartenir à un ensemble cohérent. Auparavant, on se contente de nommer les environs en reprenant l'entité administrative de Charonne, tout en distinguant une partie orientale considérée comme villageoise d'une partie ouest autour de la Place de la Réunion plus ouvrière et marquée par une multitude d'impasses et de passages. La rue des Pyrénées, ouverte en 1862, semble tracer une frontière entre ces deux ensembles. Pour l'historien, il ne s'agit pas de trancher entre ces différentes dénominations qui témoignent de diverses perceptions de l'espace et de guerres de clocher, mais d'être attentif aux manières de vivre et de dire le local. L'espace étudié ici est donc volontairement flou et fluctuant à mesure que les acteurs s'en saisissent. Cependant, il n'a pas toujours été possible d'entretenir ce flou et le dépouillement exhaustif de certaines sources a contraint à ériger des bornes géographiques et à définir un quartier dit « resserré » délimité par les rues de Bagnolet au nord, d'Avron au sud, des Pyrénées à l'est et par le boulevard de Charonne à l'ouest, ces grands axes étant exclus des analyses. Sans précision autre, dans le cadre de cette étude, le terme de « quartier de la Réunion » se référera donc à cet espace de quelques rues autour de la place et, délimité par ces frontières. Il est cependant primordial de savoir se départir de ces limites et le travail sur d'autres types de sources a conduit à envisager le quartier dans une acceptation plus large, ou au contraire à relever l'existence d'ensembles urbains - qui parfois revendiquent le nom de quartier - encore plus restreints.

## Les sources

Faire l'histoire de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle confronte le chercheur aux manques et aux disparitions d'archives, en particulier dus aux incendies de la Commune<sup>28</sup>, mais aussi aux difficultés de l'administration parisienne à documenter la réalité du terrain. Pour autant, de ces fortes contraintes jaillissent parfois des opportunités archivistiques uniques. Ainsi, c'est bien l'incapacité de produire des plans cadastraux fiables qui a poussé les services des contributions directes de la préfecture de la Seine à développer une méthode alternative pour estimer les

---

<sup>27</sup> Pierre DU MAROUSSEM, *La question ouvrière : cours libre professé à la Faculté de droit de Paris. Ebénistes du faubourg Saint-Antoine : grands magasins, « sweating-system »*, 1891,

<sup>28</sup> Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, *Guide des sources de l'état civil parisien*, Paris, France, Archives de Paris, 1982, 70 p.

impôts, fondée sur la description manuscrite des parcelles<sup>29</sup>. Les calepins qui en résultent proposent, pour chaque adresse, une description minutieuse de la configuration du bâti et de ses occupants (résidents ou professionnels). Cette source, unique en son genre, permet aussi un suivi de la vie de l'immeuble dans le temps, puisque les fiches sont mises à jour chaque année entre 1862 et 1875, période de la cristallisation du tissu urbain du quartier. Les 491 fiches – la quasi-totalité des adresses du quartier de la Réunion<sup>30</sup> – ont été saisies. Au travers de ces descriptions des modes de production ou des manières d'habiter, on saisit la ville *en train de se faire*, à la fois du point de vue de la construction urbaine et, de son marché immobilier, mais aussi des différents usages et pratiques de ses habitants. Plusieurs autres sources sont venues compléter cette mine d'information. En particulier, les archives des mutations foncières ont permis de remonter en amont à la période charonnaise (1845 – 1860) et de continuer à suivre l'évolution foncière des parcelles du quartier jusqu'en 1930.

Les questions de voirie comprenant les opérations de percées, d'alignement, ou d'autres actions de maintenance et de gestion de l'espace public, dévoilant bien souvent de nombreuses mobilisations d'habitants au travers de pétitions, ont ensuite été documentées à partir de deux fonds d'archives. D'abord, les archives des communes annexées, principalement composées des délibérations du Conseil Municipal de Charonne, permettent de retracer la genèse du quartier à partir de son opération fondatrice, la percée de la rue et de la place de la Réunion. Le second fonds correspond aux archives de l'administration de la préfecture de la Seine et permet de suivre les nombreuses opérations de la Direction des Travaux sur le quartier à partir de 1860 jusqu'à la fin du siècle.

L'étude de la population du quartier s'est, quant à elle, d'abord fondée, de manière classique, sur les coupes transversales, permises par les calepins des propriétés bâties pour le milieu des années 1870, et la constitution d'échantillons représentatifs de la population pour les recensements nominatifs de 1926 et 1936. De plus, pour envisager la population en termes de configurations sociales, des relations interpersonnelles et des trajectoires des individus, les actes de mariages ont été mobilisés, pour la période 1860-1880 et pour l'année 1920. Rares sont les archives comme les actes de mariage qui permettent la mise en série d'informations aussi complètes sur les individus (profession, adresse, lieu de naissance) et de les réinsérer dans des contextes familiaux et sociaux. Bien sûr, le caractère ritualisé du mariage et les différentes appréciations de l'événement par les populations poussent à la méfiance du fait de biais de sources bien connus<sup>31</sup>, mais cette fenêtre sur les vies concrètes des habitants est trop rare pour être ignorée.

---

<sup>29</sup> Jean-Philippe DUMAS, « Représentation et description des propriétés à Paris au XIXe siècle. Cadastre et plan parcellaire », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, vol. 111, n° 2, 1999, pp. 779-793.

Florence BOURILLON, *De l'estime au cadastre en Europe : les systèmes cadastraux aux XIXe et XXe siècles*, Paris, France, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008, 423; 8 p.

<sup>30</sup> A l'exception de quelques adresses situées dans des voies privées. Il est impossible de savoir si les fiches ont été perdues ou si elles n'ont jamais été constitués, les agents ne souhaitant pas considérer des constructions trop dégradées.

<sup>31</sup> Vincent GOURDON, « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes du XIXe siècle : quel intérêt pour l'analyse des réseaux familiaux et sociaux ? », *Histoire, économie société*, 27e année, n° 2, 2008, pp. 61-87.

Une approche longitudinale a été rendue possible par l'analyse de trajectoires résidentielles et professionnelles d'une génération d'enfants de la Réunion. En partant des registres scolaires de l'école Vitruve, située sur la place de la Réunion au cœur du quartier, un groupe de 642 jeunes garçons a été suivie ensuite à l'âge adulte grâce aux registres de matricules militaires qui documentent, outre les obligations et les engagements dans l'armée, chaque changement d'adresse jusqu'à la libération du devoir militaire. Enfin, pour compléter quelques cas considérés comme exemplaires, des centaines d'actes d'état civil ont été recherchés, afin de donner la densité la plus importante d'informations sur les parcours de ces habitants, seule à même d'explicitier les raisons, les motivations et les conditions de ces trajectoires.

Beaucoup de temps a donc été consacré à la conception des échantillons et des méthodes pour les lier entre eux, ainsi qu'à la saisie même des données concernant des milliers d'anonymes, dont la trace ne subsiste plus que dans les registres administratifs. C'est pourquoi la découverte d'un corpus d'entretien audio réalisé dans les années 1970 par un médecin du quartier, Lionel Longueville<sup>32</sup>, de ses patients les plus âgés, est apparu comme un contrepoint bienvenu. Les pratiques et les représentations du quartier que l'on tente de révéler dans des actes administratifs semble se dire de manière simple et directe dans ces entretiens. Espoir évidemment vain puisque ces discours offrent surtout un aperçu très intéressant de la construction d'un sentiment d'appartenance collectif au quartier par un véritable entrepreneur de mémoire<sup>33</sup>, dans un moment d'intenses mobilisations locales contre les projets de rénovation<sup>34</sup>. Mais, outre ces questions de construction mémorielle, il est possible par une analyse des discours de percevoir des écarts entre le témoignage enregistré et la vulgate attendue, et de faire ainsi l'archéologie des manières de vivre la ville des vieux habitants qui ont grandi dans le quartier au début du siècle. Ces différents corpus représentent ainsi les piliers documentaires de la présente recherche, auxquels se sont ajoutées bon nombre de sources publiées, d'enquêtes sociologiques ou philanthropiques. Pour approcher la vie concrète du quartier, la presse a aussi été mobilisée, que ce soit pour décrire les rebondissements de la vie politique locale ou les faits divers qui la ponctuent. L'accumulation et le croisement de sources de nature très diverses a considérablement été facilité par le développement de nouveaux outils de numérisation et de

---

Fabrice BOUDJAABA, « La banlieue et Paris dans le premier xix<sup>e</sup> siècle. Le choix des témoins au mariage civil à Ivry-sur-Seine », *Annales de démographie historique*, n° 126, n° 2, 2013, pp. 141-172.

<sup>32</sup> A partir de ce matériau, il a écrit deux ouvrages sur l'histoire locale de Charonne et du quartier de la Réunion, LIONEL LONGUEVILLE, *Si le quartier de la Réunion m'était conté: chroniques ordinaires d'un médecin de campagne à Paris*, Paris, France, les Éd. de l'Amandier, 1997, 142 p.

Lionel LONGUEVILLE et Thierry MERCIER, *Charonne: chroniques et portraits de jadis et de naguère*, Paris, France, Éd. de l'Amandier, 2007, 199 p.

<sup>33</sup> Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Nouv. éd. rev. et augm., Paris, A. Michel, coll. « Bibliothèque de L'évolution de l'humanité », 1997, 295 p.

Paul RICŒUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, France, Editions du Seuil, 2000, 675 p.

<sup>34</sup> Sur l'usage du passé dans les luttes contre les opérations de rénovations : Yankel FIJALKOW, "Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris", in Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUE et France GUERIN-PACE, *Le quartier, op. cit.*

recherche interne aux documents qui permettent de démultiplier le chercheur, lui permettant de s'affranchir plus aisément des silos documentaires<sup>35</sup>.

### **Extraire et manipuler les données**

La transformation des sources en données exploitables s'appuie ensuite sur la constitution de plusieurs bases de données. Cette opération passe d'abord par une phase de construction de l'architecture de la base de données. Dans la plupart des cas, un tableur Excel s'est avéré suffisant pour décomposer l'information comprise dans les sources. Cependant, lorsque les données portaient sur des objets de nature différente ou imbriqués hiérarchiquement, le logiciel Access a été utilisé pour élaborer des bases de données relationnelles. De fait, la mise en place d'une architecture des données permettant de prendre en compte des relations entre entités de « un à plusieurs » ou de « plusieurs à plusieurs », a permis une saisie des calepins des propriétés bâties qui respecte la complexité et l'imbrication des informations. Un même type de base de données a également été nécessaire pour le suivi complexe d'une génération au travers des listes scolaires et des matricules militaires, permettant la mise en relation des deux types d'archives et la mise en valeur des adresses successives.

S'en est suivie une longue période de saisie des données, étalée sur toute la durée de la thèse. Lors de ce « moment de la recherche<sup>36</sup> », le travail de saisie s'est efforcé de rester au plus près de la source, de son organisation et de sa terminologie. Pourtant face à la profusion des dénominations et la nécessité de traitement quantitatif, j'ai ensuite été amené à procéder à des opérations de catégorisation permettant d'organiser et de rendre lisible le réel. Les données obtenues par la saisie des différentes sources ont donc dans un second temps été codées pour tenter de replacer les occurrences de professions, de lieux de naissance, ou d'adresses au sein de catégories plus larges. Je me suis appuyé, tant que possible, sur des nomenclatures imaginées par les contemporains, même si toute catégorisation, même considérée comme « indigène<sup>37</sup> » est le reflet de rapports de force et de choix politiques<sup>38</sup>. Le choix d'une forme de classement n'est donc jamais innocent, mais bien une opération intellectuelle qui se doit d'être explicitée. Chacune de ces opérations de codage, décrites plus précisément dans les chapitres et les annexes, doit ainsi être constamment interrogée dans l'analyse statistique de la source.

---

<sup>35</sup> On citera entre autres Retronews pour le dépouillement de la presse, les sites de généalogie gratuit comme <https://www.geneanet.org/> ou payant comme <https://www.filae.com/>, ou encore le travail de numérisation de la part des Archives de Paris des registres de Matricules Militaires à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

<sup>36</sup> Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, Éd. La Découverte, coll. « Collection Repères », n° 507, 2008, 120 p.

<sup>37</sup> « La façon la plus directe d'envisager cette capacité ordinaire à se repérer dans l'espace social consiste à se demander, à la manière d'ethnologues rendant compte d'une culture étrangère, quelles sont les classifications que mettent en œuvre les indigènes ». Alain DESROSIERES et Laurent THEVENOT, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, France, la Découverte, impr. 2000, 2000, p. 51

<sup>38</sup> Maurizio GRIBAUDI et Alain BLUM, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales*, vol. 45, n° 6, 1990, pp. 1365-1402.

## Spatialiser les données

L'ambition de ce travail qui s'appuie sur l'analyse croisée de la morphologie sociale et spatiale d'un petit secteur de Paris nécessite de placer dans l'espace les données obtenues dans les documents d'archives. Pour ancrer spatialement les données, un Système d'Information Géographique (SIG) a été développé<sup>39</sup>. Il a été possible de s'appuyer sur deux fonds de cartes parcellaires : le cadastre napoléonien révisé au milieu des années 1840 et le plan parcellaire municipal de Paris de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La dizaine de feuillets de ces deux ensembles ont d'abord été assemblés entre eux puis géoréférencés, c'est-à-dire que des coordonnées géographiques sont assignées à l'image, permettant ainsi de la replacer à quelques dizaines de mètres près sur un atlas numérique. Les cartes peuvent alors être vectorisées, chaque parcelle et chaque voie étant transformée en un polygone prêt à contenir des données. Ce travail minutieux est pourtant loin d'avoir été l'étape la plus complexe dans le développement du SIG, puisqu'il s'est agi dans un second temps de faire coïncider le plan avec les archives administratives. Si la spatialisation des fiches du cadastre pour la période charonnaise (1840 – 1859) a été plutôt aisée, le plan cadastral correspondant aux identifiants des fiches, il n'en a pas été de même pour les calepins des propriétés bâties. Effectivement, alors même que le quartier se construit en l'espace de quelques dizaines d'années, aucun support cartographique ne permet de connaître les transformations du parcellaire entre 1840 et 1890. De plus, le travail de connexion entre la source et ces plans cadastraux est d'autant plus difficile que les fiches des calepins sont classées par numéro d'adresse et non par parcelle, occasionnant là encore quelques décalages. En repartant du parcellaire de 1890, il a été possible de procéder rétrospectivement à une géolocalisation des fiches, mais il a fallu travailler au cas par cas, par une lecture attentive de chaque description contenue dans les calepins et par une comparaison avec les plans du parcellaire. Heureusement, les agents du calepin avaient tout de même inséré dans leurs fiches l'information du numéro de parcelle des années 1840, permettant une sorte de contrôle de l'emplacement à partir du précédent parcellaire. Si la grande majorité des fiches ont pu être replacées de manière certaine dans l'espace, un certain nombre de polygones ont dû être réagencés afin de prendre en compte des remembrements ou des divisions parcellaires. Cela a permis de faire apparaître sur un seul outil cartographique chacune des informations comprises dans les calepins, du nombre d'ébénistes par adresse à la moyenne des valeurs locatives. Le SIG a donc représenté un outil heuristique permettant de tester un nombre incalculable de requêtes, produisant des statistiques et des cartes qui ont nourri la réflexion, plus encore que la simple production de cartes.

Cependant, le SIG reste tributaire de l'organisation de la source et du support cartographique. Ainsi, les dynamiques internes à la parcelle que l'on pouvait percevoir à la lecture des calepins se trouvaient invisibilisées par le système d'information. Les descriptions précises du bâti qui

---

<sup>39</sup> Hélène NOIZET, Boris BOVE et Laurent COSTA, *Paris de parcelles en pixels : analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*, Saint Denis, France, Presses universitaires de Vincennes, 2013, 343 p.

Virginie CAPIZZI, « Les recompositions foncières dans une commune coupée par les fortifications de Paris », *Histoire & mesure*, XIX, 3/4, 2 Décembre 2004, pp. 243-270.



semblaient témoigner d'une diversité des morphologies architecturales suscitaient de nombreuses interrogations sur leur poids dans les façons d'investir l'immeuble. Pour compléter l'analyse cartographique, chaque immeuble du quartier a été modélisé en trois dimensions, avec l'aide d'un collègue architecte, Pol-Alain Nedelec. Chaque fiche du calepin a donc été reprise, relue avec attention, confrontée à la réalité du terrain décrit dans le parcellaire de 1890 et dessinée en volume. À partir de différents calques, il a été possible de retranscrire la dimension temporelle de la construction, en mettant en avant les ajouts du bâti année après année (surélévation d'étages, nouveaux immeubles, nouvelles adresses et plus rarement destruction). Non seulement cette modélisation permet une appréhension de l'espace du quartier sans pareille, mais elle a aussi permis d'élaborer de nouvelles formes de catégorisation du bâti en fonction de sa morphologie et d'en étudier les conséquences sur les formes sociales.

### **Entre intégration et marginalisation, déclinaison d'une périphérie**

Ce dispositif de recherche a permis d'aborder les nombreuses dimensions de la fabrique d'un morceau de ville tant d'un point de vue social qu'urbain et d'en interroger ses modalités. Le modèle de la ville concentrique tend à présenter la fabrique urbaine d'une agglomération comme la conquête des périphéries par le centre. Les secteurs nouvellement construits muteraient progressivement de la campagne à la ville, les ruptures avec la ville centre s'estompant peu à peu. L'intégration urbaine, comprise comme une mise aux normes de l'urbanité (voirie, réseaux et constructions), irait de pair avec une intégration sociale produisant du lien entre les populations du centre et de la périphérie et donnant à ces dernières un accès aux ressources du pôle de centralité. L'analyse articulée de l'urbanité et de la cidadinité du quartier de la Réunion sur une centaine d'années entend réexaminer ce postulat, montrant de possibles dissociations entre les processus d'intégration urbaine et sociale dans un contexte d'expansion métropolitaine.

Dans ce but, l'étude de la fabrique et des recompositions de la cidadinité et de l'urbanité du quartier de la Réunion se déploie au travers de six chapitres dont les scansions chronologiques s'imbriquent.

D'abord, le chapitre 1 s'intéresse à la genèse et à la conception de l'opération urbaine qui donne le coup d'envoi de l'urbanisation du quartier de la Réunion, la replaçant dans le contexte des politiques publiques d'aménagement de Charonne menées des années 1830 jusqu'en 1860, date à laquelle la commune est annexée à la capitale<sup>40</sup>. Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'agglomération parisienne connaît une période d'intense transformation urbaine de part et

---

<sup>40</sup> Nathalie MONTEL, « Chronique d'une mort non annoncée. L'annexion par Paris de sa banlieue en 1860 », *recherches contemporaines*, vol. 6, 2001, pp. 217-254.

Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « L'« annexion » vue de l'Est parisien : inquiétudes, espérances et insatisfactions... », in Florence BOURILLON et Annie FOURCAUT (eds.), *Agrandir Paris (1860-1970)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire contemporaine », 2016, pp. 129-145.

d'autre de l'enceinte des fermiers généraux<sup>41</sup>. Le vieux centre de Paris, en particulier les quartiers artisanaux, se densifie<sup>42</sup>, tandis que les communes suburbaines commencent à s'urbaniser le long des axes menant à Paris<sup>43</sup>. Les fortifications militaires, érigées entre 1840 et 1845 redéfinissent ensuite les territoires de ces dernières<sup>44</sup>, les propulsant définitivement dans le giron parisien, au sein d'un « entre-deux-murs<sup>45</sup> », surnommé la Petite Banlieue qui contraint fortement les politiques urbaines de ces communes.

Le second chapitre porte sur la mue du secteur, le passage de la campagne à la ville, impulsée par l'ouverture des nouvelles rues et de la place de la Réunion à la fin des années 1840, et ce jusqu'à la fin des années 1870, enjambant la césure classique de 1860 qui s'avère peu opérante quant à l'analyse des comportements des premiers bâtisseurs du quartier. Le quartier commence à se constituer sous l'action de certains cultivateurs locaux et surtout d'une multitude de petits artisans venus du proche faubourg Saint-Antoine. La fabrique du tissu urbain dépend largement du profil des nouveaux propriétaires, et de leurs stratégies d'investissement, mais se trouve aussi contrainte par l'état de la voirie, la forme initiale du parcellaire ou encore les besoins des usagers. Le nouveau quartier se bâtit ainsi progressivement et produit un paysage à l'urbanité contrastée, en somme une ville inachevée.

Le chapitre 3 revient ensuite sur les façons d'habiter et de pratiquer ce nouvel espace urbain. La population composée de nombreux artisans, en particulier d'ébénistes, principalement venus du faubourg Saint-Antoine entreprennent d'importer leurs citadinités faubouriennes dans leur nouvel environnement urbain. Cette tentative de répliquer les modes de production et l'organisation sociale du centre de Paris se heurte à l'infra-urbanité du quartier, et à son caractère plus diffus. Les nouveaux habitants en viennent ainsi à adapter leurs modes de sociabilité et à fonder une citadinité en adéquation avec ces quartiers périphériques.

Le chapitre 4 revient ensuite sur les politiques publiques d'aménagement du secteur après l'annexion et ce jusqu'à la fin du siècle. En cette seconde moitié du XIXe siècle, le défi des autorités de la capitale est de parvenir à intégrer d'un point de vue urbain les territoires nouvellement parisiens. Cette partie s'intéresse ainsi à la gestion ordinaire d'un secteur périphérique par l'administration parisienne, loin des grandes réalisations urbaines des percées haussmanniennes. Ici, il s'agit de petites opérations (pavage, alignement et quelques ouvertures de petites rues) qui sont avant tout le fruit de mobilisations et de négociations constantes entre l'administration et la population qui milite activement pour une mise à niveau du quartier.

Le chapitre 5 marque un pas de côté, en prenant comme objet d'investigation non plus le quartier ou sa population en tant que telle, mais une génération d'hommes ayant grandi dans le quartier

---

<sup>41</sup> Karen BOWIE (ed.), *La modernité avant Haussmann: formes de l'espace urbain à Paris : 1801-1853* ; Paris, France, Éditions Recherches, 2001, 407 p.

Florence BOURILLON, « Changer la ville. la question urbaine au milieu du 19e siècle », *Vingtème Siècle. Revue d'histoire*, vol. 64, n° 1, 1999, pp. 11-23.

<sup>42</sup> Maurizio GRIBAUDI, *Paris ville ouvrière: une histoire occultée, 1789-1848*, Paris, France, La Découverte, 2014, 444 p.

<sup>43</sup> BERNARD ROULEAU, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris*, op. cit.

<sup>44</sup> Frédéric MORET, « Définir la ville par ses marges », *Histoire urbaine*, n° 24, n° 1, 6 Juillet 2009, pp. 97-118.

<sup>45</sup> Virginie Capizzi, « Le mur en trop : Les fortifications ou la redéfinition d'une « petite banlieue » en discordance », in Florence BOURILLON et Annie FOURCAUT (eds.), *Agrandir Paris, 1860-1970*, op. cit.

dans les années 1890. En suivant leurs trajectoires au sein d'un Grand Paris en formation<sup>46</sup>, il a été possible de replacer le quartier dans des dynamiques résidentielles à l'échelle métropolitaine, montrant l'attrait de la Banlieue au début du XX<sup>e</sup> siècle sur les enfants de la Réunion.

Enfin, le chapitre 6 s'intéresse aux reconfigurations de la citoyenneté induites par la fin du modèle artisanal faubourien supplanté par l'industrie moderne, et par les phénomènes de métropolisation du Grand Paris. Les habitants de la Réunion et de Charonne ne se considèrent alors plus vraiment comme parisiens, mais plutôt comme appartenant aux mondes ouvriers de banlieue.

L'étude du quartier s'achève à la fin des années 1930, 70 ans après son intégration à Paris et à la veille de la seconde guerre mondiale, qui marque une rupture forte quant au traitement des secteurs urbains périphériques. L'enjeu de la reconstruction<sup>47</sup>, la nouvelle crise du logement<sup>48</sup> qui s'ensuit, puis les questions des rénovations et réhabilitation des quartiers anciens<sup>49</sup> éclipsent les phénomènes jusque-là étudiés. Un épilogue retrace toutefois rapidement ces divers moments et évoque le poids de l'histoire de la constitution du secteur dans leurs déploiements.

---

<sup>46</sup> Alain FAURE, *Les premiers banlieusards*, *op. cit.*

Florence BOURILLON et Annie FOURCAUT (eds.), *Agrandir Paris, 1860-1970*, *op. cit.*

Marie-Hélène BACQUE, Emmanuel BELLANGER et Henri REY, *Banlieues populaires*, *op. cit.*

<sup>47</sup> Danièle VOLDMAN, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954: histoire d'une politique*, Paris etc., France, Canada, l'Harmattan, 1997, 487; 12 p.

<sup>48</sup> Annie FOURCAUT et Danièle VOLDMAN, « Penser les crises du logement en Europe au XX<sup>e</sup> siècle », *Le Mouvement Social*, n° 245, n° 4, 26 Novembre 2013, pp. 3-15.

<sup>49</sup> Isabelle BACKOUCHE, *Paris transformé: le Marais, 1900-1980*, Grane, France, Créaphis éditions, 2019, 438 p.



**CHAPITRE 1.**  
**DE LA CAMPAGNE A LA PETITE BANLIEUE**  
**(1830 – 1860)**

Le 24 octobre 1776, Jean-Jacques Rousseau fait la malheureuse rencontre d'un « gros chien danois » qui le fait tomber à la renverse, et manque de le tuer. Le philosophe se promenait alors paisiblement dans les environs de Paris, comme à son habitude. Son périple avait commencé par la rue du Chemin-Vert, dans l'actuel XI<sup>e</sup> arrondissement, et il était sorti de la capitale par la barrière de Ménilmontant :

« Je gagnai les hauteurs de Ménilmontant, et de là prenant les sentiers à travers les vignes et les prairies, je traversai jusqu'à Charonne le riant paysage qui sépare ces deux villages. [...] Depuis quelques jours on avait achevé la vendange ; les promeneurs de la ville s'étaient déjà retirés ; les paysans aussi quittaient les champs jusqu'aux travaux d'hiver<sup>1</sup>. »

Le « paysage riant », parfaitement bucolique, dont la promenade est pour Rousseau l'occasion de partir à la recherche de plantes à étudier, représente surtout un cadre propice à ses « rêveries », loin du Charonne industriel et faubourien de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le village, peu avant la Révolution, compte, en effet, à peine plus de 600 habitants, rassemblés dans le hameau autour de l'église, quelques guinguettes aux portes de Paris où viennent s'égayer les ouvriers habitant de l'autre côté de la barrière de l'octroi, et surtout des terrains maraichers et des vignes à perte de vue. De la fin des années 1770 à la décennie 1840, tout change : les routes menant à Paris se transforment en faubourgs, le nombre d'habitants explose et cette campagne si bucolique prend la forme d'une commune de « Petite Banlieue », ensuite annexée à la capitale en 1860. En l'espace d'un demi-siècle seulement, on bascule d'un modèle rural aux pratiques paysannes qui pouvait apparaître comme immuable à un schéma urbain.

Cette mutation profonde est l'objet de ce premier chapitre : de campagne, Charonne devient Banlieue. A partir des années 1830, la municipalité se doit donc de gérer au jour le jour ces transformations, en basculant d'une gestion d'une commune rurale à l'administration d'un ensemble urbain disparate. Cette bascule s'est cristallisée autour des questions de qualité de la voirie, du maintien de l'ordre ainsi que de la place des infrastructures et des services publics. A partir des années 1820, Charonne cherche constamment à répondre à ces nouveaux enjeux, tout en jonglant avec les impératifs budgétaires, les rapports à son administration de tutelle – la préfecture de la Seine – et les intérêts particuliers des propriétaires terriens. L'opération urbaine de la Réunion prend place dans ce contexte et semble avoir pour ambition d'apporter la réponse finale à l'ensemble des dysfonctionnements de la commune.

Comment l'équipe municipale, appuyé par la préfecture, aboutit-elle à cette opération urbaine d'envergure, élément déclencheur de la création de ce nouveau quartier ? Il s'agit, dans ce chapitre, d'analyser les tenants et aboutissants de cette nouvelle politique d'aménagement d'un territoire alors en pleine mutation économique et démographique. Charonne n'est pas une exception parmi les communes de « Petite Banlieue » ; toutes subissent ces mêmes phénomènes d'urbanisation et nombre d'entre elles entreprennent des opérations du même type avec pour

---

<sup>1</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU, *Rêveries du promeneur solitaire*, Livres de poche, 2001 (1<sup>er</sup> éditions 1782), Paris, p. 13

objectifs des transformations similaires<sup>2</sup>. Les contemporains<sup>3</sup> et les historiens<sup>4</sup> se sont souvent contentés de considérer ces communes comme dépassées par l'afflux soudain d'une nouvelle population, avec des élites municipales incapables de gérer leurs villages devenus Banlieues. Une impuissance qui conduirait naturellement au rattachement en 1860 de ces territoires à Paris, incapables de s'administrer eux-mêmes<sup>5</sup>. Les archives ne donnent accès qu'à des reconstitutions parcellaires de délibérations du conseil municipal<sup>6</sup> et qui conduisent, à mon sens, à minorer leurs actions. En reprenant et décortiquant les quelques traces qui subsistent, il a été possible de s'intéresser à certaines opérations de la municipalité et d'en comprendre les objectifs et les limites. A partir de ces documents, émerge un autre portrait d'une commune annexée de la Petite Banlieue, plus nuancé, où l'on comprend que, pendant près de 40 ans, les maires et conseillers s'emploient à s'adapter à la nouvelle situation de leur commune. Ils modernisent la voirie, éclairent les faubourgs, développent les entrées financières, et envisagent de vastes opérations urbaines pour réorganiser le territoire, tout en se confrontant à des difficultés sérieuses face à un déficit croissant, et des administrations de tutelle réticentes.

---

<sup>2</sup> Xavier MALVERTI, Aleth PICARD, « La voie publique annexe les faubourgs », in Jacques LUCAN, *Paris des faubourgs: formation, transformation...*, Paris, Picard : Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2005, p. 136

<sup>3</sup> Ces communes étaient présentées par Haussmann comme « des agglomérations indépendantes, véritables parasites qui vivent de la vie des villes sans en supporter les charges, qui dépeuplent certains quartiers voisins ou qui frappent d'impuissance leur essor ». Préfecture du département de la Seine, *Commission des circonscriptions administratives*, Paris, Charles de Mourgues frères, décembre 1857, p. 81

<sup>4</sup> Dans *l'Histoire de la France urbaine*, synthèse de référence des années 1980, la seconde partie sur la production de la ville, rédigée par Marcel Roncayolo, évoque ainsi une croissance urbaine réalisée dans une « clandestinité tolérée » et « une municipalité débordée par son « terroir » ou peu consciente de ses devoirs. » Maurice AGULHON, Françoise CHOAY et Maurice CRUBELLIER, *Histoire de la France urbaine*, Paris, Seuil, 1983, p.120.

<sup>5</sup> Nathalie MONTEL, « Chronique d'une mort non annoncée. L'annexion par Paris de sa banlieue en 1860 », *recherches contemporaines*, vol. 6, 2001, pp. 217-254.

<sup>6</sup> AP Vquater 34 et 35

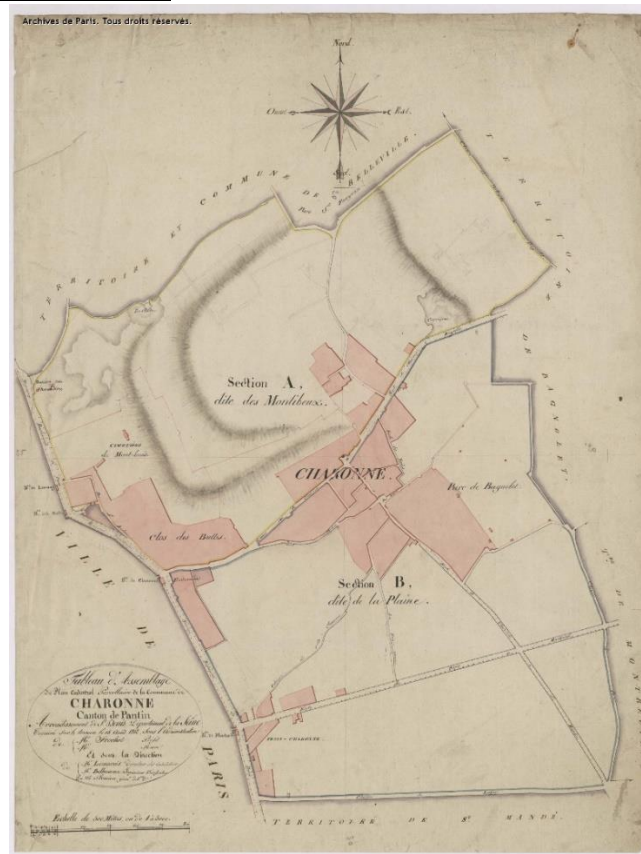
# 1. Charonne, un village devenu banlieue

## 1.1 La situation de Charonne

### Le village de Charonne

Quelques décennies après le passage de Rousseau, la morphologie de la commune de Charonne a bien évolué et s'avère tout à fait représentative des périphéries parisiennes dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle. Deux axes principaux traversent Charonne de part en part, et relient Paris à Bagnolet et à Montreuil. Au nord de la commune, se trouvent deux autres portes conduisant à Paris : la barrière de Launay, et une dernière qui donne sur le chemin des Amandiers, marquant la frontière avec Belleville.

Figure 1. Plan de Charonne en 1812



Ce plan est tiré du cadastre napoléonien<sup>7</sup> dont les relevés sur le terrain sont achevés en 1812. Il permet de mieux comprendre la situation topographique et met bien en avant le relief au nord de la commune. On constate d'ailleurs que l'ancêtre du cimetière du Père Lachaise, le cimetière du Mont Louis apparait pour la première fois sur une carte.

<sup>7</sup> Cadastre napoléonien des communes annexées (1808-1825). AP D6P2/8/1/1



A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le territoire municipal de Charonne, situé au nord-est de Paris, est principalement composé d'un noyau villageois, surnommé le « Grand Charonne ». Autour de l'église Saint-Germain de Charonne, vivent, au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, 600 habitants seulement<sup>8</sup>, pour la plupart des cultivateurs et des propriétaires terriens. Aux deux portes de Paris, les lieux-dits du Petit Charonne (sur l'actuelle rue d'Avron) et de Fontarabie (actuelle rue de Bagnolet) accueillent déjà quelques constructions, prémices des faubourgs du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette topographie est représentative de la situation des communes de la petite banlieue. Toutes ces agglomérations sont déjà fortement liées à la capitale<sup>9</sup> : d'abord, en tant que pourvoyeuses de ressources, en particulier alimentaires (agriculture céréalière au nord de Paris, maraîchage et vignobles à l'est de la capitale), ainsi que comme réservoirs de matières premières avec leurs nombreuses carrières<sup>10</sup> (pierres, moellons, plâtre, briques...) mais aussi comme véritable décharge de l'agglomération parisienne. En 1790, les habitants de Charonne se plaignent ainsi de « la décharge de boues et immondices du faubourg Saint-Antoine, sur la route de Montreuil, de tous temps préjudiciable aux marchands de vin de cet endroit<sup>11</sup> ».

D'autre part, ces terres deviennent des lieux privilégiés de villégiatures et de divertissements pour les citadins, avec notamment l'édification de maisons luxueuses pour de riches parisiens. A Charonne, on trouve ainsi la maison de Fouquier-Tinville<sup>12</sup>, fameux pourvoyeur de la guillotine, ainsi que celle de François d'Aix de la Chaise, dit Père Lachaise – vaste propriété qui se transformera, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, en un grand « cimetière de l'Est parisien<sup>13</sup> ». Les ouvriers parisiens y trouvent aussi leur compte avec la forte présence de guinguettes, lieux de détente et de consommation d'un alcool non soumis à l'octroi<sup>14</sup>.

Le village se situe sur un axe Nord-Est/Sud-Ouest [figure 1]. Le relief et l'installation de cette nécropole de l'Est parisien, à partir de 1804, tendent à isoler l'espace des Amandiers du reste de la commune et limitent les relations avec Belleville. Outre le boulevard qui longe le mur des Fermiers généraux, seul un petit chemin de terre relie Charonne à sa voisine. Sur cette première carte [Figure 1], il peut sembler que la commune est largement construite, mais, en réalité, le bâti, qui apparaît en rouge clair est largement surestimé. Il faut lire les précisions section par section du plan cadastral pour mieux saisir la véritable morphologie spatiale de Charonne [voir figure 2].

---

<sup>8</sup> Lucien LAMBEAU, *Charonne : histoire des communes annexées à Paris en 1859. Tome second*, Paris, France, E. Leroux, 1921, p. 268.

<sup>9</sup> Bernard ROULEAU, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris : histoire d'un espace urbain : XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Éd. du Seuil, 1985, 379 p.

<sup>10</sup> Les fameuses Carrières d'Amérique qui d'après la légende aurait servi à l'édification des buildings de New-York, celles de Gentilly ou Vaugirard. Voir à ce sujet Ania GUINI-SKLIAR, « Les carrières parisiennes aux frontières de la ville et de la campagne », *Histoire urbaine*, n° 8, n° 2, 2003, pp. 41-56.

<sup>11</sup> Lucien LAMBEAU, *Charonne, op. cit.*, p. 193.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 189

<sup>13</sup> Paul BAUER, *Deux siècles d'histoire au Père-Lachaise*, Versailles, France, Mémoire et documents, 2006, 867 p.

<sup>14</sup> L'octroi est une taxe indirecte perçue par les municipalités sur les marchandises qui entrent sur leur territoire.

Figure 2. Plan de la section B du cadastre napoléonien de Charonne en 1812



Ce plan cadastral<sup>15</sup> d'une partie de la section B englobe les deux axes forts de Charonne, son village, et un vaste espace agricole qui deviendra 40 ans plus tard le quartier de la Réunion. Il permet de remettre en perspective la carte précédente.

Sur ce plan de la section B [figure 2], la très faible densité du bâti apparaît nettement. Le vieux village s'organise uniquement autour de l'axe reliant Charonne à Saint-Mandé et les faubourgs demeurent très peu denses : celui de Fontarabie, situé au nord, sur l'actuelle rue de Bagnolet, ne comprend alors que 5 bâtisses ; au sud, le Petit Charonne, sur l'actuelle rue d'Avron, concentre certainement les premières guinguettes. L'axe Sud s'urbanise plus précocement que le faubourg de Fontarabie, du fait de son prolongement direct avec le faubourg-Saint-Antoine.

Tout autour, on retrouve un parcellaire particulièrement morcelé, typique d'une culture de la vigne, enserré par de très étroits chemins. Se distingue cependant le chemin de Madame (axe nord-est/sud-ouest), au lieu-dit des Orteaux, où le parcellaire se révèle très régulier. Sa réorganisation est la conséquence de l'ouverture de cette voie en 1720 par Françoise-Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans, dans le but de mieux relier Paris au château de Bagnolet, sans devoir passer par le village de Charonne. L'ouverture de cette voie est alors l'occasion de réorganiser le parcellaire, avec l'intention de récompenser les plus fidèles serviteurs de la famille en leur confiant un lopin de terre<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Cadastre napoléonien des communes annexées (1808-1825) de Charonne, Section B dite de la Plaine. AP D6P2/8/1/6

<sup>16</sup> Jacques HILLAIRET, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, Paris, France, les Ed. de Minuit, 1997, 743 + 733 p.

Figure 3. Plan de la section A du cadastre napoléonien de Charonne en 1812



Le plan de la section A<sup>17</sup> montre les trois barrières situées plus au Nord. Au Nord se trouve la limite avec la commune de Belleville. Le cimetière du Mont-Louis, créé en 1804 sur les terrains du « Père Lachaise », tient une place importante à Charonne et ne cessera de s'agrandir vers l'Est.

Au nord de la commune, seul un petit noyau faubourien, composé d'une vingtaine de constructions, s'est développé au pied du cimetière du Mont-Louis, au niveau de la porte de l'Aunay. Ici s'installent aussi quelques guinguettes, mais surtout les premières fabriques de couronnes mortuaires, une petite industrie qui se répandra ensuite dans l'ensemble du secteur, au fur et à mesure que le cimetière s'agrandira tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Aux Amandiers et à la porte de Charonne, pratiquement aucun bâti n'a encore vu le jour.

En 1815, le territoire demeure donc rural, et les habitants se concentrent avant tout dans le village ancien, vivant ainsi probablement dans un paysage proche de celui que fréquentait Rousseau quarante années auparavant.

### Une explosion démographique

Les deux faubourgs charonnais se développent tout au long de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et prennent réellement leur essor à partir de la décennie 1820. Ils se fondent autour des

<sup>17</sup> Cadastre napoléonien des communes annexées (1808-1825) de Charonne, Section A dite des Montbeux. AP D6P2/8/1/4

<sup>18</sup> Lionel LONGUEVILLE, *Si le quartier de la Réunion m'était conté*, op. cit.

guinguettes apparues dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Vers 1780, Lucien Lambeau relevait déjà près de 70<sup>19</sup> débits de boissons installés aux deux portes de Paris : 70 pour 600 habitants ! Ce nombre s'envole dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle et en 1844, un ancien conseiller municipal de Charonne décrit par ces mots, la place prise par les guinguettes sur le territoire de la municipalité

« Charonne en 1844 – La route de Montreuil était fréquentée par les gens de la culture et les entrepreneurs des boues de Paris. Depuis les barrières aux fortifications, il existait premièrement la rue des Haies, sans être pavée, tortueuse et non éclairée, conduisant au Grand Charonne par la rue Courat et la rue Saint-Germain ; on trouvait beaucoup d'habitations de cultivateurs pour vendre le vin de leur récolte, écrivant eux-mêmes sur leurs portes : ici on fait sa cuisine soi-même. Avec ce procédé ils avaient l'avantage le dimanche, de recevoir les honnêtes travailleurs à qui la vie des barrières ne convenait pas ; désirant se trouver le lendemain à leur travail, ils fuyaient la fréquentation des bals déjà décollétés à cette époque. Il faut dire que le Grand Charonne se trouvait mieux fréquenté que le Petit Charonne. Si, dans la promenade, on suivait la route de Montreuil, il n'y avait que quelques maisons de loin en loin, on arrivait par cette route mal pavée, plantée de mauvais arbres, entre lesquels il existait des cuvettes où les consommateurs de la barrière de Montreuil se reposaient le lundi, n'ayant plus argent ni même de crédit. Il faut songer que les meilleures maisons de la barrière de Montreuil vendaient un très fort beafteck pour 20 centimes ; je vois encore le petit guichet par où on servait le client, mais il fallait les 20 centimes avant que le plat ne paraisse. Il est heureux de pouvoir dire que la Société a gagné, ces choses hideuses ont disparu<sup>20</sup>. »

Des « bals décollétés » des barrières aux petits débits pour « honnêtes travailleurs » dans le village, tout Charonne est tourné vers le commerce du vin, et on devine l'afflux énorme de Parisiens dans la commune le dimanche et la Saint Lundi<sup>21</sup>. Cette situation n'est pas propre à Charonne et l'image de la guinguette est fortement associée à l'ensemble de la Petite Banlieue. Jaillot décrit ainsi la formation de ces espaces périphériques :

« Les courtilles étaient des jardins champêtres ou des vergers environnés de hayes, où nos ancêtres allaient prendre l'air : on n'y bâtit d'abord que de simples hangars pour se mettre à couvert ; ensuite des maisonnettes, qu'on a depuis agrandies, et qui forment aujourd'hui des guinguettes. On nomme ainsi les cabarets des faubourgs de Paris et des villages voisins, où le peuple se rend les dimanches et les fêtes. Ce mot vient apparemment de ce qu'on ne vend dans ces cabarets que de méchant petit vin vert que l'on appelle guinguet, et qu'est celui qu'on recueille aux environs de Paris »<sup>22</sup>

Il présente ainsi l'urbanisation et l'accroissement démographique dans les communes périphériques par l'installation de ces espaces de plaisance, et, de cette façon, schématise la constitution des faubourgs parisiens de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, où un simple jardin finit par accueillir un hangar qui se transforme ensuite en maisonnette. Charonne n'échappe pas à ce

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 34

<sup>20</sup> Archives de Paris, Fonds Lazare, t. LXXIV, p.459

<sup>21</sup> Robert BECK, « Apogée et déclin de la Saint Lundi dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 29, 1 Décembre 2004, pp. 153-171.

<sup>22</sup> JAILLOT, *Recherches sur Paris*, 1775, p.43. Jean-Baptiste-Michel Renou de Chauvigné dit Jaillot, cartographe du XVIII<sup>e</sup> siècle, produit cet ouvrage qui décrit la capitale et ses faubourgs afin d'accompagner son plan de Paris et ses environs

processus, et l'expansion des faubourgs, en particulier du Petit Charonne, se cristallise à partir de ces 70 guinguettes.

A partir des années 1820, les communes situées hors des limites administratives de la capitale se peuplent<sup>23</sup>. Non pas que Paris soit intégralement bâtie et déborde de ses limites, nombre de terrains restent non construits, en particulier dans l'ancien VIII<sup>e</sup> arrondissement (actuel XI<sup>e</sup>), attendant Charonne<sup>24</sup>, mais les prix attractifs du foncier et la faiblesse de l'octroi attirent des petits propriétaires et des petits industriels et les poussent à investir ces espaces périphériques. Les travaux de construction de l'enceinte militaire, puis ceux de la petite ceinture contribuent ensuite largement à ce mouvement de population. Le conseil municipal de Charonne en 1854 évoque ainsi les conséquences de l'ouverture d'une gare de la petite ceinture<sup>25</sup> qui « a attiré beaucoup d'ouvriers étrangers malheureux, dont une grande partie continue d'habiter la commune<sup>26</sup>».

Tous les villages environnants Paris sont concernés par ce net accroissement démographique. A titre de comparaison, la population de La Villette est multipliée par 15 en 35 ans seulement, passant de 1 800 habitants en 1821 à 30 287 en 1856<sup>27</sup>. Même évolution pour Charonne : de 800 habitants en 1826, on passe, d'après les recensements, à 1694 résidents en 1829. Ce chiffre continue à progresser pour atteindre près de 6 000 individus en 1849, et plus de 12 000 en 1856. Il convient cependant de relativiser ces chiffres émanant de diverses sources rassemblées par Lucien Lambeau<sup>28</sup>, principalement les Recensements de Banlieue, car d'autres sources donnent des chiffres diamétralement opposés : le budget de la commune en 1855 s'en tient à un effectif de 6 757 en 1855... contre une évaluation de 16 000 dans un rapport d'enquête au moment de l'annexion, en 1860<sup>29</sup>.

Si les écarts sont importants selon les sources, la croissance est vertigineuse (au moins un à dix en seulement 30 ans) et cette nouvelle population s'installe principalement au sein des nouveaux faubourgs. De simples lieux de divertissement avec ses nombreuses guinguettes, ces espaces sont transformés en une véritable Banlieue parisienne. Cette explosion démographique engendre, pour Charonne, des défis nouveaux et inattendus et conduit à des dysfonctionnements importants... la crise urbaine atteint la Banlieue<sup>30</sup>.

---

<sup>23</sup> Bernard MARCHAND, *Paris, histoire d'une ville : XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1993, 440 p.

<sup>24</sup> Pierre PINON et Aurélie BOISSIERE, *Atlas historique des rues de Paris: chemins de faubourg, voies de lotissement, grandes percées : la formation des rues de l'Antiquité à nos jours*, Paris, France, Parigramme, 2016, 158 p.

<sup>25</sup> La ligne de la Petite Ceinture de Paris est une ligne de chemin de fer faisant le tour de Paris. Ouverte entre 1852 et 1869, elle est d'abord dévolue au trafic de marchandises, avant d'accueillir des passagers. Délaissée suite à l'ouverture du métro, elle est fermée au trafic de voyageur en 1934, tandis que le trafic de marchandises cesse au début des années 1990. Jacques REDA, Marc SORIANO, Pierre PITROU et Bernard TARDIEN, *Le chemin de fer de petite ceinture de Paris 1851-1981*, Périgueux, France, P. Fanlac, 1982, 127 p.

<sup>26</sup> Cité par Lucien LAMBEAU, *Charonne, op. cit.*, Archives de la Seine. Registre n°2 des délibérations du Conseil municipal de Charonne, 16 novembre 1854

<sup>27</sup> Les chiffres de la démographie de ces communes ont été extraits de la base de données Cassini de l'EHESS. <http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>, consultation le 15/10/2019

<sup>28</sup> Lucien LAMBEAU, *Charonne*, T. 2 *op. cit.*, p. 269

<sup>29</sup> Voir Annexe 1.3 sur l'état des dettes de la commune présentée lors de l'enquête sur l'annexion

<sup>30</sup> Florence BOURILLON, « Changer la ville. la question urbaine au milieu du 19e siècle », *op. cit.*

En premier lieu, la structure spatiale de la commune de Charonne se trouve ainsi complètement bouleversée par cet afflux massif. D'abord, le vieux village ne représente plus qu'une minorité de la population et se trouve relégué au statut de simple composante de Charonne [Figure 4]. Au contraire, les faubourgs prennent une importance majeure, en se développant par à-coups, s'étendant le long des voies situées au plus près des portes de Paris, et formant donc un ensemble urbain dense aux barrières de Charonne et de Montreuil, qui s'étiolé à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. Sur les grands espaces qui n'accueillaient autrefois que quelques guinguettes se concentre désormais un nouvel habitat faubourien classique, sous forme de petits immeubles ou de maisons individuelles. A Charonne, les constructions se concentrent sur l'axe sud, l'actuelle rue d'Avron, situé dans le prolongement de la rue de Montreuil qui conduit à la rue du Faubourg-Saint-Antoine et à la place de la Bastille. Au nord, le développement du faubourg est notable mais moins rapide que dans le sud de la commune. On notera aussi, le développement soudain du faubourg de la rue des Amandiers, en lien avec la croissance accélérée de Belleville [voir figure 4].

L'irruption de la ville dans le territoire charonnais prend place sur les axes structurant de la commune, au plus près des portes parisiennes. De fait, Charonne se voit ainsi écartelé entre les quatre différentes barrières, elles-mêmes bien éloignées du village historique. Ces différentes entités sont de plus particulièrement mal reliées entre elles et forment un territoire tout à fait incohérent. Cette division de l'espace se trouve encore aggravée par les décisions de la Préfecture d'agrandir le cimetière du Père Lachaise entre 1830 et 1846.

Figure 4. Tableau d'assemblage de toutes les sections du plan cadastral de 1846



Ce plan témoigne du développement très rapide des faubourgs de Charonne. Le village ne s'est que très peu agrandi, au contraire sur les axes conduisant à Paris, de très nombreuses constructions se sont élevées, en particulier au niveau du Petit Charonne. Les sections E et D correspondent à l'emprise du futur quartier de la Réunion.

## 1.2. L'action municipale de Charonne

Il est difficile de mesurer l'action des municipalités des communes annexées tant les sources s'avèrent disparates. La très grande majorité de ces archives communales a, en effet, brûlé lors de l'incendie de l'Hôtel de ville en 1871 et les documents aujourd'hui conservés aux Archives de Paris sont en réalité le résultat d'une tentative de reconstitution de la fin du XIXe siècle, sur le modèle de ce qui avait été fait pour l'Etat civil. Finalement seules les communes de Belleville et de Montmartre ont vu leurs archives être reconstituées de manière satisfaisante. Dans le cas de Charonne et des autres municipalités, les documents sont rares et, surtout, sont le fruit d'une sélection et d'un travail difficilement lisibles pour l'historien. Deux cartons sont tout de même conservés et donnent accès à certaines reconstitutions de délibérations de conseils municipaux et quelques budgets permettant d'ébaucher une première analyse de l'action municipale de la commune.

### **Le fonctionnement d'une commune de Banlieue sous la monarchie de Juillet**

Les maires sont désignés par le pouvoir central : le roi pour les grandes villes et les préfets pour les communes de moins de 3000 habitants. En revanche, l'élection des conseillers municipaux, à partir de 1831, marque un véritable tournant démocratique. Pour Maurice Agulhon, « c'est la réapparition légale, après 30 ans d'éclipse, de la politique au village, ou de sa possibilité<sup>31</sup> ». La réforme<sup>32</sup> permet, dans les plus petits villages, le développement d'une véritable vie démocratique, qui s'affaiblit à mesure que la population s'accroît<sup>33</sup>. Dans le cas de Charonne, et suite à l'explosion démographique, le socle des électeurs s'amenuise proportionnellement et les nouveaux habitants obtiennent très rarement le privilège de devenir électeur, faute de revenus suffisants. L'assemblée des électeurs communaux est donc composée quasi-exclusivement des principaux propriétaires terriens, issus des vieilles familles charonnaises, ancrés de longue date sur le territoire. L'action politique de la municipalité est donc dirigée, très majoritairement, par les propriétaires habitant le noyau villageois. Les choix politiques, en particulier les décisions fiscales ou les opérations de voirie, doivent être lus à l'aune des intérêts fonciers de ceux-ci. Le

---

<sup>31</sup> Maurice AGULHON, Gabriel DESERT, Robert SPECKLIN, Georges DUBY et Armand WALLON, *Histoire de la France rurale : de 1789 à 1914*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1992, 560 p. p. 144

<sup>32</sup> Christine GUIONNET, « Élections et apprentissage de la politique. Les élections municipales sous la Monarchie de Juillet », *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 4, 1996, pp. 555-579.

<sup>33</sup> Les conseillers municipaux sont élus par une assemblée des électeurs communaux qui comprend les contribuables les plus imposés qui représentent 10 % de la population dans les communes de moins de 1 000 habitants, 5 % dans les communes de 1 000 à 5 000 habitants, 4 % dans les communes de 5 000 à 15 000 habitants et 3 % au-delà. Au total, sur une population totale de 32,6 millions d'habitants en 1831, les électeurs communaux sont 2 à 3 millions, dix fois plus nombreux que les électeurs des députés. Dans les petites communes rurales, on atteint un quasi suffrage universel masculin.



maire, issu de ces conseillers mais désigné par la préfecture demeure donc le relais local du pouvoir central mais celui-ci doit composer avec les dynamiques du conseil municipal.

### **L'octroi comme instrument de politiques urbaines**

Les communes périphériques sont souvent décrites comme subissant le flux de nouvelles populations qui s'installent sur leurs territoires, et particulièrement passives face à ce phénomène par manque de moyens, et par incompetence ; les conseils municipaux de « villageois » se trouvant dans l'incapacité de gérer cette situation de nouvelle modernité urbaine. Gérard Jacquemet dans son étude de référence sur Belleville ne consacre ainsi que deux courtes pages à « l'action des autorités » où il décrit avant tout la municipalité comme une auxiliaire des lotisseurs et des promoteurs privés<sup>34</sup>. Pourtant, le Conseil municipal de Charonne semble avoir parfaitement conscience des transformations en cours et décide de s'emparer de ces nouveaux enjeux sans les percevoir de manière négative. Au contraire, il semble pousser dans le sens d'une modernisation du territoire et d'une accélération de l'urbanisation. Dès 1827, c'est-à-dire au moment même du début de l'installation des premiers ouvriers parisiens, les élus débattent de la mise en place d'un octroi municipal. Cette décision découle d'un constat sans appel : les revenus de la commune sont de 992 francs, alors que les besoins estimés atteignent la somme de 9 000 francs. Cette estimation budgétaire recouvre nombre de travaux :

« La commune ne pouvant différer plus longtemps l'entreprise de travaux de première nécessité, tels que l'entretien des chemins vicinaux, la réparation urgente de l'église et de la maison Commune, le pavage de diverses rues, l'établissement de réverbères et autres dépenses [...] lesquelles sont toutes indispensables pour faire sortir la commune de la position dans laquelle elle est depuis longtemps, faute de revenus et par là donner la faculté de féconder le commerce qui a pris une grande extension depuis quelques années par le fait du nombre considérable de nouvelles constructions<sup>35</sup>. »

Loin d'être effrayé par le développement brutal de l'activité des faubourgs, la délibération laisse transparaître l'image d'édiles qui souhaitent « féconder » et accélérer cette nouvelle croissance économique et démographique, en s'appuyant sur une nouvelle politique fiscale visant à accroître les revenus de la commune. Le maire constate d'abord l'impossibilité pour la municipalité de solliciter un emprunt, puisqu'elle n'a aucune garantie à donner, mais il refuse une imposition extraordinaire qui reposerait sur les propriétaires fonciers – largement majoritaires dans la composition du Conseil municipal<sup>36</sup>. Dès lors, il n'a d'autre alternative que de privilégier la mise en place d'un octroi, qui représente la principale ressource pour les finances communales. La nouvelle taxe vise spécifiquement « les bouteilles et cercles de vin », considérée comme « l'impôt le plus léger, puisqu'il s'étendra plus particulièrement sur les étrangers », c'est-à-dire en majorité

---

<sup>34</sup> Gérard JACQUEMET, *Belleville au XIXe siècle*, op. cit. 64 - 66

<sup>35</sup> AP, Vquater 34, Délibérations 5 décembre 1827

<sup>36</sup> Voir Annexe 1.4. Liste des conseillers municipaux de 1812 à 1860

sur les Parisiens venus consommer du vin. Avec un prélèvement de 85 centimes par hectolitre, la mairie espère récupérer plus de 14 500 francs de rentrées fiscales sur la consommation de vin. En contrepartie, la municipalité prend le risque d'atténuer les avantages comparatifs qui ont conduit à l'installation des guinguettes, qui cherchaient justement à échapper à l'octroi parisien, même si celui proposé reste bien inférieur. Pour les élus, les marchands de vin en retireront tout de même des avantages non négligeables. Le 15 mai 1829, le Conseil municipal décide ainsi de l'installation de lanternes réparties sur les principaux axes de la commune :

« La commune étant située aux barrières de Paris, sa population et son commerce ont sensiblement augmenté depuis quelques années par suite de nouvelles constructions. Pour donner plus d'extension à son industrie et pour faciliter les communications pendant la nuit, il convient que les principales rues soient éclairées.

[...]

Considérant que les marchands de vin forment la branche la plus importante du commerce qui se fait dans la commune et que pour ce motif ils contribuent à la plus forte partie du produit de l'octroi municipal, il nous a paru de toute justice de leur faciliter les moyens d'augmenter le développement de leur industrie en adoptant la proposition de M. le maire qui est en outre une mesure d'utilité générale, tant dans l'intérêt des habitants que sous le rapport de la sûreté publique.<sup>37</sup> »

En contrepartie de l'octroi, la municipalité décide d'installer un premier éclairage public afin de favoriser les activités nocturnes. Trois arguments apparaissent dans la délibération : l'intérêt des habitants, la sûreté publique, mise à rude épreuve par les consommateurs des guinguettes, mais surtout une volonté de « faciliter » le développement du commerce de vin. La mise en place d'un éclairage urbain est relativement précoce à Charonne puisque l'installation de lanterne se déploie progressivement dans les communes périphériques entre 1830 et 1845<sup>38</sup>. A cela s'ajoute, lors de la même séance, la décision de faire construire un trottoir dans les rues de Paris (actuelle rue de Bagnolet) et de Fontarabie. Celles-ci sont « journallement et même nuitamment couvertes de voitures de toute espèces », et les piétons s'en trouvent incontestablement exposés à des accidents. Là encore, la délibération insiste sur les transports effectués dans la nuit, causés par la forte présence des débits de boisson.

Un an après l'instauration d'un octroi, la municipalité se trouve ainsi en capacité d'investir pour moderniser son territoire. Il semble donc qu'elle a su réagir au moment même de l'installation d'une nouvelle population et du développement du commerce du divertissement. Ce *boom* économique et démographique, le Conseil municipal ne semble pas le déplorer mais souhaite au contraire l'encadrer, voire même l'encourager grâce à ces mesures. Loin de l'image d'une municipalité débordée par ces transformations, ces délibérations laissent transparaître l'image d'un pouvoir qui affiche une certaine maîtrise de la situation. Mais qu'en est-il des réalisations effectives ? Il est impossible de connaître, faute de source, la mise en place réelle des décisions

---

<sup>37</sup> AP, Vquater 34, Délibérations du 15 mai 1829

<sup>38</sup> Simone DELATTRE, *Les Douze Heures noires: La nuit à Paris au XIXe siècle*, Albin Michel, 2014, 719 p. 196

du conseil municipal, et ce volontarisme politique affiché cache peut-être une réalité bien différente.

## Une gendarmerie pour Charonne

Le développement accéléré des guinguettes, et autres débits d'alcools, provoque aussi de sérieux problèmes d'ordre public. Les élus déplorent la multiplication de bagarres et de troubles divers dès les années 1830 :

« Le maire expose que la commune de Charonne étant située près des barrières de Paris, le nombre considérable de cabarets et de guinguettes établis depuis quelques années par suite de nouvelles constructions, ainsi que la carrière à plâtre et autres établissements y attirent une foule de gens de la dernière classe de la société d'où il résulte qu'il arrive journellement dans la commune des rixes et des débordements<sup>39</sup> »

Ces troubles ne peuvent être gérés convenablement, puisque la gendarmerie la plus proche se trouve « à près d'une lieue [...] et souvent les coupables ont pris la fuite avant leur arrivée sur les lieux d'où il résulte que de nombreux délits et crimes se commettent faute de pouvoir les prévenir en temps opportun<sup>40</sup> ».

En réalité, la municipalité n'a ni les pouvoirs politiques ni les moyens policiers d'assurer l'ordre et la sécurité sur son territoire et elle doit s'en remettre à son autorité de tutelle, la Préfecture de la Seine. Dès 1829, elle réclame l'installation d'une gendarmerie au cœur de Charonne, composée « au moins » d'un brigadier et de quatre gendarmes. La municipalité se propose d'accueillir celle-ci sur la route de Charonne à Bagnolet qui « pourra faire en même temps le service de Bagnolet ». Les évolutions récentes que connaissent les communes de Petite Banlieue les confrontent à des phénomènes de violence dus aux nombreux visiteurs noctambules. Aussi, cette demande témoigne d'un sentiment d'insécurité exacerbé de la part des « cultivateurs » du vieux village face à l'arrivée massive d'ouvriers et d'artisans parisiens. La question du maintien de l'ordre prend ainsi une place de plus en plus importante dans la gestion des communes suburbaines<sup>41</sup> et l'installation d'une gendarmerie devient une revendication essentielle de la municipalité auprès de la Préfecture. La preuve en est que la demande est réitérée en 1833, puis en 1836 où elle est enfin approuvée par le Conseil Général du Département, en particulier du fait de « la proximité du Faubourg-Saint-Antoine qui verse une partie de sa population à Charonne par 4 barrières différentes, celle des casernes de Vincennes qui amènent dans cette commune un grand nombre de soldats<sup>42</sup> ». Nouvel échec pourtant au final, puisque le 10 août 1843, le conseil municipal de

---

<sup>39</sup> AP, Vquater 34, délibérations du 15 mai 1829

<sup>40</sup> Ibid

<sup>41</sup> Jean-Louis Robert montre dans son étude sur Plaisance que la protection du commissaire de Vaugirard est cité par le maire comme un argument essentiel de bonne gestion municipale et lui permet de s'opposer à l'autonomie de Plaisance. Jean-Louis ROBERT, *Plaisance près Montparnasse : quartier parisien 1840-1985*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 2012, 2012, 626 p.

<sup>42</sup> Ibid, délibérations du 10 février 1836

Charonne se voit dans l'obligation de renouveler une demande de ce type et indique même que la situation s'est aggravée avec la construction des « fortifs » :

« Il arrive journellement des rixes avec les ouvriers des dits travaux et les militaires de la garnison de Vincennes qui troublent la tranquillité publique ou compromettent la sûreté des citoyens. L'autorité locale et les habitants sont profondément affligés et découragés de voir ajournée l'exécution d'une mesure qui ne dépend plus maintenant que de la décision de M. le ministre de la guerre<sup>43</sup>. »

Finalement, la demande aboutit seulement en 1846 avec le transfert d'une brigade de Montreuil à Charonne<sup>44</sup>. En attendant, si la municipalité ne peut agir sur cette question et reste tributaire de la volonté de la Préfecture, elle tente tout de même d'intervenir sur ces questions de sécurité avec ses propres moyens. En parallèle des bagarres et des rixes, le Conseil municipal constate que de nombreux vols de fruits et légumes ont lieu.

« Il fait remarquer que le territoire de Charonne est fort difficile à faire surveiller, d'abord parce qu'il est coupé en 2 parties par les habitations du Grand Charonne et ensuite parce que sa proximité des barrières et les fruits et légumes qu'on y cultive attirent de nombreux maraudeurs qui fatigueraient et tromperaient la vigilance de l'homme le plus exercé. Il ajoute que dans une commune qui communique aux faubourgs de la capitale par plusieurs barrières notamment par celle de Montreuil où il existe plusieurs établissements de maison de vin très fréquentés, deux gardes champêtres peuvent dans de certaines circonstances être employé fort utilement en l'absence de la Gendarmerie ou concurremment avec celle pour la répression des délits autres que ceux des champs.

Le maire demande au conseil de décider qu'il y aura 2 gardes champêtres à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1833<sup>45</sup>. »

Si la municipalité reste totalement tributaire du bon vouloir de la Préfecture s'agissant de la création de cette gendarmerie, elle tente tout de même, par ses propres moyens, de prendre des mesures minimales de sécurité. Le Conseil municipal décide donc d'embaucher un second garde champêtre, afin d'essayer de faire face au moins à ces incidents de vols de fruits et légumes. Bien entendu, cela ne résout pas les problèmes de fond d'insécurité à Charonne mais cette embauche apparaît comme le seul levier d'action de la municipalité sur ces questions. Face à l'inactivité de la Préfecture, elle décide d'agir selon ses moyens.

### **Pour une école digne de ce nom**

L'autre versant des politiques municipales réside dans la mise au niveau des équipements de la commune, tous situés au cœur de l'ancien village : on y retrouve l'église, la mairie – dite « maison Commune » - mais aussi quelques pensions privées qui y dispensent une instruction. En 1833, la

---

<sup>43</sup> Ibid, délibérations du 10 août 1843

<sup>44</sup> Affaires communales. Tutelle administrative et financière des communes annexées en 1860. AP, DO9 21

<sup>45</sup> Ibid, délibérations du 7 novembre 1832

loi Guizot oblige toute commune à « entretenir au moins une école primaire<sup>46</sup> ». Un véritable instituteur est donc recruté par la municipalité et une classe est ouverte dans une maison du village. Mais pour les faubouriens, l'accès à ces lieux est difficile, en particulier pour ceux du Petit Charonne, puisque « l'éloignement de cette partie de la commune du Grand Charonne empêche un grand nombre de parents d'y envoyer leurs enfants, notamment pendant la saison d'hiver<sup>47</sup> ». A l'éloignement s'ajoute donc l'absence de pavage de la rue des Haies, la rendant impraticable en cas d'intempérie. Les familles des faubourgs semblent préférer inscrire leurs enfants dans des écoles à Paris, qui se trouvent plus près de chez eux. Face à cette situation, la municipalité décide en 1835 l'ouverture d'une annexe de l'école au Petit Charonne, mais ne recrute pas de nouvel instituteur. Un seul et même enseignant s'occupe alors des enfants du Grand Charonne et de ceux du Petit Charonne, exerçant ainsi dans deux locaux différents. Le système apparaît difficilement viable, et d'ailleurs, un an plus tard les débats au Conseil municipal indiquent que cette configuration « n'a pas eu le succès escompté » et « qu'il [l'instituteur] a reconnu la nécessité de placer cette classe sous la direction d'un instituteur spécial qui aurait sa résidence dans la localité. » La municipalité parvient alors à débaucher M. Mouton qui jusque-là « tenait une institution fréquentée par une partie des enfants du Petit Charonne » dans le Faubourg-Saint-Antoine. Il s'installe donc dans la nouvelle annexe récemment bâtie « dans l'espérance qu'il obtiendrait la protection et quelques encouragements de l'autorité locale<sup>48</sup> ». La petite commune de Charonne parvient donc à convaincre un instituteur parisien de s'installer de l'autre côté de l'enceinte des Fermiers généraux, laissant entendre que les conditions proposées par Charonne pourraient être meilleures pour l'instituteur que celles dont il disposait à Paris. La municipalité s'engage donc fortement pour permettre une instruction au plus près des habitants du faubourg et va plus loin que les simples obligations issues de la loi Guizot.

### **Le plan d'alignement de 1844**

En 1839, le Conseil municipal de Charonne fait appel au géomètre Monsieur Leclère pour la réalisation d'un plan d'ensemble de la commune, première étape d'une vaste opération de modernisation de la voirie. En effet, cinq ans plus tard, « un projet de plan général d'alignement de la commune de Charonne » est présenté au roi Louis-Philippe, qui l'homologue par ordonnance royale, le 27 août 1844. Il est ainsi décidé d'aligner toutes les voies communales, hors

---

<sup>46</sup> Pierre MERLE, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, France, la Découverte, 2017, 126 p.

<sup>47</sup> AP, Vquater 34, Délibérations du 16 février 1835

<sup>48</sup> Ibid, 4 novembre 1836

routes départementales, chemins et sentiers<sup>49</sup>. Ces 18 artères<sup>50</sup> sont pour la plupart d'anciennes allées vicinales, transformées en voirie communale par la municipalité dans les années 1820 et 1830, dont il convient d'achever la mutation en les élargissant. L'étroitesse des voies (entre 3 et 7 mètres pour la plupart) contraint effectivement le développement urbain en cours. Le plan adopté en 1844 prévoit, par exemple, d'élargir à 15 mètres la rue des Haies. L'opération est financièrement ambitieuse et témoigne des objectifs de la municipalité quant au développement de Charonne, et à sa volonté de participer activement à la construction d'une nouvelle ville.

Ces profondes transformations s'accompagnent de la création de droits et règlements de voirie<sup>51</sup>, ainsi que d'un poste d'agent voyer chargé de les faire respecter. Ce dernier a aussi pour tâche de surveiller le bon déroulement des travaux entrepris par la municipalité. Jusqu'alors ces missions étaient dévolues à une commission, dont les membres faisaient partie du Conseil municipal. Par ce recrutement, la municipalité signifie que les politiques urbaines de la commune de Charonne se professionnalisent.

La période comprise entre 1827 et 1845 s'avère donc un moment d'apprentissage accéléré pour Charonne. La municipalité transforme de fond en comble la gestion quotidienne de son territoire et mute en une véritable administration urbaine. S'appuyant sur les nouveaux revenus issus de l'octroi – socle de toute politique municipale au XIX<sup>e</sup> siècle, la commune agit dans l'ensemble de ces trois principaux domaines de compétence : instruction, éclairage, viabilisation.

Loin de l'image classique d'une commune de Petite Banlieue qui aurait été déstabilisée par l'arrivée massive d'une nouvelle population ouvrière, les quelques délibérations disponibles, dressent, au contraire, le tableau d'une municipalité active qui ne craint pas les mutations en cours, et fait de son mieux pour les encourager et les encadrer. Ces politiques locales passent, en premier lieu, par l'établissement d'une fiscalité nouvelle, autour de l'octroi, véritable socle pour toute action publique à l'échelle de la commune. En s'appuyant sur ces nouvelles ressources, Charonne développe les services publics sur son territoire, en particulier les écoles, mais se heurte aussi à des refus (ou du moins, des absences de réponse...) de la part des pouvoirs de

---

<sup>49</sup> Les mesures d'alignement visent à déterminer les limites du domaine public dédié à la voirie en rapport au droit des propriétés riveraines. L'alignement constitue pour l'autorité le premier moyen d'élargissement et de modernisation de la voirie.

Les principes de la procédure de l'alignement sont définis par l'Edit de Sully du 16 décembre 1607 dans le but de permettre des mesures d'élargissement des voies, mais aussi pour satisfaire des objectifs de salubrité et de sécurité. Sur ces questions : voir la fiche de synthèse sur la question de Denis Berthelot, <http://outil2amenagement.cerema.fr/alignement-a527.html#sommaire> 8, et les travaux de Michaël Darin. En particulier : Michaël DARIN, *Alignement des rues*, 1987. *rapport de recherche* édité par le Ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA), Paris, 1987

<sup>50</sup> Il s'agit des rues des Amandiers, Aumaire, Saint-André, des Champs, du Château, du Clos, Courat, Dubois, de l'Ecole, Fontarabie, des Hayes, Mondétour, des Ormes, des Ormeaux, des Rats, Riblette, des Vignolles, de Vincennes, et de la Voie Neuve.

<sup>51</sup> Les règlements de voirie fixent les conditions d'utilisations des différentes voies. Dans le cas de Charonne, ils concernent surtout les montants pour le stationnement pour les commerces de rue.

tutelle sur la question de l'ouverture d'un commissariat. Malgré le faible investissement du département de la Seine qui semble avoir d'autres priorités, la municipalité entreprend aussi une vraie politique urbaine en modernisant largement son réseau de voirie par de nombreuses mesures d'alignements, d'éclairage, d'établissements de trottoirs...

Le développement et l'urbanisation de ce territoire de proche banlieue de Paris ne relèvent donc pas uniquement des initiatives de promoteurs issus du secteur privé. Les édiles de la municipalité – qui sont aussi d'importants propriétaires fonciers locaux – se donnent les moyens d'agir, et ont à cœur d'accélérer la mutation de Charonne en véritable commune urbaine. Malgré cette politique dynamique d'investissement public, la morphologie d'ensemble de la commune ne se trouve pas profondément modifiée, et le principal dysfonctionnement de la commune demeure : l'éclatement spatial de Charonne, qui résulte de l'absence de liaison de qualité entre les deux axes majeurs (actuelle rue de Bagnolet et d'Avron). Les acteurs – conseillers, maires et agents administratifs – ont parfaitement conscience de ces problèmes, et élaborent un projet d'ouverture de voirie d'une ambition rare pour une commune de ce type.

## 2. L'opération de la Réunion

Le 8 septembre 1849, le Président de la République déclare d'utilité publique l'opération urbaine qui consiste à percer, au cœur du territoire de Charonne, trois voies et une place sur laquelle seront construits une école et un asile. Un an plus tard, le Conseil municipal donne à ces nouveaux axes les noms de rue de la Réunion, du Centre et des Ecoles. Ces dénominations témoignent de l'ambition de la commune en matière d'aménagement de son territoire. L'objectif affiché est de réunir les différentes parties de Charonne (faubourgs et village), tout en créant un nouveau centre qui convienne à tous les habitants, avec des services publics, en premier lieu une école, un asile<sup>52</sup>, et ensuite un commissariat, ainsi qu'un marché. L'opération, d'une ampleur inédite, représente l'aboutissement des politiques volontaristes de la municipalité depuis les années 1820. En outre, elle marque l'acte de naissance du nouveau quartier de la Réunion.

### 2.1 La genèse de l'opération

Selon le peu d'archives disponibles, il semblerait bien que le besoin d'une nouvelle école soit à l'origine de l'ensemble du processus. Les salles de classes ouvertes en 1835 puis en 1837 censées accueillir les élèves du vieux village et du faubourg se trouvant rapidement saturées, le Conseil de Charonne décide de « faire construire une école de garçons plus en harmonie avec les besoins de la commune<sup>53</sup> », selon les délibérations du 10 novembre 1843. Trois mois plus tard, en janvier 1844, le projet évolue vers un établissement « pour les deux sexes », six ans avant la loi Falloux<sup>54</sup>. De plus, lors de cette séance, il est aussi évoqué l'ouverture d'une « salle d'asile ». Il est vrai que la commune ne disposait que d'une seule de ces salles, s'apparentant à des maternelles, du côté des Amandiers, c'est-à-dire de l'autre côté du cimetière du Père Lachaise, la distance empêchant la plupart des parents de la commune d'y déposer leurs enfants<sup>55</sup>.

---

<sup>52</sup> Les asiles sont des salles d'accueil pour les enfants de 2 à 6 ans. L'essor du travail industriel des femmes conduit ces dernières à travailler hors de la maison 12 à 14 heures par jour, laissant leurs enfants à la rue. Pour faire face à ce phénomène plusieurs initiatives philanthropique apparaissent. Le modèle de l'*infant school* de Robert Owen à New Lanark, en Ecosse, se répand. Les premières salles d'asile sont ouvertes à Paris par Jean Denis Cochin, maire du XIIe arrondissement, entre 1826 et 1828, et se développent ensuite sur l'ensemble de l'agglomération parisienne. Yvonne KNIBIEHLER, « Modes de garde : permanences et changements à travers l'histoire », *Spirale*, no 30, n° 2, 2004, pp. 15-22.

<sup>53</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 10 novembre 1843

<sup>54</sup> Loi Falloux rendant obligatoire l'enseignement pour filles pour communes de plus de 800 habitants

Pierre ALBERTINI, *L'école en France du XIXe siècle à nos jours: de la maternelle à l'université*, Paris, France, Hachette supérieur, 2014, 239 p.

<sup>55</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 10 novembre 1843



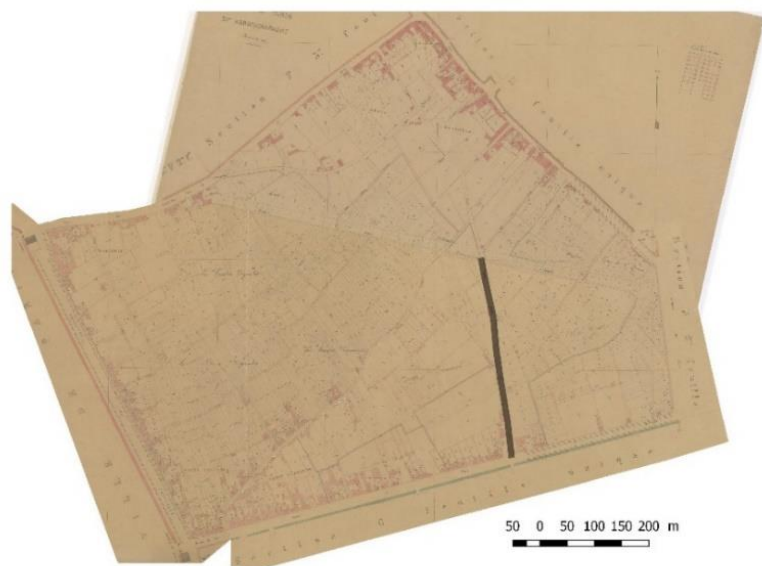
Au cours de cette session du Conseil municipal, le maire de Charonne vient aussi rendre compte de la recherche de terrains pour y élever le nouvel équipement :

« Mr le maire fait connaître au Conseil les engagements contractés par Mrs Blanche et Bornet propriétaires d'un terrain situé lieu-dit : la voie neuve contenant 17 ares environ ; clos de murs de toutes parts et pouvant être employé utilement à la création d'une maison d'école pour les deux sexes. Mrs Blanchet et Bornet cèderaient ce terrain à la Commune moyennant la somme de 15 000 francs.<sup>56</sup> »

Le Conseil municipal refuse cette proposition et enjoint « Mr le maire à se mettre en rapport avec de nouveaux propriétaires qui seraient dans l'intention de céder un terrain à la commune pour construire une ou deux écoles ». Si les raisons de ce refus ne sont pas explicitées, on remarque que les propriétaires prêts à vendre leurs terrains font tous deux parties du Conseil municipal, il n'est donc pas à exclure que cet échec soit le fruit de conflits d'intérêt personnel et/ou politique entre les différents édiles de Charonne ou bien la crainte d'une accusation de favoritisme.

Le conseil planifie alors la construction de l'école au niveau de la voie neuve située à l'ouest de la commune. L'emplacement à cet endroit semble idéal pour bien desservir le village, mais se trouve remarquablement éloigné des deux faubourgs des portes de Paris, en particulier celui de Fontarabie.

Figure 5. Emplacement de la voie neuve



Carte de l'auteur<sup>57</sup>. En noir, le tracé de la voie neuve. L'emplacement des terrains est flou mais semble correspondre au nord de cette artère, au plus près du village

---

<sup>56</sup> Ibid

<sup>57</sup> Assemblage de plan de Cadastre révisé des communes annexées (1830-1850), AP CN 59, 61 et 67

En parallèle, l'ouverture d'une nouvelle voie reliant la rue de Paris et de Montreuil est évoquée lors du Conseil municipal du 7 mai 1844. Le maire y annonce aussi la volonté de la commune de paver et de redresser la rue des Haies, considérée « comme une communication importante entre le Grand et le Petit Charonne<sup>58</sup> ». Le Conseil municipal autorise le maire à faire établir des plans pour ces deux projets, auprès de l'architecte de l'arrondissement M. Lequeux<sup>59</sup>.

Les deux principaux ingrédients de l'opération de la Réunion sont donc déjà dans les cartons de la municipalité : une école pour l'ensemble des enfants de Charonne et une circulation facilitée entre les faubourgs et le village. Ces deux éléments sont encore découplés dans l'esprit des édiles de la commune, et leurs mises en œuvre envisagées autour de deux opérations bien distinctes. La synthèse, qui constituera le plan d'aménagement final, regroupant les deux projets se fait un an plus tard, sous forme d'un vote très disputé du Conseil municipal (le 3 juillet 1845), par 10 voix pour, et 8 contre, concluant à l'adoption d'un « projet de place convenable pour faire construire une école au centre de la population et pour le percement de rues nouvelles lesquelles sont indispensables dans l'intérêt de toute la commune<sup>60</sup> ». La commune de Charonne décide de réunir au sein d'un même projet urbain ses deux grandes priorités. Cette proposition est cependant loin de faire l'unanimité au sein du conseil et laisse imaginer d'après débats sur la question. Le 7 août 1846, le maire de Charonne rend compte des études (plans et devis) commandés l'année précédente :

« Le Maire [...] a fait étudier les plans de projet tracés par l'agent voyer communal d'un système de viabilité à établir pour aider au développement des constructions sur la commune, à faire disparaître avec le temps la solution de continuité existante entre les lieux-dits le Grand et le Petit Charonne, qu'il a fait également établir les plans et devis de maison d'école<sup>61</sup>. »

Les plans projetés ne présentent pas uniquement cette opération comme étant une solution aux problèmes de discontinuité spatiale, mais aussi comme un levier de développement des futures constructions. C'est pour cela qu'il est dorénavant envisagé d'ouvrir une place, qui certes accueillera l'école, mais qui sera aussi au centre d'un nouvel espace urbain.

Les plans de ce projet provoquent, là encore, une forte opposition au sein du conseil municipal, et certains réclament « un changement de système complet<sup>62</sup> ». De plus, un autre problème se pose : la construction de la petite ceinture de chemin de fer, alors en gestation, emprunterait le

---

<sup>58</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 7 mai 1844

<sup>59</sup> Créés en 1827, les architectes départementaux sont en charge d'arrondissement spécifique. Leur mission consiste, dans le cadre des projets du département ou des communes, à entretenir et construire les bâtiments civils et publics, mais aussi examiner les projets des communes. Ils servent aussi d'intermédiaire entre les pouvoirs locaux et le préfet. Voir Anne LANGLET et Marie-Josèphe LUSSIEN-MAISONNEUVE, « L'institution des architectes départementaux et municipaux et la concurrence des ingénieurs, en France, au XIXe siècle », *Revue du Nord*, vol. 82, n° 335, 2000, pp. 487-500.

<sup>60</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 3 juillet 1845

<sup>61</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 7 août 1846

<sup>62</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 7 août 1846

même parcours que le projet de la nouvelle rue. Le risque est fort de devoir démolir la voie à peine ouverte. Dès lors, le maire préfère temporiser :

« Le maire ne doit pas laisser ignorer au conseil municipal qu'il vient d'être prévenu qu'une compagnie fait étudier en ce moment le tracé d'un nouveau chemin de fer de Paris à Lagny qu'on semble vouloir diriger longitudinalement, entre les routes 28 et 41 à peu près au point où les projets prévoient une rue, que si le projet du chemin de fer dont il s'agit est sérieux ce dont le maire n'a pu s'assurer mais dont il s'assurera, il y aurait peut-être lieu d'attendre que des renseignements ultérieurs viennent éclairer la question parce que ce projet peut être conçu et exécuté dans un sens qui provoquerait et déterminerait sans doute de notables modifications à celui dont le conseil est maintenant occupé qu'en conséquence il y a lieu d'ajourner à une prochaine séance<sup>63</sup>. »

Ce premier projet est abandonné face aux incertitudes quant à la future construction de la petite ceinture. Le tracé vise alors avant tout à desservir la rue Saint-Blaise et le village mais se trouve finalement assez éloigné des deux faubourgs. Le projet est donc ajourné, et l'on confie à une commission le soin de le réévaluer et de faire des propositions<sup>64</sup>.

A priori, il semblerait logique que cette commission se donne quelques mois pour repenser le projet afin de finaliser un nouveau tracé. Pour autant, Lucien Lambeau cite un rapport de l'architecte de l'arrondissement de Saint-Denis Lequeux, qu'il date du 14 juin 1846, c'est-à-dire deux mois avant ce Conseil municipal :

« La commune de Charonne, qui s'étend hors Paris depuis la barrière des Amandiers jusqu'à celle du Trône, est formée de deux groupes d'habitations connus sous les noms de Grand Charonne et Petit Charonne. Le Grand Charonne est traversé par la route départementale n°28 ; le Petit Charonne par la route départementale n°41. Et entre ces deux routes, presque parallèles et distantes en moyenne de 700 mètres, il n'y aucune communication large, facile, autre que le boulevard extérieur de Paris, et la route départementale n°28 [ndlr n°23] située en moyenne à 900 mètres de ce boulevard. Il en résulte qu'un terrain d'environ 65 hectares existe sans voie publique autre que des ruelles étroites et tortueuses... C'est dans le but de remédier à ce grave inconvénient que le Conseil Municipal a voté le projet de percement des rues. Une de 10m. de largeur établirait une communication à peu près parallèle au boulevard de Paris, entre les deux routes départementale 28 et 41, à environ 400m. de ce boulevard. Cette rue traverserait une place circulaire dont le centre serait à environ 220m. de la route départementale n°28. Cette place aurait environ 72m. de diamètre. La rue aboutirait sur la route départementale 28 à la pointe formée par la rencontre de cette route et de la rue Fontarabie. De la place circulaire, une autre rue serait dirigée sur la route départementale n°23 et vis-à-vis de la rue au Maire. Cette rue aurait également 10m. de largeur<sup>65</sup>. »

La description correspond en tous points au tracé de la rue de la Réunion, tel qu'il a été finalement exécuté. Si ce rapport est correctement daté, deux projets concurrents auraient donc coexisté, avec des programmes identiques, mais des localisations différentes. D'un côté, la mairie a mandaté l'agent voyer de la commune pour étudier un projet au niveau de l'actuelle rue des Maraichers, pendant qu'en parallèle, l'architecte de l'arrondissement, rattaché à la préfecture,

---

<sup>63</sup> Ibid

<sup>64</sup> Le procès-verbal de la séance du 7 août 1846 est intégralement retranscrite en Annexe 1.1

<sup>65</sup> Lucien LAMBEAU, *Charonne, op. cit.*, p. 231.

travaillait à un autre tracé. Son tracé peut d'ailleurs sembler en contradiction avec les intérêts des conseillers municipaux, qui habitent pour la très grande majorité sur la rue Saint-Blaise, l'axe villageois. Le tracé de l'architecte d'arrondissement marginalise justement cet ancien noyau villageois et vise surtout à rapprocher les deux faubourgs. Avec ce projet, le village s'éloigne de cette nouvelle polarité et se trouve relégué en périphérie de Charonne. Au contraire, le projet porté par l'agent voyer de la municipalité envisage une nouvelle place au plus près des constructions villageoises, situées les plus à l'ouest, et polarise le nouveau centre-ville loin des faubourgs. Peut-on y voir un jeu de pouvoir entre la préfecture et la municipalité ? Si au sein des deux projets, on perçoit une même volonté et une même logique de faciliter les circulations entre les deux faubourgs, on trouve un antagonisme fort sur la question de la place du village au sein du futur de la commune. Celui-ci est pensé par la municipalité comme un élément toujours central, la préfecture semble, elle, privilégier les nouveaux agrégats urbains. Au travers de cette antagonisme, deux visions de la petite banlieue et de la nouvelle métropole parisienne s'affrontent.

On ne dispose plus de traces de ces projets urbains avant un Conseil municipal d'octobre 1847, où il apparaît évident que le projet de l'architecte de l'arrondissement a été privilégié, en partie du fait de l'incompatibilité de l'autre solution avec la mise en place de la petite ceinture. Cependant, les modalités de la décision publique demeurent dans l'ombre. Durant cette session extraordinaire, le maire présente, en effet, les résultats de l'enquête publique "relative au projet d'ouverture de deux voies et d'une place entre le Grand et le Petit Charonne" qui ne provoque aucune véritable opposition de la part des propriétaires des terrains concernés par l'emprise des nouveaux axes<sup>66</sup>. L'architecte Lequeux propose donc une dizaine de parcelles à acquérir pour pouvoir y bâtir l'école et la salle d'asile : des terrains alors occupés par des vignes qui seront effectivement bel et bien transformés cinq ans plus tard en une école communale. Il convient de noter que l'agent voyer communal n'est plus cité dans les délibérations, et semble bien avoir été mis à l'écart. Les plans du projet de l'opération urbaine de la Réunion sont alors définitivement fixés.

De l'ébauche du plan en 1844 à l'enquête publique de 1847, le projet urbain de la Réunion s'est mis en place rapidement, malgré l'existence de plans concurrents. S'il est difficile de rendre lisible la genèse du projet en se fondant sur ces 5 délibérations reconstituées, il semble bien que la municipalité, ainsi que la préfecture, aient fait preuve d'une forte volonté politique. Il ne reste plus, en octobre 1847, qu'à lancer le chantier... mais c'était sans compter sur les événements politiques de l'année 1848.

---

<sup>66</sup> Seul un propriétaire indique que « ce nouveau tracé contrarie ces projets futurs » mais son opposition est rejetée. AP, Vquater 35, délibérations du 7 octobre 1847

## 2.2. Charonne dans la tourmente de 1848

Le soulèvement du peuple parisien les 22, 23 et 24 février 1848 provoque l'abdication de Louis-Philippe et la nomination d'un Gouvernement provisoire républicain. Aucune trace d'agitation ou d'émeute n'est rapportée à Charonne et c'est dans le calme que le Conseil municipal fait allégeance à la nouvelle République. En revanche, l'insurrection ouvrière à la fin du mois de juin 1848 atteint les faubourgs de Charonne. En juillet 1848, le maire de Charonne écrit au préfet de la Seine pour lui rendre compte de la situation locale<sup>67</sup>. Cette lettre, outre le récit du soulèvement, souligne les divisions spatiales et sociales de la commune, et les présente comme la raison principale des troubles. L'opération de la Réunion, suspendue par les événements politiques, est alors opportunément présentée comme un véritable outil de pacification sociale. Evidemment, le maire tente de mettre à profit cette situation afin de relancer le percement de la nouvelle rue, mais à travers ce discours, transparaissent les ambitions de la municipalité.

### L'insurrection à Charonne en Juin 1848

Alors que les barricades fleurissent dans Paris le 22 et 23 juin, entraînant des affrontements particulièrement sanglants, le calme règne à Charonne les deux premiers jours de l'insurrection. Le maire explique ainsi que « pendant toute la soirée du 23, la disposition générale des esprits paraissait être pour le maintien de l'ordre et de la défense de la République, les bons citoyens étaient en majorité ». Malgré tout, la crainte est de mise puisque « dès les premiers moments de l'insurrection, nous nous sommes trouvés privés de toute communication avec Paris, cernés que nous étions par le faubourg Saint-Antoine, Ménilmontant et Belleville<sup>68</sup> ». Les foyers des grandes révolutions parisiennes ceinturent, en effet, Charonne, et font redouter la propagation. Crainte justifiée, puisque dans la nuit du 23 au 24 juin, des barricades s'élèvent et, rapidement, les pouvoirs municipaux perdent le contrôle de la situation.

L'explication en est simple pour le maire : « les insurgés des faubourgs s'étaient mis en rapport avec nos gens des barrières déjà pour la plupart mal disposés. » Dès lors, la garde nationale du Grand Charonne, encore fidèle, se retire dans la caserne située dans le village, « ne pouvant songer à ce moment qu'à protéger les propriétés de cette partie de la commune ». Les combats sont évités, si ce n'est un petit accrochage au niveau de la barrière des Amandiers, et le calme finit par revenir après la défaite des insurgés dans Paris le 25 juin, au prix de milliers de morts. Charonne, pourtant si proche des foyers insurrectionnels, semble bien loin de l'agitation parisienne, et se trouve en marge des événements, comme en témoigne le nombre d'insurgés

---

<sup>67</sup> AP, DO9 21, Lettre du maire de Charonne au sous-préfet en juillet 1848. Voir la retranscription complète en Annexe 1.2

<sup>68</sup> Ibid

inculpés par commune<sup>69</sup>. Si 495 habitants de Belleville et 370 de La Chapelle sont jugés pour leur participation à l'insurrection, seul 35 charonnais passent en procès<sup>70</sup>. Et encore, 12 d'entre eux habitent sur la barrière des Amandiers, c'est-à-dire plus proche de Belleville que du cœur de la commune. Les habitants des faubourgs de Charonne apparaissent donc comme moins belliqueux que ceux des communes environnantes, et le maire de Charonne grossit à l'évidence le trait, dans son récit, afin de convaincre le préfet de la nécessité de l'opération de la Réunion.

En effet, l'édile ne se contente pas de relater les événements de ces journées insurrectionnelles, il souhaite aussi en profiter pour apporter au préfet son analyse des causes locales du soulèvement, et, par là même, le persuader de la nécessité d'une action publique importante. Pour lui, ces journées violentes sont la conséquence d'une division tant spatiale que sociale de la population. Il résume ainsi la situation de la commune à un antagonisme fort entre « gens du village » et « gens des faubourgs ».

« Ainsi que vous le savez, la population de cette commune peut se diviser en deux catégories, bien distinctes : l'une comprend le village du Grand Charonne et se compose presque exclusivement de cultivateurs, l'autre s'étendant le long des boulevards extérieurs, les rues des Amandiers, de Fontarabie et route de Montreuil se compose en majeure partie, de marchands de vins, logeurs et ouvriers de Paris venant y prendre gîte, cette dernière est de beaucoup la plus nombreuse<sup>71</sup>. »

D'un côté, les reliquats de la population issue de la commune rurale situés au sein de l'ancien noyau villageois. Pour la plupart, des propriétaires fonciers qui cultivent leur terre, dont la majorité du Conseil municipal est issue. De l'autre, une population récemment installée, composée avant tout d'ouvriers et de petits artisans, perçue comme très mobile, peu attachée à la commune mais dépendants des ateliers nationaux et surtout politiquement dangereuse.

« Il me reste à vous parler, Monsieur le Sous-préfet, de la disposition des esprits dans la commune, ainsi que je vous l'ai fait entrevoir en commençant, nous avons ici une population flottante relativement très considérable, puisqu'elle a mis, depuis février, jusqu'à près de 500 ouvriers à notre charge ; le plus grand nombre a trempé, lorsque les ressources de la commune ont été épuisées, dans la malheureuse organisation de l'atelier national, et s'y est imbu de l'esprit d'anarchie qui y régnait.

[...]

Reste la population sédentaire, la véritable population : celle-là est en grande majeure partie dévouée à la République c'est à dire au maintien de l'ordre. »

Les divisions sociales profondes entre cultivateurs et ouvriers, entre propriétaires et locataires, entre sédentaires et population flottante se retrouvent de manière apparente dans l'organisation

---

<sup>69</sup> Ces chiffres sont extraits de la base de données de Jean-Claude Farcy. Elle rassemble les informations nominatives disponibles sur les 11 662 inculpés jugés par 8 commissions militaires à la suite de l'insurrection parisienne de Juin 1848. Jean-Claude Farcy, Rosine Fry, *Inculpés de l'insurrection de Juin 1848*, Centre Georges Chevrier - (Université de Bourgogne/CNRS), <http://inculpés-juin-1848.fr/index.php>

<sup>70</sup> Alors que la population de Belleville s'élève à 60 000 habitants et La Chapelle près de 30 000, à comparer aux 16 000 habitants de Charonne. Seules les communes de Auteuil, Passy et Bercy abritent moins d'inculpés que Charonne

<sup>71</sup> AP, DO9 21, Lettre du maire de Charonne au sous-préfet en juillet 1848

spatiale du territoire de Charonne, avec d'un côté le village et de l'autre les nouveaux faubourgs. Un constat que la municipalité a fait depuis longtemps et qui la conduit à penser que l'opération urbaine envisagée depuis plusieurs années serait, certes utile au développement de la commune, mais représente aussi et surtout un outil de pacification sociale.

« Cet inconvénient depuis longtemps senti, on a compris qu'il fallait y remédier. C'est dans ce but qu'un projet de construction d'une école et d'une place sur le point le plus central avec ouverture de rues y aboutissant de divers points de la commune a été adopté par le Conseil municipal ; ce projet à deux reprises déjà a été pris en sérieuses considérations : D'abord sous l'ancien gouvernement, et plus récemment par votre prédécesseur. J'espère lorsque vous en aurez pris connaissance qu'il obtiendra également votre approbation et votre appui ; et qu'enfin, sous votre administration cette commune se verra dotée d'un établissement qui doit exercer sur son avenir la plus heureuse des influences. »<sup>72</sup>

A l'évidence, le maire se sert de l'épisode insurrectionnel de juin 1848 pour relancer le projet suspendu depuis les journées révolutionnaires de février. Il est, en effet, indispensable pour le déroulé de l'opération d'obtenir préalablement une déclaration d'utilité publique de la part de l'Etat. Cette lettre au préfet s'apparente donc avant tout à une forme de « lobbying » pour accélérer le traitement du dossier : rien de tel que de promettre la tranquillité publique à un préfet pour motiver son soutien... Elle témoigne d'une certaine habileté et d'un savoir-faire politique du maire qui n'hésite pas à instrumentaliser cet événement qui a fortement ébranlé le pouvoir. Néanmoins, les arguments de centralité, d'équipements et de circulation, constamment mis en avant dans cette lettre ou dans les délibérations précédentes, témoignent aussi des grands espoirs fondés sur cette opération urbaine. La percée de la rue et de la place de la Réunion se trouve être au cœur du projet politique de la municipalité de Charonne, et l'équipe municipale y place ses plus grands espoirs en matière de transformation de la commune.

### **Les ambitions du projet**

Cinq ans avant l'arrivée du Baron Haussmann à la préfecture de Paris, on débat déjà, à Charonne de « percée » et « percement » pour une nouvelle voie au milieu des vignes. Nul besoin, en effet, de détruire un ancien et dense tissu urbain, et le terme d'ouverture de rue semble plus approprié, mais les édiles municipaux, en utilisant ce vocabulaire, se projettent dans le même courant de pensée urbaine que les grands réformateurs contemporains<sup>73</sup>.

---

<sup>72</sup> AP DO9 21, Lettre du maire de Charonne au sous-préfet en juillet 1848,

<sup>73</sup> Florence BOURILLON, « Les Parisiens et la modernisation de la ville au XIXe siècle. Évaluer, transformer et construire la ville, Mémoire pour le diplôme d'Habilitation à diriger des recherches. sous le tutorat d'Albert Broder, Université Paris 12-Val-de-Marne, 3 volumes, 135 f°, 364 f° et 295 f°, soutenu le 15 décembre 2000 devant un jury constitué de Jean-Paul Brunet (président), Philippe Boutry, Albert Broder, Francis Démier, François Loyer et Jean-Luc Pinol. », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 24, 1 Juin 2002, pp. 228-235.

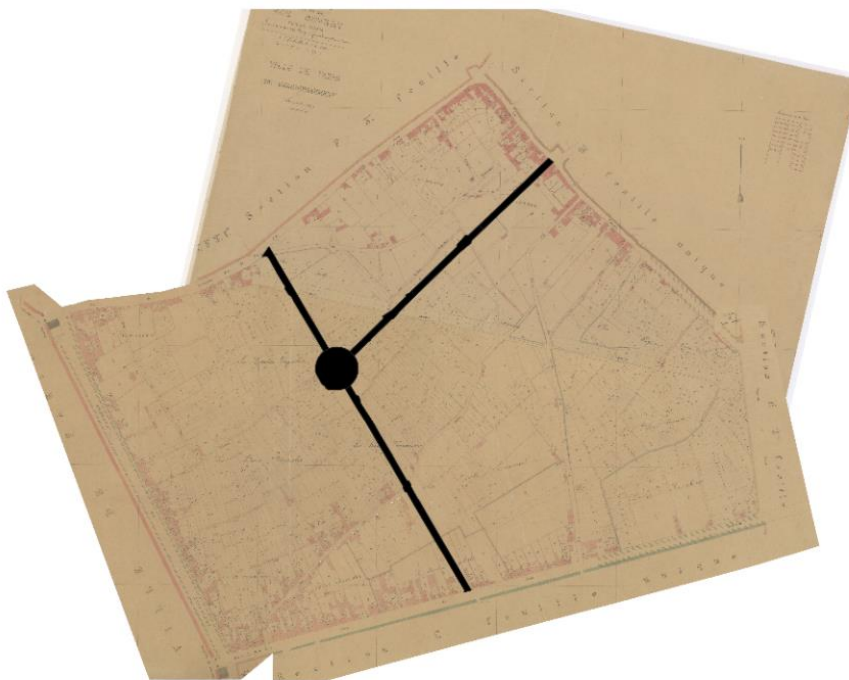
Michaël DARIN, « Les grandes percées urbaines du XIXe siècle : quatre villes de province », *Annales*, vol. 43, n° 2, 1988, pp. 477-505.

L'influence des nouveaux mots d'ordre (assainir, agrandir, embellir) se fait clairement sentir dans l'élaboration du projet. Les élus s'approprient de nouveaux concepts urbanistiques et la dénomination de chaque nouvelle voie en souligne les ambitions : rue de la Réunion, rue des Ecoles et rue du Centre<sup>74</sup>.

### *Réunir*

L'enjeu premier de l'opération est bien de régler la « mauvaise position topographique<sup>75</sup> » de Charonne, formule par laquelle le maire désigne la difficulté de circuler entre les deux voies principales de la commune, isolant le village du principal faubourg. Il s'agit donc bel et bien de *réunir* les différentes parties de Charonne en facilitant la communication. La place de la Réunion est envisagée comme un véritable carrefour. De là, on accède à la rue de Paris (actuelle rue de Bagnolet), et au faubourg de Fontarabie par l'intermédiaire de la rue du Centre ; à la route de Montreuil (rue d'Avron) à partir de la rue de la Réunion atteignant ainsi le faubourg du Petit Charonne. Le vieux village, dit le Grand Charonne, est, lui, desservi par la rue des Ecoles, poursuivie par la rue Aumaire<sup>76</sup>.

Figure 6. Plan des rues et place nouvelles



---

Alain FAURE, « Spéculation et société : les grands travaux à Paris au XIXe siècle », *Histoire, économie & société*, 23e année, n° 3, 2004, pp. 433-448.

<sup>74</sup> Partie Nord de l'actuelle rue de la Réunion. Les deux parties sont réunies en 1866 sous la dénomination de rue de la Réunion

<sup>75</sup> AP, Vquater 35

<sup>76</sup> Les deux rues sont réunies sous la dénomination "rue de Vitruve" en 1864



Les trois parties sont ainsi connectées entre elles et seul le faubourg des Amandiers situé au Nord du cimetière du Père Lachaise, demeure isolé. D'ailleurs, lors de l'extension du cimetière du Père Lachaise vers l'Est, le conseil municipal proteste, entre autres, contre le fait que ce projet « isolerait de plus en plus du centre de la commune le quartier des Amandiers et rendrait désormais impossible l'établissement d'une voie de communication qui aurait pu être reliée dans l'avenir aux voies projetées entre le Grand et le Petit Charonne »<sup>77</sup>. Il semblerait donc qu'il ait été envisagé de poursuivre la rue de la Réunion jusqu'au nord et permettre de relier le cœur de Charonne aux Amandiers, donc à Belleville. La réunion des différents faubourgs devait aussi se poursuivre au sud jusqu'à Saint-Mandé avec l'ouverture d'une voie qui sera abandonnée pour des raisons budgétaires. Dans l'esprit des édiles municipaux, c'est donc une ébauche d'une véritable rocade – presque « intercommunale » - qui est envisagée.

### *Equiper*

L'autre principal enjeu est de doter Charonne d'équipements collectifs à la hauteur de son ambition. L'absence criante d'une véritable école est, comme vu précédemment, une préoccupation majeure depuis les années 1830.

Installer une école publique « au centre de la population<sup>78</sup> », et donc symboliquement sur la place de la Réunion, devient le premier jalon de la modernisation et de l'équipement de Charonne, voulue par la municipalité. Cette politique se poursuit dans les années qui suivent. En 1854, la municipalité obtient du Conseil Général de la Seine l'autorisation d'ouvrir sur cette place un marché de produits alimentaires<sup>79</sup>. Suivra en juin 1858, en réaction à un épisode caniculaire, l'ouverture d'une fontaine publique sur la place pour offrir gratuitement de l'eau pure à tous les habitants, garante d'une meilleure hygiène<sup>80</sup>.

L'équipement de la place de la Réunion ne s'arrête donc pas avec la fin des travaux en 1853, la municipalité déroule ensuite son programme de mise en place d'équipement, au cœur de la municipalité.

### *Centraliser*

Regrouper sur cette nouvelle place tous les équipements collectifs témoigne de la volonté politique d'imposer un nouveau centre, conçu pour servir la collectivité, face au développement spontané de l'habitat sur les faubourgs, tourné vers les portes de Paris. La place de la Réunion s'impose donc, avec sa dénomination hautement symbolique, au cœur d'une nouvelle rue du même nom, orientée Nord/Sud et perpendiculaire aux faubourgs. Le choix de la forme urbaine de la place est en cela particulièrement signifiant. Depuis la période moderne, ce motif se place au cœur des manières de penser la ville, et devient un outil pour les pouvoirs publics de structuration de l'espace urbain. L'administration haussmannienne organise et hiérarchise les

---

<sup>77</sup> Lucien LAMBEAU, *Charonne : histoire des communes annexées à Paris en 1859. Tome premier*, Paris, France, E. Leroux, 1916, 496 p., p. 454.

<sup>78</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 3 juillet 1845

<sup>79</sup> Lucien LAMBEAU, *Charonne, op. cit.*, p. 278

<sup>80</sup> Ibid, p. 211

différents réseaux autour de diverses places qui constituent des centralités primaires ou secondaires<sup>81</sup>.

Les événements de Juin 1848 donnent une nouvelle occasion pour le maire de Charonne de dérouler les principaux arguments du bien-fondé de la percée de la rue et de la place de la Réunion à un préfet, fraîchement nommé. On y comprend mieux les attendus et les espérances suscitées par le projet. La municipalité se trouve en constante négociation avec son autorité de tutelle et joue un rôle moteur dans l'élaboration de l'opération.

### 2.3. Des aménageurs de banlieue ?

L'opération de la Réunion s'insère dans un ensemble d'initiatives d'aménagement de la Petite Banlieue. Toutes les communes s'évertuent, selon leurs moyens, à l'amélioration de la viabilité de la voirie, à la mise en place de trottoirs ou de lanternes à gaz, etc... Certaines, à l'image de Charonne, vont plus loin et développent des opérations d'envergure qui visent à réorganiser la structure du tissu urbain. La Petite Banlieue se couvre ainsi de nouvelles places centrales : en 1835, la commune de Montmartre ouvre la place des Abbesses et y installe sa nouvelle mairie, même démarche pour Vaugirard avec la place Chérioux au début des années 1830 ou pour Montrouge sur l'actuelle place Ferdinand Brunot<sup>82</sup>.

Dans les cas d'Ivry et de La Villette, il s'agit là aussi d'ouvrir une place afin d'accueillir une nouvelle église, mais plus largement ces nouveaux espaces s'inscrivent dans un projet d'aménagement global du territoire. A Ivry, outre l'église<sup>83</sup> construite en 1847 sous la direction de l'architecte Claude Naissant, censée accueillir, place Jeanne d'Arc, l'ensemble des populations de la municipalité, on décide en parallèle d'ouvrir la voie dite de Patay (1855), à partir de Paris vers l'actuel Ivry, pour faire communiquer les deux parties de la commune séparées par l'enceinte militaire. On retrouve cette même volonté de réunir les populations d'une commune, divisées dans cette configuration par la nouvelle enceinte, et les réunir autour d'un établissement fédérateur. De même, à La Villette, la municipalité décide d'ouvrir une nouvelle place centrale, au plus près du bassin de l'Ourcq, à équidistance des deux axes faubouriens pour mieux les relier. Seule une mairie est envisagée dans un premier temps mais s'y ajoutent finalement, comme à

---

<sup>81</sup> Géraldine Texier-RIDEAU, *Places de Paris: XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Action artistique de la ville de Paris, 2003, 275 p.

<sup>82</sup> Cité dans Xavier MALVERTI, Aleth PICARD, « La voie publique annexe les faubourgs », in Jacques LUCAN, *Paris des faubourgs, op. cit.*, p. 136

<sup>83</sup> Les travaux de l'église commencent en 1847 sous la direction de Claude Naissant, architecte du département de la Seine, à l'image de Paul-Eugène Lequeux.

Charonne, une école et un asile, sur ce qui est aujourd'hui la place de Bitche. On retrouve le même discours et les mêmes objectifs :

« de l'aveu de tout le monde, ne saurait avoir lieu sur un point plus central et plus convenable sur tous les rapports. Cet emplacement est le plus heureusement situé comme point central et à proximité du seul pont qui existe comme moyen de communication entre les deux parties de La Villette que le canal et le bassin de l'Ourcq séparent à peu près par moitié dans toute sa longueur<sup>84</sup> »

La principale différence avec Charonne, réside dans le fait que cette place n'est pas couplée avec l'ouverture d'une voie reliant les deux axes pénétrant Paris, puisque cette dernière existe déjà (actuelle rue de Crimée), mais elle sera prolongée jusqu'à la nouvelle place des Fêtes de Belleville entre 1848 et 1853, avec, là encore, l'objectif de relier les faubourgs entre eux.

Entre 1830 et le milieu des années 1850, les communes de la petite Banlieue ne mènent pas uniquement une politique d'équipement et de modernisation mais promeuvent de véritables politiques d'aménagement de leur territoire. Les municipalités plébiscitent parfois des tracés de nouvelles voies qui s'apparentent à des ébauches de rocade intercommunale, à l'image de la rue de Crimée entre La Villette et Belleville, ou la prolongation de la rue de la Réunion à Charonne. Ces projets n'aboutissent pas et marquent la limite du volontarisme de ces municipalités. Malgré des politiques proches et visant à une meilleure circulation entre les axes faubouriens, elles ne parviennent pas à s'entendre afin d'ouvrir des voies de circulation réellement pensées à l'échelle de la métropole.

Comment expliquer le dynamisme des communes périphériques, loin de l'image traditionnelle de municipalité sclérosée ? La préfecture de la Seine semble être à l'instigation de ces transformations. En particulier, elle décide de la nomination du maire. A Charonne, dans un conseil municipal composé principalement de propriétaires terriens et de cultivateurs, les profils des maires successifs détonnent considérablement.

Le premier maire qui intéresse cette étude, M. Chareau, dirige Charonne de 1822 à 1831, période de la première phase de la forte croissance démographique de la commune. Il décide de mettre en place les premières mesures : développement de l'octroi communal, mise en place de trottoirs, de lanternes... Gestionnaire de l'école spéciale de commerce de Charonne, récemment implantée aux portes de Paris<sup>85</sup>, il ne correspond en rien au classique propriétaire terrien Charonnais. Un profil atypique, donc, qui détonne dans le Conseil municipal pour celui qui se charge de mettre Charonne sur les rails de la modernisation.

---

<sup>84</sup> AP, DO3/229, Lettre du maire de La Villette au sous-préfet, 19 septembre 1840

Cité dans Isabelle BACKOUCHE, « Entrer dans Paris par voie d'eau. Usages et urbanisation du bassin de La Villette au XIX<sup>e</sup> siècle », in Jean-Pierre GUILHEMBET, Françoise MICHAUD-FREJAVILLE et Noëlle DAUPHIN (eds.), *Entrer en ville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, pp. 285-306.

<sup>85</sup> Son nom et sa fonction sont cités dans Charles LOUANDRE et Félix BOURQUELOT, *La littérature française contemporaine, dictionnaire bibliographique volume 4*, éditeur Felix Daguin, 1848, p. 135

[https://books.google.fr/books?id=TMxmauG\\_uccC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false](https://books.google.fr/books?id=TMxmauG_uccC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false)



1844), une politique volontariste qui n'est pas sans rappeler l'action de la municipalité de Charonne : augmentation régulière d'un octroi sur le vin, éclairage de la voirie, nomination d'un agent voyer, mise en place de droit de voirie, ainsi que la construction d'une mairie au centre de la commune<sup>91</sup>.

Le choix d'un maire susceptible de porter des politiques ambitieuses s'accompagne, du côté de la préfecture, par la nomination d'architecte-voyer en charge des aspects concrets des divers projets urbains. Pour le département de Saint-Denis, dont Charonne fait partie, la préfecture nomme Paul-Eugène Lequeux, prix de Rome de 1834 et beau-frère de Victor Baltard. Durant son mandat, il signe les plans de nombreuses mairies de l'agglomération parisienne (mairies de Montmartre, Villetaneuse, Puteaux, Courbevoie, Batignolles) et d'églises (à Pierrefitte, Saint-Ouen, La Villette, Clignancourt, Puteaux, Neuilly-sur-Marne, ou Bobigny). Mais, comme le montre son travail sur Charonne, il participe aussi à l'élaboration du tracé de nouvelles voies et se mue ainsi en véritable urbaniste. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris est la seule ville où il existe une distinction nette entre un service des travaux et celui de l'architecture<sup>92</sup>. La réunion des deux fonctions pour l'aménagement des communes de banlieue explique peut-être la profusion de projets hybrides, juxtaposant édifices publics et ouverture de voirie.

Charonne, Ivry et La Villette, et dans une moindre mesure Montmartre et Vaugirard, font partie des communes environnant Paris qui entreprennent d'ambitieuses politiques de transformations urbaines. L'objectif est alors de produire un ensemble urbain plus cohérent, et plus indépendant de la capitale, au moment même où les fortifications font craindre un prochain rattachement. La mairie, l'école et l'église apparaissent comme des symboles d'autonomie de ces nouveaux ensembles urbains. D'une place centrale à l'autre (Réunion, Bitche ou Jeanne d'Arc), les logiques et les acteurs sont les mêmes, avec les architectes du département à la manœuvre. En ce sens, les politiques urbaines de la proche banlieue ont peut-être été plus réfléchies, voire planifiées, qu'on ne l'imaginait<sup>93</sup>.

---

<sup>91</sup> Alexandre FRONDIZI, « Paris au-delà de Paris. Urbanisation et révolution dans l'outre-octroi populaire, 1789-1860 », *op. cit.*, p. 223.

<sup>92</sup> Pierre-Yves SAUNIER, « La Ville et la ville: les hommes et les organismes municipaux de l'aménagement urbain XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *recherches contemporaines*, vol. 3, 1995, pp. 121-138.

<sup>93</sup> En 1853, la commission Siméon aboutit à un plan d'ensemble de voies nouvelles pour la petite banlieue. Du côté de l'est parisien, ces propositions préfigurent la percée de la rue des Pyrénées. Pierre CASSELLE, « Les travaux de la Commission des embellissements de Paris en 1853 : pouvait-on transformer la capitale sans Haussmann ? », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 155, n° 2, 1997, pp. 645-689.

## 2.4. La mise en place de l'opération de la Réunion

Face à une opération d'une envergure jusque-là inconnue, la municipalité se trouve dans l'obligation d'inventer des mécanismes nouveaux pour mener à bien cette opération. Les questions du financement et de l'acquisition des terrains se présentent comme de véritables casse-têtes pour les élus locaux, qui n'avaient jamais eu à gérer des travaux d'une telle ampleur.

### La question du financement

En 1847, le Conseil municipal de Charonne a fait estimer l'ensemble du projet (indemnités relatives aux acquisitions de terrains, estimation des coûts de construction de la place avec l'école et l'asile, et des trois nouvelles rues) à 190 000 francs<sup>94</sup>. Le détail du calcul est inconnu, à part le chiffrage de la construction de l'école par Lequeux à 66 150 francs en 1846.

Au cours du même Conseil municipal, le maire détaille plus précisément les sources de financement. La commune a décidé de mettre en place un droit d'octroi sur la viande de boucherie qui rapporterait autour de 9 000 francs chaque année, dont 8000 seraient affectés au remboursement de l'achat des terrains acquis. La mairie prévoit aussi une nouvelle contribution fiscale sur le foncier qui concernerait les contribuables les plus aisés pour un montant de 3 600 francs par an, soit 11 600 francs par an de nouvelles recettes fiscales qui seraient affectées aux grands travaux. Pour la décennie à venir, la municipalité espère donc lever, grâce à deux nouveaux impôts locaux, un capital de 116 000 francs. Comment mobiliser les 74 000 francs qui manquent encore pour financer l'ensemble du plan d'urbanisation de la Réunion ? Compte tenu des « sacrifices » que s'impose la commune pour ces investissements « d'utilité publique », les élus attendent un « secours » de « l'autorité supérieure », c'est-à-dire l'Etat via la préfecture. Quelques semaines après la déclaration d'utilité publique de septembre 1849, un arrêté du Président de la République du 8 septembre 1849 autorise la commune à contracter un emprunt de 100 000 francs<sup>95</sup>. Le maire adresse alors rapidement une demande d'emprunt auprès de la caisse des Dépôts et Consignations, qui la lui refuse.

« Pour réaliser cet emprunt il [le maire] s'est adressé à la caisse des Dépôts et Consignations qui a exprimé son refus dans une lettre de M. le directeur de cette administration en date du 12 février 1850. Dans cette situation, il propose au Conseil Municipal d'avoir recours à la création de Cinq cents obligations municipales, au capital de 200 frcs chacune ; remboursable par huitième au moyen d'un tirage au sort fait à la Mairie chaque année et portant jusqu'à remboursement en intérêts de 5% par an<sup>96</sup>. »

---

<sup>94</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 11 février 1847

<sup>95</sup> Lucien LAMBEAU, *Charonne, op. cit.*, p. 232.

<sup>96</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 19 mars 1850

Le refus de la Caisse des Dépôts et Consignations s'explique aisément par le fonctionnement de cette institution. A partir des années 1820, elle développe, certes, sa mission de financement d'opérations d'intérêt général auprès de collectivités locales<sup>97</sup>, mais, elle demeure encore très frileuse dans l'octroi d'emprunt. Il s'agit toujours pour la Caisse de trouver des formes de placements rémunérateurs, et elle impose des conditions sévères quand on sollicite auprès d'elle un emprunt. De plus, la Caisse se méfie des communes, surtout des plus petites, quand il s'agit d'investir. La CDD se défait en jouant un rôle de « conseil » et encourage les municipalités à se tourner vers les marchés financiers par l'intermédiaire de l'émission d'obligations. La ville de Paris avait procédé de la même façon pour les percements du canal Saint-Martin en 1822, puis du canal de l'Ourcq dix ans plus tard<sup>98</sup>. La commune de Charonne doit ainsi se résoudre à lever un emprunt de 100 000 francs, sous forme d'obligations, à un taux de 5% pour une période de 10 ans. En sus, le sous-préfet indique, par la suite, que le Conseil académique accorde une aide de 20 000 francs pour soutenir le projet de construction d'un asile<sup>99</sup>, puis de 14 000 francs pour l'école communale, par l'intermédiaire d'un fonds dédié à l'Instruction publique<sup>100</sup>.

On ne dispose que de ces informations parcellaires sur le montage de l'opération, et il est difficile de comprendre comment la commune de Charonne a pu réunir l'argent permettant cette opération. Les sources ont de plus tendance à se contredire. Si Lucien Lambeau, en recomposant l'évolution des budgets, montre que les dépenses de la commune entre 1850 et 1855 doublent quasiment en cinq ans, de 42 580 à 79 627 francs ; il constate aussi, pour la même période, une progression des recettes encore plus impressionnante passant de 47 875 francs à près de 94 380 francs par an<sup>101</sup> !

Le maire de Charonne ne décrit pourtant pas du tout la même situation, le 16 novembre 1854, dans le cadre d'une demande de contribution pour les hôpitaux de Paris qui soignent de nombreux malades indigents charonnais :

« La Commune de Charonne est obérée de plus de 100 000 fr., et, malgré qu'elle soit frappée des centimes mis à sa disposition par les lois spéciales, et de 20 centimes extraordinaires, ses ressources lui permettent à peine de couvrir ses dépenses obligatoires.<sup>102</sup> »

---

<sup>97</sup> Voir Thierry HERRANT, « La Caisse des Dépôts et la dette locale », *Revue d'économie financière*, vol. 1, n° 1, 1991, pp. 267-285.

Bruno GEORGE et Matthieu DE OLIVEIRA, « L'immobilier dans l'histoire de la Caisse des Dépôts et Consignations », *Revue d'économie financière*, vol. 3, n° 1, 1993, pp. 17-35.

<sup>98</sup> Pedro ARBULU et Jacques-Marie VASLIN, « Le financement des infrastructures par la Bourse de Paris au XIXe siècle », *Revue d'économie financière*, vol. 51, n° 1, 1999, pp. 27-44.

Georges GALLAIS-HAMONNO, « La création d'un marché obligataire moderne : les emprunts de la Ville de Paris au XIXe siècle », 2008, p. 263. in Georges GALLAIS-HAMONNO *Le marché financier français au XIXe siècle : aspects quantitatifs des acteurs et des instruments à la Bourse de Paris*, vol. II, Publications de la Sorbonne, 2007, pp. 263-362

<sup>99</sup> AP, Vquater 35, Délibérations du 8 juillet 1851

<sup>100</sup> AP, Vquater 35, Délibérations du 9 octobre 1852

<sup>101</sup> Pour un aperçu de l'état du budget la veille de l'annexion, voir Annexe 1.3

<sup>102</sup> Cité par Lucien LAMBEAU, *Charonne*, op. cit., p.285.

Difficile de dénouer le vrai du faux, et en l'absence de sources plus précises, il est impossible de parfaitement cerner l'état des finances de la commune de Charonne avant et après la vaste opération de la Réunion.

### **L'acquisition des terrains et le profil des propriétaires**

L'acquisition des terrains nécessaire à l'ouverture des rues et à la construction de l'école se fait uniquement à partir d'accords à l'amiable entre la mairie et les propriétaires. Aucune trace d'opération d'expropriation n'est conservée dans le fonds d'archives concernant Charonne. Entre décembre 1849 et avril 1850, en quatre mois seulement, la municipalité a pu acquérir à l'amiable 46 terrains.

La propriété des terrains semble plutôt éclatée puisque pour les 46 terrains on dénombre 39 propriétaires différents, issus de 26 familles. Cependant, leur profil est particulièrement homogène. On dispose de l'information sur la profession pour 26 d'entre eux, et 24 sont décrits comme des cultivateurs, un comme propriétaire, et un comme porcelainier. Leur adresse est aussi connue pour 34 propriétaires : 16 vivent dans le vieux village de Charonne, 12 à Bagnolet, 4 à Montreuil, et les deux derniers à Belleville et à Saint-Mandé. Aucun ne provient des deux faubourgs de la commune de Charonne, mais aucun non plus n'habite à Paris. Les habitants de Charonne sont souvent issus de familles bien implantées dans la commune : sur les 16 charonnais, 9 sont soit eux-mêmes conseiller municipal ou ont un membre de la famille au sein de ce conseil. Cela explique certainement la facilité avec laquelle la municipalité a pu mettre en place l'acquisition de ces terrains sans jamais recourir à des expropriations. Ces propriétaires-vendeurs ont certainement, pour une grande partie d'entre eux, participé à l'élaboration du projet, et au choix de l'emplacement de l'ouverture de la rue et de la place de la Réunion, ainsi que celui de l'école. Tout porte à croire que les premiers atermoiements, les hésitations et le choix final du tracé ont été dictés par les intérêts personnels de quelques membres du Conseil municipal. Cette opération apparaît, en effet, comme très favorable aux différents propriétaires terriens. Non seulement, ils vendent les bouts de parcelles situés sur l'emprise de la voie à un prix avantageux, tout en conservant des terrains adjacents destinés à de fortes plus-values.

L'opération de la Réunion s'achève en 1853 après quatre années d'intenses tractations. Finalement, compte tenu des difficultés et de l'ampleur du projet, le délai semble assez court. Il faut noter un certain unanimisme à Charonne de la nécessité de cette opération. Si l'on trouve quelques oppositions lors de l'élaboration du tracé de la voie, personne ne semble remettre en cause le bien-fondé de cette nouvelle voie, et personne ne s'inquiète du coût de cette opération pour la Commune. Les difficultés sont plutôt dues à des facteurs extérieurs, avec le refus de la Caisse des Dépôts et des Consignation d'un emprunt, ou la difficulté à remettre sur les rails l'opération suite aux événements de 1848.



### 3. L'annexion

L'hypothèse d'une annexion de la commune à Paris ne devrait pas surprendre les charonnais, tout du moins leurs élus. Dès décembre 1840, leur maire, M. Delhoste, s'était ainsi interrogé sur « l'établissement d'une enceinte continue autour de Paris » qui « a fortement inquiété les habitants de ma commune, qui ont cru voir le commencement d'exécution d'un projet d'extension de la capitale, qui ruinerait leur commerce et déprécierait énormément la valeur des propriétés de la banlieue renfermée dans le circuit des fortifications<sup>103</sup> ». 20 ans plus tard, et de nombreux débats<sup>104</sup>, la décision d'annexer l'ensemble de la petite banlieue comprise entre l'enceinte des Fermiers généraux et les fortifications de Thiers est prise. Ce sont 23 communes environnant Paris, et 360 000 personnes qui sont concernées<sup>105</sup>. Début 1859, le gouvernement lance le processus sous forme d'une « enquête et d'une consultation publiques » auprès des communes concernées.

#### 3.1 L'enquête publique

L'enquête et la consultation s'avèrent en réalité fortement contrôlées et si rapidement menées qu'aucune opposition ne put réellement s'organiser et s'exprimer<sup>106</sup>. Ainsi, les consultations sont-elles organisées dans chaque mairie du 13 au 25 février 1859, au lendemain de la promulgation du décret qui annonce la procédure d'annexion. Dès le 7 mars, les Conseils municipaux doivent se prononcer pour entériner les résultats avant le vote de la loi d'annexion fin mars. En réalité, l'organisation même de l'enquête est verrouillée par l'exécutif, qui place à la tête de chaque consultation des personnages extrêmement favorables au projet de loi. M. Briet, le commissaire-enquêteur de Charonne, écrit, par exemple, dans son rapport final :

« Je le répète, ayons foi dans l'annexion, l'Administration supérieure, franche dans son exposé, tiendra franchement ses promesses de bien-être pour nous, et que leurs solutions dépasseront au-delà toutes nos prévisions. »<sup>107</sup>

---

<sup>103</sup> Cité par *Ibid.*, p.290

<sup>104</sup> Nathalie MONTEL, « Chronique d'une mort non annoncée », *op. cit.*

Frédéric MORET, « Définir la ville par ses marges », *op. cit.*

<sup>105</sup> Florence BOURILLON et Annie FOURCAUT (eds.), *Agrandir Paris, 1860-1970*, *op. cit.*

<sup>106</sup> NATHALIE MONTEL (ed.), *Faire le Grand Paris: avis des habitants consultés en 1859*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2012, 445 p.

<sup>107</sup> Cité par Lucien LAMBEAU, *Charonne*, *op. cit.*, p.293, Procès-verbal de l'enquête

La « consultation » est donc si bien encadrée, dans des délais si contraignants, que l'enquête ne concerne qu'une infime minorité d'habitants dans chaque commune. A Charonne, seulement 38 avis de citoyens sont répertoriés sur 16 000 habitants, soit un taux de participation de 0,25% ! Des avis peu nombreux mais finalement très intéressants, puisqu'ils nous donnent un angle d'approche inédit sur la perception de ces territoires périphériques par leurs habitants.

Finalement d'une commune à l'autre, on retrouve les mêmes appréhensions sur leur future vie parisienne<sup>108</sup>. Le spectre de l'annexion fait surgir une crainte principale : l'élargissement de l'octroi parisien aux nouvelles limites de Paris, qui risque de provoquer la ruine du commerce et de l'industrie, et pourrait conduire au départ de la population.

Si les autorités ont prévu un moratoire sur l'octroi de 5 ans pour les grandes fabriques, il n'en est rien pour la petite industrie, l'artisanat et le petit commerce. Ainsi, la majorité des avis de l'enquête publique font part de leur crainte de voir l'ensemble des activités des zones annexées menacées. Notamment M. de Saint-Marc, propriétaire à Charonne, déclare :

« Il n'en trouve pas moins qu'un grand préjudice sera éprouvé par tous les commerçants riverains du mur actuel de l'octroi [...] serait cause de la ruine du plus grand nombre, ainsi que pour une foule de petits industriels qui n'avaient réellement pas le temps de se déplacer. Je trouve très bien que Mr le ministre accorde un délai de 5 années aux grands établissements en les exonérant du droit d'octroi. M. de St Marc demande quel sera le dédommagement pour les petites industries. »

Le développement de ces communes s'est largement appuyé sur les faibles prix des biens exemptés d'octroi, la crainte est donc réelle de voir ces espaces perdre leur avantage face à Paris. En effet, le différentiel des octrois parisiens et de banlieue est très important. Un parisien débourse en moyenne trente-neuf francs sur les marchandises frappés par l'octroi, tandis qu'un Bellevillois seulement cinq francs<sup>109</sup> ! Dès lors, quel serait l'intérêt de s'installer dans ces « barrières » ? Pour M. Collin, le risque est bel et bien que la périphérie parisienne se dépeuple :

« M. Collin considère l'annexion comme une mesure dont l'effet sera d'anéantir dans cette commune le commerce déjà peu florissant, il se base sur ce qu'une grande partie de la population se compose de petits rentiers, d'employés, d'ouvriers travaillant journellement dans l'intérieur de la capitale ; qui, le jour, ou la seule différence qui existe entre Paris et Charonne ne consistera que sur le loyer se rapprocheront graduellement les uns du centre de la capitale, les autres s'en éloigneront sans se remplacer. »

---

<sup>108</sup> Nous nous sommes appuyés sur l'ouvrage de Nathalie Montel *Faire le Grand Paris, op. cit.*. Pour la commune de Charonne, 17 avis ont été retranscrits, nous offrant un panorama de la situation de la commune à la veille de l'annexion.

<sup>109</sup> V.P. Demay, *Histoire de la ville de Belleville et de ses accroissements, ou examen des divers rapports de la banlieue de Paris avec la capitale*, Académie des sciences, Paris, 1854. Cité par Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « L'« annexion » vue de l'Est parisien », *op. cit.*

## 3.2 L'avis du conseil municipal

Quelques semaines plus tard, le 7 mars 1859, le Conseil municipal vote en faveur de l'annexion de la commune de Charonne à Paris. La délibération apporte, bien évidemment, un éclairage différent par rapport aux rares avis critiques issus de la consultation populaire. Plus étonnant, ce discours tranche fortement avec les politiques volontaristes menées par Charonne, qui émergeaient de la lecture des délibérations du Conseil. Alors que jusqu'à présent, celui-ci semblait embrasser les transformations de la commune, voire même les encourager, le maire tient un discours à l'opposé. Il présente, en effet, le temps du « bonheur primitif », celui du village à la campagne, comme révolu.

« Lorsque, il y a un tiers de siècle, les environs de Paris, la petite banlieue, n'offraient que quelques habitations éparses, puis de petites agglomérations dont la seule industrie consistait dans la petite culture, tous les besoins étaient réduits à la plus grande simplicité et satisfaits à peu de frais. Les administrations locales, malgré le défaut d'unité, la diversité de leurs vues et l'exiguïté de leurs ressources, pouvaient suffire à administrer paternellement ces petites bourgades champêtres qui, n'ayant pas encore l'idée de leurs futures destinées et de leur développement successif, se croyaient à tout jamais séparées par quelques murailles de Paris, centre de civilisation et de progrès. »<sup>110</sup>

Les communes voisines de Paris n'ont pu selon lui faire face à l'explosion démographique de l'agglomération parisienne et les administrations locales se sont vite retrouvées dépassées. L'édile dresse, ainsi, le tableau d'un Charonne aux finances exsangues, endetté à près de 152 225 francs. Une dette qui n'est pas le fruit d'une quelconque mauvaise gestion mais de l'incapacité de se moderniser pour accueillir cette nouvelle population.

« Les revenus communaux ne pouvant plus suivre ce mouvement d'ascension, ni satisfaire aux besoins du progrès local, malgré un tarif d'octroi plus élevé, les administrations municipales luttèrent déjà depuis longtemps contre des embarras financiers de toutes sortes.

Et pour ne parler que des affaires de notre commune, nos débats assez animés au sein du Conseil attestent encore dans mes souvenirs de la part active et consciencieuse que chacun voulait prendre pour les intérêts actuels et l'avenir de la commune, et les difficultés insurmontables contre lesquelles nous luttons sans cesse pour accomplir le progrès du temps. »

[...]

« Oui, c'est à force de persévérance et de sacrifices que la Commune est parvenue à se doter d'écoles primaires, salles d'asile, ouverture de rues nouvelles, amélioration des voies publiques, etc.

Mais à côté de ce lent et difficile progrès dû pourtant, Messieurs, à une sévère économie et votre louable participation, nous voyons se dérouler à nos yeux le tableau riche et imposant de toutes les améliorations voisines, que nous ne pouvons espérer obtenir par nous-mêmes d'ici longtemps, et sans lesquelles, cependant l'avenir et la prospérité de la Commune se trouvent enrayés<sup>111</sup>. »

---

<sup>110</sup> Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de Charonne, séance du 7 mars 1859, relatif à l'annexion de la commune à Paris. Cité par Lucien LAMBEAU, *Charonne, op. cit.*, p. 362.

<sup>111</sup> Ibid

Il remarque ainsi le poids qui a pesé sur les finances d'opérations, ambitieuses mais coûteuses, comme celle de la Réunion. Face à ces difficultés, il ne peut s'empêcher de comparer ces transformations à celle du Paris d'Haussmann. La modernisation de la commune nécessaire à son développement ne peut plus être prise en charge par la seule commune de Charonne. Dès lors, l'annexion est présentée par le maire de Charonne comme la promesse d'une modernisation intense de ce qui sera bientôt un quartier parisien :

« Nous trouvons naturellement et de suite par le fait de l'annexion, sécurité, surveillance, répression des délits qui se multiplient dans la banlieue, soins et travaux de salubrité, viabilité convenable et assurée sur tous les points, répartition des contributions assise d'une manière uniforme, exonération pour des loyers de 250 frs, cotisation moindre pour les loyers au-dessus de ce chiffre, distribution plus abondante des eaux et du gaz, arrosements ou irrigations, l'assistance publique étendant ses secours et ouvrant ses hôpitaux et ses hospices à tous les indigents malades et à tous les malheureux chargés d'infirmités.

Enfin les édifices publics mis en rapport avec l'importance de la population et les besoins de l'administration<sup>112</sup>. »

Le maire reprend ainsi le discours officiel des partisans de l'annexion : les communes dans l'incapacité de gérer leur croissance et qui sollicite le soutien de la capitale afin d'en obtenir les bienfaits.

Figure 7. Charles Vernier, « La bonne ville de Paris et ses nouveaux enfants<sup>113</sup> »



<sup>112</sup> idem

<sup>113</sup> *Le Charivari*, actualités, 31 janvier 1860, p. 143

Le discours du maire surprend tant il s'inscrit en rupture brutale de 40 années de politiques urbaines visant à affirmer l'indépendance de la commune face à Paris. Dès 1840, le maire M. Delhoste s'opposait à la tentation de l'annexion au moment de la construction de l'enceinte Thiers. Le discours en faveur de l'annexion apparaît donc largement comme un discours de façade, d'un édile qui ne souhaite pas s'opposer frontalement à l'Empereur dans une bataille perdue d'avance. Mais, en parallèle, au début d'année 1859, au moment même où l'Etat lance le processus d'annexion, le Conseil municipal charonnais débat encore de nouvelles voies à créer, de terrains à acquérir, et d'opérations de modernisations de la commune.

### 3.3 Une municipalité active jusqu'au bout

Ce discours présentant la commune de Charonne comme exsangue tranche, effectivement, avec les débats au conseil municipal qui se déroulent en parallèle. De la fin de l'année 1858 à avril 1859, la municipalité débat encore activement de l'opportunité d'ouvrir une nouvelle voie, allant même jusqu'à prévoir l'acquisition de certains terrains situés sur l'emprise envisagée de la nouvelle voie.

« Mr le maire rappelle que dans la séance du 13 novembre dernier, le Conseil a reconnu l'urgence du percement immédiat de la rue projetée pour relier la rue de Paris d'avec celle de Montreuil et a été d'avis d'acquérir les terrains figurant sur le plan et portant les n° 1,2,3,4,5,6 et 7<sup>114</sup>. »

Le tracé de la voie est parallèle à celui de la rue de la Réunion, reliant « la rue de Paris à la rue de Montreuil ». Les édiles envisagent l'ouverture de cette voie le long de la petite ceinture, puisque, dans les débats, il est précisé que le tracé reprend celui de la rue du Chemin de fer (ancienne voie neuve) qui doit être élargi. Cette décision d'une nouvelle ouverture de voie est très surprenante à bien des égards.

D'une part, cet empressement pour décider d'un tel nouveau chantier est d'autant plus surprenant que la décision d'annexer la Petite Banlieue à Paris est imminente. Selon les archives disponibles, ce dossier est à l'ordre du jour du Conseil municipal lors des séances du 13 novembre 1858 et, surtout, celle du 11 mars 1859... 4 jours seulement avant que les élus ne votent en faveur du rattachement de leur commune à Paris. La précipitation, « l'urgence » qui anime le conseil municipal semble montrer que les conseillers avaient parfaitement conscience de l'imminence de l'annexion et souhaitaient imposer ce choix d'une manière irréversible.

Surtout, ce « nouveau » projet est la copie conforme de celui qui avait été étudié, dix ans auparavant, quand les incertitudes sur le tracé de la Petite Ceinture avaient incité Charonne à

---

<sup>114</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 11 mars 1859

opter pour la percée de la Réunion. A l'évidence, il s'agit d'un chantier majeur puisque la nouvelle rue ferait 12 mètres de largeur, contre 10 mètres pour celle de la Réunion. Pour ce faire, la municipalité débloque des fonds importants pour procéder au rachat de terrain... 4 jours après avoir expliqué que la commune ne disposait plus d'un sou.

« Il y a lieu d'autoriser la Commune à acquérir à l'amiable, sinon par la voie d'expropriation moyennant 25 647 francs, 8 centimes aux clauses et conditions exprimées dans la promesse de vente ci-dessus visée les 7 portions d'immeuble désignées dans le procès-verbal et au plan dressé le 2 novembre par M. Raighasse<sup>115</sup>, architecte, visés par M. Lequeux<sup>116</sup> »

Ce nouveau projet urbain surprend par sa temporalité et son ambition. Il n'est pas à exclure que la municipalité presse le pas avant l'annexion, afin de mettre la préfecture de Paris devant le fait accompli, une fois les acquisitions de terrains réalisées – acquisitions qui profiteraient certainement à certains membres du Conseil. Il est cependant impossible de savoir jusqu'à quel point ce projet a été mené, aucune autre délibération après celle du 11 mars n'ayant été conservée. Ce chant du cygne apparaît aussi comme une manière détournée, presque infrapolitique<sup>117</sup>, d'affirmer sa capacité à gouverner et son indépendance face à la ville de Paris. Difficile de savoir si la commune de Charonne, à la veille de l'annexion, se trouve en capacité de mobiliser près de 25 000 francs afin d'acquérir ces terrains mais la municipalité n'hésite pas à l'affirmer dans un conseil municipal extraordinaire. Le discours du maire quant à l'enquête publique sur l'annexion quelques jours auparavant apparaît ainsi plus proche d'un exercice de style attendu dans ces conditions, une simple reprise de l'argumentaire du pouvoir quant à l'absence d'équipement et l'incapacité d'action des communes annexées.

### 3.4 Charonne dans le nouveau XXe arrondissement

Le 1<sup>er</sup> janvier 1860, le gouvernement prononce l'annexion de la petite banlieue par Paris qui gagne ainsi 37 km<sup>2</sup> et près de 500 000 habitants<sup>118</sup>. Charonne, village devenu ville, disparaît pour s'intégrer à la capitale, dans sa quasi-totalité, Bagnolet récupérant quelques hectares extérieurs aux fortifications. De municipalité indépendante, elle devient simple quartier administratif de

---

<sup>115</sup> Armand-Désiré Raighasse (1838 – 1907) est un architecte installé à Montreuil. Il est le premier d'une véritable dynastie d'architecte : son fils Lucien Gabriel (1872 - ?), et son petit-fils Pierre-Armand (1902 – 1966). La plupart de leurs œuvres sont concentrées dans l'actuelle Seine-Saint-Denis et en particulier à Montreuil où l'on dénombre des dizaines d'immeubles ou de bâtiments publics érigés par cette famille.

Hélène Bocard, *Montreuil, Patrimoine de l'Entre-deux-guerres, Itinéraires du Patrimoine*, Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, 2006

<sup>116</sup> AP, Vquater 35, délibérations du 11 mars 1859

<sup>117</sup> James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*. Paris, Éditions Amsterdam, 2009, 269 p.

<sup>118</sup> Florence Bourillon et Annie Fourcaut, *Agrandir Paris... op. cit.*, p.9

Paris, rassemblé avec le sud de Belleville au sein du nouveau XXème arrondissement. Les pouvoirs publics ont profité du nouveau découpage pour scinder en deux parties Belleville, espérant ainsi atténuer la forte identité Bellevilloise, synonyme de rébellion<sup>119</sup>. De cette volonté politique naît un ensemble administratif peu cohérent. En effet, si Charonne entretient des rapports privilégiés avec le Faubourg-Saint-Antoine, les liens avec Belleville sont géographiquement ténus. Le territoire du nouvel arrondissement se trouve en effet morcelé entre les noyaux villageois bellevillois et charonnais, les faubourgs des deux anciennes communes et l'emprise impressionnante du cimetière du Père Lachaise au beau milieu de cet espace. Tout le territoire est donc à repenser, à redéfinir et surtout à repolariser. Effectivement, les lieux de pouvoir et d'administration des deux anciennes communes se trouvent trop excentrés par rapport au centre du nouvel arrondissement. Très rapidement, il faut donc créer une relation entre les deux ensembles, et un centre administratif. Dès 1862, l'administration répond à cette nécessité au travers des percées de la rue des Pyrénées, l'avenue Gambetta et de la place du même nom<sup>120</sup>.

Le changement d'échelle est tout aussi radical pour le très jeune quartier de la Réunion. Le nouveau quartier conçu pour s'imposer comme centre-ville de Charonne se trouve relégué en périphérie du tout nouvel arrondissement. Tout juste promu sous un nom si prometteur, et si vite déchu au rang de simple quartier ! Comment La Réunion va-t-elle évoluer ? Quelle sera la politique des pouvoirs publics à son égard ?

---

<sup>119</sup> Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « L'« annexion » vue de l'Est parisien », *op. cit.*, p.138

<sup>120</sup> La rue des Pyrénées se nommait alors rue Puebla, l'avenue Gambetta, rue de la Dhuis et rue Sorbier, et la place, du nom de Puebla puis de Pyrénées.

## Conclusion

En 1852, au moment de l'achèvement des travaux pour l'ouverture de la rue de la Réunion et sa place, un nouveau quartier allait naître. Fruit d'une volonté politique forte de la part de la municipalité, le projet urbain s'inscrit dans la continuité des opérations de modernisation de la commune depuis la fin des années 1820. L'expansion urbaine dans les périphéries n'est donc pas que l'affaire du « domaine du privé<sup>121</sup> » et une petite municipalité comme Charonne peut être l'instigatrice de la fondation d'un nouveau quartier, au travers de l'ouverture de nouvelles voiries. Plus largement et contrairement à l'image qui se dégageait de l'historiographie sur les communes de la Petite Banlieue, Charonne se présente, au travers des délibérations de son Conseil, comme une municipalité particulièrement proactive qui prend toute la mesure des évolutions en cours et qui conçoit parfaitement appartenir à l'ensemble urbain que représente les territoires suburbains. Dans une perspective intercommunale, ses politiques se placent dans une volonté d'aménager la Petite Banlieue. Elle ne semble donc nullement effrayée par la croissance économique et démographique des années 1820, mais au contraire, y réagit en tentant d'amplifier ces phénomènes, de favoriser les activités artisanales et de divertissement. Elle modernise l'ensemble de la voirie, développe l'instruction publique, tout en accroissant ses sources de financement, et commence à porter des projets de connexion avec les communes voisines. L'opération de la Réunion est l'étape ultime de ce cheminement. On cherche, à travers elle, à réorienter en profondeur le développement de l'ensemble de Charonne, à créer un nouveau centre, une nouvelle polarité qui permettrait de régler les dysfonctionnements urbains de la commune. À travers cette opération, les acteurs locaux cherchent à faire de la ville et créer un territoire plus homogène et cohérent.

Les acteurs de la municipalité, que l'on avait tendance à présenter comme de petits propriétaire-paysans perdus face cette brutale mutation urbaine, prennent au contraire la pleine mesure de ces transformations. Certains d'entre eux – du moins ceux qui obtiennent la charge de maire – s'investissent dans des sociétés philanthropiques, et s'intéressent aux courants de pensée urbaine de l'époque, et les mettent en pratique à l'échelle communale. Les services de la préfecture du département de la Seine jouent aussi un rôle primordial dans l'aménagement de la commune. Aux abonnés absents lorsqu'il s'agit de financer un nouveau commissariat sur le territoire de Charonne, la préfecture s'investit pleinement dans l'élaboration des plans architecturaux et urbains des projets de la commune. L'architecte de l'arrondissement de Saint-Denis, Paul-Eugène Lequeux joue ainsi un rôle déterminant dans l'élaboration du projet de la Réunion. Du fait de son poste, il dispose d'une vision métropolitaine des enjeux qu'il semble partager avec le conseil municipal local.

L'annexion de 1860 marque, à l'évidence, une rupture importante dans l'histoire de ce quartier quant à son administration. Sous tutelle charonnaise, il se trouve être la pièce majeure des politiques de développement urbain de la municipalité ; au contraire, dans Paris, il devient une

---

<sup>121</sup> Maurice AGULHON, Françoise CHOAY et Maurice CRUBELLIER, *Histoire de la France urbaine*, op. cit., p. 119



toute petite partie d'un vaste XXe arrondissement, et se trouve même particulièrement périphérique par rapport au nouveau centre de cet échelon administratif. Pourtant, en 1859 l'urbanisation du secteur est largement entamée et se poursuit sur les décennies suivantes, sans rupture notable.



## **CHAPITRE 2. TISSER LA VILLE (1845 – 1875)**

« Tout le quartier est nouveau. [...] Le quartier a une tournure particulière qui n'est pas celle d'une ville et pas celle d'un village. Ça et là, entre les toits des maisons basses, apparaissent les verdure de grands arbres qui surgissent des morceaux épargnés des anciens parcs seigneuriaux. C'est Paris qui finit, avec des rues sans bâtisses, à travers des terrains vagues et, parfois, l'horizon barré par la ligne des remparts<sup>1</sup>. »

Dans son ouvrage, *Le Défilé*, recueil de chroniques et d'observations, Félicien Champsaur en vient à relater une visite dans le XX<sup>e</sup> arrondissement. Il y est guidé par Denis Poulot, maire du XI<sup>e</sup> arrondissement<sup>2</sup> et auteur d'un ouvrage documentaire sur les ouvriers nommé *les Sublimes*<sup>3</sup>. Il tire de cette visite une description de ces nouveaux secteurs parisiens, et en particulier les environs de la place de la Réunion<sup>4</sup>. Ni ville ni village, c'est un Charonne fangeux qui est dépeint, où depuis 1850, un nouvel espace urbain voit le jour, loin des atours du Paris droit et dense d'Hausmann. Départi des représentations misérabilistes des quartiers périphériques, les sources administratives témoignent néanmoins de la cristallisation soudaine d'un véritable morceau de ville. Les nouvelles voies jouent donc le rôle, tel qu'envisagé par la municipalité, de catalyseur d'urbanisation et après l'ouverture de cette nouvelle voirie, le secteur entame sa mue de la campagne à la ville.

Ce chapitre propose une analyse des premières formes de constitution de l'urbain, de la cristallisation d'un marché immobilier nouveau et son articulation à l'action publique. Cette fabrique de la ville est particulièrement complexe, car il est le résultat d'une intrication d'innombrables actions individuelles de petits propriétaires qui adaptent leurs stratégies à de nombreux contextes (état du marché immobilier, modalités de financement<sup>5</sup>), ainsi qu'aux comportements et aux attentes des pouvoirs publics et des premiers habitants<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Félicien Champsaur, *Le Défilé*, 1887, tiré d'une chronique littéraire dans la revue *Le Gaulois* du 9 octobre 1880

<sup>2</sup> Félicien Champsaur le présente comme maire du XX<sup>e</sup> arrondissement

<sup>3</sup> On accusa Emile Zola d'avoir plagié cet ouvrage pour l'écriture de *l'Assommoir*. Pierre COGNY, « Zola et « Le Sublime » de Denis Poulot », *Cahiers de l'AIEF*, vol. 24, n° 1, 1972, pp. 113-129.

<sup>4</sup> Il n'utilise pas cette dénomination mais reprend le nom de l'ancienne commune de Charonne. La description de son cheminement permet tout de même de replacer sa promenade sur la rue des Haies.

<sup>5</sup> A ce sujet, Michel LESCURE, *Les banques, l'État et le marché immobilier en France, à l'époque contemporaine, 1820-1940*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1982, 621 p.

Michel Lescure y montre que les prêts à long terme sont facilités et participent à une meilleure rentabilité immobilière qui conduisent dans le second XIX<sup>e</sup> siècle à réorienter la construction vers le logement populaire.

Voir aussi Alexia M. YATES, *Selling Paris – Property and Commercial Culture in the Fin-de-siècle Capital*, 1<sup>re</sup> éd., Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2015, 368 p. et Adeline DAUMARD, *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au XIX<sup>e</sup> siècle: 1809-1880*, Paris, France, Ed. Cujas, 1965, 12 p.

Sur la ville populaire, Alexandre Frondizi a mis en avant la place des crédits immobiliers interindividuels dans le Grand Paris du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le cadre de Madrid, Charlotte Vorms relève ce qu'elle appelle des « prêts sur sueur », où les lotisseurs font en sorte qu'avant la vente des terrains, le futur propriétaire y ait élevé un bâtiment qui servira de garantie au prêt que le lotisseur consent à l'acheteur pour l'acquisition de la parcelle.

Alexandre FRONDIZI, « Paris au-delà de Paris. Urbanisation et révolution dans l'outre-ouïe populaire, 1789-1860 », *op. cit.* p. 147, et Charlotte VORMS et Gérard CHASTAGNARET, *Bâtisseurs de banlieue*, *op. cit.* p. 81.

<sup>6</sup> « L'analyse et la compréhension d'un espace urbain nous obligent souvent à une lecture très complexe. Car elles nous amènent à prendre en considération des éléments constitutifs très divers mais qui en sont, en quelque sorte, la signature. Reste à les définir, à discerner leur importance relative et leurs imbrications. » [...]

La compréhension des choix et des décisions individuelles gagne à être recontextualisé dans des dynamiques collectives et de décortiquer les diverses participations au tissage de la ville, au regard des profils de propriétaire et des réalisations concrètes qui permettent de déceler les attentes des bâtisseurs. De cette façon, la rationalité des acteurs de la fabrique urbaine s'en trouve éclairée, permettant d'échapper enfin au cliché d'une ville illisible et anarchique. On dépasse aussi la simple dichotomie entre une ville dite spontanée et une ville planifiée<sup>7</sup>. Sur ces questions, le quartier de la Réunion représente un observatoire privilégié, combinant les attributs d'une ville sans plan avec des opérations urbaines de la puissance publique, et ce dans un espace parfaitement restreint. Cette boîte de pétri urbaine autorise ainsi l'étude des diverses modalités de l'urbanisation et permet d'en approcher toute la complexité.

La construction du quartier de la Réunion débute sur le territoire de la commune de Charonne avant de se développer au sein du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Au sein de ce chapitre, l'enjambement de la césure traditionnelle de 1860 isole les phénomènes de construction urbaine du changement de tutelle administrative, permettant de se concentrer sur la continuité des acteurs et des stratégies qui participent à ce processus. L'annexion représente pourtant une rupture documentaire, empêchant cette étude de s'appuyer sur une continuité archivistique. Les sommiers fonciers de Charonne et de Paris, socle de l'analyse du marché immobilier ne proposent ainsi ni la même organisation, ni les mêmes informations. A ces documents retraçant les mutations immobilières, ont été adjoints les calepins des propriétés bâties qui informent de manière très précise sur la forme architecturale des immeubles ainsi que la nature et la destination des locaux. Ces informations permettent ainsi de discerner des stratégies qui induisent la constructions et l'évolutions des immeubles jusqu'au milieu des années 1870.

---

« Tous ces éléments se combinent et s'expliquent les uns par les autres selon des rythmes et en fonction de mécanisme – peut-on parler de lois ? – qui nous incitent à répéter finalement que, dans la formation d'un espace urbain, rien n'est jamais vraiment le fait du hasard »

Bernard ROULEAU, « Parcellaire et tissu urbain dans les quartiers périphériques de Paris », *Villes en Parallèle*, vol. 12, n° 1, 1988, pp. 146-163.

<sup>7</sup> Sur cette question de l'opposition artificielle entre ville spontanée et ville planifiée, voir Charlotte VORMS, « La ville sans plan ? », *Histoire urbaine*, n° 8, n° 2, 2003, pp. 103-128..

# 1. Investir la petite banlieue, les pionniers de la Réunion

Dans son article de synthèse sur l'expansion de l'agglomération parisienne entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>, Jean-Pierre Poussou résume cette dilatation urbaine à trois processus bien distincts : un développement le long des voies de communication déjà existantes, une construction autour de nouvelles ouvertures de rue décidées par la puissance publique et des opérations de lotissement strictement issues d'acteurs privés, avec la création de voies privées et d'importants remembrements parcellaires avant une vente à la découpe. Pour élaborer cette classification, il s'appuie sur plusieurs monographies, chacune à partir d'un cas d'étude approfondissant plus spécifiquement une de ces modalités<sup>9</sup>. Ces travaux concernent principalement la fin de la période moderne, et surtout des espaces d'études situés dans l'Ouest parisien. Depuis, de nouvelles recherches ont enrichi la connaissance de ces phénomènes, mais ces études, à caractère monographique<sup>10</sup>, se sont surtout focalisées sur ce dernier mode de production de l'urbain dans la poursuite des travaux fondateurs d'Annie Fourcaut<sup>11</sup>. Ces opérations offrent effectivement l'avantage pour l'historien d'être une forme palpable de la fabrique urbaine et segmentable à l'échelle d'opérations bien délimitées de promotion immobilière qui donnerait enfin à voir la rationalité des acteurs. De récentes recherches en viennent à considérer ces types de lotissement comme la manière privilégiée de faire la ville

---

<sup>8</sup> Jean-Pierre POUSSOU, « De la difficulté d'application des notions de faubourg et de banlieue à l'évolution de l'agglomération parisienne entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie & société*, vol. 15, n° 3, 1996, pp. 339-351.

<sup>9</sup> Il cite entre autres C. TIRON, le quartier de l'observatoire et le début de l'Empire, TER multi., Univ. de Paris-Sorbonne, 1990 pour l'analyse du faubourg ; Olivier ZUNZ, « Étude du processus d'urbanisation d'un secteur de Paris : le quartier du Gros-Caillou et son environnement », *Annales*, vol. 25, n° 4, 1970, pp. 1024-1065. pour les voies nouvelles et Pierre PINON, « Les spéculations de Brongniart à la Chaussée d'Antin », dans *Architecture et art urbain : Brongniart et Hittor, Cahiers du Crépif*, n° 18, mars 1987, p. 36-48.

<sup>10</sup> Jacques LUCAN, *Paris des faubourgs*, op. cit.

Catherine BRUANT, « Le lotissement de la "petite banlieue". La formation des quartiers populaires de Plaisance et des Thermopyles (1835-1860) », in Karen BOWIE (dir.), *La modernité avant Haussmann. Formes de l'espace urbain à Paris, 1801-1853*, Paris, Recherches, 2001, p. 367-385.

David BERTHOUT, « Les petits spéculateurs du sud parisien et les actes notariés », *Histoire urbaine* n° 36, 2013, pp. 133-48.

Alexandre FRONDIZI, *Paris au-delà... op cit*

Annie TERADE. « Le « nouveau quartier de l'Europe » à Paris », *Histoire urbaine*, n° 19, 2007, pp. 11-29.

Charlotte VORMS, *Bâtisseurs de banlieue... op cit*

<sup>11</sup> Annie FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*. Paris, Éditions ouvrières : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.

Annie FOURCAUT, « Du lotissement au quartier. Le cas de la banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres », *Mélanges de l'école française de Rome* 105, n° 2, 1993, pp. 441-57.

Annie FOURCAUT, « Naissance d'un quartier ordinaire en banlieue parisienne : le Nouveau Domont (1923-1938) », in Alain Faure, *Les premiers banlieusards : aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Paris, Créaphis, 1991.

périphérique<sup>12</sup>, dont il s'agirait de faire l'éloge<sup>13</sup> au moment où la question de la parcelle et de ses remembrements passe au cœur des enjeux architecturaux de l'époque. La densité de ces travaux et leur intérêt ont cependant largement éclipsé les deux autres modes d'urbanisation, plus discrets et diffus.

Pour autant, il me semble que pour donner à voir un panorama exhaustif de l'urbanisation de ces territoires, il conviendrait d'englober l'analyse de ces trois phénomènes qui se développent en parallèle, s'imbriquent et se répondent. Cette recherche de l'exhaustivité peut cependant conduire à une analyse purement morphologique, à partir de l'analyse d'un corpus cartographique, qui tendrait à délaissier l'appréhension des jeux d'acteurs. L'objet d'étude que représente le quartier de la Réunion possède l'avantage significatif d'être le produit combiné des trois formes d'urbanisation, et surtout qu'aucune ne semble éclipser l'autre. Le cadre d'étude géographiquement restreint de la Réunion offre ainsi l'opportunité de croiser l'analyse de ces trois modalités, d'étudier leurs imbrications, les rythmes de leurs développements, tout en restituant pleinement la diversité et les stratégies des acteurs. A partir d'une approche typologique des formes d'urbanisation, dont l'élaboration sera précisée dans le chapitre, il s'agit de cette façon de mieux mesurer la complexité du phénomène de construction de la ville périphérique, de ce kaléidoscope urbain, sans renoncer à analyser la rationalité et les stratégies des acteurs de cette histoire.

## 1.1 Avant la ville. Structure parcellaire et foncière

La révision du cadastre napoléonien pour les communes annexées de 1846, accompagnée d'un état des sections<sup>14</sup> réalisé par la municipalité de Charonne, dresse un panorama précis de la distribution physique du parcellaire, ainsi que de la structure de la propriété foncière. Cette trame est le fruit d'une longue histoire de pratiques des cultivateurs, et l'agencement des parcelles qui en résulte joue ensuite un rôle déterminant dans le processus d'urbanisation, conditionnant le type d'investissement et de bâti.

---

<sup>12</sup> Amina SELLALI, *Sous la ville, jadis la campagne : une mosaïque de lotissements privés à l'origine de l'urbanisation de Belleville et de Charonne (1820-1902)*, Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, 2002.

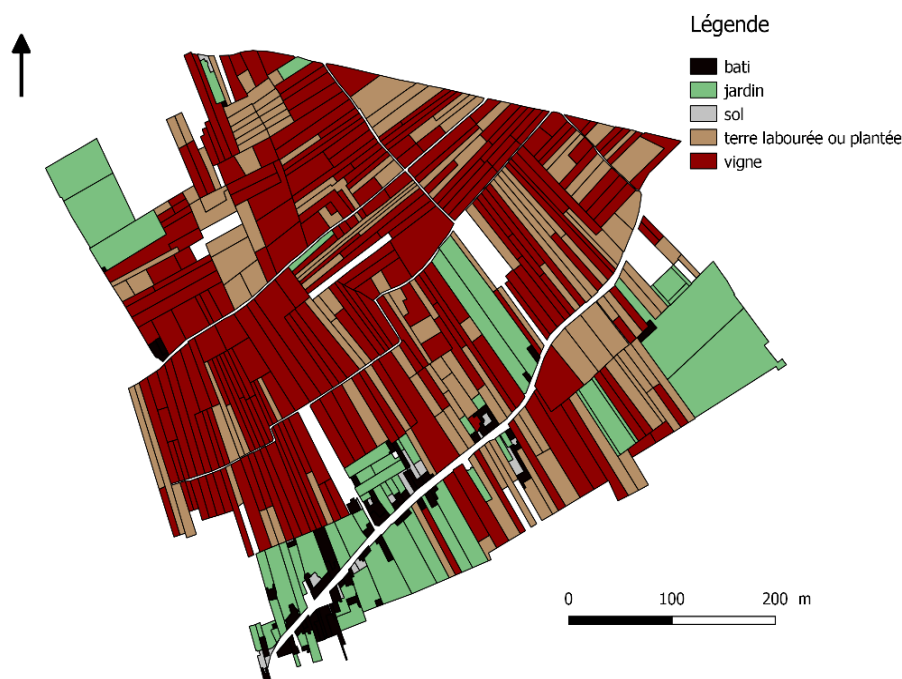
<sup>13</sup> Jacques LUCAN, « De la campagne à la ville, Eloge du lotissement », in Jacques LUCAN (dir.), *Paris des faubourgs...* *op. cit.*, p. 12-13

<sup>14</sup> Assemblage de plan de Cadastre révisé des communes annexées (1830-1850), AP CN 59, 61 et 67  
Etats des sections de 1846. AP, D5P2 29

## Distribution du parcellaire de la commune

En 1849, le futur quartier s'apparente toujours à un espace agricole relativement homogène<sup>15</sup>. Seules 66 parcelles sont bâties (soit 12% de l'ensemble du secteur observé) et, de surcroît, ces constructions s'apparentent souvent à de simples hangars ou à des petits corps de ferme<sup>16</sup>. La majorité des bâtisses se situent au tout début de la rue des Haies, au plus près du faubourg du petit Charonne, sur l'actuelle rue d'Avron. A l'arrière de ces constructions, d'autres terrains, décrits comme des « jardins » (58 parcelles, soit 10,7 % de l'ensemble) ou des « sols » (45 parcelles, soit 8,5% de l'ensemble) servent de compléments à ces propriétés. Sur le reste du secteur, soit au cœur de cet espace, les parcelles correspondent à des terrains cultivés : plus de 20% prennent la dénomination de « terre », dite « labourée » ou « plantée », mais le territoire se compose avant tout de vignes, avec 234 parcelles, soit près de 45% de l'ensemble en nombre, et plus encore en termes d'emprise au sol<sup>17</sup>.

Figure 1. Nature des terrains du secteur en 1849



Carte de l'auteur<sup>18</sup>. A partir de l'état des sections, on distingue deux types de terrains agricoles : les parcelles composées de vignes, et les terres (qui peuvent être "labourées", "plantées" ou non caractérisées). Les deux dernières dénominations « jardin » et « sol » correspondent toutes deux à un terrain rattaché à une construction.

<sup>15</sup> Etats des sections de 1846. AP, D5P2 29

<sup>16</sup> Il est impossible de connaître la nature exacte des constructions. Cependant, les représentations du bâti sur le plan parcellaire de 1846 laissent à penser que ces constructions ne sont pas des immeubles d'importance. En effet, ils ne mesurent que quelques mètres de largeur, et la couleur souvent rosée (au lieu de rouge) indique généralement des constructions d'un simple rez-de-chaussée ou considérés comme « légère ».

<sup>17</sup> Détail de la nature des terrains en 1849, Annexe 2.1

<sup>18</sup> Assemblage de plan de Cadastre révisé des communes annexées (1830-1850), AP CN 59, 61 et 67



Le parcellaire est typiquement agencé comme celui d'un espace de vignoble, avec ses parcelles organisées en fines lanières. D'une superficie moyenne légèrement supérieure à 450m<sup>2</sup>, ces bandes de terres ne mesurent le plus souvent que 3 ou 4 mètres de large<sup>19</sup>, s'allongeant ainsi sur plusieurs centaines de mètres. Ce parcellaire « en forme de peigne » résulte d'opérations de division parcellaire qui prennent place lors de successions ou de ventes de parcelles viticoles, les propriétaires cherchant le plus possible à respecter la continuité des haies, qui facilitent le travail de récolte, et l'entretien des lignes de vignes<sup>20</sup>. Cette pratique produit ainsi des parcelles très profondes mais de plus en plus fines au fur et à mesure des partages, et cet agencement ne facilite pas la construction d'immeuble, l'emprise sur rue ne mesurant que quelques petits mètres, tandis qu'un immense espace libre s'étend à l'arrière de la parcelle.

Ces parcelles longilignes sont orientées sur un axe Nord/Sud pour la partie sud, et Est/Ouest sur la partie septentrionale. Ce changement d'orientation s'explique par le relief qui s'élève à mesure que l'on se rapproche de l'emprise actuelle du cimetière du Père Lachaise. Les parcelles adoptent une configuration en « quartiers »<sup>21</sup>, organisée en fonction des voies et des chemins vicinaux qui s'avèrent très étroit (à peine 2 mètres pour la rue des Basses-Vignoles par exemple), à la seule exception de la rue des Haies, élargie dans les années 1840.

Ce type de parcellaire est assez commun dans les périphéries parisiennes, en particulier à l'Est, centre de la production viticole de l'agglomération. Les communes de Belleville ou de Montmartre se trouvent ainsi fragmentées de manière similaire. De l'autre côté de l'enceinte des fermiers généraux, les parcelles non-bâties du Faubourg-Saint-Antoine, nombreuses à cette époque, adoptent les mêmes conformations.

Une telle fragmentation du parcellaire peut expliquer, en partie, l'absence d'urbanisation antérieure. Si, dans plusieurs autres espaces de ces périphéries parisiennes<sup>22</sup>, des opérations de

---

<sup>19</sup> Calcul des dimensions réalisées par le géoréférencement des cadastres sur le SIG, croisé aux informations notées par les agents réalisant le sommier foncier ou les calepins

<sup>20</sup> Ce phénomène représente la modalité principale de transfert de propriétés dans le secteur étudié, mais il est évident que les formes de transmission sont multiples et variées avec en particulier un certain nombre d'adjonctions judiciaires. Sur les mutations foncières en milieu rural voir :

Gérard BEAUR, *Le marché foncier à la veille de la Révolution. Les mouvements de propriétés beaucerons dans les régions de Maintenon et de Janville de 1761 à 1790*, Editions de l'EHESS, 1984, Paris, 360 p.

Gérard BEAUR, « Le marché foncier éclaté. Les modes de transmission du patrimoine sous l'Ancien Régime », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 46<sup>e</sup> année, N. 1, 1991. pp. 189-203.

<sup>21</sup> Roger BRUNET, « La notion de quartier rural », *Bulletin de l'Association de géographes français*, N°362-363, 45<sup>e</sup> année, Avril-mai 1968. pp. 115-123.

<sup>22</sup> Entre 1820 et 1850, les opérations de lotissement se multiplient dans Paris et les communes suburbaines. On citera entre autres le quartier Poissonnière, le quartier de l'Europe, les Thermopyles à Montrouge, la Nouvelle Californie à Vanves, plus lotissements à la Goutte d'Or, etc...

Karen BOWIE, « La société civile du Clos Saint-Charles 1827-1836 : un projet de quartier neuf avant l'implantation de la gare du Nord », in Frédéric JIMENO, Karen BOWIE et Florence BOURILLON, *Du clos Saint-Lazare à la gare du Nord: histoire d'un quartier de Paris*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2018, 254; xvi p.

Annie TERADE, « Le « nouveau quartier de l'Europe » à Paris », *Histoire urbaine*, n° 19, 2007, pp. 11-29.

Jean-Louis ROBERT, *Plaisance près Montparnasse*, op. cit.

David BERTHOUT, « Les petits spéculateurs du sud parisien et les actes notariés », *Histoire urbaine*, n° 36, 26 Juillet 2013, pp. 133-148.

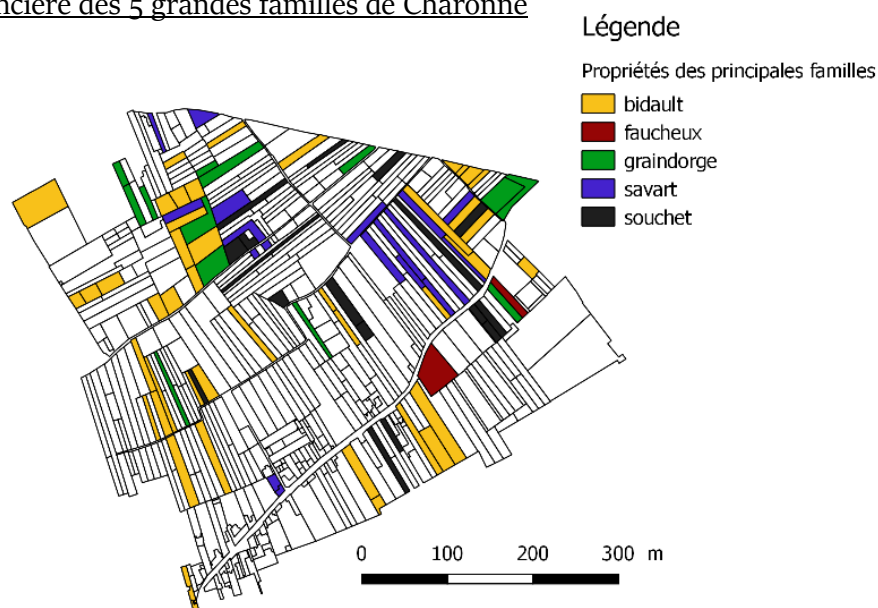
Alexandre FRONDIZI, « Paris au-delà de Paris. Urbanisation et révolution dans l'outre-octroi populaire, 1789-1860 », op. cit.

lotissement engage le processus de construction urbaine, l'éclatement de la propriété foncière de Charonne tend à rendre plus complexe ce type d'opérations, de nombreux acteurs étant impliqués. Là où il suffit d'acheter le terrain d'un seul cultivateur sur certaines communes, il faut à Charonne réunir *a minima* les terres de quatre ou cinq propriétaires afin de disposer d'un espace suffisant pour ce type d'opération.

## Les propriétaires des terrains agricoles

La fragmentation du parcellaire concerne aussi les propriétaires de ces champs et vignes. Sur les 550 parcelles dépouillées<sup>23</sup>, on dénombre 255 propriétaires différents<sup>24</sup>, dont seuls quatre détiennent plus de 10 parcelles. Cependant, en recoupant les différents patronymes, quelques familles importantes se distinguent. Les principales dynasties de Charonne détiennent une bonne partie de ces terres, tels que les Graindorgé (115 terrains à Charonne, 16 dans le secteur), les Souchet (202, 16) mais aussi les Savart (88, 19), les Faucheur (151, 15) et les Bidault (151, 47). Elles concentrent, à elles cinq, près de 20 % de l'ensemble des terrains du futur secteur de la Réunion.

Figure 2. Emprise foncière des 5 grandes familles de Charonne



Chaque couleur correspond aux possessions de plusieurs individus d'une même famille. On constate que pour eux il ne s'agit pas de réunir des ensembles cohérents mais que les acquisitions ou les transmissions de terrains répondent à alliances familiales, des opportunités de marché (on compte beaucoup d'adjudications) ou des logiques de rendement de la terre en fonction d'opportunités.

Isabelle MONTERRAT FARGUILL et Virginie GRANDVAL (eds.), *Hameaux, villas et cités de Paris*, Paris, France, Action artistique de la ville de Paris, 1998, 274 p.

<sup>23</sup> Etat des sections de 1846. AP, D5P2 30

<sup>24</sup> Détail des noms des propriétaires et leur nombre de terrains possédés dans le secteur. Annexe 2.2

Leur emprise ne s'arrête pas au cadre municipal de Charonne puisque ces familles possèdent aussi des terres sur les communes avoisinantes. L'acte de décès de Pierre Marie Souchet indique, par exemple, qu'il possède, outre ses 25 parcelles charonnaises, « une maison à Bagnolet, grande rue » et des « terres à Bagnolet, Romainville, Pantin et Charonne<sup>25</sup> ». La plupart des membres de ces 5 familles vivent d'ailleurs le plus souvent dans les communes avoisinant Charonne. La famille Bidault semble la plus ancrée, avec trois membres habitant la commune, mais les quatre autres vivent à Bagnolet, Montreuil ou Saint-Mandé. Dans l'ensemble, les propriétaires du secteur vivent principalement dans le village historique du Grand Charonne (82, 42 % des propriétaires), ainsi que dans les communes proches, en particulier Bagnolet (57 individus, 29 %), situé à l'Est de Charonne, au-delà des fortifications. On trouve aussi des habitants de Belleville (10 personnes, 5 %), ou de Montreuil (15 personnes, 6 %)<sup>26</sup>. Les grandes familles élaborent leur stratégie foncière à l'échelle de cet ensemble géographique, et ces villages de la périphérie de l'Est parisien forment un univers social commun à la plupart des propriétaires fonciers du secteur, qui s'ancrent finalement peu sur la capitale puisque sur les 195 personnes relevées, seules 17 habitent à Paris. Le cas de Louis Nicolas Milcent s'avère symptomatique : demeurant à Vincennes, il apparaît comme un petit propriétaire de Charonne avec 7 parcelles dans son patrimoine, pourtant son nom est resté à la postérité lorsque lui – ou un membre de sa famille – ouvre une voie privée à son nom à Belleville dans le quartier des Amandiers qui disparaîtra lors de la rénovation de l'îlot insalubre 11 dans les années 1950<sup>27</sup>. Il représente ainsi l'archétype des membres de ces familles de propriétaires aux terrains répartis sur toute cette banlieue Est, des deux côtés des nouvelles « fortifs ». Signe de liens forts entre ces familles, des mariages sont régulièrement célébrés entre leurs enfants, et témoignent d'une certaine endogamie locale<sup>28</sup>.

---

<sup>25</sup> Etat civil reconstitué de Paris AP, V3E/D1376, 24 juillet 1852

<sup>26</sup> Etats des sections de 1846. AP, D5P2 30

<sup>27</sup> J'ai pu établir le lien entre ce propriétaire charonnais et l'impasse belleilloise grâce au souvenir de ma participation à l'atelier de recherche de Master 1 sur la rénovation du quartier de Ménilmontant (îlot 11) dans les années 1950, organisé par Charlotte Vorms à Paris 1.

<sup>28</sup> A partir des noms et prénoms des grandes familles de propriétaires relevées dans l'état des sections, des recherches ont été effectuées dans les archives numérisées de Paris et de la Seine-Saint-Denis, ainsi que sur le site de généalogie filae.com. De nombreux mariages ont pu être retrouvés unissant plusieurs familles de propriétaires terriens du secteur. A titre d'exemples :

- Mariage entre Pierre Marie Souchet et Marguerite Françoise Angélique Graindorgé, cité dans l'acte de décès de Pierre Marie Souchet, AD Seine-Saint-Denis BAG 162W28.
- Mariage de Louis Léger Faucheur à Louise Henriette Souchet le 11 avril 1812, AD Seine-Saint-Denis BAG 162W12.
- Mariage de Didier Henri Faucheur à Bertille Marie Bertaut le 10 janvier 1846, AP V3E/M 368
- Trois mariages le même jour :
- Mariage de Jean Louis Faucheur à Louise Antoinette Souchet le 6 mars 1823, AD Seine-Saint-Denis, BAG 162W14
- Mariage de Antoine César Souchet et Marie Pierrotte Aglaé Faucheur, AD Seine-Saint-Denis, BAG 162W14
- Mariage de Charles Alexandre Faucheur avec Angélique Jeanne Germaine Souchet le 6 mars 1823, AD Seine-Saint-Denis, BAG 162W14
- Mariage de Jean Lazare Savart à Louise Scolastique Faucheur, le 26 juin 1823, AD Seine-Saint-Denis, BAG 162W14
- Mariage Louis Jean Judith Graindorge à Marie Adelaïde Savard, le 1 septembre 1829, AP V3E/M 452

L'implantation locale de ces lignées remonte loin et les familles de ces propriétaires sont enracinées de longue date à Charonne comme en témoignent les noms de Souchet, Bidault, Bertaut ou Savart qui apparaissent fréquemment au Conseil municipal<sup>29</sup>. Plus parlante encore, sous forme d'anecdotes, est la liste inépuisable des noms relevés dans l'opuscule rédigé par Lucien Lambeau<sup>30</sup>. Au fil des petites histoires, le lecteur retrouve un Savart et un Beaufrils assistant le Prévôt de la municipalité en 1776 afin de réprimander les vigneronniers qui n'ont pas respecté la date du début des vendanges, mais aussi Claude Nicolas Bidault enrôlé dans la milice du roi en 1622, ou encore René Claude Souchet nommé officier municipal en 1791...

L'histoire de ces familles est intriquée dans celle de Charonne et le rôle pivot qu'elles jouent dans la vie politique et sociale locale est appuyé par leur place dominante dans la structure foncière de la commune. Cette influence perdure et rentre dans les mémoires, ainsi Charles Colmance<sup>31</sup>, en 1869, écrit dans sa chanson « Adieu Charonne » :

« Ou Jadis claquaient les sabots  
On perce on aligne des rues,  
Qui faire ?... Espérons que plus tard,  
On y placera les statues  
De Schabraque, ou du vieux Savard !  
Adieu Charonne<sup>32</sup> »

« Schabraque » et le « vieux Savart » sont deux des principales guinguettes de la commune. Le chansonnier éclaire ainsi, au travers de ce couplet, un autre phénomène, celui de la reconversion des vieilles familles de vigneronniers en marchands de vin au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le cas de Savart est le plus symptomatique puisque sa guinguette obtient une renommée sans pareille, par l'intermédiaire de Colmance qui chantera aussi « A Charonn' c'est l'moins qu'on entre / Boire un p'tit coup chez Savart », mais il ne représente pas un cas isolé puisque Souchet, puis Thibault et Cambillard, cultivateurs dans les années 1840, sont tous trois devenus marchands de vin ou de liqueur dans le secteur<sup>33</sup>. Impossible de savoir s'ils poursuivent en parallèle leurs activités de viticulteurs, même si d'autres membres de leurs familles continuent à être présentés comme cultivateurs<sup>34</sup>. Au total, 36 des 255 propriétaires de 1845 ont fait construire des immeubles qu'ils habitent en 1862, et finissent par faire souche dans le quartier, parfois en exerçant un nouveau

---

- Mariage de Louis Jean Auguste Graindorge à Marie Victoire Lecouteux, le 5 novembre 1844, AD Seine-Saint-Denis, BAG 162W16

La plupart des mariages ont été retrouvés dans les archives de Seine-Saint-Denis pour la commune de Bagnolet mais bon nombre d'époux habitent à Charonne, Belleville ou Montreuil.

<sup>29</sup> Voir annexe 1.4 pour le détail des élus au Conseil Municipal et 2.2 pour le détail des noms des propriétaires en 1845

<sup>30</sup> Lucien LAMBEAU, Charonne... op cit,

<sup>31</sup> Chansonnier montmartrois spécialiste des guinguettes, aujourd'hui oublié mais relativement célèbre à l'époque.

<sup>32</sup> Extrait de « Adieu Charonne », paroles Charles Colmance, 1869, Voir annexe 2.3.

<sup>33</sup> Tous trois ont été retrouvés dans le calepin des propriétés bâties en tant que cabaretier

<sup>34</sup> Acte de décès de César Augustin Souchet le 26 février 1861, présenté comme cultivateur, tout comme son fils Denis Augustin et son neveu Louis Nicolas Chevalier, tous deux cités dans l'acte. ASSD BAG 162W23

métier<sup>35</sup>. Il semblerait donc que ces quelques propriétaires terriens (15% du total en 1845) n'hésitent pas à reconvertir leurs terrains, voire à devenir des citadins. Cette flexibilité quant à l'usage de leurs terrains semble prouver une rationalité économique forte qui prévaut sur un attachement à leur condition de cultivateur rural<sup>36</sup>. Dès les années 1820, ils se saisissent de l'opportunité de transformer quelques hectares de terres en guinguettes, puis lors de l'urbanisation, certains n'hésitent pas à édifier des immeubles locatifs, y installant une nouvelle activité complémentaire. Ces propriétaires fonciers depuis de nombreuses générations se révèlent donc être parfois les premiers bâtisseurs de la nouvelle ville, d'abord par le biais des guinguettes et ensuite par la construction des premiers édifices. Ce profil de cultivateur reste pourtant l'exception, autour de 15 %, et la plupart vont, au contraire, décider de vendre leurs terrains entre 1852 et l'annexion en 1860 pour réaliser une confortable plus-value, tout en recentrant leurs activités agricoles sur les autres terres dont ils disposent à proximité, notamment à Bagnolet et Montreuil.

L'histoire rurale du secteur du futur quartier de la Réunion éclaire donc le processus du passage de la campagne à la ville, selon les choix et les stratégies mises en place par les propriétaires fonciers charonnais. La plupart ont vendu leurs parcelles en engrangeant une plus-value confortable tout en restant agriculteurs à proximité. D'autres font le pari d'investir en construisant les premiers immeubles sur le territoire en pleine mutation, adoptant un profil citadin. Tous ont ainsi contribué à la nouvelle structure urbaine, qui se développe à partir du parcellaire d'origine. La place de ces cultivateurs dans la création du quartier est donc primordiale, d'abord en tant que décideurs avec leur participation au conseil municipal et la décision de la percée de la rue de la Réunion, puis en tant que premiers bâtisseurs.

## **1.2 Etude du rythme des mutations foncières : formation d'un nouveau marché immobilier**

Sur ces terres agricoles, vierges de toute trace urbaine, surgit un nouveau morceau de ville en quelques décennies. Pour comprendre sa fabrique, il s'agit donc, dans un premier temps, de tester la proposition de classification des modalités d'urbanisation élaboré par Jean-Pierre Poussou. A partir du sommier foncier<sup>37</sup>, il a été possible de relever le rythme des mutations foncières et de les cartographier, offrant alors un aperçu de la formation d'une nouvelle promotion immobilière strictement urbaine. Les changements de rythme de ce nouveau marché

---

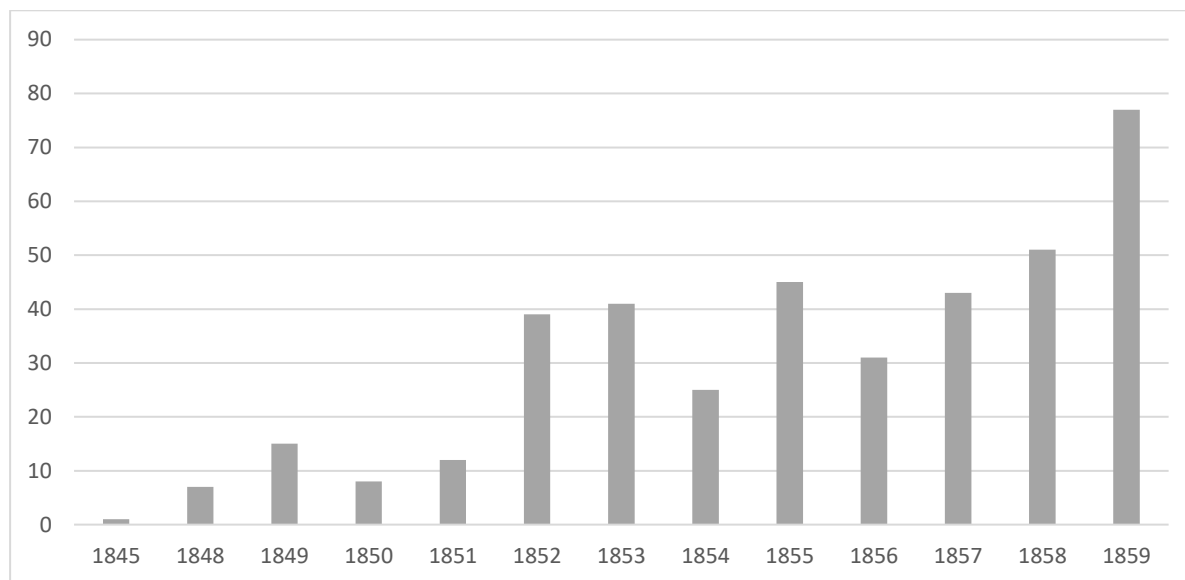
<sup>35</sup> On retrouve un marchand d'ustensile, un vendeur de coquetier, un peintre en décor, un fruitier, un sculpteur sur bois, une blanchisseuse, un bonnetier, un marchand de chiffons, et 5 cabaretiens ou débitant de boissons.

<sup>36</sup> Voir à ce sujet Fabrice BOUDJAABA, *8. L'attachement à la terre, mythe moderne ?*, La Découverte, 2016., in François DUBET, *Léguer, hériter*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2016, p. 105-119

<sup>37</sup> AP, D5P2 29, 30, 31, 32 et 34

immobilier font apparaître différents moments de promotion immobilière. Couplés avec une analyse spatiale, ils autorisent la description d'une typologie de la construction pour le quartier de la Réunion.

Tableau 1. Nombre de mutations foncières par année sur le secteur entre 1845 et 1860



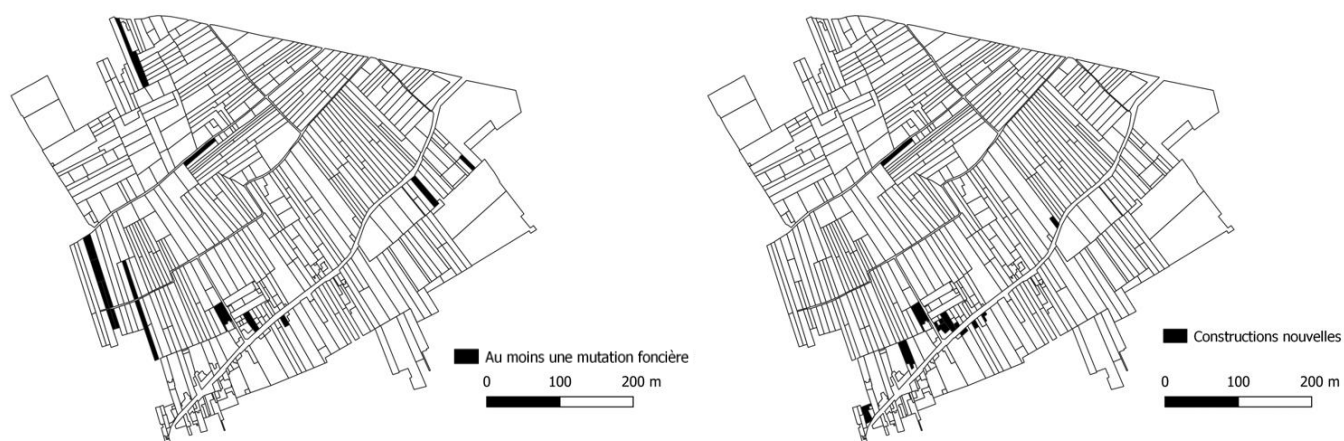
Ce tableau du nombre des mutations foncières par année (ventes, adjudication ou successions)<sup>38</sup> témoigne de l'impact de l'opération de la Réunion sur le marché immobilier local. Avant 1852, on dénombre au maximum 11 mutations, ce chiffre monte à plus de 30, une fois l'ouverture des nouveaux axes réalisées et on perçoit l'impact de la décision de l'annexion.

Plusieurs moments se dégagent donc de manière nette de ce tableau des rythmes des mutations foncières : une période précédant 1852 avant l'ouverture des nouvelles rues, une période comprise entre 1852 et 1857 et un moment pré-annexion après 1858.

Avant 1852 et les acquisitions de terrains pour l'ouverture de la rue de la Réunion, seule une dizaine de ventes ou de successions par an animent un marché foncier bien peu dynamique. D'autant plus qu'il s'agit le plus souvent d'héritages et des partages de terres entre membres d'une même famille. La situation foncière s'apparente ainsi à celle d'un espace rural relativement stable.

<sup>38</sup> Ce graphique a été réalisé à partir du dépouillement des sommiers fonciers de Charonne entre 1848 et 1860. On trouve un « état des sections » en 1846 qui fait le point des possessions de chaque propriétaire sur la commune de Charonne. Le sommier foncier à proprement parler reprend ensuite le « folio » des propriétaires et inscrit les mutations pour chaque terrain. Les informations sont malheureusement restreintes. On trouve seulement une très brève description de la nature du terrain, l'année de la mutation et les numéros de « folio » des propriétaires vendeurs et acheteurs. Les divisions parcellaires ont été relevées lorsque plusieurs « folios » étaient inscrits pour une seule mutation. Cependant, les remembrements n'ont pu être discriminés des transactions classiques. D'autre part, les prix de vente ne sont pas notés. Les constructions nouvelles ont été recensées pour l'ensemble des terrains lorsque l'agent a annoté « cn ». Il précise aussi les démolitions, des informations qui s'avèrent essentielles pour comprendre les prémices de l'urbanisation du quartier.

Figure 3. Mutations foncières et constructions nouvelles entre 1848 et 1851



La carte de gauche met en avant les terrains concernés par au moins une mutation foncière, celle de droite pointe les parcelles nouvellement bâties sur le secteur. Elle montre le faible nombre de transactions pendant cette période, ainsi qu'un premier noyau de construction sur le début de la rue des Haies

Une lecture approfondie et spatialisée des transactions foncières, ayant eu lieu entre 1848 et 1851, amène cependant à revoir quelque peu cette première impression. Si les mutations foncières sont effectivement peu nombreuses et réparties dans l'ensemble du secteur, les constructions nouvelles, information aussi comprise dans les sommiers fonciers, répondent à une logique spatiale évidente, se concentrant sur un petit noyau de parcelles au début de la rue des Haies. Les informations sont rares sur la nature de ces bâtiments, et bien souvent l'on doit se contenter d'une simple inscription « cn » pour relever l'érection d'une construction. Ces quelques constructions représentent pourtant l'irruption d'une nouvelle forme de promotion immobilière au sein de ce parcellaire agricole particulièrement stable. Ces mutations révèlent le front d'urbanisation qui se déploie depuis le faubourg de Petit Charonne, selon la mécanique classique d'urbanisation faubourienne<sup>39</sup>. Pour le futur quartier de la Réunion, ce phénomène s'apparente à la première forme de la construction de la ville.

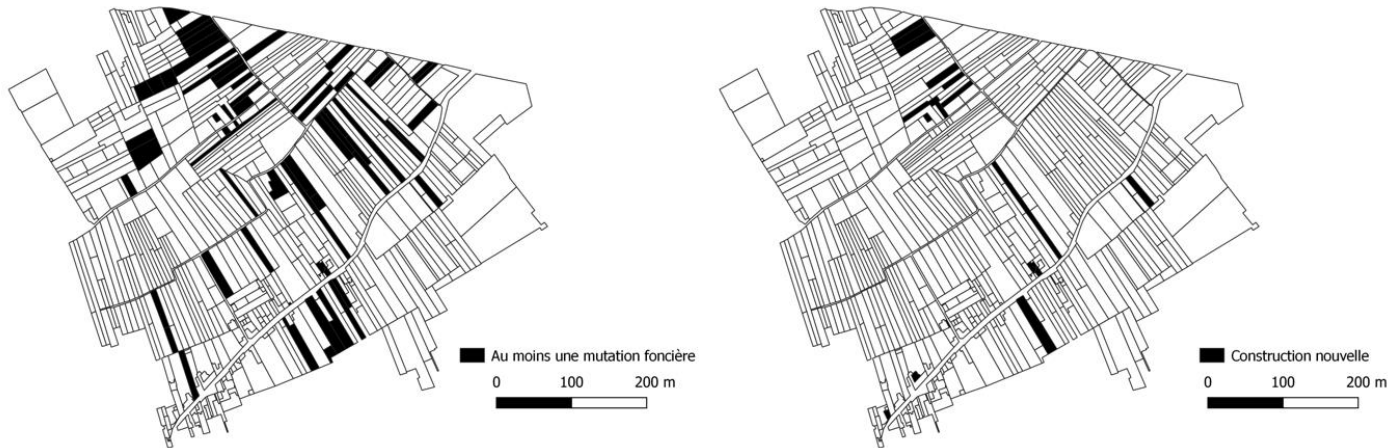
Le processus d'urbanisation se modifie ensuite du tout au tout avec l'opération urbaine de la Réunion. En 1852, le nombre de mutations important relevé dans le sommier foncier correspond principalement aux acquisitions de terrain de la municipalité en vue d'ouvrir les deux nouvelles voies et la place. A partir de 1852, le marché immobilier s'anime et de nouveaux investisseurs font l'acquisition des terrains qui bordent les nouvelles voies afin de bâtir des immeubles. Les plans des rues et de la place de la Réunion sont pourtant fixés dès 1849, mais aucun promoteur ne semble en capacité d'anticiper l'opération. Ils attendent – sont-ils même au courant de ce

<sup>39</sup> Bernard ROULEAU, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris : histoire d'un espace urbain : XIXe-XXe siècles* Paris, Éd. du Seuil, 1985.

Yannick JAMBON, *Aux marges des villes modernes : les faubourgs dans le Royaume de France du XVIIe au début du XIXe siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2017.

projet ? – ainsi la fin des travaux avant de racheter les terrains pour les lotir et les bâtir. Soudainement, ces champs aux portes de Paris deviennent l’objet d’une importante activité foncière : entre 1848 et 1851, on dénombre en moyenne une dizaine de mutations par an, tandis que pour la période 1852 – 1860, ce chiffre est multiplié par 7, avec une moyenne de 71 mutations annuelles.

Figure 4. Mutations foncières et constructions nouvelles entre 1852 et 1856



Le nombre de mutations foncières s’accélère suite à la percée de la rue de la Réunion. A la fin des travaux (1853 ou 1854), la construction se concentre sur les terrains qui bordent la nouvelle voie mais à rythme relativement restreint.

Le lent phénomène de d’urbanisation faubourienne, marqué par un grignotage progressif des terres agricoles est ainsi supplanté par une nouvelle forme de promotion foncière, déclenchée soudainement par l’ouverture de nouvelles voies. L’action publique représente donc le vecteur d’impulsion principal de cette nouvelle méthode d’urbanisation.

Le marché immobilier s’accélère une nouvelle fois à partir de 1858. Si les promoteurs n’ont pas anticipé l’opération de la Réunion, il semblerait, en revanche, qu’ils pressentent le rattachement prochain de Charonne à Paris<sup>40</sup>. Les opportunités foncières semblent, à ce moment, se déplacer : les terrains mitoyens de la rue de la Réunion font l’objet de bien peu de transactions, surtout en comparaison des années précédentes. Les bonnes affaires sont parties, et les investisseurs se rabattent sur les parcelles plus éloignées des voies principales de Charonne. Sur ces terrains mal desservis par la voirie publique (voir l’encadré 1 de la Figure 5), les propriétaires sont souvent contraints de procéder à l’ouverture de voies privées, et de mettre en place des petites opérations de lotissement.

<sup>40</sup> La question des formes de l’annexion se pose depuis les travaux de la commission Siméon, mais en c’est seulement en novembre 1858 qu’Haussmann annonce la mise en place d’étude préparant l’effacement de l’enceinte des fermiers généraux.

Nathalie MONTEL, « Chronique d’une mort non annoncée », *op. cit.*



Figure 5. Mutations foncières entre 1856 et 1860



Le nombre de mutation foncières et de construction augmentent à mesure que l'on approche de l'annexion à Paris. Outre les terrains de la rue de la Réunion qui s'échangent beaucoup, d'autres parcelles plus éloignées de l'opération sont touchées par l'urbanisation du secteur, par l'intermédiaire d'opérations de lotissement. Dans la partie ouest (1) les terrains se trouvent isolés des principaux axes du quartier et font l'objet d'opérations de micro-lotissements. Sur ces terrains, l'absence de construction relevés dans le sommier foncier ne correspond pas aux informations d'autres sources (calepins des propriétés bâties et actes notariés), mais les constructions sur ces voies privées semblent rarement enregistrées au sommier foncier.

Trois étapes de cette première construction de la ville se dégagent ainsi de cette première analyse statistique et cartographique : un développement du faubourg qui brise l'inertie du marché foncier encore rural ; une urbanisation de la nouvelle rue de la Réunion avec une promotion qui réagit à l'action publique ; puis un urbanisme interstitiel en marge des principaux axes à partir d'opérations de microlotissement. Leur imbrication et leur agencement forment ainsi la première phase de production du tissu urbain du nouveau quartier de la Réunion. Chacune de ces trois modalités recouvre des spécificités de jeux d'acteurs et produisent des formes architecturales et urbaines quelque peu différentes.

### 1.3 La construction faubourienne

L'expansion urbaine vers la périphérie s'organise souvent, dans un premier temps, selon un schéma d'urbanisation faubourienne, où une population décide de construire et de s'installer aux portes de la ville pour des raisons législatives, démographiques ou encore fiscales<sup>41</sup>. Cette

<sup>41</sup> Yannick JAMBON, *Aux marges des villes modernes : les faubourgs dans le Royaume de France*, op. cit.

excroissance marque le front pionnier de la ville, mais une « ville inachevée<sup>42</sup> » avec des qualités urbaines considérées comme moindres que dans le centre<sup>43</sup>. De nombreux exemples de faubourgs montrent que ceux-ci se développent alors même que l'*intramuros* se trouve bien loin d'arriver à saturation<sup>44</sup>, et ne peuvent être résumés à un simple débordement de la ville-centre. Les faubourgs se trouvent en mesure d'attirer des investisseurs et des habitants, proposant de réels avantages en comparaison à la ville-centre : prix du foncier souvent plus abordables<sup>45</sup>, privilèges accordés à certaines professions<sup>46</sup> ou encore un moindre assujettissement à l'impôt urbain que représente l'octroi. Charonne jouit aussi de ces avantages comparatifs, en particulier d'un coût moindre du foncier et surtout de l'exemption de l'octroi parisien et le passage du statut de village à celui de commune suburbaine débute au moment où s'urbanisent les deux principaux axes de la municipalité donnant naissance aux faubourgs du Petit Charonne et de Fontarabie à partir des années 1820.

L'espace du futur quartier de la Réunion compris entre deux axes faubourgiens entame lui aussi sa – discrète – mutation urbaine selon ce même schéma. Le début de la rue des Haies, situé à proximité du faubourg du Petit Charonne (actuelle rue d'Avron) déjà densément bâti, commence dès les années 1820 à être investi par des marchands de vin qui installent quelques guinguettes au sein de hangars ou de constructions légères<sup>47</sup>. Subsistent encore quelques corps de ferme qui servent à exploiter les vastes terres viticoles ou maraichères situées au cœur du secteur. Puis, à mesure que le faubourg attenant se densifie, les terrains prennent de la valeur et il finit par devenir plus avantageux d'y bâtir des immeubles en mesure de rapporter de nouveaux revenus locatifs que de conserver des terres dédiées à la production agricole. C'est alors que le phénomène d'urbanisation faubourienne s'enclenche et que la mutation vers la ville débute. Les champs et les vignes perdent alors leur fonction première et de petites maisons apparaissent, les quelques guinguettes, déjà présentes, s'élèvent d'un ou deux étages permettant d'accueillir les premiers résidents. Le phénomène n'a rien de soudain, et se construit très progressivement. Ainsi, entre 1845 et 1852, seule

---

<sup>42</sup> Bernard ROULEAU, « Des contrastes nécessaires à la ville : la formation des faubourgs », in Jacques Lucan, *Paris des faubourgs : formation, transformation... exposition, octobre 1996 - Janvier 1997*, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2005, p. 15.

<sup>43</sup> A l'image du Faubourg-Saint-Antoine considéré comme l'antithèse de la ville moderne, Pauline Rossi, « Constructions et démolitions dans le faubourg Saint-Antoine (1930-1990) ». *Histoire urbaine* n° 43, no 2, 2015, pp. 115-35.

<sup>44</sup> On citera aussi les exemples des villes de Blois, Lyon et Orléans pour l'époque moderne. Yannick Jambon, *Aux marges des villes modernes... op cit*, p. 36

<sup>45</sup> Georges DUBY et Emmanuel LE ROY LADURIE (dir.), *Histoire de la France urbaine, la ville classique (t.3)*, Paris, Seuil, 198, p. 209 citant les travaux de H. Broustail

<sup>46</sup> Comme les privilèges accordés aux artisans du meuble dans le faubourg-Saint-Antoine les libérant de l'organisation corporative. Voir Alain THILLAY, *Le faubourg Saint-Antoine et ses « faux ouvriers » : la liberté du travail à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Editions Champ Vallon, 2002.

<sup>47</sup> On ne dispose d'aucune description précise du bâti avant 1860. Cependant, l'analyse du plan parcellaire de 1849 témoigne par la couleur utilisée de la nature des constructions. En rouge, les immeubles traditionnels, en rosé, les constructions dites légères, plus éphémères.

une quinzaine de nouvelles constructions sont recensées, de natures très diverses. La ville se bâtit alors graduellement par le grignotage progressif des terrains agricoles.

Ces processus sont le fruit d'actions individuelles répondant à des stratégies patrimoniales qu'il convient de reconstituer. La tâche est ardue tant les ressorts conduisant au choix d'investissement et de constructions demeurent souvent illisibles<sup>48</sup>. Pour mettre au jour les stratégies patrimoniales et le type d'investissement envisagé, on ne dispose que des informations très succinctes sur les mutations foncières<sup>49</sup>, ainsi que d'une description du bâti en 1862<sup>50</sup>. Les informations de l'état civil ont ensuite été adjointes afin de mieux comprendre l'origine et le parcours des individus concernés.

### **Les cultivateurs locaux, moteurs de la construction**

Lorsque l'on évoque les premiers bâtisseurs de la ville et la naissance d'un nouveau faubourg périphérique, s'impose la figure du pionnier, venu de l'extérieur – soit du centre de la ville, soit fraîchement arrivé de la campagne – construisant une petite maison pour son usage propre, avant, dans un second temps, de densifier progressivement sa parcelle pour dégager de nouveaux revenus locatifs. L'étude des parcours de vie des 18 premiers propriétaires<sup>51</sup>, et du type de construction réellement édifiée, nuance fortement ce topos classique de l'historiographie. En effet, loin d'une forme d'accaparement de terres agricoles par l'extérieur, ce sont près de 7 bâtisseurs sur 18 qui sont directement issus de vieilles familles de cultivateurs possédant des terres à Charonne, dont une large part est présentée comme marchands de vin. Après avoir ouvert des guinguettes destinées à écouler la production du vignoble familial, ceux-ci poursuivent leur stratégie d'investissement et construisent les premiers immeubles de rapport du quartier. De cette façon, M. Bourjot, cabaretier dans les années 1840, devient, en 1862, un propriétaire, sans activité affichée, vivant dans son immeuble des loyers d'une boutique de souliers et des cinq autres locataires. Issu d'une vieille famille de cultivateurs, il s'est détaché de sa condition de propriétaire terrien rural pour devenir un rentier urbain, en passant dans un premier temps par le statut de tenancier de débit de boisson<sup>52</sup>.

---

<sup>48</sup> Ce type d'étude est beaucoup plus courante en histoire rurale. En particulier Gérard BEAUR, « Investissement foncier, épargne et cycle de vie dans le pays chartrain au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire & Mesure*, 3-4, 1991, p. 275-288. Dans un cadre urbain on peut citer le travail sur la Venise moderne de Jean-François Chauvard. Jean-François CHAUVARD, « Investir au plus proche. Le comportement immobilier de commerçants et d'artisans dans la Venise du XVII<sup>e</sup> siècle », *Histoire urbaine*, 2001/2 (n° 4), p. 9-26

<sup>49</sup> Sommier foncier. AP, Série D5P2.

<sup>50</sup> Calepins des propriétés bâties. AP, Série D1P4

<sup>51</sup> A partir des noms et prénoms des premiers propriétaires qui bâtissent des « constructions nouvelles » recensés dans le sommier foncier, j'ai procédé à des recherches généalogiques avec des actes d'état civil (principalement décès et mariage) et le calepin des propriétés bâties qui débute en 1862.

<sup>52</sup> Calepins des propriétés bâties de rue des Haies. AP, D1P4 527

Il est permis d'insister sur ce phénomène, car si un tiers des propriétaires sont issus de vieilles lignées charonnaises, certains autres investisseurs qui paraissent ne pas appartenir à cette élite locale, s'y rapportent finalement d'une façon ou d'une autre. Edme Thory pourrait ainsi être vu comme une figure extérieure au microcosme charonnais, son patronyme ne figurant jamais dans les registres de propriétaires de la commune. Né à Saint-Mandé, d'un père boulanger venu de Paris, tout semble éloigner M. Thory du profil de ces cultivateurs ancrés sur leur territoire depuis des générations. Pourtant, Edme Thory est né, en 1815, sous une bonne étoile, puisque le témoin de sa naissance n'est autre qu'un dénommé Amable Robert Savart<sup>53</sup>, appartenant à l'une des plus influentes familles de propriétaires terriens locaux. Certainement coopté par la famille influente des Savart, il parvient à se constituer, à la toute fin des années 1840, un petit ensemble immobilier. En 1855, les sources le présentent comme grainetier, mais il paraît évident qu'il parvient à dégager des revenus locatifs conséquent en percevant des loyers des cinq bâtiments qu'il a faits récemment bâtir, comme l'immeuble situé au tout début de la rue des Haies qui ne compte pas moins de « 44 portes et fenêtres »<sup>54</sup>.

Autre cas exemplaire du rôle pivot joué par le groupe des cultivateurs dans les premiers processus de construction de la ville, celui de Pierre Donnaux, bâtisseur d'un petit immeuble au 15 rue des Haies. Né dans le département de la Côte-d'Or<sup>55</sup>, il fait lui aussi figure d'étranger. Pourtant, au moment même de son investissement immobilier, il marie sa fille à Pierre Cambillard, fils d'Etienne Cambillard, cabaretier de la rue des Haies et issue d'une longue lignée de vigneron<sup>56</sup>. Pour lui, cette alliance matrimoniale est peut-être le couronnement de son intégration ou le signe de précédents liens.

Ainsi, l'intrusion de la fabrique urbaine dans ce tissu rural ne semble pas échapper aux familles implantées de longue date sur le territoire, mais, au contraire celles-ci deviennent des acteurs primordiaux de cette amorce du passage de la campagne à la ville.

## Les nouveaux-venus

Les origines des investisseurs extérieurs apparaissent variées entre province et Paris<sup>57</sup>, mais au sein de ces *outsiders*, au moins 5 d'entre eux ont pour point commun le Faubourg Saint-Antoine.

---

<sup>53</sup> Archives du Val-de-Marne, 1MI 2591. Acte de naissance d'Edme Thory du 18 octobre 1815

<sup>54</sup> Etat des sections, Archives de Paris D5P2 29

<sup>55</sup> AP, V4E 2426. Acte de décès de Pierre Donnaux le 16 mars 1865

<sup>56</sup> Mariage du 13 février 1851 d'Elisabeth Donnaux (orthographié Donaux dans l'acte reconstitué) à Etienne Cambillard. AP, V3E/M 318.

<sup>57</sup> Parmi les neuves personnes extérieures, 6 lieux de naissance ont pu être retrouvés correspondant à la Bourgogne, Toulouse, Villemomble, le Loiret et deux natifs parisiens, l'un venu de l'actuel IV<sup>e</sup> arrondissement, et l'autre de l'Île de la Cité.

Mariage de Jean Mutin à Ivry-sur-Seine le 12 juin 1826. Archives du Val-de-Marne, 1MI 173. Acte de décès à Paris (rue des Haies) le 29 décembre 1860. AP, V4E 2378

Décès d'Emmanuel Poirot à Paris (rue des Haies) le 5 novembre 1885. AP V4E 7983

Si aucun d'entre eux n'y est né, le faubourg du VIII<sup>e</sup> arrondissement ancien représente une étape importante de leur trajectoire personnelle. Deux de ces propriétaires se marient à l'église locale Sainte Marguerite sans que leur adresse ne soit précisée<sup>58</sup>. Un troisième, Jacques Simon Pillon, logeait au 76 rue de Montreuil avant d'investir et de venir habiter le quartier de la Réunion mais son décès sera ensuite enregistré Faubourg Saint-Antoine<sup>59</sup>. Si Eloi Lenglet s'est lui marié dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, son premier enfant est bel et bien né dans le VIII<sup>e</sup>. Enfin, Bertrand Vandrand est domicilié en 1846 au 233 rue du faubourg-Saint-Antoine<sup>60</sup>. Cette présence dans le faubourg semble essentielle dans leur décision d'investir de l'autre côté de l'enceinte des fermiers généraux. Depuis la Bastille, à 20 minutes à pieds de Charonne, ils sont bien placés pour avoir vent des transformations aux barrières, et donc se tenir informés des diverses opportunités foncières qui en résultent<sup>61</sup>. Comme tout investissement, le choix d'acheter un bien foncier ne répond pas à une rationalité parfaite hors sol, mais se trouve avant tout fondé sur la connaissance empirique de la réalité du marché et l'intuition de ses développements à venir<sup>62</sup>. A cette rationalité dite limitée, on peut aussi ajouter, dans le cadre du marché foncier, une dimension de représentation collective que l'on a de l'espace urbain aboutissant à la construction de prix d'opinion, attirant des investisseurs qui partagent une vision commune des opportunités foncières<sup>63</sup>. Les habitants du faubourg disposent plus aisément de l'information, et donc se trouvent les plus à même d'investir. Etant seulement de passage dans le faubourg-Saint-Antoine, ils ont certainement une conception de la ville plus élargie que les natifs de Saint-Antoine et se

---

Décès de Jacques Pillon à Paris (rue du faubourg-Saint-Antoine) le 14 avril 1868. AP V4E 2459

Décès de Marie Vandrand le 28 septembre 1838 à Aschères-le-Marché. Elle est présentée comme la fille de 8 mois de Bertrand Vandrand, domicilié au 233 rue du faubourg-Saint-Antoine (même adresse que dans le sommier foncier). On ne connaît pas son lieu de naissance mais j'ai estimé qu'il était originaire de ce village ou des environs, sa femme s'y trouvant encore. Archives du Loiret, EC 3475

Naissance de Louis René Felix Bosquet à Paris (VII<sup>e</sup> arrondissement ancien) le 15 février 1815. AP, V3E/N 259

Naissance de Jean Baptiste Clovis Desaubliaux, le 2 avril 1776 à Saint-Eustache (quartier des Halles). AP V3E/N 707

<sup>58</sup> Mariage de Louis René Félix Bosquet à l'église Sainte Marguerite le 17 septembre 1836. Il est alors domicilié au 159 rue de Charonne. AP, V3E/M 108

Mariage de Jean Baptiste Clovis Desaubliaux à Paris (VIII<sup>e</sup> ancien) le 5 décembre 1812, V3E/M 297

Mariage de Jean Melon à Paris (église Sainte Marguerite) le 16 novembre 1839. AP, V3E/M 93

<sup>59</sup> Mariage de Jacques Pillon le 6 novembre 1821 à Paris (église Sainte-Marguerite). AP, V3E/M 816

<sup>60</sup> Etat des sections propriétaires. AP, D5P2 29

<sup>61</sup> Le collectif Rosa Bonheur dans son étude sur Roubaix indique que « l'accès à l'information implique à la fois des relations sociales locales et une capacité d'anticipation qui s'inscrit dans une culture populaire de mobilisation de l'épargne accumulée ». COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas: travail et production de l'espace populaire*, Paris, France, Editions Amsterdam, 2019, 227 p. 79

<sup>62</sup> Voir à ce sujet la notion de rationalité limitée. Herbert SIMON, « Bounded Rationality » In *Utility and Probability*, édité par John Eatwell, Murray Milgate, et Peter Newman, The New Palgrave, London, 1990, pp. 15-18. Il s'agit de présenter la décision individuelle restreinte par l'accès à l'information et la capacité de traitement de ces informations (« computational capacity »). L'enjeu de la décision revient alors à faire un choix satisfaisant Voir aussi Laurène TRAN, « Herbert Simon et la rationalité limitée », *Regards croisés sur l'économie*, 2018/1 (n° 22), p. 54-57.

<sup>63</sup> « Les formes matérielles de la société agissent sur elle non point en vertu d'une contrainte physique comme un corps agirait sur un autre corps mais par la connaissance que nous en prenons [...] ; il y a là un genre de pensée ou de perception collective qu'on pourrait appeler une donnée immédiate de la conscience sociale » Maurice HALBWACHS, *Morphologie sociale*, Armand Colin, Paris, 1938 (ed. 1970), p. 182. Cité par Yankel FIJALKOW, *Sociologie des villes*, La Découverte, Paris, 2017, p. 21-44.

trouveraient plus sensibles à ce type d'opportunités qui peut représenter une forme de promotion sociale. Les enracinés de Saint-Antoine se satisfont<sup>64</sup> de leur environnement, préférant peut-être investir localement et semblent moins enclins à s'aventurer de l'autre côté de la barrière.

### **Investir dans le faubourg, stratégies patrimoniales**

Le suivi des 18 premiers bâtisseurs du quartier de la Réunion permet de mieux comprendre les ressorts du choix ayant conduit à cet investissement<sup>65</sup>. On constate alors une véritable prolongation du phénomène d'urbanisation faubourienne de la route de Montreuil (actuelle rue d'Avron) avec d'un côté des investisseurs plus confirmés et de l'autre des primo-accédants.

La première catégorie est composée de quatre propriétaires qui habitent sur cette même route de Montreuil et qui y possèdent d'autres terrains. Pour eux, l'achat d'une parcelle sur la rue des Haies est donc une prolongation de leur investissement premier au sein de l'axe faubourien. L'acte de succession d'Edme Thory<sup>66</sup> en 1867 montre ainsi qu'il possède cinq adresses sur cette route de Montreuil en plus de ses « deux maisons au Grand-Charonne », un fonds de commerce de boulangerie au 246 rue de Saint-Denis ainsi qu'une maison aux Batignolles. Si l'on remonte la chronologie des acquisitions, on constate que c'est par la construction dans le faubourg qu'il va d'abord s'enrichir et consolider son capital avant de diversifier son investissement dans le vieux Charonne puis à Paris. Même profil pour Jean Baptiste Desaubliaux qui avec ses 32 terrains charonnais fait partie des plus gros propriétaires fonciers de la commune. Il fait construire plusieurs bâtiments sur la route de Montreuil avant de se tourner vers la rue des Haies.

Mais dans la majorité des cas, il s'agit de personnes tentant leur chance dans l'immobilier. Cet investissement est alors pour eux l'occasion d'un déménagement et d'une nouvelle installation. 11 sur 18 décident de vivre au sein de ces nouvelles constructions et souvent d'installer un commerce au sein même de l'immeuble (8 d'entre eux). On retrouve ainsi quatre cabaretiers ou marchands de vin, un fruitier, un marchand de chiffons, un marchand de colle, et un boucher<sup>67</sup>. La totalité des débitants de boissons est issue des familles charonnaises, témoignant d'une forme de monopole du commerce de vin dans la commune.

Pour tous les acheteurs, il s'agit d'un investissement pérenne. On n'achète pas une terre pour spéculer, construire rapidement et revendre. Ainsi, en 1862, 12 de ces premiers bâtisseurs apparaissent encore comme propriétaires<sup>68</sup>. Et encore sur les 6 disparus, 4 sont morts avant

---

<sup>64</sup> Ou Satisficing, mot-valise contractant les termes satisfying (satisfaisant) et sufficing (suffisant)

Les individus étant prêts à accepter une solution suffisamment bonne plutôt qu'optimale si les alternatives devaient coûter du temps et des efforts. Herbert SIMON, *Rational Choice and the Structure of the Environment*, Psychological Review, 1956, pp. 129-138

<sup>65</sup> Bernard GAUTHIEZ « Typologie architecturale et démographie », In *Histoire urbaine et sciences sociales. Mélanges en l'honneur du professeur Olivier Zeller*, édité par Mathieu GRENET, Yannick JAMBON, et Marie-Laure VILLE, Classiques Garnier, 2014, p. 19-47

<sup>66</sup> Succession d'Edmé Thory et de Jacqueline Angot, son épouse, 1867. AN MC/DC/XXIII/117

<sup>67</sup> AP, D5P2 28 et AP, D1P4 527

<sup>68</sup> Calepins des propriétés bâties de rue des Haies. AP, D1P4 527

1860 et seuls 2 ont revendu leurs propriétés. Il s'agit de Louis Bertaut qui cède le 12 rue des Haies à Léon de Poilloüe, marquis de Saint Mars<sup>69</sup> et Pierre Cacier. Cependant, ces deux personnes habitaient sur place laissant à penser qu'il ne s'agissait pas d'un investissement spéculatif mais que la revente des terrains résulte d'une évolution de leur situation personnelle.

En parallèle, deux cultivateurs locaux procèdent différemment. Pierre Savart et Etienne Cambillard, descendants de longues lignées de viticulteurs construisent des petits ensembles uniquement destinés au commerce de vin et s'en tiennent à la forme des guinguettes du début du siècle, sans chercher à densifier leurs parcelles pour en tirer de nouvelles ressources.

Enfin, dernier cas particulier, Jacques Simon Pillon achète un terrain non pas pour bâtir un immeuble de rapport mais pour cultiver la terre. Il ne fait ainsi que construire qu'un petit abri pour entreposer ces outils et ce n'est qu'en 1868, après sa mort, que son terrain sera revendu et enfin bâti. Originaire de Villemomble, Jacques Pillon représente ainsi le dernier investisseur cultivateur du secteur.

Pour autant, ces développements personnels ne résument pas à eux seuls les stratégies de constructions de ces bâtisseurs. A l'exception des deux guinguettes et de la terre cultivée, toutes les autres constructions sont des immeubles collectifs comprenant parfois jusqu'à 30 appartements, et au minimum accueillant 5 foyers. Outre un choix résidentiel, il s'agit aussi d'un placement visant à produire dès l'origine une rente locative pour le propriétaire.

Ces revenus locatifs sont rendus possible par la mise en location d'appartements situés dans les étages. En 1862, on dénombre près de 150 appartements à louer sur les 18 immeubles, avec de faibles loyers compris entre 90 et 250 francs par an<sup>70</sup>. Mais les bâtisseurs prévoient aussi des locaux destinés à accueillir des activités différentes de la leur. En effet, le recensement des activités patentées en 1862 montre bien que les petits commerces des propriétaires sont loin d'être les seules activités de ces immeubles. Sur les 18 immeubles construits avant 1862 sur le début de la rue des Haies, 24 commerces sont ouverts et 9 d'entre eux sont tenus par des personnes autres que le propriétaire<sup>71</sup>. Leurs affectations s'avèrent d'ailleurs plus variées que le fonds de commerce des propriétaires avec des épiciers, des crémiers, un loueur de livres ou encore une laitière<sup>72</sup>. Il apparaît donc très intéressant que les bâtisseurs diversifient leur investissement en prévoyant des logements mais aussi en valorisant le rez-de-chaussée, laissant la place à d'autres commerces que le leur. Conscient des besoins de locaux commerciaux dus à la proximité de la barrière du Petit Charonne, très active commercialement,

---

<sup>69</sup> Militaire français qui atteint le grade de Commandant en chef des armées en 1893

<sup>70</sup> Des traitements statistiques plus poussés sont rendus impossibles par le faible taux de mention de cette information en 1862 par les agents du calepin.

<sup>71</sup> Dans sa thèse, Léa Hermenault inscrit dans le temps long la formation de rues commerçantes. Elle montre que celles-ci se forment sur les axes où les flux de personnes et de marchandises sont les plus importants. Les voies faubouriennes représentent un parfait exemple de ces phénomènes.

Léa HERMENAULT, « La ville en mouvements. Circulations, échanges commerciaux et matérialité de la ville », thèse, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2017.

<sup>72</sup> Détails des activités prenant place dans les immeubles faubouriens. Annexe 2.6

les propriétaires mettent en place des stratégies locatives destinées à attirer des petits commerces.

De manière plus rare, certains prévoient des locaux spécifiquement conçus spécifiquement pour l'artisanat et la petite industrie. C'est le cas par exemple d'Edme Thory qui dans son immeuble du 24 rue des Haies fait construire, au sein d'une construction en bois au milieu de la cour, un « atelier de 30 mètres avec sorbonnes<sup>73</sup> ». La description correspond parfaitement aux besoins d'un artisan et, à l'évidence, le propriétaire a prévu, lors de l'édification de l'immeuble, un espace réservé au travail artisanal qu'il souhaitait mettre en location. Le local est d'ailleurs loué par l'ébéniste Vaupouck tout au long de la période documentée par les calepins des propriétés bâties. Pour autant, dans les 18 adresses, seuls 4 locaux semblent spécifiquement calibrés pour accueillir des activités artisanales, et ces ateliers sont tous l'œuvre de bâtisseurs venus du faubourg-Saint-Antoine, tandis que les propriétaires charonnais envisagent uniquement de l'investissement commercial. Cette divergence de stratégies de construction s'explique, là encore, par la représentation collective de l'espace<sup>74</sup>. Si les Charonnais voient cet espace comme la simple prolongation des barrières d'outre-octroi, envisagé donc sous le prisme du dynamisme commercial, les Parisiens de Saint-Antoine envisagent peut-être plus aisément les besoins de l'artisanat parisien hors les murs.

Ces derniers ont sans doute raison, puisque dans les étages, 5 des appartements conçus comme des logements sont détournés en petits ateliers d'ébénistes. Ces ébénistes ne sont pas de simples travailleurs à domicile, puisque l'agent des calepins recense des ouvriers y travaillant<sup>75</sup>. Ce détournement de fonction témoigne de la forte pression de ces artisans en quête d'espace à laquelle essaient de répondre tant bien que mal ces petits propriétaires.

Le phénomène d'urbanisation faubourienne touche donc la rue des Haies au début de la décennie 1840. Quelques petits propriétaires, issus de Charonne ou vivant à proximité sur le faubourg-Saint-Antoine, ont pleinement conscience des transformations en cours et de l'extension du tissu urbain en cours sur ces terres agricoles et décident ainsi de profiter de cette situation et d'édifier plusieurs immeubles, que l'on pourrait qualifier d'immeubles de rapport<sup>76</sup> dans le sens où ils sont pensés dès leur conception pour permettre de dégager des revenus locatifs, soit à partir de loyers résidentiels, soit pour accueillir des activités commerciales et plus rarement artisanales. On est loin des descriptions de l'investissement immobilier à Belleville par Gérard Jacquemet, où « l'on achète un lot de terre à Belleville pour y construire une maison que l'on habitera et qu'au besoin on louera partiellement, mais non pas pour placer son argent dans la construction d'immeubles de rapport.<sup>77</sup> »

---

<sup>73</sup> Calepins des propriétés bâties, 24 rue des Haies. AP, D1P4 527.

<sup>74</sup> Yankel FIJALKOW, *Sociologie des villes... op. cit.*, p. 21

<sup>75</sup> Deux ateliers avec respectivement 1 et 4 ouvriers au 24 rue des Haies, et 1 atelier avec 6 ouvriers au 16 rue des Haies.

<sup>76</sup> Loïc BONNEVAL, François ROBERT, *L'immeuble de rapport. L'immobilier entre gestion et spéculation (Lyon 1860-1990)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013.

<sup>77</sup> Gérard JACQUEMET, *Belleville au XIXe siècle, op. cit.*, p. 71



## 1.4 Urbanisation de la rue et de la place de la Réunion

L'opération de la Réunion, dont la genèse est étudiée dans le chapitre précédent, réoriente considérablement le processus d'urbanisation de l'ensemble du secteur. L'ouverture des voies et de la place est effective en 1853, au beau milieu de 38 hectares de terres cultivées. Entre 1854 et 1860, ces nouvelles rues se voient bordées de constructions nouvelles, avec plus de 52 nouveaux immeubles sur la seule rue de la Réunion. La soudaineté de cette nouvelle ville interroge, surtout lorsqu'on la place en reflet du phénomène d'urbanisation faubourienne beaucoup plus lent. L'irruption de l'action publique sur le territoire modifie donc considérablement les modalités de la construction de la ville<sup>78</sup>, et interroge ainsi les conséquences urbaines et sociales d'une telle opération de voirie<sup>79</sup>.

### Les parisiens à l'assaut des barrières

Dès la fin des travaux de voirie, les ventes de terrains se multiplient le long de la nouvelle voie. Alors que les propriétaires terriens charonnais s'étaient bien gardés de mettre en vente leurs parcelles les années précédentes, ils se désengagent soudainement. Selon *la Revue Municipale*, la valeur des terrains contigus à la nouvelle voie a triplé<sup>80</sup>. S'il est difficile de vérifier cette assertion étant donné que les sommiers fonciers n'inscrivent pas le montant des mutations avant l'annexion à Paris, on peut tout de même supposer que la vente des terrains par les cultivateurs charonnais résulte d'une forte augmentation des prix suite aux travaux de voirie. Pour eux, cette opération représente certainement de juteux bénéfices et il est même possible que les acteurs locaux – dont bon nombre font partie du Conseil Municipal – aient eu parfaitement conscience de ce qui se déroulait et aient orienté le projet urbain en fonction des profits envisageables lors de la revente des terrains.

Ce comportement tranche fortement avec leur attitude observée dans les phénomènes d'urbanisation du début de la rue des Haies. Seul un investisseur sur 58 appartient à une famille

---

<sup>78</sup> Ces questions ont longuement été traitées d'un point de vue architectural. Entre autres, Jean DES CARS, Pierre PINON, *Paris-Haussmann : « le pari d'Haussmann »*, Paris, Éd. du Pavillon de l'Arsenal, 2005.

Michaël DARIN, « Les grandes percées urbaines du XIXe siècle : quatre villes de province », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, n°2, 1988

<sup>79</sup> Florence BOURILLON, « Étude de la sociabilité dans un milieu pré et post-haussmannien : le quartier des Arts et Métiers à Paris entre 1850 et 1880 », Thèse, Paris 10, 1986.

D'autres études sur la rue des Pyrénées permettent de mieux comprendre ces processus dans les arrondissements périphériques de Paris :

Florence BOURILLON, « La rue des Pyrénées : une voie nouvelle dans l'Est parisien », *Bulletin de l'association d'histoire et d'archéologie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris*, n°23, 2002, p.3-29

Agnes SANDER. « Atypical Haussman boulevards in the 19th century: the non-standardized development of the Rue des Pyrénées », in Géraldine PFLIEGER, Luca PATTARONI, Christophe JEMELIN, Vincent KAUFMANN, *The Social Fabric of the Networked City*, London, Routledge, 2008

<sup>80</sup> *La Revue Municipale* n° du 20 juin 1856, cité par Lucien Lambeau, *Charonne... op cit*, t. 2, p. 233

locale alors qu'ils représentent près de la moitié des bâtisseurs du faubourg des Haies. La rue de la Réunion se trouve ainsi uniquement bâtie par des personnes extérieures au microcosme local.

Les informations concernant le profil social des premiers propriétaires de la rue de la Réunion ont été difficiles à assembler, tant leurs informations sur les propriétaires sont inégalement informées dans les calepins des propriétés bâties. Il faut donc souvent se contenter des données sur les activités et les locataires pour en apprendre plus sur ces figures. Le biais est évident et il n'a été possible de relever des informations complémentaires uniquement pour les propriétaires habitant ou travaillant au sein de l'immeuble. C'est ainsi que l'on peut déterminer avec certitude que près de la moitié des bâtisseurs de ces immeubles vit dans leur propriété et qu'un tiers y développe une activité. Sur les 64 premiers propriétaires, on trouve 4 ébénistes, 5 marchands de vin, 9 autres commerçants, des activités diverses tel que qu'un chiffonnier, une entreprise de déménagement, ainsi que des activités multiples comme charpentier-cabaretier ou bien marchand de chaussures et débit de vin. Restent près de 40 propriétaires dont on ignore la profession et une trentaine l'adresse. Peut-être que parmi ceux-ci se cachent des ouvriers du bâtiment notoirement considérés comme la profession populaire moteur de l'immobilier parisien<sup>81</sup> mais étrangement absente des statistiques du nouveau quartier de la Réunion.

Concernant leurs origines, les recherches sont plus aisées et les actes de mariage reconstitués<sup>82</sup> permettent de connaître une de leurs étapes résidentielles.

Un échantillon de 10 propriétaires<sup>83</sup> a permis de déterminer l'importance des figures issues du faubourg-Saint-Antoine parmi les investisseurs de la rue de la Réunion, à l'image des *outsiders* de la rue des Haies. Sur 10 bâtisseurs, 6 ont, au moment de leur mariage, une adresse dans le quartier du meuble<sup>84</sup>, mais un seul d'entre eux y est né. Les adresses des 3 autres correspondent toujours au Paris populaire : François Jamet habite rue de la Cossonerie aux Halles, après avoir grandi à Chatillon-le-Roi (Loiret)<sup>85</sup>, Isidore Noel loge au Bourget mais se marie à la mairie du III<sup>e</sup> arrondissement où réside sa femme<sup>86</sup>. Les deux derniers résident déjà à Charonne : ainsi, Jean Noblet se marie à l'église Sant-Sulpice mais est domicilié à Charonne<sup>87</sup>, tandis que Jean Guyot est lui issu d'une vieille famille charonnaise et fait figure d'exception. Il réside toujours à Charonne

---

<sup>81</sup> Alexandre FRONDIZI, Paris au-delà... op. cit., p. 137

<sup>82</sup> Etat civil reconstitué, AP V3E/M

<sup>83</sup> Seuls ont été sélectionnés des propriétaires dont on avait connaissance de deux prénoms permettant d'éviter - ou du moins de limiter au maximum - toute confusion avec un homonyme.

<sup>84</sup> Mariage de Pierre Fortuné Bourlet le 31 août 1833. AP V3E/M 124

Mariage d'Etienne Joseph Lefranc le 6 octobre 1845, AP V3E/M 607

Mariage de François Michel Jutot le 15 octobre 1836, AP V3E/M 541 et acte de décès, V4E 1345

Mariage d'Antoine Dauphin Massé, le 25 avril 1857, AP. V3E/M 695

Mariage de Jean Baptiste Etard, le 26 mai 1849. AP. V3E/M 361

Mariage d'Eugène Toussaint Pertois, le 19 mai 1849. AP. V3E/M 799

<sup>85</sup> Mariage de François Theodore Jamet le 14 septembre 1843. AP. V3E/M 523

<sup>86</sup> Mariage de Isidore Eustache Noel, le 10 mai 1845. AP. V3E/M 763

<sup>87</sup> Mariage de Jean Marie Noblet le 8 octobre 1833. AP. V3E/M 762

lors de son mariage dans le V<sup>e</sup> arrondissement<sup>88</sup>. Le nouveau quartier n'attire pas des promoteurs chevronnés et les bâtisseurs de la rue de la Réunion sont donc, le plus souvent, à de petits artisans, nés pour bon nombre d'entre eux en province, qui ont largement sillonné l'espace parisien. Le choix d'acheter un terrain à Charonne représente une façon de s'extraire de cette condition, de se stabiliser et permettre un investissement locatif rentable<sup>89</sup>.

La vie de Pierre Bourlet est symptomatique à cet égard. Né à Douai en 1813, d'un père boulanger, il tente sa chance à Paris où nous pouvons suivre son parcours grâce à ses deux mariages<sup>90</sup>. Lors du premier en 1833 qui est célébré dans le 8<sup>e</sup> arrondissement du faubourg-Saint-Antoine, il déclare habiter le 10<sup>ème</sup> arrondissement, à l'époque à proximité du faubourg Saint-Germain. Quand il se remarie en 1845, il exerce la profession de « monteur en cuivre » et habite rue Saint Nicolas, au cœur du quartier du faubourg Saint-Antoine. En 1856, il acquiert une portion du terrain n°113 de la section D du sommier foncier de Charonne, divisé alors en 5 lots différents par un propriétaire, dont on ne connaît que le n° de folio (le n° 301). Bourlet y fait bâtir cette même année deux petites bâtisses d'un étage où prend place sa nouvelle activité de « fabricant et marchand d'eau de seltz, un type d'eau gazeuse » dans un « atelier de 110 m<sup>2</sup> », équipé d'une « cuve de 400 litres, machine à vapeur de 3 chevaux, 2 machines à eau de seltz ». Un ensemble imposant auquel est accolé son logement personnel composé de trois pièces à feu<sup>91</sup>. Bourlet ne reste qu'une dizaine d'années dans le faubourg Saint-Antoine mais il fut ainsi, entre 1845 et 1855 aux premières loges du processus de transformation de Charonne et il en profite pour y investir. Si pour ce personnage, un tel achat représente avant tout un tournant important dans sa vie avec la construction d'une maison personnelle et le développement d'une nouvelle activité, il s'agit pour la plupart des cas d'accompagner cet investissement visant à générer des revenus locatifs. Par exemple, Etienne Lefranc construit en 1857 un véritable immeuble de rapport abritant 12 résidents, deux commerces ainsi que son atelier et son logement<sup>92</sup>. Pour la moitié des propriétaires, ceux qui ne résident pas dans ces immeubles, la construction de ces immeubles représente un véritable placement financier. Parmi les 24 non-résidents, sept habitent le quartier dans un autre immeuble qu'ils possèdent, huit dans le faubourg-Saint-Antoine, deux dans le reste de Paris et un à Saint-Mandé<sup>93</sup>.

La construction du quartier apparaît donc, dans cette première phase, comme une véritable projection « d'oiseau de passage<sup>94</sup> » du faubourg-Saint-Antoine. Ceux-là sont les moins ancrés dans un réseau de voisinage du fait de leur installation récente, ils n'ont aucun mal à se reporter vers l'extérieur de Paris, à l'abri de l'octroi, là où l'on trouve les terrains les moins chers. Les

---

<sup>88</sup> Mariage de Jean Joseph Guyot, le 21 mars 1844. AP. V3E/M 478

<sup>89</sup> Simona Cerrutti montre que l'investissement immobilier est un facteur d'intégration sociale et d'enracinement urbain. Simona CERUTTI, *La ville et les métiers. Naissance d'un langage corporatif (Turin, 17<sup>e</sup> -18<sup>e</sup> siècles)*, Paris, EHESS, 1990, p. 48-59.

<sup>90</sup> AP V3E/M 124

<sup>91</sup> Calepins des propriétés bâties de la rue de la Réunion. AP D1P4 948

<sup>92</sup> idem

<sup>93</sup> Reste 7 propriétaires dont l'adresse nous est restée inconnue.

<sup>94</sup> Jean-Luc PINOL, « Mesurer les mobilités urbaines. Strasbourg 1870-1940 : trajectoires individuelles et espace urbain », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 4, 1996, pp. 93-106.

natifs du faubourg sont moins nombreux, et plus hésitants, à franchir le mur. Ils semblent privilégier un maintien au sein du quartier qui les a vus naître et ne s'aventurent que peu à Charonne.

### **Stratégies immobilières face aux besoins locaux**

Le bâti de la nouvelle rue de la Réunion diffère quelque peu de celui du faubourg de la rue des Haies. Les immeubles y sont plus élevés (2,5 étages en moyenne contre 2), et peuvent donc accueillir plus de résidents. Autre différence significative, les édifices de la rue des Haies sont nettement plus composés de locaux professionnels que ceux de la rue de la Réunion (2,10 locaux soumis à une patente par immeuble sur le début de la rue des Haies contre 1,10 rue de la Réunion). Les valeurs locatives calculées par les agents du calepin s'en ressentent puisqu'un immeuble rue des Haies dégage en moyenne 2360 francs de loyer, tandis que ce chiffre descend à 1590 francs pour les immeubles de la rue de la Réunion. Les commerces de vin sont ainsi beaucoup moins nombreux et lorsqu'ils existent, ils sont plus exigus. De même, si les bâtisseurs des deux voies ont prévu un nombre similaire d'ateliers (0,3 par immeuble), le secteur faubourien des Haies accueille beaucoup plus d'artisanat au sein de locaux dits détournés. En englobant toutes ces activités artisanales qui se trouvent dans les étages et dans des boutiques, on dénombre près de 0,85 atelier par immeuble sur le début de la rue des Haies contre 0,46 sur la rue de la Réunion. Alors que les propriétaires du faubourg de la rue des Haies profitent de la proximité avec le faubourg du Petit Charonne, les bâtisseurs de la Réunion se trouvent au contraire en périphérie de ces pôles de centralité que représentent les portes de Paris. Les propriétaires des immeubles de la Réunion ont ainsi de grandes difficultés à louer leurs ateliers et commerces. Un signe qui ne trompe pas : parmi les 22 propriétaires travaillant dans leur immeuble, 8 d'entre eux débute leur activité quelques années après la construction. Face au manque de locataires, ils préfèrent parfois occuper eux-mêmes les locaux plutôt que de les laisser vides. Le propriétaire doit ainsi s'adapter au marché immobilier mais aussi locatif<sup>95</sup> et se heurte parfois à des réticences de personnes qui ne s'imaginent pas habiter ou travailler dans certains espaces. Il suffit d'une centaine de mètres pour que la demande en locaux professionnels évolue du tout au tout. Les « besoins collectifs » des sociétés urbaines ne se liraient donc pas uniquement dans le tracé des voies<sup>96</sup> mais bien aussi à l'échelle même de la parcelle et l'immeuble<sup>97</sup>. Face à ce manque à gagner, les bâtisseurs de la Réunion se tournent donc vers des stratégies résidentielles et élèvent des immeubles plus hauts – donc plus chers à construire – afin

---

<sup>95</sup> Marcel RONCAYOLO *La ville et ses territoires*, Paris, Folio Essais, 1990, p. 128

<sup>96</sup> Maurice HALBWACHS, « La population et les tracés de voies à Paris depuis un siècle », Presses Universitaires de France, Paris, 1928

<sup>97</sup> Les investisseurs de la rue des Pyrénées se heurtent aux mêmes difficultés et le gabarit des constructions est très variable sur cet axe. Voir Florence BOURILLON, *la rue des Pyrénées... op. cit.*

de maximiser le nombre d'appartements à louer mais entraînant une rentabilité locative moindre.

Cependant, la comparaison entre la rue des Haies et la rue de la Réunion touche à ses limites. En effet, une rapide analyse permet bien de constater que cette nouvelle voie est loin d'être homogène<sup>98</sup>. Si l'on divise la rue de la Réunion en deux secteurs, une partie au nord de la place et une au sud, on constate de notables différences. D'abord, le nombre d'ateliers semble légèrement supérieur dans le secteur nord (0,41 contre 0,31 atelier par immeuble). Ensuite, ces locaux d'activités ont une valeur locative<sup>99</sup> bien supérieure sur cette même partie (413 francs contre 303 francs qu'il convient de comparer avec le salaire moyen d'un ouvrier pendant le second Empire avoisinant les 1000 francs<sup>100</sup>), qui s'explique par une superficie supérieure (3,13 pièces contre 2,6).

Alors que des différences de stratégies pouvaient s'expliquer sur le début de la rue des Haies par des profils d'investisseurs différents, il n'en est rien sur la nouvelle voie. Il faut alors se pencher sur la forme du parcellaire pour saisir les différentes modalités de construction. En effet, lors de la percée urbaine, la municipalité de Charonne s'est contentée d'acquérir les morceaux de terrains strictement nécessaires au tracé de la voie<sup>101</sup> laissant les propriétaires s'occuper des remembrements parcellaires qui conditionnent la construction<sup>102</sup>. Au moment de l'irruption de ce nouvel axe, le parcellaire agricole s'organise selon deux façons : au nord, le parcellaire originel est orienté sur un axe Est/Ouest, aligné perpendiculairement à la nouvelle voie ; au sud du secteur, les terrains sont parallèles à celle-ci [cartes de gauche sur les Figures 6 et 7]. Cette configuration des parcelles agricoles va largement influencer la constitution du tissu urbain de la rue de la Réunion. Alors que dans le secteur nord, le parcellaire reste relativement stable, les propriétaires de la partie sud se voient contraints de réorganiser les terrains pour en permettre la construction.

---

<sup>98</sup> Tout comme la rue des Haies qui se distingue par une partie proche de la barrière de Montreuil et l'autre partie plus isolée. Ces analyses montrent bien les limites d'une analyse statistique par rue qui écrase les données et ne prend pas en compte toute la spatialisation de ces phénomènes.

<sup>99</sup> La valeur locative représente le niveau de loyer annuel potentiel que la propriété concernée produit lorsqu'elle est louée. Adeline DAUMARD, *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au XIXe siècle, 1809 - 1880*, Ed. Cujas, Paris, 1965

Et l'utilisation qui en est faite par Florence Bourillon dans sa thèse, et son article : Florence BOURILLON, « la rénovation du quartier Saint-Victor sous le second empire », *Recherches contemporaines*, n° 2, 1994, p. 79-112

<sup>100</sup> Jean-Marie CHANUT, Jean HEFFER, Jacques MAIRESSE et Gilles POSTEL-VINAY, « Les disparités de salaires en France au XIXe siècle », *Histoire & Mesure*, vol. 10, n° 3, 1995, pp. 381-409.

<sup>101</sup> Sur la loi de 1850 et le décret de 1852, voir Florence BOURILLON, « La loi du 13 avril 1850 ou lorsque le Seconde République invente le logement insalubre », *RH19*, n° 20-21, 2000, p. 117-134.

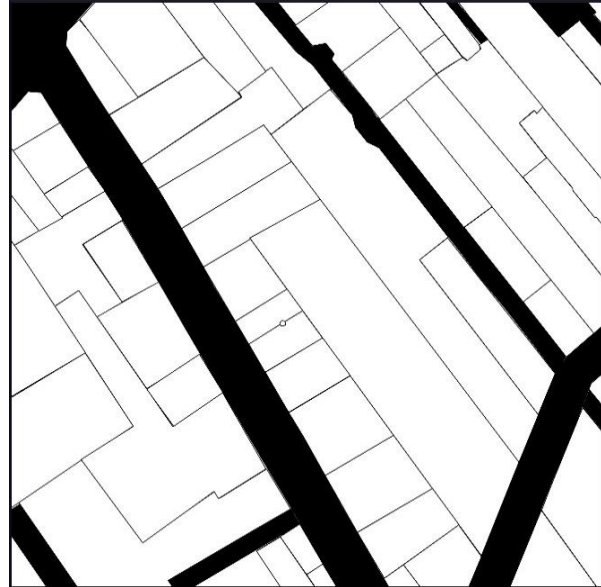
<sup>102</sup> Pour une étude plus précise, se référer à Paul LECAT, « le rôle du parcellaire agricole dans la fabrique de la ville : l'exemple du quartier de la Réunion entre Charonne et Paris (1848-1880) », in Florence BOURILLON et Corinne JACQUAND, *la parcelle dans tous ses états*, PUR, Rennes, à paraître

Figure 6. Evolution du parcellaire sur le secteur sud de la rue de la Réunion

1848



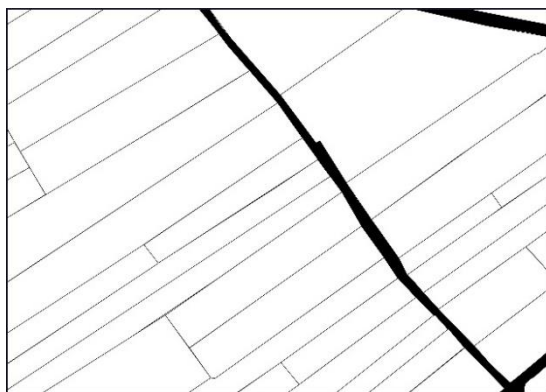
1890



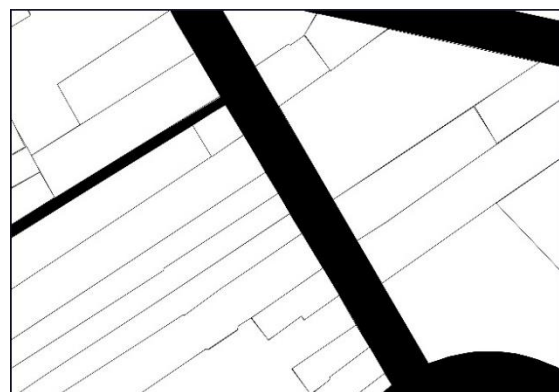
A gauche, le parcellaire agricole avant la percée de la rue de la Réunion. A droite, on constate les reconfigurations parcellaires qui ont pris place suite à 'opération. Etant donnée l'orientation des parcelles, parallèles à la voie de la Réunion, de nombreuses opérations de remembrements et de divisions des parcelles ont été nécessaires pour permettre la construction d'un bâti régulier sur la nouvelle voie.

Figure 8. Evolution du parcellaire sur le secteur nord de la rue de la Réunion

1848



1890



Au contraire, sur le secteur nord de la rue de la Réunion, on constate peu d'opérations de remembrement parcellaire, du fait de la disposition initiale des parcelles perpendiculaires à la nouvelle voie.

Ces différents rapports au parcellaire se retrouvent ensuite dans le bâti<sup>103</sup>. Les parcelles peu remaniées du nord disposent ainsi souvent de vastes jardins derrière les maisons sur rue, et les propriétaires conservent des réserves de foncier importantes, mais difficiles d'accès. Au contraire, les terrains situés de l'autre côté de la place se trouvent beaucoup plus concentrés sur la rue de la Réunion, avec des petits immeubles souvent organisés autour de courettes minuscules. Ces diverses formes de terrains conduisent naturellement à des usages différents : les parcelles de faible taille se trouvent être moins propices à l'accueil des artisans qui ont besoin d'espace pour travailler. Les propriétaires du secteur nord peuvent alors multiplier les vastes ateliers donnant sur une cour. Ceux de la partie sud se voient contraints d'effectuer des choix. La plupart d'entre eux optent pour des locaux destinés aux commerces, souhaitant sans doute profiter de la proximité avec la route de Montreuil. La répartition des débits de vins sur la rue est éclairante : huit sur la partie sud pour seulement trois dans le secteur nord, et encore un des trois est obligé de développer en parallèle une activité de boucher. Sur les petites parcelles du sud de la rue de la Réunion, le choix d'installer son activité implique des formes architecturales spécifiques. Ainsi, Cyprien Focas qui achète le terrain du 40 de la rue à la fin des années 1850, souhaite y installer son activité de fabricant de mastic. Pour ce faire, il se trouve contraint d'élever au fond de la parcelle une petite « maison », lui permettant simplement d'installer son activité au rez-de-chaussée, ouvert sur la cour, tandis qu'il se réserve deux pièces à vivre, au-dessus de son atelier de travail. Avec ce type de bâti, il ne peut accueillir qu'un seul locataire supplémentaire<sup>104</sup>. Dans une même rue, se retrouvent ainsi deux types de processus de fabrique urbaine, conduisant à des usages et fonctions différentes dictés par la forme du parcellaire agricole initial.

En moins de cinq années, la rue de la Réunion se pare d'immeubles sur tout le long de son tracé. Cette phase accélérée de construction marque véritablement le premier élan urbain vers la constitution d'un nouveau quartier. L'étude précise du profil des propriétaires porteur de cette fabrique du tissu urbain invite à percevoir ce nouveau morceau de ville comme une projection de petits artisans du faubourg-Saint-Antoine qui perçoivent sur ces terrains vierges l'opportunité de devenir propriétaires. Déjà, on retrouvait certains de ces profils sur le début de la rue des Haies, au moment de l'extension du faubourg du Petit Charonne mais leur importance était masquée par les investissements des natifs de Charonne. La nouvelle rue de la Réunion appartient pleinement aux artisans de l'est parisien et cinq ans avant l'annexion, ces terrains vagues se transforment en un espace véritablement parisien.

Si la construction des immeubles de la rue des Haies accompagnait le développement du faubourg de la route de Montreuil, les constructions qui font suite à la percée de la rue de la Réunion

---

<sup>103</sup> A ce sujet, voir Françoise BOUDON, André CHASTEL, Hélène COUZY et Françoise HAMON, *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris*, Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1977

Françoise BOUDON, « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale ». *Annales* 30, n° 4, 1975, p. 773-818.

<sup>104</sup> AD75, D1P4 948, Calepins des propriétés bâties de la rue de la Réunion.

attirent moins et adoptent un profil plus résidentiel, sans doute moins par choix que par une incapacité à attirer des commerces et ateliers plus rémunérateurs. Les valeurs locatives montrent ainsi qu'une construction au début de la rue des Haies est plus rentable que sur la nouvelle place moderne de la Réunion. Ce nouveau secteur conçu comme le centre de Charonne se trouve encore en périphérie de l'activité artisanale et commerciale des deux portes de Paris. Il faut dire que les difficultés de remembrement parcellaires contraignent aussi largement les usages possibles de ces espaces par ces pionniers sur la partie sud de la rue.

## 1.5 Les impasses et passages fleurissent

En 1855, François Papier, cultivateur né à Bagnolet, acquiert les terrains de M. Dolleau, et les réunit à la parcelle appartenant à sa femme, qu'elle lui a cédée dix ans auparavant. Sur les 685 m<sup>2</sup> de ce nouvel ensemble, il trace un fin boyau de 2,30 mètres de large terminant en cul-de-sac au fond de la parcelle, et le fractionne ensuite en 6 petits lots qu'il revend entre 1856 et 1862. Le passage Papier est la première opération de lotissement, avec une production de voirie ouverte par des acteurs strictement privés dans le quartier de la Réunion. Une forme urbaine amenée à faire florès, puisqu'entre 1858 et 1861, pas moins de 15 impasses ou passages sont ouverts selon ces mêmes modalités dans le secteur. Cet engouement remarquable produit une large part du tissu urbain du quartier<sup>105</sup>.

Cette modalité de production de l'urbain, qui a retenu toute l'attention des historiens de Paris et de la proche banlieue<sup>106</sup>, a été, dans le cas de Charonne, minutieusement étudiée dans la thèse d'Amina Sellali<sup>107</sup>, où chaque opération de lotissement des XIXe et XXe

---

<sup>105</sup> Les lotissements privés représentent 35 % des adresses décrites par le calepin des propriétés bâties, chiffre largement sous-estimé puisque les fiches concernant la cité des Singes (et sa dizaine de petites impasses) n'ont pu être retrouvées.

Pour l'ensemble de la petite Banlieue, Florence BOURILLON donne une estimation de de la part des voies privées de l'ordre de 35 %. Florence BOURILLON (dir.), *Changer les noms des rues de Paris : La Commission Merruau, 1862*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2012, p. 22

<sup>106</sup> Pierre PINON, « Une mosaïque de fragment, la formation du IX<sup>e</sup> arrondissement », in Jacques LUCAN (dir.), *Paris des faubourgs : formation, transformation*, Ed. du Pavillon de l'Arsenal, Picard, Paris, 1996, pp. 38-53

Gérard JACQUEMET, « Lotissements et construction dans la proche banlieue parisienne (1820-1840) », *Paris et Ile-de-France*, Tome 25, 1974, p.207-256.

Patrick GERVAISE « Les « passages » à Levallois-Perret : ruelles pauvres en banlieue, dans Alain FAURE (dir.) *Les premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Paris, Créaphis, 1991, p. 73-121

Alexandre FRONDIZI, *Paris au-delà... op. cit.*

Pour une période plus tardive : Annie FOURCAUT, « Du lotissement au quartier. Le cas de la banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres », in *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 105, n°2. 1993. pp. 441-457. Et le numéro spéciale Villes en parallèle, *La ville fragmentée. Le lotissement d'hier et d'aujourd'hui*, n°14, juin 1989.

<sup>107</sup> Amina SELLALI, « Théorie de lotissements : la formation du XX<sup>e</sup> arrondissement, Belleville et Charonne », in Jacques LUCAN (dir.), *Paris des faubourgs op. cit.*, pp. 38-53



arrondissements<sup>108</sup> a fait l'objet d'une courte monographie réalisée à partir des actes notariés. Mon analyse sur ces opérations reprend en grande partie ce travail méticuleux, et complète à partir de sources différentes, telles que les calepins des propriétés bâties, les sommiers fonciers ainsi que divers actes d'Etat civil. L'objectif est d'interroger ce moment de constitution des impasses à l'échelle du quartier, à l'aune des autres processus de construction de la ville qui prennent place en parallèle.

### Un « moment » des impasses ?

A l'échelle de l'agglomération parisienne, ces lotissements appuyé sur l'ouverture de voies privées semblent toucher Charonne bien tardivement. Dès 1820, la petite banlieue voit se multiplier ce type d'opérations. Les plus importantes, situées à l'Ouest de Paris, visent les couches sociales les plus aisées mais ces initiatives y tournent souvent à l'échec, voire même à des faillites retentissantes<sup>109</sup>. Cependant, dans les périphéries plus populaires, un foisonnement d'opérations de ce type joue un rôle important dans l'urbanisation<sup>110</sup>. Charonne n'est pas concernée par cette vogue de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et aucun lotissement n'est recensée avant la veille de l'annexion. Pour quelle raison Charonne reste-t-elle à l'écart de ce mouvement de développement centrifuge de la capitale ? Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'absence d'opérations de lotissement. D'abord, la pression foncière depuis le centre de Paris est assez faible. Les terrains situés de l'autre côté de l'enceinte des fermiers généraux, dans le quartier parisien de Sainte-Marguerite sont encore en large partie consacrés au maraichage, et ne sont donc que très peu bâtis dès lors que l'on s'éloigne de la rue du faubourg Saint-Antoine ou de la rue de Charonne. Entre 1830 et 1850, le secteur de Charonne / Sainte-Marguerite, à cheval sur les limites de Paris, ne s'urbanise pas. Dans le faubourg Saint-Antoine, les lotissements se concentrent sur les vastes terrains des Hospitalières de la Roquette et de l'Hôtel de Montalembert. Seuls les axes faubouriens se densifient durant ces années et entraînent le développement urbain au-delà du mur. L'autre explication réside dans le fort morcellement du parcellaire. La structure viticole conduit à une multiplication de parcelles en lanière très compliquées à lotir.

Le foisonnement des lotissements privés à partir de 1858 tranche ainsi fortement avec la période 1820 - 1850. Ces petites opérations semblent apparaitre suite à l'impulsion donnée

---

<sup>108</sup> Dans son tome d'annexe, chaque opération est détaillée dans une courte monographie retraçant précisément le déroulé de l'opération. Un tableau récapitulatif décrit les diverses transactions du lotisseur au loti avec des informations sur la profession et l'adresse de l'acquéreur, le prix et la surface du terrain acquis.

<sup>109</sup> Voir Annie TERADE, « Le « nouveau quartier de l'Europe » à Paris. Acteurs publics, acteurs privés dans l'aménagement de la capitale (1820-1839) », *Histoire urbaine*, 2007/2 (n° 19), p. 11-29

<sup>110</sup> David BERTHOUT, « Les petits spéculateurs du sud parisien et les actes notariés. Modélisation des mécanismes de lotissement (1830-1860) », *Histoire urbaine*, 2013/1 (n° 36), p. 133-148

Catherine BRUANT, « Le lotissement de la petite banlieue. La formation des quartiers populaires de Plaisance et des Thermopyles 1835-1860 », in Karen BOWIE (dir.), *La modernité avant Haussmann. Formes de l'espace urbain à Paris 1801-1853*, Paris, Recherches, 2001, p. 367-385

par la percée de la rue et de la place de la Réunion. Une fois les parcelles environnantes de la rue bâties, les investisseurs se tournent vers ces terrains excentrés. Pourtant, des terrains relativement bien desservis de la rue des Vignoles ou du haut de la rue des Haies ne font que peu l'objet de nouvelles constructions. Il s'agit peut-être d'un phénomène de rétention foncière de la part de propriétaires qui anticipent de juteuses plus-values post-annexion pour ces terrains à fort potentiel, tandis que les terrains à faible valeur ajoutée mal desservis sont immédiatement valorisés. Aussi, à l'échelle de l'agglomération parisienne, les terrains au plus près du vieux Paris se raréfient, et ces terrains de Charonne apparaissent comme les dernières opportunités. Le spéculateur Saccard, dépeint par Zola dans *La Curée*, ne s'y trompe pas : en récupérant les « terrains de Charonne<sup>111</sup> » de sa femme, il fait une affaire qui lui assurera la fortune<sup>112</sup>.

### **Les micro-lotissements de la Réunion**

Les procédés et les méthodes de lotissement reprennent les mêmes modalités que dans le reste de l'agglomération parisienne. L'opération consiste en une fragmentation du parcellaire, accompagnée de l'ouverture d'une voie privée qui peut prendre des formes diverses (passages, impasses, cités...). Le lotisseur, qui peut être l'héritier du terrain, son récent acquéreur ou bien une société immobilière, tente alors de réaliser une plus-value par la division en lots et leur revente. L'ouverture de la voie relève d'une initiative privée sans aucune contrainte juridique ni le moindre contrôle des autorités publiques et le lotisseur décide de son emplacement, de sa largeur et de son revêtement. Très libre lorsque le promoteur est seul à la manœuvre, l'ouverture de la voirie se complique lorsque les parcelles à lotir appartiennent à deux propriétaires différents. La contrainte du parcellaire existant est évidemment prégnante, et plus sa fragmentation est forte, plus la question de la voirie s'avère problématique. Amina Sellali relève deux modalités d'ouverture de voie dans ce cadre : le « jumelage transversal » avec une voie entre deux parcelles appartenant à des propriétaires différents, et le « jumelage longitudinal » avec une voie de passage ouverte par tronçons à la suite par divers propriétaires<sup>113</sup>. Dans le cas de la Réunion et de son parcellaire extrêmement morcelé, ces configurations et ces accords entre propriétaires sont les plus courants. L'entretien de la voirie est ensuite fixé contractuellement entre les lotisseurs et les acheteurs des lots. Le plus souvent, dans le cas des lotissements populaires, un droit de passage est cédé aux acquéreurs en échange du paiement des frais d'établissement, de pavage et de son entretien proportionnel à la surface de l'acquisition.

---

<sup>111</sup> En réalité, il s'agit plus sûrement de terrains dans le quartier de Sainte-Marguerite. C'est effectivement à la suite de la trouée de l'avenue du Prince Eugène (future avenue Philippe Auguste) qu'Eugène Saccard obtient une indemnité de trois millions de francs.

<sup>112</sup> Emile ZOLA, *la curée*, Le Livre de Poche, Paris, 1871 (1978), p. 66

<sup>113</sup> Amina SELLALI, *Sous la ville, jadis la campagne... op. cit.*, p. 56

Les constructions sur ces nouveaux lots sont tout aussi peu réglementées. En effet, le permis de construire rendu obligatoire le 26 mars 1852 sur les voies soumises à l'alignement ne s'applique pas à ces voies privées<sup>114</sup>. Ce laisser-aller réglementaire tend à produire un habitat dégradé.

Les opérations à Charonne se démarquent d'autres lotissements parisiens par la très faible ambition des lotisseurs locaux. En effet, aucun de ces lotissements ne dépasse la superficie de 1 100 m<sup>2</sup> et aucun achat de terrain n'excède les 4 000 francs<sup>115</sup>, soit à peine quatre fois le salaire annuel moyen d'un ouvrier<sup>116</sup>. Logiquement, les lots nouvellement découpés partent à des tarifs défiant toute concurrence – en moyenne 7,60 francs le m<sup>2</sup> – c'est-à-dire autant qu'à la Goutte d'Or à la fin des années 1820<sup>117</sup>. A ces prix, les lotisseurs doivent rogner sur les frais de viabilisation et réduire au maximum l'emprise de la voie sur leurs parcelles à diviser. Rien d'étonnant si cette fièvre immobilière à bas prix se traduit au final par des constructions basiques et un service urbain de bien piètre qualité. Ainsi, lorsque M. Callegari revend la maison qu'il a bâti au prix de 5 000 francs, sur un terrain acheté cinq ans auparavant 400 francs, il se veut très prudent et précise bien devant le notaire qu'il ne peut donner aucune garantie « pour raison, soit de mitoyenneté, de vétusté, de vues, de constructions et de défaut de solidité des bâtiments, soit enfin de déficit dans la contenance<sup>118</sup> ». Des précautions juridiques que l'on comprend mieux lorsque l'on étudie la description de la bâtisse dans le calepin des propriétés bâties : « Petit bâtiment en bois consistant en un simple rez-de-chaussée divisé pour buvette et logement<sup>119</sup> »

Les opérations du même type se répètent sur l'ensemble du nouveau quartier et sont en grande partie dues à une distribution du parcellaire fragmentée mais aussi aux faibles capacités d'investissement de ces lotisseurs improvisés. On assiste ainsi à une micro-parcellisation d'un certain nombre de terrains, desservis par un passage extrêmement étroit. L'exemple de l'impasse des Crins semble représentatif de cette production de lotissement au rabais dans le quartier. L'opération immobilière est menée à bien en 1859, par M. Vuailat, tailleur de limes habitant le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, suite à l'achat d'un terrain de 490 m<sup>2</sup> un an plus tôt au prix de 1100 francs. Il y trace une impasse d'une largeur de seulement 74 à 78cm sur la gauche de la parcelle, et la divise en 8 petits lots de 20 à 66m<sup>2</sup>. Au moment de l'annexion, deux ans plus tard, 7 des terrains ont déjà été vendus et sont dorénavant bâtis, à l'exception d'un lot qui ne le sera qu'en 1877. Le cumul de ces ventes représente 1950 francs, c'est-à-dire presque le double de ce qui a été investi, en l'espace de trois années seulement. Les opérations semblent dans l'ensemble lucratif, même s'il est difficile, voire impossible, de juger de la rentabilité de cette opération sans connaître les sommes dépensées pour ouvrir la voie, ou encore les frais afférents au notaire<sup>120</sup>.

---

<sup>114</sup> *Ibid*, p. 78

<sup>115</sup> Voir Annexe 2.7 le détail des opérations de lotissement

<sup>116</sup> Jean-Marie CHANUT, Jean HEFFER, Jacques MAIRESSE et Gilles POSTEL-VINAY, « Les disparités de salaires en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*

<sup>117</sup> Gérard Jacquemet estime lui le prix des terrains de Belleville entre 7 et 10 francs à partir de 1843, et Catherine Bruant à plus de 10 francs le terrain à la même date. Cité par Alexandre FRONDIZI, *Paris au-delà... op. cit.*, p.122

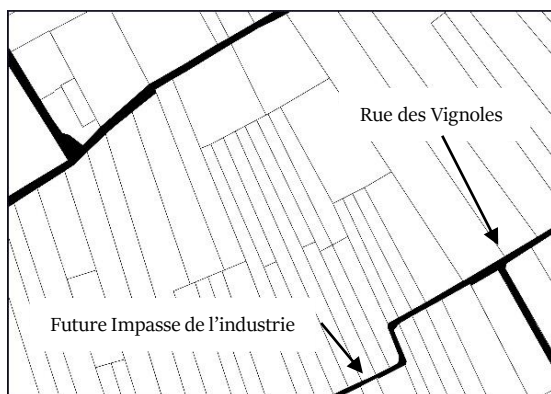
<sup>118</sup> ADSSD, Etude CXXXI, liasse 31, 21 septembre 1864. Vente par Callegari à Bazigalupo. Cité par Amina SELLALI, *Sous la ville, jadis la campagne... op. cit.*

<sup>119</sup> Calépins des propriétés bâties rue de terre neuve. AP D1P4 1126

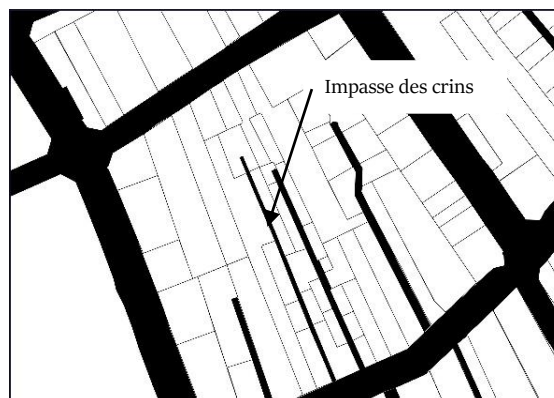
<sup>120</sup> Charlotte VORMS, *Bâtisseurs de banlieue... op. cit.*, p. 55. Et Alexandre FRONDIZI, *Paris au-delà... op. cit.*, p. 113

Figure 9. Evolution du parcellaire autour de l'impasse des Crins

1848



1890



A gauche, on peut voir l'état du parcellaire en 1848 et son très fort morcellement. Suite à l'annexion, plusieurs opérations de lotissement se développent à partir des étroits chemins vicinaux. En 1860, la partie Ouest prend le nom d'impasse de l'industrie, à partir de laquelle parte 8 autres impasses. L'ensemble est surnommé la « Cité des Singes ». La partie Est devient la rue des Vignoles qui part du début de la rue des Haies pour aboutir rue des Orteaux. En 1890, la rue des Vignoles est redressée, englobant l'impasse de l'Industrie puis élargi. Les autres impasses subsistent tout de même.

Cette forme de promotion immobilière aboutit à une micro-parcellisation qui conditionne évidemment la taille des nouvelles constructions. En témoigne la maison de poupée élevée par Charles Gabet au 11 impasse des Crins :

Entrée de porte simple

Sur l'impasse, bâtiment élevé de simple rez-de-chaussée à 2 ouvertures de face. Sur la cour et à la suite petit appentis en simple rez-de-chaussée

Construction en plâtre couverture en papier goudronné<sup>121</sup>

### Lotisseurs et acquéreur de lots

Les acteurs parisiens de ce type de lotissement qui représentent l'une des principales formes de construction urbaine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sont bien connus. On s'attendrait ainsi à voir quelques notables s'emparer de terrains acquis à bas prix auprès des cultivateurs locaux, qu'ils revendraient ensuite principalement à des ouvriers du bâtiment construisant alors une maison pour leur usage propre ou dans une optique de revente rapide à d'autres ouvriers. Ce schéma bien connu ne correspond en rien au cas du quartier de la Réunion.

Première surprise, 60 % des lotisseurs sont des cultivateurs locaux qui décident de modifier la destination de leur terrain viticole<sup>122</sup>. Cela diffère considérablement des profils-types élaborés par l'historiographie, comme ceux des lotissements de Belleville et du reste de

<sup>121</sup> Calepins des propriétés bâties de l'impasse des crins. AP D1P4 34.

<sup>122</sup> 23 lotisseurs ont été relevés à partir des monographies d'Amina Sellali et son travail sur les actes notariés. Pour trois d'entre eux, aucune information n'est disponible mais il est probable qu'ils viennent de l'extérieur.

Charonne où Amina Sellali ne mesure que 20% de cultivateurs. Dans le nouveau quartier, on retrouve surtout les membres des grandes familles terriennes de Charonne citées précédemment : Savart, Fauqueur, Papier, Gros... Les cultivateurs jouent là encore le rôle moteur d'agent *urbanisateur*, et se retrouvent pleinement investis dans le processus de lotissement.

Parmi les autres lotisseurs, on retrouve un limonadier, deux passementiers, un serrurier, deux ébénistes, et un tailleur de limes... Là encore, loin des profils de spéculateurs professionnels. Tous habitent Charonne, à l'exception de deux d'entre eux, résidant faubourg du Temple et faubourg Saint Antoine. Ces lotissements restent donc principalement une affaire locale, où quelques propriétaires terriens ou petits investisseurs décident d'exploiter l'opportunité que représente l'urbanisation des environs et la perspective de l'annexion prochaine, afin d'en tirer rapidement une plus-value sur la revente des terrains lotis. Leur faible capacité d'investissement conditionne la modestie des opérations, et explique la faible valeur foncière de ces impasses et passages, où tout est pensé à l'économie. Ces petits investisseurs reprennent le modèle du lotissement des années 1820 et 1830 mais avec des moyens techniques et financiers bien moindres... Ils n'ont souvent que la terre.

Les acquéreurs des lots prennent ensuite le relais achetant le lopin de terre et construisant un édifice. Sur l'impasse Papier, 6 personnes achètent des lots entre 1856 et 1860. En 1862, aux débuts des calepins des propriétés bâties, seuls trois sont encore propriétaires, les deux autres ayant rapidement revendu leurs constructions. Deux y font souche et restent installés au moins jusqu'à 1875, le dernier revendra sa maison, qu'il a lui-même construite, en 1866 au prix de 3628 francs. Dix ans auparavant, il avait acheté le terrain pour 700 francs. On comprend donc bien que cohabitent deux stratégies bien distinctes : d'un côté, ceux qui se construisent une maison pour leur usage propre afin de s'installer durablement, de l'autre de petits promoteurs immobiliers qui souhaitent réaliser une plus-value sur la construction. Pour autant, ils appartiennent tous à la classe laborieuse parisienne. On distingue seulement quatre apparentés employés, dont deux travaillant au chemin de fer, ainsi que 9 petits commerçants, dans un vaste ensemble d'une centaine d'ouvriers, ou artisans. De façon surprenante, les travailleurs issus du secteur de la construction ne sont pas légion (environ 10%) bien moins nombreux que les ébénistes ou apparentés, qui représentent un quart des premiers lotis de ces impasses. Des chiffres proches des statistiques des résidents au sein de ces lotissements en 1875<sup>123</sup>. Le phénomène d'auto-construction serait ainsi moins répandu qu'attendu.

La cartographie des adresses des acquéreurs des lots confirment les hypothèses d'une projection du faubourg-Saint-Antoine vers la périphérie et montrent que la formation du nouveau quartier de la Réunion se fait discrètement<sup>124</sup> et demeure inconnue des

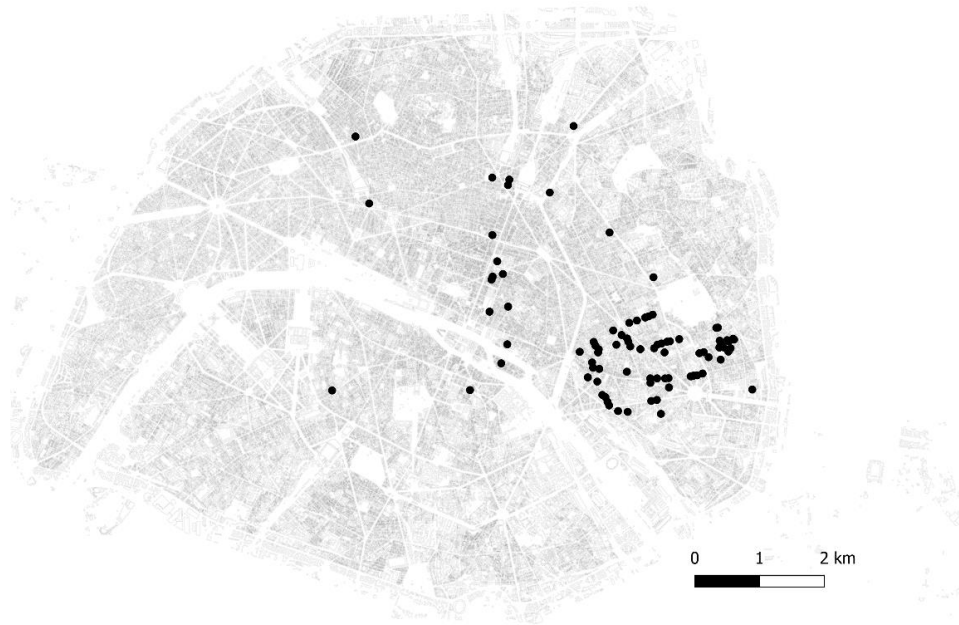
---

<sup>123</sup> Voir chapitre 3

<sup>124</sup> Florence Bourillon, introduction à la journée d'étude « Le Grand Paris du XIX<sup>e</sup> siècle », organisé le 15 janvier 2019 par *Inventer le Grand Paris*, Groupe transversal du labex Futurs urbains.

investisseurs et des habitants du reste de Paris. Les opportunités et l'information sur ces opérations de lotissement circulent par l'effet du bouche à oreilles auprès de la population de petits artisans du faubourg.

Figure 10. Adresses des acquéreurs des lots



Bon nombre de lotis vivent déjà au moment de l'acquisition des terrains au sein du quartier de la Réunion, dans les récents immeubles des rues de la Réunion et des Haies. L'achat d'un terrain vierge pour y élever une maison parachève leurs trajectoires résidentielles. Le reste d'entre eux se concentre très majoritairement au sein du faubourg-Saint-Antoine.

### **Le bâti des impasses**

Le bâti qui résulte de ces formes de lotissement au rabais se compose de petites maisons très basses (12 % de maisons à 2 étages ou plus, 60 % à un étage, et 28 % composées de simple rez-de-Chaussée). La majorité des constructions des impasses et des passages se situent en bas de l'échelle et agrègent les loyers les plus faibles du quartier. C'est en particulier le cas de l'impasse des Crins dont la valeur locative médiane n'excède pas 200 francs (contre 690 dans le reste du quartier), 130 francs pour les logements (contre 160 francs). Elle appartient au secteur que les habitants nomment la cité des singes. Cet ensemble se structure à partir de l'impasse de l'industrie, située entre la rue des Vignoles et le boulevard de Charonne, de laquelle partent 8 autres impasses. De façon étonnante, on dispose des calepins uniquement pour la rue des Crins, toutes les fiches des autres impasses de la Cité des Singes ayant disparu ou n'ayant jamais été relevées. Les agents du calepin considéraient-ils ces maisons fragiles comme des propriétés bâties ? Le plan parcellaire de 1900 laisse à penser, à partir des dimensions du parcellaires et des indications sur le bâti, que les constructions devaient être particulièrement précaires. Pour autant, si la cité des

Singes incarne l'insalubrité du logement populaire à son paroxysme, la situation dans les autres impasses ne semblent guère plus enviable. La valeur locative médiane des logements est ainsi inférieure dans les impasses des Orteaux et de l'Île-de-France situées dans le secteur nord de la rue de la Réunion.

Ces opérations semblent donc produire le bâti le moins valorisé du quartier mais certains lotissements se signalent toutefois et apparaissent comme particulièrement prisés, même en comparaison des grands axes du quartier. Les lotissements de l'impasse Saint-Pierre, du Passage Dagorno ou du Passage Dieu, tous trois situés dans la partie la plus orientale du quartier, ont des valeurs locatives presque similaires à celles de la rue de la Réunion et des Haies. A titre d'exemple, pour un logement moyen, on passe de 116 francs impasse Savart à près de 180 francs passage Dieu. Ces lotissements en périphérie ne sont pas contraints par un parcellaire lanieré et les lotisseurs peuvent ainsi découper des lots de taille plus conforme aux standards urbains. Ces terrains attirent ainsi différents profils de propriétaires.

Deux cas, qui semblent exemplaires, ont été approfondis afin de mettre en exergue les stratégies, sous-tendant la construction de ces petites maisons. D'un côté, Alfred Panthu investit en 1869 dans le dernier lot restant non bâti de l'impasse Ranson. Il rachète le terrain à Sainsaulieux, une rentière de Choisy-le-Roi. Alfred Panthu est né en 1848 à Villerupt en Moselle<sup>125</sup>, sa famille s'installe ensuite à Paris dans le Faubourg-Saint-Antoine, où son père travaille comme ébéniste. Lorsqu'il achète le terrain, à seulement 21 ans, il habite encore impasse Bernard, où il exerce lui aussi la profession d'ébéniste<sup>126</sup>. Sa décision d'investir dans le quartier représente pour lui un véritable choix de vie, puisqu'il y installe son activité et son logement. L'édifice qu'il fait bâtir semble tendre le plus possible vers l'économie. La maison, estimé à 100 francs de valeur locative, est « construit[e] en pierre sur les 2 cotés, en planches sur le devant, couvert[e] en tuiles » et abrite deux petites pièces de 24m<sup>2</sup>, certainement une pour son activité d'ébéniste et une chambre<sup>127</sup>. En 1883, à la date de son dernier mariage, il vit toujours dans à cette adresse du 11 impasse Ranson. Entre temps il a fait venir sa mère dans la maison d'en face, au 12, suite à la mort de son père<sup>128</sup>. Il se marie avec Louise Thérèse Naudin, née et vivant aux Batignolles. Il exerce un nouveau métier, celui de fondeur en cuivre. A-t-il été initié à ce métier par son « ami » et témoin de son mariage Barthelemy Rousseau vivant au 11 impasse Ronce, du côté de Belleville ? Ce dernier mariage le conduit à s'installer dans le XVIIe arrondissement à la Villa Saint-Michel, où on le retrouve lors de la naissance de son fils le 20 mars 1884<sup>129</sup>. Les liens ne sont pourtant pas rompus entre la famille Panthu et le quartier de la Réunion puisque ce même fils vit au début de la première guerre mondiale rue des Orteaux<sup>130</sup>.

---

<sup>125</sup> Acte de naissance d'Alfred Jean François Panthu, le 23 août 1848. Archives de Meurthe-et-Moselle, 5 Mi 579/R 3

<sup>126</sup> Calepins des propriétés bâties rue des Vignoles. AP D1P4 1206

<sup>127</sup> idem

<sup>128</sup> Mariage d'Alfred Jean François Panthu, le 9 juin 1883. AP. V4E 7400

<sup>129</sup> Acte de Naissance de Michel Alfred Joseph Panthu, le 20 mars 1884. AP V4E 7345

<sup>130</sup> Fiche de recrutement militaire de Michel Alfred Joseph Panthu. 1904. AP D4R1 1257

Alfred Panthu représente la figure du petit « ouvrier propriétaire » qui suit une trajectoire résidentielle centrifuge, du faubourg à la petite banlieue. L'investissement à la Réunion représente pour lui une opportunité de devenir propriétaire, mais la capacité d'investissement restreinte le contraint à loger dans une maison de piètre qualité. Son jeune âge lui laisse la possibilité de continuer son parcours résidentiel. Il lui faut pourtant un nouveau mariage pour l'inviter, 20 ans après son installation, à quitter le quartier. A première vue, les primo-propriétaires des impasses les plus insalubres semblent se recruter parmi les jeunes ouvriers soucieux d'un premier investissement ou des familles immigrées, principalement des Italiens ou des originaires de l'est (Moselle, Luxembourg, Belgique). Au contraire, dans les impasses considérées comme plus confortables, on relève moins de noms de famille à consonnance étrangère et plus d'ouvriers âgés. Charles Rebour, par exemple, ouvrier peintre, acquiert un terrain pour la somme de 1000 francs et y édifie à « droite dans le jardin, un bâtiment élevé sur terre-plein de RDC et d'un 1er étage à 4 ouvertures de face. Jardin devant », présenté comme une « bonne construction couverte en zinc<sup>131</sup> ». L'ensemble atteint une valeur locative de 500 francs, appuyé en cela par une petite chambre louée à une veuve. En 1862, Charles Rebour peut certainement se permettre cet investissement du fait d'une petite épargne accumulée à travers le temps. Il est en effet âgé<sup>132</sup> de 47 ans lors de l'acquisition du terrain. Lorsque l'on compare les professions des propriétaires des impasses insalubres à celles des impasses plus confortables, on ne parvient à déceler aucun écart significatif, mais ces derniers semblent plus âgés, avec une épargne plus conséquente leur permettant un investissement plus important.

Le quartier de la Réunion apparaît discrètement, dans l'ignorance de la plupart des contemporains, et des promoteurs immobiliers obnubilés par les grandes transformations parisiennes.

La ville s'y construit selon trois formes distinctes qui se combinent et se répondent. Le développement et la densification du faubourg convainc les pouvoirs publics de la nécessité de l'ouverture d'une nouvelle voie. Celle-ci une fois achevée se bâtit rapidement et réoriente l'investissement immobilier dans le secteur. La construction de cette rue enclenche le passage de la campagne à la ville et désenclave un certain nombre de terrains qui sont ensuite lotis et raccordés aux réseaux viaires par l'ouverture de petites impasses privées.

Le phénomène d'urbanisation du secteur est le fait d'une collaboration entre locaux et parisiens. Souvent perçus comme des victimes de l'irruption de la ville, les propriétaires fonciers de Charonne se transforment en réalité en élément moteur de la fabrique urbaine. En tant que conseillers municipaux, ils encouragent l'ouverture de nouvelles voies, élément déclencheur de l'urbanisation. Une large part des constructions faubouriennes sont de leur

---

<sup>131</sup> Calepins des propriétés bâties rue des haies. AP D1P4 527

<sup>132</sup> Acte de Naissance de Charles Louis Rebour, le 3 octobre 1815. AP V3E/N 1906



fait, et ils n'hésitent pas à concevoir des opérations de lotissement relativement complexes. S'ils vendent rapidement les terrains de la nouvelle rue de la Réunion, c'est certainement qu'ils ont conscience des moindres opportunités de rentabilités locatives de ces terrains. A ces charonnais se mêlent un grand nombre de petits artisans du Paris populaire et le nouveau quartier peut aussi être perçu comme une véritable projection du faubourg-Saint-Antoine, un processus de mitose qui conduit au développement hors-les-murs du quartier parisien, la Réunion devenant alors le faubourg du faubourg.

Propriétaires terriens traditionnels de Charonne et gens des faubourgs conjuguent donc leurs efforts pour tisser ensemble un nouvel espace urbain marqué par une forte hétérogénéité. Les diverses configurations de voirie, la forme du parcellaire, les capacités d'investissement, les besoins locatifs, les profils des bâtisseurs aboutissent à des choix et stratégies immobilières identifiables conduisant à un quartier palimpseste. L'investissement dans le nouveau quartier apparaît comme une hybridation d'un choix résidentiel, voire professionnel, et d'un placement visant à dégager une rente locative, selon les possibilités des terrains et du marché.

## **2. Bâtir le quartier parisien, stratégies de construction et de densification (1862 – 1875)**

Le processus d'urbanisation du nouveau quartier de la Réunion est déjà enclenché en 1860, au moment de l'annexion de Charonne par Paris, mais l'essentiel reste à faire. En effet, le paysage du secteur est encore loin des références de la ville moderne et endosse toujours un statut d'infra-urbanité. Cette sous-partie se propose donc de revenir sur la conquête lente et progressive d'une certaine urbanité sur les quinze années documentées par le calepin des propriétés bâties, de 1862 à 1875. A mesure que le quartier se densifie, les modalités et la typologie vues précédemment se brouillent progressivement, il ne s'agit plus tant d'investir un faubourg, une nouvelle voie ou encore un lotissement mais bien de parier sur un nouveau quartier parisien. Pour la Réunion, la demande massive d'ateliers et de logements d'ébénistes venus du faubourg-Saint-Antoine change la donne et devient le nouveau moteur de la construction du quartier. Les formes architecturales et urbaines de Saint-Antoine sont ainsi réinterprétées et adaptées au contexte local.

A partir d'un dispositif de modélisation du quartier en 3 dimensions, cette partie se propose de faire varier les niveaux d'analyse : du paysage général et son évolution, à l'échelle de l'immeuble et de sa configuration, en passant par l'étude de secteur donné du quartier. A partir de ces changements d'échelles, il s'agit d'envisager la production progressive d'une urbanité nouvelle dans le quartier, en rendant lisibles et intelligibles les décisions, les stratégies des propriétaires du quartier. Durant ces quinze années documentées par le calepin des propriétés bâties se cristallise le paysage urbain et l'analyse fine proposée ici doit permettre de relever les conditions de sa stratification.

### **2.1 Le bâti en 1862**

L'analyse du paysage urbain du quartier de la Réunion en 1862 permet de faire le bilan des premières formes d'investissement et de construction dans le secteur. Dans cette optique, une modélisation en 3 dimensions du bâti du quartier a été réalisée afin de mieux percevoir sa forme, son emprise et son évolution.

## La modélisation en 3 dimensions au service de l'étude de la fabrique urbaine

En 1862, débutent les visites des agents du calepin des propriétés bâties qui produisent, pour chacune des adresses, une description des bâtiments qui composent l'ensemble<sup>133</sup>. Ces fiches isolées renseignent de manière précise le nombre de bâtiments, leurs natures, le nombre d'étage, les matériaux utilisés, l'alignement sur rue, et leurs évolutions à travers les années<sup>134</sup>, mais il est souvent difficile de se rendre compte de la forme exacte des gabarits architecturaux qui sont décrits et encore moins d'en percevoir la juxtaposition avec les autres bâtiments. Avec l'aide de Polalain Nedelec, architecte, toutes ces descriptions ont été reprises une à une afin d'être modélisées en 3 dimensions<sup>135</sup>. Les plans parcellaires de 1890<sup>136</sup> ont servi de support cartographique, absolument nécessaire pour cet exercice expérimental. Le travail fut laborieux : les fiches des années 1860 doivent être systématiquement confrontées à une représentation cartographique postérieure de quinze années : il s'agit alors de percevoir si les constructions représentées en 1890 sont bel et bien les mêmes qu'en 1862. Dans la plupart des cas, il a été aisé de retrouver l'emprise du bâti de 1862, celui-ci étant rarement détruit mais bien souvent encadré de nouvelles constructions. Il s'agit alors de déterminer le bâti le plus ancien correspondant aux calepins parmi l'ensemble des corps de logis. En outre, il nous a été impossible de modéliser le nord-ouest du secteur, tant le nombre d'adresses est faible et les importantes ouvertures de voies et remembrements parcellaires empêchent de faire la jonction entre le calepin et le cadastre. D'autre part, les fiches concernant « la cité des singes » n'ont pu être retrouvées à l'exception de l'impasse des Crins. Seule cette dernière a donc été modélisée, donnant un aperçu du profil architectural de cet entrelacs de voies privés mais nous empêchant d'en avoir une vision plus large. Il est certain que le résultat contient encore des approximations, voire peut-être des erreurs, mais elles nous ont semblé très minoritaires sur l'ensemble du bâti<sup>137</sup>.

Ce travail achevé, on dispose d'une vision synthétique du paysage urbain du secteur. Plus intéressant encore, chaque construction s'est vue assigner une date d'apparition et il en a été de même pour toute surélévation d'étage, apportant ainsi une quatrième dimension temporelle. A partir de calques correspondant à chaque année relevée dans les calepins, il est ainsi possible de mettre en scène l'évolution du bâti dans le temps entre 1862 et 1875<sup>138</sup>. En dépassant ainsi la simple représentation cartographique, une vue d'ensemble des gabarits urbains et architecturaux

---

<sup>133</sup> Calepins des propriétés bâties. AP Série D1P4

<sup>134</sup> A chaque transformation, l'agent note, en face de l'année, la nature de la mutation (constructions nouvelles, élévation d'étage, destructions, rajout...).

<sup>135</sup> Pour un aperçu de la manipulation du modèle 3D, et la possibilité de naviguer dans le temps et l'espace voir annexe numérique Vidéo

<sup>136</sup> Plan parcellaire municipal de Paris (fin XIX<sup>e</sup>). AP, Série PP/11812

<sup>137</sup> Lors du travail de modélisation, chaque fiche posant problème a été notée. A la fin de l'exercice, il subsistait des incertitudes pour seulement 5% des adresses.

<sup>138</sup> Voir les annexes numériques proposant une vidéo de la représentation 3D, ainsi qu'un ensemble de vue du quartier année après année entre 1862 et 1875

et de leur évolution se dégage, avec une bien meilleure appréhension des pleins et des vides<sup>139</sup>. Outre leur caractère illustratif, ces vues offrent, en effet, la possibilité de percevoir de manière plus aigüe les dynamiques internes aux parcelles, et de varier à l'envie les échelles d'analyse du bâtiment à l'ensemble du quartier, en passant par l'îlot ou la rue. Elles amènent donc l'historien à formuler de nouvelles questions et de nouvelles hypothèses qui, complétées par les traitements statistiques et des études de cas, offrent une meilleure compréhension de la complexité des phénomènes de production du tissu urbain dans un quartier périphérique.

### **La Réunion en 1862, des confettis urbains.**

Le paysage néo-urbain du quartier de la Réunion au moment de l'annexion est ainsi révélé et l'on saisit le résultat de la production urbaine de la décennie précédente suite à l'ouverture des nouvelles rues et de la place. La vue 3D présente ainsi un paysage encore contrasté, partagé entre ville et campagne, et l'on est, bien sûr, frappé par l'abondance de terrains libres de toute construction : des terres restent non bâties, et surtout une grande partie des parcelles où ont été élevées des constructions, conservent de larges pans de terrains vides [Figure 11].

Des poches de bâti se sont déjà bien formées avant l'annexion, résultant de la promotion immobilière étudiée précédemment. On retrouve ainsi le début de la rue des Haies densément bâti, de même que la place de la Réunion et la partie septentrionale de la rue du même nom. Sur cette dernière, l'emprise au sol des constructions y est plus large, les étages plus élevés et leur concentration montre bien que la promotion immobilière s'est concentrée sur plusieurs points bien déterminés, à l'évidence plus attractifs pour des investisseurs que le reste du secteur. Dans les deux cas, ces ensembles se trouvent au plus près des axes faubouriens, seule la place s'est bâtie – et ce dans une moindre mesure – au cœur du quartier.

A travers cette représentation, on perçoit divers niveaux d'urbanité qui se structurent autour des trois formes d'investissement immobilier vues précédemment. Par exemple, à la densité du début de la rue des Haies, au plus près du Petit Charonne, succède une série de vides et d'immeubles de petite taille et de faible hauteur et c'est seulement au croisement de la rue des Haies et de la rue de la Réunion que l'on retrouve des constructions plus denses. Sur la partie est de la rue, quelques parcelles ont été bâties avant 1862 mais lorsque l'on analyse la configuration du bâti, on constate que ces constructions se mettent en place perpendiculairement à la voie, à partir d'opérations de lotissement comme sur l'impasse des Haies.

---

<sup>139</sup> Les usages de modélisation en trois dimensions dans les sciences sociales en sont encore à leurs débuts et sont principalement mobilisées en muséologie et en archéologie. Quelques premières expériences en histoire urbaine : Lara YOUNES, Barbara ROMANIUK, Eric DESJARDIN et Eric BITTAR, « Reconstruction 3D de bâtiments à partir de cartes postales anciennes », Conférence en septembre 2013, Spatial Analysis and GEomatics.

Jean-François COULAIS, « La reconstitution historique des formes urbaines (À propos de Naples, San Francisco et Paris) ». *Histoire urbaine* n° 6, 2002, p. 175-186.

Clémentine PERINAUD, « Changement urbain et imaginaires aménageurs : une approche par l'exploration spatio-temporelle des sources d'histoire urbaine dans un SIG 4D », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n° Vol. 9, 2018.

Figure 11. Vue du quartier de la Réunion en 1862



Il en est de même sur les rues des Vignoles et des Orteaux, où les adresses bâties s'articulent au plus près des principaux axes forts du quartier, ou à partir d'ouvertures de voies privées. Ces voies anciennes restées en marge des premiers phénomènes de construction vont rapidement devenir le principal réceptacle de la construction immobilière. Leur état est, en 1862, plus proche de chemins vicinaux que de véritable voie urbaine.

## 2.2 Poursuite de l'urbanisation (1862 – 1875)

En 1862<sup>140</sup>, le nombre de terrains vierges de toute construction reste donc considérable. Le principal vecteur de l'urbanisation de la Réunion passe ainsi par la transformation de ces parcelles. Durant toute la période comprise entre 1862 et 1875, chaque année, les agents créent de nouvelles fiches témoignant d'un changement de destination de ces terres de « propriétés non bâties » à des ensembles de « propriétés bâties », rentrant ainsi dans le champ d'investigation des agents du calepin. Cette partie vise ainsi à analyser l'avancée du front d'urbanisation du nouveau quartier, grignotant progressivement les terres laissées libre de construction et à en comprendre les ressorts. Les résultats statistiques sur le bâti post-1862 montrent une forme d'accélération de l'industrialisation du quartier.

### Rythme de création de nouvelles adresses

Entre 1862 et 1875, 221 nouvelles adresses sont relevées dans les calepins des propriétés bâties. La plupart des terrains disponibles semblent avoir été investies à la fin de cette période, de 1875 à 1890, seules 45 nouvelles adresses sont créées

Tableau 2. Inscription de nouvelles adresses au calepin des propriétés bâties



Chaque première construction sur un terrain vierge conduit le service des contributions directes à créer une fiche du calepin des propriétés bâties afin d'estimer les revenus locatifs en vue de l'imposition.

<sup>140</sup> La date de 1862 est une césure purement archivistique, les agents des contributions directes ne débutant leur fiche du calepin qu'à partir de 1862.

Jusqu'à la guerre de 1870, 19 adresses nouvelles sont répertoriées en moyenne chaque année, c'est-à-dire autant de nouvelles constructions qui viennent combler les « dents-creuses ». Le pic de création de nouvelles adresses se trouve en 1868 avant de décroître progressivement, non pas du fait d'une crise immobilière, qui dans le cas de Paris n'advient qu'en 1880<sup>141</sup>, mais plutôt du fait d'une raréfaction des terrains libres. Ces nouvelles adresses amorcent l'urbanisation des zones laissées jusque-là à l'écart de ces processus. On retrouve, en particulier, de nombreuses nouvelles adresses rue des Vignoles, sur le haut de la rue des Haies, sur les impasses situées sur ces deux axes, et rue des Orteaux. Les changements de numéro d'adresse témoignent bien de cette intense période de transformation, ainsi le 78 rue des Haies de 1862 finit par devenir le 98 en 1873<sup>142</sup>.

En moins de quinze ans, ces 220 nouvelles adresses apparaissent et bouleversent, bien entendu, la physionomie du quartier, doublant le nombre d'adresses du quartier. Ces nouvelles constructions sont-elles similaires aux précédentes ? L'annexion et l'intégration à Paris marquent-elles une rupture dans les manières de construire ?

### **De nouveaux investisseurs ?**

A première vue, les propriétaires qui investissent le quartier de la Réunion dans cette seconde phase d'urbanisation après l'annexion semblent appartenir au même univers social<sup>143</sup> que les investisseurs extérieurs de la décennie précédente. En effet, à l'exception des cultivateurs, très présents lors de la première urbanisation, les bâtisseurs de la Réunion avant ou après l'annexion viennent très majoritairement de l'est parisien, et sont en particulier liés au faubourg-Saint-Antoine au détour d'une étape dans leur parcours résidentiel. Une part similaire d'entre eux (66%) vivent dans les immeubles qu'ils viennent de construire, les autres logeant principalement dans le reste du XX<sup>e</sup> arrondissement (13 %) ou le XI<sup>e</sup> (8 %). 3 % seulement ont pour adresse un autre arrondissement parisien, et 3% vivent hors de Paris<sup>144</sup>, pour la plupart en proche banlieue. L'investissement est donc encore après l'annexion une affaire locale.

Certains des premiers investisseurs parviennent à se constituer un ensemble immobilier de plusieurs adresses. Par exemple, François Theodore Jamet, auparavant « facteur en messagerie » habitant la rue de Cossonerie, tout près des Halles en 1843<sup>145</sup>, devenu « entrepreneur d'amusement public » après la construction d'un immeuble au 66 rue de la Réunion, continue sa stratégie d'investissement dans le quartier et élargit sa réserve foncière, avec l'achat d'un terrain rue Vitruve et l'édification d'une petite maison abritant un débit de vin et deux résidents

---

<sup>141</sup> Michel LESCURE, « La grande dépression immobilière de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France », *Rives méditerranéennes*, n° 45, 2013, p. 37-54.

<sup>142</sup> Calepins des propriétés bâties rue des Haies. AP, D1P4 527

<sup>143</sup> Paul-André ROSENAL, « La rue mode d'emploi. Les univers sociaux d'une rue industrielle », *Enquête*, n° 4, 1996, p. 123-143.

<sup>144</sup> Il reste 12 % d'adresses qui demeurent inconnues.

<sup>145</sup> Mariage de François Theodore Jamet le 14 septembre 1843. AP. V3E/M 523

locataires, ainsi que la construction d'un hangar sur un autre terrain de la rue Vitruve pour lui permettre d'agrandir son entreprise « d'amusement public ». Ces phénomènes d'extension du capital immobilier de modestes propriétaires à une échelle spatialement restreinte ont déjà été étudiés dans le cas de Venise au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>146</sup>. Alors que les patriciens envisagent leur stratégie immobilière à l'échelle de la ville, les investissements des artisans et des commerçants se déploient le plus souvent à l'échelle du quartier, voire du pâté de maison dans des espaces dont ils ont une bonne maîtrise. Jean-François Chauvard explique ces comportements par un accès limité à l'information en matière immobilière mais aussi par un désir de consolider un enracinement local amorcé avec le premier achat. Dans le quartier de la Réunion, près d'une centaine de propriétaires possèdent au moins deux adresses, c'est-à-dire près de 15 % de l'ensemble. Il peut s'agir parfois d'un même terrain divisé en deux adresses, mais bien souvent ils agrandissent leur patrimoine en poursuivant leur investissement au sein du quartier.

Un certain nombre de membres d'anciennes familles de propriétaires terriens accroissent ainsi leurs possessions au sein du quartier. Si elles se trouvent moins présentes que dans la période précédente qui les avait vues largement participer aux phénomènes d'urbanisation du faubourg et de lotissement des impasses, 25 d'entre eux réalisent tout de même une nouvelle acquisition, soit de terres nues en vue de bâtir, soit d'immeubles déjà construits. C'est le cas de Pierre Paul qui vit toujours en 1870 sur la rue Saint-Blaise, dans l'ancien village, enfant d'un mariage entre deux membres de grandes familles charonnaises, les Paul et les Darenne<sup>147</sup>. Lui-même épousera Louise Gros, certainement issue de l'ancienne lignée locale de propriétaires terriens de ce nom<sup>148</sup>. Pierre Paul fait ainsi construire, en 1870, sur l'un des terrains de la famille, situé au bout de la rue des Haies, un immeuble contenant dix logements et deux commerces<sup>149</sup>. Nécessairement marginalisées par l'expansion urbaine, ces familles subsistent néanmoins et confortent leur implantation dans le nouveau XX<sup>e</sup> arrondissement ; elles mènent toujours des stratégies matrimoniales, continuent à investir dans la pierre et participent ainsi à la construction de la ville. Plus qu'une simple survivance du passé charonnais, ces familles jouent toujours un rôle pivot dans l'organisation sociale du secteur. Lorsqu'en 1880, Félicien Champsaur souhaite raconter les difficultés de logement des classes populaires, il met en scène une famille fraîchement expulsée remontant la rue Alexandre Dumas en quête d'un abri. Le mari interrogé lui décrit alors le propriétaire qui les a mis à la porte :

« Il me raconte sa peine et me pourtraicure son propriétaire, un « cul-terreux » c'est-à-dire un jardinier de la rue de Charonne :

- C'est un légitimiste, un beau type de « croquant », avare, égoïste et haineux... propriétaire fort riche. C'est le fils d'une marchande de fleurs... Déjeunant au « Cocher fidèle » parce que les portions y sont énormes, il gobelotte sur le zinc avec les autres culs-terreux, moins « douillards » de la rue Blaise. Entre deux dés à coudre de vitriol à dix centimes, tout gonflé, il crache, devant les amis, sa vanité sur le parquet... Soixante ans, mais solide ! Du matin au

---

<sup>146</sup> Jean-François Chauvard, « Investir au plus proche. » *Histoire urbaine* n° 4, n° 2, 2001, pp. 9-26.

<sup>147</sup> Acte de Naissance de Pierre Louis Paul, le 30 octobre 1825. AP V3E/N 1750

<sup>148</sup> Acte de mariage de Pierre Louis François Paul, le 26 novembre 1850. AP V3E/M 784

<sup>149</sup> Calepins des propriétés bâties rue des Haies. AP, D1P4 527



soir il arpent ses domaines. Croyez-vous ? il possède cinquante mille francs de rente et donne cent sous par an au bureau de bienfaisance !... Il fait lui-même son ménage. Une bonne coûterait trop !... Il a une peur bleue des rouges, et il « pète » de fièvre pendant deux jours quand on lui insinue que la liquidation sociale, le règlement des comptes viendra<sup>150</sup>... »

Outre la description pittoresque de ce monsieur Vautour<sup>151</sup> avant l'heure, cet extrait atteste en effet de la permanence d'un groupe d'anciens propriétaires terriens qui ont investi dans la ville et en tire des revenus conséquents, loin des descriptions des cultivateurs nanterriens<sup>152</sup>.

Si on retrouve donc en grande partie des profils d'investisseurs similaires à la décennie précédente, de nouvelles figures d'investisseurs commencent tout de même à prospecter le quartier. Certains y voient une opportunité d'installer une entreprise ou une petite fabrique sur des terrains bon marché. La famille Bouez, issue de l'ancien VI<sup>e</sup> arrondissement (actuel X<sup>e</sup>) négociants de père en fils investit de cette manière le quartier. Léopold François, le benjamin de la fratrie, acquiert un terrain, 4 rue de la Réunion et y fait construire, en 1864, une importante filature de coton avec un « grand atelier de 7 travées »<sup>153</sup>. Son frère Adolphe est chargé de la gestion de l'affaire familiale. Pour eux, l'installation de leur usine dans le quartier ne représente qu'un simple lieu de production, et ne revêt en aucun cas une forme d'attachement personnel particulier. Ils poursuivent tout deux leur vie loin de la Réunion, dans leur X<sup>e</sup> arrondissement<sup>154</sup>, avant que Léopold François ne s'installe dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement suite à de bons mariages<sup>155</sup>. D'autres investisseurs vont lancer, dans les derniers interstices disponibles, de nouvelles opérations de lotissement. En particulier, à la fin des années 1860, Denis Toussaint Josseaume et François Marie Dagorno ouvrent deux passages à leurs noms et construisent toute une série de petits pavillons. Leur manière de procéder est très différente des lotisseurs précédents qui se contentaient de diviser les terrains. Eux rachètent des terrains bien plus importants, n'hésitant pas à réunir jusqu'à cinq parcelles ; ils ouvrent des voies reliant les rues principales du quartier avec des élargissements bien plus aux normes urbaines et font ensuite construire des pavillons ou petits immeubles relativement importants qu'ils revendent par la suite. Leur investissement concomitant ne semble pas le fruit du hasard, puisqu'au détour de recherches généalogiques on découvre que Denis Toussaint Josseaume s'est marié à Geneviève François Dagorno<sup>156</sup> en 1843. Les points communs ne s'arrêtent pas là, tous deux sont nés dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement ancien

---

<sup>150</sup> Félicien CHAMPSAUR, *Le Défilé*, 1887, p. 239

<sup>151</sup> Susanna MAGRI, « Le mouvement des locataires à Paris et dans sa banlieue, 1919-1925 », *Le Mouvement social*, n° 137, 1986, p. 55-76.

<sup>152</sup> « [les cultivateurs-vignerons] vont ignorer les transformations urbaines et vont se trouver dépossédés de leur rôle politique au niveau local », Martine SEGALIN et Françoise BEKUS, *Nanterriens, les familles dans la ville: une ethnologie de l'identité*, Toulouse, France, Presses universitaires du Mirail, 1990, 200; 12 p. p.47

<sup>153</sup> Calepins des propriétés bâties de la rue de la Réunion. AP D1P4 948

<sup>154</sup> Adolphe meurt en 1867 à l'adresse où réside son frère, rue du Paradis Poissonnière. Acte de décès d'Adolphe Gilbert Bouez le 25 juin 1867, AP V4E 1215

<sup>155</sup> Acte de naissance de Léopold François Bouez le 20 août 1833. AP, V3E/N 273

Acte de mariage de Léopold François Bouez, le 5 décembre 1878. AP, V4E 4684

<sup>156</sup> Mariage de Denis Toussaint Josseaume à Geneviève Françoise Dagorno, le 10 juin 1843. AP V3E/M 534

en 1815 et 1820<sup>157</sup> et exercent la profession de jardinier. Le caractère familial de cet investissement est confirmé par une autre construction sur la rue des Haies d'un vaste pavillon par Charles Honoré Dulac, certainement apparenté à la mère de François Dagorno, Agathe Dulac. Celui-ci est aussi né dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement et il est présenté à sa mort comme un jardinier habitant le début de la rue de Picpus<sup>158</sup>. Ces familles semblent implantées de longue date dans le faubourg-Saint-Antoine. En remontant la généalogie, on retrouve même un Louis René Dagorno, grand-père de François Marie, qui se marie ainsi dans l'église Sainte-Marguerite en 1779 à Angélique Elisabeth Chambon<sup>159</sup>. Le foyer de la rue de Picpus ne disparaît pas et même la construction de pavillons importants à Charonne ne vient pas briser l'attachement à Saint-Antoine. Ainsi, alors que Charles Honoré Dulac s'était fait construire à la fin des années 1850 une demeure en meulière avec un vaste jardin composé de 9 pièces avec une entrée par un perron<sup>160</sup>, il meurt au « domicile familial » au 27 rue de Picpus. Pour ces jardiniers de Saint-Antoine, les constructions de la Réunion ne sont peut-être que de coquettes résidences secondaires.

L'impact de l'investissement des Dagorno et Josseaume est relativement important pour le quartier de la Réunion avec l'ouverture de deux passages importants, et la construction de nombreux pavillons, dont certains parmi les plus chers du quartier. Leur emprise ne s'arrête pas au quartier de la Réunion et il est même certain qu'un membre de la famille Dagorno ouvre par la suite une rue reprenant ce patronyme, dans le XII<sup>e</sup> arrondissement. Plus largement, l'exemple de cette affaire familiale témoigne de l'importance des lignées de propriétaires terriens dans la construction des périphéries parisiennes. Après les « croquants » charonnais, voici venu le temps des jardiniers du faubourg !

### **Les formes d'investissement**

Si le profil des propriétaires, et en particulier des bâtisseurs des nouvelles adresses ne change que marginalement avec l'annexion de 1860, qu'en est-il des formes de cet investissement ? Construit-on de la même manière et avec les mêmes objectifs dans un quartier nouvellement parisien ?

---

<sup>157</sup> Acte de naissance de Denis Toussaint Josseaume le 29 septembre 1820. AP V3E/N 1223

Acte de naissance de François Marie Dagorno le 18 avril 1815. AP V3E/N 594

<sup>158</sup> Acte de décès de Charles Honoré Dulac, le 14 février 1866. AP V3E/D 501

<sup>159</sup> Acte de mariage de Denis René Dagorno et Angélique Elisabeth Chambon le 4 mai 1779, Fonds Andriveau - Mariages à Paris

<sup>160</sup> AP D1P4 527, Calepins des propriétés de la rue des Haies

Tableau 3. Synthèse concernant les valeurs locatives des immeubles et des locaux avant et après 1862

	Nbre adresse	Nbre local/adresse	VL totale	VL Moy/local	nbre artisans	Nbre Atelier /adresse	Nbre Commerce	Nbre Commerce/adresse	nbre logement	Nbre logement/adresse
Avant 1862	262	6,37	1136	190	153	0,58	248	0,95	1267	4,84
Après 1862	199	3,61	1034	215	109	0,55	11	0,56	536	2,69

Sur ce tableau, deux types de mesure sont mis en relation. D'une part le calcul des valeurs locatives moyennes par immeuble et par locaux. La valeur locative retenue est celle inscrite à la fin de la période permettant de comparer toutes les constructions à un instant T. D'autre part, le nombre moyen de locaux sur une adresse en fonction de son usage (atelier, commerce et logement). On retrouve plusieurs biais sur ces calculs. Premièrement, un local peut avoir des usages successifs différents, il est alors comptabilisé plusieurs fois. Deuxièmement, il est impossible de discriminer les nouvelles constructions sur les parcelles. Certaines adresses pré-1862 comprennent des constructions datant de la période suivante.

Ces données statistiques exposent une forte contradiction : alors que les nouvelles adresses datant d'après 1862 sont en moyenne deux fois plus petites (6,37 contre 3,61 locaux moyens par adresse), les valeurs locatives demeurent comparables. Pourtant, ces nouvelles constructions semblent a priori se situer sur des secteurs moins porteurs, éloignés des axes clefs du quartier et du nouvel arrondissement. Comment se fait-il que des adresses moins pourvues de locaux dans des espaces moins porteurs rivalisent avec les premières constructions du quartier ? Pour compenser le plus petit nombre de locaux, il faut que les valeurs locatives par local se trouvent plus élevées dans les nouvelles constructions que celles précédant l'annexion. Ainsi, la moyenne de la valeur locative par local est de 190 francs pour les constructions d'avant 1862 contre 215,5 francs pour celles suivantes. Ce delta s'explique principalement par des dimensions bien supérieures après 1862. En mesurant la taille des locaux par le nombre de leurs fenêtres, recensées dans les calepins, on constate que les logements y ont en moyenne 3,3 fenêtres contre 2,8, les ateliers 6,2 contre 4,4 et les commerces 5,9 contre 4,8. D'autre part, la répartition entre logements, commerces et ateliers évolue aussi, privilégiant les activités qui occupent des locaux aux valeurs locatives plus importantes. Dans les nouveaux immeubles, la proportion d'ateliers se trouve proportionnellement bien plus nombreuse : en effet, si le nombre de logements et de commerces baisse sensiblement par rapport aux immeubles pré-1862, le nombre d'ateliers, lui, se maintient. Les nouvelles adresses apparaissent donc plus portées sur l'activité artisanale avec des ateliers plus grands et parviennent ainsi à maintenir un revenu locatif honorable, malgré un nombre moindre de logements et de commerces.

Il est difficile de savoir si ces investissements résultent d'un choix avec des constructions moins complexes, moins d'étages et certainement moins coûteuses permettant ainsi d'augmenter la

rentabilité locative ou s'ils résultent d'une adaptation aux contraintes de la demande, les commerçants et résidants étant moins intéressés par ces emplacements<sup>161</sup>. Un autre facteur explicatif réside dans l'essor important du secteur de l'ébénisterie dans le quartier. Le besoin d'ateliers plus vastes expliquerait en partie le changement de stratégie d'investissement des propriétaires de la Réunion.

Le nombre d'ateliers d'ébénistes triple entre 1862 et 1875 et les ouvriers du meuble finissent par occuper 194 ateliers en 1875, contre seulement 42 en 1862 dans l'ensemble du quartier, soit une augmentation de 362 %. Un chiffre bien supérieur à l'augmentation de l'ensemble des activités (de 232 à 812 locaux, augmentation de 250 %) Ce phénomène touche l'ensemble du quartier, en particulier les rues nouvellement investies comme la rue des Vignoles, ou la rue des Orteaux mais elle concerne surtout le prolongement de la rue des Haies qui passe de 10 ateliers à 58 (480 % d'augmentation). Après l'installation des premiers ateliers au début des années 1850, au plus près du faubourg, l'ébénisterie innerve ensuite l'ensemble du quartier à partir de cette rue, véritable vecteur d'expansion, située directement dans le prolongement de la rue du faubourg-Saint-Antoine. Dans cette rue, là encore, l'expansion se fait après 1862, sur les terrains du haut de la rue, plus à l'est. Le développement de la rue des Vignoles, pratiquement vierge avant l'annexion, passe là aussi largement par l'installation d'ateliers d'ébénistes (14 sur l'ensemble de la rue). Seule exception, la rue de la Réunion semble peu attirer les artisans du meuble.

Tableau 4. Analyse de la croissance du nombre d'ateliers d'ameublement entre 1862 et 1875 en fonction du secteur du quartier

Type adresses	En 1862	En 1875	% Croissance
Rue des Haies – secteur faubourien	8	31	288%
Rue de la Réunion – secteur nord	2	5	150%
Rue de la Réunion – secteur sud	3	9	200%
Haut de la rue des Haies	10	58	480%
Voies anciennes	15	49	227%
Voies privées	4	42	950%
<b>Total ameublement</b>	<b>42</b>	<b>194</b>	<b>362%</b>
<b>Total activités</b>	<b>232</b>	<b>812</b>	<b>250%</b>

Le total activités comprend l'ensemble des locaux soumis à une patente, locaux du commerce compris. La croissance du secteur de l'ameublement est donc bien supérieure aux autres activités patentées

Bon nombre des premiers bâtisseurs de la Réunion sont des ébénistes. Ils semblent avoir lancé un mouvement d'une importance considérable qui prend son plein essor au début des années 1860. Alors que les premiers ébénistes-propriétaires envisageaient l'investissement immobilier

<sup>161</sup> Au sujet du lien entre activités économique et fabrique urbaine :

Nathalie MONTEL, « Mutations spatiales, stratégies professionnelles et solidarités familiales à Paris au XIXe siècle. », *Histoire urbaine*, n° 4, n° 2, 2001, pp. 47-65.

comme un levier de revenus locatifs, les nouveaux investisseurs semblent eux se concentrer sur la construction d'ateliers de travail de dimensions plus importantes.

Auguste Louis Beaucerf représente la figure caractéristique de cette vague qui draine une partie de la production du meuble hors du faubourg. Il vient du faubourg-Saint-Antoine sans y être né puisqu'il est originaire de la Chapelle-sur-Laval (Oise). Mais son installation semble remonter à son enfance, son mariage du 22 juillet 1862, permet en effet d'apprendre qu'il vit au 83 rue du faubourg-Saint-Antoine avec ses parents. Dans le faubourg, il a appris le métier de fabricant de piano mais il n'est pas inscrit à l'almanach des professions de 1854. En 1863, un an après son mariage, il s'associe à Pierre Roger pour acheter un terrain sur la rue des Bois (actuelle rue Planchat), tout près du faubourg de Fontarabie. Ils y élèvent un ensemble accueillant une dizaine de locataires, en plus de leur logement :

Propriété comprenant

1° au n°63 bâtiment sur rue elevé d'un RDC sur sous sol et de 2 étages carrés avec 5 ouvertures de face

2° à gauche en appentis sur le précédent dans le jardin cage de machine à vapeur

3° dans le jardin face à l'entrée petit RDC sous couverture en zinc avec 3 ouvertures de face

4° à gauche au fond du jardin avec entrée de porte cochère sur rue n°61 hangar en maçonnerie et bois de 2 travées avec étage

Surtout, ils y installent leurs activités de fabricant de pianos dans un atelier de 60 m<sup>2</sup> qui fait travailler jusqu'à 25 ouvriers ! En 1878, ils gagnent la médaille de bronze de l'exposition universelle de 1878, récompensant là la qualité de leur travail.

Un autre cas montre bien cette montée en puissance du secteur du meuble. Il s'agit d'Alexandre Adolphe Verrier, né en 1821 à Gouaix, en Seine-et-Marne au sud de Provins, d'un père vigneron, il se marie en 1849 quatre kilomètres plus à l'ouest à Hermé où il se présente comme menuisier. Un an plus tôt, ils avaient acheté un terrain au début du chemin des Vignoles, tout proche de la rue des Haies. Il y construit une maison à deux étages, et trois fenêtres sur la façade. En 1862, on retrouve cette maison avec une dizaine de locataires ; Verrier a développé une double activité : en plus de son travail de menuisier, il ouvre un petit débit de boisson. La description de la « salle à boire » laisse entendre qu'elle représente son activité principale. Pourtant, en 1869, il rachète la petite maison en face pour un prix de 9000 francs et il place au fond du jardin un « grand atelier » avec une « scierie mécanique de 12 chevaux ». Bientôt, Il abandonne son activité de vendeur de vin dont il transforme le local en dépôt de bois. Son cas est très intéressant car il témoigne de la montée en puissance du secteur de l'ameublement dans le quartier. Alors qu'il fut obligé de diversifier son activité à son installation à Charonne, il peut à la fin de la décennie 1860 se permettre de retourner à son travail de menuisier. Sa nouvelle affaire fonctionne bien puisqu'il est capable d'engager jusqu'à 10 ouvriers. Il en vient ainsi à racheter une autre propriété que la sienne afin d'y installer un grand atelier. Ce n'est donc pas tant le profil des propriétaires qui change que le contexte. Dans cette première décennie dans le nouvel environnement parisien, la vague d'installation d'ateliers d'ébénistes venus du faubourg au sein du quartier est

incontestable. Le bâti post-1862 s'en fait le réceptacle privilégié, et les constructeurs repensent alors l'agencement des immeubles édifiés.

Malgré cette forme d'industrialisation du quartier de la Réunion dans la première décennie suivant l'annexion, il convient de relativiser la place des activités artisanales au sein de ces immeubles. A partir des mêmes calepins des propriétés bâties, pour un immeuble de la rue Volta, Florence Bourillon estime que la part de logement simple n'excède pas, en 1862, les 55 %. Ainsi, elle dénombre 18,9 % d'atelier en 1862 et 21,6 % en 1876<sup>162</sup>. Dans le quartier de la Réunion, ce chiffre atteint, en 1875, seulement 11 % pour près de 75 % de logement. Cet investissement massif des ébénistes et petits artisans dans le nouveau quartier représenterait donc plus une lente mise à niveau par rapport au centre de Paris que d'un transfert massif et soudain de l'activité parisienne qui semble, au contraire, se maintenir dans les quartiers anciens touchés par la rénovation<sup>163</sup>.

Le débordement du faubourg Saint-Antoine dans le nouveau quartier de la Réunion influe donc directement sur les manières de construire la ville dans ces espaces périphériques. Les bâtisseurs de la dernière décennie charonnaise semble favoriser un modèle typique du faubourg de la petite banlieue, privilégiant au maximum le commerce et le logement. Les constructions de la première décennie parisienne tranchent par leur configuration résolument tournée vers la petite industrie. Le profil des bâtisseurs y est très similaire mais ces derniers répondent aux stimuli de l'activité du faubourg Saint-Antoine et entraînent une première forme d'industrialisation du quartier. La décision et la manière de construire dans ces quartiers apparaissent donc comme le fruit de dynamiques et d'interactions à l'échelle locale, le fourmillement du faubourg du meuble provoquant ainsi des changements de stratégie des bâtisseurs.

## 2.3 Conformation du bâti face aux besoins locaux

Ces différents profils et stratégies d'investissements se reflètent dans la production matérielle du bâti. Outre le rythme de la construction, les vues 3D offrent aussi la possibilité de se concentrer sur la forme architecturale (taille, gabarits, hauteurs, configuration...). La grande hétérogénéité du bâti y apparaît alors de façon éclatante : au bâti dense de la place de la Réunion, succède le secteur du haut de la rue des Vignoles composé uniquement de pavillons élevés au maximum d'un étage ; de longues bâtisses en appentis partent de la rue des Haies perpendiculairement à la voirie ; les immeubles faubouriens de la rue des Haies s'accrochent à la voie et laissent de vastes

---

<sup>162</sup> Florence BOURILLON, « Un immeuble dans Paris », *Cahiers d'histoire*, n° 44-4, 1 Décembre 1999.

<sup>163</sup> Même si la situation semble varier selon les secteurs de Paris. Le quartier Saint-Victor sur la rive gauche connaît lui une forme de désindustrialisation suite aux rénovations haussmanniennes.

Florence BOURILLON, « la rénovation du quartier Saint-Victor sous le second empire », *Recherches contemporaines*, n° 2, 1994, p. 79-112

espaces libres à l'arrière des parcelles. Rendre compte de la complexité du tissu urbain dans ces espaces périphériques relève de la gageure et l'analyse du cadre bâti conduit souvent à la description d'immeubles proche du modèle faubourien, caractérisés par une faible élévation, une architecture simple et dépouillée, issue du travail d'entrepreneurs du bâtiment rarement encadrés par un architecte<sup>164</sup>. Une catégorie bien délimitée mais qui recouvre finalement une infinité de variations qui sont souvent perçues comme une simple adaptation aux contraintes économiques, techniques, ou de forme du parcellaire<sup>165</sup>. Paradoxalement, on en arrive souvent par facilité à considérer ces constructions comme des ensembles insécables. Gérard Jacquemet établit justement cette apparente homogénéité, en distinguant, dans sa thèse, simplement un cycle de construction de maisons individuelles dans les années 1820 – 1840<sup>166</sup>, avant de basculer vers une autre phase de spéculation « de médiocre envergure<sup>167</sup> » autour d'immeubles collectifs « de plus de trois étages<sup>168</sup> » visant à entasser les populations ouvrières, ne s'intéressant pas aux diverses formes que revêtent ces constructions périphériques.

L'étude intensive d'un petit secteur urbain réunissant plusieurs types de voies et d'investissements permet de mieux comprendre la formation du tissu urbain périphérique et de saisir les raisons de sa diversité. Celle-ci s'ancre moins dans les techniques et matériaux de construction que dans l'alignement du bâti avec la voie.

## **L'immeuble et la rue**

Le travail pour le quartier de la Réunion autour de l'analyse du calepin des propriétés bâties, de sa représentation en 3D, et surtout du croisement des données concernant la forme architecturale, le profil du propriétaire et les usages du bâti permet de mesurer le lien entre forme architecturale et types d'investissements. En particulier, les fortes distinctions entre adresses du quartier se lisent dans le rapport qui s'opère du bâti à la rue. Le choix a donc été fait de procéder à une catégorisation du bâti en fonction de son alignement à la voirie, dans l'objectif de mieux comprendre les raisons et les stratégies sous-jacentes aux choix des constructeurs de bâtir telles ou telles configurations.

---

<sup>164</sup> Bernard ROULEAU, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris : histoire d'un espace urbain*, Paris, Éd. du Seuil, 1985., p. 195

<sup>165</sup> L'immeuble et l'architecture dite mineure ont fait l'objet de nombreuses analyses formelles d'historiens de l'architecture dans le sillage de la morpho-typologie italienne mais le temps-long de leurs études les amenaient à négliger les différentes morphologies sociales porteuses de ces phénomènes.

François BOUDON, André CHASTEL, Hélène COUZY, et Françoise HAMON, *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris*, Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1977.

Françoise BOUDON, « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale » *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 1975, p. 773-818

François LOYER, *Paris XIXe siècle : l'immeuble et la rue*, Hazan, Paris 1994.

<sup>166</sup> Gérard JACQUEMET, *Belleville... op. cit.*, p.62

<sup>167</sup> *ibid.*, p.77

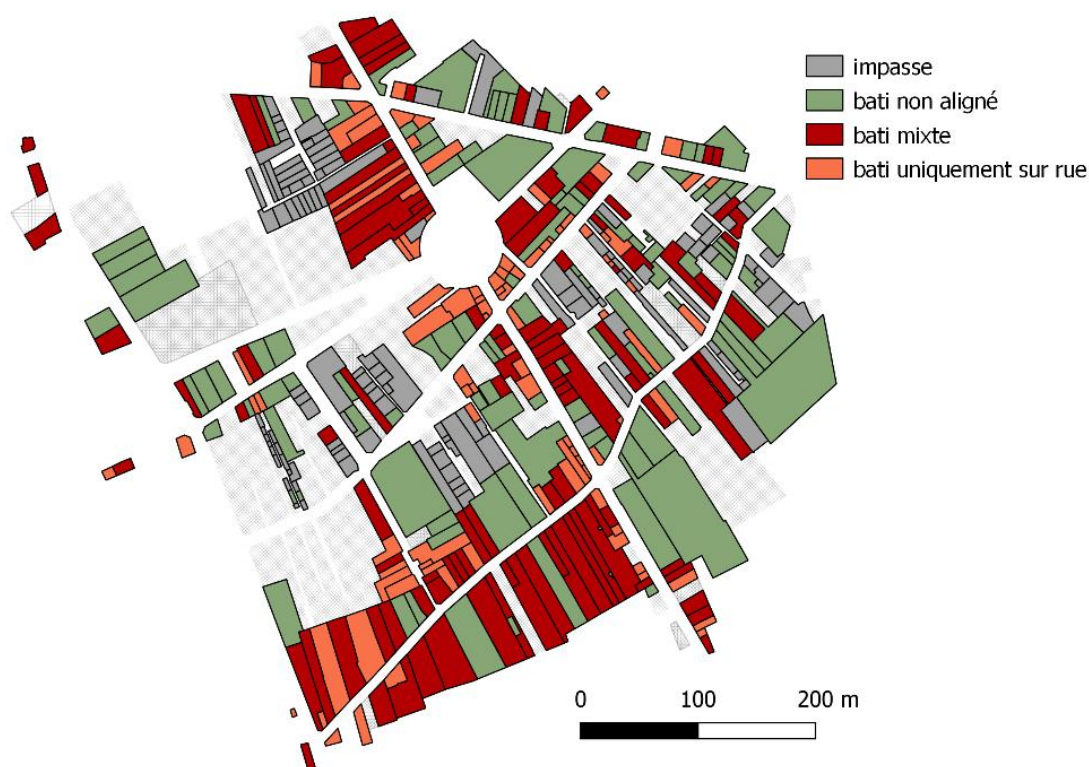
<sup>168</sup> *Ibid.*, p.62

Tableau 5. Répartition des adresses par type de bâti

Type de bâti	Compte	Pourcentage
Construction sur impasse	130	27,66
Bâti non aligné sur rue	123	26,17
Construction uniquement alignée sur rue	103	21,91
Bâti mixte	114	24,26
Total	470 <sup>169</sup>	

Les presque 500 adresses du quartier de la Réunion se répartissent de manière équilibrée au sein de ces quatre catégories, et la norme urbaine de l'alignement sur rue ne représente finalement que 46% de l'ensemble. A l'inverse, ces constructions à l'écart de la rue représentent plus d'un quart du quartier.

Figure 12. Carte des adresses par typologie de bâti



L'analyse de leur répartition au sein du quartier confirme l'hypothèse de niveaux d'urbanité distincts, avec le début de la rue des Haies et la majorité de la rue de la Réunion au paysage de ville traditionnelle, et les périphéries, les anciens chemins vicinaux, l'aval de la rue des Haies avec une urbanité moins prononcée. La majorité du bâti non aligné se situe au cœur et à l'est du quartier, dans les espaces touchés dans un second temps par les phénomènes d'urbanisation. Cependant, un certain nombre d'exceptions, sur la rue de la Réunion ou sur la rue des Haies, tendent à montrer que les configurations de ces constructions ne sont pas uniquement le reflet

<sup>169</sup> 21 adresses ont été impossibles à caractériser



d'un déterminisme géographique, mais bien la conséquence de stratégies d'investissement spécifiques.

**Tableau 6. Occurrence de nature de locaux par type de bâti**

	Nombre de locaux total	Moyenne de locaux	Logement/ adresse	%	Commerce/ adresse	%	Atelier/ adresse	%
Impasse	535	4,25	3,27	77,01	0,40	9,35	0,55	12,90
Non aligné sur rue	692	5,86	4,17	71,10	0,62	10,55	0,85	14,45
Bâti sur rue	798	7,75	6,09	78,57	1,15	14,79	0,28	3,63
Bâti mixte	1497	13,86	11,01	79,43	1,40	10,09	0,94	6,75
Total général	3522	7,74	5,98	77,23	0,86	11,13	0,66	8,49

Ce tableau vise à évaluer la part de locaux de différentes natures (logement seul, activités avec patentes pour commerce et pour artisanat) en fonction du type de bâti. Ainsi, une adresse composée d'un bâti non aligné sur rue abrite en moyenne 4,17 logements, 0,62 commerces et à 0,85 ateliers.

Le chiffre du nombre moyen de locaux dédiés à la petite industrie interpelle dans le tableau 6. Le bâti non aligné sur la voie accueille plus d'ateliers que tous les autres types, à l'exception du bâti mixte dont la taille moyenne des constructions est presque trois fois plus élevée. La répartition proportionnelle des locaux est encore plus frappante puisque les ateliers représentent respectivement 13 et 14,5 % des locaux situés dans les adresses sur impasse ou non alignés sur rue contre seulement 3,63 % pour le bâti sur rue et 6,75 % pour le bâti mixte.

Pour affiner l'analyse, un test de corrélation du Khi-deux entre les deux variables (type d'activités et type de bâti) a été réalisé et permet de confirmer les premières conclusions.

**Tableau 7. Test de corrélation entre nature de l'activité et type de bâti (écart à l'indépendance et résidus de Pearson<sup>170</sup>)**

	Inconnu	ameublement	autres	autres industries	construction	employes	inconnue	indep commerce	metaux	petits metiers	textile	Total général
inconnu	0,65	3,23	-0,14	0,25	0,47	-0,16	1,72	-3,58	-0,79	-0,01	-1,63	18
bati mixte	-3,06	-7,34	0,26	4,73	-2,52	3,40	2,10	5,14	-4,56	0,69	1,16	627
bati non aligné	-0,50	13,98	2,23	3,20	2,09	-0,09	0,30	-39,54	8,71	1,82	7,79	234
bati sur rue	4,71	-35,39	-0,86	-2,88	-8,19	-1,38	-0,99	68,35	-3,66	-12,34	-7,36	379
impasse	-1,81	25,52	-1,50	-5,30	8,15	-1,77	-3,13	-30,38	0,30	9,85	0,05	198
Total général	28	305	11	61	43	13	23	694	64	82	132	1456

	Inconnu	ameublement	autres	autres industries	construction	employes	inconnue	indep commerce	metaux	petits metiers	textile	Total général
inconnu	1,11	1,66	-0,37	0,28	0,64	-0,40	3,22	-1,22	-0,89	-0,01	-1,28	18
bati mixte	-0,88	-0,64	0,12	0,92	-0,58	1,44	0,67	0,30	-0,87	0,12	0,15	627
bati_non_aligne	-0,24	2,00	1,68	1,02	0,79	-0,06	0,16	-3,74	2,72	0,50	1,69	234
bati_sur_rue	1,75	-3,97	-0,51	-0,72	-2,45	-0,75	-0,40	5,09	-0,90	-2,67	-1,26	379
impasse	-0,93	3,96	-1,22	-1,84	3,37	-1,33	-1,77	-3,13	0,10	2,95	0,01	198
Total général	28	305	11	61	43	13	23	694	64	82	132	1456

Test Khideux 6,95995E-20

<sup>170</sup> Voir le détail de la méthode et des données en Annexe 2.8 et 2.9

Les constructions sur impasse ou non alignées sur la rue disposent de bien moins de locaux commerçants, tandis que les artisans et les petites industries s'installent massivement dans ces types de bâti et boudent les constructions uniquement sur rue. Les adresses considérées comme mixtes avec un immeuble sur rue et au moins un autre sur fond de cour parviennent à une forme d'équilibre entre les activités, même s'il semble que les propriétaires favorisent la construction de locaux en double exposition sur rue et cour, plus favorable au commerce. L'artisanat se concentre donc principalement sur les adresses construites en fond de cour.

Bien sûr, certains choix résultent de contraintes du parcellaire comme vu précédemment. La très faible largeur de certaines parcelles, en particulier sur le haut de la rue des Haies, oblige les propriétaires à procéder à des remembrements parcellaires importants ou à bâtir des constructions perpendiculaires à la rue. Cependant, le non alignement sur voie touche beaucoup de parcelles d'une largeur plus convenable et concerne aussi la rue de la Réunion. Seuls des choix d'investissement peuvent expliquer ces conformations du bâti.

La pression du mouvement de transfert de l'artisanat ébéniste du faubourg-Saint-Antoine vers le quartier de la Réunion pousse les propriétaires à orienter leurs constructions vers des modèles permettant d'accueillir le plus possible d'ateliers. Pour ce faire, ils s'inspirent des formes architecturales faubourienne qui organise le bâti de sorte à laisser un espace de cour important. Proposant ce type de construction, un cercle vertueux se met en place et la disponibilité de vastes ateliers moins chers que dans le centre de Paris pousse certainement des ébénistes à sauter le pas et l'ancien mur des fermiers généraux.

L'exemple de Louis Gabriel Spié apparaît en cela significatif. Né en 1820 à Lizy-sur-Ourcq<sup>171</sup> en Seine-et-Marne, d'un père pourtant originaire du quartier des Halles de Paris<sup>172</sup>, il tente sa chance à Charonne à ses 20 ans suite à son mariage à l'église Saint-Germain-de-Charonne en 1840<sup>173</sup>. On ignore tout de sa vie charonnaise avant l'année 1856 où il achète un petit terrain sur la rue des Orteaux pour y construire un immeuble. En 1875, au moment du codage du type de bâti, celui-ci apparaît comme étant mixte avec trois bâtiments, l'un sur rue, les deux autres dans la cour. Pourtant, ce vaste ensemble est élevé en 3 temps. En premier lieu, il édifie un immeuble au fond de la cour avec trois ateliers, dont deux d'ébéniste. C'est seulement par la suite qu'il fait construire deux bâtiments successivement en 1866 et 1869 dans lequel en plus de déménager son magasin de vin, il loue un local à un fabricant de faïence, un ouvrier peintre ainsi qu'un barbier. Autour de cette petite cour, encadrée par les trois constructions, où l'on pénètre par une porte charretière se développe donc une activité fourmillante. En plus de cela, Spié loge une quinzaine de résidents dans les étages. Le total des valeurs locatives s'élève à près de 4000 francs. Au moment de l'édification de son adresse, le propriétaire a privilégié la construction en fond de la cour afin de réserver une place prioritaire aux activités artisanales, ce n'est que dans un second temps qu'il décide de déménager son propre commerce de vin. Pour ces bâtisseurs, ce n'est pas

---

<sup>171</sup> Acte de décès de Louis Gabriel Spié, le 21 mars 1893. AP, V4E 10666

<sup>172</sup> Acte de décès de Louis René Spié le 16 mars 1857. Archives de Seine-et-Marne, 5mi3509

<sup>173</sup> Mariage Louis Gabriel Spié et Cécile Victoire Bricogne le 14 décembre 1840. AP V3E/M 942

un refus de la ville ordonnée mais un investissement tout à fait rationnel : les ateliers représentent des loyers plus élevés que les simples logements, et demande une qualité moindre. Dans le faubourg-Saint-Antoine, les immeubles dédiées à la production du meuble sont organisés de cette même façon, en longueur, perpendiculaire à la voirie autour de vastes courées. Mais dans le faubourg-Saint-Antoine, ce type de bâti est apparu après l'édification d'immeubles faubouriens plus classiques, directement alignés sur la rue. Les bâtisseurs, très souvent passés par le faubourg important donc ce type de construction et exposent ainsi bien la stratégie sous-jacente à cet investissement : construire des espaces consacrés à la petite industrie.

Cette volonté forte des bâtisseurs d'accueillir des activités artisanales diverses se cristallise dans la décennie suivant l'annexion et conduit à se soustraire à un alignement strict sur la voie. Cela produit un bâti profondément hétérogène, donnant un caractère suburbain qui apparaît comme paysage hybride entre ville et campagne. Le dernier exemple de Louis Spié montre toutefois que ces constructions ne sont pas statiques et mutent profondément en quelques années grâce aux ajouts ou aux destructions de bâtiments.

### **Matériaux et formes**

Les modes de construction et l'architecture même des constructions<sup>174</sup> semblent plus homogènes. Les constructions sont pensées pour être le plus économique possible. 83 % des adresses font ainsi entre 0 et 2 étages, seuls 54 immeubles atteignent 3 étages et 23 d'entre eux culminent à 4 étages. Parmi ces deux dernières catégories, la plupart se situent à des angles de rue sur des parcelles souvent de petite taille qui contraignent les propriétaires à maximiser le rendement par la hauteur. Sans ces contraintes, ils privilégient des constructions horizontales et c'est ainsi que se multiplient sur le haut de la rue des Haies, des bâtisses d'un seul étage adossées au mur mitoyen organisées en longueur<sup>175</sup>. Le 81 rue des Haies est ainsi décrit comme :

Entrée de porte cochère

A l'angle droit du passage Savart, bâtiment simple en profondeur se prolongeant sur le passage, élevé sur terre-plein de rez-de-chaussée et d'un 1er étage a une ouverture de face sur la rue et 10 sur le passage.

---

<sup>174</sup> Sur ces questions : André GUILLERME, « Techniques Et Matériaux de construction XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, une introduction », *History and Technology*, n° 3-4, 1991, p. 165-178.

André GUILLERME, *Bâtir la ville : révolutions industrielles dans les matériaux de construction, France-Grande-Bretagne, 1760-1840*, Editions Champ Vallon, 1995.

<sup>175</sup> Ces formes de bâti sont fréquentes en banlieue mais sont souvent associés dans Paris à des anciens communs, tel qu'une écurie, transformés dans un second temps en habitations.

François LOYER, « Naissance et beautés d'une physionomie populaire », *Hommes & Migrations*, n° 1, 1989

Antoine LE BAS, « Maison, immeuble et compagnie : le singulier pluriel du logement de banlieue : enquêtes dans les Hauts-de-Seine 1840-1940 », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 6, 2005.

Cette forme a l'avantage de permettre de multiplier le nombre de logements en bande mais surtout d'accroître l'emprise sur cour nécessaire à l'installation d'un atelier<sup>176</sup>. Ainsi, sur cette fine parcelle, le propriétaire parvient à placer cinq ateliers et trois commerces et d'atteindre les 1300 francs de rente locative. Les bâtiments sont ainsi conçus pour être le plus fins possibles et il faut souvent concevoir des coursives et des escaliers extérieurs pour desservir tous les logements. Il s'agit de préserver au maximum un espace de cour afin de laisser de la place aux activités artisanales. Le grand nombre de portes cochères (près de 20 %) montre toute l'importance des cours dans ces ensembles<sup>177</sup>.

Les matériaux utilisés témoignent de cette recherche de l'économie avec principalement l'utilisation de briques, de moellons et de plâtras. Seuls 13 bâtiments sont faits de pierre, avec une exception notable au 62 rue de la Réunion construit en pierre de taille. Concernant les toits, la répartition entre zinc et tuile semble être équitable.

A la recherche de l'efficacité économique, les bâtisseurs tentent de minimiser les coûts de construction et forment ainsi un tissu urbain de faible hauteur avec les matériaux les moins coûteux. Ces matériaux et techniques composent le ferment d'une culture constructive des périphéries populaires parisiennes qui s'étendront ensuite à la proche banlieue<sup>178</sup>. Pourtant, ce tissu se caractérise par une forte hétérogénéité, l'orientation et l'emplacement des constructions sur la parcelle rompent la monotonie urbaine et donnent toute leur spécificité à ces formes.

## 2.4 Logiques de densification du quartier

Ce chapitre a beaucoup insisté sur les différentes formes et les motivations du premier investissement et de la construction sur une parcelle dans le quartier mettant en lumière diverses stratégies locatives en fonction de la période, de l'emplacement et de la forme de la parcelle. Pour autant, cette typologie échoue sans surprise à expliquer la totalité de la fabrique urbaine, tant la stratification de l'urbain s'avère complexe<sup>179</sup>. Cette dernière sous-partie se propose donc de revenir sur d'autres logiques d'urbanisation mise au jour dans le cas du quartier de la Réunion. Il s'agit d'abord d'une des formes les plus évidentes, la densification à l'échelle de la parcelle, puis l'on s'intéressera à d'autres formes de fabrique du tissu urbain en fonction de dynamiques et d'effets de mimétisme locaux.

---

<sup>176</sup> Voir Annexe 2.10, l'exemple de l'hôtel Brenant sur la rue des Orteaux

<sup>177</sup> Sur la corrélation entre porte cochère et forte présence d'artisanat dans le centre de Paris :

Léa HERMENAULT, « La ville en mouvements. Circulations, échanges commerciaux et matérialité de la ville », thèse, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2017, p. 294

<sup>178</sup> Charlotte VORMS, *Bâtisseurs de banlieue... op. cit.*, p. 76

<sup>179</sup> Bernard ROULEAU, « Parcellaire et tissu urbain dans les quartiers périphériques de Paris », *Villes en Parallèle* 12, n° 1, 1988, p. 146-163

## Densification de la parcelle

La création d'une nouvelle adresse suite à la construction d'un premier bâtiment sur la parcelle ne représente évidemment pas l'achèvement de la mutation urbaine des anciens terrains agricoles. Souvent de vastes espaces demeurent et le bâtisseur ou les propriétaires suivants poursuivent l'effort d'investissement par l'ajout de bâtiments. L'objectif est bien entendu d'augmenter la valeur locative de l'ensemble en multipliant de nouveaux locaux résidentiels ou professionnels. En tout, 226 parcelles sur 496<sup>180</sup> sont concernées par une opération de ce type, bien moins visible dans les archives que la constitution d'une nouvelle adresse mais tout aussi efficace lorsqu'il s'agit de faire de la ville. A mesure que les terrains vierges se raréfient, elle devient même la forme privilégiée de la formation de l'urbain. Décrites précisément, année par année, les transformations à l'œuvre à l'échelle des adresses sont parfaitement restituées par le calepin et plusieurs formes de densification y apparaissent<sup>181</sup>.

La majorité des opérations de densification de la parcelle passe par l'ajout d'une nouvelle construction. Entre 1862 et 1875, on dénombre 136 opérations de ce type concernant 95 adresses à travers le quartier. Le 79 rue de la Réunion est symptomatique de ce phénomène. Felix Duprat achète le terrain en 1860 à l'état de vignes et y fait bâtir un bâtiment de trois étages, dont un mansardé, qui abrite une boutique louée à une épicerie ainsi qu'une dizaine de chambres à louer. 15 ans plus tard, cette adresse est devenue l'une des plus densément peuplées du quartier avec près de 60 chambres destinées à des locations de court terme, l'immeuble étant encore désigné comme un garni. En quinze ans, 8 opérations de transformations ont touché l'adresse ! Dès 1864, Duprat ouvre un atelier au fond de la cour ; en 1865, il fait élever, dans la cour, un vaste immeuble de quatre étages ; en 1866, un bâtiment d'un simple rez-de-chaussée apparaît à nouveau ; en 1867, c'est une construction d'un étage au milieu de la cour ; en 1870, il édifie un petit pavillon pour son logement personnel ; et, finalement, en 1874, un dernier bâtiment d'un étage vient compléter l'ensemble. En tout, six nouveaux bâtiments sont élevés en l'espace de douze ans. En plus de ces nouvelles constructions, il crée aussi un « petit magasin » en 1870, auquel il ajoute un « avant corps » trois ans plus tard.

Les nouvelles constructions se concentrent sur le début de la rue des Haies et sur le secteur nord de la rue de la Réunion<sup>182</sup> (respectivement 31 et 51 % des adresses de ces secteurs connaissent un ajout de bâtiment). Au contraire, là où les terrains sont plus exigus, sur le secteur sud de la rue de la Réunion et les voies privées, ce phénomène est plus rare (autour de 13 % de ces adresses). Les anciennes voies rurales se situent dans un entre deux avec près de 25 % de leurs adresses connaissant un ajout de bâti.

---

<sup>180</sup> Ou en tout cas noté par les agents du calepin. Qu'en est-il des constructions éphémères, des échoppes et des auvents si nombreux dans l'espace parisien ? Une large partie de la « ville fragile » nous échappe.

Manuel CHARPY, « L'apprentissage du vide », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, 2011, p. 15-35.

<sup>181</sup> Pour un aperçu des phénomènes de densification à l'échelle du quartier. Voir la modélisation 3D année par année en Annexe numérique 1.

<sup>182</sup> Voir le détail de cet îlot dans l'annexe numérique 3.

En parallèle, certains propriétaires décident de densifier leurs immeubles verticalement, c'est-à-dire par la création de nouveaux étages. 49 opérations d'élévation prennent place dans le quartier lors de la période étudiée, c'est évidemment beaucoup moins que la construction de nouveaux bâtiments. Ces travaux représentent un coût bien plus élevé qu'une construction nouvelle, impliquant le plus souvent la destruction très coûteuse du toit et de la charpente. Logiquement, ces élévations se concentrent sur les parcelles les plus petites, celles où il n'y a plus de terrain libre pour construire de nouveau bâtiment, et en particulier sur les petites parcelles des impasses et passages et du sud de la rue de la Réunion<sup>183</sup>.

Enfin, sur l'ensemble de la période, 41 nouvelles constructions ont été catégorisées comme des hangars. Cette dénomination recouvre de nombreuses réalités, du « hangar de 5 travées » au « laboratoire à beurre » en passant par « l'écurie » ou « la remise ». Il s'agit de nouveaux locaux destinés à accueillir une activité – principalement artisanale. Uniquement situées à l'arrière des parcelles, elles appuient la montée en puissance de la petite industrie dans le quartier, représentant près de 15 % des ateliers créés entre 1862 et 1875. Proportionnellement, on trouve plus de hangars et d'ajouts de locaux sur la partie faubourienne de la rue des Haies (22 % des adresses ont au moins la construction d'un local professionnel). Ce bâti le plus ancien du quartier n'avait pas réellement fait de place à l'artisanat. Les propriétaires tentent de corriger ce choix dans un second temps en élevant des ateliers sur les terrains libres.

### **La voie privée moteur de densification : l'îlot Réunion/Josseume**

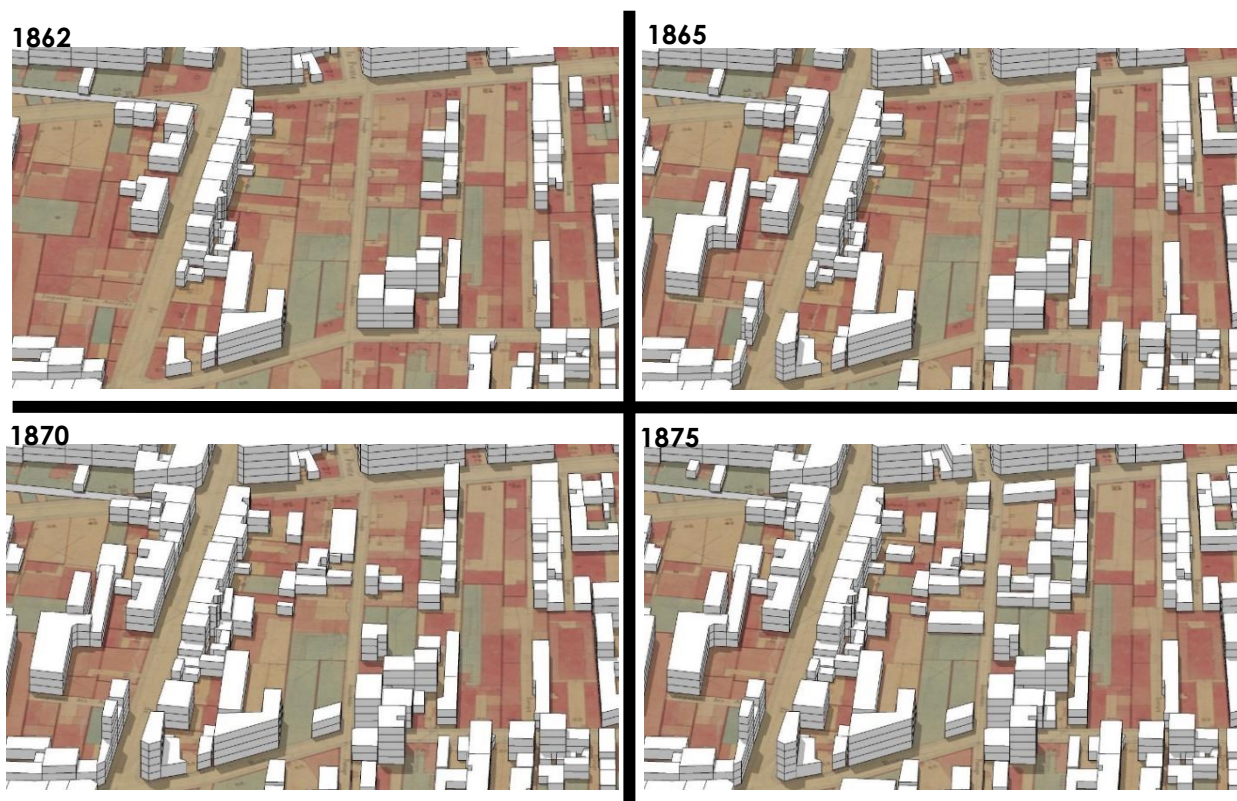
Si l'évolution du marché immobilier est directement influencée par des facteurs extérieurs au quartier, comme le développement du faubourg Saint-Antoine, les stratégies individuelles des propriétaires sont aussi conditionnées par le voisinage le plus proche de leurs terrains. En isolant quelques cas, considérés comme exemplaires, d'ensembles urbains qui s'apparentent pour la plupart à des îlots, il est possible de mieux envisager les procédés de densification et les rythmes de construction avec des moments d'accélération et de décélération propres à chacun de ces espaces.

En 1860, le côté Ouest de cet îlot bordé par la rue de la Réunion est en grande partie lotie, de même que la partie sud située sur la rue des Haies. Il reste cependant de vastes espaces libres dans ce très vaste îlot, qui n'est alors véritablement clos que par la rue des Pyrénées située à l'Ouest.

---

<sup>183</sup> Voir Annexe 2.11 Cartographie dans le quartier des ajouts d'étages

Figure 13. Vue en trois dimensions de l'îlot Josseahme<sup>184</sup>



Cet îlot est compris entre la rue de la Réunion (à gauche de l'image), la rue des Haies (en bas) et la rue des Vignes (en haut) et l'impasse Milan (à droite). Si l'on perçoit les transformations du bâti entre 1862 et 1875, les évolutions du parcellaires qui se transforment profondément au moment de l'ouverture du passage Josseahme échappent à cette représentation. Elle permet cependant de constater l'effet levier de l'ouverture de la voie privée sur les parcelles déjà bâties des rues adjacentes.

L'îlot s'avère trop vaste pour être urbanisé comme tel. En 1861, Lefranc et Retourné, accompagnés de deux cultivateurs locaux unissent leurs efforts pour ouvrir l'impasse Milan, partant de la rue des Vignes. Entre cette impasse et la rue de la Réunion demeure un vaste espace libre, seulement bordé par les constructions sur la rue de la Réunion et la rue des Haies. Après 1861, très peu de modifications sont restituées par les calepins des propriétés bâties. On signale seulement en 1862 et 1867, cinq nouvelles constructions sur la rue de la Réunion (4 bâtiments en fond de cour, et une nouvelle adresse alignée sur la rue). Les terrains attenants à cette voie sont alors presque intégralement densifiés. L'année d'après, Josseahme décide d'ouvrir un passage à son nom qui relie la rue des Haies et la rue des Vignes. 5 immeubles y sont construits par lui dès cette année. Bientôt suivi par 5 nouvelles adresses fondées par d'autres propriétaires sur ce même passage, mais surtout l'ouverture de la voie semble avoir convaincu les propriétaires de la rue des Vignes, jusque-là restée à l'écart des phénomènes d'urbanisation,

<sup>184</sup> Pour le détail année par année. Voir annexe numérique 2.

de transformer leur parcelle vide. Deux petits immeubles sont ainsi élevés au débouché du nouveau passage. De même, les propriétaires de la rue de la Réunion en profitent pour poursuivre leur effort de construction de l'arrière de leur parcelle. Ils élèvent ainsi trois nouveaux petits bâtiments qui viennent se placer contre les premiers ensembles du passage. La morphogenèse de ce secteur donne un aperçu des interactions entre propriétaires d'un même îlot. Celui-ci comprend 39 adresses pour 49 propriétaires sur l'ensemble de la période. Les actes de l'un peuvent provoquer en cascade des actions d'autres propriétaires. Cet îlot connaît ainsi un moment de stagnation de 8 années après l'annexion, sans qu'aucun des propriétaires ne cherche à valoriser les terres libres, situées pourtant au plus près de l'axe principal du quartier. L'investissement de Josseaume autour de l'ouverture du passage provoque la réaction d'un certain nombre de propriétaires environnants qui élèvent sur leur parcelle de nouvelles constructions. Cet exemple témoigne à nouveau de l'importance de l'ouverture des voies privées dans le processus de construction du quartier. Il convient ainsi de ne pas opposer celles-ci à la voirie publique : au contraire, le développement du tissu urbain se fait en symbiose sur les deux types de rue.

### **Industrie et urbanisation : l'îlot ouest Réunion/Vignoles**

L'activité artisanale et industrielle joue le plus souvent un rôle répulsif dans les phénomènes d'urbanisation<sup>185</sup>. Pour autant, dans le cas de cet îlot, l'installation d'un ensemble artisanal d'importance va relancer le processus de construction.

L'îlot se situe de l'autre côté de la rue de la Réunion, et la situation est tout à fait différente du précédent exemple. L'axe fort du quartier est ici très peu bâti et le secteur s'avère très peu dynamique. Seule une petite construction est recensée en 1861 au fond d'un terrain donnant sur une impasse. La configuration parcellaire rend difficile une urbanisation classique. Sur la rue de la Réunion, les terrains sont particulièrement ramassés. Les parcelles de l'angle Réunion/Haies obligent à la construction de trois « immeubles placards<sup>186</sup> ». Cette configuration explique certainement la faible urbanisation de cette portion de la rue. A l'arrière les terrains sont très mal desservis par une rue des Vignoles extrêmement étroite et quelques voies privées. En 1863, ce secteur n'est certainement pas le plus attractif du quartier.

Mais, en 1864, la construction « d'un grand bâtiment élevé de rez-de-chaussée, d'un 1er étage carré a 7 ouvertures de face et d'un 2e mansardé » impulse une nouvelle dynamique. Ce bâtiment accueille en effet deux grands ateliers d'entrepreneurs extérieurs au quartier. Adolphe Bouez, propriétaire et bâtisseur de l'immeuble, vivant rue du Paradis dans le X<sup>e</sup> arrondissement, installe son activité de retordeur de fil de coton dans « le grand atelier de 7 travées ». Il loue aussi un

---

<sup>185</sup> André GUILLERME, Anne-Cécile LEFORT, Gérard JIGAUDON, *Dangereux, insalubres et incommodes : paysages industriels en banlieue parisienne, XIXe-XXe siècles*, Champ Vallon, Paris, 2004, 350 p.

<sup>186</sup> Immeuble élevé sur une parcelle très contrainte, souvent fruit d'expropriation lors de percée de voirie. Ils se caractérisent par une très faible largeur.



local de la même taille à Ecorcheville, confiseur du 10 rue de Rivoli. L'installation de cette fabrique d'une taille considérable pour le quartier joue un rôle de catalyseur pour l'ensemble du secteur : l'année suivante, 7 nouveaux bâtiments sont élevés, et 4 celle d'après. A la manière de l'ouverture du passage Josseaume, la construction d'une importante fabrique joue un rôle décisif dans le choix des propriétaires voisins de réenclencher la construction. Rapidement, la rue de la Réunion finit d'être bordée de constructions. La voie privée du 45 rue des Haies (qui relie celle-ci à la rue des Vignoles) se densifie rapidement.

### **Le refus de la ville : le secteur rue des Haies / Avron**

L'exemple du secteur compris entre la rue des Haies et la rue d'Avron apporte un point de vue intéressant sur un large espace peu bâti. Les aplats de couleur bleus désignent des jardins cultivés et près de 60% d'entre eux se trouvent sur la partie sud de la Rue des Haies. Il semble, dans ce cas, impossible de percevoir une dynamique à l'échelle de l'îlot puisque l'ensemble des parcelles de la rue d'Avron est bâti. La concentration des terrains sur cette rue, leur forme adéquate pour des opérations urbaines laissent à penser que ce refus de densifier le tissu urbain s'apparente à un choix et non une contrainte. Ces terrains, désignés comme des cultures par le plan parcellaire de 1890, sont décrites par les calepins comme des « serres d'horticulture », des « vacheries », ou des « terrains de culture ». Entre 1862 et 1875, on dénombre 12 professions soumis à une patente dans le domaine de la culture ou de l'élevage, dont 6 « nourrisseurs de vaches », trois « jardiniers », un « maraicher » et un « cultivateur ». Un reliquat du passé agricole ? Pourtant, aucun de ces travailleurs ou leurs propriétaires n'était présent à la fin des années 1840, avant le début de l'urbanisation. Plus étonnant, sur les 12, seuls deux d'entre eux avaient entamé leurs activités avant 1862. Il s'agit, pour la plupart, de nouvelles activités apparues en parallèle de l'urbanisation du quartier. Au 88 rue des Haies, sur près d'un demi hectare, la seule construction est une petite bâtisse élevée d'un simple rez-de-chaussée avec cinq ouvertures sur la façade. Tout autour, un « grand jardin » est cultivé successivement par Besnier, Coureau, et Claude Molot. Le premier bail signé en 1862 avec Besnard prévoit un loyer de 900 francs. Pour Molot, en 1871, le tarif semble avoir grimpé jusqu'à 4000 francs ! Certains propriétaires font donc le pari de construire peu et de louer à des cultivateurs. L'investissement est bien moindre et les loyers perçus tout à fait honorables. De fait, en parallèle de l'urbanisation à grande vitesse du quartier, se développe une forme nouvelle d'activités agraires qui s'apparente à une d'agriculture urbaine. Dans d'autres secteurs, certains propriétaires choisissent de préserver les terres rurales et refusent la construction de nouveaux bâtiments. Au 83 rue de la Réunion, aucune patente ne n'est relevé dans le domaine agricole, mais, à l'arrière d'un immeuble d'un étage sur rue avec un cabaret, 300 m<sup>2</sup> de terrain sont désignés comme des vignes, survivance du passé de la Réunion. Plutôt que de densifier sa parcelle en transformant les vignes en construction, Armand Blanchat, le propriétaire, préfère élever sa seule construction de trois nouveaux étages, alternative

beaucoup plus couteuse. Avait-il une volonté de préserver le patrimoine viticole de Charonne, ou utilisait-il encore ces vignes pour produire du vin ?

Les jeux d'échelles autorisés par la modélisation en 3 dimensions du quartier révèlent des dynamiques internes aux parcelles et à des morceaux du quartier, là où l'analyse statistique et cartographique classique auraient eu tendance à écraser les représentations. On perçoit alors mieux la variété des choix concernant la construction de la ville et l'interaction qui existe entre ces décisions. Cette multiplicité d'actions se répondent, sont influencées par des stimuli extérieurs et produisent le tissu urbain en fonction des contraintes de configuration parcellaire ou économiques, formant ainsi un écosystème complexe.

## **2.5 En 1875, une urbanité affirmée**

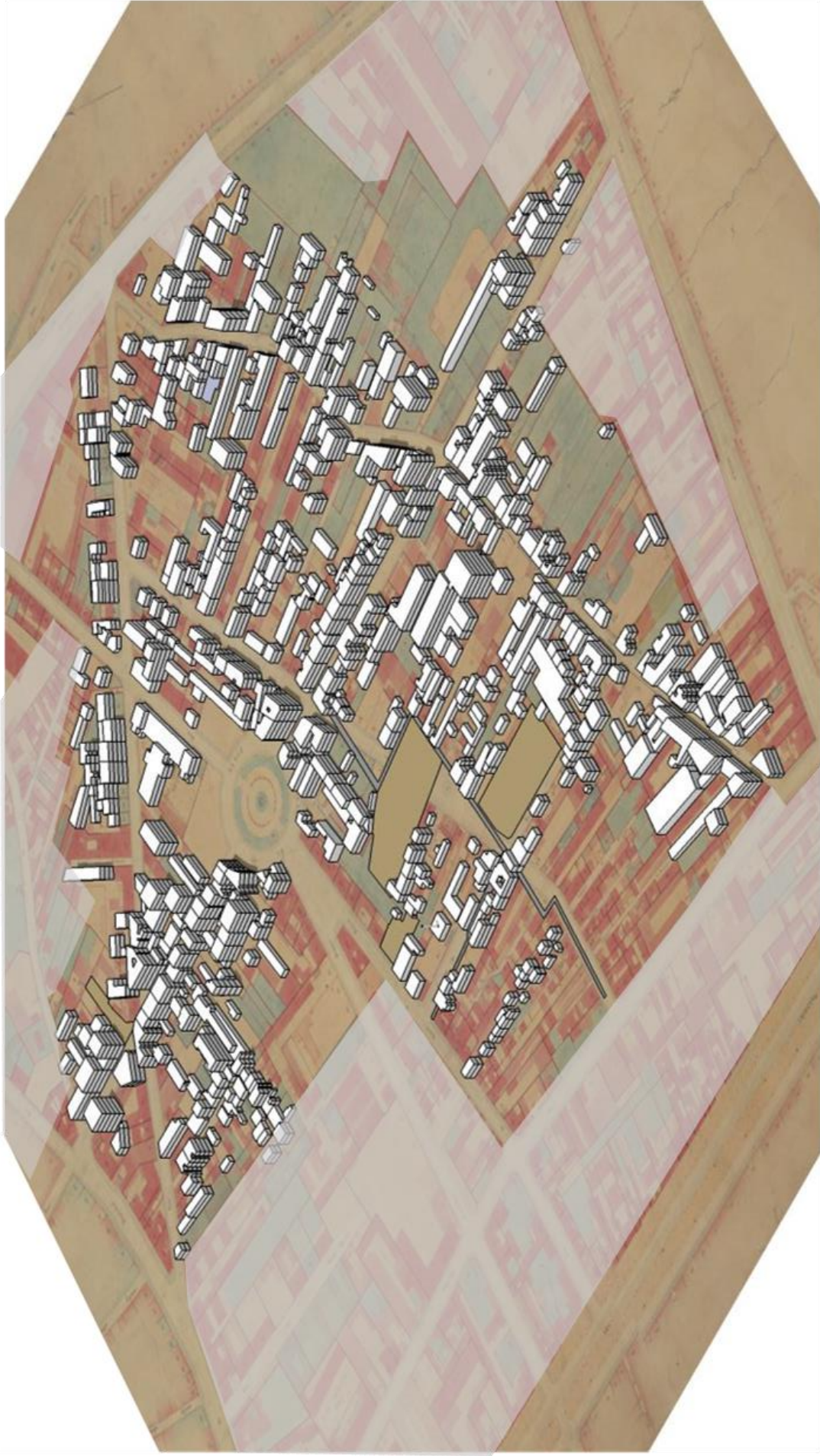
Suite à ces nouvelles vagues de construction, le paysage du quartier de la Réunion s'est solidifié. La cristallisation de l'urbain est même impressionnante sur la période 1862 – 1875, puisque l'on mesure un rythme plus que soutenu de 33 chantiers par an en moyenne. Le nombre d'adresses a ainsi doublé avec 247 nouvelles pour un total de 491. De même, 431 nouveaux bâtiments sont construits entre 1862 et 1875 s'ajoutant aux 368 préexistants. Le potentiel immobilier du quartier a donc plus que doublé en seulement 13 ans. La promotion immobilière dans le quartier de la Réunion n'a nullement été ralentie par l'annexion, ni même détournée par les grands travaux « haussmanniens », autour de la rue des Pyrénées et de l'avenue Philippe Auguste qui contournent le nouveau quartier.

Cette extension du bâti du quartier se fait sous l'impulsion des besoins en vastes ateliers d'ébénistes du faubourg-Saint-Antoine. Les formes du bâti s'adaptent à la demande, s'inspirant des immeubles faubouriens dédiés à l'accueil de ces industries et permettent l'accélération du transfert d'une partie du secteur de l'ameublement vers la périphérie.

Le phénomène d'urbanisation du quartier se déplace de manière visible. La fin de la rue des Haies et la rue des Vignoles se densifient fortement et ce sont ensuite les îlots compris entre ces deux voies qui deviennent le réceptacle privilégié de l'investissement immobilier du secteur. Dans la poursuite du processus de micro-lotissement précédemment étudié, des passages sont ouverts entre les deux rues et des opérations de lotissement y prennent place. L'échelle de l'îlot devient dès lors une grille d'analyse plus appropriée pour comprendre les mécanismes de la construction de ce secteur urbain.

La formation du quartier est cependant loin d'être achevée. Les plans du parcellaire de 1890 qui ont servi de fond de carte à cette modélisation 3D montrent le chemin parcouru sur la période suivante, comprise entre 1875 et 1890. En effet, chaque aplat rouge, non recouvert par une « boîte 3D » correspond à une construction nouvelle entre 1875 et 1890.

Figure 14. Vue en trois dimensions du quartier en 1875



## Conclusion

En 1880, Félicien Champsaur décrit Charonne et les environs de la place de la Réunion comme un « Paris qui finit<sup>187</sup> ». Mgr Mermillod dans une réflexion sur l'école libre décrivait le quartier comme un « Sahara parisien<sup>188</sup> », tandis que Louis Lazare qualifiait lui l'ensemble des arrondissements périphériques de « Sibérie<sup>189</sup> ». Pour les observateurs de l'époque, ces nouvelles périphéries représentent l'antithèse de la ville moderne et pourtant de nouvelles formes d'urbanités surgissent bel et bien de ces territoires, portés par un marché immobilier dynamique. Les quelques maisons et guinguettes éparses du début des années 1840 ont laissé place à plus de 800 constructions en 1875 : 30 chantiers sont alors lancés chaque année en moyenne. Cette ville est le fruit des efforts combinés de quelques propriétaires terriens locaux accompagnés par des petits artisans venus du Faubourg Saint-Antoine voisin dans l'idée d'étendre le domaine du quartier du meuble. L'architecture des nouveaux immeubles se fait le reflet de ces intentions et cherche à faciliter la pratique d'un artisanat typiquement parisien : la fabrique de meuble. L'optimisation de la place des cours sur la parcelle, inspiré par le bâti typiquement faubourien, conduit à privilégier un bâti non aligné sur la rue.

Ce chapitre visait ainsi à mieux comprendre les phénomènes de construction d'une périphérie urbaine, loin du cliché de la ville spontanée, somme chaotique de volontés individuelles. Au contraire, il a été possible de déterminer trois modalités de la cristallisation première du quartier. D'abord, une urbanisation lente et progressive correspondant à un grignotage des terres agricoles à partir d'un front urbain représenté par le faubourg du Petit Charonne. Cette forme urbaine est l'œuvre principalement de propriétaires terriens de Charonne. La percée de la rue de la Réunion modifie ensuite du tout au tout cette fabrique urbaine. Les opportunités foncières et immobilières sont accaparées par une foule de petits artisans et commerçants venus des quartiers excentriques de Paris, et en particulier du faubourg Saint-Antoine. Les charonnais peuvent paraître évincés, il n'en est rien. La percée de l'axe nouveau est l'œuvre d'un conseil municipal composé très majoritairement de ces propriétaires terriens. Lorsqu'ils vendent rapidement leurs terrains, ils parviennent à en retirer d'importants bénéfices. On les voit d'ailleurs réapparaître ensuite dans les opérations de lotissement qui aboutissent juste avant l'annexion à la formation des impasses et des passages si typiques de ce quartier. La participation avérée de ces propriétaires locaux par la politique et l'investissement immobilier montre bien une nouvelle fois leur pleine conscience des enjeux urbains contemporains.

La conjonction des trois modes de fabrique urbaine fait la ville et ces formes ne sont pas des procédés isolés mais au contraire se répondent et interagissent : l'émergence originelle du faubourg conduit à l'action des pouvoirs publics et à la percée de la rue nouvelle ; celle-ci atténue

---

<sup>187</sup> Félicien CHAMPSAUR, *Le défilé*, 1887.

<sup>188</sup> La Semaine religieuse du diocèse de Sens et Auxerre : revue paraissant tous les samedis, 1882

<sup>189</sup> Louis LAZARE, *Les quartiers pauvres de Paris : le 20e arrondissement*, 1870.

le développement de la rue des Haies et entraîne ensuite l'apparition d'une urbanisation interstitielle avec l'ouverture de voies privées.

La construction première du quartier est donc l'œuvre d'une double dynamique : d'un côté, les propriétaires terriens locaux qui loin de l'imaginaire de petits cultivateurs dépassés se saisissent de l'opportunité, encouragent l'urbanisation du secteur, et bâtissent une partie de la ville ; de l'autre, une projection d'artisans en quête d'investissements, de placements locatifs mais aussi de place pour accueillir leurs activités à l'étroit dans le centre engorgé de Paris. Se bâtit ainsi un faubourg du faubourg, prolongation du quartier du meuble. Avant même l'annexion, la Réunion est profondément parisienne et des stratégies d'investissement et de construction se mettent en place pour accueillir au mieux les petits ébénistes du faubourg. L'annexion ne marque en cela aucune rupture. Le quartier continue de se développer, se densifiant, et se spécialise de plus en plus vers l'activité artisanale, conduisant à des modifications de comportement de la part des bâtisseurs qui réservent une plus large place à la petite industrie qu'au commerce. Les comportements d'investissement se modifient alors dans l'optique de répondre aux besoins croissant des ébénistes du faubourg cherchant de la place pour installer leurs activités. Les immeubles construits sous l'administration parisienne sont ainsi plus petits et accueillent moins de résidents ou de commerces tandis que de larges locaux sont réservés pour l'artisanat. Pour ce faire, les bâtisseurs privilégient souvent des constructions en retrait de la rue, s'éloignant ainsi des standards urbains afin de maximiser la taille de la cour, essentielle à la production artisanale. L'investissement immobilier dans un espace périphérique tel que le quartier de la Réunion semble encore se situer au milieu du gué. Le nouvel immeuble apparaît presque systématiquement comme un placement financier, permettant de procurer à son propriétaire une rente locative, représentant entre 30 et 40 % d'un revenu moyen ouvrier ; pour autant, la grande majorité des propriétaires font de leurs investissements de véritables projets de vie où la construction ou l'achat d'un immeuble rime bien souvent avec la découverte d'un nouveau métier et le déménagement dans le quartier. Plus que de simples bâtisseurs, ils participent aussi à la formation d'un nouveau voisinage et d'une sociabilité bien particulière.



## **CHAPITRE 3. HABITER LE QUARTIER (1860 – 1880)**

En quelques années, les vignes ont laissé place à la ville et l'ébéniste a remplacé le vigneron, mais le nouveau secteur urbain se trouve encore à l'état de gestation. Certes, la construction rapide de la zone a produit une dynamique, voire une frénésie immobilière, avec la construction de centaines de nouvelles adresses, mais le morceau de ville qu'il constitue n'en reste pas moins inachevé. Inachevé d'un point de vue urbain avec ces nombreux vides qui demeurent et ce caractère hybride entre ville et campagne, mais aussi incomplet d'un point de vue social avec ces néo-habitants qui s'insèrent dans un voisinage en cours de formation. Ces derniers ne peuvent être réduits à de simples acteurs passifs du surgissement de ce morceau de ville, ils sont au contraire le moteur de la constitution de ce nouveau quartier et, sans forcément en avoir conscience, ils en viennent à fonder une nouvelle société urbaine et de constituer une citoyenneté<sup>1</sup> locale, ici envisagée comme le rapport des citoyens à leur espace urbain. « Tout y est affaire de pratiques<sup>2</sup> » et ces manières d'habiter le quartier ne peuvent se résumer aux conditions de logement mais doivent être comprises comme la somme des pratiques individuelles et collectives de l'espace, qui permettent justement la constitution d'une citoyenneté singulière, porteuse d'un sentiment d'appartenance spécifique au quartier.

Ces terrains nouvellement bâtis, à la matérialité – ou l'urbanité – plus diffuse que la ville centre, font l'objet de processus d'appropriation par les populations récemment installées, conduisant à l'émergence de nouvelles relations interpersonnelles de voisinage, de pratiques quotidiennes<sup>3</sup> de l'espace et de représentations spécifiques qui fondent le quartier, considéré comme un espace vécu marqué par des sociabilités locales<sup>4</sup>. Ce rapport interactif entre morphologie sociale et spatiale, urbanité et citoyenneté, est constitutif de la fabrique urbaine. Ainsi, le précédent chapitre relevait l'impact de l'installation de petits artisans-ébénistes sur les façons de penser et construire les immeubles du quartier. À l'inverse, les particularités de ce paysage urbain en formation influent sur les façons de vivre des habitants et, pour cette population composée largement de Parisiens excentrés, il est impossible de répliquer à l'identique les pratiques du faubourg voisin. Il lui faut, au contact de son nouvel environnement, adapter ou inventer de nouvelles façons de vivre la ville.

Pour l'historien, le défi est de parvenir à documenter ces pratiques sociales, sans avoir accès à des témoignages directs d'habitants, en usant de chemins de traverse archivistiques. Passage obligé de toute étude urbaine, la classique répartition entre catégories sociales est ici obtenue par la mise en série des mentions de profession des chefs de famille relevées dans les calepins des propriétés bâties, ainsi que par une étude des actes de mariage concernant les époux vivant dans le quartier. L'étude de ces agrégats sociaux, dont la définition ainsi que la délimitation reposent

---

<sup>1</sup> Ce concept est forgé par Lévy et Lussault dans leur dictionnaire de géographie en 2003. Ils définissent la citoyenneté comme « [...] une relation dynamique entre un acteur individuel (individuel au premier chef, mais aussi collectif) et l'objet urbain. [...] La citoyenneté constitue un ensemble – très complexe et évolutif – de représentations nourrissant des pratiques spatiales, celles-ci en retour, par réflexivité, contribuant à modifier celles-là »

Jacques LEVY et Michel LUSSAULT, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, op. cit., p. 160

<sup>2</sup> Annie FOURCAUT, *La ville divisée : les ségrégations urbaines en question*, Grâne, France, Créaphis, 1996, p. 17.

<sup>3</sup> Michel de CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1980.

<sup>4</sup> Guy DI MEO, « Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain », op. cit.



sur un travail *a posteriori* du chercheur, est certes essentielle, donnant par-là la coloration professionnelle du quartier et mettant en exergue le caractère artisanal et les spécificités du nouvel ensemble parisien, mais il convient de ne pas céder à un certain positivisme. Le piège serait en effet de considérer l'identité du quartier comme résultant de la somme de ces groupes professionnels, conduisant à essentialiser les catégories forgées tout autant par les agents administratifs que par le chercheur. Pour échapper à cette impasse, le croisement des deux sources étudiées et le jeu sur leurs données permettent de façon salutaire de brouiller les cartes, et plutôt que de préciser ces équilibres sociaux, offrent la possibilité d'entraîner certaines caractéristiques propres à une profession, de décortiquer les manières de déclarer sa profession et de sonder la cohérence des catégories ou encore de mettre en question la visibilité ou l'invisibilité dans l'espace urbain de certaines populations, comme les femmes. C'est par le moyen de cette confrontation des sources et d'une déconstruction permanente des biais sous-tendant leur production que ce chapitre tente de définir ce que pourrait être la sociologie des habitants du quartier.

La question de la citadinité et l'invention d'un nouveau quartier ne peuvent cependant se suffire de ces simples équilibres sociologiques tendant à gommer la place des individus et leur *agency* sur le territoire, et ces questions ne peuvent être appréhendées que par un examen attentif des pratiques ordinaires sur le territoire. Les traces de celles-ci sont cependant rares. À partir des descriptions précises des calepins sur les diverses activités commerciales et artisanales, il a été possible de mettre en lumière une part de la vie de ces habitants, permettant d'étudier les manières de produire et de travailler dans le quartier, et ainsi d'interroger le maintien et l'adaptation au sein des arrondissements périphériques de la fameuse fabrique parisienne, englobant un ensemble de pratiques professionnelles qui sont au cœur des identités multiples des quartiers parisiens et façonnent leurs sociabilités. La reconstitution des univers relationnels des individus permet d'envisager dans un second temps les configurations sociales qui prennent place dans le quartier. Cette analyse repose sur les relations révélées par le choix des témoins de mariage. Ces témoignages, malgré des biais inhérents à la source, sont apparus comme un des rares moyens d'appréhender l'inscription sociale et territoriale d'un habitant de ce quartier. Cette approche relationnelle permet d'appréhender la formalisation concrète d'une vie de quartier, de saisir les dynamiques interactives entre les groupes professionnels et donc de tester leur cohérence. Enfin, l'habitat et les manières d'habiter, documenté par les descriptions des logements des calepins, complété par une analyse des trajectoires résidentielles reconstituées à partir des matrices militaires, ont constitué le dernier pendant de l'étude de la sociologie du nouveau quartier, permettant de mieux comprendre les conditions de vie concrètes, et d'envisager des choix et les trajectoires résidentiels révélateurs d'un certain rapport au quartier. Ces différentes approches du rapport des habitants à leur espace doivent permettre de mieux comprendre les conditions de formation d'une citadinité spécifique au secteur, élément essentiel à l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un quartier.

# 1. La morphologie sociale du quartier

Envisager le premier peuplement du quartier de la Réunion contraint à l'exercice délicat de la construction de catégories socioprofessionnelles<sup>5</sup>. Pour l'année 1875, les agents du calepin ont pu recenser l'identité et la profession déclarée de 2 328 chefs de familles résidant dans le quartier. Les enquêteurs relèvent 540 dénominations professionnelles différentes, dont 440 présentent moins de trois occurrences<sup>6</sup>. En parallèle, les actes de mariage concernant un habitant du quartier de la Réunion pour les années 1860, 1865, 1870, 1875 et 1880 ont permis de retrouver le métier de 488 épouses et époux, exerçant 180 métiers aux noms différents. La grande variété des terminologies autorise une attention particulière aux façons de désigner son métier, et renvoie à des pratiques de travail infiniment diverses. Mais cet éclatement des manières de qualifier l'activité rend parfaitement illisible tout traitement statistique à partir des seules données brutes. Le choix a donc été fait de saisir dans un premier temps ces terminologies dans toute leur complexité, d'autant plus que l'essence même des calepins des propriétés bâties qui visent à estimer les revenus imposables qu'ils soient locatifs ou bien issus d'une activité, pousse les agents à décrire minutieusement la nature des professions. Face à ce massif de données et devant l'impossibilité de les quantifier telles quelles, un traitement *a posteriori* de ces informations a été nécessaire pour tenter de les rendre intelligibles.

Le besoin d'une classification, tolérant une comparaison et une cohérence sur l'ensemble de la chronologie, a conduit à reprendre deux formes de classification issues de travaux d'enquêtes datant du début et de la fin de la période étudiée. Pour le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les catégories construites à l'occasion de l'enquête industrielle de 1860 se sont imposées<sup>7</sup>. En revanche, pour les années 1930, un pendant de cette enquête n'a pu être retrouvé. La découverte d'un système de codes inscrites en marge du Recensement Général de la Population de 1926 révélant une tentative de catégorisation professionnelle, 30 années avant la mise en place officielle de la nomenclature de L'INSEE a permis de reconstituer de manière expérimentale les classifications

---

<sup>5</sup> Alain DESROSIERES et Laurent THEVENOT, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, France, la Découverte, 2000, 121 p. Maurizio GRIBAUDI et Alain BLUM, « Des catégories aux liens individuels », *op. cit.*

Paul-André ROSENAL, « La rue mode d'emploi. Les univers sociaux d'une rue industrielle », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 4, 1 Novembre 1996, pp. 123-143

Simona CERUTTI, *Naissance d'un langage corporatif: Identité citadine et métiers (Turin, XVIIeXVIIIe siècles)*, Lille, France, A.N.R.T, 1990.

Antoine PROST, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », *Le Mouvement Social*, n° 246, n° 1, 6 Mars 2014, pp. 97-117.

<sup>6</sup> Pour le détail des professions déclarées par catégorie, voir Annexe 3.1

<sup>7</sup> Chambre de Commerce de Paris, Enquête sur l'industrie de Paris. Instruction générale, 31 août 1860, ACCIP VII-3.70.

Voir à ce sujet Claire LEMERCIER, « Classer l'industrie parisienne au XIX<sup>e</sup> siècle », p. 32.

des agents recenseur<sup>8</sup>. Ces deux formes de catégorisation se sont avérées avoir suffisamment de points communs pour être fusionnées, tout en permettant de se compléter l'une et l'autre.

Le choix de partir des désignations et des catégories indigènes, méthode privilégiée des historiens depuis les travaux critiques sur l'application de classement moderne au passé<sup>9</sup>, conduit cependant à adopter les attendus des enquêteurs et statisticiens d'alors, dont les travaux cherchaient bien souvent à mettre en avant une industrialisation et une modernisation de l'appareil productif jugées inéluctables<sup>10</sup>. Les professions déclarées confondent le secteur d'activité et le statut social, et répondent à des logiques très diverses en fonction du contexte de déclaration et de la position sociale de l'individu. Ces types de déclarations rendent de fait difficile les distinctions entre l'ouvrier du petit patron, le rentier immobilier du simple propriétaire de son logement ou encore la nature précise du travail du journalier<sup>11</sup>. Les 11 catégories reconstruites pour cette étude s'appuient donc principalement sur le secteur d'activité, se permettant des exceptions lorsque, pour certaines situations, la déclaration professionnelle revient à présenter un statut social. De cette façon, nombre de personnes possédant un immeuble choisissent de se désigner en tant que « propriétaire » ou « rentier », se plaçant de cette façon à un certain niveau de l'échelle sociale. Pourtant on aurait tort de comprendre cette dernière catégorie comme une opportunité de délimiter les frontières d'une bourgeoisie de quartier relativement homogène tant cet agrégat recouvre de multiples réalités, de l'investisseur immobilier aux petits propriétaires en grande difficulté, tel ce Louis Henri Lacroix présenté à la fois comme propriétaire et indigent<sup>12</sup>... De la même façon, plus qu'un métier, l'indication du métier de journalier informe plutôt sur une relation de travail et un statut qui ne spécifie en rien la participation de ces ouvriers non qualifiés à un secteur d'activité donné. Une seule exception a permis de distinguer au sein de la catégorie, le patron de l'employé : le secteur commercial où la précision des calepins discrimine les commerçants indépendants des petits métiers travaillant pour eux ou socialement subalternes (garçons de café, employés de boutique, vendeurs ambulants...) <sup>13</sup>.

Les prochaines pages visent donc à broser les grands équilibres entre les différentes catégories professionnelles au sein du quartier, jonglant entre les deux sources que sont les calepins et les actes de mariage qui donnent deux aperçus à la fois contradictoires et complémentaires de la population du quartier, en étant particulièrement attentif aux particularités et aux biais de chaque source. De ce jeu d'archives surgissent des réponses et des hypothèses parfois inattendues

---

<sup>8</sup> À la place de la colonne employeur, les agents du recensement pour la ville de Paris ont inscrit un code numérique faisant de manière évidente référence à des catégories professionnelles. Le classement complet n'a pu être retrouvé, mais partant des occurrences concernant le quartier, j'ai pu reconstituer les frontières floues des catégories alors envisagées par les agents recenseurs. Pour plus de détail sur la méthodologie, voir Annexe méthodologique 4.

Recensement général de la population, 1926. AP, D2M8 309-310

<sup>9</sup> Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, Éd. La Découverte, coll. « Collection Repères », n° 507, 2008, p. 42

<sup>10</sup> Maurizio GRIBAUDI et Alain BLUM, « Des catégories aux liens individuels », *op. cit.*

<sup>11</sup> Adeline DAUMARD, « Une référence pour l'étude des sociétés urbaines en France aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles projet de code socio-professionnel », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, vol. 10, n° 3, 1963, pp. 185-210.

<sup>12</sup> Louis Henri Lacroix, propriétaire du 55 rue des Haies. AP, D1P4 527

<sup>13</sup> Pour une description précise de la méthode, voir annexe méthodologique 1.

qui permettent de mieux envisager la morphologie sociale du quartier quelques années après sa fondation.

## 1.1 Un quartier populaire

### La répartition socio-professionnelle selon les calepins

À partir de cet exercice de catégorisation, un premier découpage de la morphologie sociale du quartier de la Réunion en 1876 émerge. Les premiers résultats statistiques, d'après le recensement des professions des chefs de famille au sein des calepins, décrivent sans surprise un espace urbain fondamentalement populaire.

Tableau 1. Répartition des groupes professionnels en 1876

Groupe professionnel en 1876		
Groupe professionnel	Compte	Pourcentage
Ameublement	472	20,27
Indépendants du commerce et des services	330	14,18
Sans profession	251	10,78
Manutention	218	9,36
Textile	200	8,59
Autres métiers de l'industrie	165	7,09
Métaux	164	7,04
Employés de bureau et professions libérales	150	6,44
Petits métiers du commerce et de la rue	139	5,97
Construction	129	5,54
Propriétaires, rentiers	70	3,01
Autres	17	0,73
Inconnu	16	0,69
Activités multiples	7	0,3
Somme	2328	

Statistiques issues du dépouillement des 491 adresses recensées dans les calepins des propriétés bâties<sup>14</sup>. L'ensemble des occupants a été pris en compte, simples locataires, mais aussi personnes soumises à une patente. La lecture de la source faisait apparaître quasi systématiquement l'existence d'un logement en parallèle de l'activité décrite. Seules quelques fabriques aisément identifiables ont été exclues de ces mesures.

<sup>14</sup> AP, fonds D1P4.

Comme attendu, les bâtisseurs du quartier venus en grande partie du faubourg-Saint-Antoine, ont drainé une large population d'artisans du meuble. Près de 20 % des chefs de famille recensés dans les calepins travaillent dans l'ameublement. Sur les 472 travailleurs de ce secteur, 66 % se présentent comme ébénistes<sup>15</sup> et cette dernière profession représente donc le groupe professionnel phare du quartier. Outre ce groupe pivot, on dénombre 37 % de personnes travaillant dans les autres domaines de l'industrie et de l'artisanat, soit un total de 57 % de chefs de famille que l'on peut considérer comme appartenant au monde de l'artisanat et de la petite industrie. Parmi eux, le groupe « manutention » rassemble principalement les travailleurs désignés comme journaliers, manouvriers et hommes de peine qui se distinguent du reste de la population ouvrière par leur absence de qualification<sup>16</sup>. Les journaliers, dénomination la plus courante de la catégorie (126 individus, près de 60 %), représentent une figure courante de la vie urbaine depuis la fin du XVIIe siècle<sup>17</sup>, caractérisée par un statut professionnel marqué par une relation de travail d'embauche à la journée. Dans l'imaginaire collectif, ils représentent les catégories les plus fragiles du Paris populaire, de ceux qui sombrent le plus facilement dans la mendicité ou le crime<sup>18</sup>.

Dans ce secteur industriel, les travailleuses et travailleurs du textile sont à l'évidence sous-estimés, étant donnée la structure de la source qui ne prend en compte que les chefs de famille, effaçant ainsi une grande partie de l'activité féminine. Il n'en demeure pas moins que, malgré ce biais de sources, le secteur textile représente 8,5 % du travail des habitants du quartier. Avec près de 90 dénominations de métiers différentes, c'est l'un des secteurs les plus éclatés. À l'évidence, le groupe désigné comme « autres industries » est une catégorie très hétéroclite. On relèvera la présence de fabricants d'instruments de précision (horloger ou ouvrier en pianos...), en grande partie liée aux professionnels de l'ébénisterie, mais aussi des imprimeurs et un large éventail de professions liée aux articles de Paris<sup>19</sup> (portefeuille, vannier, bimbelotier, éventailleur...), témoignant du déplacement des activités propres au centre de Paris vers les

---

<sup>15</sup> Le métier d'ébéniste est souvent associé dans les calepins des propriétés bâties à des précisions sur la nature, le statut et la manière de travailler. Ces précisions permettent de mieux comprendre la production du meuble dans le quartier et de saisir leur place dans le système de production parisien. Voir plus loin Chapitre 3.2, p. 171

<sup>16</sup> Les journaliers, et autres ouvriers non qualifiés se trouvent souvent exclus de la catégorie ouvrière. Alain DESROSIERES et Laurent THEVENOT, *Les catégories socio-professionnelles*, *op. cit.*, p. 8

<sup>17</sup> Adeline DAUMARD, « Une référence pour l'étude des sociétés urbaines en France aux XVIIIe et XIXe siècles projet de code socio-professionnel », *op. cit.*

<sup>18</sup> D'après un article de Barrie Ratcliffe, les journaliers représentent un quart des arrestations entre 1860 et 1869. A noter que ces interpellations ne représentent évidemment pas nécessairement une plus forte propension au crime, mais surtout une certaine vulnérabilité face à la police. D'ailleurs, Barrie Ratcliffe note qu'en 1860, 42,2 % des personnes arrêtées l'ont été pour « n'avoir eu aucun moyen visible de survie ».

Barrie M. RATCLIFFE, « Lieux en images – lieux imaginés à Paris au milieu du XIXe siècle : déconstruction de photographies anciennes de la Montagne Sainte-Genève ; reconstruction d'es-paces vécus », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 26/27, 1 Décembre 2003, pp. 17-64.

<sup>19</sup> Claire LEMERCIER, « « Articles de Paris », fabrique et institutions économiques à Paris au XIXe siècle », 13 Octobre 2006.

périphéries<sup>20</sup>. Enfin, les secteurs du bâtiment et du travail du métal, pourtant centraux dans l'activité économique parisienne, ne représentent à eux deux que 12 % de l'ensemble des travailleurs du quartier.

De fait, le quartier de la Réunion est très majoritairement habité par des artisans et ouvriers. Seuls 150 employés sont recensés, dont uniquement 9 ont été identifiés comme exerçant une profession libérale, avec des métiers comme « pharmacien » ou « herboriste », « cleric de notaire », ou encore « dessinateur de jardin ». Les autres exercent principalement des emplois dans la fonction publique, dont cinquante policiers sur lesquels je m'attarderai par la suite, une trentaine travaillant pour l'administration fiscale de l'octroi, et une dizaine d'employés au chemin de fer. Restent 23 individus qui se disent « employés » sans plus de précisions enregistrées par les agents du calepin. La catégorie dite des « Propriétaires, rentiers » est trompeuse car seuls 13 d'entre eux s'affichent clairement comme rentiers, les 57 autres sont présentés comme propriétaires, ce qui n'indique aucunement qu'ils ne puissent exercer un autre métier hors de leur habitation.

Enfin les indépendants du commerce représentent le deuxième secteur le plus pourvoyeur d'emploi dans le quartier, avec près de 14 % des chefs de famille. Dans le détail, on y trouve 75 % de tenanciers de commerce de bouche ou de boisson, et 25 % de commerces à mi-chemin entre l'activité commerçante et artisanale, tel que quelques rares marchands de meuble, de bois<sup>21</sup> ou en symbiose avec les petits métiers environnants<sup>22</sup>.

Ce premier exercice de coupe synchronique offre un aperçu des contours du paysage social du quartier de la Réunion en 1875 que l'on peut comparer précautionneusement avec le reste de Paris<sup>23</sup>. Les équilibres semblent proches, et l'on notera seulement une très forte présence des métiers de l'ébénisterie (20 % dans le quartier contre seulement 7 % de la population parisienne en 1866), tandis qu'au contraire le secteur du bâtiment semble sous-représenté (5 % des actifs à la Réunion contre 10 % en moyenne pour cette profession à Paris en 1866), surprenant pour un

---

<sup>20</sup> Maurizio GRIBAUDI, *Paris ville ouvrière : une histoire occultée, 1789-1848*, Paris, France, La Découverte, 2014, 444 P.

<sup>21</sup> L'exemple de la petite usine de Duval est à ce titre extrêmement parlante. En 1862, l'activité est désignée comme miroitier. Mais, en 1875, la miroiterie Duval, principal employeur de ce secteur en 1862 avec 23 ouvriers, est dorénavant désignée par le Calepin des Propriétés Bâties par la dénomination « marchand de miroir » et se trouve donc rangée dans la catégorie « Indépendant du commerce », au lieu « d'ameublement ». Il semble peu probable que la nature de l'activité ait changé de producteur à commerçant, d'autant plus que l'almanach du commerce et de l'industrie de 1877 désigne l'entreprise Duval comme « fabricant de cadres », mais cela montre une nouvelle fois les limites de la source et de la catégorisation mise en place.

<sup>22</sup> C'est par exemple le cas de marchands de textile qui embauchent les chiffonniers ou les couturières environnants. Voir Manuel CHARPY, « Formes et échelles du commerce d'occasion au XIXe siècle. L'exemple du vêtement à Paris. », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 24, 1 Juin 2002, pp. 125-150.

<sup>23</sup> Le travail de Jacques Rougerie a été pris comme point de comparaison, à partir de son analyse de la composition des insurgés de la Commune, qu'il avait lui-même comparé à des données à l'échelle de Paris : le recensement de 1866 pour lequel il n'a retenu que la population « industrielle et commerciale », ainsi qu'un sondage réalisé sur les parisiens décédés en 1881, 1882 et 1883. J. ROUGERIE, « Composition d'une population insurgée L'exemple de la Commune », *Le Mouvement social*, n° 48, 1964, pp. 31-47.

quartier en pleine période d'urbanisation. Le nouveau social du quartier de la Réunion s'avère donc résolument populaire, principalement composé de petits artisans et commerçants.

### **Le contrepoint des actes de mariage**

Les analyses à partir des calepins sont toutefois contraintes par plusieurs limites méthodologiques dues à la nature de la source : la confusion entre habitants et travailleurs, les attendus des agents qui traquent les activités soumises à la patente, l'effacement quasi-complet des femmes s'avèrent problématiques. Le dépouillement des actes de mariages entre 1860 et 1880 autorise un autre regard sur la population à partir d'un échantillonnage différent. Pour cinq années durant cet intervalle<sup>24</sup>, l'ensemble des mariages concernant un habitant du quartier ont été relevés, soit 240 unions. Ils permettent d'observer une population — au sens statistique — différente de celle des calepins des propriétés bâties, en particulier du fait d'une moyenne d'âge plus jeune<sup>25</sup>. De plus, les manières de se déclarer à la mairie diffèrent de la méthodologie de l'agent des calepins. La nomenclature professionnelle intéresse plus le service des contributions directes, dont la mission consiste à évaluer les revenus locatif et foncier, que le maire d'arrondissement qui tend à noter telles quelles les déclarations des mariés. Ces différences de nature et de mode de déclaration des sources expliquent donc en partie les écarts constatés. Plutôt que de considérer une population réelle du quartier comme une moyenne des deux sources, il convient plutôt de donner du sens à ces discordances et de façonner des hypothèses tendant à les expliquer.

---

<sup>24</sup> L'ensemble des mariages concernant un époux (mari ou femme) habitant le quartier ont été relevés pour les années 1860, 1865, 1870, 1875 et 1880.

<sup>25</sup> 71 % des époux relevés ont entre 18 et 30 ans, 21 % entre 31 et 40 ans, 7 % plus de 41 ans

Tableau 2. Comparaison entre les groupes professionnels relevés dans les 240 actes de mariage et les calepins des propriétés bâties

Groupe professionnel des époux				
Groupe	Compte	Pourcentage	Rappel % CPB	Ecart
Ameublement	84	35	20,27	14,73
Manutention	30	12,5	9,36	3,14
Construction	24	10	5,54	4,46
Petits métiers du commerce et de la rue	19	7,92	5,97	1,95
Indépendants du commerce	18	7,5	14,18	-6,68
Autres industries	18	7,5	7,09	0,41
Employés de bureau et professions libérales	15	6,25	6,44	-0,19
Métaux	12	5	7,04	-2,04
Textile	11	4,58	8,59	-4,01
Autres	5	2,08	0,73	1,35
Propriétaires, rentiers	2	0,83	3,01	-2,18
Inconnu	2	0,83	0,69	0,14
<b>Total</b>		<b>240</b>		

Etant donné la part marginale qu'occupe les femmes dans les calepins des propriétés bâties, les comparaisons entre les deux sources se sont appuyées sur les époux. Les épouses relevées dans les actes de mariages sont étudiées de façon indépendante ci-après. Par souci de visibilité, les catégories propres aux calepins (sans profession et activités multiples) n'apparaissent pas dans le tableau

La comparaison entre les deux sources fait émerger de fortes divergences et, si le secteur de l'ameublement demeure le principal groupe du quartier, celui-ci voit sa prépondérance presque doublée entre les calepins et les actes de mariage (de 20 à 35 %). Au contraire le second secteur des « Indépendants du commerce et des services » passe de 14,3 % à 7,5 %. Ces derniers constituent un parfait exemple de ces discordances de sources, avec une large surreprésentation dans la source fiscale. Cet écart peut s'expliquer par le profil de ces indépendants du commerce, moins concernés par la question du mariage. Tenir un cabaret ou un débit de vin correspond, bien souvent, à un moment dans un parcours professionnel qui advient à une étape de la vie plus avancée. Dans son étude sur les débitants de boissons de Belleville<sup>26</sup>, Fabien Théofilakis explique que la condition de ces commerçants répond « à un second âge de la vie », avec des moyennes d'âge plus élevées que le reste des habitants. On devient le plus souvent tenancier après ses 30 ans lorsque l'on est déjà installé en couple et c'est une profession qui va souvent de pair avec un investissement immobilier et qui équivaut donc à une forme de stabilisation sociale après des itinéraires plus ou moins mouvementés depuis l'arrivée à Paris. Ainsi, avant de reprendre un « débit d'eau de vie et de liqueurs » au 32 rue de la Réunion, Pierre Karman, né en Moselle en

<sup>26</sup> Fabien THEOFILAKIS, « À l'ombre du comptoir : débitants et débits de boissons à Belleville (1860-1914) », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 26/27, 2003, pp. 65-84.



1834, exerce le métier de gardien de la paix, demeurant au 96 de la même rue<sup>27</sup>. C'est à l'âge de 43 ans, cinq ans après son mariage qu'il décide d'installer sa nouvelle activité<sup>28</sup> à quelques numéros de là. Cette trajectoire professionnelle incarne l'archétype du marchand de vin et explique certainement en grande partie la présence moindre dans les actes de mariage des commerçants en tant qu'époux. Dans le sens inverse, l'activité de journalier concerne peut-être plus les jeunes gens en âge de se marier, expliquant par là leur surreprésentation. En vieillissant, certains se stabiliseraient dans un métier particulier accédant à un autre statut.

Si l'on suit cette logique d'un écart des sources principalement dû aux différences d'âge des populations recensées, la forte augmentation des ébénistes et des métiers du meuble s'expliquerait par le jeune âge de ces personnes et leur sous-représentation dans les calepins tiendrait à des structures familiales plus importantes. Un chef de famille travaillant dans l'ameublement cacherait ainsi des enfants ou d'autres membres du ménage exerçant la même activité. L'influence de ces métiers et leur enracinement dans le nouveau quartier serait donc à souligner particulièrement.

### Origine des habitants

Les actes de mariage permettent aussi d'approcher la question de l'origine des habitants, à partir des indications du lieu de naissance inscrits dans les actes de mariage. Si elles ne permettent pas de comprendre les raisons de l'installation dans le quartier qu'il convient d'analyser par un regard attentif aux trajectoires individuelles et familiales<sup>29</sup>, elles apportent un complément intéressant sur les statuts des habitants et la place des jeunes migrants. Aussi par la comparaison avec d'autres espaces parisiens, il est possible de mettre en avant des spécificités locales.

Tableau 3. Origines des épouses et des époux

Région	Époux	%Époux	Épouses	%Épouses	Total	%Total
Paris	60	25%	65	27%	125	26%
Seine	14	6%	32	13%	46	10%
Bassin Parisien	36	15%	23	10%	59	12%
Nord	10	4%	9	4%	19	4%
Nord-Ouest	5	2%	10	4%	15	3%
Sud-Ouest	4	2%	3	1%	7	1%
Sud	7	3%	0	0%	7	1%
Centre	26	11%	35	15%	61	13%
Est	49	20%	42	18%	91	19%
Italie	5	2%	4	2%	9	2%
Benelux	15	6%	9	4%	24	5%
Allemagne	3	1%	4	2%	7	1%
Inconnu	6	3%	4	2%	10	2%
<b>Total général</b>	<b>240</b>	<b>100%</b>	<b>240</b>	<b>100%</b>	<b>480</b>	<b>100%</b>

<sup>27</sup> Mariage de Pierre Karman à Rosalie Knittel, le 8 août 1872. AP V4E 5234

<sup>28</sup> Calepins des propriétés bâties de la rue de la Réunion. AP D1P4 948

<sup>29</sup> Voir Chapitre 3.4, p ??

D'après les recensements publiés par Toussaint Loua<sup>30</sup>, les XX<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> arrondissements sont considérés comme les plus parisiens de Paris avec entre 40 et 45 % de natifs. Maurice Garden dans son étude sur les 1000 mariages parisiens en 1880 dénombre 21 % d'hommes parisiens et 30 % de Parisiennes<sup>31</sup>. Le quartier de la Réunion correspond bien à cette analyse avec un nombre de natifs de la capitale qui avoisine les 25 %. D'autre part, le nombre d'époux originaires de la petite banlieue est bien plus faible (autour de 9 %), surtout lorsque l'on ne prend en compte que les Charonnais (3 % des hommes et 5,8 % des femmes). De façon certaine, les habitants du quartier en âge de se marier proviennent donc pour plus d'un quart du centre de Paris, ce qui illustre bien l'idée d'une translation du centre de Paris vers la périphérie.

Ces natifs parisiens résidant à la Réunion sont très majoritairement issus du faubourg Saint-Antoine : 60 % des hommes et 48 % des femmes sont nés dans l'ancien VIII<sup>e</sup> arrondissement. La situation des épouses est légèrement différente avec moins de 50 % de faubouriennes. Leur plus jeune âge moyen fait que certaines d'entre elles sont nées dans les nouveaux arrondissements, dont 9 % dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Leurs arrondissements d'origines plus variées montrent un moindre attachement local que les hommes qui s'explique certainement par l'ancrage professionnel de ceux-ci autour de la production du meuble. En effet, 22 des 33 natifs du faubourg travaillent comme ébénistes. Le plus faible ancrage professionnel des femmes conduirait ainsi à des trajectoires résidentielles mieux réparties sur le territoire parisien ou peut-être auraient-elles plus tendance à suivre leur mari.

Outre les Parisiens, la population du quartier est composée pour près d'un cinquième de personnes originaires de l'Est de la France, en particulier d'Alsaciens. Si la guerre franco-prussienne de 1870 a accéléré le processus d'immigration, le nombre de mariages impliquant des Alsaciens en 1860, 1865 et 1870 témoigne d'un ancrage plus ancien au sein du quartier. Bon nombre d'entre eux pourraient d'ailleurs d'abord être passés par le faubourg Saint-Antoine, foyer très important d'Alsaciens<sup>32</sup>.

La proportion d'étrangers avoisine les 8 %, un chiffre peut-être légèrement supérieur aux moyennes parisiennes<sup>33</sup>, mais inférieur à celui de la Goutte d'Or<sup>34</sup>. On trouve encore peu d'Italiens (9 dans le quartier – 2 %) <sup>35</sup>, encore supplantés par les Belges (13 – 3 %) et les Luxembourgeois (11 – 2,5 %). Ces derniers fréquemment oubliés lors des grandes études sur les

---

<sup>30</sup> Toussaint (1824-1907) Auteur du texte LOUA, *Atlas statistique de la population de Paris / par Toussaint Loua,...*, 1873., p.42

<sup>31</sup> Maurice Garden, « Mariages parisiens à la fin du XIXe siècle : une micro-analyse quantitative ». *Annales de Démographie Historique*, n° 1, 1998, p. 111-133

<sup>32</sup> Pierre Scali, *Les Alsaciens du Faubourg Saint-Antoine : fondateurs de l'église luthérienne de Bon-secours : l'Alsace qu'ils ont quittée ? Le faubourg qu'ils ont découvert*, Glyphe, Paris, 2006. L'auteur, historien amateur, a recensé les mariages dans la paroisse protestante de Bon Secours, fondée par des Alsaciens.

<sup>33</sup> 6 % d'après Garden pour l'ensemble de Paris, moins de 4 % d'après Bourillon en 1862 et 6 % en 1881.

<sup>34</sup> Près de 11 %. Alexandre Frondizi, Paris au-delà... op cit

<sup>35</sup> Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'Est parisien : une histoire d'intégration, 1880-1960*, Ecole française de Rome, Rome, 2000.

migrations vers Paris sont souvent identifiés à l'ébénisterie<sup>36</sup>. Les huit hommes luxembourgeois du quartier ne font pas exception et sont tous des artisans du meuble.

Le peuplement du quartier semble donc s'organiser à partir d'un couloir de migration du faubourg Saint-Antoine vers la périphérie, tel que relevé par Gérard Jacquemet dans son étude bellevilloise<sup>37</sup>. Pourtant, il n'y a pas de phénomène de vases communicants avec d'un côté un centre qui se dépeuplerait et de l'autre une périphérie qui se densifierait. L'expansion démographique du nouveau quartier semble au contraire au diapason de celle du faubourg Saint-Antoine, alors en plein essor<sup>38</sup>. Le faubourg est, de plus, largement épargné par les démolitions haussmanniennes et la vision de cette ceinture périphérique perçue comme réceptacle des exclus de l'haussmannisation ne peut s'appliquer à ce cas<sup>39</sup>.

### La place des femmes

L'autre apport des actes de mariage réside dans la prise en compte des femmes, et l'indication de leur métier déclaré. Son traitement met en lumière la très forte professionnalisation des femmes dans un quartier populaire [Tableau 4]. Seules 22 femmes se déclarent sans profession, soit seulement 9 %. Sans surprise, elles travaillent pour presque la moitié d'entre elles dans le domaine du textile et 20 % en tant que journalières. Elles ne sont que huit à exercer des métiers du secteur de l'ameublement qui demeure donc une chasse gardée masculine.

Si ces chiffres n'apportent que peu d'éclairage nouveau à la professionnalisation des femmes, bien connue de l'historiographie<sup>40</sup>, ils peuvent rebattre totalement les cartes dans la quantification de l'activité professionnelle au sein du quartier : femmes et hommes pris dans leur ensemble, le secteur du textile devient la principale activité du quartier avec près de 25 % des habitants (voir tableau 4), contre 9 % dans les calepins. Près d'un quart des habitants de la Réunion relevés dans les actes de mariage exerce donc une profession dans le domaine du textile, avec pour principales professions, celle de couturière (40 occurrences sur 110), suivie de celle de blanchisseuse (21 sur 110).

---

<sup>36</sup> Antoinette Reuter, « Les luxembourgeois en France et à Paris (XIXe siècle) », *Migrance, Luxembourg : histoires croisées des migrations*, n°20, 2002

<sup>37</sup> Gérard JACQUEMET, *Belleville au XIXe siècle*, *op. cit.*

<sup>38</sup> Florence Bourillon, « Être Parisien et le rester : La résistance des Parisiens à la rénovation urbaine du Second Empire ». In *Être Parisien*, édité par Claude Gauvard et Jean-Louis Robert, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2016. Voir en particulier la figure 3 sur la variation de la population par quartier entre 1851 et 1856.

<sup>39</sup> *Ibid.* Alain Faure, « Urbanisation et exclusions dans le passé parisien (1850-1950) ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 1, 1995, p. 58-69.

<sup>40</sup> Sylvie SCHWEITZER, *Les femmes ont toujours travaillé: une histoire de leurs métiers, XIXe et XXe siècle*, Paris, Jacob, coll. « Histoire », 2002, 329 p.

Françoise BATTAGLIOLA, *Histoire du travail des femmes*, 3. éd., Paris, La Découverte, coll. « Collection Repères Histoire », n° 284, 2008, 121 p.

Tableau 4. Groupes professionnels des épouses dans les actes de mariage

Profession des épouses		
Code professionnel	Compte	Pourcentage
Textile	110	45,8
Manutention	45	18,7
Sans profession	22	9,1
Indépendants du commerce	13	5,4
Métaux	13	5,4
Autres industries	10	4,1
Autres	9	3,7
Ameublement	8	3,3
Petits métiers	7	2,9
Propriétaires, rentières	2	0,8
Inconnu	1	0,4
Total	240	

Tableau 5. Groupes professionnels des mariés (époux et épouses) dans les actes de mariage

Profession des époux et épouses		
Groupes	Compte	Pourcentage
Textile	121	25
Ameublement	92	19
Manutention	75	15,4
Indépendants du commerce	31	6,3
Autres métiers de l'industrie	28	5,7
Petits métiers	26	5,3
Métaux	25	5
Construction	24	5
Sans profession	22	4,5
Employés	15	3
Autres	14	2,8
Inconnu	10	2
Propriétaires, rentiers	4	0,8
Total général	487	

La prise en compte du travail féminin bouleverse les équilibres sociaux du quartier du tout au tout. À la lecture de ces résultats, la Réunion n'est plus simplement un quartier du meuble, mais aussi un haut lieu de la confection textile [Tableau 5]. Dans la même logique, les femmes viennent aussi gonfler la catégorie « Manutention » et accentuent encore l'idée d'un quartier profondément ouvrier avec près de 80 % d'artisan(e)s ou d'ouvrier(e)s. L'activité de la

confection textile n'est pas une spécificité locale, elle joue un rôle colossal dans l'ensemble du Paris populaire. Ainsi, en 1860, Alexandre Frondizi relève dans le quartier qu'il étudie 58 % d'épouses travaillant dans ce domaine<sup>41</sup>. Pourtant, la Réunion ou la Goutte d'Or ne sont pas reconnues comme des places fortes du textile et le travail ordinaire des femmes, le plus souvent à domicile, vient nourrir un appareil productif de l'ombre.

« Lorsque nous rencontrons dans Paris une femme chargée d'un lourd paquet enveloppé de satinette noire dans lequel se dessinent bien souvent les formes de vêtements soigneusement pliés, beaucoup d'entre nous ignorent que c'est une ouvrière à domicile allant livrer son travail à l'entreprise qui l'emploie<sup>42</sup>. »

L'invisibilisation de ces travailleuses<sup>43</sup> montre que la morphologie sociale du quartier tel qu'envisagé par les contemporains ne dépend pas que de leur place relative, mais aussi et avant tout de leur visibilité au sein de l'espace urbain. Les femmes se trouvent alors cantonnées dans les représentations et la mémoire collective à des lieux bien spécifiques tels que le lavoir ou le domicile. À l'inverse, certains groupes aux effectifs marginaux prennent une place importante dans la vie du quartier en s'appuyant sur une occupation de l'espace public inversement proportionnelle à leur nombre.

## 1.2 Stratégies de mise en scène dans le quartier

Les chiffres des équilibres entre groupe professionnel sont bien inconnus des habitants qui construisent avant tout leur perception du quartier à partir de leur expérience quotidienne. Les représentations d'un quartier se forge donc par l'identification d'un ensemble de pratiques qui se doivent d'être visibles et lisibles<sup>44</sup>. Les agrégats de catégories recomposés *a posteriori* ne peuvent ainsi se faire, à eux seuls, le reflet des réalités perçues du quartier. En changeant la focale d'analyse, et bien souvent à partir d'une constatation empirique révélée par le dépouillement des sources et en cartographiant ces résultats, on parvient tout de même à mettre en lumière des sous-groupes – voire des professions – aux effectifs relativement faibles, mais porteurs d'une forte cohésion sociale et qui doivent ainsi être particulièrement visibles dans l'espace urbain. La coloration identitaire d'un quartier parisien est fortement corrélée à ses spécificités productives,

---

<sup>41</sup> Alexandre FRONDIZI, « Paris au-delà de Paris. Urbanisation et révolution dans l'outre-octroi populaire, 1789-1860 », *op. cit.* p. 388

<sup>42</sup> Madeleine GUILBERT et Viviane ISAMBERT-JAMATI, *Travail féminin et travail à domicile*, CNRS, Paris, 1956, p. 7, cité par Margaret MARUANI et Monique MERON, *Un siècle de travail des femmes en France: 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012, p. 104

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> François BEDARIDA, « La vie de quartier en Angleterre : enquêtes empiriques et approches théoriques », *Le Mouvement social*, n° 118, 1982, pp. 9-21.

et certains métiers à l'importance numérique faible parviennent tout de même, par des dispositifs de mise en scène, à imposer leurs pratiques professionnelles comme des éléments incontournables du quartier<sup>45</sup>.

## Les chiffonniers

Les chiffonniers incarnent l'exemple parfait d'une communauté aux effectifs extrêmement restreints, mais parfaitement cohérents, et surtout particulièrement visibles dans l'espace urbain. Classés dans la catégorie « petits métiers de la rue et du commerce », seuls 58 chefs de famille exerçant cette profession sont recensés dans les calepins, mais on n'en dénombre aucun dans les actes de mariage que ce soit en tant qu'époux ou témoins.

Figures importantes du Paris populaire<sup>46</sup>, leur représentation oscille entre rejet et fascination, « abjection<sup>47</sup> » sanitaire ou « philosophes du macadam<sup>48</sup> » selon les points de vue. Omniprésents dans les imaginaires de l'époque, au point de représenter « l'idéal-type » de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>, ils sont perçus comme une véritable contre-société qui vit en vase clos, résolument marginale en raison d'un fonctionnement et de mœurs hors normes. Les chiffonniers de la Réunion semblent, au premier abord, bien correspondre aux clichés qui définissent leur groupe et une rapide analyse spatiale montre que les 58 individus se rassemblent au sein de seulement 19 adresses. On s'attendrait à les voir se concentrer sur le territoire de la « cité des Singes », tant l'imaginaire du chiffonnier est associé à cette forme urbaine de la cité<sup>50</sup>.

"Dès que l'un d'eux a découvert une maison, ou un terrain à louer, tous les autres viennent le visiter et finissent bientôt par former une colonie, un clan, une famille, une espèce de société de secours où ils s'aident généreusement quand viennent les mauvais jours<sup>51</sup>."

La dénomination simiesque résonne d'ailleurs dans d'autres lieux parisiens, tel que les deux îles-aux-singes que l'on retrouve du côté de Javel et de la Butte-aux-Cailles, toutes deux reconnues

---

<sup>45</sup> Voir à ce sujet l'étude de Marie Chabrol sur le « quartier africain » de Château-Rouge qui dépendent moins de l'identité des habitants que de la formation d'une « centralité commerciale », produites par des pratiques commerciales et de stratégies de visibilité dans l'espace urbain.

Marie CHABROL, « Continuités d'usages et maintien d'une centralité commerciale immigrée à Château-Rouge (Paris) », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 108, n° 1, 2013, pp. 96-107.

<sup>46</sup> Sur les chiffonniers parisiens : Alain FAURE, « Classe malpropre, classe dangereuse ? Quelques remarques à propos des chiffonniers parisiens au 19<sup>e</sup> siècle et de leurs cités », *Recherches*, n° 29, 1977, pp. 79-102., et Barrie M. RATCLIFFE, *Perceptions and realities of the urban margin: The rag pickers of Paris*, Canadian Journal of History, 1992, pp. 197-234

<sup>47</sup> Commission des logements insalubres, *Rapport [...] pour l'année 1851*, p. 12, cité par Alain Faure, *ibid...*

<sup>48</sup> *L'Histoire*, 3 avril 1870., cité par Alain FAURE, « Classe malpropre, classe dangereuse ? Quelques remarques à propos des chiffonniers parisiens au 19<sup>e</sup> siècle et de leurs cités », *op. cit.*

<sup>49</sup> Antoine COMPAGNON, *Les chiffonniers de Paris*, Paris, France, Gallimard, 2017, 496 p.

<sup>50</sup> Les communautés chiffonnières sont largement associées à diverses cités. On pense notamment aux cités Doré (XIII<sup>e</sup> arrondissement), Foucault (XVII<sup>e</sup> arrondissement), Maupit (XVIII<sup>e</sup> arrondissement, proche de la rue Marcadet), Malbert (à Montmartre) et Hivert (Combat, 19<sup>e</sup>).

<sup>51</sup> Privat d'Anglemont, *Paris anecdote*, Paris, A. Delahays, 1876, p. 307 (1<sup>er</sup> éd. : 1860), cité par Alain Faure, *ibid...*

comme des hauts lieux de la « chiffe » à Paris<sup>52</sup>, la figure du singe étant d'ailleurs souvent associée aux chiffonniers.

Figure 1. Le singe chiffonnier



Le singe chiffonnier, sculpture de Christophe Fratin (1800 – 1864), Epreuve en bronze à patine brun nuancé<sup>53</sup>.

L'analyse de cette question à partir des seuls calepins des propriétés comporte un angle mort, étant donné que seule l'impasse des Crins a été recensée parmi la dizaine d'impasses qui composent la cité des Singes. Ceci étant dit, aucune trace de chiffonnier n'est relevée au sein de cette impasse, et la lecture d'articles de presse concernant la cité des Singes confirme cette impression et n'évoque jamais la présence de chiffonniers. Seule la présence de familles de pauvres ouvriers sans précision, d'immigrés italiens ou encore de bateleurs – expliquant aussi aisément la dénomination – est notée. Dès lors, les chiffonniers du quartier ne correspondent pas tout à fait aux représentations classiques de l'imaginaire parisien.

Parmi les chiffonniers de la Réunion que l'on observe, on peut distinguer deux modes d'organisation différents. Une bonne moitié d'entre eux vivent de manière isolée, en tant que locataires de petits logements et semblent travailler comme indépendants, tandis que les 21 restants vivent tous au sein du 14 rue de la Réunion que Louis Coste, lui-même chiffonnier en gros, a érigée en 1860<sup>54</sup>. Il embauche, au sein de son entreprise située dans l'immeuble, l'ensemble des habitants, logés tant qu'ils travaillent pour lui. Ce dernier est donc à la tête d'un immeuble entièrement tourné vers l'activité chiffonnaire. Avec le cabaret situé au rez-de-chaussée, on peut imaginer que les locataires chiffonniers peuvent vivre en autarcie, comme

---

<sup>52</sup> Alain FAURE, « Classe malpropre, classe dangereuse ? Quelques remarques à propos des chiffonniers parisiens au 19<sup>e</sup> siècle et de leurs cités », *op. cit.*

<sup>53</sup> Repéré sur le catalogue d'une vente aux enchères. <https://www.auction.fr/en/lot/christophe-fratin-1801-1864-singe-au-portefaix-assis-sur-une-fontaine-sculpture-17442902>

<sup>54</sup> Calepins des propriétés bâties de la rue de la Réunion. AP D1P4 948

coupés du reste du quartier ou de la ville<sup>55</sup>. Cette domination des grossistes sur les biffins prend son essor à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sonnait le glas d'une organisation solidaire à l'échelle de la famille<sup>56</sup>. Cependant, elle ne devient pas la configuration unique et de nombreux chiffonniers développent, hors de la vue des enquêteurs sociaux, une activité indépendante structurée.

Le vaste immeuble de Louis Coste situé au cœur du quartier devait certainement être particulièrement reconnu et visible des riverains. Les chiffonniers du fait de leur réputation et leur cohésion attirent certainement l'attention. De cette même façon, les témoignages des riverains dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle reviennent très souvent sur l'existence d'un autre immeuble, au coin du sentier de la Pointe tout proche de la place de la Réunion, où se développe un nouvel ensemble de chiffonniers qui se trouve particulièrement visible dans l'espace urbain. Cette présence se déploie symboliquement dans l'espace par des déambulations.

« LB : C'était la Cour des Miracles... c'était tous les biffins de la création qui logeaient dans des détritrus... Ils logeaient dans des endroits sordides. Ils étaient bien une dizaine, pas davantage. Tout ce qu'ils accumulaient, enfin les travaux de la journée des ramassages : ça sentait une infection, puis c'étaient des batailles toujours réglées. Yen avait un nommé Tiphaine, c'était la splendeur du quartier, la terreur. Mais aussitôt qu'il voyait un agent... (il rigole) »

[...]

« LB. : Oh oui la retraite aux flambeaux ! Ils mettaient des lampions au bout de trucs et puis ils baguenaudaient dans les rues...

Lionel Longueville : Des chars

LB. : Oh des chars... n'exagérons rien... des essais de char. C'était vraiment typique, vraiment folklorique<sup>57</sup>. »

Ces chiffonniers s'investissent dans la vie locale et cherchent à en devenir en quelque sorte des mascottes. À partir de ce dispositif de mise en scène, ce petit groupe uni par une solidarité professionnelle sans égal prend une place importante dans l'imaginaire du quartier et leur forte visibilité au sein de l'espace urbain contraste avec leur faible présence numérique.

---

<sup>55</sup> « Les maîtres nous louent leurs terrains très chers, plus chers que dans la rue de Rivoli : les locaux qui nous sont affectés sont infects, on y meurt de chaleur en été et de froid en hiver [...] La plupart des chiffonniers ambulants sont forcés de loger chez leur maître qui est aussi marchand de vin. Ils doivent lui acheter ce dont ils ont besoin, sans quoi le maître-chiffonnier ne leur prend plus leurs marchandises ou leur donne congé »

*Commission d'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et sur la crise industrielle à Paris*. Annales de la Chambre des députés. Documents parlementaires, t. XII, Session ordinaire de 1884, p. 246, cité par Alain FAURE, « Classe malpropre, classe dangereuse ? Quelques remarques à propos des chiffonniers parisiens au 19<sup>e</sup> siècle et de leurs cités », *op. cit.*

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Extrait d'entretien réalisé par Lionel Longueville. Sur les conditions de production des entretiens, leur exploitation dans le cadre de ce travail de thèse, voir Chapitre 6.2 p. 402

Entretien M. Bu.L., enregistré en 1877



## Les forces de l'ordre

Si tout les oppose aux chiffonniers, les forces de l'ordre sont, au sein du quartier, un groupe aux effectifs tout aussi faibles, mais porteur d'une même cohésion de groupe qui débouche sur une forte visibilité dans l'espace urbain. Cette cohésion réside dans le fait que ces fonctionnaires se rapprochent pour se protéger, mais qu'ils se trouvent projetés dans la lumière, bien à leurs dépens, du fait de forts antagonismes sociaux.

A la lecture des calepins, la présence plutôt importante d'un groupe de forces de l'ordre surprend avec 54 représentants, principalement des « gardiens de la paix », ainsi que quelques « sergents de ville », reliquats des dénominations policières du Second Empire<sup>58</sup>. Inscrits dans la catégorie « Employés », ils ne représentent que 2,2 % de la population relevée dans les calepins, mais leur nombre étonne tout de même. Certes en 1846 une brigade entière est transférée de Montreuil à Charonne<sup>59</sup>. Installé dans un premier temps rue d'Avron, le commissariat est ensuite déplacé au cœur du quartier à l'angle de la rue Alexandre Dumas et de la rue Terre-Neuve qui débouche sur la place de la Réunion. Pourtant, il semble peu probable que l'effectif de cette petite brigade puisse atteindre la cinquantaine d'agents. Dans les années 1900, la carte postale présentant les gardiens de la paix de ce commissariat posant devant leur poste de police des années 1900, atteste d'ailleurs qu'ils ne sont alors qu'une vingtaine.

Figure 2. Vue du commissariat de la rue Alexandre Dumas



Les gardiens de la paix posent devant leur commissariat situé au croisement des rues Alexandre Dumas et Terre-Neuve, en face de la place de la Réunion<sup>60</sup>.

<sup>58</sup> De sergent de ville à Gardiens de la paix. Quentin DELUERMOZ, « L'ordre incarné », *Hypothèses*, vol. 6, n° 1, 2003, pp. 37-47.

<sup>59</sup> Affaires communales. Tutelle administrative et financière des communes annexées en 1860. AP, DO9 21

<sup>60</sup> Thierry HALAY, *Paris, 20e arrondissement*, Paris, Parimagine, 2006., p. 184

Il semble donc peu probable que trente ans auparavant, ce même poste de police ait embauché une cinquantaine d'agents. En ce début de siècle, Christian Chevandier dénombre d'ailleurs 327 policiers dans l'ensemble du XXe arrondissement<sup>61</sup>, chiffre qui a considérablement augmenté tout au long de la III<sup>e</sup> République. Ainsi, en 1860, les annuaires du département de la Seine décomptent près de 200 agents, signifiant que près de 25 % des effectifs du vaste arrondissement de Belleville-Charonne habitent sur les quelques rues du quartier<sup>62</sup>.

Ces premières impressions sont ensuite confirmées par la mesure de l'inscription spatiale de ces gardiens de la paix au sein du quartier. Il semble bien qu'ils se soient organisés spontanément pour habiter quelques immeubles du même quartier, en se concentrant sur quelques îlots. Une dizaine d'entre eux occupent le côté sud de la place de la Réunion, probablement ceux qui travaillent dans le commissariat sur cette même place, mais l'on dénombre aussi plusieurs autres poches de policiers dans le quartier. Sur le début de la rue de la Réunion, à proximité de la rue d'Avron, 11 gardiens de la paix vivent dans 5 immeubles, à l'autre bout de la rue, 5 autres sont logés sur quelques numéros de rue, tandis qu'au 42 rue des Haies, 4 d'entre eux habitent le même immeuble. Ces quelques noyaux manifestent d'évidentes stratégies résidentielles. En parallèle d'un processus d'ancrage local des forces policières urbaines<sup>63</sup>, certains d'entre eux préfèrent s'assembler au sein de secteurs bien spécifiques. Pour cette profession, mal acceptée dans les quartiers populaires, le regroupement au sein d'un milieu, peut-être moins hostile que Belleville ou le faubourg Saint-Antoine, est une manière de se rassurer et témoigne d'une volonté de se protéger du reste de la population. Peine perdue puisque ce regroupement va au contraire faire d'eux une cible. Lors de la Commune (quatre ans avant la mesure des calepins) un certain Joseph Garnier, marchand des quatre saisons, se voit condamné non pas tant pour sa participation à la Commune – il s'était réfugié dans sa cave durant toute la semaine sanglante – que pour l'organisation du pillage des domiciles des gardiens de la paix au sein du quartier quelques jours après la proclamation de la République.

« On lui reprocha surtout d'avoir, le 6 septembre 1870, dirigé une bande de pillards, déguisés pour la plupart en francs-tireurs, chez les gardiens de la paix domiciliés dans son quartier (Charonne, XXe arr.) et, en particulier, rue de la Réunion. Le 3e conseil de guerre le condamna, le 17 mai 1872, à dix ans de travaux forcés et à 200 f d'amende<sup>64</sup>. »

Joseph Garnier habite au 60 rue des Haies et, du fait de sa profession, arpente au quotidien les rues du quartier. Avant les cambriolages, il a été condamné à deux reprises pour outrages à agents de police. À l'évidence, la présence de force de l'ordre en uniforme s'avère

---

<sup>61</sup> Christophe CHEVANDIER, « Gardiens de la paix d'un arrondissement populaire », in Jean-Marc BERLIERE, Catherine DENYS et Dominique KALIFA (eds.), *Métiers de police : être policier en Europe, XVIIIe-XXe siècle*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2008, 560 p.

<sup>62</sup> Annuaire du département de la Seine 1860. AP, PER 235 - 4

<sup>63</sup> Quentin DELUERMOZ, *Policiers dans la ville: la construction d'un ordre public à Paris (1854-1914)*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 2012, 2012, 408 p.

<sup>64</sup> Biographie du Maitron de Joseph Garnier. <https://maitron.fr/spip.php?article59914>, notice GARNIER Joseph, Étienne, version mise en ligne le 26 juillet 2009, dernière modification le 4 juillet 2019.

particulièrement visible dans l'espace public, et les riverains perçoivent bien ces réseaux de solidarité entre gardiens de la paix qui se manifestent dans ces stratégies résidentielles, provoquant parfois des tensions. Ainsi, le quartier de la Réunion, qui deviendra par la suite un fief Apache est, à ses origines, investi de façon notable par des forces de l'ordre qui y voyaient peut-être une forme de refuge face à des quartiers populaires plus agités. Malheureusement, par manque de sources, il a été impossible de retracer des itinéraires de ces gardiens de la paix permettant d'éclairer plus avant ces choix d'installation<sup>65</sup>. Les forces de l'ordre par leur apparente cohésion forment certainement un fragment cohérent du quartier avec une visibilité et une place importante au sein de l'espace public de la Réunion, provoquant des frictions notables avec le reste de la population.

À l'évidence, ces deux derniers groupes incarnent des éléments essentiels à la vie du quartier. L'identité d'un quartier, si tant est qu'elle puisse exister, ne peut donc se résumer à l'équilibre classique des groupes socio-professionnels qui le composent. Les représentations et l'image d'un quartier s'appuient particulièrement sur des mises en scène dans l'espace public, qu'elles soient incarnées par la présence marquée d'uniformes de force de l'ordre ou les défilés de chiffonniers. Par leur stratégie de visibilité au sein de l'espace urbain, les forces de l'ordre et les chiffonniers, aux effectifs pourtant restreints, doivent apparaître aux yeux des contemporains comme des agrégats d'acteurs incontournables à la vie locale.

Caractériser la morphologie sociale d'un espace urbain n'est pas chose aisée tant les résultats dépendent des sources mobilisées et des modes de catégorisation du chercheur. En étant attentif à ces biais et surtout en croisant en permanence deux sources, il a été possible de relever quelques éléments marquants quant à la structure sociale du quartier. En particulier, le lien de filiation entre la Réunion et le faubourg Saint-Antoine est validé par la présence évidente de nombreux ébénistes du faubourg. Un couloir de migration du centre vers les périphéries s'est bel et bien mis en place et le peuple faubourien a bien suivi les quelques propriétaires téméraires venus de Saint-Antoine construire les premiers immeubles charonnais. La Réunion se caractérise et se reconnaît comme un espace de production du meuble dans la continuité de Saint-Antoine. Pourtant, en parallèle de cet artisanat particulièrement visible fourmille de nombreuses autres activités industrielles plus éclatées. En particulier, le travail des femmes dans le domaine du textile semble massif mais passe tout à fait inaperçu dans les perceptions des contemporains. Cet écart amène à réfléchir à la question des différentes formes d'occupation de l'espace urbain qui tendent à valoriser ou à invisibiliser certaines catégories de la population. Selon deux modalités tout à fait différentes, les forces de l'ordre et les chiffonniers incarnent deux groupes numériquement très faibles mais qui joue un rôle majeur dans les représentations du quartier.

---

<sup>65</sup> Même pour le XXe siècle, Christian Chevandier s'est heurté à ce manque archivistique. Christian CHEVANDIER, « Gardiens de paix... », art. Cit.

## 2. Travailler dans le quartier

Les habitants du quartier ont donc été caractérisés et classés par leurs professions ou leurs statuts déclarés, permettant un premier aperçu des équilibres sociaux du quartier. Pour saisir la formation d'une citoyenneté locale, il convient cependant d'approcher les pratiques concrètes de l'espace des habitants. Bien entendu, celles-ci sont très difficile à documenter et il faut, pour l'historien, lire entre les lignes de documents statistiques arides pour tenter d'y déceler des manières de vivre et d'appropriation de l'espace, à la manière de Maurizio Gribaudo qui, à partir des calepins des propriétés bâties et ses descriptions d'organisation de l'espace d'un immeuble ou d'une adresse, parvient à « saisir la population qui l'habite, ses pratiques, sa vie la plus palpitante, mais souvent la plus cachée aux observateurs lointains que nous sommes<sup>66</sup> ». Les manières de produire et de travailler sont ainsi un point d'entrée privilégié pour approcher les sociabilités et la citoyenneté des habitants. En effet, derrière la foule de dénominations bigarrées des professions déclarées se cache une multitude de manières de travailler qui définissent, outre des modes de production bien déterminés, une pratique de l'espace et un rapport au quartier et au voisinage.

En parallèle de l'émergence d'une industrie moderne<sup>67</sup>, le système productif parisien s'organise en une « fabrique collective » éclatée en une nuée de petits ateliers qui s'appuient sur « la proximité de la clientèle et la rapidité des commandes<sup>68</sup> ». Dans le centre industriel de Paris rive droite, chaque habitant est un maillon essentiel d'une longue chaîne d'interdépendance qui forme une « structure complexe et stratifiée qui se lit à l'échelle de l'immeuble, mais aussi de l'ilot autour de la cour partagée<sup>69</sup> ». Des métiers différents collaborent ainsi à la fabrique d'un produit, répondant bien souvent à des commandes négociées dans le débit de vin du coin de la rue. Les intenses échanges professionnels qui lient les habitants de ces espaces partagés sont le socle de la trame sociale où les rapports professionnels se confondent avec les liens amicaux et familiaux<sup>70</sup>. L'artisanat et le commerce fonctionnent ainsi de concert et forment un métabolisme au cœur de l'activité professionnelle de la capitale. Ainsi, les modalités locales de la production artisanale représentent le ferment des relations de voisinage et de la vie de quartier. Leur inscription dans l'espace offre une porte d'entrée inespérée sur les pratiques sociales du quartier.

---

<sup>66</sup> Maurizio GRIBAUDI, *Paris ville ouvrière*, op. cit. p. 212

<sup>67</sup> Thomas LE ROUX, *Les Paris de l'industrie 1750-1920 : Paris au risque de l'industrie*, Grâne, France, Créaphis, DL 2013, 2013, 155 p.

Évelyne LOHR, *L'usine et la ville: le cas de l'ouest parisien au XIXe siècle (Chaillot, Bas-Passy, Ternes, Batignolles)*, Paris, France, 2002.

<sup>68</sup> Jean-Michel GOURDEN, *Le peuple des ateliers: les artisans du XIXe siècle*, Paris, Créaphis, coll. « Collection Pierres de mémoire », 1992, 164 p. 79

Alain FAURE, « Petit atelier et modernisme économique. la production en miettes au XIXe siècle », *Histoire, économie & société*, vol. 5, n° 4, 1986, pp. 531-557.

<sup>69</sup> Maurizio GRIBAUDI, *Paris ville ouvrière*, op. cit. p. 214

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 224

Cette fabrique collective atomisée que l'on a souvent perçue comme menacée par l'émergence de grandes manufactures se maintient fermement dans la seconde moitié du XIXe siècle<sup>71</sup>. Les arrondissements périphériques sont justement souvent représentés en réceptacle des grandes manufactures et usines, fruit de la révolution industrielle<sup>72</sup>. Pourtant, dans le quartier de la Réunion où plus de 65 % des actifs travaillent dans le secteur industriel ou artisanal, l'émiettement de la production semble encore la norme, la plus importante des fabriques ne faisant travailler qu'une petite vingtaine d'ouvriers. On peut dès lors se demander si le déplacement d'une partie des artisans et de leur production vers les périphéries conduit à l'élaboration de nouvelles manières de produire et de travailler ou au contraire à une simple translation de la fabrique collective de Paris centre.

Comme vu précédemment, la construction des nouveaux immeubles tente de se faire le réceptacle de cette production traditionnelle en répétant des gabarits et des formes similaires aux quartiers centraux, mais ces nouvelles adresses ont une envergure restreinte en comparaison des immeubles du faubourg Saint-Antoine sédimentés et densifiés depuis des générations. Pour les nouveaux habitants du quartier, il faut donc s'approprier ces nouveaux espaces, tenter d'implanter leur manière de produire ou au contraire, inventer de nouvelles formes de production. De ces modes de production découlent des façons originales de faire la ville. Au travers des pratiques professionnelles des habitants de la Réunion, on tentera donc d'appréhender la formation d'une citadinité charonnaise que l'on considérera soit spécifique à ces périphéries ou soit, au contraire, dans la pleine continuité des modes de vie parisiens.

## 2.1 Une activité émiettée

Le calepin des propriétés bâties est un outil essentiel pour mesurer l'activité professionnelle, sa nature et son envergure. En effet, dans le cadre de leurs missions, les agents du calepin sont chargés de vérifier les patentes déclarées par les professionnels. Créé en 1791, cet impôt vise alors à accompagner la suppression des corporations. Dorénavant, toute personne ouvrant un commerce ou une activité industrielle doit s'acquitter d'une patente. Cet impôt se veut progressif et vise à taxer des « bénéfiques supposés<sup>73</sup> » en s'appuyant sur certains indices extérieurs comme la taille de la commune où l'activité est exercée, le nombre d'employés et de machines, la valeur locative des locaux... Pour ce faire, l'impôt est divisé en un droit fixe et un droit proportionnel.

---

<sup>71</sup> Jeanne GAILLARD, *Paris, la ville (1852-1870)*, Nouv. ed., Paris, L'Harmattan, 1997, 528 p.

<sup>72</sup> C'est en particulier le cas à La Villette où les raffineries de sucre emploient, en 1882, 2000 ouvriers sur trois établissements. Nathalie MONTEL, « Mutations spatiales, stratégies professionnelles et solidarités familiales à Paris au XIXe siècle. », *op. cit.* Voir aussi Alain FAURE, « L'industrie à Paris : La Villette », in *Le XIXe arrondissement. Une cité nouvelle*, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris., Paris, 1996, pp. 91-112. Alain Faure y décrit la très forte emprise spatiale des usines qui occupent parfois des dizaines d'hectares.

<sup>73</sup> *Loi des patentes. Quelques observations sur les modifications aux tarifs de la loi du 15 juillet 1880*, 1890.

Le droit fixe s'appuie sur la nature de l'activité, couplée à la taille de la commune, tandis que le droit proportionnel est estimé en fonction de la valeur locative du local<sup>74</sup>. Face à l'émergence de nouveaux métiers et la forte augmentation des valeurs locatives, il est jugé nécessaire de faire évoluer la patente avec la loi du 25 avril 1844. Cette dernière reprend le fonctionnement précédent mais classe l'ensemble des professions en 4 tableaux. Dans le cas de cette étude, seul le premier tableau intéresse puisqu'il concerne les activités dites ordinaires, représentant la totalité des patentables du quartier. Une subdivision de ce tableau en 8 classes vient ensuite hiérarchiser les types d'activités de la plus à la moins importante<sup>75</sup>. La première classe concerne ainsi les marchands en gros tandis que les septième et huitième classes regroupent principalement les artisans au détail ou à façon et les plus petits commerçants. Les patentes recensées dans les calepins des propriétés bâties, et en particulier le classement au sein des huit classes, représentent donc un indicateur bienvenu pour l'étude de la taille et l'importance de l'activité, ainsi que sa nature. Surtout la comparaison entre les patentes de 1862 et 1875 permet de saisir des évolutions du tissu productif et commerçants du secteur<sup>76</sup> au moment de la constitution du quartier.

Ces annotations sur les patentes ont surtout permis de distinguer de manière certaine les simples habitants des résidents exerçant une activité imposable. Avant la fin de la période, les agents du calepin ne prennent d'ailleurs pas la peine de noter la profession des simples habitants, alors qu'ils décrivent scrupuleusement la nature des activités professionnelles, d'abord en dénommant la « profession imposable à la patente » puis en notant, si le locataire y est soumis, la classe et le tableau de l'activité. Cependant, toutes les professions potentiellement touchées par une patente ne font pas l'objet d'une estimation de leur classe imposable. Certaines activités sont effectivement exemptées. Ainsi, toute personne produisant seule se voit automatiquement exonérée de patente, sans compter qu'une partie de la main d'œuvre si elle est familiale ou strictement nécessaire fait aussi l'objet d'exonération<sup>77</sup>. Les plus petits ateliers sont ainsi exclus de ces classes patentables. Sur le tableau suivant, on constate une forte augmentation entre 1862 et 1875 des activités non imposées témoignant certainement d'une forme de dévaluation de l'activité ou du moins de l'installation de nouveaux petits commerces, de travailleurs à domicile ou de micro-ateliers ne rentrant dans aucune classe de patentes. La multiplication par 3 du nombre d'activités dans le quartier passe donc principalement par l'apport d'une foule de petits

---

<sup>74</sup> Robert L. KOEPKE, « The Loi des patentes of 1844 », *French Historical Studies*, vol. 11, n° 3, 1980, pp. 398-430.

<sup>75</sup> Jeanne GAILLARD, « Les intentions d'une politique fiscale, la patente en France au XIXe siècle », *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, n° 7, 1986, p. p.15-38.

<sup>76</sup> Bon nombre de patentes n'ont pas été relevés du fait de difficultés importantes de lisibilité sur les calepins, en particulier des ratures et de nouvelles inscriptions recouvrant les précédentes.

<sup>77</sup> [Sont exonérés de patente] « les ouvriers travaillant chez eux ou chez les particuliers, sans compagnons, apprentis, enseigne ni boutique. Ne sont point considérés comme compagnons ou apprentis, la femme travaillant avec son mari, ni les enfants non mariés travaillant avec leurs père et mère, ni le simple manœuvre dont le concours est indispensable à l'exercice de la profession. »

*Patentes. Nomenclature générale des commerces, industries et professions passibles des droits de patente. Annexe à la loi du 15 juillet 1880*, 1881, p. 35

ateliers qui participent à un fort émiettement de l'appareil productif de la Réunion. Cet essor prend surtout place dans les nouvelles adresses du quartier, c'est-à-dire principalement sur les anciens chemins vicinaux, tels que la rue des Vignoles ou le haut de la rue des Haies<sup>78</sup>.

Tableau 6. Distinction des différentes formes de patentes des activités du quartier de la Réunion

Activités avec classes de patentes en 1862		
Secteur activités	Compte	Pourcentage
Indépendants commerce	94	57%
Ameublement	26	16%
Textile	12	7%
Autres industries	8	5%
Métaux	8	5%
Inconnue	6	4%
Petits métiers	6	4%
Construction	3	2%
Employés	2	1%
Total général	165	

Activités notées comme « imposable à la patente » 1862		
Secteur activités	Compte	Pourcentage
Indépendants commerce	111	48%
Ameublement	43	19%
Textile	22	10%
Métaux	16	7%
Autres industries	11	5%
Petits métiers	10	4%
Inconnue	8	3%
Construction	5	2%
Autres	3	1%
Employés	2	1%
Total général	231	

Activités avec classes de patentes en 1876		
Secteur activités	Compte	Pourcentage
Indépendants commerce	214	58%
Ameublement	58	16%
Textile	26	7%
Petits métiers	21	6%
Autres industries	15	4%
Métaux	10	3%
Inconnue	11	3%
Construction	9	2%
Employés	3	1%
Autres	2	1%
Total général	369	

Activités notées comme « imposable à la patente » en 1876		
Secteur activités	Compte	Pourcentage
Indépendants commerce	300	44%
Ameublement	167	25%
Textile	62	9%
Petits métiers	41	6%
Métaux	32	5%
Autres industries	24	4%
Construction	21	3%
Inconnue	19	3%
Autres	6	1%
Employés	5	1%
Total général	677	

A droite, l'ensemble des activités du quartier, considérées comme « imposables à la patente », mais finalement exonérées, à gauche les activités qui font l'objet effective d'une imposition à la patente. Ainsi, 71 % des activités sont imposées en 1862 contre 54 % en 1875.

<sup>78</sup> Voir Chapitre 2, p. 43

En 1875, 44 % des activités sont des commerces, dont un tiers de débits de boisson de tout type. L'ameublement englobe 25 % des locaux du quartier, le textile 9 % et le secteur des métaux 5 %. Reste moins de 4 % pour le reste des artisans, 3 % pour le secteur de la construction et moins de 6 % pour les petits métiers et les activités de service (chiffonnier, professions libérales, voiturier...). 55 % des ateliers industriels sont donc destinés à la production de meubles, et encore plusieurs activités d'autres secteurs viennent en complément de cette fabrique. Des ciseleurs, fabricants de charnières et serruriers de la catégorie métaux apportent certainement leur savoir-faire aux ébénistes du quartier. En outre, on remarque, entre 1862 et 1875, l'essor du nombre d'ateliers d'ébénistes, moteur de l'urbanisation du secteur dans la première décennie parisienne. Cependant, la comparaison entre les tableaux des activités avec une classe de patentes et les professions imposables à la patente montre que ces nouveaux ateliers de l'ameublement sont, pour bon nombre d'entre eux, exemptés de la patente et sont donc principalement des personnes travaillant à domicile, seules ou en famille. L'évolution des classes de patentes<sup>79</sup> entre 1862 et 1875 confirme cette première impression de dévaluation de l'importance de l'activité, et montre bien une certaine forme d'émiettement de l'activité.

Tableau 7. Part des activités par classe de patentes

Classe	1862	1875
4	6%	2%
5	11%	10%
6	26%	16%
7	52%	61%
8	5%	11%
Effectif	180	361

---

<sup>79</sup> Les premières classes sont destinées à qualifier les marchands ou fabricants en gros et demi-gros, ainsi que quelques artisans très qualifiés, tel que les fabricants de luths. Aucune activité de ce type n'est recensée au sein du quartier. La quatrième classe, première qui apparaît dans le recensement des activités du quartier, concerne, en très large partie, des boutiques de bouche et des commerces de boisson. Il s'agit par exemple d'une « boulangerie », d'un « charcutier » ou encore d'un « cabaretier ayant billard et loueur en garni ». Pour l'industrie, cette classe désigne des fabriques relativement importantes, principalement dans le domaine de la construction tel qu'un « entrepreneur de maçonnerie », ou plus divers, comme cette « fabrique d'eaux minérales factices », mais celles-ci sont très rares dans le quartier. La 5<sup>e</sup> classe qui représente 10 % des activités du quartier concernent là encore presque uniquement des commerces de tous types avec par exemple des débits de boisson comprenant un billard, des marchands de chiffons en demi-gros, et des magasins à double activité comme ce « débit de vin et boulangerie » du 65 rue de la Réunion.

La 6<sup>e</sup> classe incorpore tous les artisans « à leur compte », ainsi que de nombreux débits de boisson de petite taille, sans billard, mais où il est encore possible de consommer à l'intérieur de l'établissement. La 7<sup>e</sup> classe ne concerne que les artisans à façon et les commerces au petit détail avec des magasins de taille minuscule ou bien des débits de boisson où l'on ne peut consommer sur place. La huitième et dernière classe vise principalement les marchands de charbons en détail, et, pour l'artisanat, le domaine du textile.

*Patentes. Nomenclature générale des commerces, industries et professions passibles des droits de patente. Annexe à la loi du 15 juillet 1880, p.38*



Suivant ces recensements de patentes, on constate une relative forme de dépréciation de l'activité au sein du quartier, avec une part de plus en plus forte de la classe 7 et 8 qui finissent en 1875 par représenter 72 % du total des activités. Dans le cas de l'industrie, cet équilibre nouveau témoigne d'une émergence des fabricants à façon remplaçant certains artisans à leur compte. On aurait cependant tort de considérer cet émiettement comme une forme d'affaiblissement de l'artisanat dans le quartier. Au contraire, ces nouveaux micro commerces ou ateliers viennent compléter les premiers établissements qui datent d'avant l'annexion. Entre 1862 et 1875, dans les nouvelles constructions des voies privées et des anciens chemins vicinaux émergent de nouvelles formes d'activités qui témoignent de l'exportation du modèle de la fabrique collective parisienne composé d'une myriade d'ateliers d'importances variables et travaillant de concert<sup>80</sup>. Dans cette période de forte croissance économique, l'expansion de l'artisanat parisien trouve de nouveaux débouchés dans les arrondissements annexés. Pour mieux comprendre le fonctionnement concret de ce modèle et surtout son adaptation au contexte périphérique, le choix a été fait de se focaliser sur les deux principales activités : l'ameublement et le commerce, avec d'un côté une forte accélération du travail à façon et de la trôle qui désigne l'ouvrier en meuble qui vend sa production à des marchands, modifiant profondément les formes de production et les relations de travail dans le secteur de l'ébénisterie, et d'autre part, l'émergence de plus en plus forte de commerces populaires sur les voies éloignées des axes passants. Ces deux formes d'activités, commerciales et artisanales, sont intimement liées et fonctionnent de pair.

## 2.2 Des boutiques de barrière aux commerces populaires

« Le faubourg qui grandit, c'est la petite boutique qui s'ouvre. L'épicerie non seulement s'installe dans les grand'rues de cette ancienne banlieue de villages, mais suit le peuplement à la trace : elle forme avec le marchand de vins et quelque boulangerie ou boucherie, toute l'ossature commerciale des multiples petits quartiers de la ville ouvrière. La division sociale de l'espace parisien a ouvert une Californie au petit commerce, un marché à coloniser, immense et délaissé<sup>81</sup> »

Principale activité professionnelle du quartier, le petit commerce grandit à mesure que la ville se densifie. Les commerces de la Réunion sont de faible taille et visent avant tout à ravitailler les populations ouvrières récemment installées. Au moment de l'essor de grandes épiceries comme

---

<sup>80</sup> Alain FAURE, « Petit atelier et modernisme économique . la production en miettes au XIXe siècle », *op. cit.*

<sup>81</sup> Alain FAURE, « L'épicerie parisienne au XIXe siècle ou la corporation éclatée », *Le Mouvement social*, n° 108, pp. 113-130.

la fameuse Potin dans le centre<sup>82</sup> et son corollaire affaiblissement de la petite boutique, les commerces de la zone annexée répondent encore à d'anciens schémas de consommation. En l'espace de 15 années, le commerce du quartier évolue de façon notable et les magasins sont en premier lieu touchés par le phénomène de dévaluation des patentes avec des classes inférieures (7 et 8) passant de 54 % à 68 %. En partie, cette bascule s'explique par la forte augmentation de marchand de charbon en détail. Habituellement vendu par des marchands de vin, une trentaine de ces commerces ouvrent leurs portes après 1862. Notés systématiquement dans la classe 8, ces commerces s'apparentent souvent à de simples hangars en fond de cours ou de petites remises. D'autre part, la classe 7 est alimentée par une forte augmentation du nombre de commerçants sous échoppe. On en dénombre 16, tous apparus après 1871 (peut-être que leur spécificité d'échoppe n'était pas précisée précédemment). Malheureusement, la description des locaux par les agents du calepin s'attarde sur leur logement et non pas sur leur échoppe, ne permettant pas de connaître leur lieu de travail et leur manière d'occuper l'espace de la rue<sup>83</sup>. Cependant, cette dépréciation correspond aussi à une augmentation des commerces que l'on pourrait qualifier de miséreux au cœur du quartier. En 1862, le début de la rue des Haies et les croisements de la rue de la Réunion avec les rues d'Avron et de Bagnolet abritaient une bonne partie du commerce. A ces endroits très passants, la situation est favorable aux commerces traditionnels des barrières avec l'installation de cafés ou bistrotts ainsi que des commerces de bouche relativement importants. Mais avec la densification du quartier dans des espaces plus reculés et l'augmentation du nombre d'habitants et d'artisans dans le quartier, de nouveaux commerces apparaissent, souvent désignés comme vendant « en petit détail ». Leur dénomination ne trompe pas et les calepins dépeignent souvent des commerces s'adressant à l'évidence à une clientèle considérée comme indigente : « épicerie regrattière », « charcutiers revendeurs », « marchands de vieux ustensiles »... Ces types de commerce sont nombreux (16 établissements sont ainsi notés comme regrattiers en 1875) mais demeurent très mal connus<sup>84</sup>. Malgré un fort écart temporel, un témoignage réalisé par Lionel Longueville éclaire le fonctionnement de ces types de commerces. Mme Le.L. a tenu durant deux ans de 1928 et 1930 une épicerie regrattière où l'on vend les « arlequins ».

« L. : Après ça été ma belle-mère qu'a racheté ça [le local commercial en bas de son immeuble] pour faire une petite épicerie. Alors ils ont tenu une épicerie. Et alors après c'est les arlequins que moi j'ai vendu.

LL. : Les arlequins c'est quoi ?

L. : Les arlequins c'est ce qu'on ramasse des restaurants et puis qu'on revend.

LL. : Qu'est ce qui ramassait ça alors ?

L. : Bah une dame qu'est à Villejuif

LL. : Alors elle faisait la tournée avec un cheval

L. : Non, non non avec une voiture... une auto

<sup>82</sup> Emmanuelle CRONIER et Stéphane Le BRAS, « Nourrir Paris : modernités alimentaires à l'époque contemporaine », *Raison présente*, N° 213, n° 1, 15 Avril 2020, pp. 51-60.

<sup>83</sup> Manuel CHARPY, « L'apprentissage du vide », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, n° 1, 3 Mai 2011, pp. 15-35.

<sup>84</sup> Jean-Paul ARON, « Sur les consommations avariées à Paris dans la deuxième moitié du XIXe siècle », *Annales*, vol. 30, n° 2, 1975, pp. 553-562.

LL. : Mais c'était à quelle année ça ?  
L. : Bah les arlequins, tu t'en rappelles toi lulu des arlequins, lulu ? Et je te cause ! Tu t'en rappelles toi des arlequins... à peu près quelle année ?  
Lulu (son fils au fond de la pièce) : Vers 1930  
L. ; Oh non le petit est né en 30 c'était avant  
Lulu : 28... 28, j'avais 5 ans moi  
L. : Ils ramassaient dans les restaurants, puis ils amenaient ça dans des tinettes. Puis moi je triais ça...  
LL. : C'était en vrac alors ?  
L. : Ah on mélangeait tout, puis moi je triais...  
Lulu : Aussi bien le poulet que le gigot !  
L. : Puis moi après je présentais de la manière  
LL. : Vous le présentiez dans quoi ?  
L. : Dans des plats ! Des plats de fer... Hop et puis y avait des clients  
LL. : C'était une sorte de cuisine à emporter que vous faisiez ?  
L. : (en souriant) Oh c'était des cloches oui... C'était tout cuit, y avait des haricots mélangés à des haricots verts. C'était pour ceux qu'étaient pas difficiles.  
LL. : Qu'est ce qui venait chercher ça ?  
L. : Bah des cloches, des clodos... Des clodos, y avait la queue et puis y avait des rats. Quand j'ouvrais derrière, bah je tapais pour que les rats se barre. Tellement qu'y avait des rats comme ça  
LL. : Ca devait sentir ce truc là ?  
L. : Boh c'était nettoyé... non c'était propre !  
LL. Et ça coutait cher ?  
L. Non c'était pas cher. Et puis ils en avaient pour s'en mettre plein la gueule. Moi j'en prenais hein. Les meilleurs morceaux je les prenais puis je les bouffais... j'étais pas bêcheuse  
[...]  
LL. : on gagnait bien sa vie à vendre des arlequins ?  
L. : On bricolait... On gagnait pas sa vie mais on rendait service et on vivotait<sup>85</sup>. »

Ce témoignage éclaire d'abord sur le fonctionnement de ce type d'épicerie et informe aussi sur les reconfigurations fréquentes de ces commerces populaires. Le reste de l'histoire de Mme Le.L. permet de mieux comprendre les évolutions du local commercial et l'adaptation à la clientèle du quartier et à une opportunité. A l'origine, M. Maillard, propriétaire de l'immeuble y tenait un grand bistrot. Celui-ci connaissait bien le beau-père de Le.L. avec qui il « faisait de la musique ». A partir de ses liens privilégiés, sa mère reprend le fonds de commerce pour tenir une épicerie lorsque Maillard décide de se retirer. Quelques mois ou années plus tard (le délai n'est pas précisé mais il semble relativement court), l'activité se réoriente vers la vente « d'arlequins », indiquant peut-être un revers de fortune. On ne sait pas si la belle-mère continue de posséder le fonds de commerce, même si cette hypothèse est la plus probable, il semble bien que Le.L. ne joue qu'un rôle subalterne de trieuse et vendeuse. Ce choix semble principalement résulter d'une opportunité, suite à la rencontre avec « la dame de Villejuif » qui s'occupait de récupérer les restes des restaurants. Cet exemple montre très bien la très forte flexibilité des commerces, qui s'adaptent souvent à la clientèle locale. Sur la période étudiée de 1860 à 1875, les locaux commerciaux changent de locataires ou d'activités en moyenne tous les quatre ans et seuls 17 %

---

<sup>85</sup> Entretien de Mme Le.L., vendeuse d'arlequin réalisé en 1977 par Lionel Longueville

des commerçants demeurent sur toute la période possible, de son installation à la fin du suivi permis par les calepins en 1875.

Enfin, cet apparent appauvrissement des commerces de bouche se retrouve aussi avec les débits de boisson. De la même façon que le reste des commerces, les marchands de vin des classes des patentes les plus faibles augmentent fortement<sup>86</sup>. Les débits de la classe 7 qui ne sont pas supposés accueillir des clients dans leur boutique passent de 39 % de l'ensemble des débits de boisson en 1862 à près de 70 % en 1875<sup>87</sup>. Cette forte évolution n'est pas tant due à une disparition des débits considérés comme supérieurs (on trouve ainsi le même nombre d'établissements de classe 5, trois de plus en classe 6 et un nouveau en classe 4), qu'à une explosion des débits les plus médiocres.

Tableau 8. Répartition par classes de patentes des débits de boisson

Classes de patentes	Types de débit	Nombre en 1862	1862%	Nombre en 1875	1875%
4	Cafetiers, caviste, restaurateur	0	0%	1	1%
5	Marchand d'alcool ou d'eau de vie, aubergiste, cabaretier-logeur ou avec billard, marchand de vin avec billard	3	10%	3	4%
6	Marchand de bières ou de cidre en détail, cabaretier, marchand de vin donnant à boire chez lui et ne tenant pas de billards	16	52%	19	24%
7	Vins bières cidre (celui qui vend au pot ou à la bouteille et ne donne pas à boire chez lui) <sup>88</sup>	12	39%	56	70%

Autre signe, le billard, élément distinctif d'un établissement de qualité<sup>89</sup>, est présent dans un commerce de boisson sur cinq<sup>90</sup> en 1862, tandis que seulement 8 % des établissements en sont pourvus en 1875.

Peu de commerçants ouvrent des établissements plus originaux et l'on peut simplement citer quatre fleuristes, un loueur de livres, un marchand de journaux. Les commerçants vont à l'essentiel, témoignant bien de la pauvreté de leur clientèle qui n'a que peu accès à une consommation plus raffinée. Ainsi, avec la densification et l'industrialisation du quartier, les commerces traditionnels du faubourg (le café d'angle, le cabaret prolongation des dernières guinguettes) se voient concurrencés par des petits commerces destinés à accompagner les

<sup>86</sup> La classe 7 représente 36 % des débits de boisson en 1862 et 56 % en 1875

<sup>87</sup> Pour une carte de l'évolution des évolutions des débits de boisson entre 1862 et 1875. Annexe 3.3

<sup>88</sup> Représentation d'un troquet de ce type. Annexe 3.4. A comparer aux cafés plus traditionnels en Annexe 3.5

<sup>89</sup> Florence BOURILLON, « Être Parisien et le rester : La résistance des Parisiens à la rénovation urbaine du Second Empire », in Claude GAUVARD et Jean-Louis ROBERT (eds.), *Être Parisien*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Homme et société », 2016, pp. 353-366.

<sup>90</sup> Alors même que près de 40 % des commerces de vin en sont pourvus à Belleville. Fabien THEOFILAKIS, « À l'ombre du comptoir », *op. cit.*

artisans. Ces petits établissements, rarement inscrits au bottin visent une clientèle exclusivement locale et se transforment sans doute en lieu charnière pour la vie sociale du quartier.

## 2.3 Les évolutions de l'ébénisterie

Les commerces les plus médiocres décrits précédemment accompagnent la montée en puissance du secteur artisanal dans le quartier et alimentent, en nourritures et boissons, les ouvriers et artisans récemment installés, en particulier, les ébénistes mais offrent aussi un espace de discussion et d'échanges pour des métiers souvent complémentaires. L'essor de ce dernier secteur d'activité est particulièrement symptomatique de l'émiettement de la production artisanale du quartier. Bon nombre de ces petits artisans sont issus du faubourg-Saint-Antoine, une ville à part dans Paris, presque entièrement tournée vers la production du meuble. En 1890, Pierre du Maroussem<sup>91</sup>, dans son étude sur la condition ouvrière des ébénistes, décrit un écosystème complexe fait de nombreux petits artisans solitaires mais qui travaillent en symbiose avec d'autres ébénistes ainsi que d'autres corps de métiers.

« Ce métier, la nature des choses a voulu nous le présenter sous la forme la plus concrète : il n'est pas éparpillé sur la surface de la grande ville et de sa banlieue : il forme une ville à lui seul; une ville de cent mille âmes que l'on pourrait appeler la ville du meuble : le faubourg Saint-Antoine, avec un métier central : les menuisiers ébénistes, puis les métiers annexes, sculpteurs, découpeurs, mouluriers, canneleurs, tourneurs, doreurs, ciseleurs, monteurs tapissiers, etc. etc. – avec ses vastes dépôts de bois, bois de France (noyer et "chêne), bois des îles pour les placages, qui fournissent la matière première ; – avec les usines banales, où tous les petits patrons qui se comptent par milliers vont porter l'ouvrage en train pour qu'on l'avance ou qu'on le termine, car là se trouve la force motrice, – avec ses "charabaniens" et ses porteurs qui fournissent aux trôleurs par exemple leurs moyens de transport; et ces expressions mêmes de charabaniens et de trôleurs que le lecteur ne comprend pas encore, lui prouvent qu'outre toutes ces curiosités, cette ville isolée dans Paris, possède des usages à elle et sa langue particulière<sup>92</sup>. »

---

<sup>91</sup> Enquêteur social Le Playsien, Pierre du Maroussem s'intéresse au monde ouvrier, en particulier celui des petits artisans. Lors d'une vaste enquête intitulée « la question ouvrière », du Maroussem réalise deux monographies de métier : d'abord sur les charpentiers puis sur les ébénistes. Il étend les études leplaysienne traditionnellement axées sur la famille à la question de l'atelier et des manières de travailler. Son approche monographique des métiers est aussi très attentive à leur implantation spatiale dans la ville.

Isabelle LESPINET-MORET, *Pierre du Maroussem*, Librairie Droz, 2010. « Pierre du Maroussem. Un arpenteur de l'économie et du social », dans : Olivier Feiertag (éd.), *L'économie faite homme. Hommage à Alain Plessis*, Genève, Librairie Droz, « Publications d'histoire économique et sociale internationale », 2010, p. 423-436

Antoine SAVOYE, « Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle », *Revue française de sociologie*, vol. 22, n° 3, 1981, pp. 315-344.

<sup>92</sup> Pierre DU MAROUSSEM, *La question ouvrière : cours libre professé à la Faculté de droit de Paris. Ebénistes du faubourg St.-Antoine : grands magasins, « sweating-system »*, 1891, p. 26

Dans le faubourg, cette forme de production complexe s'est structurée à partir de nombreux ateliers organisés au sein de cours et de passages, spécifiquement conçus dans cette optique, tandis que les lieux de commercialisation se trouvent sur rue, en particulier celle du faubourg Saint-Antoine. Les fonctions de stockage, de production, de finition, d'exposition, puis de réparation se trouvent réunies au sein d'un même espace<sup>93</sup>. Cette proximité entre lieu de vente et lieu de production, ce côtoiement entre l'ensemble des acteurs impliqués dans l'économie du meuble assurent la force de ce système. Le meuble français connaît un véritable âge d'or dans les années 1850-1860, et le faubourg croît rapidement et se dilate spatialement vers les périphéries.

« [l'ébéniste] remonte le long des deux grandes voies qui s'en détachent vers la banlieue, à la recherche des loyers bon marché et aussi des fournisseurs, chez qui le crédit n'est pas encore émoussé par les « poufs » antérieurs, c'est-à-dire les dettes impayées. Il se dirige vers les hauteurs de Charonne, le quartier de la Réunion, de la Roquette, vers l'extrémité de la rue de Montreuil, vers Montreuil même, le village de la banlieue qui en a reçu un certain nombre fort diminué, paraît-il. Là tombent tous les indisciplinés, tous les imprévoyants, les vicieux qui ne veulent pas complètement abandonner le métier de leur jeunesse pour le plein et libre vagabondage. Là tombent aussi les familles surchargées d'enfants. Toutes les défaillances et tous les vices s'y coudoient. C'est dans la description de la trôle et des trôleurs que l'on retrouve sous leur plus hideuse originalité les misères et les corruptions plébéiennes<sup>94</sup>. »

L'ébéniste qui s'expatrie selon Maroussem répond pour lui à la figure du trôleur, caractérisé par un mode de production indépendant : « est meuble de trôle tout meuble que le fabricant ne fait pas sur commande, qui est construit sans savoir à qui et où il sera vendu<sup>95</sup> ». Personnage singulier du monde de l'ameublement, il se situe au plus bas de l'échelle sociale des fabricants de meuble qui s'étend de la grande fabrique de meuble de luxe, aux façonniers, en passant par l'ébéniste de meuble bourgeois à son compte qui produit et vend ses propres meubles. Le quartier de la Réunion et les périphéries du faubourg sont vus comme les espaces privilégiés de la trôle et d'une production de moindre valeur mais dépendant toujours du faubourg central. En effet, les meubles produits par la trôle de Charonne continuent de se vendre sur les axes du faubourg. Une grande foire est ainsi organisée chaque samedi « le long de la rue du faubourg entre la rue de Charonne et la rue Sainte-Marguerite ».

C'est sur ce point, à partir de deux heures, que s'agglomèrent, pour ainsi dire, toutes les physionomies pittoresques, tous les types ailleurs inconnus du faubourg de Charonne et de Montreuil. Les petites charrettes à bras arrivent poussées par des familles entières, car la femme veut être là pour surveiller la recette, l'unique ressource qui empêche la faim. Les grandes voitures de charabaniers<sup>96</sup> sont déjà rangées en longues files, pleines de meubles sculptés « en blanc » ou passés au brou de noix. Souvent le charabanier fait la vente —

---

<sup>93</sup> Hélène DELANOË, *Le Souverain faubourg : le faubourg Saint-Antoine et les métiers du meuble*, Maison des Sciences de l'Homme, 1987.

<sup>94</sup> Pierre DU MAROUSSEM, *La question ouvrière : Ebénistes du faubourg Saint-Antoine : grands magasins, « sweating-system »*, cours libre professé à la Faculté de droit de Paris, 1891, p. 131

<sup>95</sup> *Ibid*, p. 129

<sup>96</sup> Un charabanier est un porteur à bras de meuble. Il se charge du transfert des meubles de la trôle vers le marché mais aussi chez des commerçants

l'ouvrier le surveille de loin, du seuil d'un débit de vins — seul, en effet, il entend les roueries de l'article, seul il peut prétendre à quelque influence sur la « race orgueilleuse des marchands ». [...] Un à un, les marchands arrivent ; ils ne pressent point : ils savent qu'ils leur appartiennent ces loqueteux réunis là comme une bande d'oiseaux traqués. Négligemment, ils examinent les différents objets. Voici les plus puissants : un négociant israélite, que la discrétion nous interdit de nommer, familier, insinuant, rude, grossier l'injure grasse à la bouche, parfois buvant sur le « zinc » populaire; parfois poursuivi coups de pierres jusqu'à sa voiture : gravitant autour de lui, voici les commissionnaires auvergnats, car auvergnats et juifs opèrent dans une direction identique et certainement M. E. Drumont, s'il avait visité le faubourg, aurait ajouté à son livre sur la « France Juive » un autre livre intitulé « La France auvergnate »

Figure 3. La "trôle" au faubourg Saint-Antoine.



Dessin de Louis Malteste, vers 1891. Conservé au Musée Carnavalet

Dans son étude datant de 1890, Maroussem réduit les périphéries de la ville du meuble à un simple réceptacle des exclus du faubourg. Pourtant pour la période comprise entre 1860 et 1875, cette description misérabiliste correspond peu à la réalité. A partir des simples calepins des propriétés bâties, aucun ébéniste n'est défini par les agents comme relevant de la trôle, et il apparaît évident qu'elle correspond plutôt à un mode de production conjoncturel, pour des ébénistes qualifiés indépendants. Les trôleurs sont dans cette période des ébénistes installés à leur compte, qui, faute de commandes ou d'acheteurs, se voient contraints de vendre leurs pièces au marché. Les périphéries du faubourg ne peuvent donc se résumer à de simple lieu de la trôle se cantonnant à une production de piètre qualité, spécialisée dans les meubles-ballons<sup>97</sup>. Dans le quartier de la Réunion, il existe d'autres manières de fabriquer des meubles qui sont pleinement

<sup>97</sup> Dans le langage du faubourg, on décrit les produits de piètre qualité comme des meubles-ballons, avec un minimum de bois utilisé et menaçant à tout moment d'exploser.

intégrés aux processus de production de cette « ville du meuble ». Deux types s’y distinguent : les fabricants à leur compte et de très nombreux ébénistes façonniers.

Les fabricants à leur compte sont indépendants et font travailler au sein d’un atelier plusieurs ouvriers. Hors de l’atelier, ils collaborent avec d’autres spécialités (sculpteur, tourneur, moulurier...) afin de terminer le meuble. Ensuite, la vente du meuble s’effectue selon deux modalités possibles : soit une vente directe au sein même de l’établissement, qui est très courante dans le faubourg mais semble rare à Charonne, soit en revendant directement le meuble à un grand magasin ou à un négociant.

Le façonnier, lui, dépend directement de la commande d’un négociant ou magasin qui lui apporte la matière première et son statut s’apparente donc à celui d’un ouvrier à la tâche travaillant à domicile. Le négociant s’exonère ainsi du coût d’installation et de gestion d’un atelier ou d’une usine, avec un mode de fonctionnement beaucoup plus souple, selon le rythme des commandes. L’ouvrier se trouve lui intriqué dans une relation de travail très dépendante du bon vouloir de ses commanditaires, même si Maroussem estime ce sort plus enviable à celui de l’ouvrier salarié.

Chaque semaine, chaque quinzaine, il va chercher sur une petite charrette le bois nécessaire, le placage, les ferrements. etc. Lui se procurera à ses risques et périls le papier de verre la colle, le brou de noix etc. Le patron ou le contremaître lui indique le plan à exécuter : il comprend vite, car lui-même dessine avec goût, débite le bois, remet les pièces destinées au sculpteur, tourneur, etc., puis réajuste et met en couleur. Le prix de la main-d’œuvre est fixé par la *convention*. En sus du prix fixé, 5 % sont ajoutés : ils représentent les frais généraux et les fournitures.

Cet homme s’intitule modestement : *ouvrier travaillant en chambre*. Mais il n’en présente pas moins une dignité supérieure à celle de l’ouvrier enrégimenté sous la tyrannie de l’atelier.

Ebénistes à leur compte et façonniers représentent donc le socle de la production de la « ville du meuble » mais ces deux acteurs côtoient dans le Faubourg-Saint-Antoine de grandes manufactures spécialisées dans les meubles de luxe et des négociants chargés de commander et vendre ces produits à leurs clients. Les lieux de production s’intriquent ainsi avec les espaces de commercialisation, et bon nombre d’ébénistes vendent leur propre production tout en se faisant aider par des façonniers. A Charonne, ces synergies production-vente semblent se rompre ; éloignés des espaces de vente, les producteurs de meuble de Charonne se cantonnent à leur statut de fabrique subalterne en lien étroit avec le faubourg, qu’ils ont souvent quitté. Ainsi, en 1862, un seul des ébénistes installés à la Réunion possède un magasin pour vendre ses propres meubles. En 1875, le quartier ne compte plus aucun producteur-vendeur et seuls subsistent trois petits magasins de meubles d’occasion. Le déplacement d’une partie de la production du meuble hors du faubourg correspond donc à un véritable découplage entre commerce et production.

Jusqu’alors, l’interaction au sein du faubourg Saint-Antoine était permanente dans le milieu de l’ameublement entre artisans, façonniers, simples ouvriers et négociants ou autres représentants des grands magasins. Cette synergie définit la fabrique collective et impliquait des relations professionnelles et personnelles à l’échelle locale. Le déplacement d’une partie de la production du meuble vers les nouveaux quartiers va provoquer un éloignement croissant entre les activités



de production et de commerce. De fait, la fabrique collective parisienne qui tire sa force de sa compacité, avec des artisans aux pratiques et besoins interdépendants, a moins de raisons d'être dans ces nouvelles formes de production et, là où Maurizio Gribaudo n'a qu'à « lire l'espace de l'immeuble » et de la cour pour comprendre et saisir les procédés de production<sup>98</sup>, l'espace productif de la Réunion se révèle bien plus diffus et complexe à saisir. On ne travaille plus à l'échelle de la cour ou de l'ilot mais bien de façon intégrée au reste de la ville du meuble.

Pourtant, il semble bien que plusieurs artisans – souvent bâtisseurs de l'immeuble – aient tenté de reproduire le modèle du faubourg. Par exemple, la cour du 20 rue de Terre-Neuve réunit un menuisier en fauteuil à façon, un ébéniste à façon, un vernisseur à façon semblant travailler de concert dans un immeuble pensé et construit par Jules Laurent Guesnier, présenté à sa mort comme rentier mais dont le cousin est doreur sur bois dans le faubourg<sup>99</sup>. Mais, au total, seules 8 adresses du quartier disposent de 3 ateliers ou plus dans le domaine du meuble.

En se détachant de la simple échelle de la cour pour embrasser celle de l'ilot, on perçoit néanmoins d'autres dynamiques professionnelles témoignant d'une certaine fabrique collective mais celles-ci sont rares. Ainsi, le passage Dagorno – là aussi construit par une personne issue du faubourg – voit travailler de concert 8 ébénistes à façon dans les 6 petites maisons du passage. A gauche, de l'entrée de la voie privée, au croisement de la rue des Haies et de la rue Puebla (actuelle rue des Pyrénées), le lotisseur du passage, Dagorno, a laissé libre un vaste terrain de 800m<sup>2</sup> sur lequel le bailleur, Laurent Gaessler installe un bureau, un appentis et un hangar de 6m de hauteur et duquel il réserve 500m<sup>2</sup> pour un chantier correspondant à un vaste magasin de bois de sciage. Il paraît évident que celui-ci fournit, voire peut-être emploie, les ébénistes à façon du passage. Au moins cinq d'entre eux (Gaessler, Grandeber, Erbelding, Chaurner, Weber<sup>100</sup>) semblent d'ailleurs unis par une origine commune dans l'Est de la France.

Mais ces tentatives restent exceptionnelles et les immeubles du quartier pourtant souvent conçus pour accueillir ce type de fabrique peinent à juxtaposer des artisans unis dans la production. A ces exceptions près, la fabrique du meuble dans le quartier semble effectivement bien plus diffuse que son modèle de Saint-Antoine. Par conséquent, les interactions professionnelles doivent se jouer sur un ensemble plus vaste, hypothèse qu'il sera possible de valider par l'étude des relations interpersonnelles des ébénistes<sup>101</sup>.

Cette dilution de la fabrique collective du meuble, couplée à l'émergence des grands magasins<sup>102</sup> tendent à accélérer les mutations de ces métiers avec l'affaiblissement des ébénistes à compte ou à façon qui tendent à se confondre avec un nouveau type d'ébéniste : le « patron-fabricant

---

<sup>98</sup> Maurizio GRIBAUDI, *Paris ville ouvrière*, op. cit.

<sup>99</sup> Acte de décès de Jules Laurent Guesnier, le 25 février 1885. Archives de Seine-Saint-Denis, MTL 1E121

<sup>100</sup> Chaurner et Grandeber louent deux locaux en tant qu'ébéniste. Il s'agit soit de deux membres d'une même famille soit d'un individu qui loue deux locaux.

<sup>101</sup> Voir chapitre 3.3

<sup>102</sup> Véronique BOURIENNE, « Boucicaut, Chauchard et les autres : fondateurs et fondation des premiers grands magasins parisiens », *Paris et Ile-de-France - Mémoires*, vol. 40, 1989.

travaillant pour un grand magasin<sup>103</sup> ». Ce sont aussi les premiers pas d'une fracture qui ira grandissante entre la fabrique de meuble traditionnelle et de nouvelles modalités de production. Le phénomène de la trôle touche ainsi principalement les petits artisans de Charonne et de Montreuil plus fragiles et précaires. Après 1880 et le début de la crise du meuble<sup>104</sup>, les négociants et grands magasins ont tendance à faire appel à des ébénistes du faubourg et délaissent les façonniers des périphéries qui se trouvent contraints de produire des meubles à vendre directement dans la rue.

Ces inscriptions spatiales des métiers du meuble sont d'ailleurs tout à fait lisibles dans les revendications et les luttes corporatives de l'époque. En 1880, alors que le secteur se porte encore à merveille, une vaste grève des ouvriers ébénistes des grandes maisons parvient à faire céder ces dernières pour obtenir une augmentation du salaire horaire de 0,70 à 0,80 centimes, ainsi que la réduction du temps de travail à dix heures par jour. Dans cette grève, les artisans de Charonne et de Montreuil semblent en retrait, voire absents. Pour le quartier de la Réunion, seuls deux ateliers du 96 rue des Haies sont menacés d'être mis à l'index<sup>105</sup> et, parmi les meneurs de la contestation, les Charonnais sont rares. Par exemple, parmi toutes les réunions surveillées par la police, seul un assesseur est issu du quartier<sup>106</sup>. La grève demeure faubourienne et ne concerne que marginalement les ateliers du quartier de la Réunion. En 1891, la crise économique étant passée par là, les mouvements sociaux se font moins triomphants et les ouvriers s'affrontent sur la question de la trôle accusée de casser les prix. Autour d'un projet de formation d'un marché permanent de la trôle afin d'encadrer la pratique, deux ligues ouvrières se forment et s'opposent. D'un côté, la ligue de « l'ameublement pour la suppression de la trôle » considère la trôle comme une concurrence faussée aboutissant à l'effondrement des prix. Le siège de celle-ci est installé au cœur du faubourg, impasse saint-Bernard, et représente bien les intérêts des fabricants à leur compte ou des ouvriers des grandes familles. En face, la ligue « la Revendication des ouvriers du meuble » milite pour la liberté absolue du travail et la création d'un marché aux meubles, permettant d'institutionnaliser la trôle. Fait intéressant, le premier siège de cette association se situe au 12 passage Rançon, une des venelles si caractéristiques du quartier. L'opposition entre ancienne et nouvelle forme de production se lit ainsi d'une manière spatiale entre le centre et les périphéries de la « ville du meuble ».

Entre 1862 et 1875, le quartier de la Réunion et Charonne dans son ensemble s'industrialisent, moins par l'apparition de grandes fabriques ou d'usines que par le transfert de nombreux ateliers

---

<sup>103</sup> Pierre DU MAROUSSEM, *La question ouvrière*, op. cit., p. 99

<sup>104</sup> Les exportations parisiennes d'ameublement passent de 4 millions en 1873 à 1,5 million de francs vingt ans plus tard. Stéphane LAURENT, « Industries du meuble », in Jean-Baptiste MINNAERT, *Le Faubourg Saint-Antoine : architecture et métiers d'art*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, coll. « Action artistique de la ville de Paris », 1998.

<sup>105</sup> La mise à l'index est prononcée par un syndicat ou une coalition de salariés dans le but d'empêcher le travail de continuer dans un établissement. Concrètement, cela passe par une interdiction aux ouvriers d'embaucher dans cette entreprise, accompagné d'opérations de blocages.

<sup>106</sup> Rapports de police sur la grève des ébénistes à Paris en 1880. APP BA 168

du centre de Paris jusque dans les arrondissements périphériques. Pour autant, cette translation n'entraîne pas une répétition à l'exacte des modalités de la fabrique collective parisienne traditionnelle, malgré des constructions d'immeubles conçues et pensées pour accueillir ces formes de travail. L'évolution des pratiques professionnelles et des relations de travail, en particulier la distinction de plus en plus forte entre production et vente, conduit à une certaine dilution de ce système productif au sein de l'espace urbain. Les petits ateliers de la périphérie deviennent tributaires des artisans et commerçants du centre de Paris, pour écouler leur production, et sont finalement moins liés aux activités annexes au sein de l'immeuble ou de l'îlot dont ils font partie. Surtout, ils sont plus sensibles au retournement de conjoncture économique, la crise des années 1880 fait d'importants dégâts Charonne, contraignant bon nombre d'ébénistes à se tourner vers la trôle. En parallèle, les commerces s'adaptent à la demande de ces petits artisans, souvent à la limite de l'indigence, mais ils jouent certainement moins le rôle d'espace pivot pour l'organisation de la production que dans le centre industriel de Paris.

### 3. Les configurations sociales du quartier

L'analyse des modes de production dans le quartier laisse percevoir un phénomène de dilution de la fabrique collective parisienne, socle des interactions sociales et politiques des habitants à l'échelle du local. Est-ce à dire que les habitants ne s'approprient pas le nouvel espace investi et ne parviennent pas à faire société ? Pour approfondir cette question d'une citadinité locale, les pratiques professionnelles ne représentent pas le seul angle d'approche possible, il est aussi possible d'envisager le quartier comme un espace vécu, fruit d'un univers relationnel composant un réseau d'interconnaissances local.

Depuis les années 1990, le champ des relations interpersonnelles apparaît comme un élément incontournable de l'analyse de la stratification sociale. L'introduction de la *microstoria* qui fait de l'analyse des réseaux sociaux individuels un socle méthodologique, a permis d'ajouter à l'examen de la structure sociale une approche « configurationnelle<sup>107</sup> » plus dynamique qui fait des relations individuelles la matrice des sociétés. Ce jeu de réseau d'interdépendances a le plus souvent été étudié par les micro-historiens dans le cadre de sociétés rurales à l'époque moderne<sup>108</sup> où des populations peu nombreuses entretiennent des liens forts et bien documentés par les archives. Dans des sociétés urbaines contemporaines, marquées par une forte mobilité, l'exercice microhistorique semble compromis<sup>109</sup> mais, conscientes des impasses méthodologiques d'une application littérale de ces méthodes à des espaces urbains imbriqués au sein de larges métropoles, certaines recherches ont tenté de concilier l'étude des liens et trajectoires individuelles à des analyses quantitatives<sup>110</sup>. L'analyse des actes de mariage a souvent représenté une porte d'entrée vers ces problématiques, permettant de combiner à la fois l'étude des trajectoires personnelles (lieu de naissance, adresse et profession des parents) avec l'étude de liens interpersonnels (choix des conjoints et des témoins)<sup>111</sup>. Ces indicateurs de trajectoires et

---

<sup>107</sup> Le concept de configuration sociale élaboré par Norbert Elias revient à analyser la société par le prisme des relations de dépendance ou d'interdépendance entre individus. La configuration se définit alors par l'analyse des systèmes de relations réciproques entre individus, participant à déterminer les manières de voir, de penser et d'agir de ceux-ci.

Fabien CARRIÉ, « Configuration sociale », *Encyclopædia Universalis*

Jean-Hugues DECHAUX, « Sur le concept de configuration : quelques failles dans la sociologie de Norbert Elias », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 99, 1995, pp. 293-313.

<sup>108</sup> Giovanni LEVI, *Le pouvoir au village*, *op. cit.*

Carlo GINZBURG, Monique AYMARD, Patrick BOUCHERON et Pierre VESPERINI, *Le fromage et les vers: l'univers d'un meunier du XVIe siècle*, Paris, Aubier, 2014.

<sup>109</sup> Edoardo GRENDI, « Micro-analyse et histoire sociale », *op. cit.* Traduction par Pierre Savy de l'article publié en 1977 dans la revue *Quaderni Storici*, fondateur du courant de la micro-histoire

<sup>110</sup> Maurizio GRIBAUDI et Alain BLUM, « Des catégories aux liens individuels », *op. cit.*

Paul-André ROSENAL, « La rue mode d'emploi. Les univers sociaux d'une rue industrielle », *op. cit.*

<sup>111</sup> Pour une synthèse sur l'usage des actes de mariage en histoire sociale : Vincent GOURDON, « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes du XIXe siècle : quel intérêt pour l'analyse des réseaux familiaux et sociaux ? », *Histoire, économie société*, 27e année, n° 2, 2008, pp. 61-87.

Roger V. GOULD, *Insurgent identities: class, community, and protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, University of Chicago Press, 1995, 253 p.

de réseaux ne peuvent être qu'imparfaits et ne traduisent évidemment qu'une fraction de la réalité. Comme vu précédemment, le rite du mariage tend à mettre en avant une partie singulière de la population et les liens documentés par les actes de mariage ne sont pas un reflet exact du réseau global des conjoints. De nombreuses contraintes sont à l'œuvre dans la sélection des témoins : les femmes sont exclues de cette fonction, les familles s'immiscent souvent dans le choix, certains époux se trouvent obligés de faire appel à leurs patrons, d'autres sans le sou choisissent de prendre pour témoins des personnes à même d'aider le financement de la cérémonie... La signification même du mariage n'est pas la même pour tous : alors que la bourgeoisie surinvestit ce rite, il est souvent pris bien plus à la légère par les couples ouvriers. A tel point que de nombreuses études ont révélé la présence de « témoins récurrents », employés de la mairie ou des environs qui se substituent aux témoins classiques<sup>112</sup>, mais aucun de ces témoins professionnels n'a été relevé dans le cas des mariages du quartier. De fait, la nature des relations est donc diverse, et ces témoignages documentent des liens familiaux, professionnels, amicaux ou autre. Les relations révélées par ces sources représentent cependant une des rares opportunités pour saisir la sociabilité concrète des habitants d'une ville et permettent entre autres de travailler sur la question de l'intégration des migrants, des solidarités entre groupes socio-professionnels ou encore de l'ancrage spatial de leurs réseaux sociaux. A partir des 240 mariages relevés, il est possible de décortiquer le parcours et les liens de 240 époux et épouses, liés donc à 960 parents et 960 témoins. A partir de ces informations individuelles, il s'agit de tenter d'approcher la sociabilité du quartier et de comprendre comment ce voisinage prend racine dans les vies des habitants. En fonction des informations dont on dispose (adresse, lieu de naissance, profession pour les époux, adresse et profession pour les témoins et parents), trois logiques ont été dégagées dans la constitution des liens documentés par les actes de mariages : les logiques spatiales, d'origine et professionnelles, sur lesquelles cette partie va successivement revenir.

### 3.1 Logiques spatiales

L'étude des liens de mariage et de témoignage permet en premier lieu de dessiner une carte de la densité des interactions interpersonnelles dans l'espace et met en avant l'émergence d'une véritable sociabilité de voisinage. Pour aborder ces questions, une première approche est de

---

Fabrice BOUDJAABA, « La banlieue et Paris dans le premier xixe siècle. Le choix des témoins au mariage civil à Ivry-sur-Seine », *op. cit.*

<sup>112</sup> Anne JACQUEMIN, « Un éclairage de la sociabilité en milieu urbain à partir des actes de mariages liégeois (1840-1850) », *4e Congrès de l'association des cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Actes du Congrès de Liège*, 1994, p. 351.

Vincent GOURDON, « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes du XIXe siècle », *op. cit.*

considérer l'adresse des mariés. Pour être relevé, le mariage doit concerner au moins un habitant du quartier. La tradition veut que l'on se marie dans l'arrondissement de la femme. Ainsi sur les 240 mariages, seules 8 épouses viennent d'un autre arrondissement que le XX<sup>e</sup> et c'est donc principalement la répartition géographique des hommes se mariant à des femmes du quartier de la Réunion que l'on peut observer.

149 mariages concernent deux personnes habitant dans le quartier mais il convient de prendre en compte la question du concubinage. Effectivement dans 96 de ces 149 cas, les époux déclarent une même adresse et officialisent probablement une situation de concubinage, même s'il est toutefois impossible de discriminer cette forme de ménage d'une heureuse rencontre de palier. Effectivement, dans 16 cas, les parents des époux et des épouses sont aussi domiciliés à cette même adresse, laissant penser que les deux époux habitent dans deux appartements familiaux distincts et ne vivent pas en concubinage. Ces 96 unions représentent ainsi 40 % des mariages, témoignant ainsi d'un fort taux de concubinage préexistant à la cérémonie<sup>113</sup>. Cette situation, très courante, parfois même perçue comme une « forme de la civilisation populaire<sup>114</sup> », peuvent s'expliquer par le coût de la cérémonie, la difficulté de rassembler les pièces administratives nécessaires au mariage, une certaine indifférence voire encore un refus net de se soumettre à cette institution<sup>115</sup>. Ces couples sont proportionnellement plus issus des catégories les plus pauvres, en particulier parmi les journalières ou hommes de peine<sup>116</sup>.

Outre ces 96 mariages, il reste cependant 53 mariages impliquant deux époux du quartier, dont 17 avec deux personnes habitant la même rue, et 36 dans le reste du quartier, auquel il conviendrait d'ajouter les 14 mariages impliquant un des deux époux qui habite sur les grands axes adjacents au quartier<sup>117</sup> et qui, dans la base de données, sont comptabilisés comme résidents du XX<sup>e</sup> arrondissement. Si l'on accumule tous ces mariages, on atteint le chiffre impressionnant de 68 % de cérémonies prenant place au sein d'un voisinage particulièrement étroit. En retirant les concubinages présumés, ce chiffre demeure à un niveau très élevé de près de 46 %. La grande majorité des mariages concernent des époux qui habitent à moins de 500 mètres de leurs conjoints, confirmant l'importance du voisinage dans les rencontres amoureuses.

Pour autant, les autres épouses ne se montrent pas particulièrement plus aventurières et ne vont pas chercher bien plus loin. Seules 32 unions impliquent un des époux extérieurs au 20<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>

---

<sup>113</sup> La mesure du taux de concubinage est extrêmement compliquée faute de sources, voir Françoise BATTAGLIOLA, « Mariage, concubinage et relations entre les sexes. Paris, 1880-1890 », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 18, n° 1, 1995, pp. 68-96.

<sup>114</sup> Louis CHEVALIER, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Perrin, 2002, 566 p. p. 385.

<sup>115</sup> Barrie M. RATCLIFFE, « Popular Classes and Cohabitation in Mid-Nineteenth-Century Paris », *Journal of Family History*, vol. 21, 1996, pp. 316-350.

<sup>116</sup> 20 % des hommes supposés en concubinage sont recensés dans la catégorie Manutention alors qu'ils ne sont que 10 % de manutentionnaires dans les autres couples. Il en est de même pour les femmes avec 30 % de journalières pour les épouses en concubinage contre 18 % de cette profession pour les autres couples.

<sup>117</sup> Rue de Bagnolet, rue d'Avron, Boulevard de Charonne et rue des Pyrénées. En prenant en compte les n° de rue correspondant aux adresses entourant le quartier de la Réunion

arrondissement, c'est-à-dire à peine 13 % de l'ensemble (22 % en excluant les concubinages présumés). Les 54 autres mariages sont donc le fruit d'une rencontre entre des habitants d'un Est parisien très resserré. Il englobe le sud du XX<sup>e</sup> arrondissement, excluant largement la partie bellevilloise<sup>118</sup>. Les 28 époux ou épouses habitant le reste du XX<sup>e</sup> arrondissement vivent pour la plupart dans les environs proches du quartier, même si quelques-uns sont installés de l'autre côté du Père Lachaise dans le quartier des Amandiers. Cet Est parisien englobe aussi une partie du XI<sup>e</sup> arrondissement : une vingtaine d'époux et six femmes habitant le faubourg-Saint-Antoine. Ainsi, même en excluant les couples présumés concubins, les habitants et habitantes de la Réunion rencontrent en grande majorité leurs conjoints dans un rayon géographique très restreint. Ces relations dessinent un espace pratiqué particulièrement resserré autour du quartier qui s'étend dans les environs immédiats du secteur et depuis le XI<sup>e</sup> arrondissement.

Cette logique de proximité spatiale se retrouve aussi en termes de choix des témoins de mariage. La répartition géographique des témoins de mariage pour l'année 1875 dessine un quart nord-est de Paris qui semble constituer l'espace dans lequel se jouent les relations personnelles des habitants de la Réunion [Figure 4]. Ils n'ont que très peu d'atome crochu avec leurs voisins des communes de banlieue telles que Bagnole ou Montreuil, presque aucun avec l'ouest parisien et seulement 5 témoins venus de la rive gauche de la Seine.

Figure 4. Carte des témoins de mariage du quartier de la Réunion pour l'année 1875



---

<sup>118</sup> Seules un époux et une épouse habitent le boulevard de Ménilmontant et un homme vivant à proximité des Buttes Chaumont

L'ensemble des 264 témoins des mariages de l'année 1875 ont été cartographiés sur un plan actuel de Paris. Seuls 10 d'entre eux habitent hors de Paris, dont cinq ont pu être placés dans la proche banlieue.

Le recrutement des témoins se structure massivement à l'échelle du voisinage avec une large proportion de témoins issus d'une douzaine de rues. Outre cette forte endogamie spatiale<sup>119</sup>, l'information principale que livre cette carte [Figure 4] est le recrutement privilégié des témoins issus du centre de Paris, en particulier le 11<sup>e</sup>, le 10<sup>e</sup>, ou encore le 3<sup>e</sup> arrondissement. Au contraire, peu de témoins vivent à Belleville, ou dans le 12<sup>e</sup> arrondissement. Les liens des mariés et de leurs témoins, quels qu'ils soient, prennent racine dans le rapport entre la périphérie qu'incarne le quartier de la Réunion, et la centralité que représente le Faubourg-Saint-Antoine, tandis que bien peu de connexions entre les arrondissements périphériques transparaissent.

Figure 5. Carte des témoins de mariage vivant à proximité du quartier de la Réunion



Le zoom sur les témoins issus du quartier et ses environs confirme cette première hypothèse. On constate une forte densité au cœur du quartier, en particulier autour de la rue de la Réunion<sup>120</sup>,

---

<sup>119</sup> Gérard Jacquemet en travaillant sur les mariages religieux de 1854 et 1855 montrait un fort appel aux voisins. Roger Gould appuie cette hypothèse en montrant que le choix des témoins dans les quartiers périphériques privilégie la sociabilité du voisinage à celle du travail. Il y voit une distinction nette avec les quartiers centraux qui s'appuient sur des sociabilités professionnelles.

Gérard JACQUEMET, *Belleville au XIXe siècle*, *op. cit.* 108

Roger V. GOULD, *Insurgent identities*, *op. cit.* p. 88-90

<sup>120</sup> Le fort différentiel par rapport aux autres rues du quartier est difficilement explicable d'autant plus que cet écart ne se retrouve pas dans les autres années dépouillées, avec une proportion similaire d'adresses rue des Haies ou des Vignoles



et un très faible nombre de témoins dans les rues encadrant le quartier : 9 témoins rue d'Avron, 5 rue de Bagnolet et 4 boulevard de Charonne. Ces axes représentent pourtant les frontières de l'espace étudié et sont densément habités. Sur un tronçon de taille équivalente, on trouve plus de témoins rue du faubourg-Saint-Antoine (12) que rue d'Avron (10). Ces liens entre Charonne et le faubourg montrent un maintien des solidarités et des amitiés de bon nombre d'habitants du quartier qui ont récemment déménagé et qui certainement continuent de côtoyer leur ancien lieu de vie, voire continuent d'y travailler.

Sur l'ensemble des cinq années du dépouillement, le recrutement des témoins se structure tout aussi massivement à l'échelle du quartier avec 30,5 % de l'ensemble des témoins issus du voisinage immédiat. 23 % habitent le XX<sup>e</sup>, principalement le sud de l'arrondissement et les abords immédiats du quartier. Enfin, 12,20 % des témoins résident dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, en particulier dans le faubourg-Saint-Antoine. Ces trois ensembles forment ainsi 65 % de l'ensemble des témoins, et le reste de la population se trouve éclaté au sein des autres échelons. Tout au plus, peut-on citer les 4,5 % du XII<sup>e</sup> arrondissement, là aussi principalement à proximité du faubourg du meuble, et les 4,3 % de la proche banlieue, principalement de Bagnolet, Montreuil et Vincennes.

La part du réseau interpersonnel révélée par les actes de mariage témoigne d'une logique de proximité extrêmement forte au sein de l'espace urbain, et d'un lien étroit entre le nouveau quartier de la Réunion et le faubourg-Saint-Antoine. Plus qu'un simple cadre de vie, le quartier représente un espace de ressources relationnelles. Quelle que soit la raison du recrutement du témoin (lien de parenté, d'amitié, professionnelle...), l'écrasante majorité d'entre eux habite le voisinage.

## 3.2 Logiques d'origines

Le quartier populaire est souvent perçu comme un creuset où se mêlent et s'effacent les origines<sup>121</sup>. En effet, Paris est habité par une minorité de natifs parisiens et se trouve être le réceptacle de migrations nombreuses depuis la province ou l'étranger. Souvent ces projets migratoires se trouvent imbriqués et conditionnés par des liens familiaux et amicaux avec des personnes de la même origine géographique. Et bien souvent, on choisit de s'installer dans telle ville ou tel quartier parce qu'on y dispose déjà d'un réseau de connaissances, familiales ou

---

<sup>121</sup> Sur ces questions des capacités d'intégration du milieu urbain parisien :

Marie-Claude BLANC-CHALEARD, *Les Italiens dans l'Est parisien: une histoire d'intégration, 1880-1960*, Rome, France, Ecole française de Rome, 2000, 803; 16 p.ch

Judith RAINHORN, « Enclaves et creusets matrimoniaux à Paris et à New York. Perspective comparée de deux expériences de mixité matrimoniale au sein de l'émigration italienne », *Annales de démographie historique*, no 104, n° 2, 2002, pp. 79-99.

amicales<sup>122</sup>. Outre le choix d'installation, les réseaux de la région d'origine peuvent ensuite jouer un rôle déterminant dans les sociabilités locales. Une étude sur la corrélation entre les lieux de naissance des deux époux permet de mieux saisir le maintien de liens forts entre migrants d'une même région.

### **Origines et choix du conjoint**

Le choix du conjoint semble influencé par la région d'origine des épouses et époux. Ainsi, 35 % des mariages concernent deux personnes nées dans la même aire géographique<sup>123</sup>. Parmi eux, on retrouve 44 couples dont les membres sont nés hors de Paris et sa petite banlieue annexée (soit 18 % de l'ensemble des mariages), témoignant du maintien d'un lien communautaire lors de l'immigration à Paris.

Le tableau suivant présente la prévalence des liens maritaux en fonction des régions d'origine. Les mariages, nombreux entre Parisiens et les natifs du département de la Seine, montrent une forme d'intégration de la petite banlieue au sein des nouvelles limites parisiennes. Les migrants des régions Centre et Est, les deux principales communautés au sein du quartier, ont une forte tendance à se mettre en couple avec un ou une de leurs compatriotes et le même constat émerge pour les migrants étrangers : les quatre femmes italiennes relevées dans les actes de mariage se marient toutes avec un transalpin, tandis que seul un des hommes italiens choisit pour conjointe une femme de l'est de la France.

---

<sup>122</sup> Paul-André ROSENAL, *Les sentiers invisibles : espaces, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », n° 83, 1999, 255 p. Sur la place d'un réseau de parenté ancré localement : Michael YOUNG, Peter WILLMOTT, *Le village dans la ville : famille et parenté dans l'est londonien*, Paris, France, Presses universitaires de France, DL 2010, 188 p.

<sup>123</sup> En prenant en compte uniquement le département, on arrive à un résultat de près de 17,5 %, très proche des 18 % obtenu par Maurice Garden. Il en concluait que « la venue à Paris est un complet changement d'existence : jeune gens et jeunes filles ne viennent pas à Paris pour se retrouver entre natifs de leur région, mais bien pour tenter une aventure nouvelle, faire leur vie de « Parisiens » et non de provincial transplanté ». En reconstituant des régions plus larges, on arrive cependant à un taux d'endogamie presque double témoignant peut-être de survivances de particularismes régionaux.

Tableau 8. Tableau de corrélation entre origines des époux et des épouses (Résidus de Pearson)

		epouse											Effectif
		Paris	Seine	Région parisienne	Nord	Nord Ouest	Sud Ouest	Centre	Est	Italie	Benelux	Allemagne	
epoux	Paris	1,42	1,58	-0,76	-0,85	-0,19	-0,87	-0,97	-0,21	-1,01	0,47	-1,01	60
	Seine	1,64	0,17	-1,17	-0,73	-0,73	-0,42	0,64	-0,31	-0,49	-0,73	-0,49	14
	Région parisienne	0,40	1,13	0,80	0,54	0,54	-0,68	-1,01	-0,16	-0,78	-1,17	-0,78	36
	Nord	-1,65	-0,24	-0,99	2,62	1,00	2,45	0,42	-0,58	-0,41	-0,62	-0,41	10
	Nord-Ouest	1,41	1,71	-0,70	-0,44	-0,44	-0,25	-0,86	-0,94	-0,29	-0,44	-0,29	5
	Sud-Ouest	-0,08	0,69	-0,62	-0,39	-0,39	4,21	0,53	-0,84	-0,26	-0,39	-0,26	4
	Sud	-0,65	0,12	0,38	-0,52	-0,52	-0,30	-0,04	1,57	-0,34	-0,52	-0,34	7
	Centre	-0,02	-0,72	1,55	0,01	-1,00	-0,57	3,13	-1,69	-0,66	-1,00	-0,66	26
	Est	-0,97	-1,73	0,96	0,07	-0,66	-0,80	-0,52	2,38	-0,92	0,07	1,25	50
	Italie	-1,16	-0,80	-0,70	-0,44	-0,44	-0,25	-0,86	0,12	13,45	-0,44	-0,29	5
	Benelux	-1,03	-1,38	-1,21	-0,76	3,21	1,85	-0,15	-0,41	-0,50	4,53	1,48	15
	Allemagne	-0,90	-0,62	-0,54	2,62	-0,34	-0,20	0,83	-0,73	-0,23	-0,34	4,21	3
	Effectif	64	30	23	9	9	3	35	42	4	9	4	236

Test Khi-deux : 2,04838E-23

Les résultats sont présentés sous la forme des résidus de Pearson. Les écarts sont considérés comme significatifs lorsqu'ils dépassent 2 ou sont inférieurs à  $-2^{124}$

Le choix des témoins de mariage aurait pu être un autre indicateur quant à l'importance de l'origine dans les réseaux de sociabilité, peut-être même plus parlant que le choix du conjoint, le mariage pouvant traduire la régularisation d'une situation de concubinage débutée avant la migration. Malheureusement, le lieu de naissance des témoins n'est jamais indiqué et il faut nous contenter de leurs noms pour deviner de façon hasardeuse une certaine origine. Certains cas paraissent limpides, ainsi pour les quatre mariages entre italiens, les noms des témoins étant sans équivoque : Muggi, Lavezollo, Massa, Scussio, Granelli, Reboni, Costa... Il en est de même pour les mariages belges et luxembourgeois désignant des formes d'entre-soi communautaires, ou du moins des recrutements de témoins lors des rites maritaux<sup>125</sup> fortement liés à l'origine.

### Présence de la famille lors du mariage

Les réseaux communautaires liés à une origine se structurent souvent à partir d'un maintien de liens familiaux, la migration n'étant pas systématiquement synonyme d'une rupture des liens familiaux.

Dans le quartier de la Réunion, 58 % des mariages voient au moins un membre de la famille de l'époux ou de l'épouse témoigner. Avec 42 % de mariages sans familles, le quartier de la Réunion fait tout de même partie des secteurs où l'on fait le moins appel à la parenté : en 1880, 33,5 % des mariages des arrondissements de l'est parisien se déroulent sans membres de la famille<sup>126</sup>.

<sup>124</sup> Voir le détail des données en Annexe 3.6

<sup>125</sup> Sur cette question du recrutement des témoins, voir p. ...

<sup>126</sup> Maurice Garden, « Mariages parisiens... op. cit.

Tableau 9. Nombre de témoins apparentés dans les mariages concernant des époux du quartier de la Réunion.

Nombre de témoins apparentés	Nombre de mariage	% Mariage	% Mariage en 1880 dans les arrondissements périphériques <sup>127</sup>
0	102	43%	34%
1	65	27%	26%
2	37	15%	22%
3	24	10%	14%
4	11	5%	5%

Evidemment, les parisiens et les natifs du département de la Seine sont ceux qui sont le plus susceptibles de faire appel à leur famille. Les mariages sans parents grimpent ainsi à 62 % pour les provinciaux et étrangers. Pour les 38 % restants, les liens avec un membre de la famille ne signifient que rarement un lien avec une personne vivant encore dans la région d'origine. En effet, seul deux témoins spécialement venus de province participent à ces mariages. Les autres membres de la famille témoignant habitent tous Paris ou la proche banlieue. Pour ces cas, les trajectoires individuelles semblent donc s'inscrire dans des projets migratoires familiaux. Bien souvent, un oncle, un cousin ou un frère se trouve déjà sur place lors de l'arrivée du nouveau venu. Pour autant, ces ressources sociales qui facilitent certainement l'installation dans Paris se jouent à une échelle différente des réseaux familiaux des natifs parisiens.

En effet, là où les familles des Parisiens ont un ancrage spatial très fort autour de la place de la Réunion ou du faubourg, les parents des provinciaux ont une répartition plus diffuse dans l'ensemble de Paris. Ainsi, 25 % des témoins des mariages des personnes natifs des régions vivent dans le quartier de la Réunion, contre 35 % pour les Parisiens. Il en est de même pour le rapport au faubourg-Saint-Antoine qui draine 33 % des témoins de Parisiens contre à peine 15 % pour les autres. Par conséquent, les provinciaux ont tendance à plus faire appel à des membres de leur famille vivant dans les arrondissements centraux de Paris (27 % contre 14 %) et des espaces périphériques de Paris (12 % contre 4 %). Malgré un ancrage fort au quartier (25 % auquel il faudrait ajouter les 10 % du reste du XXe arrondissement qui se concentre sur les rues adjacentes au quartier), les provinciaux semblent avoir un réseau familial plus éparpillé.

La forte prévalence de mariages entre deux personnes d'une même région témoigne d'une tendance à développer des sociabilités communautaires s'appuyant sur une origine commune. Celles-ci se complètent par le rôle des membres de la famille implantés de plus longue date à Paris, mis en avant lors du choix des témoins pour un mariage. Les logiques se superposent voire s'entrelacent ainsi avec les logiques résidentielles. Les ressources de solidarité familiales se structurent aussi dans l'espace et se trouvent souvent dans des voisinages relativement restreints, même si l'on note une différence notable entre un réseau familial des natifs parisiens

<sup>127</sup> Données issues de Maurice Garden, « Mariages parisiens... op. cit.

très resserré spatialement, tandis que les provinciaux, lorsqu'ils peuvent faire appel à des membres de leur famille, se doivent de recruter des témoins à une échelle parisienne plus large.

### 3.3 Logiques professionnelles

Dernier axe des logiques charpentant les relations sociales des habitants du quartier, les solidarités de métier apparaissent souvent comme primordiales. Articulée aux deux précédentes logiques, l'activité professionnelle joue un rôle déterminant dans les phénomènes de socialisation des habitants du quartier. En mettant en relation les professions des époux et des témoins, il devient possible de mesurer les solidarités et cohérences des groupes professionnels, mais aussi de les englober dans des logiques configurationnelles et de décroquer le monde social du quartier tel qu'il apparaissait dans les classiques tableaux de répartitions par profession.

#### Les professions des témoins

La comparaison de la répartition des professions des populations d'époux et de témoins est déjà en soi parlante. Le recrutement des témoins élargit de fait les frontières du quartier, même si comme étudié précédemment, celles-ci demeurent à l'échelle d'un est parisien bien délimité.

Bien souvent, les mariages sont perçus comme une mise en scène de son réseau, où l'on privilégie les statuts et les professions les plus prestigieuses. Pour faire office de témoins, deux chevaliers de la Légion d'honneur sont ainsi sollicités pour les mariages d'un jeune doreur ou d'un garçon boucher<sup>128</sup>. Ces derniers, accompagnés de quelques employés, de militaires ou de médecins plus prestigieux se font cependant rares. Mais il est vrai que les habitants de la Réunion tentent de gommer les franges les plus miséreuses de sa population, le nombre de journaliers et d'hommes de peine étant ainsi divisé par deux entre les époux et les témoins tandis que le nombre de « propriétaires, rentiers » explose. Pour autant, des professions a priori moins prestigieuses apparaissent aussi surreprésentées dans la population des témoins : c'est le cas du secteur du textile mais aussi de l'industrie des métaux. 5 % des époux déclarent travailler dans ces branches qui représentent respectivement 7 et 9 % des témoins.

Le cas des indépendants du commerce, et en particulier des marchands de vin est plus particulier. Leur surreprésentation parmi les témoins (17 % contre 7,5 % des époux), souvent attestée dans

---

<sup>128</sup> Mariage de Elisa Amios et de Jules Prieur le 24 octobre 1865. AP V4E 2424  
Mariage de Charles Pasteur et Clarisse Romanet le 23 octobre 1875. AP V4E 5268

ce type d'étude<sup>129</sup>, pourrait être le signe d'une mobilisation d'une figure reconnue du quartier, déjà bien installée, souvent propriétaire et surtout aisément en mesure d'offrir une tournée aux convives<sup>130</sup>. Pourtant, la proportion d'indépendants du commerce parmi les témoins de mariage et parmi les chefs de famille relevés dans les calepins s'avère très comparable. Plus qu'une surreprésentation des marchands de vin parmi les témoins de mariage, on observerait surtout une moindre présence dans la population des époux, du fait de leur âge plus avancé.

Cet exemple montre bien l'intérêt de croiser les données et d'utiliser l'échantillon des calepins, comme une forme de population contrôle. Cette comparaison permet de nuancer un lieu commun souvent présent dans les études des actes de mariage concernant une supposée surreprésentation des professions marchandes en tant que témoin.

Tableau 10. Profession des témoins des actes de mariage et comparaison avec la profession des époux et des chefs de famille des calepins des propriétés bâties

Témoins époux		
Groupe	Compte	Pourcentage
Ameublement	115	24,01
Indépendants du commerce et des services	84	17,54
Métaux	45	9,39
Employés de bureau et professions libérales	43	8,98
Autres industries	41	8,56
Textile	37	7,72
Construction	28	5,85
Manutention	23	4,80
Petits métiers du commerce et de la rue	23	4,80
Propriétaires et rentiers	21	4,38
Autres	13	2,71
Sans profession	4	0,84
Inconnu	2	0,42
Total	479	

Témoins épouses		
Groupe	Compte	Pourcentage
Ameublement	98	20,46
Indépendants du commerce et des services	69	14,41
Autres industries	53	11,06
Textile	47	9,81
Employés de bureau et professions libérales	42	8,77
Métaux	40	8,35
Manutention	29	6,05
Construction	27	5,64
Petits métiers du commerce et de la rue	26	5,43
Propriétaires et rentiers	23	4,80
Autres	16	3,34
Inconnu	5	1,04
Sans profession	4	0,84
Total	479	

<sup>129</sup> Anne JACQUEMIN, « Un éclairage de la sociabilité en milieu urbain à partir des actes de mariages liégeois (1840-1850) », *op. cit.*

<sup>130</sup> Maurice GARDEN, « Mariages parisiens à la fin du XIXe siècle : une micro-analyse quantitative », *Annales de Démographie Historique*, vol. 1998, n° 1, 1998, pp. 111-133.

Tableau 12. Répartition des témoins par catégories professionnelles en fonction des groupes professionnels des époux

Témoins époux	Répartition des témoins par catégories professionnelles												
	Sans profession	Textile	Ameublement	Métaux	Construction	Manutention	Autres industries	Indépendant commerce	Petits métiers	Employés	Autres	Propriétaire rentiers	Effectif
Textile	5%	18%	14%	9%	9%	9%	0%	23%	0%	5%	5%	5%	22
Ameublement	1%	8%	42%	8%	4%	4%	7%	11%	3%	7%	2%	2%	168
Métaux	4%	0%	13%	38%	4%	4%	29%	0%	0%	4%	0%	4%	24
Construction	0%	4%	23%	6%	23%	4%	13%	19%	2%	2%	0%	4%	48
Manutention	0%	10%	18%	12%	5%	12%	5%	20%	5%	10%	2%	2%	60
Autres industries	0%	11%	14%	11%	6%	3%	14%	19%	0%	17%	6%	0%	36
Indépendants du commerce	0%	3%	14%	9%	3%	0%	0%	40%	9%	17%	3%	3%	35
Petits métiers	0%	11%	8%	0%	0%	8%	6%	17%	22%	14%	8%	6%	36
Employés	4%	11%	11%	4%	0%	0%	11%	29%	11%	14%	0%	7%	28
Autres	0%	0%	0%	10%	20%	0%	30%	10%	0%	10%	20%	0%	10
Propriétaire et rentiers	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	50%	0%	25%	0%	25%	4
Effectif	4	37	114	45	28	22	41	84	23	43	13	21	475

Ce tableau met en avant la part des groupes professionnels des deux témoins en fonction du groupe professionnel des époux. De cette façon, 18 % des témoins exerçant dans le domaine du textile participent à un mariage de leur condisciple, tandis qu'ils ne sont 8 % à témoigner dans un mariage impliquant un époux du secteur de l'ameublement.

Tableau 13. Test de Corrélation par les résidus de Pearson de la corrélation entre les groupes professionnels des témoins et des époux lors du mariage

Témoins époux	Résidus de Pearson de la corrélation												
	Sans profession	Textile	Ameublement	Métaux	Construction	Manutention	Autres industries	Indépendant commerce	Petits métiers	Employés	Autres	Propriétaire rentiers	Effectif
Textile	1,89	1,75	-0,99	-0,06	0,62	0,97	-1,38	0,56	-1,03	-0,70	0,51	0,03	22
Ameublement	-0,35	-0,02	4,67	-0,48	-1,24	-0,64	-0,92	-1,96	-1,10	-1,08	-0,75	0,58	168
Métaux	1,77	-1,37	-1,15	4,46	-0,35	-0,11	3,42	-2,06	-1,08	-0,80	-0,81	-0,06	24
Construction	-0,64	-0,90	-0,15	-0,73	4,86	-0,15	0,91	0,18	-0,87	-1,60	-1,15	-0,08	48
Manutention	-0,71	0,61	-0,90	0,55	-0,29	2,53	-0,96	0,43	0,06	0,24	-0,50	-1,01	60
Autres industries	-0,55	0,71	-1,24	0,32	-0,08	-0,52	1,07	0,25	-1,32	1,52	1,02	-1,26	36
Indépendants du commerce	-0,54	-1,05	-1,17	-0,17	-0,74	-1,27	-1,74	3,14	1,00	1,59	0,04	-0,44	35
Petits métiers	-0,55	0,71	-1,92	-1,85	-1,46	1,03	-0,63	-0,15	4,74	0,96	2,03	0,32	36
Employés	1,57	0,55	-1,44	-1,01	-1,28	-1,14	0,38	1,37	1,41	0,92	-0,88	0,68	28
Autres	-0,29	-0,88	-1,55	0,05	1,84	-0,68	2,30	-0,58	-0,70	0,10	3,30	-0,66	10
Propriétaire et rentiers	-0,18	-0,56	-0,98	-0,62	-0,49	-0,43	-0,59	1,54	-0,44	1,06	-0,33	1,96	4
Total général	4	37	114	44	28	22	40	83	23	43	13	20	471

Test  $\chi^2$  : 9,4587E-08

Sur le détail de la méthode des résidus de Pearson se référer à l'annexe 2.8 Ce traitement permet de mettre en exergue les résultats les plus statistiquement significatifs. On peut ainsi souligner les liens d'attraction entre deux groupes le plus souvent issus des mêmes catégories professionnelles, tandis que peu de liens de répulsions ressortent, à l'exception des « témoins indépendants du commerce » et des « époux Métaux »

## Connexion entre groupes professionnels

En partant des liens que révèlent les témoignages, il est possible d'étudier les connexions entre groupes professionnels, offrant plusieurs opportunités d'analyse. Elles permettent de tester la validité et la cohérence des catégories construites pour décrire la morphologie sociale du quartier mais aussi de prendre en compte des configurations plus complexes de jeux d'acteurs en décloisonnant les frontières sociales imposées par le chercheur. Seul le lien entre époux et témoins de l'époux a été considéré. L'absence de femme témoins ainsi que la grande divergence des mondes professionnels féminins et masculins contraignent fortement l'analyse.

Les tableaux 12 et 13 révèlent une forte part d'entre-soi professionnel dans le choix du témoin. A l'exception du groupe manutention et autres industries, catégories relativement hétéroclites, tous les ensembles professionnels ont tendance à recruter un confrère pour témoigner à leur mariage. 42 % des travailleurs de l'ameublement choisissent un de leurs pairs et il en est de même pour 38 % des époux du secteur des métaux, 23 % pour la construction, 40 % pour les commerçants et 22 %

Si l'on considère uniquement le nombre d'époux qui font appel à un ou deux témoins de la même catégorie (Tableau 14). On constate là aussi les secteurs de l'ameublement et des indépendants du commerce sont en proportion les plus endogames professionnellement. Au contraire les groupes Manutention et Autres industries ont tendance à moins faire appel aux leurs pour témoigner.

Tableau 14. Nombre de mariages où l'époux fait appel à au moins un témoin de la même catégorie professionnelle

Groupe professionnel	Compte	Nombre de mariage	Pourcentage
Textile	3	11	27%
Ameublement	54	84	64%
Métaux	6	12	50%
Construction	8	24	33%
Manutention	5	30	17%
Autres industries	5	18	28%
Indépendants du commerce	12	18	67%
Petits métiers	6	19	32%
Employés	4	15	27%
Autres	2	5	40%
Propriétaires et rentiers	1	2	50%
Total général	77	238	32%

Alors que les précédentes mesures portaient du nombre total d'actes de témoignages, en revenant au nombre de mariage on parvient à effacer la tendance à valoriser les mariages avec deux témoins du groupe de l'époux.



Ces résultats semblent témoigner d'une relative cohésion de groupe, confirmant à première vue les logiques de catégorisation et de classement mises en place. Cependant, si l'on exclut les liens de témoignage unissant des personnes exerçant strictement le même métier pour ne conserver que des liens entre personnes du même groupe mais aux professions différentes, la cohésion de groupe apparente s'effiloche fortement. Ainsi seuls 16 % des artisans du meuble mobilisent un témoin du même groupe mais d'une profession différente tandis qu'ils sont 26 % à faire appel à un camarade exerçant le même métier. Le résultat est encore plus prononcé pour le secteur de la construction avec seulement 4 % de témoin du même secteur et 19 % avec la même profession (sur un total de 48 témoins)<sup>131</sup>.

Tableau 15. Part des témoins exerçant la même profession ou appartenant au même groupe professionnel que l'époux

Groupe professionnel époux	% même profession	% même groupe	% hors groupe	Total témoins
Textile	5%	14%	82%	22
Ameublement	26%	16%	58%	168
Métaux	21%	17%	63%	24
Construction	19%	4%	77%	48
Manutention	12%	0%	88%	60
Autres industries	6%	8%	86%	36
Indépendants du commerce	20%	20%	60%	35
Petits métiers	11%	11%	78%	36
Employés	0%	14%	86%	28
Autres	20%	0%	80%	10
Propriétaire et rentiers	25%	0%	75%	4
Total général	17%	11%	71%	471

La catégorie « % même catégorie » ne concerne que les témoins appartenant au même groupe professionnel de l'époux mais n'exerçant pas la même profession que celui-ci.

Plus qu'une cohésion fantasmée des groupes professionnels construits dans le cadre de cette recherche, l'analyse précise de ces liens fait observer une solidarité extrêmement forte de certaines professions. Cas le plus extrême, sur les 35 mariages d'ébénistes, 34 témoins sur 70 exercent cette même profession et seulement 6 un autre métier du secteur de l'ameublement ! Il est tentant de considérer la forte endogamie de cette profession comme un maintien des pratiques communautaires ou corporatives de métier. Roger Gould observe, en 1869, que dans

<sup>131</sup> Dans son travail sur la population du XVIII<sup>e</sup> arrondissement en 1936, Antoine Prost tente de construire une catégorisation sociale empirique en regroupant les individus selon leurs affinités révélées par les témoins de mariage. Cette expérience se révèle selon lui un échec, ne parvenant à produire au travers d'un logiciel d'analyse de réseau qu'une « patatoïde indéchiffrable ». Lui aussi fait le constat d'une forte endogamie de certaines professions tels que les employés des postes, du métro et de la SNCF. Ces trois professions que l'on réunit souvent au sein du même catégorie font preuve d'une forte solidarité interne mais ne se mélangent entre eux qu'exceptionnellement. Antoine PROST, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », *op. cit.*

le centre de Paris, en moyenne, 1,23 des témoins (il englobe les 4 témoins du mariage) exerce le même métier que l'un des deux conjoints pour 0,86 seulement dans les arrondissements périphériques. Il attribue cette surreprésentation dans le centre à une permanence des solidarités des « craft communities<sup>132</sup> ». Les ébénistes installés à la Réunion souvent issus du centre de Paris maintiendraient dans leur nouveau quartier cette façon de fonctionner autarcique. Les 35 autres liens unissant deux travailleurs de l'ameublement montrent d'ailleurs une bien plus grande souplesse avec seulement 7 liaisons entre deux personnes à la profession identique. Les ébénistes, profession extrêmement majoritaire dans la catégorie ameublement, semblent fonctionner en vase clos et jouent le rôle de noyau polarisant pour la multitude des autres métiers du secteur. En tout, 81 témoins avec une profession identique à l'époux ont été recensés sur 250 mariages et s'ils relativisent fortement la cohésion des catégories façonnées pour cette étude, ils témoignent de la forte prégnance des logiques professionnelles dans le choix des témoins.

Lorsqu'il s'agit de mobiliser un témoin extérieur à son groupe, on se tourne bien souvent vers les commerçants et en particulier les marchands de vin. Cependant, une distinction révélatrice s'opère entre les artisans (métaux et ameublement) et les autres professions du textile, les manutentionnaires et les employés qui font proportionnellement beaucoup plus appel à ces commerçants. Par exemple, seulement 11 % des époux ébénistes choisissent comme témoin un commerçant alors que qu'un tiers des employés se tournent vers ces mêmes indépendants tenant boutique. Les employés font eux appel dans 29 % des cas à des commerçants. La réciproque est aussi vraie avec des commerçants et des garçons de café (catégorie petits métiers) qui mobilisent plus souvent des employés lors de leur mariage.

Ces liens de témoignages semblent dessiner deux ensembles relativement séparés : d'un côté, ce monde de l'artisanat qui manifeste une plus forte propension à choisir les témoins de mariage parmi une profession similaire, de l'autre un monde de la boutique et de la rue, réunissant commerçants, petits métiers et employés. Les artisans (Ameublement et Manutention) ont, par exemple, tendance à sur-mobiliser le groupe des métaux, tandis que les employés, les commerçants et les petits métiers font peu appel à eux. Au contraire, ces derniers ont une plus forte tendance à se mobiliser mutuellement pour leurs mariages.

L'analyse des actes de mariage permet d'approcher les différentes logiques qui constituent le réseau de relations interpersonnelles. De cette analyse se dessine un écheveau qui montre l'incroyable complexité de la vie sociale des individus. Cependant, une attention aux logiques derrière ces cas individuels donne à voir un tissu de solidarités et d'interconnaissances qui forme le socle du sentiment d'appartenance au quartier.

Le choix des témoins pour les époux semble être une étape relativement importante et ne doit rien au hasard, en témoigne l'absence de témoins professionnels. Pour les mariés, c'est l'occasion idéale de mettre en scène leurs réseaux personnels, de témoigner leur affection ou leur reconnaissance à des proches, amis ou collègues, des membres de leur famille ou bien des supérieurs hiérarchiques. Le choix, mûrement réfléchi, vise souvent à respecter un équilibre

---

<sup>132</sup> Roger V. GOULD, *Insurgent identities, op. cit.*, p. 87

entre ces différents types de liens d'origines, familiaux, amicaux ou professionnels, dans la mesure du possible.

Par-dessus tout, le voisinage et la proximité spatiale apparaissent comme le socle du tissu relationnel des habitants du quartier. La très grande majorité des témoins gravite de près ou de loin dans cette ellipse urbaine que composent le faubourg-Saint-Antoine et le sud du XX<sup>e</sup> arrondissement. S'ajoute ensuite l'impact du réseau professionnel car la plupart des mariages voient l'époux faire appel au moins à une personne exerçant le même métier que le sien ou une profession similaire. Il est difficile, si ce n'est impossible d'y distinguer de simples liens entre collègues, de véritables amitiés ou le poids d'une relation hiérarchique mais il est évident que le métier joue un rôle déterminant dans la socialisation des personnes. Enfin, le réseau familial et communautaire continue de jouer un rôle actif pour une majorité d'habitants du quartier. Et la Réunion, comprise en tant que quartier vécu<sup>133</sup>, trouve là sa première matérialisation autour de cet écheveau de liens et solidarités personnelles qui, pour la plupart, prennent place dans un espace géographiquement très restreint.

---

<sup>133</sup> Guy DI MEO, « Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain », *op. cit.*

## 4. Habiter le quartier

« Une charrette où des meubles sont entassés, suit la rue des Haies. Il y a une armoire, une table, une commode, le lit, les matelas. Sur le derrière de la voiture est la caisse de bois, peinte en vert, qu'on met sur la fenêtre. Elle est toute pleine de plantes déflouées – sauf, à un bout, deux chrysanthèmes, l'une rouge et l'autre blanche, dont la bruine lave les feuilles et emperle de gouttes reluisantes les pétales. Sur le devant, le mari, en casquette, conduit le cheval, et à côté de son siège, sa femme, un fichu de laine bleue sur les épaules, et une gamine, blonde comme une ruche, sont accroupies sur un traversin. C'est le ménage aisé d'un bon ouvrier. J'aperçois près de la caisse de fleurs, une pancarte : il est coupeur de poils de lapin. Dans la rue Alexandre Dumas, qui n'a pas encore de maisons, un homme coiffé d'un mauvais chapeau, tire une carriole où, pêle-mêle, sont des ustensiles de cuisine, un pot de nuit, des bois de lit. Autour marchent une femme et deux enfants en bas âge, un gosse et une gosseline que la maman, à sa droite et à sa gauche tient par la main. Ils vont en quête d'un logement. Le propriétaire les a mis à la porte parce qu'ils ne pouvaient le payer depuis longtemps. Cela a été de sa part une résolution soudaine, et maintenant ils cherchent un toit, en n'emportant que le lit et ce qu'on a pu soustraire. Ils errent depuis deux heures sous la pluie – car, en bien des maisons, le propriétaire réclame, d'avance, le premier trimestre. La bruine choit sans cesse, embêtante et monotone.

[...]

Le sublime me narre ensuite comme quoi la même aventure lui est arrivée autrefois en janvier, par un sale hiver. Ils se sont trimballés toute la journée sans trouver un gîte, et, la nuit venue, une nuit fourmillante de flocons blancs, ils se sont mis sous un hangar étroit, dans la rue des amandiers, et ils ont dressé le lit, presque sous le ciel. Ils se sont groupés habillés sous les couvertures. La petite n'avait que dix mois et le petit avait deux ans. Le lendemain, ils avaient sur le lit cinq pouces de neige poussée par la bise.

Le plafond s'éclaircit un peu – comme disait le sublime. Je poursuis ma promenade dans Charonne<sup>134</sup>.

Lorsque Félicien Champsaur narre sa promenade à Charonne, il oriente son propos autour de la question du logement populaire, objet de toutes les attentions et les enquêtes<sup>135</sup>. Sa déambulation lui permet d'opposer deux familles ouvrières en quête d'un logement, l'une en possession de ses meubles, disposant même de pots à fleurs et représentant ainsi « l'idéal des classes populaires<sup>136</sup> », et l'autre à la limite de l'indigence, accoutumée aux déménagements forcés, ne possédant qu'un lit dans sa version la plus simple. Cette opposition entre le bon ouvrier et le

---

<sup>134</sup> Félicien CHAMPSAUR, *Le Défilé, 1887*, tiré d'une chronique littéraire dans la revue *Le Gaulois* du 9 octobre 1880

<sup>135</sup> La question du logement est effectivement un élément incontournable des enquêtes sociales du XIXe siècle. Dans les travaux de Villermé, du Baron Gérando, puis de Le Play et ses successeurs, l'habitat ouvrier est considéré comme une composante essentielle des conditions de vie des ouvriers. La mise en avant des taudis sert à l'élaboration des catégories de l'insalubrité.

Yankel FIJALKOW, « L'enquête sanitaire urbaine à Paris en 1900 », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 22, n° 1, 2004, pp. 95-106.

Florence BOURILLON, « La loi du 13 avril 1850 ou lorsque la Seconde République invente le logement insalubre », *Revue d'histoire du XIXe siècle/sup siècle*, n° 20-21, n° 1, 2000.

<sup>136</sup> Anais ALBERT, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, 2014.

sublime<sup>137</sup> est parfaitement archétypale mais a le mérite de mettre en avant la diversité des situations du logement ouvrier dans ces territoires périphériques, trop souvent résumée à l'image misérabiliste de la pièce unique, surpeuplée et insalubre qui serait le lot commun des classes populaires parisiennes. La description précise des logements (nature et nombre de pièces, situation dans l'immeuble et valeur locative) relevées dans les calepins offre une analyse complémentaire aux innombrables travaux sur cette question<sup>138</sup>. Mais comme habiter une ville revient bien souvent à déménager et changer de logement et de lieux de vie, cette partie se propose aussi d'y associer une étude sur les mobilités résidentielles des habitants, d'une part par analyse de la répartition spatiale du lieu de résidence par groupes professionnels et d'autre part par l'étude de trajectoires résidentielles de quelques habitants permettant de mieux comprendre qui part et qui reste et ce pour quelles raisons. Ces pratiques de l'espace et du quartier révèlent ainsi « les petites tactiques de l'habitat<sup>139</sup> » et apportent d'importants éclairages sur la citoyenneté charonnaise et parisienne.

## 4.1 Formes et qualité des logements

### Valeur locative des logements

Le logement est, dans le quartier de la Réunion, une denrée abordable. En compilant toutes les valeurs locatives des locaux résidentiels<sup>140</sup> estimées par les agents du calepin<sup>141</sup>, on atteint une moyenne de 162 francs en 1875. Seuls 44 locaux, soit 2,3 % de l'ensemble, dépassent les 400 francs. A l'opposé, 367 locaux (20 %) valent 100 francs ou moins. Les 78 % restants sont donc

---

<sup>137</sup> Il cite Denis POULOT, *Le sublime ou Le travailleur comme il est en 1870 et ce qu'il peut être : question sociale*, 1870. Voir note infra, p. 74

<sup>138</sup> Olivier ZELLER et Olivier FARON, « Introductions. Histoire de l'habitat et histoire urbaine », *Cahiers d'histoire*, n° 44-4, 1 Décembre 1999.

Roger-Henri GUERRAND, *Propriétaires et locataires: les origines du logement social en France 1850 - 1914*, Paris, Quintette, 1987, 345 p.

Susanna MAGRI, « Les propriétaires, les locataires, la loi. Jalons pour une analyse sociologique des rapports de location, Paris 1850-1920 », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 3, 1996, pp. 397-418.

Alain FAURE, « Comment se logeait le peuple parisien à la Belle Époque? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 64, n° 1, 1999, pp. 41-52.

<sup>139</sup> Michel FOUCAULT, « L'oeil du pouvoir », *op. cit.*

<sup>140</sup> Incluant aussi les locaux combinant logement et activités professionnelles

<sup>141</sup> Les loyers sont fixés soit par accord verbal ou écrit entre le propriétaire et le locataire, soit par la signature d'un bail devant notaire. Pour le secteur de la Réunion, ces baux semblent rares et concernent principalement la location de terrains nus pour l'installation d'activités ou même la construction de petits immeubles.

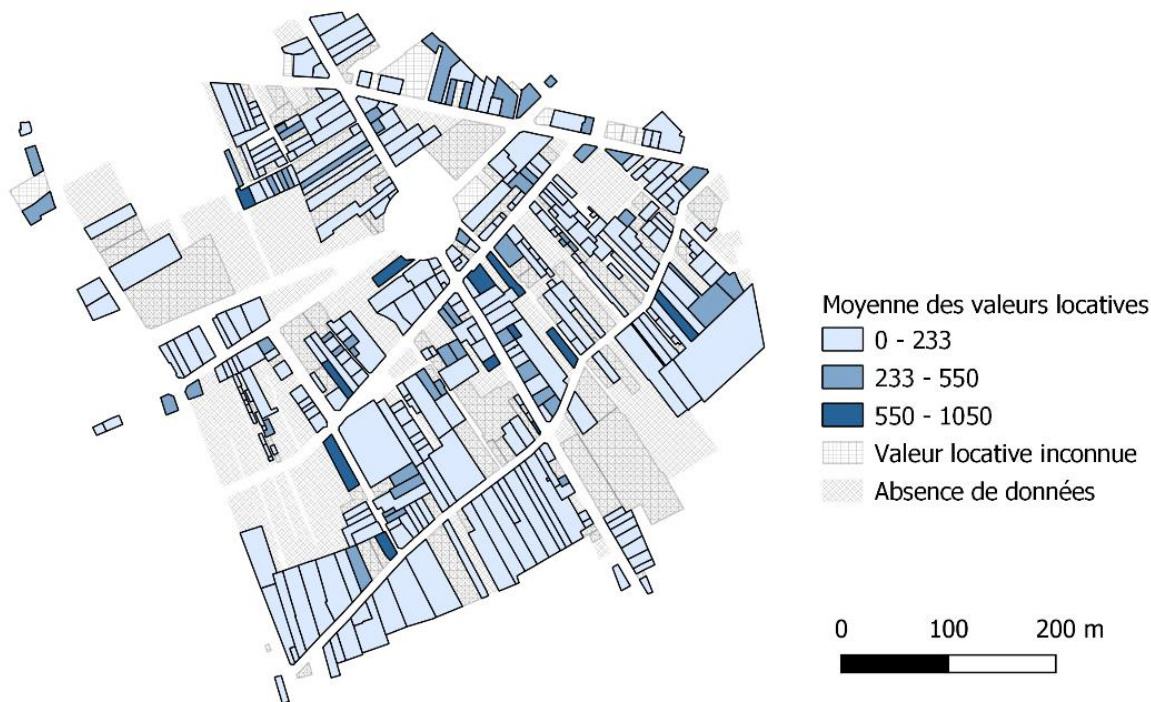
Susanna MAGRI, « Les propriétaires, les locataires, la loi. Jalons pour une analyse sociologique des rapports de location, Paris 1850-1920 », *op. cit.*

compris entre 100 et 400 francs, entre 10 et 40 % du salaire moyen d'un ouvrier<sup>142</sup>. Les loyers font certainement partie des plus faibles de Paris. En 1878, le XX<sup>e</sup> arrondissement pris dans son ensemble atteint une moyenne de 186 francs tandis que l'arrondissement aux valeurs locatives les plus faibles, le XIII<sup>e</sup> arrondissement, plafonne à 174 francs. On comprend ainsi mieux l'installation à la Réunion d'un certain nombre de jeunes artisans du faubourg-Saint-Antoine où les valeurs locatives avoisinent alors les 272 francs.

La répartition des valeurs locatives dans le quartier ne laisse pas entrevoir de logiques spatiales évidentes. Les valeurs locatives de certaines adresses situées dans les impasses ou les anciens chemins vicinaux sont parfois similaires aux immeubles de la rue de la Réunion, laissant entendre que les écarts de valeur résident principalement dans le confort et la taille du logement plutôt que son emplacement sur le quartier. La dernière catégorie de la carte suivante (une valeur locative comprise entre 550 et 1050 francs) correspond principalement à des maisons individuelles. Par exemple, le 52 rue des Vignoles est une maison construite par Alexandre Lelievre, marchand de beurre vendant au marché.

« Entrée de porte cochère  
 En face, dans la cour, Bâtiment simple en profondeur élevé moitié sur caves et moitié sur terre-plein de RDC et d'un 1er étage a 3 ouvertures de face.  
 [Construction en moellons, couverture en tuiles]  
 Petite cour devant  
 Jardin derrière<sup>143</sup> »

Figure 6. Moyenne des valeurs locatives des logements par adresse



<sup>142</sup> Jean-Marie CHANUT, Jean HEFFER, Jacques MAIRESSE et Gilles POSTEL-VINAY, « Les disparités de salaires en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*

<sup>143</sup> Calepins des propriétés bâties de la rue des Vignoles. AP. D1P4 1206

Ces écarts de valeur locative témoignent de l'existence de manières de loger au sein du quartier de la Réunion extrêmement variées et ces écarts peuvent être envisagés comme la matérialisation d'une certaine hiérarchie sociale, tel que définie par Maurice Halbwachs.

« Le loyer est une dépense à la fois importante et très définie ; le chiffre qui la représente se grave naturellement dans l'esprit ; il est naturel qu'il devienne aussi une représentation sociale [...]. Des chiffres tels que 100, 150, 200, 300, ont dans les groupes une signification sociale. [...] Le loyer contribue à "classer" le locataire, à ses yeux et aux yeux des autres<sup>144</sup> ».

Des distinctions en fonction des groupes professionnels apparaissent en effet [Tableau 16]. Les « propriétaires, rentiers » sont bien sur ceux qui habitent des logements aux valeurs locatives les plus élevées. Ils habitent le plus souvent dans des maisons individuelles au sein de voies privées. Certaines d'entre elles abritent donc des maisons de bonne facture mais il est impossible de considérer ces pavillons abrités au sein de voies privées comme un ensemble cohérent. D'une impasse à l'autre, la nature de ces maisons change du tout au tout. Ainsi, sur l'impasse des Crins, les valeurs locatives des logements stagnent autour de 150 francs, à l'exception de trois locaux de 220 et 350 francs servant d'atelier mais aussi de logement. Dans cette Cité des Singes, dont nous ignorons les calepins, le « pavillon » semble relever parfois de la baraque. Dans l'ensemble des voies privées du quartier, les constructions individuelles vont donc du pavillon digne de ce nom au cabanon proche du taudis.

Viennent ensuite les indépendants du commerce, dont les logements semblent relativement confortables. A l'échelle d'un immeuble, les commerçants possèdent très souvent un local résidentiel bien distinct de leur fonds de commerce mais il n'est parfois pas évident de distinguer le logement du commerce<sup>145</sup>.

Les valeurs locatives par catégories professionnelles sont ensuite comprises très majoritairement entre 150 et 180 francs. Les petits employés se distinguent toutefois par une valeur locative avoisinant les 184 francs. En bas de l'échelle, on retrouve les petits métiers du commerce et de la rue ainsi que les journaliers. Les artisans du meuble se situent dans une position intermédiaire.

---

<sup>144</sup> Maurice Halbwachs, *Le destin de la classe ouvrière*, Presses universitaires de France, Paris, 2011, p. 308-312. Cité par Anaïs Albert, « Consommation de masse... op. cit. », p. 83

<sup>145</sup> Claire LEVY-VROELANT, « Petit commerce et habitat entre 1930 et 1950 à Paris : de l'imbrication à la dissociation », in Natacha COQUERY (dir), *La boutique et la ville. Commerce, commerçants, espaces et clientèles, XVIIe-XXe siècles*, Tours, Publication de l'Université François Rabelais, 2000, p.423-445.

Tableau 16. Moyenne des valeurs locatives des locaux par catégorie socio-professionnelle

Catégorie socio-professionnelle	Moyenne valeur locative
Propriétaire, rentiers	245,76
Indépendants du commerce	209,06
Autres (artistes, agriculteurs)	185,45
Employés de bureau et professions libérales	184,61
Inconnu	175,45
Manutention	168,01
Ameublement	161,04
Construction	159,57
Textile	153,27
Autres métiers de l'industrie	152,33
Petits métiers du commerce et de la rue	140,95
Métaux	139,74
Sans profession	126,83

Tableau 17. Répartition des catégories professionnelles par classe de valeurs locatives

	VL_moins180	VL181_300	VL301_450	VL_450+	Total général
Propriétaires	41%	32%	13%	6%	78
Indépendants commerces	47%	36%	7%	6%	107
Employés	47%	51%	1%	1%	155
Autres	73%	18%	0%	9%	11
Inconnue	73%	18%	9%	0%	11
Construction	74%	23%	2%	0%	119
Ameublement	75%	20%	2%	1%	339
Autres industries	77%	21%	0%	0%	145
Textile	77%	21%	1%	0%	158
Métaux	78%	18%	1%	3%	134
Petits métiers	82%	17%	0%	0%	100
Manutention	82%	15%	0%	0%	217
Sans profession	87%	11%	0%	0%	252
Total général	1330	409	32	20	1826



Au regard du tableau 17, on perçoit une vraie fracture dans les modes d'habiter entre le monde des employés et commerçants et les autres artisans et petits métiers. La position sociale peut expliquer ces distinctions mais la structure familiale joue certainement un rôle important. Il est malheureusement impossible de connaître la composition du ménage qui permettrait de distinguer le célibataire de la famille nombreuse.

Malgré ces écarts significatifs, il convient de réaliser que même les employés, commerçants et propriétaires du quartier de la Réunion vivent au sein de logements aux valeurs locatives parmi les plus faibles de Paris. Le quartier de la Réunion constitue donc un vivier de logement à très faible prix dans l'agglomération parisienne, ce qui explique son pouvoir d'attraction pour bon nombre d'habitants des quartiers parisiens voisins, notamment Saint-Antoine.

### **Taille des logements**

L'évaluation de la valeur locative du logement par les agents du calepin semble fortement corrélée aux nombres de pièces du logement et à leurs fonctions. La description de celles-ci ainsi que le relevé du nombre de fenêtres offrent un aperçu de l'appartement qui aide à compléter l'analyse des valeurs locatives. Ces deux indicateurs, dont il faut se contenter, sont bien entendu insuffisants car ils ne sont jamais complétés par une évaluation de la surface réelle des pièces<sup>146</sup>, et donc des appartements, ni par l'indication du nombre d'habitants qui occupent ces logements.

Dans le quartier de la Réunion, 30 % des logements se résument à une simple pièce. 33 % disposent de deux pièces, 22 % offrent 3 pièces, 15 % sont dotés de 4 pièces ou plus. La valeur locative estimée semble logiquement fortement corrélée au nombre de pièces. Ainsi, les propriétaires, les indépendants du commerce et les employés ont tendance à emménager dans des appartements plus vastes. Quand seulement 13 % des employés vivent dans une pièce simple, 28 % des ébénistes doivent se contenter d'un logement de ce type et la proportion atteint jusqu'à 39 % pour les journaliers et 43 % pour les petits métiers. La fracture sociale visible dans la mesure des valeurs locatives se cristallise donc dans la taille des logements et probablement leur confort.

---

<sup>146</sup> Par exemple, Jean-Paul Burdy dans son étude sur le quartier du Soleil Noir à Saint-Etienne montrait que le faible nombre de pièces était contrebalancé par des surfaces relativement importantes, comprises entre 25 et 35 m<sup>2</sup>, permettant le développement de « micro-stratégies de l'intimité<sup>146</sup> ».

Tableau 18. Répartition des catégories professionnelles par nombre de pièces

	1 pièce	2 à 3 pièces	Supérieurs à 3 pièces	Total général
Sans profession	50%	42%	7%	252
Petits métiers	43%	52%	5%	100
Manutention	39%	51%	9%	217
Ameublement	28%	58%	13%	339
Métaux	27%	55%	16%	134
Textile	27%	60%	11%	158
Autres industries	26%	62%	12%	145
Construction	24%	61%	13%	119
Indépendants commerces	24%	49%	25%	107
Autres	18%	64%	18%	11
Inconnue	18%	73%	9%	11
Employés	13%	56%	29%	155
Propriétaires	9%	45%	45%	78
Total général	30%	54%	15%	1826

Pour autant, le cliché traditionnel de la chambre simple où s'entasseraient les familles ouvrières, image courante dans les représentations misérabilistes<sup>147</sup> du logement populaire, concerne donc moins d'un tiers des cas. De surcroît, les pièces simples sans feu, synonyme d'extrême pauvreté, ne concernent que 9% des pièces simples (3% de l'ensemble des logements). A partir de ces indicateurs, Charles Garnier et Auguste Amman élaborait en 1892 une typologie du logement ouvrier :

Une seule pièce sans cheminée abrite la plus profonde misère ; une seule pièce munie d'une cheminée, et qui sert à la fois de chambre à coucher et de cuisine est le logement de l'ouvrier pauvre ; la cuisine est-elle distincte de la chambre à coucher, on s'élève déjà à un degré relatif d'aisance. L'existence d'une salle à manger dénote une situation plus élevée : c'est ordinairement le maximum de confortable auquel peuvent arriver les installations des classes ouvrières<sup>148</sup>

Les logements représentatifs de la plus profonde misère sont donc rares au sein du quartier. De plus, la cuisine, indicateur « d'un degré relatif d'aisance » est tout de même présente dans 38 % des logements. En revanche, les salles à manger sont particulièrement rares et représentent à peine 3 % des habitations.

Cependant, cette homogénéité apparente se voit brisée par quelques rares demeures bourgeoises. En particulier, les maisons des propriétaires Dulac et Josseume sont remarquables aussi bien de

<sup>147</sup> Alain Faure, « Comment se logeaient... op. cit. »

<sup>148</sup> Charles GARNIER et Auguste AMMANN, *L'Habitation humaine*, Paris Hachette, 1892, p. 823,

par leur taille que de par leur architecture. Les deux se sont fait construire un pavillon en meulière dévolu à leur usage exclusif, et n'offrant pas moins d'une dizaine de pièces. La description du pavillon de Josseume permet de se rendre compte de l'écart avec les logements ouvriers décrits auparavant :

« Maison principale. À gauche, vestibule, cuisine, salle à manger, salon, cabinet d'aisance. 1<sup>er</sup> étage par escalier intérieur, palier, pièce à feu, 2 pièces à feu, cabinet. »

Ces coquettes demeures ne sont même pas le lieu de résidence principale de ces propriétaires. Ces deux cas représentent toutefois des exceptions rares. Les valeurs locatives élevées des résidences signifient la plupart du temps une cohabitation entre des activités artisanales ou commerciales et le logement.

L'existence de ces quelques pavillons, mais surtout la présence relativement fréquente de pièces multiples et de cuisines viennent donc éclaircir la sombre image du logement ouvrier du milieu du XIXe siècle et permettent de rappeler qu'il recouvre une large gamme de types d'appartements ou de maisons individuelles. Les logements les plus confortables ont une valeur locative certes plus élevée que les logements ordinaires mais demeurent en bas de l'échelle parisienne des loyers. Au niveau du quartier, les variations de loyer dépendent de la taille et du confort de l'appartement mais lorsqu'on réinsère ces logements dans l'ensemble parisien, on prend conscience de leur faiblesse. Faiblesse qui s'explique principalement du fait de leur éloignement du centre de Paris.

## **Les garnis**

D'autre part, 20 adresses sont présentées par les agents des calepins des propriétés bâties comme des garnis<sup>149</sup>. Ce sont des hôtels qui louent des chambres meublées aux populations les plus précaires et sont considérés comme un sas d'entrée incontournable sur Paris pour les jeunes migrants<sup>150</sup>. Dans le quartier de la Réunion, la plupart de ces garnis se situent sur les deux rues principales du quartier que sont les rues de la Réunion et des Haies. Seuls sept autres garnis se trouvent sur d'autres voies mais souvent sur des parcelles attenantes des grands axes du quartier. Ces hôtels populaires ne forment pas un ensemble homogène standardisé et recouvrent des réalités très diverses. Ainsi, parmi les vingt garnis, trois établissements se distinguent par leur importance en contenant plus de 30 chambres. Le plus imposant de ces garnis, 28 rue de la Réunion, propose 58 chambres louées meublées. Une quinzaine d'autres établissements accueillent entre 5 et 20 clients et, en parallèle de ces garnis institutionnalisés, quelques propriétaires du quartier louent une ou deux chambres meublées dans leurs immeubles. C'est

---

<sup>149</sup> Cartographie des garnis en Annexe 3.8

<sup>150</sup> Alain FAURE, Claire LEVY-VROELANT et Andrée MICHEL, *Une chambre en ville : hôtels meublés et garnis de Paris 1860-1990*, Grâne, France, Creaphis, 2007, 430; 28 p. 430

donc moins un type d'immeuble particulier qu'une manière de louer et loger à destination d'une population qui n'a pas les moyens de posséder ses propres meubles.

En tout, 256 appartements sont loués selon ces modalités, représentant tout de même près 12 % de l'ensemble des logements du quartier. Les agents du calepin relèvent rarement les noms et professions des locataires en leur sein et l'on dispose d'informations pour seulement 28 d'entre eux. Parmi ces quelques personnalités, on ne décèle pas l'existence d'un monde parallèle au sein de ces garnis qui se distinguerait nettement du reste de la population. Au contraire, on retrouve l'ensemble des groupes socio-professionnels identifiés à la Réunion, voire même une légère surreprésentation des catégories considérées comme supérieures. Par exemple, on dénombre quatre employés pour cinq journaliers et cinq ébénistes. Au sein de ces immeubles cohabitent ainsi des jeunes provinciaux en attente d'une installation plus pérenne et certainement des personnes plus en difficulté. Les logements y sont d'ailleurs aussi chers, si ce n'est plus, que dans les autres adresses. La location des meubles grève ainsi le prix du local.

L'offre de logement dans le quartier de la Réunion se révèle extrêmement bon marché, et recouvrent cependant une large gamme de type d'appartements ou de maisons individuelles offrant des opportunités de logements à la plupart des catégories populaires parisiennes. Ce très faible coût du logement explique certainement en grande partie la translation de nombreux habitants du faubourg-Saint-Antoine confronté à des prix 1,7 fois plus élevé. C'est le prix de la centralité. Cependant l'adresse des habitants en 1875 ne représente le plus souvent qu'une étape dans un parcours de vie. Pour mieux comprendre les façons d'habiter le quartier, il convient d'envisager les trajectoires de ceux-ci dans une approche longitudinale.

## 4.2 Mobilités et stratégies résidentielles

Une société urbaine n'est pas une matière figée ; au contraire, la population d'une ville est en permanente recomposition ou reconfiguration<sup>151</sup>. De nouveaux habitants arrivant, d'autres partent. Dans le même temps, les changements d'adresse et les déplacements intra-urbains sont très fréquents. Une approche transversale d'un morceau de ville conduit bien souvent à nier, ou du moins à sous-estimer, ce dynamisme et inversement valorise la stabilité des structures démographiques de l'espace étudié. Pour rendre compte de la fluidité et de la mobilité des habitants, il apparaît donc essentiel de dépasser l'analyse classique par succession de coupes<sup>152</sup> par une approche longitudinale, permettant le suivi d'individus, de familles ou de groupes. De

---

<sup>151</sup> Jean-Luc PINOL, *Les mobilités de la grande ville*, *op. cit.*

<sup>152</sup> Jean-Luc PINOL, « Mesurer les mobilités urbaines. Strasbourg 1870-1940 : trajectoires individuelles et espace urbain », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 4, 1996, pp. 93-106.

nombreuses recherches adoptant ce prisme sont ainsi venus contrebalancer les études précédentes focalisées sur les structures socio-professionnelles. Le défi principal de ce type d'approche réside dans le choix de la source. Les recensements permettent d'évaluer grossièrement la part de la population qui demeure d'un décompte à l'autre mais rendent difficile le suivi des personnes qui déménagent<sup>153</sup>. L'enquête collective TRA s'est, elle, appuyée sur les actes d'Etat civil, en partant des actes de mariage aboutissant à un certain nombre de publications traitant des mobilités résidentielles<sup>154</sup>. Les listes électorales classées par ordre alphabétique des noms permettent de suivre plus aisément les individus à condition qu'ils ne quittent pas la ville mais, outre des difficultés quant à la bonne déclaration des déménagements et le caractère restrictif de la population étudiée, les listes électorales se font rares pour le XIX<sup>e</sup> siècle parisien<sup>155</sup>. D'autres sources rares peuvent offrir des occasions uniques sur certains terrains tels que les registres de population de Strasbourg<sup>156</sup> ou encore l'Anagrafe italien<sup>157</sup>, mais pour le Paris du second XIX<sup>e</sup> siècle, les options sont relativement limitées et les registres de matricules militaires représentent une des seules archives pour approcher ces questions<sup>158</sup>. Effectivement, l'administration militaire se doit en principe de noter chaque changement d'adresse des conscrits tant qu'ils sont susceptibles d'être mobilisés. Ainsi, tous les jeunes gens de nationalité française jugés apte au service sont suivis de leur vingt ans et le début de leur service militaire jusqu'à leurs cinquante ans et la libération de toute obligation. Pour compléter les approches transversales du calepin et des actes de mariage, ces registres ont été dépouillées afin de retrouver des parcours d'habitants. Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, l'année 1875 a été dépouillée aboutissant à la découverte de 54 conscrits. Parmi eux, 44 ont été déclarés apte au service et ont pu être suivis au travers de ces registres. Pour certains, des recherches complémentaires ont été effectués pour trouver d'autres actes d'état civil permettant de mieux envisager leur parcours de vie.

La plupart des travaux précédemment cités ont adopté un spectre relativement large avec des échelles allant du national à la ville. Le choix de l'échelle du quartier qui s'impose dans ce travail de thèse modifie légèrement la focale en questionnant plus avant le rapport au local et à l'espace des individus, questions qui se diluent quelque peu lorsque l'on travaille sur les mobilités sur des échantillons produits à l'échelle de la ville. En liant l'étude de ces parcours à l'analyse d'un ensemble urbain dans toute sa matérialité, on tente d'aborder de nouveau des pratiques de l'espace pour essayer de saisir une citadinité et une manière d'habiter la ville spécifique à ce

---

<sup>153</sup> Claire LEVY-VROELANT, « Séjourner et demeurer à Versailles au XIX<sup>e</sup> siècle », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 41, n° 1, 1989, pp. 27-33.

<sup>154</sup> On citera particulièrement Paul-André ROSENAL, *Les sentiers invisibles*, *op. cit.*

Jacques DUPAQUIER, « L'enquête des 3 000 familles », *Population*, vol. 39, n° 2, 1984, pp. 380-383.

<sup>155</sup> Jean-Luc PINOL, « Itinéraires résidentiels et trajectoires sociales à Lyon (1898-1936) », *op. cit.*

<sup>156</sup> Marie-Noël HATT-DIENER, *Strasbourg et strasbourgeois à la croisée des chemins : Mobilités urbaines, 1810-1840*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sciences de l'histoire », 2019, 304-XXXII p.

<sup>157</sup> Maurizio GRIBAUDI, *Itinéraires ouvriers*, *op. cit.*

Olivier FARON, *La ville des destins croisés : recherches sur la société Milanaise du XIX<sup>e</sup> siècle (1811-1860)*, Rome, Ecole française de Rome, coll. « Bibliothèque des écoles françaises D'Athènes et de Rome », 1997, 603 p.

<sup>158</sup> A partir de cette source, Alain Faure et Jean-Claude Farcy ont réalisé leur étude sur les migrations et l'intégration à Paris : Jean-Claude FARCY et Alain FAURE, *La mobilité d'une génération de français: recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, INED, 2003, 620 p.

voisinage. A contrario, les profils de ces individus habitant souvent avec leurs parents dans le quartier à vingt ans ne reflètent pas l'ensemble des personnes passant par le quartier. Il s'agit globalement de personnes relativement implantées localement et les « oiseaux de passage<sup>159</sup> », qui souvent découvrent le quartier à un âge plus avancé, échappent certainement à cet échantillon. Ces quelques cas ne permettent donc pas de travailler sur les modalités du renouvellement incessant de population mais offrent des pistes de compréhension sur les raisons et les causes individuelles du déménagement permettant d'éclairer le rapport des habitants au voisinage. Le faible nombre de cas amène à un traitement plus qualitatif des parcours par le croisement avec de nombreuses autres sources de l'état civil qui offrent une compréhension plus fine de ces phénomènes de mobilité au sein du quartier et de la ville. A partir de ces quelques exemples, croisés avec un traitement plus quantitatif sur le choix des adresses par catégorie professionnelle, il s'agit d'éclairer les raisons de l'installation au sein du quartier, celles de l'enracinement ou du départ du secteur.

### **Les raisons de l'installation**

La première population du quartier de la Réunion est, comme vu précédemment, majoritairement composée d'anciens habitants du faubourg-Saint-Antoine. Ce transfert important de population du centre vers la périphérie masque cependant l'extrême diversité des situations et des décisions conduisant à l'installation dans le quartier.

Sur les 44 conscrits suivis, 11 sont effectivement nés dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement ancien. Pourtant, lorsqu'on suit précisément le parcours de leurs parents, on comprend que bon nombre de ces familles ont résidé dans le faubourg avant leur installation à la Réunion. D'autres viennent directement de province et s'appuient sur des réseaux locaux pour préparer leur installation. La question de la profession semble aussi primordiale dans la décision de s'installer dans le quartier puisque 11 conscrits sur 44 travaillent dans le secteur du meuble. Enfin, ces derniers facteurs se recoupent parfois avec un contexte particulier provoquant de nombreuses mobilités. En 1875, 5 conscrits sont nés en Alsace et ont été amenés à quitter leur région du fait de la guerre Franco-Prusse. Leur installation dans le quartier n'est cependant pas seulement le fruit du hasard et de l'événement puisque ceux-ci s'appuient sur les réseaux d'immigrés de l'est de la France, particulièrement ancrés dans le faubourg depuis des décennies et qui se sont ensuite propagés vers Charonne. Les trois trajectoires suivantes témoignent de l'intrication de ces facteurs dans les stratégies résidentielles qui conduisent ces jeunes hommes dans le quartier.

#### *Jean Antoine Chaussay*

Jean Antoine Chaussay est un enfant du faubourg, avec un père et un grand frère imprimeurs en papiers peints. Lors du mariage de ce dernier<sup>160</sup>, la famille habite encore le 221 rue du faubourg-

---

<sup>159</sup> Jean-Luc PINOL, « Mesurer les mobilités urbaines. Strasbourg 1870-1940 », *op. cit.*

<sup>160</sup> Mariage d'Aimé Rémy Chaussay à Marguerite Legros, le 30 septembre 1871, Paris XI<sup>e</sup>, AP. V4E 3852

Saint-Antoine. Parmi les témoins présents à la cérémonie, François Dencux, lui aussi imprimeur en papier peints, présenté comme un ami, vit déjà au 38 rue des Haies. Quatre ans plus tard lors du service militaire de Jean, lui et ses parents ont à leur tour déménagé au 69 rue des Haies<sup>161</sup>. Peut-être ont-ils eu vent d'opportunités locatives et professionnelles par ce François Dencux. A ce moment, Jean Chaussay se présente comme ébéniste, délaissant le métier familial tout en demeurant dans la même branche. Il est alors réformé car le majeur de sa main gauche est paralysé, certainement du fait d'un accident de travail.

### *Charles Louis Knobloch*

Lorsque le jeune alsacien Charles Louis Knobloch pénètre dans la mairie du XX<sup>e</sup> arrondissement, le 14 août 1870, pour s'engager volontairement dans l'armée française, les combats dans l'est de la France tournent à l'avantage de la Prusse et, ce jour même, des insurgés blanquistes tentent de soulever Belleville après avoir attaqué un poste de sapeur-pompier à la Villette. Il est assigné dès le lendemain au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie, dont il ne sera libéré que le 19 mars 1871. Agé d'à peine 17 ans, il vient alors de quitter son village natal de Seltz situé au plus près de la frontière rhénane, fuyant certainement l'avancée des troupes prussiennes<sup>162</sup>. Impossible de savoir avec certitude s'il est parti avec ou sans ses parents. Toujours est-il qu'en 1875, lorsqu'il débute son véritable service militaire, ceux-ci demeurent encore à Seltz. Pourtant à cette date, Charles Knobloch est loin d'être un jeune provincial isolé à Paris. Le mariage de sa grande sœur, Joséphine avec Laurent Eichenlaub, le 17 juin 1876, dont il est témoin, offre un aperçu de son dense réseau social, uni par une même origine régionale et par une même expérience de réfugiés de guerre. Dans l'acte de mariage<sup>163</sup>, les deux époux, et deux témoins, Charles Knobloch lui-même et Adolphe Fritsch, présenté comme un ami, sont domiciliés à la même adresse, le 38 rue des Vignoles. Renseignement pris dans les calepins de propriétés bâtis, Adolphe Fritsch se trouve être le propriétaire<sup>164</sup> de cette adresse. Ebéniste, ce dernier est installé dans le quartier depuis les années 1860, au 3 passage Papier, comme l'indique son mariage<sup>165</sup> avec Françoise Lintz. Deux ans auparavant, ils habitaient tous deux dans le XI<sup>e</sup> arrondissement où leur premier enfant est né. Parmi ses témoins de mariage, on trouve le frère d'Adolphe Fritsch qui lui aussi loge au 3 passage Papier, un garçon d'hôtel vivant rue du Luxembourg, et deux ébénistes du XI<sup>e</sup> arrondissement. En 1866, il parvient à faire élever un petit pavillon au dit 38 rue des Vignoles, qu'il surélève de deux étages en 1870. Pour autant, il n'est pas précisé qu'il loue des chambres, l'ensemble de la maison est à son usage, avec le rez-de-chaussée et le premier étage dédié à son vaste atelier et le deuxième étage pour son logement<sup>166</sup>. Adolphe Fritsch héberge donc gracieusement le frère et la sœur Knobloch ainsi que le mari de cette dernière. Le réseau dense

---

<sup>161</sup> Registre des matricules militaires du 1<sup>er</sup> bureau pour l'année 1875, AP D4R1 162

<sup>162</sup> idem

<sup>163</sup> Mariage de Joséphine Knobloch et Laurent Eichenlaub le 17 juin 1876. AP V4E 5278

<sup>164</sup> Calepins des propriétés bâties de la rue des Vignoles. AP D1P4 1206

<sup>165</sup> Mariage d'Adolphe Fritsch et Françoise Lintz le 25 novembre 1865. AP V4E 2425

<sup>166</sup> Calepins des propriétés bâties de la rue des Vignoles. AP D1P4 1206

des Alsaciens du faubourg permet ainsi l'accueil rapide et facilité de la vague de réfugiés post-1870.

### *Gustave Boisseau*

Dans d'autres cas, la complexité des parcours à l'aune de simples lectures de traces administratives empêche de comprendre précisément les choix résidentiels. Gustave Boisseau est le fils de Jeanne Boisseau et d'un père inconnu. La mère et le fils sont tous deux nés à Saint-Germain de Modéon dans le département de Côte d'Or<sup>167</sup>. On devine leur déménagement à Paris avant les dix ans de Gustave, puisque, en 1865, on retrouve le mariage de la mère avec Pierre Remy Foureur, piqueur de bottines, natif de Verzenay, près de Reims<sup>168</sup>. Elle habite alors – certainement avec son fils – au 210 rue du faubourg-Saint-Martin, et lui à Ménilmontant, rue Mogador, ancien nom de la rue de Tlemcen. 10 ans plus tard, en 1875, ils vivent tous les trois au 80 rue de la Réunion, dans un trois pièces situé au quatrième étage du bâtiment du fond de la cour, donnant sur un minuscule jardin, pour une valeur locative estimée à 170 francs<sup>169</sup>. Le mariage et la formation de cette famille recomposée les ont certainement poussés à chercher un appartement plus grand, les contraignant à s'installer dans les arrondissements périphériques, moins chers. Mais pourquoi ne pas demeurer du côté de Ménilmontant où Pierre Foureur avait ses habitudes ? On en est alors réduit à émettre des hypothèses, allant de l'attrait de la nouvelle rue de la Réunion et de sa place moderne, jusqu'à la possibilité que la mère connaisse Jeanne Mageotta et Claudine Moulin, elles aussi mères de conscrits et toutes deux originaires de Côte d'or, plus précisément de Montbard, petit village situé à vingt kilomètres du point de départ des Boisseau. Ces deux femmes se sont récemment installées dans le quartier suite à leur veuvage, et ont chacune un fils né en 1855 de la même génération que Gustave Boisseau. Elles aussi choisissent la rue de la Réunion comme lieu de résidence. Impossible cependant de savoir si ces troublantes coïncidences sont la cause de l'installation de Jeanne et son fils dans le quartier. D'autant que le lien de causalité pourrait se trouver inversé, Mageotta et Moulin déménageant peut-être pour suivre Jeanne Boisseau.

Au regard de ces trois parcours, les connaissances familiales, amicales et professionnelles que l'on a précédemment esquissées semblent être un incontournable de ces stratégies résidentielles. Cependant, il est rare qu'un parcours de vie recomposé à partir d'actes d'état civil soient parfaitement transparent et l'on comprend bien la difficulté de saisir et comprendre les moteurs individuels du choix d'un déménagement et d'un lieu de résidence. Pour contourner cet écueil, il apparaît nécessaire de coupler ces études longitudinales avec des coupes transversales permettant un traitement quantitatif qui replace les comportements individuels dans des dynamiques collectives

---

<sup>167</sup> Registre des matricules militaires du 1<sup>er</sup> bureau pour l'année 1875, AP D4R1 162

<sup>168</sup> Mariage de Jeanne Boisseau et de Pierre Rémi Foureur le 9 février 1865. AP V4E 1170

<sup>169</sup> Registre des matricules militaires du 1<sup>er</sup> bureau pour l'année 1875. AP D4R1 162, croisé au calepin des propriétés bâties de la rue de la Réunion. AP D1P4 948. Le matricule permet de connaître l'adresse de Gustave Boisseau et sa mère tandis que le calepin confirme que le mari de cette dernière vit bien à cette adresse.



## Logiques d'installation dans le quartier

Pour mieux envisager les modalités de l'installation dans le quartier, il peut être intéressant de considérer les données sur les habitants recensés dans le calepin comme un indicateur des choix résidentiels. A partir de ces données, il est impossible de connaître le faisceau de raisons conduisant au déménagement mais la distribution des habitants dans le quartier permet de révéler certaines façons d'appréhender leur nouveau quartier d'adoption. L'installation au sein de la Réunion relève d'un choix, à l'évidence en partie contraint par les capacités financières. L'éloignement du centre de Paris et des sociabilités artisanales s'apparente souvent à un crève-cœur<sup>170</sup>, mais la recherche d'espaces plus grands et d'un moindre coût du logement poussent de nombreux Parisiens à s'installer dans les arrondissements périphériques. Il n'en demeure pas moins qu'étant donnée l'homogénéité des types de logements et de leurs valeurs locatives au sein du quartier, le choix de l'adresse précise de l'installation repose sur une décision raisonnée, le choix de sa nouvelle rue représentant ainsi une manière de concevoir et d'envisager son nouveau voisinage. Par des mesures de corrélation entre la catégorie professionnelle des habitants et le type d'adresse, des distinctions sociales transparaissent nettement.

Tableau 19. Ecart à l'indépendance entre le secteur habité et la profession (résidus de Pearson)

	Ameublement	Autres industries	Construction	Employés	Indépendants du commerce	Manutention	Métaux	Petits Métiers	Propriétaire	sans profession	Textile	Total Général
Faubourg	2,49	0,9	0,24	-2,77	0,61	-0,54	-0,46	1,49	-2,34	-1,18	0,29	172
Réunion secteur nord	-2,27	0,69	-0,15	1,45	2,15	-0,09	0,32	-1,23	-2,45	1,19	0,78	333
Réunion secteur sud	-1,52	-2,27	-0,18	6,73	0,99	-0,19	-0,7	2,29	-1,38	0,32	-2,59	304
Rue des Haies	1,08	1,83	0,79	-0,21	-1,22	-1,09	-0,65	-0,22	-0,76	-0,72	0,73	271
Voies anciennes	0,35	-0,44	-0,2	-2,27	-0,01	1,5	0,02	-0,66	2,09	-0,1	-0,15	462
Voies privées	0,55	-0,61	-0,22	-3,18	-2,77	0,06	1,07	-1,05	4,16	0,17	1,07	275
Total général	339	145	119	155	107	217	134	100	78	252	158	1804

Khi-deux : 1,83407E-15

Le début de la rue des Haies apparaît ainsi comme le lieu de résidence privilégié des ébénistes et autres artisans du meuble. A l'évidence, ces derniers valorisent la proximité avec le faubourg-Saint-Antoine où bon nombre d'entre eux travaillent encore ou font livrer leur production. Le

<sup>170</sup> Maurizio GRIBAUDI, *Paris ville ouvrière : une histoire occultée, 1789-1848*, Paris, France, La Découverte, 2014, 444 p.

Alain FAURE, « De l'urbain à l'urbain : du courant parisien de peuplement en banlieue (1880-1914) », *Villes en parallèle*, vol. 15, n° 1, 1990, pp. 154-173.

clivage pour le reste de la rue des Haies est moins marqué mais la partie est de la rue attire tout de même principalement des artisans ou ouvriers (catégories ameublement, autres industries et dans une moindre mesure construction). Les voies anciennes et les voies privées attirent une population similaire, avec tout de même une plus forte proportion de travailleurs des métaux et des journaliers. Sur ces deux derniers types de rue, la surreprésentation des ouvriers et artisans est en grande partie masquée par la très forte présence de propriétaires, témoignant d'un profil de propriété différent avec bon nombre d'adresses individuelles. L'ensemble de ces rues forment donc le cœur battant des familles ouvrières et artisanales. Au contraire, les employés et les petits métiers y sont proportionnellement bien moins présents. Eux habitent massivement sur la rue de la Réunion et en particulier sur le secteur sud de celle-ci. Là où les ouvriers ont tendance à moins s'installer.

Il y aurait ainsi une vraie fracture entre la rue de la Réunion et le reste du quartier. Dans ces choix résidentiels, on perçoit deux manières opposées de concevoir son nouveau voisinage. Pour les ébénistes en particulier, l'important est de se placer dans la continuité de la rue du faubourg-Saint-Antoine, c'est-à-dire rue des Haies, et ils perçoivent le quartier comme une extension du faubourg. Au contraire, les petits employés semblent séduits par cette nouvelle rue moderne organisée de part et d'autre d'une large place. Dans la même logique, ils tendent à privilégier les logements sur rue considérés aussi comme plus prestigieux lorsque les ébénistes s'installent souvent sur cour, au-dessus de leurs ateliers.

Des solidarités quant au logement peuvent parfois se jouer à l'échelle du palier. A plusieurs adresses, des couloirs entiers ont pour seules résidentes des veuves. Il s'agit par exemple du 49 rue Planchat, où, au premier et dernier étage d'une petite bâtisse donnant sur cour, on dénombre six veuves et une dame. Si Mme Surmeron vit dans un quatre pièces confortable (« une pièce à feu, une pièce sans feu, une cuisine et un cabinet ») pour un loyer de 240 francs, Guedenay, Boisseau et Rochefort vivent elles dans de simple « cabinet » ou une unique « pièce sans feu » ne valant que 70 francs. Les trois autres logent dans deux ou trois pièces de 150 à 170 francs. La catégorie des veuves se trouve d'ailleurs au bas de l'échelle des loyers avec une moyenne de 126 francs de valeur locative pour leur logement qui bien souvent se résume à une simple pièce, pas forcément chauffée. Elles se trouvent souvent contraintes de déménager après la mort de leur mari et la perte de ses revenus. Ces difficultés résidentielles semblent courantes, à tel point qu'il semblerait que celles-ci n'hésitent pas à s'entraider dans cette quête de logement. Dans le cas du 49 rue Planchat, les veuves les moins précaires ont pu sous-diviser et sous-louer les plus petites surfaces à des femmes en difficulté, venant là leur apporter un secours bienvenu<sup>171</sup>.

---

<sup>171</sup> Jean-Paul Barrière rapporte que dans des quartiers ouvriers nordistes, des « maisons de veuves » regroupaient des veuves réunies par des liens de parenté, des solidarités géographiques ou simplement des expériences communes. Jean-Paul BARRIERE, « Les veuves dans la ville en France au XIX<sup>e</sup> siècle : images, rôles, types sociaux », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charentes. Touraine*, n° 114-3, 30 Septembre 2007, pp. 169-194.

La répartition des lieux de résidence laisse ainsi transparaître diverses manières d'envisager son espace de vie. Pour certains artisans, il se conçoit comme une prolongation du précédent lieu de vie, le faubourg-Saint-Antoine, tandis que pour d'autres, il semble plus autonome et peut représenter un horizon suffisant.

### **Rester ou quitter le quartier**

Une fois les raisons et les motivations de l'installation dans le quartier esquissées, demeure une question : est-ce que ces nouveaux habitants restent dans le quartier, y font souche ou au contraire poursuivent des itinéraires dans le reste de la ville ? En somme, est-ce que le voisinage de leur vingt ans joue un rôle structurant dans leur façon d'élaborer des stratégies résidentielles. Le lieu de décès de ces conscrits militaires<sup>172</sup> tend à montrer un ancrage local relativement important : 19 d'entre eux habitent toujours le quartier dans ses limites les plus restreintes, six autres habitent le reste du XX<sup>e</sup> arrondissement, six sont repartis vers le faubourg Saint-Antoine et deux à Bagnole. Finalement, seuls huit d'entre eux quittent cette zone de l'est parisien pour s'installer dans le reste de Paris ou bien encore en province.

Plus d'un tiers d'entre eux reste dans le quartier et près de 80 % demeure dans une zone élargie de l'est parisien, comprenant le XX<sup>e</sup> arrondissement, principalement dans la zone de Ménilmontant, le XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissement ainsi que la banlieue limitrophe. Pourtant le suivi des déménagement successifs de ces jeunes hommes montre une mobilité résidentielle relativement importante avec en moyenne 4 déménagements avant leurs 45 ans et leur libération de l'armée. Ces cas laissent donc percevoir une société urbaine particulièrement mobile, mais structurée par des logiques spatialement restreintes. L'étude précise de ces parcours permet d'approcher les raisons des mouvements, et de mieux saisir les explications d'un attachement au quartier ou au contraire d'un exil.

### Les enracinés du quartier

Parmi cette génération, presque un tiers d'entre-eux se stabilisent dans le voisinage extrêmement restreint de la Réunion. Mais cet enracinement ne signifie pas un immobilisme, au contraire leurs déménagements sont incessants et se font au gré des aléas de la vie et des rencontres.

### *Isidore Weitre*

Isidore Weitre est né dans le 8<sup>e</sup> arrondissement ancien en 1855<sup>173</sup>. A partir des lieux de naissance, on peut aisément remonter le fil du parcours de la famille Weitre. Les deux grandes sœurs d'Isidore sont nées à Saint-Denis<sup>174</sup>, et sa petite sœur est née en 1864, dans le 20<sup>e</sup>

---

<sup>172</sup> J'ai pu retrouver l'acte de décès pour 43 conscrits. Le dernier lieu de résidence de Charles Knobloch manque. Pour Alexandre Sollier, l'acte de décès de sa femme à Bagnole en 1921 permet de faire l'hypothèse de son dernier lieu de résidence. Je l'ai donc comptabilisé.

<sup>173</sup> Registre des matricules militaires du 1<sup>er</sup> bureau pour l'année 1875. AP D4R1 162

<sup>174</sup> Mariage de Pélagie Elisabeth Weitre à Abraham Scholler le 10 janvier 1874. AP V4E 5228.

Mariage de Joséphine Virginie Weitre et Abraham Scholler, le 20 décembre 1879. AP V4E 5312.

arrondissement<sup>175</sup>. Le père, graveur sur bois, originaire de l'Est, s'est d'abord installé à Saint-Denis, avant de tenter sa chance dans le Faubourg-Saint-Antoine. Il déménage ensuite à Charonne, au 10 sentier de la Plaine, avant de s'installer au sein du quartier de la Réunion.

Les parents habitent rue de la Réunion, ils déménageront ensuite sur la grande rue de Montreuil, future rue d'Avron. Isidore Weitre, lui, va particulièrement être mobile, déménageant sans cesse, ne restant la plupart du temps que quelques mois. Entre 1875 et 1905, il déclare 14 adresses différentes. Sur la carte suivante, on peut voir son implantation au sud du quartier de la Réunion, logeant souvent autour de la rue d'Avron, où sa famille habite. Plus intéressant, Isidore Weitre tente par deux fois de quitter ce secteur, la première fois en 1881 à Saint-Mandé mais il finit par revenir quelques mois plus tard à l'adresse rue des Maraichers qu'il venait de quitter. La deuxième fois, il s'expatrie vers l'ouest parisien, il vit quelques mois Passage Poncelet, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, avant de s'installer pendant cinq années juste à côté du Champs de Mars et de l'école militaire. Ce déménagement peut certainement s'expliquer par ses états de service, noté sur les matrices militaires : « A contracté un engagement de cinq ans le 10 décembre 1885 à la sous-intendance militaire de Paris au titre du 1<sup>er</sup> régiment étranger<sup>176</sup> ». Durant ces 5 années, il participe à un certain nombre de campagne militaire en Afrique, et au Tonkin, tout nouveau protectorat français. Juste à la fin de son service en 1890, il retourne, rue d'Avron, auprès de sa famille. S'il a vu bien du pays lors de son engagement, il se repose pour le retour sur son réseau social fortement ancré dans le quartier. Il est facile de documenter ses attaches familiales, mais l'on peut aussi aisément imaginer un réseau amical au sein du quartier, qui le retient dans ces quelques rues.

Encore 5 déménagements en l'espace de 5 ans et il finit par s'installer rue des Haies, pour au moins 6 ans. On perd sa trace au moment où il est libéré de son service militaire en 1901. Il meurt en 1911, sans femme ni enfants connus, encore domicilié rue de Vignoles<sup>177</sup>.

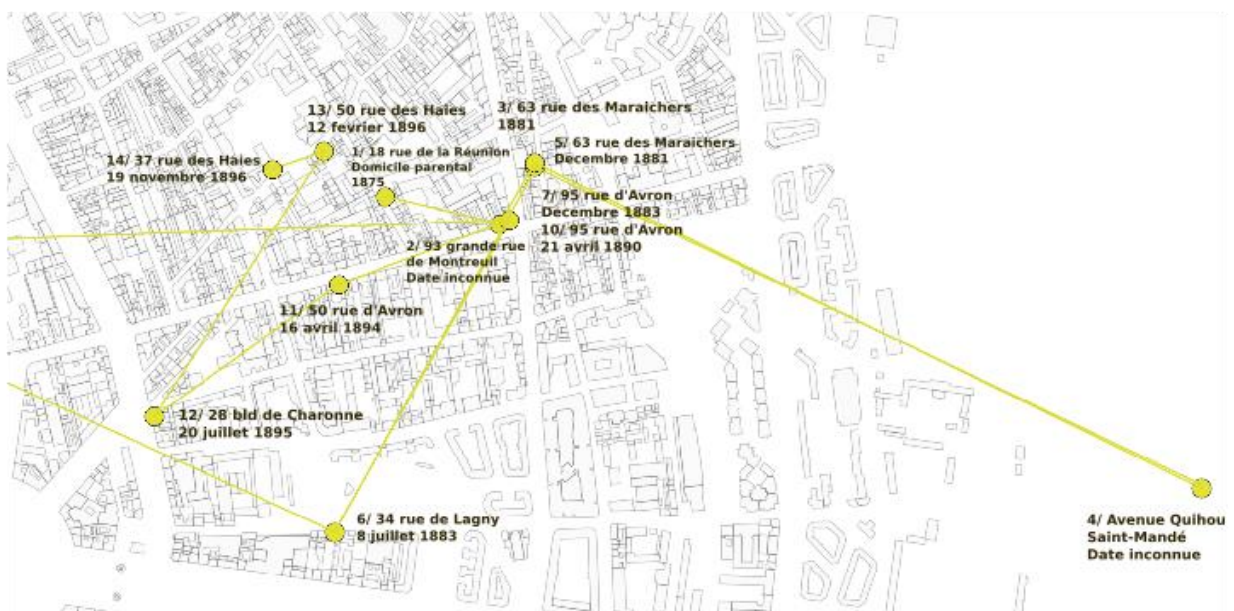
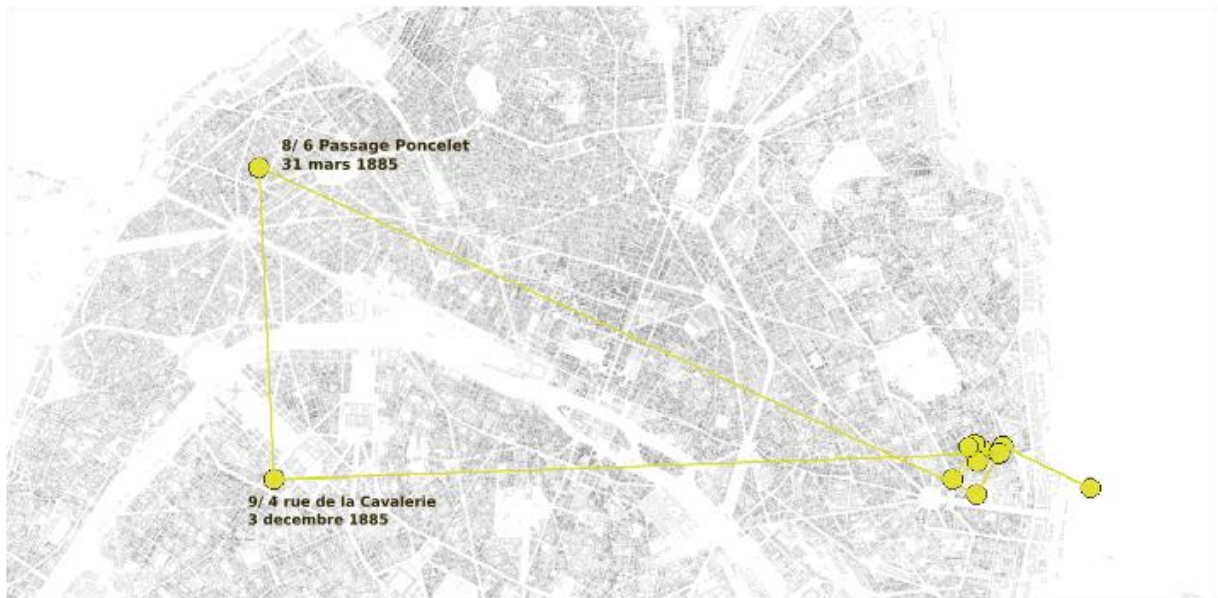
---

<sup>175</sup> Acte de naissance de Félicité Pauline Weitre le 19 novembre 1864. AP V4E 2410

<sup>176</sup> Registre des matricules militaires du 1<sup>er</sup> bureau pour l'année 1875. AP D4R1 162

<sup>177</sup> Acte de décès d'Isidore Weitre, le 20 novembre 1911. 20D 237

Figure 7. Parcours résidentiel d'Isidore Weitre



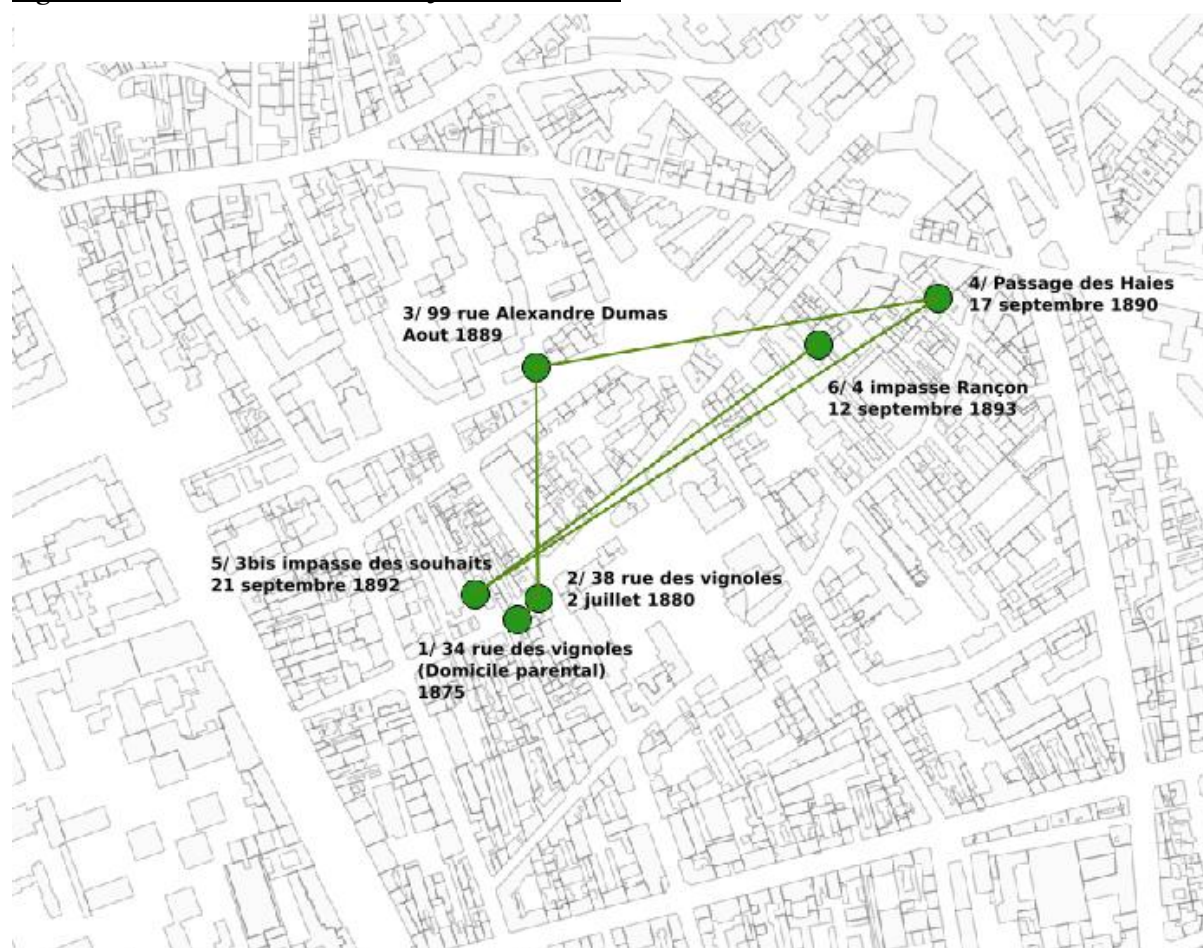
### Jean Schroeder

Jean Schroeder passe, quant à lui, toute sa vie au sein du quartier de la Réunion. A 20 ans, lorsqu'il est inscrit sur les listes des matrices militaires, il est garçon maçon, fils de maçon, et vit encore chez ses parents au 34 rue des Vignoles<sup>178</sup>.

S'il est né dans le 8<sup>e</sup> arrondissement ancien, ses parents sont, eux, originaire de Moselle, dans un village proche de Forbach. Il se marie à Marie Riblinger, une jeune fille née, elle aussi, à quelques kilomètres de Forbach, et qui habite à deux numéros de Jean Schroeder au 36 rue des Vignoles<sup>179</sup>. Les quatre témoins habitent dans le quartier de la Réunion, deux sont issus de la famille de la mariée, un frère du mari, et un ami se nommant Muller. Parmi eux, on dénombre deux travailleurs du bois, et deux journaliers.

Suite à ce mariage, le couple va déménager à 5 reprises mais toujours au sein d'un périmètre très restreint, au plus proche de leur réseau de connaissance issu de l'immigration mosellane.

Figure 8. Parcours résidentiel de Jean Schroeder



<sup>178</sup> Registre des matricules militaires du 1<sup>er</sup> bureau pour l'année 1875. AP D4R1 162

<sup>179</sup> Mariage de Jean Nicolas Schroeder et Marie Riblinger le 14 aout 1886. AP V4E 7928

Ces deux cas sont révélateurs d'une large part de cette génération qui passe sa vie dans un coin de Paris particulièrement restreint. Si d'aventure ils sont amenés à s'installer ailleurs par la force de choses, ils conservent tout de même leurs appuis locaux leur permettant de réemménager le quartier.

### Des oiseaux de passage

À l'opposé, certains conscrits ne font pas de vieux os à la Réunion et décident rapidement après leur service de quitter le quartier. Les sources militaires croisées aux actes d'état civil permettent cependant de proposer des hypothèses quant aux raisons de leur départ.

#### *Ernest Schiel*

Ernest Schiel est né en janvier 1855, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement ancien, c'est-à-dire au Nord-Ouest de Paris<sup>180</sup>. Il est le fils d'un ancien militaire invalide. Son père finira d'ailleurs sa vie aux Invalides, en 1899 à l'âge de 84 ans<sup>181</sup>. Cette histoire familiale explique certainement son engagement dans l'armée dès le plus jeune âge. En 1875, les matrices militaires précisent qu'il s'est engagé dès 1872 à 17 ans, et qu'il dispose d'une éducation musicale concernant le fifre, instrument classique des musiques militaires.

Ses parents habitent au cœur du quartier de la Réunion, au 95 rue des Orteaux. Il est pourtant d'abord noté comme « résident au corps », c'est-à-dire dans une caserne avant de finalement revenir habiter chez ses parents. Il quitte le quartier de la Réunion définitivement pour le 14<sup>e</sup> arrondissement, rue de Montsouris. Un déménagement qui s'explique certainement par son mariage en 1879 avec une jeune fille vivant dans cet arrondissement<sup>182</sup>. Parmi ses témoins de mariage, on ne trouve aucun habitant de la Réunion. Le peu d'attache au quartier peut s'expliquer par son engagement très jeune dans l'armée, mais aussi par son parcours dissolu. Lors de son mariage à 24 ans, où il apparaît comme employé de commerce, on peut remarquer qu'il est encore considéré comme mineur, une information à rapporter certainement à sa perte de grade à l'armée en 1877 pour des raisons inconnues. Sur sa lancée, il est finalement condamné en 1883 par contumace pour « détournement par commis » à 8 ans de réclusion. En 1888, lorsqu'on le voit réapparaître, il déménage rue saint Maur, avant de s'installer rue Pajol, entre les gares du Nord et de l'Est, pour finalement s'installer quai de la Rapée. Il n'aura finalement passé que très peu de temps au sein du quartier de la Réunion. Il semble n'y disposer comme seule attache que le logis de ses parents. Ce qui est intéressant, c'est qu'il ne fait pas souche dans un autre quartier de la capitale mais continue à déménager régulièrement, alors qu'il est aisé d'imaginer qu'il s'établisse dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement où sa femme est installée de longue date (elle y est née

---

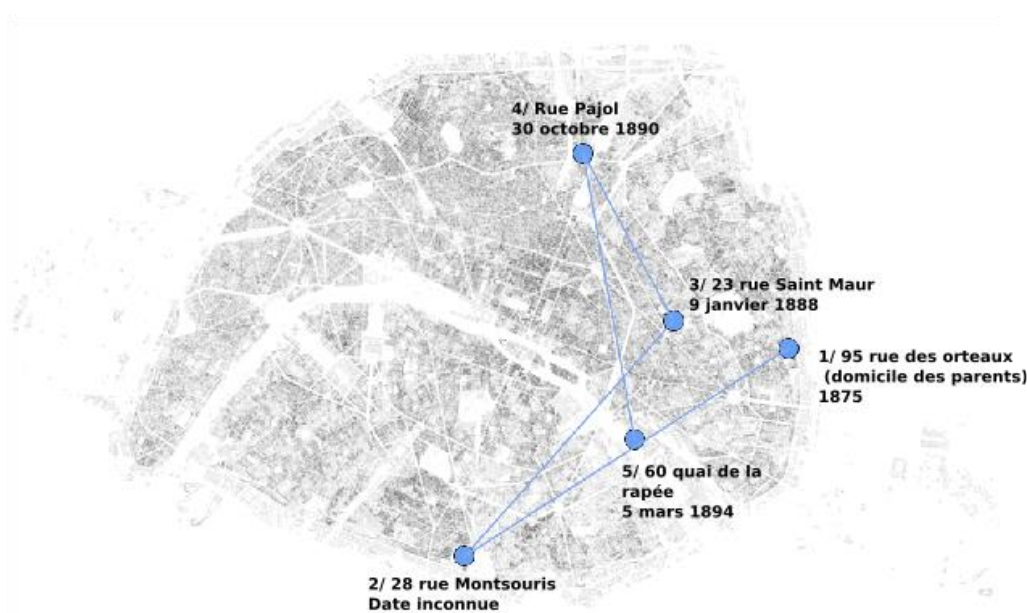
<sup>180</sup> Registre des matricules militaires du 1<sup>er</sup> bureau pour l'année 1875. AP D4R1 162

<sup>181</sup> Acte de décès de Jean Nicolas Schiel, le 24 août 1899. AP V4E 8659

<sup>182</sup> Acte de mariage d'Ernest Georges Marie Schiel et Jeanine Justine Louis Lacroix, le 25 septembre 1879. AP V4E 4458

et ses parents y vivent encore en tant que forains). Ce parcours peut sembler-t-il être éclairé par le profil agité d'Ernest Schiel.

Figure 9. Parcours résidentiel d'Ernest Schiel



### *Emile Framery*

Emile Framery oscille durant toute sa vie entre deux quartiers : le quartier de la Réunion, et le quartier des Amandiers. Lui aussi est né dans le 8<sup>e</sup> arrondissement ancien, avant que ses parents ne déménagent au 52 rue de la Réunion<sup>183</sup>. C'est la rencontre avec sa femme qui va le pousser à s'installer 8 rue Elisa Boray. Il se marie en 1876, avec Marie Clémencé, fleuriste, domicilié chez ses parents au 4 rue Elisa Boray<sup>184</sup>. Les témoins du mariage sont pour moitié issus du quartier de la Réunion, les autres venants de Ménilmontant. Après 4 années à vivre aux Amandiers, le couple décide de revenir s'installer dans le quartier de la Réunion. Peut-être Emile Framery qui exerce le métier de ciseleur a-t-il plus d'opportunité professionnelle dans ce voisinage. Ils vont vivre 12 ans à cette adresse, avant de repartir de nouveau de l'autre côté du cimetière du Père Lachaise. De retour aux Amandiers, ils auront 4 adresses successives au sein du quartier pour finir dans la rue des Partants.

Dès son service achevé, il quitte son quartier natal autour de la place de la Réunion pour s'installer aux Amandiers avec sa femme dans l'immeuble voisinant celui de ses beaux-parents, certainement avec leur aide. Quatre ans plus tard, le couple fait le chemin inverse dans

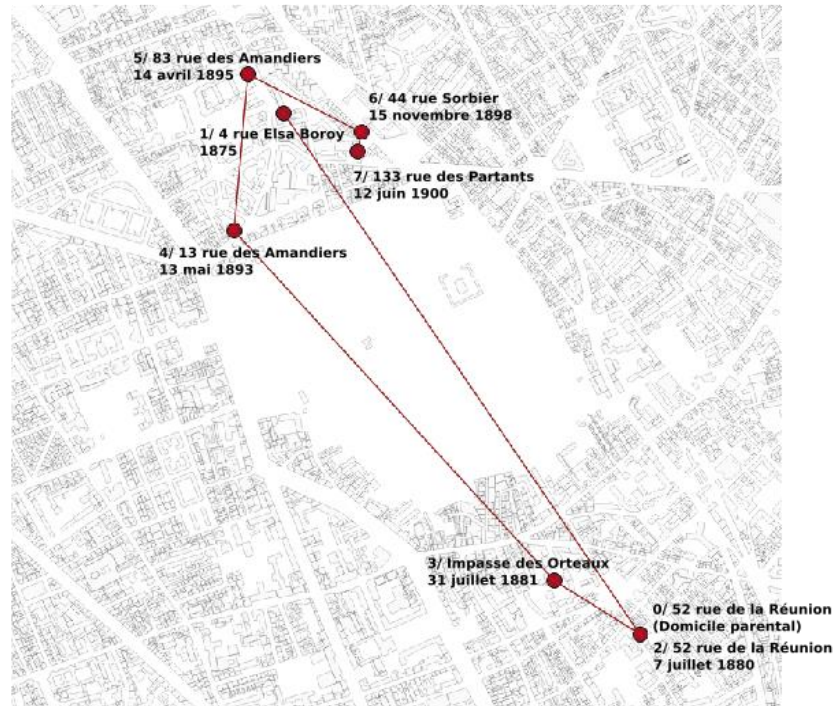
<sup>183</sup> Registre des matricules militaires du 1<sup>er</sup> bureau pour l'année 1875. AP D4R1 162

<sup>184</sup> Acte de mariage entre Emile Lucien Framery d'Ambreucq et Marie Louise Clémencet, le 19 février 1876. AP V4E 5277



l'immeuble des parents de Framery. Le reste de leur trajectoire oscille entre ces deux quartiers et montre la prégnance du local et du réseau dans les choix d'installation.

Figure 10. Trajectoire résidentielle d'Emile Framery



Ceux qui quittent le quartier se divisent donc en deux catégories : certains déménagent pour des raisons personnelles ou professionnelles et se stabilisent dans un nouveau quartier, d'autres semblent plus susceptibles de déménager régulièrement et se meuvent dans l'ensemble de la ville.

### **Le rapport au faubourg et à la banlieue.**

Pour autant, la plupart de ceux qui quittent le quartier ne vont pas très loin. Soit ils vont vers le faubourg, soit ils poursuivent leur parcours vers la banlieue. Le quartier de la Réunion se situe ainsi à la croisée de mouvements centrifuge et centripète.

#### *Famille Chaussay*

Les enfants nés dans le faubourg n'y reviennent que rarement. Par contre, de nombreux parents ont conservé, de leur passage, des attaches au quartier. On peut revenir à l'exemple de la famille d'imprimeur en papier peints Chaussay dont on a suivi précédemment le déménagement du faubourg jusqu'à la Réunion. Le père qui a vécu dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement ancien au moins de 1846<sup>185</sup> jusqu'en 1871, dernière occurrence de leur adresse dans le faubourg, ne passe pas tout le

<sup>185</sup> Mariage de Remy Pierre Chaussay avec Louise Victoire Javey, le 23 mai 1846. AP V3E/M 194

reste de sa vie dans le quartier de la Réunion. A sa mort, en 1893, il est domicilié au 56 rue de la Folie Regnault, dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, à quelques encablures de la rue de Charonne<sup>186</sup>. Ses deux enfants restent dans la périphérie parisienne. Jean, conscrit de la génération 1875, meurt dans le XX<sup>e</sup> arrondissement au 18 rue Mouraud<sup>187</sup>, tandis que son frère Aimé s'est lui installé à Bagnolet où il exerce toujours sa profession d'imprimeur en papiers peints<sup>188</sup>.

### *Pierre Rohr*

Pierre Rohr quitte sa Moselle natale quelques temps avant ses vingt ans, laissant ses parents. Lors de son inscription au service militaire, il habite au 3 rue Planchat et exerce la profession d'ébéniste. Il est alors dispensé de l'obligation du fait de la présence de son frère aîné dans les rangs de l'armée. En 1881, il sera néanmoins inscrit dans la réserve. En 1884, il déclare le 67 rue de Reuilly comme sa nouvelle adresse<sup>189</sup>. Son déménagement vers le faubourg semble s'expliquer en grande partie par son mariage contracté avec Eugénie Veillant, jeune fille dont la mère et une partie de la famille élargie vivent dans ce XI<sup>e</sup> arrondissement<sup>190</sup>. Sa mère vit au 269 rue du faubourg Saint-Antoine et leur installation au 67 rue de Reuilly s'explique certainement par l'oncle de l'époux, témoin du mariage qui réside à cette adresse. Les trois autres témoins, amis des époux, vivent tous dans les environs. Les déménagements suivants du couple se font dans un périmètre très restreint qui prend la forme d'un triangle compris entre la rue de Reuilly, la rue du faubourg Saint-Antoine et le passage Tocanier (actuelle rue Claude Tillier). Lors de son décès, le 8 mai 1894 à 39 ans, il est domicilié à la cité Guénot dans le XII<sup>e</sup> arrondissement<sup>191</sup>.

Figure 11. Trajectoire résidentielle de Pierre Rohr



<sup>186</sup> Acte de décès de Remy Pierre Chaussay le 3 janvier 1893. AP V4E 9132

<sup>187</sup> Acte de décès de Jean Antoine Chaussay le 24 janvier 1903. AP 20D 185

<sup>188</sup> Acte de décès d'Aimé Rémy Chaussay, le 4 août 1909. AD SSD BAG 295W5

<sup>189</sup> Registre des matricules militaires du 1<sup>er</sup> bureau pour l'année 1875. AP D4R1 162

<sup>190</sup> Acte de mariage de Pierre Rohr et d'Eugénie Veillant, le 16 avril 1881. AP V4E 4207

<sup>191</sup> Acte de décès de Pierre Rohr, le 8 mai 1894. AP V4E 9358

### Alexandre Sollier

Pour le cas d'Alexandre Sollier, on ne dispose que de très peu d'informations. Il est né dans le Ve arrondissement ancien, au nord de Paris. En 1875, il exerce la profession de sculpteur sur bois et vit chez ses parents rue de Vitruve, il ne déménage que cinq ans plus tard au 2 rue des Orteaux, à moins de 100 mètres de son précédent domicile<sup>192</sup>.

La mort de son père le 31 janvier 1880<sup>193</sup> marque un tournant puisqu'un an plus tard au 7 janvier 1881, il déclare habiter à Bagnolet. Il s'installe au pied des fortifications dans la rue des Coutures. Il y vit au moins jusqu'en 1905, date à laquelle il est libéré de son service. L'acte de décès de sa femme en 1922<sup>194</sup> nous apprend enfin qu'il vit toujours à Bagnolet dans la même rue et qu'il exerce toujours le métier de sculpteur sur bois.

Figure 12. Trajectoire résidentielle d'Alexandre Sollier



La grande majorité des jeunes gens de la Réunion envisage leur espace urbain comme un continuum du faubourg Saint-Antoine jusqu'aux proches communes de Banlieue, Montreuil et Bagnolet. Leurs trajectoires résidentielles s'inscrivent dans cet espace qui semble correspondre à leur tissu relationnel. Le retour dans le faubourg est souvent le fait d'ébénistes et le quartier du meuble joue toujours une forte attraction sur ces professions. D'autres choisissent de poursuivre le mouvement centrifuge du centre vers les périphéries, investissant les proches terrains de la banlieue.

<sup>192</sup> Registre des matricules militaires du 1<sup>er</sup> bureau pour l'année 1875. AP D4R1 162

<sup>193</sup> Acte de décès de Jean Baptiste Sollier, le 31 janvier 1880. AP V4E 2936

<sup>194</sup> Décès d'Alexandrine Angélique Louis Cohalion, le 21 avril 1922. AD SSD BAG NC26

## Conclusion

Dans un article de 1977, Jacques Rougerie se proposait de cartographier l'espace populaire parisien et sa densité en le corrélant au degré de résistance à l'avancée des troupes versaillaises durant la semaine sanglante. Il y évoquait une pâte de l'espace populaire dans lequel s'engluait la troupe. Le nœud gordien se situe encore pour l'historien à la Bastille et si « le terrible faubourg [...] a donné sa démission en faveur de Belleville et de La Villette », elle représente encore le cœur et le centre du Paris populaire où aboutissent toutes « les lignes de force » qui le composent. Pour les troupes versaillaises, prendre la Bastille c'est accéder aux quartiers du Faubourg Saint-Antoine, de Ménilmontant et de Belleville, les nouveaux hauts lieux de la « principauté révolutionnaire ». Dans les derniers jours de la semaine sanglante, les généraux versaillais ne se soucient et ne s'inquiètent que peu de Charonne. Ils traversent d'ailleurs l'ancienne commune annexée sans encombre, remontant vers Belleville par le boulevard de Charonne et la rue des Pyrénées sans même prendre la peine de pénétrer le voisinage de la Réunion. La pâte populaire se trouverait donc diluée dans le sud du XX<sup>e</sup> arrondissement, peut-être du fait d'une moindre densité de population et le jeune quartier de la Réunion ne fait pas le poids face aux mastodontes politiques qu'incarnent Belleville et Saint-Antoine où les réunions, les meetings et les clubs s'enchaînent. Pour autant, le peuple de la Réunion, étudié dans ce chapitre, a bel et bien participé à l'insurrection. Dans les registres relevés par Jean-Claude Farcy<sup>195</sup>, 168 habitants du quartier ont été inculpés par la justice militaire et le Tribunal correctionnel de la Seine pour avoir participé à la Commune de Paris. Le profil des insurgés semble être un décalque des équilibres sociaux révélés par les autres sources, avec en particulier 20 % de travailleurs du meuble. Mais le quartier se trouve encore à l'état de gestation et les sociabilités tissées par le voisinage ou le travail ne résistent pas à l'épreuve du feu. Les insurgés retournent ou vont au faubourg et à Belleville pour faire de la politique.

Le quartier de la Réunion a cependant toutes les caractéristiques d'un espace populaire de l'agglomération parisienne et l'absence de légende révolutionnaire – comblée par la suite par le lieu de mémoire qu'incarne le mur des fédérés – ne peut conduire à lui nier cette caractéristique. Pour l'historien, travailler sur un lieu sans le bruit de fond du symbolisme révolutionnaire s'avère d'ailleurs être une opportunité. Débarrassé de tout le folklore du quartier rouge, il devient plus aisé de se concentrer sur la pratique banale du voisinage. De ces « petites tactiques de l'habitat » révélées par les formes de production, du logement ou des liens interpersonnels, on devine un lieu qui se transforme progressivement en un espace approprié par ses habitants. Les relations et les solidarités se font à l'échelle du quartier, voire de l'îlot ou de la rue ; on peut aisément imaginer que les inimitiés et les tensions, comme celles concernant les forces de l'ordre, se jouent à la même échelle. Pour autant, cette appropriation ne signifie pas une quelconque indépendance. La Réunion s'inscrit dans un large territoire de l'Est parisien, et demeure encore particulièrement

---

<sup>195</sup> Jean-Claude FARCY, *La répression judiciaire de la Commune de Paris (1871-1880)*, <https://communards-1871.fr/index.php>

tributaire du faubourg Saint-Antoine. C'est un espace de production au service du faubourg. Enfin, les « pionniers » de la Réunion ne viennent pas réinventer de nouvelles façons de vivre, mais ils importent, dans une forme de continuum, le modèle de citoyenneté qu'ils ont toujours connu, celui des quartiers industriels du centre de Paris. Les particularismes ne se développent que face à une obligation de s'adapter aux caractéristiques propres à ces territoires périphériques, peu denses et à l'urbanité perçue comme défaillante. Cette tension entre une identité parisienne et un sentiment d'éloignement de la ville-centre marque la citoyenneté de cette nouvelle marge urbaine.



## **CHAPITRE 4. LA GESTION ORDINAIRE D'UN QUARTIER PERIPHERIQUE (1860 – 1900)**

« Regardez votre quartier si dédaigneusement négligé. Contemplez ces ruelles étroites, ces passages insalubres, témoins permanents et lamentables de l'indifférence du conseiller Patenne, indifférence qui ne s'atténue qu'aux veilles d'élections<sup>1</sup>. »

Cette violente attaque d'un candidat socialiste contre le conseiller municipal de Charonne durant la campagne municipale de 1904 résonne, tel un écho, avec les virulentes critiques de Louis Lazare qui publie en 1870 *Les quartiers pauvres de Paris : le XX<sup>e</sup> arrondissement*<sup>2</sup>, dans lequel il déplore l'inaction de l'administration parisienne dans les territoires récemment annexés à Paris. De façon générale, le sentiment vivace des contemporains et de nombre d'historiens<sup>3</sup> est celui d'un abandon des territoires périphériques fraîchement annexés. Les néo-Parisiens auraient subi la hausse des prix due à l'extension de l'octroi parisien et l'augmentation des loyers sans obtenir en retour les avantages de la modernité haussmannienne. Pour définir les interventions de l'administration sur ces territoires, Alain Faure parle « d'urbanisme furtif<sup>4</sup> », prenant appui sur les équilibres budgétaires des interventions qui font à l'évidence la part belle au centre et à l'ouest bourgeois. Pourtant, le territoire des communes annexées est loin d'être sclérosé, figé dans une supposée inertie des pouvoirs publics. Dès les années 1860, au lendemain de l'annexion, l'Est parisien fait, lui aussi, l'objet de nombre de projets de nouvelles voies ainsi que de places formant de nouveaux pôles structurants. En parallèle de ces opérations d'envergure, l'intégration des quartiers annexés passe aussi par un aménagement plus fin des rues. Il s'agit de les « vêtir [...] à la parisienne<sup>5</sup> » afin de donner à l'agglomération toute son homogénéité planifiée<sup>6</sup>. En s'intéressant à la gestion quotidienne et ordinaire d'un secteur aussi restreint que le quartier de la Réunion, on peut se permettre d'être particulièrement attentif aux opérations en apparence insignifiantes, de la réfection d'un trottoir à l'arrivée d'une conduite de gaz, mais qui, progressivement, normalisent ces espaces fraîchement urbanisés. C'est aussi l'occasion d'étudier les leviers d'aménagement de l'administration haussmannienne les plus signifiants, tels que les opérations de percée<sup>7</sup> ou d'alignement<sup>8</sup>, dans un contexte d'intervention banale.

Pour prendre en compte toutes les dimensions des transformations de la voirie qui touchent ce petit quartier, il convient donc d'articuler les différentes échelles. Les opérations qui concernent la Réunion et leur chronologie ne peuvent s'envisager que si on les intègre aux opérations structurantes de l'Est parisien. Ce jeu d'échelle ne s'arrête pas là puisqu'en se plongeant dans les

---

<sup>1</sup> APP BA 273, cité dans Jean EL GAMMAL, *Les hauts quartiers de l'Est parisien d'un siècle à l'autre*, Paris, France, Publisud, 1998, p. 26

<sup>2</sup> Louis (1811-1880) Auteur du texte LAZARE, *Les quartiers pauvres de Paris*, *op. cit.*

<sup>3</sup> Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « L'« annexion » vue de l'Est parisien », *op. cit.*

<sup>4</sup> Alain FAURE, « Spéculation et société », *op. cit.*

<sup>5</sup> Xavier MALVERTI et Aleth PICARD « Conséquence de l'annexion. La voie publique annexe les faubourgs », in Jacques LUCAN, *Paris des faubourgs: formation, transformation...: exposition, octobre 1996 - Janvier 1997*, Paris, France, Picard: Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2005, p. 135

<sup>6</sup> François LOYER, *Paris XIX<sup>e</sup> siècle : l'immeuble et la rue*, Paris, France, Hazan, 1994, 478 p.

<sup>7</sup> Michaël DARIN, « Les grandes percées urbaines du XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*

<sup>8</sup> Michaël DARIN, *Alignement des rues*, Rapport de recherche, 421/87, Ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA) ; Ministère de l'industrie et de la recherche ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes / Centre de recherches méthodologiques d'architecture



archives de la voirie, que je n'ai pu appréhender que très partiellement<sup>9</sup>, surgissent d'autres découpages du territoire en fonction des enquêtes de l'administration ou des demandes des riverains. Ainsi, comme on le verra, ce n'est pas tant Charonne ou le quartier de la Réunion qui est aménagé dans les années 1870, mais bien le « quartier des Vignoles » qui concerne la partie restreinte la plus orientale du terrain d'étude. Ce sont donc aussi des manières d'appréhender l'espace, de concevoir les découpages urbains par les contemporains qui peuvent se révéler dans ces projets.

Les réalisations effectives de transformation de la voirie sont en général l'aboutissement d'un long processus de décision dans lequel interviennent une multitude d'acteurs et de services administratifs. Chaque opération donne lieu à d'intenses négociations entre l'administration et une partie des habitants pour fixer le cadre et les prérequis d'une intervention sur la voirie, mais aussi en préciser les formes de financement. Bien souvent, les habitants – ou du moins une partie d'entre eux – sont à l'initiative et leur mobilisation est essentielle dans les transformations du quartier. Dans un mouvement de translation logique, ces revendications réapparaissent dans les débats municipaux locaux. Sauf que Charonne n'est plus une circonscription comme une autre. Intégrée dans la « montagne ouvrière » bellevilloise et auréolée d'un statut mémoriel fort du fait de la proximité du mur des Fédérés, Charonne, au même titre que le reste du XX<sup>e</sup> arrondissement, devient le creuset de la construction du socialisme français qui se reconfigure à cette époque.

De ces multiples façons, autour de ces enjeux urbains et des questions de voirie, le quartier de la Réunion s'intègre progressivement au nouveau Paris. Ses habitants, en se mobilisant pour réclamer une mise à niveau de l'urbanité du secteur, prennent conscience de leur appartenance à une communauté d'intérêts à même de fonder un sentiment d'appartenance et ces premières mobilisations locales s'amalgament avec les débats politiques et les influencent, à un moment où la matrice idéologique du socialisme français se forge.

---

<sup>9</sup> Les cartons Vo11 concernant toutes les opérations de voirie classées par rue sont en effet devenus inaccessibles au public suite à la découverte d'amiante. Une précédente consultation aux archives de Paris qui consistait alors en un simple repérage des sources m'avait toutefois permis de photographier un certain nombre de dossiers. Le propos de ce chapitre s'appuie ainsi sur ces quelques dizaines de dossiers.

# 1. L'intégration des périphéries à l'administration parisienne

Le dernier maire de Charonne, lorsqu'il s'exprime au moment de l'enquête sur l'annexion, met en avant son espoir que le rattachement de la commune donne lieu à une grande mise à niveau du réseau de la voirie et favorise son désenclavement. Pour beaucoup de contemporains, la modernisation de la petite banlieue devait compenser l'augmentation de la fiscalité de l'octroi parisien. Dix ans plus tard, pour les habitants des arrondissements périphériques et les opposants politiques à Haussmann, le compte n'y est pas, à tel point que certains l'accusent d'avoir laissé à l'abandon des pans entiers de la ville. À partir de l'étude d'un quartier ordinaire, replacé dans son contexte, il est possible de cerner les réalisations effectives de l'administration parisienne dans ces territoires.

## 1.1 Un quartier devenu ordinaire

Fer de lance des politiques publiques de la municipalité de Charonne, le quartier gravitant autour de la place de la Réunion devient au moment de l'annexion une simple composante du XX<sup>e</sup> arrondissement. Les pouvoirs publics ont en effet profité du découpage des communes annexées en arrondissement pour scinder en deux parties Belleville, espérant ainsi atténuer la forte identité bellevilloise, synonyme de rébellion<sup>10</sup>. De cette volonté politique naît un ensemble administratif peu cohérent : Charonne entretient surtout des rapports privilégiés avec le faubourg Saint-Antoine ; les liens avec Belleville sont ténus. Le médecin bellevillois Comet explique ainsi que les différents secteurs de Charonne « trouveraient un grand avantage à être absorbées dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement, où leurs communications sont habituelles et plus faciles qu'avec les communes de Ménilmontant et de Belleville, auxquelles on se propose de les annexer<sup>11</sup> ». Le territoire du nouveau XX<sup>e</sup> arrondissement se trouve morcelé entre les noyaux villageois bellevillois et charonnais, les faubourgs des deux anciennes communes situés sur les grands axes menant à Paris et l'emprise impressionnante du cimetière du Père-Lachaise au beau milieu de cet espace. Tout le territoire est donc à repenser, à redéfinir et surtout à repolariser. Plus largement, il s'agit à cette époque d'intégrer et d'aménager l'ensemble de l'espace annexé, ceinturant le vieux Paris. Pour ce faire, le principal levier d'action pour l'administration réside dans l'aménagement de la voirie. D'une part, il faut établir de nouveaux axes de communication

---

<sup>10</sup> Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « L'« annexion » vue de l'Est parisien : inquiétudes, espérances et insatisfactions », in Florence Bourillon et Annie Fourcaut, *Agrandir Paris... op.cit.*, p. 138

<sup>11</sup> AN, F/2/II/Seine/36, dire n° 19, Dr Comet, *Réponse à l'enquête ouverte...*, p.6.

du centre vers ces quartiers et surtout assurer de meilleures communications entre ces périphéries. D'autre part, il s'agit aussi pour l'administration d'habiller la voirie annexée – c'est-à-dire la paver, l'élargir, l'éclairer, etc... – afin de l'uniformiser et la mettre à niveau des normes de celle du centre. La question de l'administration de la voirie est ainsi centrale quant à l'intégration de la petite banlieue à Paris.

Les projets urbains de Charonne, en particulier sur la voirie, s'élaboraient jusqu'alors dans un dialogue entre la municipalité et son agent voyer, avec les services de voirie et d'architecture du département de la Seine, incarnés tous deux par l'architecte Lequeux. Ce dernier avait donc entre les mains l'ensemble des projets urbains, du tracé des nouvelles rues à l'architecture des équipements publics. La gestion des rues charonnaises devient, avec l'annexion, la prérogative d'une administration parisienne en constante réorganisation depuis 1853.

Si les travaux historiques récents tendent à minimiser l'influence d'Hausmann dans l'élaboration et la formalisation des idées urbanistiques des transformations parisiennes<sup>12</sup> que le préfet s'est largement arrogées dans ses Mémoires, où il n'hésite pas à se présenter comme l'inventeur du Paris moderne, il convient de souligner son rôle moteur dans la mise en action du plan d'ensemble et en particulier ses talents gestionnaires dans la réorganisation de l'administration. Bernard Landau souligne ainsi que « les projets d'urbanisme de Napoléon III ont donné une impulsion aux services de l'administration parisienne et ont permis en 20 ans de jeter les bases d'une doctrine et d'un véritable « art de la voirie<sup>13</sup> ».

Concernant les opérations de voiries, les acteurs chargés de ce dossier se divisent en deux grands services administratifs hermétiques avec d'un côté la direction de la voirie et de l'autre, la direction des travaux. La direction de la voirie est chargée de la conception des « plans d'alignement de Paris », des « démarches d'acquisitions et d'expropriations pour la création ou l'élargissement des voies publiques<sup>14</sup> ». Ce service est directement l'héritier du bureau de la « Grand Voirie ». L'analyse des annuaires administratifs concernant la préfecture de Paris<sup>15</sup> permet de constater que Hausmann, loin de créer ex-nihilo des services, s'appuie au contraire sur l'administration de la Seconde République et de la monarchie de Juillet. Pour mener à bien son projet, il choisit de réorganiser subtilement l'organigramme en s'appuyant sur certaines personnalités qu'il juge particulièrement compétentes<sup>16</sup>. La direction de la voirie est rattachée progressivement au tout puissant service du Plan de Paris d'Eugène Deschamps qui se voit investi de missions essentielles, en particulier du tracé des voies nouvelles, de leur nivellement ainsi que des remembrements parcellaires concernant les terrains à revendre. Homme de confiance

---

<sup>12</sup> Florence BOURILLON, « Des relectures d'Hausmann », *Histoire urbaine*, n° 5, n° 1, 2002, pp. 189-199.

Karen BOWIE (ed.), *La modernité avant Hausmann*, op. cit.

<sup>13</sup> Bernard LANDAU, « La fabrication des rues de Paris au XIXe siècle : Un territoire d'innovation technique et politique », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 57, n° 1, 1992, pp. 24-45.

<sup>14</sup> Almanach impérial de 1855, édité par A. Guyot et Scribe, Paris, p.919

<sup>15</sup> Au sein du programme Archival City, une équipe travaille sur les annuaires administratifs de Paris entre 1815 et 1968. Leur travail de reconstitution de la généalogie des services administratifs sur le temps long devrait permettre d'éclairer ces questions. On citera en particulier la thèse en cours de Paul Lesieur sur le service du « pavé parisien »

<sup>16</sup> Alice THOMINE-BERRADA, « Histoire des politiques d'urbanisme à Paris (XVIe-XXe siècles) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études*, vol. 138, n° 21, 2007, pp. 313-318.

d’Haussmann, il devient un maillon essentiel dans l’élaboration et la mise en œuvre des grandes ouvertures de voies, que l’on résume trop souvent à une planification en trois réseaux, mais qui en réalité est le fruit de nombreuses opportunités et initiatives en grande partie élaborées dans ce service. Il se trouve principalement composé par des architectes de formation nommés comme inspecteurs divisionnaires ou commissaires-voyers d’arrondissement.

En parallèle, la direction des Travaux est, elle, missionnée sur les questions plus prosaïques, divisée entre un bureau chargé des « Promenades, plantations et éclairage », un bureau « Eaux, égouts et vidanges » qui concerne toutes les opérations souterraines, ainsi qu’un dernier bureau s’intitulant « Voie publique », auparavant désigné comme « Pavé de Paris ». La rue est alors traitée dans sa globalité sous la direction de l’ingénieur des Ponts et Chaussées Michal, lui aussi homme de confiance d’Haussmann. Suite à sa retraite en 1867, le préfet décide alors d’appuyer l’indépendance des bureaux concernant les promenades et les égouts afin de valoriser les ingénieurs Alphand et Belgrand. Le bureau de la voie publique, principalement composé d’ingénieurs des Ponts et Chaussées, est en charge de l’établissement des chaussées des voies nouvelles et des trottoirs, de l’entretien des voies de tout ordre, du nettoyage des chaussées, de l’arrosage et de l’éclairage<sup>17</sup>.

En 1860, pour faire face à l’absorption des nouveaux territoires, la direction des travaux est divisée entre une section centrale et une section suburbaine, distinction qui perdure jusqu’en 1885<sup>18</sup>. Plus qu’un simple service missionné pour l’exécution de travaux publics, la direction des travaux englobe l’ensemble des opérations concernant la rue, de la recherche et découverte de problèmes de voirie jusqu’au suivi des chantiers. Elle est certainement l’une des administrations parisiennes les plus actives sur le terrain, travaillant au contact rapproché de la population en recevant et administrant ses nombreuses plaintes, et devenant ainsi l’interlocuteur privilégié des habitants en quête d’amélioration urbaine. À partir de 1860, la nouvelle division suburbaine se voit donc chargée de prendre connaissance de l’état de la voirie dans ces territoires annexés. Pourtant, ces missions se retrouvent aux mains d’ingénieurs des Ponts et Chaussée connaissant mal le terrain et ne s’appuie plus sur l’expertise des anciens architectes d’arrondissement, tel que Paul-Eugène Lequeux, lesquels sont privés de leur prérogative sur les territoires annexés et se concentrent désormais sur les communes du reste de la Seine.

Les ingénieurs ordinaires sont alors les agents de terrain des services de la voirie parisienne, en charge des enquêtes de proximité et du recueil des plaintes des habitants. Leurs noms n’apparaissent jamais et l’on ne connaît donc ni leur profil ni leur nombre. Ils sont en 1860 dirigés par Paul Gallocher de Lagalissérie, lui aussi ingénieur des Ponts et Chaussées, longtemps en poste au service des Ponts<sup>19</sup>, peu au fait donc des problématiques de voirie dans les territoires annexés. L’agent se trouve ainsi au contact direct des habitants et représente un intermédiaire entre la population et l’administration. Il est aussi amené à répondre aux incompréhensions d’habitants sur la gestion du quartier. Ainsi, en 1865, la dame Asclépiasse trouve en lui un interlocuteur pour

---

<sup>17</sup> Georges Eugène HAUSSMANN, *Mémoires*, Paris, France, Victor-Havard, 1893,t.3, p. 134

<sup>18</sup> Xavier MALVERTIET Aleth PICARD, « Conséquence... » Jacques LUCAN, *Paris des faubourgs*, op. cit..

<sup>19</sup> Il est ainsi connu pour avoir réalisé les Ponts de l’Alma, des Invalides, de Saint-Michel, au Change et de Solférino

venir « montrer » sa feuille de contribution sur laquelle elle ne comprenait pas l'imposition de 23 francs pour l'entretien de la rue alors que la voie n'est pas à la charge de la ville<sup>20</sup>. Les ingénieurs ordinaires côtoient les riverains au quotidien. Ils sont au fait de leurs demandes et développent une bonne connaissance de la réalité du terrain. La gestion d'un quartier ordinaire, en marge des opérations d'envergure, passe ainsi principalement par leur action. La majorité de leurs rapports sont écrits en réaction à une demande ou une pétition des riverains. Plus rarement, il peut également arriver que l'identification d'un problème de voirie vienne directement de l'ingénieur ordinaire, comme dans ce rapport du 13 janvier 1863 qui témoigne de la connaissance minutieuse de ces nouveaux espaces parisiens :

« Il existe rue des Haies, anciennement Charonne, entre les n°59 et 69 un terrain vague sur lequel passent beaucoup de voitures venant des propriétés voisines et que les habitants du quartier transforment en dépôt d'ordures et d'immondices. Cet état des choses étant contraire à la sûreté de la circulation et surtout à la salubrité, l'ingénieur soussigné est d'avis qu'il convient de la part de l'administration d'exiger la clôture du terrain dont il s'agit. Ce terrain appartient à M. Burck (Henri) marchand de bois de sciage domicilié à Paris, rue de Charenton, n°24 dans le faubourg Saint-Antoine.<sup>21</sup> »

Le rôle de l'ingénieur est ainsi d'identifier les problèmes concernant la chaussée et la circulation. Dans ce cas précis, il ne se cantonne pas aux strictes questions d'entretien de la voirie, mais s'empare aussi des questions de police urbaines pour garantir une meilleure circulation et salubrité.

L'administration haussmannienne de la voirie se trouve ainsi divisée en deux entités distinctes. Le service du plan s'occupe des grandes opérations, en particulier les percées, symboles des transformations haussmanniennes. En parallèle, la direction des travaux se charge de l'habillage des voies, du pavage jusqu'aux réseaux techniques. Dans l'est de Paris, récemment annexé, les deux services sont mis à contribution pour intégrer ce secteur au reste de la capitale, dans un contexte budgétaire restreint, loin des années fastes de la première décennie haussmannienne.

## 1.2 L'Haussmannisation dans l'Est parisien

Quand l'administration haussmannienne s'empare des territoires annexés en 1860, les néo Parisiens ont bon espoir de profiter de cet élan de modernisation de la capitale. Principalement, ils attendent la création d'une voirie intégrant mieux les nouveaux arrondissements au centre et favorisant la circulation entre les territoires périphériques, mais aussi l'ouverture de services

---

<sup>20</sup> VO 11 3898, Rue des Vignoles

<sup>21</sup> VO 11 1472, Rue des Haies

publics assurant la sécurité, l'assistance publique et l'éducation<sup>22</sup>. De fait, l'écart entre les discours officiels et les réalisations effectives fait naître chez les habitants de ces quartiers une certaine frustration et l'impression d'être considérés comme des « Parisiens au rabais<sup>23</sup> ». Pourtant, l'administration parisienne ne reste pas inactive et un certain nombre de grandes opérations sont mises en place dès le lendemain de l'annexion.

## L'opération Puebla

L'aménagement de l'Est parisien, dans la première décennie post-annexion, se structure principalement à partir de l'opération de la rue et de la place de Puebla (actuelle rue des Pyrénées). Le constat n'est pas nouveau, l'emprise de l'ancienne petite banlieue manque cruellement de connexion entre ses noyaux urbanisés. Déjà, les municipalités précédentes envisageaient l'aménagement de leur territoire dans cette optique de circulation entre les axes pénétrant Paris. Avec l'annexion, le modèle de la rue de la Réunion – ainsi que d'autres voies dans des communes voisines – doit donc être repris et porté à une autre échelle.

Face au morcellement du nouveau XX<sup>e</sup> arrondissement, la nécessité d'une rocade est intégrée par les décideurs bien avant l'annexion. La commission Siméon, mise en place en 1853<sup>24</sup>, prévoyait déjà une telle opération et, dès le 20 mars 1860, E. Masson précise dans la *Revue municipale*<sup>25</sup> que « cette grande communication à mi-côte permettrait de régulariser la circulation des nouveaux quartiers qui occupent le versant est de Paris et ne possèdent encore, par suite de la configuration du terrain que des rues perpendiculaires à la Seine ». Deux ans après l'annexion, la préfecture acte donc le percement d'une rue reliant l'ensemble des arrondissements périphériques de l'Est (XII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>) : la rue de Puebla, devenu ensuite rue des Pyrénées. L'opération urbaine est aussi l'occasion de répondre au problème de la mairie d'arrondissement. Sa position excentrée dans les anciens locaux de la mairie de Belleville participe au manque d'unité de l'arrondissement et accentue l'idée d'un découpage artificiel. Dès l'origine du projet d'ouverture de la rue, il est donc prévu de constituer, au milieu de celle-ci, une place centrale pour le tout nouveau XX<sup>e</sup> arrondissement, voire même pour l'ensemble de l'Est parisien, constituant un « pôle administratif » à l'image de celui de l'île de la Cité, afin de rééquilibrer Paris vers l'est<sup>26</sup>. Un emplacement, situé au nord de Charonne, est choisi pour accueillir cette place. De cette façon, la future place de Puebla (aujourd'hui Gambetta) se situe à égale distance des secteurs urbanisés de Belleville et de Charonne, et est conçue comme la pièce

---

<sup>22</sup> Pour un plan de l'Est parisien en 1860, voir Annexe 4.1

<sup>23</sup> Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE, « L'« annexion » vue de l'Est parisien », *op. cit.*

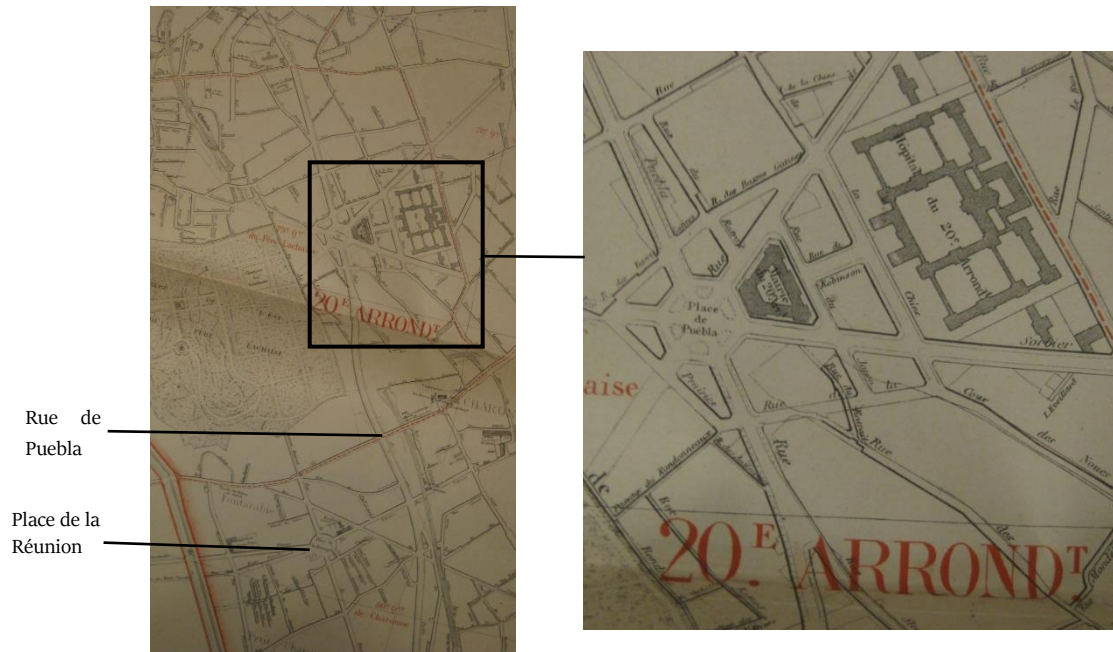
<sup>24</sup> Pierre CASSELLE, « Les travaux de la Commission des embellissements de Paris en 1853 », *op. cit.*

<sup>25</sup> La revue municipale, n°332, 20 mars 1860, cité par Agnes SANDER, « La production du cadre bâti au 19<sup>e</sup> siècle, entre planification et action locale », p. 19. in Géraldine PFLIEGER, Luca PATTARONI et Christophe JEMELIN, *The social fabric of the networked city*, Oxford, Routledge, 2008, 224 p.

<sup>26</sup> Florence BOURILLON, *La rue des Pyrénées*, Bulletin de l'association d'histoire et d'archéologie du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 2002.

maîtresse de la réorganisation de l'Est parisien. Avec cette opération, les autorités envisagent aussi de favoriser l'intégration de ces espaces périphériques nouveaux au vieux Paris en prévoyant dès l'origine du projet une voie qui relie la place au boulevard de Ménilmontant<sup>27</sup>. Cependant, cet axe tarde à être réalisé et il faut attendre 1887 pour que la portion de la nouvelle avenue Gambetta entre la place et le boulevard de Ménilmontant soit achevée (voir la situation en 1876 avec un tracé envisagé différent – figure 1).

Figure 1. Tracé de la rue de Puebla et de la nouvelle place



La rue de Puebla permet de parfaitement relier Charonne au sud du plan à Belleville au nord. Elle permet de desservir la place Gambetta, nouveau pôle administratif<sup>28</sup>. La place de Puebla représente le nouveau centre administratif du XXe arrondissement, avec sa mairie, et son vaste hôpital.

Cette opération de percée est relativement « atypique<sup>29</sup> », car entièrement municipale. Effectivement, face au manque d'enthousiasme des promoteurs privés pour ces nouveaux territoires parisiens, les pouvoirs publics ne parviennent pas à convaincre une entreprise concessionnaire de prendre en charge les travaux. Sans cette forme de partenariat public-privé<sup>30</sup>, méthode privilégiée des percées haussmanniennes, les contraintes budgétaires sont difficilement supportables pour l'administration qui renonce à des expropriations trop importantes. Pourtant, en temps normal, celles-ci permettent de réorganiser le parcellaire et conduire à un bâti aux normes, considéré comme plus salubre. L'administration parisienne se contente ici de saisir les terrains nécessaires à l'ouverture de la voie. De même, face aux difficultés de lotir les abords de

<sup>27</sup> Géraldine TEXIER, « Les places dans l'Est-parisien : vision globale, action locale », in Florence BOURILLON et Annie FOURCAUT (eds.), *Agrandir Paris, 1860-1970*, op. cit.

<sup>28</sup> AP Atlas 67. Ces plans de Paris datent de 1876

<sup>29</sup> Agnes SANDER, « La production du cadre bâti au 19ème siècle, entre planification et action locale », op. cit.

<sup>30</sup> Pour une étude plus approfondie sur le système de concession, voir plus avant, chap 4.2

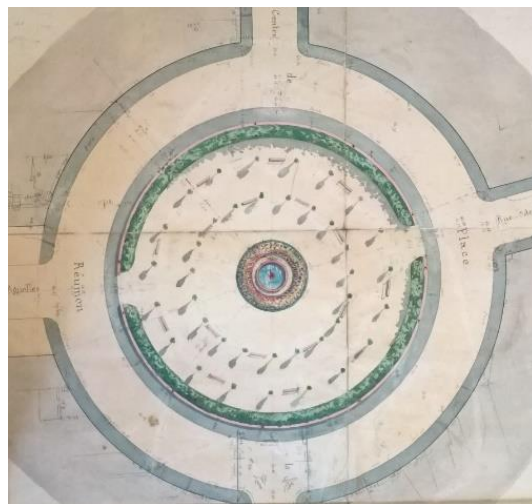
la nouvelle rue, elle se montre très peu regardante sur les normes imposées pour l'architecture des nouvelles adresses. À l'exception notable de la place Gambetta, la rue des Pyrénées se trouve ainsi privée d'immeubles haussmanniens traditionnels. Faute d'investisseurs, la construction se fait à un rythme très lent et nombre de parcelles demeurent vides le long de la voie. Cet échec apparaît souvent comme un symptôme du manque d'ambition de l'aménagement des marges parisiennes.

En complément de cette voie radiale et dans son prolongement, l'avenue Simon Bolivar, aussi projetée en 1862, conduit aux Buttes Chaumont recouvrant de vastes carrières de gypse. Ce parc conçu par Alphand fait partie du réseau de parcs urbains, niveau intermédiaire entre les grands bois de Boulogne et de Vincennes et les petits squares de quartier<sup>31</sup>. Enfin, le réseau viaire de l'Est parisien est aussi complété par l'aménagement de la place du Trône, actuelle place de la Nation, accompagné de l'ouverture de l'avenue Philippe Auguste décidée en 1866 et de celle du Boulevard du Prince Eugène (actuel Boulevard Voltaire), ainsi que le prolongement du Boulevard de Vincennes (avenue Daumesnil). Cet ensemble d'axes majeurs restructure intégralement le territoire de l'Est parisien.

### **La rue de la Réunion**

L'investissement dans ces quelques projets pourraient conduire l'administration à délaisser les secteurs considérés comme moins prioritaire, comme les environs de la place de la Réunion. Pourtant, la Direction des Travaux s'empare rapidement du dossier de modernisation de la rue de la Réunion, en proposant dans un premier temps l'aménagement d'un square sur la place de la Réunion, prévoyant un espace clos avec de nouvelles plantations, des bancs et candélabres<sup>32</sup>.

Figure 2. Projet de réaménagement de la place de la Réunion



<sup>31</sup> Vincent SAINTE-MARIE-GAUTHIER, « Le système de promenades : une particularité parisienne », Michel AUDOUY, Jean-Pierre LE DANTEC, Yann NUSSAUME et Chiara SANTINI (eds.), *Le grand Pari(s) d'Alphand: création et transmission d'un paysage urbain*, 1<sup>re</sup> édition., Paris, Éditions de la Villette, 2018, 414 p.

<sup>32</sup>VO11 3044, Rue de la Réunion



Cette opération d'embellissement suscite un certain nombre d'oppositions chez les riverains qui y voient surtout un obstacle à la circulation pédestre. Une partie d'entre eux signent alors une pétition demandant que « deux portes soient pratiquées dans les grilles des clôtures du square, l'une du côté de la rue de la Réunion, l'autre du côté de la rue du Centre [secteur nord de la rue de la Réunion], ce qui faciliterait beaucoup la circulation [...] les publics pouvant traverser le square en ligne droite ». L'ingénieur, soucieux du respect des fonctions des aménagements, propose de refuser cette modification sous prétexte qu'un « square est essentiellement un lieu de promenade et de repos, et que bien loin d'y appeler la circulation publique, on doit au contraire chercher à l'en éloigner le plus possible ». La première opération de voirie de la Préfecture de la Seine dans le quartier s'apparente donc à une mise en valeur de la place centrale mais se heurte aux habitudes et pratiques des habitants. Ces travaux ne visent pas à répondre à leurs préoccupations urbaines, mais bien à asseoir l'ambition d'assainissement et d'embellissement dans ces territoires annexés et peut-être aussi une manière de chasser les usages jugés indésirables, Malverti et Picard n'hésitant pas à parler de « moralisation par la voirie<sup>33</sup> ». Le nouveau square de la Réunion contraignant les déplacements des riverains, leur appropriation de la place mais aussi certainement l'installation libre du marché, apparaît donc avant tout comme un symbole de prise en main de ces espaces périphériques<sup>34</sup>.

Dans la foulée, des opérations plus complexes se mettent en place. En particulier, la direction des Travaux développe un « projet de mise en état de viabilité » de l'ensemble de la rue de la Réunion. Elle prévoit d'une part la substitution d'un pavage à la chaussée d'empierrement et l'établissement de trottoirs réglementaires des deux côtés de la rue. 15 % du coût des travaux est à la charge des propriétaires, mais cette somme est avancée par la municipalité. Il s'agit pour elle de recouvrer ces sommes par la suite, provoquant de nombreuses réclamations des intéressés qui arguent souvent de la vente récente de l'immeuble ou encore de mauvaises mesures de la surface du trottoir lui revenant.

Pour l'administration parisienne, il s'agit de soutenir le développement de cette rue qui est considérée comme un véritable succès. En 1860, elle est ainsi déjà presque entièrement bâtie et se trouve à l'origine du développement d'un nouveau quartier. De plus, elle demeure un axe de circulation important reliant la rue d'Avron à la gare de la petite ceinture, alors en plein développement.

Enfin, la municipalité encourage fortement le raccordement au réseau d'eau potable. En 1863, pour la somme de 2 415 francs, elle fait installer une conduite permettant d'alimenter « une bouche d'eau, une boîte d'arrosage et une fontaine monumentale » au centre de la place. À partir de cette conduite, il devient possible de raccorder simplement certains immeubles. Entre

---

<sup>33</sup> Xavier MALVERTIET Aleth PICARD, «Conséquence... » Jacques LUCAN, *Paris des faubourgs*, op. cit..

<sup>34</sup>Richard S. HOPKINS, *Planning the greenspaces of nineteenth-century Paris*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2015, 218 p.

1864 et 1867, six demandes ont été retrouvées, toutes acceptées. Elles sont alors financées sur le crédit porté au budget pour la distribution des eaux<sup>35</sup>.

Les aménagements importants de la rue de la Réunion dans la continuité des investissements de la municipalité de Charonne semblent témoigner que l'administration haussmannienne ne délaisse pas tout à fait ces espaces périphériques, et organise les projets urbains, comme dans le reste de Paris, avec une hiérarchisation des rues et des parcs en fonction de leur importance. Les regards des contemporains et des historiens ont cependant tendance à se tourner vers d'autres secteurs du quartier reconnus comme particulièrement insalubres et miséreux et que l'administration parisienne a beaucoup plus de difficulté à appréhender. C'est particulièrement le cas des petites rues situées entre la rue de la Réunion et le boulevard de Charonne

### **1.3 Les petites rues du quartier, les habitants en première ligne de l'aménagement**

La rue des Bois, les Basses et Hautes Vignoles, la cité des Singes... Autant de rues qui se sont urbanisées sous l'impulsion seule de petits propriétaires privés à la fin des années 1850, déconnectées du reste du réseau viaire et des normes urbaines. Leur situation, du point de vue sanitaire et urbain, laisse tant à désirer que les pétitions, lettres, réclamations affluent en continu pour demander leur modernisation, et ce dès l'annexion. Les habitants néo-parisiens prennent donc très rapidement contact avec leur nouvelle administration dans l'objectif de faire remonter leurs revendications quant à l'amélioration des conditions urbaines du nouveau quartier.

#### **La rue des Bois**

En premier lieu, le secteur de la rue des Bois fait l'objet de nombreuses plaintes dès les premiers mois de 1860, les riverains dénonçant le « fâcheux état » de la chaussée. Cette rue, encore en l'état d'un chemin de terre part de la rue de Bagnolet jusqu'à la rue des Hautes-Vignoles, parallèle à celle de la Réunion et appartient au domaine public depuis 1844<sup>36</sup>. Dans les années précédant

---

<sup>35</sup> Sous Haussmann, le service de l'eau est un monopole public. Cependant, une concession est accordée à la Compagnie Générale des Eaux pour s'occuper de la gestion commerciale et réaliser les branchements individuels sur le réseau de la ville.

Konstantinos CHATZIS, « Alimenter en eau et assainir les immeubles parisiens, 1850-1930 : la généralisation du « système Belgrand » », *Flux*, N° 97-98, n° 3, 2014, pp. 30-36.

<sup>36</sup> *Recueil des lettres patentes, ordonnances royales, décrets et arrêtés préfectoraux concernant les voies publiques*, dressé sous la direction de M. Alphand par MM. A. Deville et Hochereau, 1886, p.335.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54064199/f262.item>

l'annexion, de nombreux petits ateliers s'y installent avec « une fabrique de pianos, une de couverts, un chantier de pierre de taille, une fabrique de produits chimiques, une de charbon et une poterie<sup>37</sup> » et les incessants convois de marchandises qui en découlent se trouvent souvent embourbés, en particulier en hiver. Pour les propriétaires, souvent eux-mêmes patrons des petites industries décrites, il devient vital d'aménager et de paver la voie. Mais pour l'administration, incarnée par un ingénieur ordinaire, il est malvenu d'entreprendre de paver la rue en l'état alors que la priorité serait d'abord de procéder aux travaux d'élargissement. Un dialogue entre l'administration et les habitants se met alors en place : « Les pétitionnaires le comprennent bien, aussi demandent-ils que la rue des Bois soit élargie d'abord puis assainie et enfin pavée. Ils offrent dans ce but leur concours à l'administration. »

Ainsi, dès août 1860, les ingénieurs de la Direction des Travaux envisagent des projets de modernisation de petites voies des marges parisiennes. Pour autant, loin du volontarisme des opérations pour les rues de Puebla ou de la Réunion, il est hors de question pour l'administration de procéder à de coûteuses expropriations. La modernisation de la voirie ne peut être rendu possible que si les propriétaires concèdent gracieusement les terrains nécessaires à la mairie. C'est ainsi que l'ingénieur en chef constate l'impasse de ce projet à la fin de l'année 1861.

« L'ingénieur soussigné, d'après l'autorisation de M. l'ingénieur en chef de la division suburbaine, a cherché à connaître quelle pourrait être l'efficacité de ce concours et quels sacrifices les pétitionnaires consentaient à faire. Mais les démarches n'ont amené aucun bon résultat ; en effet les pétitionnaires sont soit des propriétaires déjà établis sur l'alignement, soit des locataires occupant des logements fort minimes. On n'a donc aucun sacrifice. Par contre les propriétaires dont les ... ?? ou bâtiments sont voués à récolement ne veulent se prêter à aucune concession ni même à un arrangement amiable »

L'ingénieur conclut ensuite que les demandes « contenues dans la lettre sont donc sans valeur », mais « les observations présentées sur l'utilité de l'élargissement des rues des Bois et des Hautes-Vignoles conservent toute leur importance ». L'administration témoigne ainsi de toute son impuissance – juridique et financière – à intervenir sur ces voies encore non classées. Seules l'impulsion et la collaboration des riverains peuvent permettre d'aménager ces voies. Un an plus tard, les propriétaires de la rue des Bois envoient une nouvelle missive pour annoncer avoir franchi une nouvelle étape.

« Monsieur le Préfet,  
Dans le courant de l'année 1861, les propriétaires de la rue des Bois à Paris, Charonne, ont eu l'honneur de vous adresser une pétition au sujet de cette rue impraticable. Monsieur le maire du 20<sup>e</sup> arrondissement ayant fait demander plusieurs propriétaires de cette rue les a engagés de s'entendre entre eux pour dire le prix qu'ils estiment le mètre de terrain à prendre pour mettre la rue à largeur de 12 mètres.  
Les dits ont estimé le terrain à raison de 10 francs. Si ces conditions ne sont pas acceptées, nous prions Monsieur le Préfet d'ordonner le pavage de ladite rue dans sa largeur actuelle, car il est impossible d'y avoir accès dans l'état où elle est.<sup>38</sup> »

---

<sup>37</sup> AP. VO 11 2738, rue Planchat

<sup>38</sup> idem

Le maire d'arrondissement s'est emparé du dossier et a contraint – ou convaincu – les propriétaires récalcitrants à proposer un prix de cession des terrains, mais celui-ci ne semble pas accepté puisque l'ingénieur de la Direction des Travaux écrit en octobre 1862 que les propriétaires n'ont jusqu'à présent avancé que « des propositions n'ayant pas donné de résultats satisfaisants ». L'ingénieur propose alors d'appeler les intéressés devant la commission des expropriations amiables, et pour lui « Il est probable que si l'administration poursuit sérieusement l'affaire toute opposition disparaîsse et que l'élargissement de la rue des Bois pourra être obtenu sans recourir au jury d'expropriation. » Il s'agit pour l'administration de négocier au plus bas le prix du terrain pour l'alignement, étant données les plus-values sur la valeur des terrains qu'en retireraient les propriétaires. La division suburbaine s'emploie donc à convaincre les propriétaires de concourir à l'amélioration de la rue.

L'affaire disparaît, du moins des archives, jusqu'en 1867. Entre-temps, seul un bordereau de réalisation des travaux montre qu'une conduite d'eau a été installée sur la rue des Bois en 1864. Il paraît probable que la mise en place de ce réseau à la charge partagée de l'administration et des riverains se soit déroulée après ou en parallèle de l'alignement de la voie. En 1867, on apprend ainsi, au travers d'un rapport répondant à une énième pétition sur le mauvais état de la rue des Bois, que l'alignement a bien été réalisé.

« Elle a une longueur de 300 mètres et sa largeur était partout comprise entre 3m50 et 6m. En 1866, le mur de clôture sur 170 mètres à partir de la rue de Paris [rue de Bagnolet] ayant été reconstruit à l'alignement, la rue dans cette partie a été portée à sa largeur définitive qui est de 12 mètres.  
Les terrains cédés de la sorte ont été remblayés et raccordés avec l'ancienne voie. »

Une fois l'alignement réalisé et la rue classée, les riverains demandent donc le pavage de la voie, mais l'administration ne cache pas sa mauvaise volonté :

Cette rue n'ayant jamais été qu'un chemin de terre et les terrains s'y trouvant moins chers que le long des voies pourvues de chaussées, il est venu s'y établir un certain nombre d'industries [...]  
Les chefs de ces industries auraient dû prévoir que les nombreux transports occasionnés par leurs usines effondreraient sans cesse cette rue, et ne sauraient attribuer qu'à leur imprévoyance la fâcheuse position dans laquelle ils disent se trouver. La rue des Bois n'est le prolongement d'aucune autre et ne peut être utilisée pour aucune ... ?? ; elle n'est utile qu'aux pétitionnaires qui sont les propriétaires riverains »

Finalement, l'ingénieur accepte qu'un « projet de mise en état de viabilité réglementaire [soit] prochainement dressé pour la partie de cette rue qui est à sa largeur », mais il remarque que du fait d'un problème de nivellement de la voie, ce projet est subordonné par le redressement de la rue des Hautes-Vignolles, « au sujet duquel il n'a pas encore été pris de décision ».

Les choses avancent donc très lentement et sur la période 1860 – 1868, seuls l'implication et l'investissement financier des riverains provoquent de timides avancées. La seule pétition directement retrouvée est celle du début de l'année 1862. Elle présente bien le fonctionnement de cette participation des riverains et des propriétaires à la fabrique de la rue. Celle-ci est signée

par 9 propriétaires ou locataires de la rue. Si elle est directement adressée au préfet, il en est fait une « copie conforme » à l'ingénieur ordinaire qui sera chargé d'y répondre. Ces pétitionnaires semblent donc bien maîtriser le complexe processus de décision de l'administration préfectorale malgré leur récente annexion et ils n'hésitent pas à réclamer l'amélioration des conditions urbaines à leur nouvelle tutelle. Certainement, ces revendications se placent dans la continuité de la période charonnaise, où des demandes et des projets de ce type avaient probablement été envoyés à la municipalité ou la préfecture. L'absence de traces dans les sources des communes annexées empêche cependant de confirmer cette intuition.

La multiplication des rapports de l'ingénieur ordinaire témoigne donc d'une forte pression, voire d'une mobilisation, des habitants pour l'amélioration des conditions de salubrité et de circulation dans le quartier. Ils ne se contentent pas de faire remonter leurs plaintes, mais élaborent ensemble des projets d'alignement, de pavage et s'entendent sur des prix de cession à l'amiable de terrains. Pourtant, l'administration semble relativement réticente à prendre en charge la modernisation de cette voie. Les impératifs budgétaires pèsent lourdement quant à la modernisation de cette rue qui a au moins l'avantage d'être classée dans le domaine public, les contraintes vont s'avérer encore plus insurmontables dans les innombrables voies privées du quartier.

### **Le cas des Basses-Vignoles, une rue privatisée par l'administration**

Immédiatement après l'annexion, la préfecture met en place une commission destinée à unifier le réseau de voirie parisien<sup>39</sup>. Dirigée par Merruau, alors secrétaire général de la préfecture, la direction des Travaux y est bien représentée avec son directeur Michal, mais aussi Alphand et de La Galisserie, ce dernier étant chargé des voies publiques pour la section suburbaine. Avant de passer à l'attribution de leur dénomination, la commission passe d'abord par une méticuleuse étape du recensement de l'ensemble des voies dans l'ancien et le nouveau Paris<sup>40</sup>. Les ingénieurs ordinaires sont donc chargés d'établir un rapport pour chacune de ces voies afin de décrire leur état et de décider « celles qui doivent entrer dans le domaine public ». De nombreuses voies dans les territoires annexés se trouvent dans un entre-deux juridique où l'on a bien du mal à distinguer les voies privées gérées de fait par la municipalité ou au contraire des voies communales laissées en réalité aux bons soins des riverains. Pour le cas du secteur de la Réunion, la plupart des voies ont été classées suite à des opérations d'alignement réalisées par la municipalité précédente. La rue des Haies et la rue du Bois sont ainsi classées lors de l'ordonnance royale du 27 août 1844, tandis que la place et la rue de la Réunion, ainsi que la rue de Vitruve sont consacrées dès leur

---

<sup>39</sup> L'annexion a conduit à la superposition de réseaux viaires de 25 communes conduisant à de nombreuses homonymies quant aux dénominations des voies. On compte ainsi 18 places de l'église, 16 rues Marie, 18 rue des Champs... La commission Merruau a donc pour mission d'unifier ces dénominations.

Florence BOURILLON (ed.), *Changer les noms des rues de Paris: la Commission Merruau - 1862*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2012, 345 p.

<sup>40</sup> *Ibid.* p.23

création avec la déclaration d'utilité publique du 8 septembre 1849. Enfin la rue des Vignoles passe du statut de chemin vicinal à celui de voie communale lors du décret concernant son alignement le 18 novembre 1851<sup>41</sup>. En revanche, aucun des passages ou impasses issus des opérations de lotissement des dernières années charonnaises n'est inscrit comme voie publique. Lors d'un rapport d'étape, la commission estime le nombre de voies publiques dans la zone annexée à 957, dont 211 nouvellement classées et y dénombre 490 voies privées. Le rapport final de la commission réévalue ces chiffres en diminuant la part des voies publiques avec 915 rues classées pour 577 voies privées, témoignant d'une première sous-estimation de ces allées issues de la promotion privée<sup>42</sup>. Ce transfert entre la part de public et de privé durant la commission s'explique aussi par le renoncement de l'administration à classer certaines voies privées, ou parfois même signale des déclassements de voie. Alors que l'on pouvait s'attendre à l'intégration de certaines artères privées dans le domaine commun, on assiste pour le cas de Charonne, et en particulier pour la rue des Vignoles à une dynamique inverse avec la privatisation d'une partie de la voie, pourtant considérée comme appartenant au domaine public par la municipalité précédente.

Au moment où les premières constructions sur le début de la rue des Haies débordent sur le sentier des Basses-Vignoles, et surtout en prévision de l'ouverture de la rue de la Réunion, le conseil municipal de Charonne procède à l'élargissement du sentier, à sa transformation en rue et donc à son classement pour la partie allant de la rue des Haies à la future rue de la Réunion. Le secteur est de la voie des Basses-Vignoles se poursuivant jusqu'à la rue des Orteaux demeure sous le régime administratif de chemin vicinal.

Mais au moment-même où l'enquête de la commission débute, l'ingénieur ordinaire conseille à l'administration parisienne de refuser d'intégrer la portion de la rue des Basses-Vignoles déjà classée :

« La localité que les [illisible] de la pétition ci-jointe nomment les Basses-Vignoles est située dans le quartier de Charonne (20<sup>e</sup> arrondissement) entre l'ancien boulevard extérieur, les rues des Haies et de la Réunion. C'est un amas de maisons misérables liées entre elles par des ruelles, des impasses, des cours. Ces voies n'ont aucune direction régulière ; le sol y est couvert de quelques pavés de rabais, de caillotins, de scories de forges [illisible] etc. il n'y a aucun éclairage.

L'administration ne peut assimiler à des rues de semblables moyens de communication et il est de toute évidence qu'elle ne doit y faire aucune [illisible] à moins qu'on ne veuille assainir cette région de masures en y ouvrant une rue municipale. Les impasses et ruelles des basses Vignoles doivent être assimilées à des cours particulières.<sup>43</sup> »

La rue des Basses-Vignoles est donc assimilée par l'ingénieur à la cité des Singes, composée d'une dizaine d'impasses. Mal pavées et non éclairées, les Basses-Vignoles ne peuvent prétendre au statut de rue. Deux ans plus tard, en janvier 1863, le même ingénieur précise que cette voie,

---

<sup>41</sup> *Recueil des lettres patentes, ordonnances royales, décrets et arrêtés préfectoraux concernant les voies publiques*, dressé sous la direction de M. Alphand par MM. A. Deville et Hochereau, 1886, p.259.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54064199/f262.item>

<sup>42</sup> Florence BOURILLON (ed.), *Changer les noms des rues de Paris*, op. cit., p.24

<sup>43</sup> Rapport de l'ingénieur ordinaire du 16 décembre 1861, AP VO11 3898

« mal nivelée et fort mal tenue par les propriétaires terriens », « ne figure pas au nombre de voies utilement classables comme rue de Paris<sup>44</sup> ».

Le 6 février 1863, le Conseil Municipal de Paris entérine seulement une partie de ces recommandations<sup>45</sup>. Il décide tout de même de classer la moitié de la rue des Basses-Vignoles, comprise entre la rue des Haies et le passage Papier. La liste des considérations de la décision permet de comprendre les prérequis d'un tel classement : « La ville de Paris ne peut accepter à l'entretien que les rues dont le pavage est établi d'une façon réglementaire » et « les frais d'établissement de pavage [sont] à la charge des propriétaires riverains<sup>46</sup> ». Dès lors, il est probable que la municipalité se soit entendue avec les propriétaires du début de la rue pour une opération de pavage, tandis que les propriétaires des terrains le plus souvent vierges de l'autre partie ont refusé tout engagement financier pour la viabilisation de cette voie. Cette distinction conduit à une situation singulière avec une partie de la rue classée et l'autre transformée par l'annexion en une voie d'ordre privé.

Pour autant, la disparition de cette partie de la rue du domaine public ne la fait pas disparaître des préoccupations de la direction de la voirie. Quelques mois seulement après le décret impérial venant valider le classement des nouvelles rues parisiennes<sup>47</sup>, les ingénieurs ordinaires réclament aux propriétaires la mise à niveau de la rue et se déclarent incompétents pour s'occuper eux-mêmes de la viabilisation. Cette situation perdure et en 1868, une note résume la situation, encore bloquée.

« Par sa note ci-jointe, la Direction de la Voirie annonce au service compétent :  
Que le sol de la rue des Basses Vignolles, 20<sup>e</sup> arrondissement, est dans un état déplorable, qu'il est en terre, défoncé et déprimé de toutes parts ;  
Que les ruisseaux ne sont que de profondes ornières sans pente régulière ;  
Et que les eaux pluviales et ménagères séjournent partout et forment des cloaques infects. »

L'agent oppose la partie classée de la rue, à celle renvoyé au domaine du privé. Sur la première partie, l'agent signale que la rue est « pourvue dans son axe et dans toute sa longueur d'un ruisseau pavé en bon état » ainsi que des « côtés [...] recouverts d'une sorte d'empierrement ». La circulation y est présentée comme « facile » et la rue présente un état « convenable », mais toutefois jugé « provisoire ». Sur la partie non classée, l'agent ne peut que constater l'absence de pavage et rejette toute possibilité d'aménagement sur un premier investissement des riverains.

« Toute cette partie de rue est en terre, et d'après l'ordonnance de police du 25 juillet 1862, article 34, elle se trouve à la charge des riverains. À la suite d'injonction adressée à ces derniers avec délai et sans résultat, il a été rédigé contre eux vingt-sept procès-verbaux le 16 juillet 1863, vingt-neuf le 23 décembre 1864, et trois le 13 décembre 1865. Tous ces procès-verbaux sont restés sans effet. [...] De ces circonstances il résulte que le service de la voie publique ne peut rien faire lui-même dans cette partie de rue puisqu'elle n'est pas classée ; qu'il n'a pas obtenu et qu'il ne peut pas obtenir des riverains l'accomplissement de leurs

---

<sup>44</sup> Rapport de l'ingénieur ordinaire 24 janvier 1863, AP VO11 3898

<sup>45</sup> *Recueil des lettres patentes, ordonnances royales, décrets et arrêtés préfectoraux concernant les voies publiques*, dressé sous la direction de M. Alphand par MM. A. Deville et Hochereau, 1886, p.335.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54064199/f262.item>

<sup>46</sup> *ibid*

<sup>47</sup> Décret impérial du 23 mai 1863, *Ibid*, p. 347

charges puisqu'on ne donne pas suite aux procès-verbaux qu'il dresse contre eux, et que de cette manière il se trouve dans l'impossibilité matérielle de rien faire changer au fâcheux état de choses signalé<sup>48</sup>. »

La situation s'enlise alors même que les constructions sur la rue se multiplient et que de nombreux ateliers s'y installent. Les propriétaires ne forment pas un bloc homogène contre l'administration et l'on perçoit, au travers des rapports des ingénieurs, de fortes tensions parmi eux quant à l'aménagement de la voie. Ainsi, en avril 1869, « plusieurs propriétaires riverains » de la partie de la rue comprise entre les rues de la Réunion et de Madame se proposent de prendre en charge les travaux nécessaires à l'écoulement des eaux. « Une partie du sol de cette rue appartenant à la ville », ils souhaitent que la municipalité exécute les travaux de viabilité, proposant de rembourser ensuite la part de chacun. Mais l'ingénieur remarque que les signataires ne représentent tout au plus que la moitié du nombre de riverains, les autres s'y refusant à moins d'y être forcés<sup>49</sup>.

Le refus du classement dans le domaine public de certaines rues du quartier porte de lourdes conséquences sur la gestion et le devenir de ces voies. Le droit impose aux propriétaires de procéder aux premiers pavages, le refus de ceux-ci les conduit à une situation en porte-à-faux avec une administration qui ne cesse de les mettre sous pression pour qu'ils résorbent le défaut de voirie et qui peut, pendant près de 10 années, se défausser sur eux quant au mauvais état de la chaussée.

Face à l'inaction des pouvoirs publics et au blocage de la situation, certains habitants décident de prendre en main l'aménagement de la voirie, provoquant régulièrement des conflits d'usages entre riverains. Ainsi, le 5 novembre 1863, l'ingénieur ordinaire répond à une pétition d'habitants se plaignant d'un chantier sauvage dans l'impasse de l'Industrie.

« Le sieur Bricot, propriétaire d'une petite maison et d'un bout de terrain en face de cette maison pour se défendre des eaux et pour en favoriser l'écoulement a exécuté une espèce de trottoir devant ladite maison. »

Ce propriétaire décide de pallier l'absence de tout-à-l'égout et de pavage de la petite voie privée, décidant, de sa seule initiative, de construire un trottoir uniquement devant sa maison, et à son usage exclusif. Les propriétaires de ces voies semblent incapables de se mettre d'accord entre eux et ils font donc régulièrement appel à la Direction des Travaux pour arbitrer ces différends. Dans le cas des travaux de Bricot, l'ingénieur ordinaire tranche en sa faveur :

« Pendant l'exécution de ces travaux, les riverains ont certainement éprouvé quelques difficultés d'aborder leurs maisons, mais à présent comme le travail est terminé toutes ces difficultés ont disparu et les abords de l'impasse étant améliorés, la plainte tombe d'elle-même. »

---

<sup>48</sup> Rapport de l'ingénieur ordinaire du 12 juin 1868. AP VO 11 3898, rue des Vignoles

<sup>49</sup> Rapport de l'ingénieur ordinaire 28 avril 1869, AP VO 11 3898



L'observation de l'action publique au sein du quartier de la Réunion, replacée dans le contexte des transformations de l'Est parisien tend donc à nuancer le constat sans appel d'un abandon des espaces populaires parisiens par l'administration haussmannienne. La situation correspond en réalité plutôt à un aménagement à deux vitesses. On observe en effet d'un côté une action publique concrète sur certains axes de circulation importants tels que la rue des Pyrénées ou la petite rue de la Réunion, alors que l'ensemble des petites voies issues de l'urbanisation des chemins vicinaux ou des opérations de lotissement au statut juridiquement flou se trouvent repoussés hors du champ d'action de l'administration.

Pour autant, ces petites voies ne passent pas sous le radar des autorités, et les ingénieurs ordinaires enquêtent et réfléchissent à la modernisation de ces voies, mais leurs propositions tendent à faire reposer leurs poids financiers sur les habitants et propriétaires. Malheureusement, les propriétaires les plus pauvres ainsi que les propriétaires de terrains nus ou encore cultivés se refusent, ou ne sont pas en mesure d'assumer la part de leur contribution à l'amélioration de la voirie, bloquant bien souvent le processus. En retour, une part importante de ces derniers n'hésitent pas à s'organiser et à revendiquer des transformations auprès de l'administration. L'activisme de certains habitants conduit les pouvoirs publics à prendre conscience du problème du « quartier des Vignoles » qui pousse Haussmann à décider en 1868 le percement de la rue Alexandre Dumas.

## 2. La rue Alexandre Dumas

20 ans après l'ouverture des rues de la Réunion et Vitruve, ce petit secteur de Charonne connaît une nouvelle opération urbaine de percée avec la création de la rue Alexandre Dumas reliant la place de la Réunion au boulevard du Prince Eugène et à l'avenue Philippe Auguste dans le XI<sup>e</sup> arrondissement.

### 2.1 Les habitants à l'initiative

Une énième pétition signée en 1868 est à l'origine de la décision de la percée de cette nouvelle rue. Mais contrairement aux précédentes qui ne concernaient qu'une rue particulière, ne rassemblant tout au plus que quelques dizaines de signataires, celle-ci semble être la première à réellement proposer un plan d'ensemble d'amélioration du quartier et à mobiliser un nombre impressionnant d'habitants.

« Par une pétition ci-jointe présentée à la fin de l'année dernière, plus de 700 propriétaires et industriels du 20<sup>e</sup> arrondissement ont réclamé pour cette partie de Paris des améliorations de différentes natures parmi lesquelles figurent des opérations de voirie ci-après détaillées<sup>50</sup>. »

Le mécontentement et les revendications éparses des premières années post-annexion poussent les habitants à s'organiser. La formalisation de ces revendications représente peut-être le second acte de naissance du quartier, ses habitants prenant conscience de leur appartenance à un ensemble urbain. Pour autant, il semblerait que ce sentiment d'appartenance se cantonne au quadrilatère compris entre les boulevards de Charonne et les rues d'Avron, de Bagnolet et de la Réunion, composé des chemins vicinaux des hautes et basses Vignoles et de la rue des Bois ainsi que des impasses et passages de la Cité des Singes. Les habitants y partagent des conditions urbaines similaires avec des voies non pavées, sans réseau technique, mais aussi un certain isolement puisque seule la rue des Hautes-Vignoles relie cette partie du quartier au boulevard de Charonne. À tel point que l'administration municipale, à l'occasion des rapports d'enquête futurs, se réfère à cet ensemble comme « le quartier des Vignoles ». Cette première occurrence d'un quartier différent de celui qui englobe l'ensemble de l'ancienne commune de Charonne prend donc naissance dans l'élaboration de revendications strictement urbaines. En se réunissant pour réfléchir à l'avenir de leur espace de vie et revendiquer des améliorations de voirie, les riverains fondent un premier sentiment d'appartenance locale. Celui-ci est ensuite entériné par

---

<sup>50</sup> AP. VO 11 45, rue Alexandre Dumas

l'administration qui choisit de reprendre cette terminologie pour désigner l'espace considéré insalubre.

On peut supposer que l'on retrouve dans cette pétition les demandes précédentes concernant l'état des rues des Bois, des Basses et des Hautes-Vignoles, ainsi que la Cité des Singes. Pourtant, dans la demande de déclaration d'utilité publique d'Hausmann au ministre de l'Intérieur, seule une requête concernant la rue des Hautes-Vignoles apparaît.

« Les pétitionnaires après avoir signalé le fâcheux état de la rue des Hautes-Vignoles sous le rapport de la circulation, de la salubrité et de la morale publique, ont demandé que l'administration procédât à l'élargissement de cette rue et à son prolongement pour établir avec la rue Vitruve une communication directe entre la station de chemin de fer, la place de la Réunion et les boulevards de Charonne, du Prince Eugène et de Philippe Auguste. »

Figure 3. Vue de la rue de Terre-Neuve (ancienne rue des Hautes-Vignoles) en 1880<sup>51</sup>



Ils réclament donc la viabilisation de la rue des Hautes-Vignoles, perçue comme l'axe structurant de cet ensemble urbain, mais ils souhaitent surtout sa prolongation qui permettrait de replacer le « quartier des Vignoles » à l'interface entre la place de la Réunion et la gare du chemin de fer jusqu'au XI<sup>e</sup> arrondissement. Il s'agit pour les pétitionnaires de revendiquer une meilleure intégration au centre de Paris. Cette extension de la rue des Hautes-Vignoles apparaît, pour les

<sup>51</sup> Rue de Terre-Neuve au coin du Boulevard de Charonne, dessin de Jules-Adolphe Chauvet, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, VE-2160

pétitionnaires, comme la pièce maîtresse de la modernisation de leur quartier. Ils semblent, en cela, reprendre les travaux de l'ancien conseil municipal de Charonne.

« La rue des Hautes-Vignoles, ancien sentier communal de Charonne n'a qu'une largeur moyenne de 2 mètres 30 fixée par arrêté préfectoral du 9 juillet 1830. L'ancien conseil municipal, juge compétent des besoins de la localité avait déjà été frappé de la nécessité d'améliorer la rue des Hautes Vignoles. Il avait proposé et fait approuver par l'autorité supérieure un projet de redressement et de prolongement de cette voie jusqu'à l'ancien boulevard extérieur<sup>52</sup>. »

Cette pétition s'inscrit donc dans l'aboutissement d'une réflexion à long terme. L'ancien Conseil municipal voyait certainement là un moyen de compléter son dispositif autour de la place de la Réunion. Les habitants et propriétaires ont donc connaissance des projets de la municipalité précédente et s'en saisissent, rehaussant d'ailleurs le degré d'ambition de l'opération. De façon surprenante, Haussmann met en avant la compétence de la municipalité précédente dans la planification des nouvelles voies et semble admettre que l'administration parisienne s'est désintéressée du secteur et n'a pas poursuivi les projets de la mairie de Charonne déjà engagés, préférant se concentrer sur la modernisation de la rue de la Réunion et les opérations de voies radiales.

Ainsi, Haussmann a-t-il sélectionné, parmi les demandes des riverains, la seule opération qui l'intéresse, les autres n'étant même pas mentionnées. Cette manière de procéder du préfet relativise considérablement le poids de la pétition dans le processus décisionnel, mais il n'en demeure pas moins que ce sont les habitants qui sont à l'initiative de la percée et qui vont lancer cette opération urbaine si essentielle du point de vue de l'intégration du quartier.

## 2.2 Les raisons d'Haussmann

### La rue Alexandre Dumas, complément des précédentes opérations

Haussmann s'appuie donc sur cette pétition pour convaincre de l'utilité de la percée d'une nouvelle rue dans le secteur. Pour lui, c'est l'occasion d'améliorer voire d'achever le réseau de nouveaux axes de l'Est parisien. Le tracé de la rue Alexandre Dumas permet en effet de directement relier la rue de Puebla au boulevard du Prince Eugène et à l'avenue de Philippe Auguste, les deux partant de la place du Trône. La rue Vitruve étant prolongée, c'est même un accès direct jusqu'au boulevard Davout. L'ensemble de ces voies sont donc amenées à constituer un axe déterminant reliant le secteur sud du XX<sup>e</sup> arrondissement au cœur de Paris.

---

<sup>52</sup> Lettre du préfet Haussmann au ministre de l'intérieur. AP. Vo11 45, rue Alexandre Dumas. Voir retranscription en Annexe 4.2

Figure 4. Plan de la rue Alexandre Dumas en 1876<sup>53</sup>



Ce plan montre bien l'implantation de la rue Alexandre Dumas au sein du réseau constitué autour de la place de la Nation (alors place du Trône) avec le boulevard Voltaire (du prince Eugène) et l'avenue de Philippe Auguste.

Le choix d'entreprendre cette nouvelle voie est tout à fait cohérent dans les temporalités des transformations de l'Est parisien. Les voies autour de la place du Trône et la rue de Puebla ont été mises en chantier au début des années 1860 et leurs travaux se sont achevés entre 1862 et 1865. De façon plus large, en 1869, au moment où Haussmann relaie la pétition jusqu'au ministère de l'Intérieur, les opérations autour de l'actuelle place Gambetta viennent de s'achever : la mairie et l'hôpital Tenon sont déjà bâtis. Dès lors, la préfecture est amenée à réorienter ses priorités. La structure du réseau de voirie de l'Est parisien achevé, il est possible de se concentrer sur d'autres opérations de plus faible envergure dans le reste de la zone géographique permettant de compléter ce réseau. La percée de la rue Alexandre Dumas offre aussi l'occasion de compléter le système de la Réunion, en poussant plus loin l'intégration du quartier à Paris. La place de la Réunion représente un intéressant centre secondaire pour le sud du XX<sup>e</sup> arrondissement. Les plans d'Haussmann pour Paris visent effectivement à assurer une certaine « polynucléarité des quartiers<sup>54</sup> » parisiens afin de préserver un équilibre sur l'ensemble de la capitale. Suite à l'achèvement des travaux de la place Gambetta, il est donc à nouveau possible d'accompagner l'éclosion de ce quartier.

<sup>53</sup> AP Atlas 67. Ces plans de Paris datent de 1876

<sup>54</sup> François LOYER, *Paris XIXe siècle : l'immeuble et la rue*, Paris, France, Hazan, 1994, p.326

## **Vivifier le quartier**

L'opération de la rue Alexandre Dumas est perçue comme une manière de donner un second souffle au quartier, considéré comme l'espace polarisant du sud du XX<sup>e</sup> arrondissement.

« En résumé la voie nouvelle, qui avec les rues Vitruve et du Maire établirait une communication de près de 1800 mètres entre les boulevards Davout et du Prince Eugène, est appelée à vivifier et à régénérer toute la partie sud du XX<sup>e</sup> arrondissement sans que la ville de Paris ait à supporter de sacrifices onéreux<sup>55</sup>. »

Les termes « vivifier » et « régénérer » témoignent de la conscience de la part des autorités publiques du manque de dynamisme du secteur. Pourtant, la construction se fait à un rythme régulier depuis l'annexion, mais les constructions de ces dernières années ne correspondent que peu au modèle urbain de l'époque. Il s'agit donc pour le préfet de rendre attractif cet espace, d'irriguer le quadrilatère du quartier des Vignoles, aux constructions peu académiques. Haussmann précise ainsi que « le percement projeté ne saurait manquer d'appeler la construction de maisons d'habitation<sup>56</sup> ». Pour autant, si la lettre au ministre insiste particulièrement sur le sud du XX<sup>e</sup> arrondissement, car les pétitionnaires en sont issus, cette percée est aussi créatrice d'opportunités foncières de l'autre côté de l'ancien mur des fermiers généraux, dans le XI<sup>e</sup> arrondissement. La nouvelle voie doit traverser de part en part l'îlot délimité par les rues de Montreuil, de Charonne, des Boulets ainsi que le boulevard de Charonne que l'urbanisation faubourienne a laissé de côté. Les ouvertures du boulevard du Prince-Eugène et de l'avenue Philippe Auguste ont lancé le processus de constitution d'un nouveau tissu urbain qu'il convient d'achever. Pour l'administration c'est donc aussi une manière d'assurer la constitution d'un réseau de voies dense sur ces terrains à la valeur foncière bien plus élevée que dans le quartier de la Réunion.

La préfecture souhaite donc ainsi en finir avec le caractère intermédiaire, entre ville et campagne, de ces secteurs de part et d'autre du boulevard de Charonne. Pour les habitants, cette percée a principalement pour vocation d'achever l'urbanisation de ce quartier débutée en 1848.

## **Une opportunité foncière**

En réalité, il ne faut pas sous-estimer une autre motivation, évoquée par Hausmann, plus pragmatique : celle du prix de l'opération. En effet, le préfet met en avant l'absence de « sacrifices onéreux » pour la ville de Paris. Ceci s'explique par le grand nombre de terrains nus ou agricoles dans cet espace qui nécessitent de moindres compensations financières pour l'expropriation que des terrains déjà fortement urbanisés.

---

<sup>55</sup> Lettre du préfet Haussmann au ministre de l'intérieur, Vo11 45

<sup>56</sup> *ibid*

« Je ferai remarquer qu'à l'exception de quelques bâtiments de peu d'importance, situés dans la partie des Hautes-Vignoles aboutissant à la place de la Réunion, la voie nouvelle ne rencontre que des terrains en nature<sup>57</sup>. »

Cela explique le choix d'une percée plutôt que de l'élargissement de la rue des Hautes-Vignoles, réclamé par les pétitionnaires. Celle-ci est bordée de plusieurs constructions d'habitation importantes. Son élargissement et son alignement imposeraient des expropriations bien plus coûteuses. Le choix de tracer une voie nouvelle en pleine zone de terrains nus ou agricoles, apparaît donc logique puisque, d'après les estimations des services de la préfecture, le coût de l'opération serait minime :

« La surface totale à livrer à la voie publique serait de 10 799 m<sup>2</sup> et la dépense a été évaluée à 1,950,000 fr ce qui fait ressortir le prix du mètre à 180 fr 50<sup>58</sup>. »

Ce montant total de l'opération est à mettre en parallèle avec celui des autres du même type. Si l'on compare celle-ci avec des percées similaires, c'est-à-dire avec un système de concession, on comprend bien tout l'intérêt financier de cette opération. En effet, le boulevard Magenta a donné lieu à un traité de concession de l'ordre de 21 millions, la rue Maubeuge a coûté près de 7,2 millions, l'avenue des Gobelins près de 20 millions<sup>59</sup>. Seul le budget de l'avenue Philippe Auguste est comparable à celui de notre percée (traité de 4 millions), car elle se situe aussi dans une configuration avec de nombreux terrains non bâtis. La trouée de la rue Alexandre Dumas, pour moins de 2 millions, s'avère relativement économique pour les pouvoirs publics et elle est certainement l'une des plus modestes opérations de ces décennies de transformations parisiennes.

## 2.3 Une concession à l'est

Les grandes transformations parisiennes du Second Empire sont intrinsèquement associées à la forme d'opération urbaine de la percée. En « éventrant » les vieux quartiers extrêmement denses, l'administration parisienne cherche à permettre une meilleure circulation, assainir ces espaces considérés comme insalubres et donner l'image d'une ville moderne, selon le fameux triptyque « aérer, embellir et unifier la ville ». Forme classique de l'intervention publique sur le tissu urbain, favorisé par les modifications législatives de 1852, Haussmann associe définitivement son nom à ces opérations en les multipliant dans des proportions rarement vues. Cette prolifération de percées est toutefois bel et bien à mettre au crédit de ce dernier : en

---

<sup>57</sup> Lettre du préfet Haussmann au ministre de l'intérieur, Vo11 45

<sup>58</sup> idem

<sup>59</sup> Pierre Pinon, *Atlas du Paris haussmannien : la ville en héritage du Second Empire à nos jours*, Paris, Parigramme, 2002.

établissant des procédés complexes de financement à partir de concession, les pouvoirs publics peuvent lancer d'innombrables opérations de ce type en s'appuyant sur des capitaux privés qui se financent eux sur les plus-values des terrains voisinant.

Ce système, parfaitement rodé pour le Centre et l'Ouest parisien, s'avère cependant plus compliqué à mettre en place sur les terrains de l'Est, à la rentabilité foncière bien moins élevée. Ainsi les autorités ne sont-elles pas parvenues à trouver des promoteurs immobiliers suffisamment intéressés pour prendre en charge la concession de la rue des Pyrénées. La rue Alexandre Dumas fait donc office d'exception avec la mise en place d'un partenariat avec une petite société concessionnaire pour le déroulé des travaux. L'étude détaillée de cette opération est donc particulièrement intéressante du fait de son caractère singulier, et elle offre une opportunité rare de se pencher sur une opération de faible envergure de l'administration parisienne dans les périphéries populaires de Paris. En 1868, lorsque l'opération de la rue Alexandre Dumas est envisagée, le système est parfaitement rodé et bien huilé : les procédures sont devenues une sorte de routine pour l'administration parisienne, et les services ont leurs rôles clairement définis, mais cette procédure doit s'adapter à un espace jusqu'ici peu concerné par les transformations haussmanniennes.

### **Études et enquêtes préliminaires**

L'enquête à propos de la percée commence par une étude du plan de l'opération confiée au Service du Plan, en charge de proposer le tracé des nouvelles voies. Il prévoit un tracé évitant au maximum les terrains construits afin d'alléger le coût de l'opération. Dans un deuxième temps, la mairie d'arrondissement lance une consultation auprès des habitants.

« Les projets adoptés par le Conseil municipal dans la séance du 29 janvier dernier ont été soumis à l'accomplissement des formalités d'enquête. Il résulte des procès-verbaux dressés aux mairies des XI<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements que le percement projeté n'a soulevé aucune objection. »<sup>60</sup>

L'enquête ne relève qu'une objection secondaire quant au débouché de la rue des Hautes-Vignoles, qui perdra sa liaison avec la place de la Réunion :

« L'alignement de la rue des Hautes-Vignoles a seul soulevé une observation signée par les sieurs Mottin, Brida, Dion, Gueunier, Lemaitre et Faucheur. Les comparants ont réclamé contre la suppression du débouché actuel de cette rue sur la place de la Réunion et ils ont demandé que le tracé fût modifié dans le sens du maintien du débouché. »<sup>61</sup>

Cette réclamation est refusée par les services du XX<sup>e</sup> arrondissement, car pour les commissaires-enquêteurs, l'angle que formeraient les rues Alexandre Dumas et des Hautes-Vignoles serait trop

---

<sup>60</sup> Lettre du préfet Haussmann au ministre de l'intérieur. AP. Vo11 45, rue Alexandre Dumas

<sup>61</sup> *Ibid.*



aigu pour accueillir des constructions. Après ces deux enquêtes, le préfet Haussmann propose donc au ministre de l'Intérieur de promulguer un décret pour l'accomplissement de la nouvelle voie :

« L'introduction relative à ces projets étant donc aujourd'hui complète et régulière, je viens, Monsieur le Ministre, prier votre Excellence de vouloir bien solliciter de S.M. l'Empereur un décret ayant pour objet :

- 1) d'approuver le percement de la rue de 12 m de largeur projetée entre le boulevard du Prince Eugène et de la place de la Réunion ainsi que l'alignement sur la même largeur de la rue des Hautes-Vignoles
- 2) et de déclarer d'utilité publique l'exécution de la voie nouvelle. »<sup>62</sup>

La déclaration d'utilité publique marque la décision finale pour le percement de la rue. Dans ce processus décisionnel viennent s'intercaler l'élaboration du traité de concession, ainsi que la décision du conseil municipal de procéder aux expropriations prévues.

### **Les missions de la société concessionnaire**

Dans la plupart des opérations de l'époque, l'exécution des voies nouvelles, dont la rue Alexandre Dumas, est externalisée auprès de sociétés concessionnaires. Ce partenariat public/privé apparaît pour les pouvoirs publics avant tout comme une sorte d'emprunt puisque l'intégralité des sommes nécessaires aux travaux est avancée par les concessionnaires et la ville de Paris opère un remboursement échelonné sur plusieurs années. En outre, la société concessionnaire espère, en retour, réaliser une plus-value par la revente des terrains expropriés le long de la voie, à l'évidence valorisés par la rue nouvelle. Ce mécanisme devient rapidement l'outil principal de financement des transformations de Paris et de nombreuses voies sont ainsi ouvertes, selon le même mécanisme, comme les boulevards Saint-Germain et Haussmann, l'avenue des Gobelins et la place d'Italie.

Pour la société, obtenir une concession relève donc avant tout d'une opération de promotion immobilière. Ainsi, dans le cas de la rue Alexandre Dumas, MM. Colin et Watel se proposent en tant que concessionnaires, avec un sens de l'anticipation remarquable, puisque la décision d'utilité publique n'a même pas encore été prise. À tel point que l'on peut se demander si M. Colin, qui pourrait être en possession de plusieurs propriétés dans le quartier<sup>63</sup>, n'est pas lui-même à l'initiative de la pétition pour le prolongement de la rue des Hautes-Vignoles. Alors que certaines opérations prennent plusieurs années à être pourvues d'une entreprise concessionnaire, il semble étonnant qu'un projet, dans un quartier relativement peu attrayant pour les promoteurs, trouve aussi rapidement une société concessionnaire intéressée, et ce avant même la décision du ministre de l'Intérieur.

---

<sup>62</sup> Lettre du préfet Haussmann au ministre de l'intérieur, Vo11 45, rue Alexandre Dumas

<sup>63</sup> On retrouve effectivement ce même patronyme dans les listes de propriétaires du sommier foncier ainsi que dans le calepin des propriétés bâties. L'absence de prénom empêche de trancher.

Les concessionnaires supportent donc l'ensemble des investissements de l'opération, expropriations et voirie. Il est ainsi précisé que « MM. Colin et Watel seront tenus de payer les indemnités d'expropriation foncières et locatives » et qu'ils « supporteront tous les frais de viabilité de la voie nouvelle »<sup>64</sup>. Ils doivent ainsi déposer à la caisse des travaux la totalité des sommes dont ils useront pour le chantier :

« Ces travaux seront exécutés par le service municipal et MM Colin et Watel seront tenus pour chaque section de verser à l'avance à la caisse des travaux de Paris, le montant des devis estimatifs dressés par les ingénieurs<sup>65</sup>. »

Colin et Watel devront verser à la Caisse des travaux de Paris, à titre des dépôts et pour chacune des sections, une somme de 400 000 francs, spécialement affectée au défraiement des expropriations. La caisse des travaux est une invention d'Hausmann pour assurer le financement de ses projets. Instituée en 1858 par décret, elle permet de résoudre les problèmes liés au manque de trésorerie, et à la difficulté croissante d'obtenir des emprunts face à l'opposition du Conseil Législatif et du Conseil d'État. Bernard Marchand définit le fonctionnement de la caisse des travaux comme un triangle entre Paris, les concessionnaires et les banques<sup>66</sup>. Les entrepreneurs concessionnaires prennent ainsi le risque inhérent aux expropriations et reçoivent de la ville une subvention payable en 6 ans.

« En retour des engagements ci-dessus, la ville de Paris s'oblige à payer à MM Colin et Watel une subvention d'un million neuf cent cinquante mille frs (1 950 000) fixée à forfait. Cette somme sera payée par sixième les 15 avril de chaque année et portera intérêt à 15%<sup>67</sup>. »

Devant ainsi avancer les capitaux nécessaires à la Caisse des travaux, les investisseurs constituent leur trésorerie en déléguant aux banques la perception des annuités de la ville. Sur ces « bons de cautionnement », les banques prêtent les sommes nécessaires aux entrepreneurs. En bref, les investisseurs n'apparaissent que comme des entremetteurs entre Paris et les banques. Ce système permet de contourner les difficultés à emprunter pour la ville de Paris. Les entrepreneurs, eux, réalisent une plus-value sur la revente des parcelles redécoupées. Ce système, dénoncé par Jules Ferry dans « Les Comptes fantastiques d'Hausmann », devient courant à partir de 1858.

Les deux concessionnaires doivent donc livrer la voie nouvelle avant « le 1er janvier 1870 ». Ils se chargent ainsi de l'ensemble de l'opération sur le plan matériel :

« MM Colin et Watel supporteront tous les frais de viabilité de la voie nouvelle.  
À cet effet ils seront tenus :

---

<sup>64</sup> Traité de concession Colin/Watel, Vo11 45. Voir une retranscription du traité en Annexe 4.3

<sup>65</sup> idem

<sup>66</sup> Bernard Marchand, *Le financement des travaux d'Hausmann : un exemple pour les pays émergents ?*, archives ouvertes halshs-00583457, 2011

<sup>67</sup> Traité de concession Colin/Watel, AP. Vo11 45, rue Alexandre Dumas

1° de régler le sol de ladite voie nouvelle et des parties en retour suivant les profils et côtes de nivellement approuvés par l'administration municipale.

2° D'exécuter sur la voie nouvelle conformément aux indications qui seront données par le service municipal, une chaussée pavée en grès dur ou porphyre de 77m20 de largeur et sur les parties en retour des voies adjacentes une chaussée également complètement pavée.

3° D'établir dans toute la longueur de ladite voie des trottoirs en bitume suivant les dimensions et d'après les nivellements qui seront indiqués par l'administration sans pouvoir exiger la prime d'usage.

4° De supporter la dépense de construction d'un égout à établir sous ladite voie.

5° De supporter la dépense résultant pour la ville de Paris de l'article 27 du traité en date du 23 juillet 1855, intervenu entre l'administration municipale et la compagnie d'éclairage au gaz, de l'achat du matériel et de la mise en place des appareils d'éclairage au gaz dans toute la longueur des voies à ouvrir du modèle qui sera indiqué par l'administration municipale.

[...]

Les acquisitions des immeubles nécessaires à l'exécution de l'opération de voirie dont il s'agit, avec l'emplacement des pans coupés ménagés aux encoignures des voies latérales, seront faites soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation aux frais, risques et périls de MM. Colin et Watel, le tout conformément aux lignes tracées sur le plan annexé aux présentes<sup>68</sup>. »

Colin et Watel ont donc à leur charge l'ensemble des opérations de voirie : chaussée, égouts, éclairage, expropriation... Pour autant, ils ne sont que des exécutants puisque toutes les décisions sont prises par « l'administration municipale » qui fournit l'ensemble des plans. Par contre, ils héritent de certaines prérogatives municipales comme le droit de réclamer aux propriétaires riverains une participation pour les frais de viabilité :

« Les concessionnaires conserveront de convention expresse le droit dans lequel la ville les subroge formellement d'exiger des riverains et de se faire rembourser, dans la limite des droits de la ville tous les frais de viabilité et autres au prorata des façades de chacun d'eux et aux prix réglés par la ville<sup>69</sup>. »

La société concessionnaire est donc investie de l'ensemble des pouvoirs municipaux quant à cette opération. Elle s'apparente donc à une société de travaux publics aux pouvoirs élargis s'occupant de l'intégralité de l'opération matérielle. Si les pouvoirs publics consentent à une telle cession de leur droit, c'est qu'ils obtiennent en retour une facilité de financement.

En premier lieu, la société concessionnaire s'occupe donc des expropriations à la place de la ville de Paris. Le droit d'expropriation apparaît comme le socle de la politique de transformation de Paris<sup>70</sup>. La première réglementation des expropriations date du Premier Empire et permet d'exproprier uniquement les terrains nécessaires à la voie nouvelle. Les terrains restants demeurent aux mains des anciens propriétaires qui se voient obligés de reconstruire sur le seul espace subsistant après les travaux de voirie. L'inconvénient est évident : si l'espace restant est insuffisant, il est impossible pour le propriétaire de reconstruire ou alors il se voit contraint

---

<sup>68</sup> Traité de concession Colin/Watel, AP. Vo11 45, rue Alexandre Dumas

<sup>69</sup> idem

<sup>70</sup> Jean DES CARS, Pierre PINON et PAVILLON DE L'ARSENAL (eds.), *Paris-Hausmann: « le pari d'Hausmann » : ouvrage publié à l'occasion de l'exposition Paris-Hausmann, « le pari d'Hausmann », inaugurée le 19 septembre 1991 au Pavillon de l'Arsenal*, Paris, France, Éd. du Pavillon de l'Arsenal, 2005, 365 p. 94

d'édifier des « immeubles-placards » étroits, mal construits et insalubres. La loi de 1852 « relative aux rues de Paris » corrige ce défaut de législation et devient le fondement juridique indispensable pour le développement des opérations urbaines de percée du Second empire. L'article 2 autorise ainsi l'expropriation au-delà de l'espace nécessaire à la voirie, permettant de reconstituer un parcellaire propre à la construction d'édifices de bon aloi, c'est-à-dire correspondant aux normes des immeubles haussmanniens. Rapidement, cette loi est exploitée comme un moyen de spéculation pour la ville comme pour les intervenants propriétaire et concessionnaire qui se voient offrir des perspectives de plus-value alléchantes.

Cependant, lors de la percée de la rue des Pyrénées en 1862, les expropriations sont limitées aux surfaces strictement indispensables à la seule voirie. Les retombées financières pour les propriétaires sont donc beaucoup plus faibles qu'en cas de vastes expropriations qui appellent un remembrement du parcellaire<sup>71</sup>. Pour Louis Lazare, ce choix s'explique par le fait que l'Est parisien n'offre que des perspectives de trop faible rentabilité tandis que les promoteurs privilégient l'Ouest parisien qui représente un marché plus porteur. Qu'en est-il de notre percée ?

Les pouvoirs publics semblent avoir privilégié une solution intermédiaire, c'est-à-dire une expropriation limitée aux terrains strictement nécessaires à la voirie :

« Les acquisitions des immeubles nécessaires à l'exécution de l'opération de voirie dont il s'agit, avec l'emplacement des pans coupés ménagés aux encoignures des voies latérales, seront faites soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation aux frais, risques et périls de MM. Colin et Watel, le tout conformément aux lignes tracées sur le plan annexé aux présentes. »<sup>72</sup>

Mais avec une possibilité d'étendre l'expropriation en cas de forme parcellaire insuffisante à la construction :

« Il est bien entendu que si après l'expropriation des immeubles teintés en jaune sur le plan, il reste entre l'alignement et d'autres immeubles non teintés, des parcelles sur lesquelles à raison de leur forme ou de leur peu d'étendue des constructions salubres ne puissent être édifiées, la ville exercera à l'égard de ces immeubles, et au frais, risques et périls du concessionnaire, les droits conférés à l'administration par l'article 2 paragraphe 3 du décret du 26 mars 1852, ainsi conçu :

« Les parcelles de terrain acquises en dehors des alignements et non susceptibles de recevoir des constructions salubres seront réunies aux propriétés contiguës, soit à l'amiable, soit par l'expropriation de ces propriétés conformément à l'article 53 de la loi du 16 Septembre 1807 »<sup>73</sup>

Si cette solution n'autorise pas un remembrement complet du parcellaire, elle a au moins le mérite d'éviter la construction « d'immeubles-placards » comme on peut en trouver rue des

---

<sup>71</sup> Agnès SANDER, « La production du cadre bâti au 19ème siècle, entre planification et action locale », *op. cit.* in Géraldine PFLIEGER, Luca PATTARONI et Christophe JEMELIN, *The social fabric of the networked city*, Oxford, Routledge, 2008, 224 p.

<sup>72</sup> Traité de concession Colin/Watel, AP. Vo11 45, rue Alexandre Dumas

<sup>73</sup> Traité de concession Colin/Watel, AP. Vo11 45, rue Alexandre Dumas

Pyrénées. Cette différence avec la rue des Pyrénées s'explique justement par l'existence d'un contrat de concession. La ville de Paris avait dû se charger de l'exécution de la rue, ne trouvant pas d'entreprise intéressée. Elle a considéré cette manœuvre comme trop risquée pour l'Est parisien, où les promoteurs se font rares.

La dernière obligation concernant le contrat de concession relève des normes architecturales, imposées par l'administration municipale, qui encadre, plus ou moins précisément, le processus de construction des immeubles bordant la nouvelle rue Alexandre Dumas. Le paysage urbain est fortement régi par ces normes et la véritable réglementation haussmannienne se trouve dans les contrats de vente, plus que dans la législation. Il n'est donc pas étonnant que, dans le contrat de concession, on trouve un certain nombre de prescriptions architecturales pour les parcelles revendues. Mais les prescriptions semblent beaucoup moins contraignantes pour cette percée, qui apparaît comme secondaire, que pour celles très importantes du centre de Paris comme le boulevard Saint-Michel par exemple<sup>74</sup>. Évidemment, il s'agit de ne pas décourager les promoteurs avec une trop stricte réglementation dans un quartier marqué par un investissement privé de petite ampleur. C'est ainsi que dans le contrat de concession, l'administration ne réclame que le strict minimum, c'est-à-dire :

« Ils ne pourront être tenus d'élever leurs maisons à toute la hauteur permise, sans toutefois qu'elles puissent avoir moins de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée ; néanmoins les façades des maisons sur la voie publique devront être en pierre de taille au moins jusqu'au premier étage. Les étages des maisons à bâtir devront avoir 2m60 de hauteur au moins. »

Ainsi, ces prescriptions *a minima* montrent bien le refus de règlements trop contraignants, par crainte de faire fuir les promoteurs. Le contrat de concession est donc conçu spécifiquement selon la situation immobilière du secteur et l'administration réduit fortement ses attentes, en termes d'expropriation ou de normes architecturales, afin d'attirer des investisseurs contrairement à l'opération de la rue des Pyrénées. Malgré ces accommodements, ce qui pourrait apparaître comme un pont d'or va vite se transformer en chemin de croix pour la société concessionnaire.

### **Un résultat chaotique**

Les opérations urbaines du quartier de la Réunion semblent vouées à la malédiction. Trente ans après le report de l'ouverture de la rue de la Réunion suite aux deux insurrections de 1848, les travaux de la rue Alexandre Dumas vont eux être suspendus par les événements de 1870 et 1871. Les deux sections de la rue qui font partie du XI<sup>e</sup> arrondissement semblent déjà achevées, mais il manque la partie entre la place de la Réunion et le boulevard de Charonne.

---

<sup>74</sup> Michaël DARIN, *Formation du boulevard Saint-Germain*, Nantes, France, Ecole d'architecture de Nantes, 1989, 113 p.

« Tel était l'état de la chose au moment où survint la guerre. Dès que les services administratifs eurent recommencé à fonctionner librement, les habitants de l'ancien Charonne se plaignirent de nouveau que cette partie du XX<sup>ème</sup> arrondissement manquât de communication avec le centre de Paris et insistèrent pour que la nouvelle voie fût ouverte dans tout son parcours. Le Conseil municipal faisant croire à ces légitimes réclamations et voulant, en outre, assurer l'assainissement du quartier par la construction d'un grand égout sur ce point<sup>75</sup>. »

C'est ainsi que le contrat de concession est confirmé par la préfecture. On remarque donc une parfaite continuité entre les services de l'Empire et ceux de la III<sup>e</sup> République, les travaux haussmanniens ne s'arrêtant pas avec Haussmann<sup>76</sup>. La seule évolution notable du contrat de concession réside dans le retrait de M. Watel au profit de M. Béchu, car, à ses yeux, il n'est « pas honorable dans sa nouvelle situation de rester intéressé dans une concession de la ville de Paris<sup>77</sup> ». Ce fait en apparence anodin annonce, en réalité, de sérieuses difficultés. Deux lettres de M. Colin, retrouvées dans divers cartons, présentent l'évolution du chantier à partir de cette date comme une vaste farce. En octobre 1874, M. Colin tente ainsi d'expliquer à l'administration les retards du chantier, et dénonce M. Esrault, chargé des travaux de la 3<sup>e</sup> section, qui semble, aux dires de ces lettres, aussi peu compétent que peu scrupuleux.

« Pour cette 3<sup>e</sup> section, il n'y a jamais eu en réalité un chantier, il y avait, en tout temps quelques hommes, jamais de direction, quelquefois la présence scandaleuse du Sieur Esrault qui ne s'est jamais présenté sans être gris, ce qui paraît être un peu son état normal, et cela ressemblait si peu à un chantier que ce travail faisait la risée de tous ceux qui le suivaient<sup>78</sup>. »

Béchu est, quant à lui, présenté comme « un aventurier, un homme logeant en hôtel garni, qui vivait en concubinage »<sup>79</sup>, bien loin du traditionnel petit bourgeois concessionnaire. À la mort de ce dernier, Watel refait soudainement surface et prétend qu'il ne s'est jamais désintéressé de l'affaire, mais que le défunt n'était qu'un « prête-nom ». En 1882, le constat est simple : la société concessionnaire a fait faillite, Colin croule sous les dettes et demande réparation. Est-ce une escroquerie de M. Watel et Béchu ou le fruit d'une désastreuse gestion ? Cette affaire symbolise dans tous les cas l'échec complet de la seule concession dans l'Est parisien annexé. Le naufrage chaotique du dossier témoigne de la difficulté à trouver des investisseurs fiables pour cette partie de Paris, faute d'une garantie de profits suffisamment alléchants pour les promoteurs. On peut s'interroger sur l'amateurisme des concessionnaires, et voir dans leur échec un symbole du manque d'attractivité de l'Est parisien pour les investisseurs privés. Lesquels, lorsqu'ils existent, sombrent en l'espèce dans le ridicule.

---

<sup>75</sup> Rapport Alphand, directeur des travaux de Paris, le 24 mai 1872, AP. Vo11 45, rue Alexandre Dumas

<sup>76</sup> Voir à ce sujet le chapitre « *Paris sans Haussmann, le triomphe du paysage haussmannien 1871-1898* » dans Jean DES CARS, Pierre PINON, *Paris-Haussmann, op. cit.*

<sup>77</sup> Traité de concession Colin/Béchu, AP. Vo11 45, rue Alexandre Dumas

<sup>78</sup> Lettre de M. Colin au préfet, Vo11 45, rue Alexandre Dumas

<sup>79</sup> *Ibid*

Malgré l'échec de la concession, la rue Alexandre Dumas est tant bien que mal achevée par la société dans le courant de l'année 1875<sup>80</sup>. Elle permet alors de désenclaver le quartier en le reliant à l'un des poumons économiques de Paris, le faubourg Saint-Antoine. Plus encore, cette percée marque le point de départ d'un vaste programme de modernisation des voies du quartier, témoignant d'un regain d'intérêt des pouvoirs publics pour ce secteur, avec l'aboutissement de nombreux projets (rue Planchat, rue des Vignoles...) qui, eux, se feront en régie directe. Cette nouvelle phase s'explique certes par l'achèvement de l'opération Gambetta qui permet de redistribuer les priorités, mais aussi et avant tout par le travail de pression des riverains qui, grâce à leurs pétitions, sont parvenus à obtenir quelques améliorations, à commencer par l'ouverture de cette nouvelle rue.

---

<sup>80</sup> *Recueil des lettres patentes, ordonnances royales, décrets et arrêtés préfectoraux concernant les voies publiques*, dressé sous la direction de M. Alphand par MM. A. Deville et Hochereau, 1886, p.405

### 3. Les transformations du secteur ouest

La percée de la rue Alexandre Dumas, opération d'apparence ponctuelle dans laquelle Haussmann s'empare d'une pétition de riverains, s'inscrit, en réalité, dans un projet plus vaste visant à la modernisation de toute la partie ouest du quartier de la Réunion. Ce plan a émergé des études des ingénieurs ordinaires du début des années 1860 et de leur dialogue avec les habitants qui s'est construit autour des pétitions de riverains. Tout ce travail préparatoire est alors mis à contribution afin d'élaborer la planification d'une transformation urbaine de ce que les ingénieurs et les habitants surnomment le « quartier des Vignoles », en vue de le mettre au niveau des normes d'urbanité de la capitale. Le secteur correspond à un quadrilatère délimité par les rues de la Réunion et le Boulevard de Charonne ainsi que les rues des Haies et d'Avron. Laisse à l'écart par l'opération de la Réunion, seul un bâti particulièrement précaire s'y est élevé compte tenu de l'état déplorable de la voirie. Les pouvoirs publics sont de plus confrontés à des contraintes financières bien plus importantes que sous le mandat d'Haussmann. D'autre part, cet ensemble d'opérations urbaines de modernisation de la voirie pose aussi la question de l'incidence des travaux sur la promotion immobilière locale. Les terrains de cette zone qui abritent principalement de petites maisons individuelles, voire des cabanons, ou des ensembles très portés sur l'artisanat, connaissent ensuite une période importante de promotion immobilière et de construction qui participe de concert à la normalisation du secteur.

#### 3.1 Assainir le « quartier des Vignoles »

Le 24 décembre 1872, Marc Antoine Calmon, nommé préfet de la Seine 15 jours plus tôt, signe un mémoire à destination du Conseil municipal, détaillant les « projets d'amélioration dans le XX<sup>e</sup> arrondissement ». Il rappelle que quelques mois plus tôt, la proposition de relancer les travaux de la rue Alexandre Dumas, suspendus par la situation politique, s'accompagnait de la promesse d'un « projet d'amélioration d'ensemble » pour ce secteur « qui laisse tant à désirer au double point de vue de la circulation et de la salubrité<sup>81</sup>. » Révélant le projet, il propose quatre opérations de voirie. L'objectif n'est alors plus d'ouvrir de nouvelles rues, mais de procéder aux mesures d'alignement des rues des Bois, des Basses-Vignoles, des Hautes-Vignoles et du Sentier de la Pointe ainsi qu'à leur viabilisation. Pour les deux premières rues, la préfecture envisage aussi de les prolonger afin de permettre, à partir de la rue des Bois, de relier à nouveau la rue de Bagnolet et la rue d'Avron, en parallèle de la rue de la Réunion, et d'offrir aux Basses Vignoles

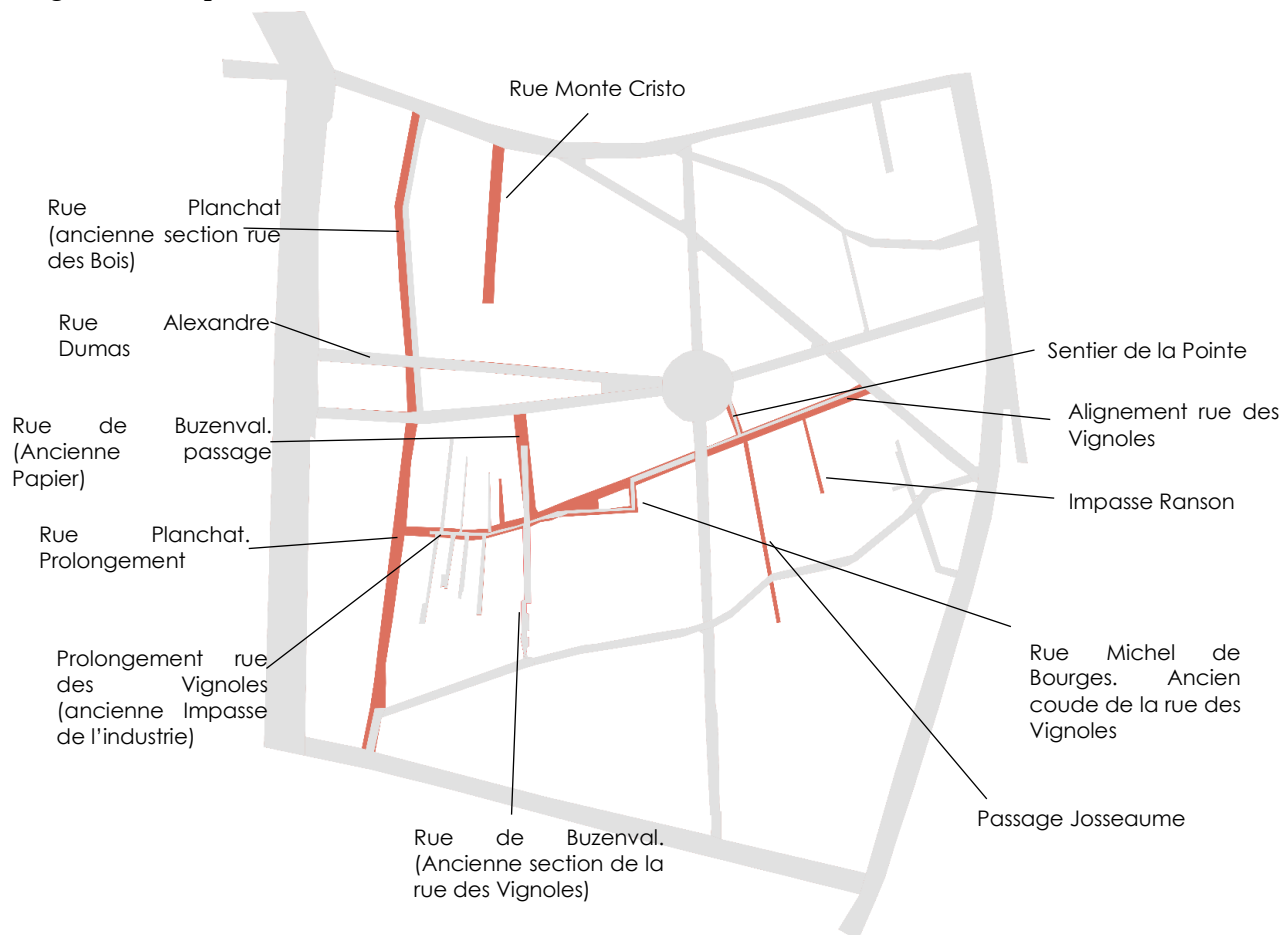
---

<sup>81</sup> AP. Vo11 45, rue Alexandre Dumas



une voie parallèle à l'axe Alexandre Dumas/Vitruve en vue de connecter la rue des Pyrénées au Boulevard de Charonne.

Figure 5. Comparaison de la voirie en 1872 et en 1900



En gris, la situation de la voirie en 1872, au lendemain de la percée de la rue Alexandre Dumas. En brique, toutes les opérations d'ouverture, d'élargissement des années 1870 et 1880.

D'un point de vue global, il s'agit de poursuivre l'effort de la rue Alexandre Dumas afin de transformer entièrement le secteur du quartier compris entre la rue de la Réunion et le boulevard Charonne. Plus précisément, l'opération vise surtout à résorber la cité des Singes. Elle est formée d'un ensemble de huit petites venelles, avec comme colonne vertébrale l'impasse de l'Industrie, sur laquelle débouchent toutes les autres impasses. Ces ruelles toutes privées, à la largeur maximale de deux mètres constituent un ensemble à part, se développant à l'écart de la ville. L'absence d'égout dans la cité des Singes conduit les eaux à s'agglomérer sur l'impasse de l'Industrie, au débouché des autres voies en formant de vastes cloaques sur ces chemins de terre. Depuis 1860, les riverains réclament régulièrement des améliorations de la voirie, mais butent sur l'intransigeance de l'administration qui se refuse à toute participation sans la contrepartie

d'un premier investissement des propriétaires des immeubles bordant les voies. Cependant, le travail de sape des habitants finit par payer, eux qui ont multiplié les pétitions et les protestations auprès des autorités du maire d'arrondissement jusqu'au ministre de l'Intérieur Gambetta, soutien incontournable des habitants de l'Est parisien en tant qu'élu bellevillois en 1869 et membre du gouvernement à la fin de l'année 1870. Entre 1860 et 1870, les ingénieurs ordinaires semblent assaillis de demandes incessantes de la part des habitants et développent au contact des riverains des solutions techniques. Aussi, les habitants prennent contact entre eux, tentent aussi de convaincre les propriétaires réticents à tout investissement. Enfin, l'accélération du nombre de constructions sur ces anciens chemins vicinaux accentue la pression et accroît le nombre de propriétaires-promoteurs au détriment des derniers cultivateurs.

La dernière pétition qui aboutit directement à la percée Alexandre Dumas est certainement l'élément déterminant de cette évolution politique. En réunissant les revendications et demandes de l'ensemble du secteur, appuyées par plus de 700 signatures, le quartier des Vignoles surgit comme composante politique et contraint les autorités à se pencher sur leur cas. Le travail d'enquête et les projets de ces ingénieurs de la Direction des travaux ne sont pas vains puisque leurs recommandations, jusqu'alors restées lettre morte, sont reprises dans leur intégralité.

### 3.2 L'apparition médiatique de la Cité des Singes

Pour autant, l'urbanisation du secteur et la montée en puissance des revendications ne sont pas seules responsables du changement d'attitude des pouvoirs publics. A la fin des années 1860, quelques journalistes et enquêteurs sociaux en quête de pittoresque s'emparent de la cité des Singes pour l'ériger en symbole d'une crise des périphéries parisiennes. En particulier, durant l'année 1873, quelques articles de presse en viennent à porter à la connaissance de l'opinion publique l'état d'insalubrité avancé du secteur.

D'abord, le journal *Le Français*<sup>82</sup> du 26 juillet 1872 publie un article décrivant les nouveaux lieux du crime, en particulier les cités des arrondissements périphériques, fruit du « [morcellement] des jardins [...] en villas infectes véritables et en abominables cités », « nids à gibier de bagne, où l'on peut jeter son filet à coup sûr ». L'auteur cite en exemple la cité des Singes invitant le lecteur à la visiter « pourvu seulement qu'ils n'aient point la sensibilité du nerf olfactif trop développée, et qu'ils ne craignent ni les flaques d'eau, ni les fondrières, ni les trognons de chou<sup>83</sup> ». Dans la même veine, quelques semaines plus tard, la *Gazette de France*, quotidien royaliste, décrit la cité comme « un assemblage de cahutes infectes, de baraques bâties en

---

<sup>82</sup> Important quotidien politique et littéraire, fondé à Paris en 1868. Issu de la mouvance catholique libéral, il est alors diffusé à près de 40 000 exemplaires par jour.

<sup>83</sup> *Le Français*, 26 juillet 1872

planches, en plâtras ou en boue, de wig-wams de sauvages, jetés comme au hasard sur un vaste terrain plein de fondrières et d'escarpements, où l'on en peut faire un pas sans risquer de se casser le cou<sup>84</sup>. »

Ce phénomène médiatique s'étend aussi à la sphère des observateurs et enquêteurs sociaux. Dans *La Revue des familles illustrée*, le 19 avril 1873, le docteur Pélassy de Fayolles, par ailleurs membre du Conseil de Salubrité de l'arrondissement de Sceaux, rédige un article intitulé « Entretiens sur l'hygiène » concernant en particulier la salubrité du foyer domestique. Après l'évocation des « yourtes des Kirghiz », des « maisons roulantes » ou des « Kibitka dégoûtantes des Kalmoucks », l'auteur compare ces habitats exotiques à la cité des Singes et ses cabanes typiquement parisiennes :

« Ah ! j'oublie de mentionner un autre type, intermédiaire ; un type... sans nom. Il existe... où cela, au fond de la Bretagne ? Vraiment non. Veuillez me suivre, à Paris, XX<sup>e</sup> arrondissement, quartier de Charonne, ancienne commune rurale de Charonne annexée.

Attention ! emboitez-moi bien le pas : il n'y a place que pour un dans ces ruelles minuscules, où les canards se disputent, à vos pieds, dans la vase infecte.

Lisez : *Passage de l'industrie*, contenant huit impasses... *Passage de l'industrie* ! il faut avouer que les nomenclatures ont souvent des ironies cruelles. On l'appelle plus vulgairement la  *cité des Singes*, la  *petite Italie* ; et l'on n'y voit que cabanes, huttes et cahutes.

Là, pourtant, vivent et s'étiolent, dans toutes les conditions d'insalubrité, de nombreuses familles, d'honnêtes et laborieux ouvriers, des petits propriétaires, de bonnes mères avec leurs enfants hâves, chétifs, marchant, en hiver, les pieds nus dans la boue émaillée de tessons de bouteilles.

Dans ces parages déshérités, on rencontre souvent le prêtre et le médecin du bureau de bienfaisance ; les deux médecins : celui de l'âme souffrante, celui du corps malade. La religion et la médecine, filles du ciel, ne sont-elles pas sœurs ?

Comment au milieu des magnificences qui ont transformé Paris, rien n'a-t-il encore été fait de ce côté ? Nous n'avons point à résoudre cette question. Mais nous avons le devoir, nous, *Revue des familles*, d'appeler l'attention de l'édilité parisienne sur une aussi déplorable situation, et de réclamer, pour tant de *familles*, leur part d'air, de soleil et d'hygiène<sup>85</sup>. »

L'émotion face à la situation urbaine du secteur des Vignoles dépasse donc le simple cadre local et touche l'opinion publique. Un banquet démocratique de 1869 à Saint-Mandé rassemblant « l'aristocratie de la démocratie » avec Jules Simon, Emmanuel Arago, Garnier-Pagès et Jules Ferry, place la question de la cité des Singes comme un emblème des problèmes de voirie des communes suburbaine. Jules Simon fait ainsi « une peinture des plus pittoresques » de la cité pour convaincre de la nécessité de l'avènement de la République. Il termine son discours par un prémonitoire « Parisiens, Paris ne peut pas tarder à nous appartenir<sup>86</sup> ! ».

La médiatisation du secteur conduit ensuite à une instrumentalisation de la cité des Singes qui devient un des symboles d'une nouvelle topographie de la misère et du crime. La destruction du vieux Paris conduit à un décentrement de l'imaginaire du crime vers les arrondissements

---

<sup>84</sup> *La Gazette de France*, 6 août 1872

<sup>85</sup> *La Revue des familles illustrée : morale, littérature, sciences, arts...*, 19 avril 1873, p.55-56

<sup>86</sup> *Le Messager de Paris*, 28 décembre 1869

périphériques<sup>87</sup>. En particulier, après les transformations radicales de l'île de la Cité, réceptacle privilégié des bas-fonds à l'époque des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, journalistes et écrivains sont à la recherche une nouvelle cour des Miracles. Les petites cités issues d'opérations de lotissement sans norme urbaine apparaissent comme les candidates idéales pour se faire la nouvelle incarnation des lieux du crime. La cité des Singes n'y échappe pas et, en 1877, *La Presse* publie un article qui n'hésite pas à faire le parallèle :

« Les maisons occupées par les bateleurs dont nous parlons sont de vrais repaires que l'on comparer à ces bouges que formaient ce que l'on désignait dans Paris sous le nom de cour des Miracles, disparue sous le règne de Louis XIV, sous l'administration du lieutenant général de police de La Reynie<sup>88</sup>. »

Finalement, la notoriété de la Cité des Singes échappe à Charonne et devient un topos de la presse des faits-divers et des romans populaires. Ainsi, Pierre Delcourt décrit, dans le roman-feuilleton *l'agence Taboureau*, une « cité malpropre, immense, exclusivement habitée par une véritable tribu de chiffonniers », au « nom bizarre » de cité des Singes. Si le romancier la situe bien au plus près de l'ancienne rue de Puebla, il préfère la transporter au pied de la Butte Chaumont. Outre l'emplacement, Delcourt prend aussi des libertés quant à la configuration du lieu. L'entrelacs des impasses et passages est remplacé par une succession de cours composant une véritable « petite ville, peuplée de près de quatre mille habitants<sup>89</sup> ». Finalement, la description correspond moins à la réalité topographique qu'à une résurgence des attributs de la cour des Miracles tels que décrits par Henri Sauval<sup>90</sup>.

Dans les quotidiens, la production accélérée de faits divers ou de romans-feuilletons engendre de nombreuses confusions. Ainsi, dans *le Rappel* du 22 août 1873, un article relatant une séance du conseil municipal sur la cité des Singes de Charonne opère une confusion avec la rue des Singes comprise entre la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et la rue des Blancs-Manteaux<sup>91</sup>. Heureusement, un habitant de Charonne veille au grain, rappelle le véritable emplacement de la cité et en profite pour évoquer les principales revendications des habitants quant à l'équipement du quartier.

« Dans le rappel du 22 août présent mois, le rédacteur des faits divers demande si beaucoup de Parisiens connaissent la cité des Singes et il établit que cette cité se trouve dans le centre de Paris. Permettez-moi de vous adresser à ce sujet une rectification. La cité des Singes se trouve dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, entre les rues de Montreuil, des Haies, des Basses-Vignoles et le boulevard de Charonne. C'est un quartier habité par une nombreuse population de travailleurs et dépourvu de voies de communication, d'écoulement d'eaux et d'éclairage.

---

<sup>87</sup> Dominique KALIFA, « Les lieux du crime. Topographie criminelle et imaginaire social à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », *Sociétés Représentations*, n° 17, n° 1, 2004, pp. 131-150.

<sup>88</sup> *La Presse*, 29 octobre 1877

<sup>89</sup> Pierre DELCOURT, *L'Agence Taboureau (célérité et discrétion)*, p.95

<sup>90</sup> Henri SAUVAL, *Histoires et recherches des antiquités de la Ville de Paris*, 1724.

<sup>91</sup> *Le Rappel*, 22 août 1873, p.4

Au début des années 1870, l'émergence médiatique de la cité des Singes qui devient symbole d'une certaine insalubrité et misère parisienne, mais aussi d'un nouveau lieu du crime et des bas-fonds ne peut qu'appuyer et légitimer les revendications des habitants obligeant ainsi les pouvoirs publics à agir pour la résorption de cette verrue urbaine.

### 3.3 Déroulé des opérations

#### La rue Planchat

Les travaux commencent le 10 novembre 1872 par l'alignement et la mise en état de viabilité de la rue des Bois. L'opération est relativement simple, la faible densité des constructions permettant d'éviter de trop nombreuses destructions. Le budget des travaux se divise en « 3 chapitres », avec d'abord le « terrassement, pavage et main d'œuvre », puis l'importation de pavés en « porphyre de Bavière<sup>93</sup> », et enfin « l'établissement de trottoirs ». L'ensemble est estimé à près de 42 000 francs, dont près de la moitié pour l'acquisition des pavés. La municipalité ne prend pas en charge l'ensemble des coûts et les propriétaires riverains participent à hauteur de 23 000 francs. Cependant, l'administration consent à avancer ces sommes pour ne les recouvrer que quelques années plus tard, promesse de futurs conflits judiciaires importants. Initialement, les travaux ne devaient durer qu'un mois, mais ils ne sont finalement achevés que le 23 janvier de l'année suivante. Pour s'occuper de l'établissement des trottoirs, l'administration fait appel au même entrepreneur Esrault que la société concessionnaire de la rue Alexandre Dumas malgré les retards catastrophiques du précédent chantier.

Dans le même temps, les ingénieurs de la direction des Travaux préparent l'opération, autrement plus complexe, de prolongement de la rue de 300 mètres. Dès la fin de l'année 1872, une liste des terrains à exproprier est relevée. Par chance, la disposition du parcellaire parallèle au tracé du prolongement de la rue réduit fortement le nombre de terrains à exproprier. Le jardin maraîcher de Faucheur est la principale victime de ces travaux avec 2127 mètres carrés à exproprier pour une compensation de 20 000 francs, c'est-à-dire moins de 10 francs le mètre. Cependant, dès que les terrains à exproprier contiennent une construction, les prix s'envolent. Ainsi, les deux bâtiments d'habitation de Bidault au coin de la rue des Haies lui permettent d'obtenir près de 60 000 euros de dédommagement pour quelques centaines de mètres carrés. Complété par six

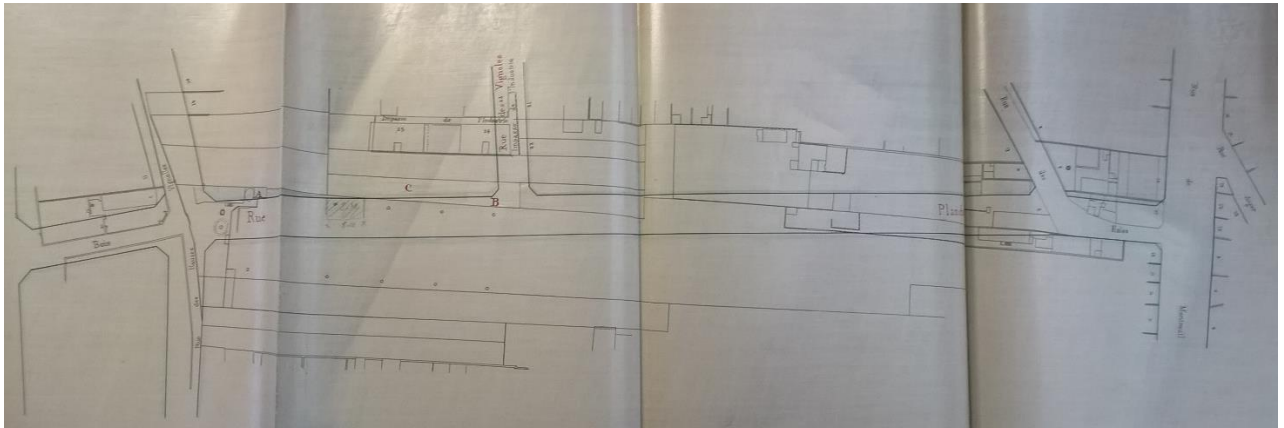
---

<sup>92</sup> *Le Rappel*, 26 août 1873, p.3

<sup>93</sup> AP. VO11 3900, Rue des Vignoles

autres terrains, dont seulement trois avec des constructions, le total des expropriations ne s'élève qu'à 157 100 francs. Au total, le projet de viabilisation et de prolongement de la rue des Bois avoisine les 200 000 francs.

Figure 6. Plan du projet de la rue Planchat<sup>94</sup>



Pour le prolongement de la voie, la préfecture ne délègue pas les travaux et les expropriations à une société concessionnaire, soit que l'aventure de la rue Alexandre Dumas l'ait refroidie, soit qu'aucun promoteur n'ait souhaité en prendre la responsabilité. Les travaux sont donc confiés à un inspecteur général des Ponts et Chaussées, Maurice de Fontanges. Le 24 décembre 1874, le nouveau directeur des Travaux de Paris, Alphand, adresse à Fontanges une note décrivant la situation des immeubles en voie d'expropriation. Cette énumération témoigne bien de la diversité des situations et de la complexité des négociations entre la préfecture et les propriétaires. Dans le cas des habitations à détruire, les locataires sont invités à partir et leurs propriétaires sont tenus de les indemniser, mais ils peuvent refuser de les expulser avant d'avoir reçu eux-mêmes le paiement des indemnités fixées par le jury d'expropriation. Dans le cas des terrains nus, souvent loués par des cultivateurs, il faut souvent déménager les instruments de travail de ces derniers et cette démarche, d'apparence simple peut s'avérer chronophage. Il est ainsi, durant toute l'année 1873, régulièrement demandé au « sieur Guérin [d'] enlever ses matériaux et ustensiles » ; ce locataire maraîcher semble trainer des pieds face à l'amputation d'une partie de son terrain cultivable. Enfin, certains propriétaires n'hésitent pas à engager des négociations afin de pouvoir obtenir une situation foncière plus intéressante à l'issue de ces travaux. Faucheur en appelle ainsi au jury d'expropriation pour passer un traité avec la ville de Paris dans lequel il propose de céder, outre la parcelle sur le tracé de la voie, un terrain de 285 mètres qui se situe au coin des nouvelles rues des Bois et des Vignoles (Indiqué C sur le plan ci-dessus), en échange d'un bout de parcelle au coin de la rue des Hautes-Vignoles (indiqué B). Les prix des parcelles proches de la cité des Singes étant à l'évidence moins importants que ceux au plus près de la nouvelle rue Alexandre Dumas.

---

<sup>94</sup> AP, VO11 3044 rue Planchat

La direction des Travaux, appuyée par les jurys d'expropriation, parvient tout de même à régler l'ensemble des situations en quelques mois et finalise le prolongement de la rue des Bois à la toute fin de 1874. Un décret du 10 février 1875 rebaptise la voie en rue Planchat, du nom de l'Aumônier du patronage Saint-Anne, fusillé parmi les otages de la rue Haxo pendant la Commune. Quatre ans après la semaine sanglante, l'ouverture d'une nouvelle voie est encore l'occasion pour le pouvoir d'exorciser les démons communards en célébrant ses victimes en plein cœur du Paris populaire.

### **L'alignement des rues des Hautes et Basses-Vignoles**

Trois ans plus tard, au cours de l'année 1877, les autorités publiques lancent le chantier de l'alignement des rues des Basses et des Hautes-Vignoles. Les constructions y sont beaucoup plus nombreuses que sur l'emprise du tracé de la rue Planchat. Avec 48 portions de parcelles à exproprier, les opérations sont de ce fait bien plus poussives et surtout plus onéreuses. Pour les Basses-Vignoles, 342 000 francs sont prévus en termes d'indemnités d'expropriation ainsi que 94 700 francs de budget pour les travaux de viabilité, la mise en place d'égouts et de conduites d'eau ainsi que l'éclairage. L'alignement de la rue des Hautes-Vignoles représente lui un budget de 100 000 francs, dont 42 000 francs de frais d'expropriation.

Figure 7. Plan des expropriations envisagées pour l'alignement de la rue des Vignoles<sup>95</sup>



La rue des Basses-Vignoles, partant initialement de la rue des Haies pour rejoindre la rue des Orteaux, est scindée en deux parties [voir aussi figure 5]. Au croisement du passage Papier et du

---

<sup>95</sup> VO11 3899, rue des Vignoles

passage de l'industrie, la rue fait un coude de 45 degrés vers l'est [figure 7]. Le tracé de la rue des Basses-Vignoles est ainsi redressé pour englober l'impasse de l'industrie, tandis que le passage Papier est utilisé pour prolonger la petite portion de la rue des Basses-Vignoles, située du côté de la rue des Haies. Cette dernière est alors renommée rue de Buzenval.

En 1879, l'ancien sentier des Basses-Vignoles se trouve totalement métamorphosé. Cette opération d'alignement et de redressement de la voie vient compléter le travail d'urbanisation entrepris depuis le milieu des années 1850 et lui donne un aspect proprement urbain. Elle marque aussi la première étape de la résorption de la cité des Singes. Pour les habitants et les propriétaires, c'est l'aboutissement d'une lutte de près de 15 ans. Cependant, leurs revendications ne sont pas entièrement satisfaites, le prolongement de la rue des Vignoles jusqu'au boulevard de Charonne étant reporté *sine die*.

### **3.4 La controverse du prolongement de la rue des Vignoles**

Dès l'origine du projet d'amélioration du quartier, l'administration envisage un phasage des opérations et en particulier le report de l'ouverture de la portion de la rue des Vignoles comprise entre la rue Planchat et le boulevard de Charonne. En 1872, lors du premier mémoire du préfet au Conseil municipal détaillant le projet, il est ainsi précisé que « la dépense résultant de ce dernier chef a été évaluée à 276 801 francs, mais en raison de la situation actuelle des finances municipales cette partie de l'opération devrait être ajournée ». En effet, deux immeubles situés sur le boulevard se trouvent être particulièrement coûteux à exproprier, en particulier le n°82 avec ses 5 étages. L'administration n'envisage cette opération que dans le cas où les propriétaires viendraient à céder gratuitement leur propriété. Sachant que l'emprise de la voie projetée s'accapare la majorité des parcelles, les plus-values possibles sont inexistantes et ils n'ont aucun intérêt à renoncer aux indemnités d'expropriation. Le projet est donc suspendu et reporté aux calendes grecques.

#### **Mobilisations**

Les habitants n'oublient cependant pas leurs revendications et « le prolongement de la rue des Vignoles a fait l'objet de pétitions renouvelées presque chaque année depuis 1875 » constate l'ingénieur ordinaire en charge du quartier. Pour les riverains, cette connexion offre les conditions d'une meilleure circulation avec un accès direct au boulevard de Charonne. Elle permet, en outre, de désenclaver définitivement la cité des Singes.



Pour soutenir l'opération, un nouvel acteur apparaît dans ce jeu complexe de négociations et de revendications quant à l'amélioration de la voirie. Le nouveau « syndicat des intérêts généraux » prend la tête de la lutte et signe en 1885 une première demande pour réclamer la poursuite des travaux qu'il adresse à l'ensemble des conseillers municipaux, ainsi qu'à la préfecture. Il rappelle l'utilité de prolonger la rue des Vignoles « pour donner un débouché à ce quartier au vue de l'hygiène et de la salubrité ». La pétition signale aussi que les impasses et passages débouchant sur la rue « sont des foyers d'infection » et dénonce le mauvais entretien des rues du quartier. Les gargouilles sont si rarement nettoyées que « les eaux et les immondices qui y séjournent jettent des odeurs qui infectent le quartier lorsque par hasard le balayeur y passe sa raclette<sup>96</sup> ». L'irruption de cette association témoigne d'un nouveau stade de l'organisation des habitants des quartiers périphériques, en vue de la satisfaction de leurs revendications quant aux projets urbains. Si les actions du syndicat semble s'inscrire à l'échelle du XX<sup>e</sup> arrondissement, les quelques traces retrouvées dans la presse de l'époque tendent à montrer qu'il se concentre dans un premier temps principalement sur Charonne. On retrouve ainsi une pétition pour l'installation d'un espace vert entre la rue de Bagnolet et des Pyrénées, ainsi qu'une demande d'alignement pour la rue des Haies. La demande de prolongement de la rue des Vignoles trouve écho auprès d'Édouard Vaillant, conseiller de Belleville, qui fait une demande de renvoi auprès du 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Conseil (ou commission) de la municipalité.

Cette démarche n'obtient pas totale satisfaction puisque l'ingénieur en charge de répondre affirme que toutes les voies privées du secteur sont considérées en « bon état et bien entretenues », précisant que « le balayage matinal est fait régulièrement » tandis que « le lavage des caniveaux est fait deux fois par jour ». Il convient en revanche que la principale demande, le prolongement de la rue, serait une « mesure utile ». Le rapport ne débouche cependant sur aucune action concrète de la préfecture et le syndicat des intérêts généraux répond un an plus tard à ce silence par la signature d'une imposante pétition. La liste des pétitionnaires permet d'approcher les réseaux de mobilisation du syndicat. La très grande majorité de la centaine de signataires habite les environs de la rue des Vignoles, mais les cercles de mobilisation touchent l'ensemble du quartier de la Réunion. Nombre d'entre eux ne précisent pas leur profession et semblent être de simples riverains. Les marchands et entrepreneurs affichent eux ostensiblement leur activité. 25 exercent une profession de marchands, en particulier tenancier de débit de boisson. Un nombre comparable se présente comme propriétaire et 16 comme fabricants. Quelques tampons officiels d'entreprises témoignent de la mobilisation de petits patrons d'entreprises artisanales, telle que cette fabrique d'acier poli tenu par Person et Klein au 43 rue des Vignoles à « Paris-Charonne ». La majorité des signataires ne sont donc pas des habitants ordinaires, mais des propriétaires ou des petits commerçants ou artisans. Ces profils sont ceux qui ont le plus à gagner à l'ouverture de cette portion de rue. Rien ne dit que les locataires soient tout aussi enthousiastes, eux qui risquent l'expulsion pour une indemnité dérisoire.

---

<sup>96</sup>AP. VO11 3900, Rue des Vignoles

À chaque pétition, un rapport de l'ingénieur. Celle-ci ne fait pas exception et l'agent rappelle une nouvelle fois la position des ingénieurs, à savoir que « peu d'opérations présentent un caractère plus marqué d'opportunité ». À la fin de la même année 1885, un autre groupe d'habitants, indépendant du syndicat, envoie une nouvelle pétition. Comme argumentaire, elle s'appuie uniquement sur le rapport positif de l'ingénieur présenté quelques mois avant. Avec 126 signataires pour demander le prolongement de la rue, elle s'avère très mobilisatrice, mais Alphand, à la tête de la Direction des Travaux, campe sur ses positions et rappelle que seule la cession gratuite des terrains pourrait débloquer la situation. À ce nouveau refus net, les habitants répliquent par une énième pétition argumentant que le tracé de la nouvelle voie accaparerait de tout le terrain des propriétaires, justifiant des indemnités d'expropriation. Là encore, 93 habitants signent la missive.

Enfin, une solution commence à émerger avec la proposition de la Direction des Travaux de redresser légèrement l'alignement du percement de la rue afin d'éviter d'avoir à exproprier le si gênant immeuble aux 5 étages du n° 82 du boulevard. Près d'un quart du montant total de l'opération envisagée (50 000 des 200 000 francs donc) peut ainsi être économisé. Cette solution est pour la première fois avancée à la fin de l'année 1885 par les ingénieurs, mais elle est refusée par les architectes-voyers, refusant l'ouverture d'une rue non droite. Face à la pression populaire des pétitions et les incessantes demandes des conseillers municipaux du XXe arrondissement, ce projet plus faisable est finalement adopté.

Figure 8. Plan de la prolongation de la rue des Vignoles projeté en 1890. Enquête à la mairie<sup>97</sup>



<sup>97</sup> AP. VO11 3900, Rue des Vignoles

En 1890, les études sont achevées et une enquête publique est lancée à la mairie du XX<sup>e</sup> arrondissement. Sur les plans présentés lors de la consultation [Figure 8], les deux tracés envisagés sont matérialisés. En renonçant à une voirie rectiligne, il devient possible de n'exproprier qu'un seul terrain, et si les ingénieurs écrivent qu'il conviendra de procéder à l'expropriation du second terrain ultérieurement. Les travaux sont lancés dans la foulée et le 2 juin 1892, la dernière portion de la rue des Vignoles est inaugurée. Ce prolongement représente la dernière opération de voirie d'envergure avant le prolongement de la rue de Buzenval jusqu'à la rue Monte-Cristo qui n'aura lieu que dans les années 1920. Cette opération marque donc la fin de trente années d'intenses transformations de la voirie du quartier.

### 3.5 L'impact de ces mesures sur le tissu urbain

Toutes ces opérations de voirie menées par la puissance publique transforment fortement la partie ouest du quartier de la Réunion. Il reste à savoir si la promotion immobilière privée accompagne cette modernisation du quartier. Une analyse du dynamisme du marché immobilier local, mais aussi du nombre de permis de construire permet d'envisager la place de la promotion privée à ces transformations de la voirie.

#### L'évolution du marché immobilier

Les fluctuations du marché immobilier du quartier sont relativement bien documentées par les sommiers fonciers parisiens<sup>98</sup>. La mesure du nombre de mutations foncières par année [Tableau 1] témoigne de la dynamique importante dans la décennie 1860 suivant l'annexion, avant le coup d'arrêt de la guerre de 1870 et de la Commune. Dans les années suivant le double traumatisme, le volume des transactions ne parvient jamais à rattraper celui de la dernière décennie de l'Empire. Il faut attendre l'année 1880 pour que le marché se dynamise à nouveau, mais cette effervescence n'est que passagère, rapidement rattrapée par la crise qui éclate en 1882 suite au krach des marchés financiers français entraîné par la faillite de la banque de l'Union Générale. En 1887, le fort de la crise est passé et la reprise du marché immobilier redémarre timidement. Pour Christian Topalov, ce rebond se focaliserait sur de nouvelles formes de promotion orientées

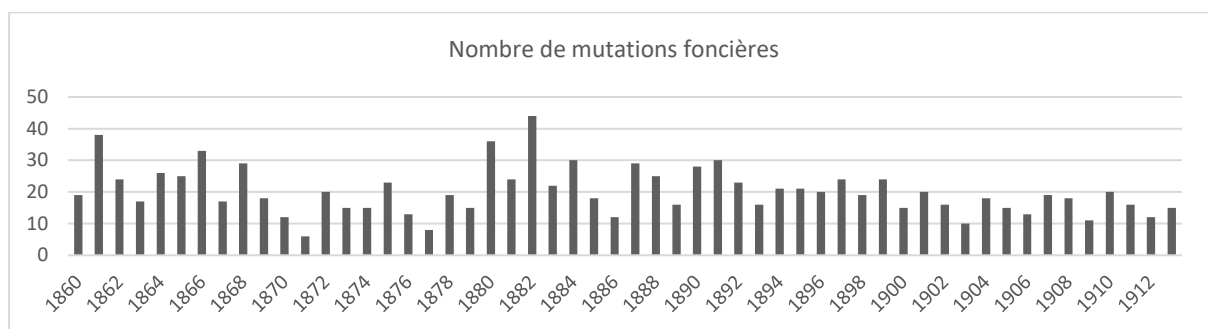
---

<sup>98</sup> Pour la période 1860 – 1880 : AP, DQ18 1121, 1122, 1123, 1124, 1126, 1154, 1155, 1158, 1159, 1161, 1163, 1169. Pour la période 1880 – 1945 : AP, DQ18 1948, 1949, 1951, 1961, 1962, 1965, 1966, 1969, 1971, 1975, 1986, 1990, 1991, 1992, 1993, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2006

Sur la question des archives de l'enregistrement, voir Adeline DAUMARD, « 2. Paris et les archives de l'Enregistrement », *Annales*, vol. 13, n° 2, 1958, pp. 289-303.

vers les terrains vierges, preuve d'un regain de spéculation qui s'expliquerait par l'intervention dans les périphéries populaires de promoteurs immobiliers professionnels, se substituant à la figure du propriétaire rentier<sup>99</sup>. Michel Lescure, dans la continuité des travaux d'Halbwachs, attribue plutôt cette soudaine reprise à l'effet d'une augmentation du nombre d'expropriations<sup>100</sup>. Dans le quartier de la Réunion, peu soumis aux expropriations dans cette dernière décennie, la reprise est effectivement relativement légère. S'ensuit une longue atonie avec un plateau descendant du nombre de mutations foncières jusqu'à la guerre.

Tableau 1. Nombre de mutations foncières par année



Une approche plus précise permet d'analyser la répartition des mutations foncières en fonction du type de rue et selon la décennie. De cette façon, les dynamiques apparaissent plus nettement : les transactions de la décennie 1860 se répartissent de manière relativement uniforme, avec par exemple un nombre de mutations équivalent entre la rue des Haies et les voies privées. Seule la rue de la Réunion se signale avec près de 30 % des transactions, tandis que le marché sur les voies destinées à être ouvertes dans les années suivantes reste atone. La décennie 1870 est marquée par un effondrement des ventes sur les axes privés et la rue des Vignoles, le marché se concentrant sur les deux rues principales (celles des Haies et de la Réunion). La situation s'inverse tout à fait dans la décennie 1880 : les rues Alexandre Dumas, Planchat, Buzenval commencent leur mue, et les impasses et passages attirent de nouveau. Cette dynamique se poursuit jusqu'à la fin des années 1890.

<sup>99</sup> Christian TOPALOV, *Le logement en France : histoire d'une marchandise impossible*, Paris, France, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, impr. 1987, 1987, 437 p.

<sup>100</sup> Michel LESCURE, « La grande dépression immobilière de la fin du XIXe siècle en France », *Rives méditerranéennes*, n° 45, 15 Juin 2013, pp. 37-54.

Tableau 2. Répartition des mutations foncières par type de rue et par décennie

	1860-1869	1870-1879	1880-1889	1890-1899	Total
Faubourg	2%	6%	3%	4%	26
Haies	20%	27%	12%	10%	134
Orteaux	15%	16%	7%	4%	82
Privées	18%	8%	27%	24%	172
Réunion	29%	30%	15%	17%	185
Vignoles	16%	9%	11%	16%	111
Voies ouvertes dans les années 1870 (Alexandre Dumas, Planchat, Buzenval)	2%	4%	25%	26%	127
Total	243	135	233	226	837

Non seulement de nouveaux propriétaires se tournent vers les terrains nouvellement desservis par les rues neuves, mais ils se concentrent aussi sur les passages et impasses qui se trouvent désenclavés par ces opérations. Poussées par les besoins<sup>101</sup> et les revendications des propriétaires et habitants du secteur, les transformations de la voirie menées par la préfecture et les expropriations qui en découlent orientent en retour l'investissement privé. Ce constat rejoint l'analyse de Maurice Halbwachs qui refusait de considérer l'expropriation comme le fait du prince ou la réponse mécanique à une spéculation de la part de la promotion privée, mais bien comme une réponse aux « tendances et aux besoins de la population<sup>102</sup> ». Si le caractère naturel de la croissance urbaine tel qu'évoqué par Halbwachs ne peut que déranger l'historien attaché à retracer l'action d'individus et de l'institution, l'idée que le tracé des rues ne repose pas uniquement sur l'action du service au plan, mais se trouve être l'aboutissement de nombreuses dynamiques et de conflits impliquant les habitants, est particulièrement stimulante.

### Les constructions

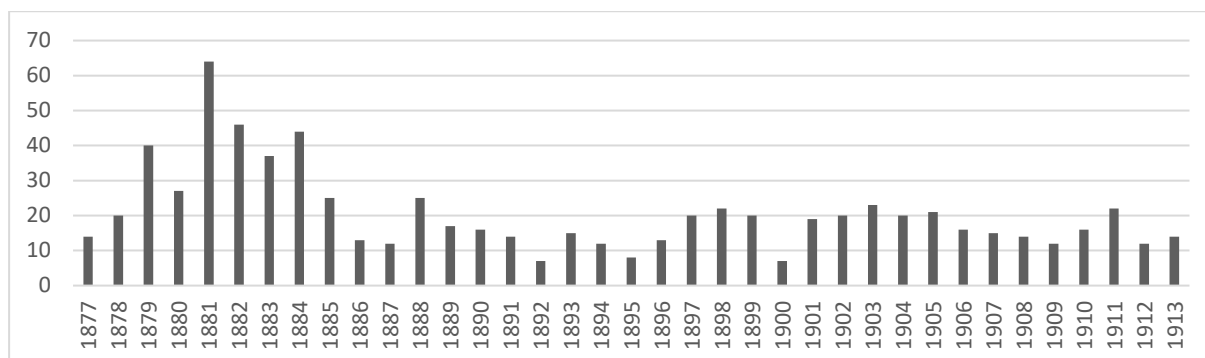
L'analyse des permis de construire<sup>103</sup> pour la période 1875 - 1914 permet d'approcher les transformations matérielles du tissu urbain et les acteurs qui y œuvrent. Le rythme du nombre de permis accordés suit celui des mutations foncières avec un pic autour de l'année 1881.

<sup>101</sup>Alain FAURE, « Spéculation et société », *op. cit.*

<sup>102</sup>Maurice HALBWACHS, *Les expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, Paris, France, Publications de la Société nouvelle de librairie & d'édition, Ed. Cornély & Cie, éditeurs, 1909, p. 225-226

<sup>103</sup> Il a été possible de récupérer l'ensemble des permis de construire des rues de quartier qui se trouvent publiés dans la revue « La semaine des Constructeurs » et le « Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris concernant une rue du quartier ». Le travail de compilation a été réalisé par un architecte amateur qui a dépouillé l'ensemble de ces publications et a relevé près de 90 000 permis pour l'ensemble de Paris de 1876 à 1939. <https://arnaudl.github.io/parisenconstruction/> (dernière visite en mars 2021). Voir en particulier le mode d'emploi qui présente la méthode de saisie des permis.

Tableau 3. Nombre de permis de construire par an



Dans les premières décennies, les autorisations touchent peu les voies privées, mais peut-être que sur ces voies, on s’embarrasse moins de demande de permis de construire. De fait, de la fin des années 1870 jusqu’au début des années 1910, les constructions se focalisent sur les nouvelles voies ouvertes. De 1877 à 1880, elles représentent 29 % de l’ensemble des permis, ce chiffre augmente jusqu’à 43 % pour la décennie 1880, 34 % pour les années 1890 et 40 % pour la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Les rues de la Réunion, des Haies et des Vignoles continuent à faire l’objet de demandes, mais celles-ci demeurent dans des proportions comparables.

Le secteur de l’ouest du quartier où se concentrent les nouvelles rues et les nouvelles constructions se densifie donc rapidement. La moitié des constructions sur ces nouvelles rues concerne la seule rue Planchat (résultat en grande partie dû à la longueur de la rue), les autres se répartissant principalement sur la rue Alexandre Dumas et la rue de Buzenval.

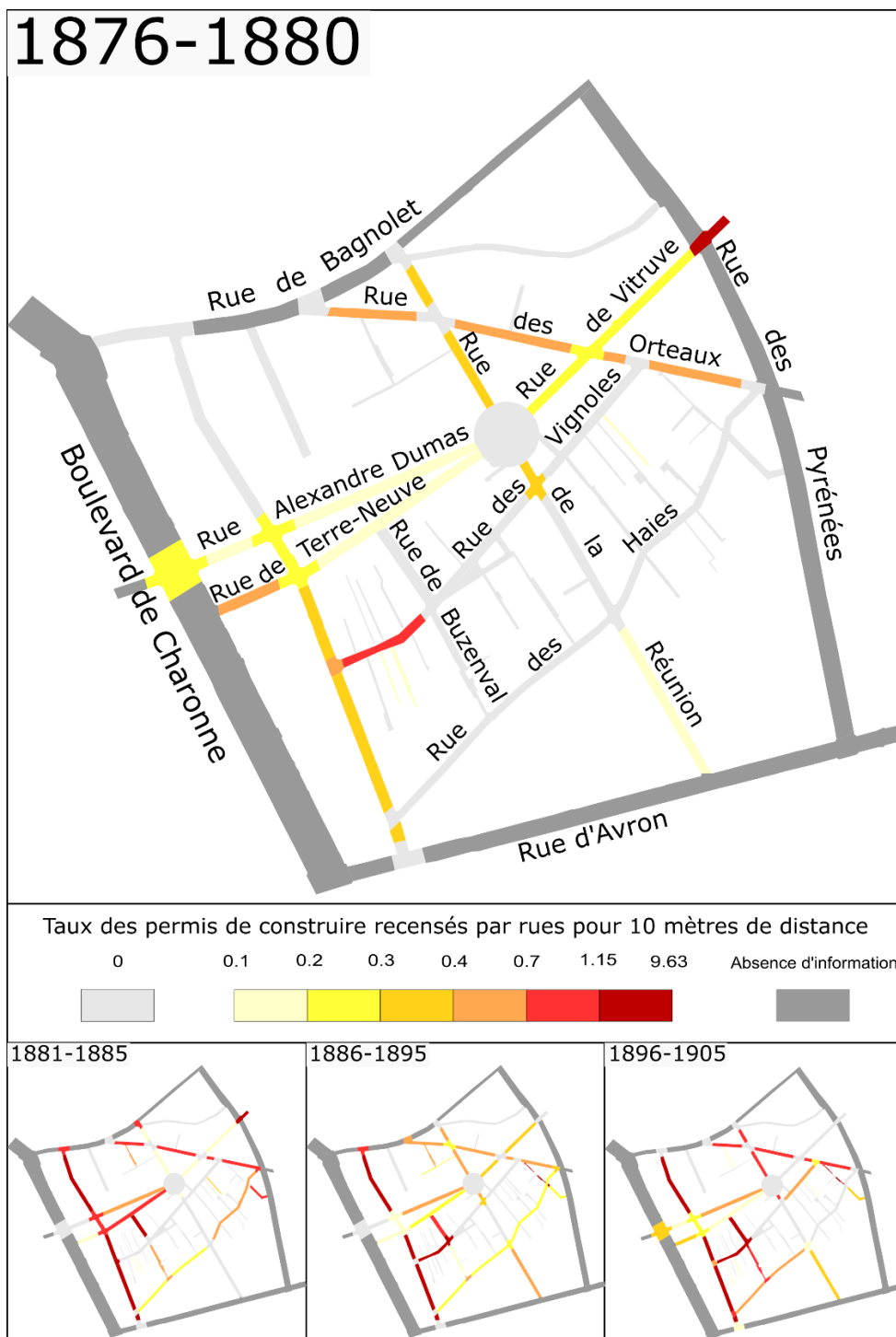
Une spatialisation plus fine des permis de construire sur les vingt années de la période 1876-1895 montre le grand nombre de demandes de permis pour les rues principales du secteur ouest, tandis que les rues des Haies et de la Réunion en font moins l’objet. La rue des Orteaux semble faire exception avec de nombreux permis déposés sur les trois intervalles de périodes, sans que l’on puisse directement relier ce dynamisme à de quelconques transformations substantielles de la voirie<sup>104</sup>. [Figure 9, page suivante]

---

Concernant le quartier de la Réunion, il a été possible de retrouver 930 permis avec des informations sur le type de transformation, l’adresse, le propriétaire et son adresse ainsi que sur l’architecte en charge.

<sup>104</sup> Cette question n’a pu être approfondie, le carton sur la rue ne faisant malheureusement pas partie des cartons pris en photographies avant le retrait au public de Vo11. Cependant, un dépouillement superficiel du carton avait été réalisé et n’avait pas fait émerger l’existence de projets urbains notables, si ce n’est un pavage de la rue dans les années 1860.

Figure 9. Nombre de permis de construire par tronçons de voies



Le type de promotion immobilière sur ce secteur ouest à partir de 1875 semble différer des précédentes vagues de construction dans le quartier avec l'édification de plusieurs immeubles de six étages. Cette tendance à l'élévation des nouveaux immeubles concerne principalement les rues Alexandre Dumas et Buzenval, tandis que la situation sur la rue Planchat est particulièrement disparate avec 65 % des constructions d'un ou deux étages (17 pour 26 au total) et 20 % de six étages (5). Entre ces deux extrêmes, seuls 4 immeubles ont une taille intermédiaire comprise entre trois et cinq étages. Inversement, sur les deux premières rues, si l'on trouve plus de 50 % d'immeubles de six étages, aucun ne dispose de seulement un étage. On perçoit ainsi deux formes de promotion différentes, celle de la rue Planchat correspondant aux modes d'investissement des années 1860 décrit dans le chapitre 2, tandis que les rues Alexandre Dumas et Buzenval se rapprochent des immeubles de rapport plus traditionnels du centre de Paris. Pourtant ces nouvelles formes d'investissement ne sont pas le produit de l'irruption de nouveaux types de propriétaires. Les permis offrent comme unique information l'adresse des propriétaires. Tout comme dans les années 1860, l'investissement dans le quartier demeure une affaire très largement locale avec plus de 65 % de propriétaires qui habitent déjà le quartier, une large partie vivant à l'adresse même de la demande du permis. À cela s'ajoutent près de 15 % de propriétaires habitant le XI<sup>e</sup> arrondissement et 3 % le Marais. Ainsi, l'avènement du promoteur immobilier professionnel ne semble pas correspondre à la réalité de l'investissement dans le sud de Charonne. Malgré une implication notable de la part des pouvoirs publics, le quartier continue de se construire à l'écart du marché parisien, alors, il est vrai, en pleine crise.

### **Un quartier achevé ?**

Au début des années 1890, le quartier de la Réunion semble avoir achevé sa mue d'espace rural en un secteur proprement urbain. Effectivement, les ouvertures de voies et les constructions qui l'accompagnent sur la zone des Vignoles permettent d'apporter une continuité du bâti qui faisait jusqu'alors défaut. La césure entre l'ancien et le nouveau Paris est ainsi effacée. Sur le plan cadastral de 1890, on perçoit bien la rapide urbanisation du secteur situé à l'ouest du quartier.



Figure 10. Plan cadastral de 1890



Ce petit secteur compris entre les axes très passants de la rue de Bagnolet, d'Avron, des Pyrénées et le boulevard de Charonne est devenu particulièrement dense, malgré la présence persistante d'un certain nombre de terrains vierges (en bleu sur le plan) qui seront progressivement comblés par des constructions au début du XX<sup>e</sup> siècle. Du fait des percées de la rue Alexandre Dumas, prolongeant la rue de Vitruve, le secteur devient un vecteur important de circulation du faubourg Saint-Antoine jusqu'au boulevard extérieur. En revanche, la rue de la Réunion conçue initialement comme une artère permettant le lien du nord au sud a perdu de son utilité suite à l'ouverture de la rue des Pyrénées.

Le défi que représentait le « quartier des Vignoles », incarné par la situation intenable de la Cité des Singes, est surmonté et le secteur se trouve globalement régularisé. La municipalité réagit enfin aux nombreuses alertes lancées par les riverains depuis l'annexion, qui jusque-là avaient été certes entendues – les ingénieurs travaillaient à ce projet depuis 1862 – mais jugées infaisables pour des raisons financières et juridiques. Pour les habitants, ces successions de réunions et de pétitions fondent certainement le développement embryonnaire d'un sentiment d'appartenance à un ensemble urbain. C'est aussi une façon d'investir la question politique en interpellant tous les candidats aux diverses élections qui viennent faire campagne dans le quartier. Inversement, pour les groupes républicains, ces questions représentent une opportunité de s'adresser aux populations les plus pauvres. La question urbaine devient un enjeu éminemment politique, et lors du banquet républicain de 1869, Jules Simon ne manque pas de mettre en parallèle la situation urbaine avec l'avènement de la République. Lors de la campagne

pour l'élection du conseiller municipal du quartier de Charonne, ces enjeux sont au cœur des débats et croisent voire se confrontent à d'autres aspirations politiques.

## 4. Débats politiques locaux

« Connaissez-vous Charonne ? Charonne est célèbre aujourd'hui par l'élection du citoyen Patenne. *L'Intransigeant* n'est pas content. Le général Eudes vient d'être battu – une fois de plus.

Je ne saurais vous dire au juste à quelle distance est Charonne. C'est beaucoup plus loin que la province, que l'Odéon et même que les Bouffes-du-Nord. Nous sommes là quelques bons citoyens qui voulons aller voir Charonne et cette terrible élection. Une diligence aux couleurs de la Compagnie des omnibus nous cahote par le sentier de Ménilmontant, caillouteux, malaisé, jusqu'à la place des Pyrénées : c'est la frontière ; la patache ne va pas plus avant.

Là, le pays change d'aspect et nous descendons par un chemin large encaissé entre des buttes énormes, enfoui sous des platanes, dont le feuillage bruit au vent.

Ce pays n'est pas républicain, ce pays n'est pas rouge, les arbres y verdoient, la gazonnée en est fraîche, les maisons ont des mines paisibles en dépit des affiches flamboyantes qu'on voit collées sur les murailles. – Eudes ! Eudes ! crient ces affiches. Mais elles n'ont pas eu d'écho. C'est pourtant là qu'est Charonne, ce Charonne qu'on pourrait croire habité par les hydres et des spectres rouges. Voici la rue des Riblettes, - quel nom champêtre ! par où les « citoyens » l'un suivant l'autre, vont déposer leur bulletin.

Comme l'entrée, la sortie est tranquille : la plupart des votants s'engouffrent dans la boutique du marchand de vin, autour duquel on devisera des « intrigues de jésuites ».

Quelques-uns, que leurs femmes attendent à la porte de la salle de vote, s'acheminent du côté de la Renommée des pommes frites et, de là, vers le terrain vague, où ils goûteront sur le gazon.

Nous remontons la pente. L'église de Charonne se voit au sommet. Pauvre église, plutôt chapelle : un fronton large comme ça, des tourelles hautes comme des capuchons. C'est là ce que les anarchistes appellent fastueusement le « Donjon du cléralisme »<sup>105</sup> »

En ce dimanche 5 juillet 1885, une fois n'est pas coutume, Charonne fait une apparition fracassante dans le paysage médiatique. L'élection à couteaux tirés pour le poste de conseiller municipal du quartier de Charonne opposant le radical-socialiste Patenne au général Eudes, héros blanquiste de la Commune, devient un symbole des dissensions de l'ancien camp communard. Ainsi, alors même que l'insurrection de la Commune ne laisse que peu de traces à Charonne, se déployant plutôt à Belleville ou dans le faubourg<sup>106</sup>, ses enjeux mémoriels vont modeler les enjeux politiques locaux. Cette élection particulièrement suivie par la presse offre en effet un aperçu unique de la vie politique charonnaise tiraillée entre cette mémoire vivace de la Commune – renforcée par la présence proche du mur des fédérés – et les questions plus prosaïques de modernisation du quartier, en particulier les améliorations de voirie.

---

<sup>105</sup> *Le Gaulois*, 6 juillet 1885

<sup>106</sup> Voir la conclusion du Chapitre 3, p. 218

## 4.1 La vie municipale à Charonne de 1871 à 1885

### Le conseiller municipal et le quartier

Rédigé durant les événements de la Commune, le régime administratif de Paris vise à entraver toute autonomie trop poussée de la municipalité. La loi du 14 avril 1871 garantit certes un suffrage universel, mais érige un système d'exception pour la ville de Paris. Le Conseil municipal de Paris dispose ainsi d'un pouvoir exécutif extrêmement restreint même si, lors des conseils, il peut user d'un droit d'initiative sur toutes les affaires concernant la municipalité. Pour être mise en application, chaque délibération doit ensuite être approuvée par la préfecture ou le pouvoir exécutif, conditionnant fortement l'action municipale aux relations entre le Conseil et le préfet<sup>107</sup>. Les membres du Conseil ne sont pas élus comme dans les autres municipalités sur un scrutin de liste, mais au scrutin individuel dans le cadre du quartier administratif. Cette forme de découpage ne tient pas compte des différences majeures de population entre les 80 quartiers, et les populations des arrondissements périphériques se trouvent ainsi très sous-représentées. Le mandat du conseiller dure trois ans, mais aucune rémunération ne lui est octroyée. Toutefois, en 1881, le conseil municipal débloque une somme permettant d'offrir à chaque conseiller un crédit pour rembourser les frais qu'il engage pour exercer ses missions d'élu. Ces 3 750 francs par an, relevés à 6 000 francs en 1889, s'apparentent en réalité à un salaire déguisé et permettent une certaine forme de professionnalisation du mandat de conseiller municipal<sup>108</sup>.

Si le scrutin par quartier vise à dépolitiser au maximum les élections parisiennes et favoriser les intérêts locaux, les municipales sont cependant scrutées de près par les observateurs attentifs aux messages politiques du peuple de Paris. Les quinze premières années de ce régime administratif voient la montée en puissance des républicains et les quartiers de l'Est parisien en deviennent les véritables bastions. Gambetta fait d'ailleurs du quartier de Belleville son fief où il développe le fameux programme de Belleville<sup>109</sup> en 1869, socle idéologique pour les républicains de tout ordre. Le « mont Aventin parisien<sup>110</sup> » devient un lieu d'effervescence politique où naissent et se développent les courants et les reconfigurations profondes des mouvements républicains et socialistes. Lieux de mémoire de la Commune, les quartiers de l'est parisien sont

---

<sup>107</sup> Boris BOVE, Quentin DELUERMOZ et Nicolas LYON-CAEN, *Le gouvernement des Parisiens: Paris, ses habitants et l'État, une histoire partagée*, Paris, France, Paris Musées, 2017, 183 p.

<sup>108</sup> Nobuhito NAGAI, *Les conseillers municipaux de Paris sous la Troisième République (1871-1914)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles », 2017, 375 p.

<sup>109</sup> En réalité, le programme de Belleville est présenté comme une forme de contrat entre Gambetta et les électeurs bellevillois. Ces derniers, organisé en assemblées d'électeurs, rédigent un « cahier d'électeur », compilant l'ensemble des revendications, que Gambetta accepte de reprendre comme mandat au cours d'un meeting aux Folies-Belleville. Jeanne GAILLARD, « Gambetta et le radicalisme entre l'élection de Belleville et celle de Marseille en 1869 », *Revue Historique*, vol. 256, 1 (519), 1976, pp. 73-88. Aude DONTENWILLE-GERBAUD, « 2. Le « Programme de Belleville » », in Nicolas BUE, Karim FERTIKH et Mathieu HAUCHECORNE (dir.), *Les programmes politiques: Genèses et usages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2019, pp. 49-61. Jacques ROUGERIE, « Belleville », *Revue d'Histoire du XIXe siècle - 1848*, vol. 21, n° 1, 1960, pp. 3-36.

<sup>110</sup>Jacques ROUGERIE, « Belleville », *op. cit.*

surveillés par les observateurs, et vus comme un territoire d'avant-garde des courants républicains et socialistes<sup>111</sup>. De fait, même lors du scrutin le plus local qui soit, tel que l'élection du conseiller municipal, les fractures politiques fondatrices des mouvements politiques transparaissent et s'y cristallisent. Dans ces débats, le rapport politique à la ville et à l'expertise urbaine joue pourtant un rôle non négligeable et ancre fortement ces échanges de campagne électorale au territoire en jeu.

### **Les mandats de 1871 à 1885**

Jusqu'à l'élection de 1885, les conseillers municipaux élus à Charonne se succèdent rapidement, mais plus qu'un mandat local, l'élection s'apparente surtout à une porte d'entrée dans la vie politique nationale pour quelques figures. En juillet 1871, alors que Paris panse ses plaies, M. Topart, fabricant de perles dans le quartier de Charonne, est élu en tant que républicain modéré, cependant il démissionne sans que l'on en connaisse la raison un an plus tard. Pour le remplacer, les Charonnais choisissent Hérold, avocat à la cour de cassation et militant républicain très actif sous le Second Empire. Après un premier échec électoral aux législatives de 1869 en Ardèche, il est nommé secrétaire du gouvernement de la Défense nationale au moment de la proclamation de la République avant de devenir ministre de l'intérieur par intérim en 1871. L'élection de profils relativement conservateurs peut surprendre à Charonne. La revue *La Gironde* l'explique par le fait que la population du quartier a dramatiquement chuté suite aux événements de la Commune, « À Charonne, il ne reste pas 3 000 électeurs inscrits, et il est inutile de dire que ceux qui sont partis formaient précisément la portion la plus avancée<sup>112</sup> ».

Son élection en tant que conseiller municipal apparaît comme un lot de consolation suite à ses deux défaites aux législatives de 1872, à nouveau en Ardèche ainsi que dans la Seine. Il obtient finalement un mandat à sa mesure avec son entrée au Sénat en 1876 et il démissionne immédiatement de son poste de conseiller municipal. Charonne envoie ensuite un message fort avec l'élection de Louis Calvinhac, figure reconnue du socialisme révolutionnaire, mais son élection est invalidée un an plus tard pour un défaut de domiciliation. Il se présente alors en 1881 aux municipales de Toulouse dans sa région d'origine.

L'élection en 1878 de Léon Sick voit pour la première fois, depuis le furtif mandat de Topart, la victoire d'un habitant du quartier. Il est cependant largement soutenu par les réseaux politiques locaux de Gambetta et donc considéré comme républicain de tendance opportuniste. Mais plus que sa position politique, la campagne qu'il mène s'appuie principalement sur ses origines alsaciennes. Tout comme son éphémère prédécesseur (Maurice Véran, élu en janvier 1878 mais mort un mois plus tard) président de l'association locale Alsace-Lorraine, il est inscrit à la loge maçonnique d'Alsace-Lorraine et il parvient ainsi à rallier le soutien de nombreux compatriotes résidant le quartier. Son ancrage local le conduit à accompagner de plus près les enjeux

---

<sup>111</sup> Jean EL GAMMAL, *Les hauts quartiers de l'Est parisien d'un siècle à l'autre*, op. cit.

<sup>112</sup> *La gironde*, 8 novembre 1872

spécifiques au quartier, délaissant les aspects politiques plus larges. En particulier, il milite et obtient le prolongement d'une ligne de tramway jusqu'au croisement des rues Pyrénées et Vitruve, permettant selon lui de « donner la vie et l'animation à ce coin déshérité du XX<sup>e</sup> arrondissement, séparé de Paris par le cimetière du Père-Lachaise<sup>113</sup> ». Avant son élection, les habitants semblaient surtout s'appuyer sur le maire d'arrondissement, nommé par la préfecture, pour faire remonter leurs doléances. Avec lui, le conseiller municipal devient un acteur incontournable dans les projets urbains locaux. Mais lors de l'élection législative de 1881, il soutient naturellement la candidature de Gambetta, opposé à la figure du radical-socialisme Tony Révillon. La campagne est alors marquée par une réunion au 47 rue Saint-Blaise qui tourne au pugilat. Durant ce meeting rassemblant 8 000 personnes, Gambetta est pris à partie par d'anciens communards et partisans socialistes qui lui reprochent son refus de voter l'amnistie. Face aux huées, il en vient à traiter la foule « d'esclaves ivres » et fait la une de toute la presse nationale qui y voit le symbole de sa perte d'influence dans l'électorat ouvrier face aux intransigeants<sup>114</sup>. S'il parvient en définitive à conserver son bastion belleillois, Gambetta est défait par Tony Révillon dans la circonscription Père-Lachaise-Charonne<sup>115</sup>. Léon Sick, face à ce désaveu, choisit de démissionner de son mandat et de se représenter afin de prouver « qu'il n'a pas cessé d'être en communion d'idées avec ses électeurs<sup>116</sup> ».

Pour enfoncer le clou de cette première victoire, les radicaux-socialistes décident de lui opposer un poids lourd à la forte aura médiatique. Pour conquérir Charonne, les noms de Frédéric Cournet, Eugène Protot ou Lissagaray sont avancés, tous considérés comme des héros de la Commune. C'est finalement Charles Amouroux, lui aussi communard, qui est sélectionné par le comité républicain-socialiste du quartier de Charonne. Tout juste amnistié, il revient alors de Nouvelle-Calédonie où il était déporté suite à une condamnation pour sa participation à la Commune<sup>117</sup>. Dès son retour en 1881, il reprend son activisme, fondant la « Ligue de l'intérêt public » et se présentant aux législatives dans la Loire ainsi qu'aux municipales dans le VI<sup>e</sup> arrondissement parisien où il est par deux fois largement battu. Sollicité pour porter le flambeau socialiste à Charonne, il accepte de se présenter à l'élection de conseiller municipal. Amouroux ne se positionne plus comme un socialiste révolutionnaire, mais se pose dorénavant en réformiste pacifique. Face à un candidat ancré localement, il décide de dépasser le programme national des radicaux-socialistes pour s'adresser directement aux électeurs charonnais et à leurs préoccupations locales. De cette façon, il propose d'organiser « des réunions spéciales pour

---

<sup>113</sup> *Moniteur universel*, 30 novembre 1879

<sup>114</sup> Paula COSSART, « L'émotion : un dommage pour l'idée républicaine. Autour de l'éloquence de Léon Gambetta », *Romantisme*, vol. 33, n° 119, 2003, pp. 47-60.

<sup>115</sup> Gérard JACQUEMET, « Gambetta et ses électeurs belleillois : l'élection de Trinquet (juin 1880) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, vol. 18, n° 3, 1971, pp. 446-472.

<sup>116</sup> *Le Progrès de la Côte-d'Or*, 21 octobre 1881

<sup>117</sup> Lors de son incarcération en Nouvelle-Calédonie, il fait partie des 31 condamnés de la Commune à s'enrôler volontairement pour participer à la répression de la révolte Kanak de 1878 notice du Maitron de Charles AMOUROUX. <https://maitron.fr/spip.php?article24466>, version mise en ligne le 9 février 2009, dernière modification le 6 juillet 2020.

étudier les besoins du quartier<sup>118</sup> » afin de mieux relayer ces demandes et il s'entoure aussi de militants issus du quartier comme Adolphe Patenne pour solidement structurer son assise locale. Le candidat Amouroux remporte le quartier et en fait un bastion du Radical-socialisme. Sa stratégie électorale tranche avec celle des précédents candidats socialistes, en prenant en compte dans son discours les enjeux locaux. Durant son mandat, il met d'ailleurs en action ses promesses et appuie ainsi de nombreuses pétitions pour divers travaux de voirie et la continuation de la rue de la Réunion<sup>119</sup>. Il est ensuite réélu le 4 mai 1884, mais démissionne en avril 1885 suite à son élection en tant que député de la Loire. Il meurt cependant prématurément le 23 mai 1885 d'une phtisie contractée lors de sa déportation.

Dès les premières élections de 1871, Paris élit comme conseillers municipaux des républicains. Les élus se partagent entre radicaux, opportunistes et conservateurs. Entre ces courants de la mouvance républicaine, les débats au conseil se structurent autour de l'idée de l'autonomie communale. Nombre de radicaux et d'opportunistes souhaitent un régime administratif similaire au droit commun, soit une forme de communalisme. Autour de cette idée, ils parviennent à multiplier les victoires électorales. Au fur et à mesure des élections de la décennie 1870, la part des conservateurs bonapartistes monarchistes, mais aussi des républicains les plus à droite s'effrite. En 1878, ils ne sauvent que quatre sièges et le conseil se divise entre radicaux et républicains modérés. Mais parmi le camp des radicaux, des désaccords se font jour et les différentes chapelles commencent à s'affranchir de l'union républicaine dans les quartiers les plus solidement ancrés à gauche. Ces affrontements idéologiques témoignent de visions politiques opposées face à la question municipale. En cela, l'élection de 1885 de Charonne est tout à fait exemplaire et donne à voir dans toute sa complexité la vie politique parisienne et surtout son rapport aux problèmes locaux des quartiers.

## **4.2 Radicaux contre blanquistes, la campagne agitée pour l'élection de 1885**

Amouroux démissionne de son poste de conseiller municipal de Charonne le 8 mai 1885 et une nouvelle élection est programmée le 7 juin. Pour sa succession, le comité radical-socialiste de Charonne décide de soutenir le « citoyen Patenne ». Graveur-lithographe, il habite le quartier depuis longtemps et s'investit politiquement auprès d'Amouroux dont il devient un des plus proches conseillers et à qui il fournit ses appuis locaux. La campagne est lancée par les radicaux dès le 16 mai. Dans une réunion au cours de Vincennes, Patenne développe son programme autonomiste et réclame des franchises communales. Tony Révillon, ancien adversaire de

---

<sup>118</sup> *Le Progrès de la Côte-d'Or*, le 21 octobre 1881

<sup>119</sup> *Le Radical*, 15 décembre 1883

Gambetta à Belleville, appuie le candidat lors de cette réunion. Il souligne qu'il « parle également, avec la compétence et l'autorité de l'homme qui habite le quartier depuis de longues années, des travaux qui restent encore à faire au point de vue de l'hygiène, de la salubrité, des écoles, des eaux, etc., etc. ». Pour Révillon, « la politique de Patenne sera la même qu'a suivie Amouroux au Conseil municipal et que tous les deux continuent aujourd'hui à la chambre<sup>120</sup>. »

En face, le Comité Révolutionnaire Central, parti blanquiste, décide de lui opposer Émile Eudes, surnommé « le général » pour ses faits d'armes lors de la Commune. Les partisans du CRC, porteurs d'une doctrine d'action directe visant la révolution à court terme, se soucient fort peu des enjeux locaux de la pratique d'un mandat municipal et perçoivent l'élection locale avant tout comme un nouveau moyen de promouvoir la République socialiste. Eudes déclare ainsi que le « Conseil municipal de Paris représente l'opinion de la France entière, car c'est de Paris que part le trait de lumière qui éclaire la nation entière. [Le] conseiller municipal doit non seulement défendre vos intérêts, mais il doit aussi représenter la République devant l'État, qui souvent la menace<sup>121</sup>. »

Les alliés d'hier, huant de concert Gambetta, unis dans leur opposition à la république opportuniste, s'opposent lors de cette élection, qui donne ainsi à voir deux visions antagonistes du socialisme, toutes deux issues de la Commune.

Funèbre est la semaine du 18 mai 1885 pour les républicains avec, coup sur coup, la mort de Victor Hugo le 22 mai, suivie de celles de Frédéric Cournet et de Charles Amouroux le 23. La semaine suivante, le Père-Lachaise incarne comme rarement son rôle de lieu de mémoire politique pour l'ensemble des républicains, des insurrectionnalistes blanquistes jusqu'aux opportunistes. Le dimanche 24 mai, une manifestation devant le mur des Fédérés célèbre le 14<sup>e</sup> anniversaire de la Commune et des échauffourées avec la police, provoquées par l'apparition d'un drapeau rouge, conduisent à la mort d'une femme d'un coup de baïonnette et à près de 85 blessés<sup>122</sup>. Le lendemain, les obsèques de Cournet sont célébrées dans un calme précaire<sup>123</sup> et le 27, on y enterre Amouroux entouré de quinze mille personnes. Ce jour, un cortège s'élance de son domicile Cours de Vincennes jusqu'au cimetière : les vétérans de la Commune se mêlent aux délégations de la Chambre et du Conseil, sa récente élection en tant que député faisant de son oraison un événement officiel. Patenne est présent aux premières loges, mais ne s'exprime pas, c'est Tony Révillon qui lui rend hommage de la part des radicaux. Le général Eudes s'exprime ensuite. D'après *le Figaro*, « il recommence ses palinodies ordinaires, mais ne parvient à soulever qu'une vingtaine de cris de « Vive la Commune<sup>124</sup> » ». Les discours achevés, les délégués officiels se retirent par la rue du Repos tandis que les révolutionnaires se rendent à nouveau au « mur » dans le calme, et le journaliste du *Figaro* ironise : « les gens qui, pour voir se renouveler devant la grille les scènes de lundi soir, ont payé quarante sous le droit de s'asseoir dans la grande salle

---

<sup>120</sup> *Le Radical*, 16 mai 1885

<sup>121</sup> *L'Intransigeant*, le 27 juin 1885

<sup>122</sup> *La Petite Bourgogne*, 26 mai 1885

<sup>123</sup> *L'Intransigeant*, 27 mai 1885

<sup>124</sup> *Le Figaro*, 27 mai 1885



d'un café voisin, sont volés » face à l'absence de péripéties. Pire, « À huit heures du soir, grande douleur dans le quartier ? La nouvelle de la désaffectation du Panthéon<sup>125</sup> y parvient. Donc Victor Hugo ne sera pas enterré au Père-Lachaise. Adieu la foule ! Adieu les consommateurs !! Adieu les quarante sous des curieux !... Il est vrai que l'argent ira dans un autre quartier, depuis longtemps déshérité. Et bien ! mais n'est-ce pas là ce que demandent les révolutionnaires<sup>126</sup> ? »

Cette semaine de deuils et de commémoration éminemment politique montre bien à quel point la présence du mur des Fédérés inscrit désormais Charonne sur la carte de la mémoire révolutionnaire. Alors même que le quartier ne s'était en rien distingué lors de l'insurrection, la force symbolique du mur permet de le raccrocher à cet événement et l'inscrit comme un espace à forte portée symbolique. Dès lors, les débats politiques locaux se trouvent imprégnés de toute l'épaisseur de la mémoire communarde, portées par les funérailles républicaines ou les montées au mur<sup>127</sup>.

Les premières semaines de la campagne se déroulent ensuite dans le calme. L'absence de candidat opportuniste assure la victoire à un socialiste et les observateurs pensent encore que les débats se dérouleront de manière apaisée entre personnes d'un même camp. Mais rapidement l'enjeu dépasse le cadre local et cette élection devient l'occasion d'un affrontement symbolique entre les diverses tendances socialistes. Les partisans d'Eudes, en particulier, font jouer les réseaux blanquistes et rameutent des militants du tout Paris pour submerger les réunions locales. Le 22 juin, le comité Patenne organise une réunion publique et pour éviter l'afflux de soutiens de son adversaire, il exige la présentation d'une carte d'électeur du quartier. Mais prenant prétexte de la présence de soutiens de Patenne sans carte, en particulier Révillon, les blanquistes s'imposent en nombre dans la salle. Sentant le vent tourner, Patenne préfère s'éclipser discrètement de la réunion. Effectivement, deux anciens membres du comité Amoureux apportent leur soutien à Eudes, Trippier déclarant à qui veut l'entendre qu'Amoureux lui aurait confié : « Patenne est un opportuniste que j'hésite à soutenir ». Finalement, Eudes prononce son discours et les candidatures sont mises aux voix, Patenne n'obtient que deux votes quand Eudes rafle tout le reste. Les partisans de Patenne se trouvent ainsi chassés de leur propre réunion et Tony Révillon en est réduit à « se promener devant la porte de la salle en récriminant contre la candidature Eudes<sup>128</sup>. » À partir de ces incidents, la campagne se tend fortement et ce petit scrutin prend une dimension nationale. Les principaux journaux socialistes prennent position :

---

<sup>125</sup> Depuis le début des années 1880, le débat autour d'une restauration républicaine du Panthéon est de plus en plus mis en avant par le mouvement républicain. En 1881, une première proposition en ce sens est rejetée au Sénat. La mort de Victor Hugo permet au Conseil municipal de Paris et à la presse républicaine d'accélérer la campagne à ce sujet. L'opinion publique et la très forte mobilisation des étudiants parisiens à ce sujet dans les jours qui suivent sa mort semble faire pencher la balance et conduit le gouvernement à faire paraître deux décrets, l'un désacralisant le Panthéon, l'autre indiquant que le corps de Victor Hugo y soit déposé.

Avner BEN-AMOS, « Les funérailles de Victor Hugo », in Pierre NORA, *Les lieux de mémoire*, Paris, France, Gallimard, 1984, 674 p.

<sup>126</sup> *Le Figaro*, 27 mai 1885

<sup>127</sup> Sur la transformation du cimetière du Père-Lachaise en lieu commémoratif voir :Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes: le Père-Lachaise, XIXe-XXe siècle*, Paris, France, Aubier, 1999, 275 p.

<sup>128</sup> *Cri du Peuple*, 25 juin 1885

*le Radical* et *le Rappel* se rangent derrière Patenne, tandis que *l'Intransigeant* et *le Cri du Peuple* soutiennent mordicus le général Eudes. En parallèle, la presse conservatrice se délecte de ces affrontements internes. Charonne est à la une !

Trois jours plus tard, les blanquistes se trouvent à leur tour débordés sur leur gauche avec l'irruption d'anarchistes dans une réunion qu'ils organisent :

« 1200 personnes<sup>129</sup> étaient présentes parmi lesquelles 200 anarchistes venus avec la ferme intention de jouer du poing.

C'est à grand'peine que Rochefort peut s'accrocher au bureau dont il a la présidence, les anarchistes l'en veulent chasser de vive force.

À cet instant se produit un tumulte qui se tourne bientôt en bagarre ; des coups sont échangés, les vitres sont cassées.

Le citoyen Allemane, insulté, se précipite sur son insulteur, et nous assistons à un véritable duel à coups de poing, auquel une bousculade générale met un terme en séparant les deux champions.

Enfin, le citoyen Eudes peut gagner la tribune. Il y développe son programme et après une heure d'un désordre indescriptible, il est acclamé malgré une vive opposition des anarchistes, qui ne le trouvent pas assez avancé.

Cela donne, du reste, le signal d'une nouvelle bagarre et d'un redoublement de coups de poing et de coups de canne.

Une vive poussée se produit au cri de : Vive la Commune, et nous sommes dans la rue où ça et là encore, quelques chauds politiques se cognent à la lueur des becs de gaz<sup>130</sup>. »

Dans un tel contexte, Patenne préfère éviter les réunions et joue surtout sur son ancrage et sa connaissance des enjeux locaux. Les blanquistes commencent à sentir que de simples déclarations de politique générale et le recours à la mémoire communarde ne suffiront peut-être pas à convaincre l'électorat charonnais. À la fin du mois de juin, une semaine seulement avant le premier tour, ils inscrivent à la hâte dans leur programme, une liste des chantiers considérés comme absolument nécessaires :

« La suppression immédiate des passages à niveau du chemin de fer. – Le dégagement des écoles de la rue Riblette. – L'alignement de la rue des Orteaux. – L'ouverture de la porte du Père-Lachaise. – Le percement de la rue de Buzenval, du cours de Vincennes à la rue de Bagnolet. – L'ouverture de la rue des Vignoles jusqu'au boulevard de Charonne. – Le percement de la rue des Grands-Champs. – L'élargissement de la rue de la Plaine. – La création d'un groupe scolaire dans les terrains vastes de la rue de la Plaine, avoisinant le boulevard extérieur. – La mise à exécution des travaux du chemin de fer métropolitain<sup>131</sup>. »

Cet inventaire à la Prévert rassemble effectivement toutes les demandes récentes de modernisation du quartier par les habitants que l'on pouvait voir transparaître des diverses pétitions. Il semble donc que le CRC ait finalement pris le temps de dialoguer avec certains groupes ou associations – peut-être le « syndicat des intérêts généraux » qui semble coaliser les revendications locales.

---

<sup>129</sup> Le quartier de Charonne ne comprend que 6396 inscrits

<sup>130</sup> *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, 26 juin 1885. Reprenant un « journal du matin »

<sup>131</sup> *L'intransigeant*, 24 juin

Sur la dernière ligne droite, les coups bas se multiplient. On rappelle que Patenne a fait baptiser son premier enfant et il est obligé de s'en excuser<sup>132</sup>. D'après le journal réactionnaire *Le Gaulois*, ses adversaires lui reprochent aussi de laisser la liberté à sa femme de se rendre à la messe, le traitant « d'homme enjuponné ». D'ailleurs, « Patenne ou Patène<sup>133</sup> disait un journal ultra-révolutionnaire d'hier matin, on sait ce que ça veut dire : « outil d'église ».<sup>134</sup> »

Dans un autre registre, un article anonyme de *l'Intransigeant* accuse Sigismond Lacroix, cadre du Comité Radical Socialiste et soutien de Patenne, de corruption avec la compagnie du gaz et les entreprises du pavage en bois<sup>135</sup>, ces dernières étant souvent accusées de maltraiter les quartiers ouvriers de la périphérie.

Le 28 juin 1885, le premier tour a lieu dans la même confusion que la campagne. Les soutiens de Patenne accusent les blanquistes d'avoir recouvert l'ensemble des affiches de leur candidat et d'avoir fait courir le bruit dans le quartier de son retrait au bénéfice d'Eudes<sup>136</sup>. Ce duel fratricide ne fait cependant pas apparaître de vainqueur net à l'issue du premier tour puisqu'Eudes ne devance Patenne que de 10 petites voix, 1510 contre 1500. En troisième place, un candidat conservateur, M. Maux qui se présente comme « candidat du drapeau tricolore, parvient à rassembler 555 voix qui lui permettent de se maintenir au second tour. Pourtant, par crainte de représailles, il avait mené sa campagne sans jamais organiser la moindre réunion. Le lendemain du premier tour, il évoque un succès inattendu pour une candidature improvisée ». La presse conservatrice n'hésite pas à le soutenir de façon importante pendant l'entre-deux-tours. *Le Gaulois* le présente ainsi comme « un brave ferblantier, franc comme l'or, bon comme le pain [...] possédant une jolie aisance, acquise à la force du poignet ; ouvrier connaissant l'ouvrier ; né à Charonne qu'il n'a jamais quitté ». Cependant, le journaliste omet le fait que M. Maux est en réalité le descendant d'une longue lignée de propriétaires terriens qui apparaissaient au Conseil municipal de Charonne dans les années 1840. Sa richesse dépend certainement moins de la force de son poignet que des juteuses opérations foncières permises par l'urbanisation du secteur<sup>137</sup>.

Au lendemain du premier tour du scrutin, la dernière semaine de campagne se concentre sur la question de savoir si Patenne doit se retirer ou non au profit du candidat Eudes, au nom de la solidarité républicaine, face à la timide menace de Maux. Mais dénonçant les manœuvres des blanquistes le jour de l'élection, Patenne se refuse à se retirer mettant en avant l'absence de menace crédible d'un candidat réactionnaire. Lors des dernières réunions, Patenne s'emploie à séduire l'électorat le plus modéré en affirmant qu'il refuse toute violence révolutionnaire, et qu'il privilégie le drapeau tricolore à l'étendard rouge.

---

<sup>132</sup> *Le Temps*, 27 juin 1885

<sup>133</sup> La Patène est une petite assiette sur laquelle repose l'hostie qui va être consacrée

<sup>134</sup> *Le Gaulois*, 6 juillet 1885

<sup>135</sup> *La lanterne*, 2 juillet 1885

<sup>136</sup> *La Justice*, 3 juillet 1885

<sup>137</sup> *Le Gaulois*, 4 juillet 1885

Les résultats du deuxième tour sont sans appel. Patenne obtient 2 102 voix tandis que le général communal n'améliore son score que de 65 voix, atteignant 1 575 suffrages. Loin derrière Maux plafonne à 480 votes. *Le Cri du Peuple* y voit la victoire d'une « coalition hétéroclite, ramassant çà et là des voix d'indépendants et sans doute aussi des suffrages réactionnaires ».

Cette élection somme toute banale et sans véritable enjeu tant la domination des républicains à Paris est écrasante, laisse cependant des traces durables dans le monde socialiste, jusqu'alors uni par l'opposition à la monarchie et aux républicains opportunistes. Certes les réunions de cette période tournent souvent à l'empoignade, mais, lors de ces quelques semaines, un point de non-retour semble atteint. L'amertume des blanquistes après la défaite laisse entendre une rupture franche entre les deux alliés d'hier. *L'Intransigeant* n'hésite pas à dénoncer dans le camp radical, mêlé à de vrais révolutionnaires « un assemblage étrange de courtiers marrons et d'agioteurs de bas étage, qui ont la prétention insolente de diriger l'opinion publique et de représenter la presse française ». Lissagaray va plus loin encore et traite Patenne de « moule notable » qui rejoint la « troupe de nullités » des autonomistes. Dans son analyse, le quotidien *Le Temps* écrit que l'opposition entre Eudes et Patenne « a été une première manifestation de la rupture désormais inévitable entre intransigeants et radicaux<sup>138</sup> ».

Dans les articles de la presse nationale, les enjeux locaux sont souvent minimisés pour insister sur la dimension nationale du scrutin et sur les répercussions sur l'équilibre entre les différents courants socialistes. Pourtant, il semblerait que la prise en compte d'enjeux urbains proprement locaux ait pu jouer en faveur du candidat Patenne, à l'évidence mieux au fait des revendications locales. Lorsque les blanquistes prennent conscience de leur retard, il est trop tard et la reprise telle quelle des revendications d'associations de riverains ne peut paraître qu'opportuniste.

### 4.3 Les lieux de la politique locale

L'observation de l'élection de 1885 témoigne de l'émergence des réunions politiques et de leur importance dans les sociabilités politiques. Autorisées à partir de la loi du 6 juin 1868, ces réunions se développent rapidement d'abord dans le centre de Paris, en particulier au sein du quartier Latin, puis gagnent les faubourgs et les nouveaux arrondissements voisins. Dans l'imaginaire républicain, il s'agit d'éclairer la décision politique des masses et permettre aux électeurs de choisir le meilleur candidat. Selon Alain Faure (127), plus de la moitié des salles se trouvent, fin des années 1860, dans les quartiers populaires périphériques<sup>139</sup>. Dédiées aux bals et guinguettes comme les « Folies-Belleville » sur le boulevard Belleville, elles sont louées par leurs

---

<sup>138</sup> *Le Temps*, 3 juillet 1885

<sup>139</sup> Alain DALOTEL, Alain FAURE et Jean Claude FREIERMUTH, *Aux origines de la Commune : le mouvement des réunions publiques à Paris, 1868-1870*, Paris, F. Maspero, coll. « Actes et mémoires du peuple », 1980, 375 p.

propriétaires pour accueillir les réunions politiques qui se multiplient dans les années 1860 pour diffuser les idées républicaines et socialistes. Plusieurs clubs à l'origine de l'insurrection de la Commune (mars 1871) se sont formés lors de ces rencontres. A Charonne, Alain Faure ne mentionne que le petit Bal de la chaumière situés sur le boulevard de Charonne. Plus au nord, à Belleville, les Folies-Belleville attirent une audience importante mais surtout, nombre de ces *métingues* se tiennent dans le vieux faubourg. Les Charonnais socialistes ne s'organisent donc que très peu dans leur quartier, mais se rendent bien souvent dans le faubourg Saint-Antoine où ces rencontres sont incessantes, ou alors à Belleville dans le cas des législatives compte tenu du découpage de la circonscription. Il faut attendre la fin des années 1870, voire la décennie suivante pour voir apparaître de nouveaux lieux de sociabilité politique à Charonne même, témoignant aussi d'une émergence d'une vie politique locale.

Les réunions sont en général organisées par le comité soutenant un candidat. Il loue une salle et en fait la réclame dans la presse politisée, ainsi que par des affiches et des tracts. L'usage est de convier les concurrents à un débat contradictoire. L'assistance n'est, elle, pas reléguée à un statut de public passif et chacun peut prendre la parole, interpellé les candidats et débattre. À l'ouverture de la réunion, l'élection du bureau (un président, des assesseurs et un secrétaire), amené à distribuer les temps de paroles et tenir la salle, conditionne la suite des débats. À la fin de la réunion, un vote à main levée ou par acclamation approuve le candidat le plus convaincant. En général, les réunions sont contrôlées par le comité d'organisation et la victoire du candidat qui joue à domicile est souvent un triomphe<sup>140</sup>. Pour toucher un maximum d'électeurs, chaque comité organise des réunions à un rythme presque quotidien et celles-ci connaissent le plus souvent des affluences importantes<sup>141</sup> avec un public qui revient de jour en jour. Dès lors, l'élection devient un feuilleton ! Les premières soirées servent à présenter la profession de foi, et les suivantes sont l'objet de débats d'idées, mais aussi d'accusations en tout genre et d'explication de texte. À titre d'exemple, les réunions de l'entre-deux tours à Charonne ne semblent pas revenir du tout sur les oppositions programmatiques entre Eudes et Patenne, mais se fixent uniquement sur une déclaration supposée de ce dernier à une précédente réunion où il aurait soutenu qu'il se retirerait s'il arrivait en seconde position ; et chaque orateur de déclarer sur l'honneur qu'il a entendu telle ou telle chose, les versions variant évidemment en fonction de l'orientation politique. La multiplication des réunions et les circulations des personnes et des idées font de ces élections des événements quotidiens et forment des sociabilités politiques vivaces.

L'avènement du suffrage universel pour les municipales parisiennes en 1871 et le découpage électoral avec des circonscriptions correspondant au quartier conduisent ces réunions électorales à changer d'échelle. Les *métingues* politiques ou les réunions organisées à l'occasion des législatives n'abordent que rarement les questions locales et se focalisent sur les questions

---

<sup>140</sup> Paula COSSART, « La réunion électorale au service des républicains Français dans le dernier tiers du XIXe siècle », *Histoire sociale/Social history*, vol. 47, 1 Novembre 2014, pp. 641-661.

<sup>141</sup> Ces réunions peuvent rassembler jusqu'à 1600 personnes pour les municipales charonnaises alors même que seuls 6000 électeurs sont inscrits. Bien sûr, il s'agit de compte-rendu de la presse républicaine et bon nombre de participants n'habitent pas le quartier, mais il semblerait qu'une large part de l'électorat assiste à des réunions de ce type.

idéologiques quant à la définition de la République. Au contraire, avec le scrutin municipal, les réunions électorales se trouvent souvent confrontées à des questions strictement locales et les candidats se doivent de répondre à leurs électeurs. De ce fait, on assiste à un éclatement et à un décentrement des lieux de réunion. Dans les années 1880, la nouvelle salle principale de la vie politique charonnaise est sans conteste l'Elysée Charonne, situé au coin du boulevard de Charonne et de la rue de Bagnolet. D'une jauge de 800 personnes, cette salle de bal-concert accueille bien souvent, d'après les récits républicains, 1 200 à 1 300 personnes, et se trouve louée régulièrement par toutes les organisations de gauche, des radicaux jusqu'aux anarchistes. Le 30 janvier 1886, Louise Michel y fait un discours provoquant, selon la presse, une grande animation dans le quartier.

« Le spectacle est surtout dans la rue ; malgré la pluie, malgré le vent qui souffle en tempête, une foule considérable, composée de *gavroches*, stationne depuis la rue de Bagnolet jusqu'à la porte de l'établissement, les pieds dans de véritables fondrières, car ce quartier paraît absolument abandonné par la municipalité. Toutes les fenêtres sont ouvertes et garnies de curieux attendant Louise Michel. À chaque voiture qui passe, ce sont des cris et des poursuites et les gardiens de la paix font à chaque minute disperser les groupes, qui se reforment malgré cela immédiatement. Des cris, peu flatteurs pour Louise Michel sont poussés constamment et le refrain : « c'est la mère Michel qui a perdu son chat<sup>142</sup> »

Pour des assemblées plus intimes, on peut mobiliser la salle Yung, au cours de Vincennes,<sup>143</sup> mais la majorité des réunions de l'élection municipale se déroulent en réalité dans les écoles du quartier, celles de Vitruve, de la rue Riblette ou des Pyrénées. Certainement accordées sans frais de location par les maires d'arrondissement, elles permettent, outre une économie certaine, de quadriller au mieux le quartier. Cette localisation des réunions électorales semble témoigner d'un fourmillement des initiatives politiques dans le quartier. Jusqu'à la Commune de Paris, il semble difficile de déterminer une sociabilité politique proprement charonnaise puisque les quelques militants habitant le quartier se rendent dans le faubourg ou à Belleville pour leurs activités militantes. À la fin des années 1870, ces réunions étudiées dans cette étude révèlent l'existence d'une vie politique dynamique avec des comités locaux représentatifs de l'ensemble des écoles républicaines. En outre, une coopérative de consommation, du même type que la Bellevilloise, est ouverte par Émile Delhomme et des camarades en 1876. Cette petite boutique, « L'économie solidaire », se trouve rue des Haies jusqu'en 1878 où la coopérative déménage dans des locaux plus spacieux de la rue de la Réunion<sup>144</sup>.

Les réseaux politiques locaux fonctionnent à plein, et lors de l'ouverture de la bibliothèque de l'économie solidaire en 1884, Amouroux préside une conférence politique, littéraire et musicale à l'Elysée-Charonne au profit de l'association. Un cadre radical comme Tony Révillon préside, tandis que les militants chevronnés Clovis Hugues et Gabriel Thominet interviennent, et

---

<sup>142</sup> *La liberté*, 2 février 1886

<sup>143</sup> *Le rappel*, 23 octobre 1881

<sup>144</sup> Voir la notice bibliographique d'Émile Delhomme sur le maitron. <https://maitron.fr/spip.php?article79845>, version mise en ligne le 30 mars 2010, dernière modification le 3 février 2020.

l'harmonie « la Fraternelle » vient jouer son répertoire. Contrairement aux réunions électorales « les dames sont instamment priées d'y assister<sup>145</sup> ». Comment expliquer ce soudain activisme républicain et socialiste dans un quartier longtemps resté en marge du Vésuve parisien ? Peut-être est-ce la proximité avec le mur des Fédérés qui confère à Charonne une place symbolique forte dans l'imaginaire socialiste ou tout simplement une matérialisation de l'essor démographique des populations ouvrières dans le quartier ?

Mais Charonne n'est pas isolé. Le réseau militant local se trouve enserré dans le microcosme de plus en plus actif des socialistes parisiens. Plus particulièrement, les comités radicaux, blanquistes ou guesdistes se développent de façon étroitement liée au réseau bellevillois, comme le signale la présence de candidats du reste de l'Est parisien, tels qu'Édouard Vaillant, Henri Rochefort, Jean Allemane ou Tony Révillon.

## 4.4 Les mandats de Patenne

Jusqu'ici cantonnée à la question de l'autonomie communale, prolongement naturel de la mémoire communarde, la question municipale devient un enjeu politique et social pour le mouvement socialiste alors en pleine ébullition idéologique et éclaté en de multiples chapelles. Cette politisation de l'urbain ne fait qu'aggraver les divisions entre ceux des socialistes qui perçoivent la ville comme un laboratoire idéologique et un point de départ de la conquête du pouvoir, et les autres qui n'envisagent la révolution que sous forme d'une conquête de l'appareil d'État, les scrutins locaux n'étant alors que des outils de propagande et de mobilisation. Mais « Peu à peu le diagnostic sur la ville se politise<sup>146</sup> » et la violence des débats de l'élection municipale de Charonne et son importance symbolique, au rayonnement national, s'expliquent en partie par cette controverse naissante dans le monde socialiste, opposant Radicaux et Intransigeants puis Possibilistes et Guesdistes.

Alexandre Patenne est le symbole de ce socialisme réformiste qui met au premier plan l'amélioration des conditions de vie ouvrière, qui passe en particulier par l'assainissement et la modernisation urbaine. Suite à sa victoire aux élections, Patenne s'investit pleinement dans ses nouvelles fonctions de conseiller municipal et conseiller général. Contrairement à ses prédécesseurs qui envisageaient ce mandat comme s'inscrivant dans leurs activités politiques et militantes plus larges, il s'implante durablement dans cette fonction de 1885 à 1912, sans jamais chercher à accéder à la députation. Au Conseil municipal et général, il s'intéresse tout particulièrement aux questions d'assistance à l'enfance, portant des positions novatrices en la

---

<sup>145</sup> *Le rappel*, 18 mars 1884

<sup>146</sup> Rémi LEFEBVRE, « Les socialistes, la question communale et l'institution municipale », *Cahiers Jaures*, N° 177-178, n° 3, 2005, pp. 67-90.

matière,<sup>147</sup> mais sa longévité politique réside aussi et surtout dans son ancrage local charonnais et dans sa lutte constante au Conseil municipal pour les intérêts du quartier. Son parcours démontre bien l'importance de la politisation des enjeux urbains dans les processus électoraux.

Sans relâche, Patenne accompagne ainsi les revendications des habitants quant à l'aménagement de leur quartier. Dès la séance du Conseil municipal du 27 novembre 1885, il obtient de l'administration une étude pour le prolongement de la rue des Vignoles et l'alignement de la rue des Orteaux et fait remonter une pétition d'habitants réclamant la mise en état de viabilité des rues Croix-Saint-Simon, Réglises, Mouraud<sup>148</sup>. Il se fait ainsi le relai et le soutien des habitants auprès du Conseil et de l'administration préfectorale.

En avril 1890, lors d'un nouveau scrutin municipal, *Le Radical* fait le bilan du conseiller Patenne se félicitant des investissements obtenus au Conseil municipal, mais bien peu des questions plus politiques d'assistance aux orphelins. L'élection municipale semble se jouer sur des enjeux locaux et le journal rappelle la création d'une nouvelle école rue de la Plaine et se félicite que « par l'initiative de notre conseiller le quartier a été assaini par de nouveaux égouts<sup>149</sup> ». En outre, une liste exhaustive est faite de toutes les opérations de voirie, attribuables sans conteste à l'action de Patenne : suppression des passages à niveau de la petite ceinture, viabilisation de la rue des Maraichers, de la Croix Saint-Simon, élargissement du boulevard Davout, alignement de la rue des Haies, des Orteaux et des Vignoles. Pour son nouveau mandat, son programme se résume aux travaux qu'il souhaite obtenir : alignement de la rue de Buzenval, élargissement du passage Dieu et de la rue du Clos, mise en état de viabilité des rues Mouraud, du Volga, de la Plaine et des Grands-Champs et amélioration de l'éclairage de nos voies publiques »

Patenne s'investit aussi dans bon nombre de commissions et en profite pour faire avancer les intérêts du quartier. Dans un contexte agité du partage d'un large emprunt par la municipalité, 35 millions de francs échoient à la rive droite et chaque conseiller se bat pour son quartier. Patenne réclame, lui, l'élargissement de la rue de Buzenval qu'il semble en mesure d'obtenir. Mais non content de cette victoire, il profite de sa position à la tête d'une commission concernant les changements de noms de rue pour proposer, comme si ce n'était qu'un simple changement de nom, la transformation du passage Papier en rue de Buzenval, celle-ci étant située dans son prolongement. Le Conseil municipal n'y voit que du feu en acceptant les propositions de l' élu charonnais et se trouvera contraint d'élargir une voie qui a dès lors doublé de longueur<sup>150</sup>. L'implication du conseiller municipal est donc vitale et Charonne profite de l'activisme de Patenne, concentré sur son mandat, pour obtenir une part des financements relativement importants à l'échelle de Paris.

Enfin, Patenne porte de nombreuses propositions quant au moyen de transports en commun en vue de désenclaver le quartier. La question du métropolitain et celle du réseau de Tramway ne

---

<sup>147</sup> Antoine RIVIERE, « De l'abandon au placement temporaire : la révolution de l'assistance à l'enfance (Paris, 1870-1920) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, N° 9, n° 1, 2016, pp. 26-51.

<sup>148</sup> *L'intransigeant*, 29 novembre 1885

<sup>149</sup> *Le Radical*, 25 avril 1890

<sup>150</sup> *La lanterne*, 5 novembre 1892



semblent pas être au cœur des préoccupations des habitants de Charonne qui ne font pas remonter de doléances, mais se trouvent être une des priorités de la municipalité. Le conseiller Patenne va constamment œuvrer pour que ces nouvelles formes de transport public desservent son quartier. D'abord en 1892, il va se battre pour que la ligne de tramway partant de la place Saint-Augustin se prolonge jusqu'au cours de Vincennes, en passant par la rue des Pyrénées. Et lors du « Punch » en l'honneur de son élection à la présidence du Conseil Général de la Seine, les électeurs célèbrent aussi l'inauguration de cette nouvelle liaison, et Patenne, dans son discours, « fait espérer la prochaine réalisation du métropolitain<sup>151</sup> ».

L'enjeu du métro est effectivement essentiel dans cette fin du XIXe siècle. Les élus parisiens et la préfecture s'écharpent sur le meilleur système possible pour cette infrastructure envisagée depuis 1856 et inspirée par le *tube* londonien. La municipalité privilégie le développement d'un réseau indépendant à l'échelle de la ville tandis que l'État et les compagnies ferroviaires souhaitent connecter le métropolitain aux voies ferroviaires existantes des gares nationales et de la petite ceinture. Le projet étatique est bien plus ambitieux avec la construction de nouvelles gares dans le centre, en particulier un vaste *hub* central à l'Opéra reliant toutes les gares avec un trafic national et international. Il s'agit pour les compagnies de permettre la mise en réseau des anciens terminus ferroviaires parisiens et de faire circuler leurs trains dans la capitale. La majorité radicale du conseil municipal est vent debout contre ce projet qui, à ses yeux, ne prend pas en compte les besoins de la population. En novembre 1895, pressé par l'approche de l'Exposition universelle, le pouvoir central cède aux exigences de la municipalité, et le préfet Poubelle de déclarer « Les Parisiens auront un métro à tutoyer », son mépris masquant mal son dépit face au manque d'ambition du projet. Il faudra plus de vingt années de débats et de blocages pour aboutir au projet définitif<sup>152</sup>. Pour Patenne et Vaillant, conseillers municipaux du XXe arrondissement les plus en vue, il s'agit de s'assurer que leurs quartiers se trouvent bien desservis par le nouveau réseau. La mise en place du funiculaire de Belleville en 1873 assurant une desserte entre la place de la République et l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville, le désenclavement de Charonne devient désormais la priorité pour les élus et les habitants du XXe arrondissement. En 1886, alors que les projets ne cessent d'aller et venir entre le Conseil et la direction des Travaux de la Préfecture, Patenne s'insurge du projet de rétrograder la ligne allant de République à Gambetta dans le réseau secondaire, repoussant sa réalisation aux calendes grecques<sup>153</sup>. En 1896, il obtient en plus que la ligne circulaire reliant Nation à Etoile passe par le boulevard de Charonne jusqu'à Nation, au lieu de l'avenue Philippe-Auguste<sup>154</sup>. Enfin, en 1905, quelques années après l'ouverture du métropolitain, il milite encore pour le prolongement de la ligne 3 de son terminus

---

<sup>151</sup> *La Justice*, 29 octobre 1886

<sup>152</sup> Alain COTTEREAU, « Les batailles pour la création du Métro : un choix de mode de vie, un succès pour la démocratie locale », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 29, 2004, pp. 89-151.

Pascal DESABRES, *Les trois temps du métro de Paris : un réseau sans cesse en débats*, Éditions Picard, 2011.

<sup>153</sup> *La lanterne*, 26 juin 1886

<sup>154</sup> *Le Gaulois*, 24 octobre 1896

la place Gambetta jusqu'au cours de Vincennes, en desservant les communes de Bagnolet, Montreuil-sous-Bois et Vincennes<sup>155</sup>.

La vie politique charonnaise n'est pas un long fleuve tranquille. Le meeting de Saint-Blaise où Gambetta est chahuté marque à Charonne le coup d'envoi d'une opposition féroce entre les divers courants républicains et socialistes. La première élection de Patenne face au blanquiste Eudes est particulièrement symptomatique. Mais ces affrontements se renouvèlent à chaque élection avec en point d'orgue celle de 1890. Les semaines qui suivent la réélection de Patenne sont extrêmement tendues et lors d'une « montée au mur » le 24 mai 1890, une bagarre féroce oppose les militants blanquistes du CRC et les radicaux-socialistes du CCSR. Le candidat local intransigeant, Émile Rouillon, successeur d'Eudes, y est frappé à la tête d'un coup de canne plombé et meurt dans les semaines suivantes des suites de cet affrontement. Pour la première fois, Charonne et le quartier de la Réunion s'émancipent des bastions révolutionnaires voisins et une politisation se structure à l'échelle locale autour d'une sociabilité de proximité faite de réunions, de comités et de militants ancrés localement.

Dans cette agitation qui joue et rejoue les oppositions idéologiques entre les différents courants du socialisme en France, les questions urbaines propres à Charonne jouent un rôle déterminant. C'est en les prenant à bras le corps et en se faisant un spécialiste de ces dossiers que Patenne assure sa domination politique pendant un quart de siècle de 1885 jusqu'en 1910. Il parvient à profiter des fortes revendications des habitants quant à l'amélioration de l'urbanité du quartier, politise ces questions et s'en fait le porte-parole au sein du Conseil municipal.

---

<sup>155</sup> *Le radical*, 8 juin 1905

## Conclusion

Ce chapitre se proposait de revenir sur les transformations urbaines du quartier du point de vue de l'action publique. Sans tomber dans la célébration d'une chimérique volonté politique, force est de constater que les quartiers de l'Est parisien ne sont pas totalement délaissés quand il s'agit d'aménagement urbain. Bien sûr, la comparaison avec les quartiers bourgeois où la promotion immobilière est bien plus rentable et dynamique donne une forte impression de déséquilibre. Pour autant, en portant la focale sur un quartier ordinaire intégré dans le nouveau système que forme le troisième réseau haussmannien, on constate une implication réelle de l'administration dans l'aménagement du secteur récemment annexé. Les ingénieurs ordinaires parcourent le territoire dès 1860 et élaborent diverses propositions quant à l'aménagement du quartier. Cette réflexion est largement suscitée par les revendications des riverains qui réclament dès l'annexion la transformation de rues du quartier et s'organisent collectivement par le biais de pétitions, puis la création de premières associations de riverains. Concrètement, les opérations de percée, alignement ou viabilisation de la voirie se construisent au sein de constantes négociations entre la préfecture et les habitants. Ces derniers ne se contentent pas de se plaindre du mauvais état de leur quartier, mais ils réfléchissent activement aux types de projets à mettre en place, les listent et les hiérarchisent. Quelques traces éparses laissent penser que ce mode de fonctionnement est déjà à l'œuvre avant 1860 au sein de la municipalité de Charonne. Si les listes de signataires ne sont présentes que pour de rares pétitions, elles laissent cependant entendre que les riverains mobilisés sont principalement des propriétaires et des petits patrons (industriels et commerciaux), qui sont ceux qui ont le plus à gagner des améliorations du quartier, tandis que les locataires peuvent craindre les expulsions. Face à cet activisme, l'attitude de la préfecture se découpe en deux temps. Dans les années 1860, l'amélioration du quartier se cantonne à une modernisation de la rue et de la place de la Réunion, le reste du quartier étant loin d'être une priorité pour cette administration focalisée sur les ouvertures de la rue des Pyrénées, et du boulevard Voltaire et de l'avenue Philippe Auguste. Ce désintérêt se matérialise dans le choix de déclasser la rue des Vignoles, permettant d'en incomber la charge aux habitants. Une même attitude qui se retrouve sur la question de la rue des Bois. L'administration se heurte aussi aux dissensions entre propriétaires avec une césure prononcée entre ceux qui possèdent de nouveaux immeubles et ceux dont les terrains sont encore vides ou destinés à la culture de la vigne ou au maraichage. Ces derniers sont, bien entendu, tout à fait réticents à l'idée de payer pour une partie de la viabilisation de la rue. Il faut donc attendre la fin de la première décennie post-annexion pour que la préfecture se tourne de nouveau vers la Réunion afin d'appliquer les préconisations des ingénieurs ordinaires qui, eux, enquêtent et travaillent depuis 1860. Débarrassée des grandes opérations de l'Est parisien et appuyée par l'urbanisation du quartier, la préfecture peut enfin mettre en place toute une série de projets. La percée de la rue Alexandre Dumas représente le point de départ de cette nouvelle phase. Le choix d'Hausmann repose sur deux considérations. D'abord, il s'agit d'une opportunité foncière rare tant les terrains que traverse la nouvelle voie sont dénués de construction. D'autre part, une société concessionnaire

est prête à prendre une partie des risques inhérents à l'expropriation des terrains et à leur revente, contrairement aux autres percées de l'est. Malgré l'échec retentissant de la concession, la rue Alexandre Dumas parachève le système urbain constitué autour de la place de la Réunion, en reliant le cœur du quartier au faubourg-Saint-Antoine. Dans la foulée, la rue des Basses-Vignoles et sa cité des Singes, et la rue des Hautes-Vignoles sont normalisées. La petite rue des Bois se transforme en une moderne rue Planchat et le passage Papier devient la rue Buzenval. Ces *grands* travaux (à l'échelle du quartier) abreuvent la promotion immobilière locale et permettent la poursuite de l'urbanisation dans des secteurs laissés de côté par les aménagements de l'ancienne municipalité. À la fin du siècle, le quartier de la Réunion semble avoir achevé sa mue et appartenir pleinement au tissu urbain parisien. Du boulevard de Charonne jusqu'à la rue des Pyrénées, une certaine continuité du bâti s'est formée malgré quelques dents creuses ou terrains encore vagues. La voirie a elle aussi été mise à niveau, pavée, éclairée et les divers réseaux techniques font progressivement leur apparition.

À travers les pétitions et mobilisations des habitants, on découvre des descriptions du voisinage, la formalisation de problèmes ainsi que leurs solutions envisagées et, de cette façon, les archives de la voirie donnent à voir la perception du quartier par ses habitants. Ces représentations s'articulent entre la prégnance de la mémoire de l'ancienne commune prolongée par le nouveau quartier administratif de Charonne et des constructions territoriales plus locales comme la cité des Singes, elle-même englobée dans le quartier des Vignoles. Un sentiment d'appartenance commun au local transparait enfin des sources et ces luttes urbaines en semblent un vecteur privilégié.

Enfin, ces mobilisations s'articulent avec les débats politiques qui fracturent la gauche socialiste à l'échelle nationale. Les questions urbaines apparaissent comme un élément de distinction entre les radicaux-socialistes qui s'en emparent et les intransigeants qui ne perçoivent les élections locales que comme des tribunes nationales. Charonne se trouve ainsi écartelé entre des enjeux locaux et un rôle nouveau d'avant-garde révolutionnaire, lié à la présence du mur des Fédérés. Alexandre-Adolphe Patenne parvient à s'installer durablement dans le fauteuil de conseiller municipal du quartier entre 1885 et 1912, en s'emparant de ces questions urbaines.



# **CHAPITRE 5. GRANDIR AU QUARTIER**

« C'est pas le quartier qui me quitte, c'est moi j'quitte le quartier<sup>1</sup> »

Le motif du départ du quartier populaire est omniprésent dans la culture *mainstream* actuelle. Les lieux où l'on a grandi restent longtemps attachés à soi, comme un attribut identitaire presque intime, étroitement lié aux souvenirs et aux amis d'enfance. Quitter son quartier s'apparente donc à un déchirement mais peut aussi apparaître comme la condition indispensable d'une libération personnelle, et le signe d'une certaine ascension sociale. Les sociologues et géographes s'interrogent ainsi particulièrement sur les ressorts de l'attachement/enfermement au voisinage (ressources, réseaux, solidarités, contrôle sociale, inégalités socio-économiques) ou au contraire les conditions d'une mobilité résidentielle et sociale<sup>2</sup>. En histoire, l'idée que les populations ouvrières des quartiers s'enracinent sur un temps long dans l'espace urbain a conduit à considérer ces lieux comme la matrice d'une formation de la conscience de classe<sup>3</sup>. Dans un mouvement de retour, ce type d'études a justement été critiqué et délaissé quand certains ont mis en exergue une extrême mobilité des sociétés urbaines, qui invaliderait ou du moins relativiserait l'idée d'une mémoire, d'une appartenance et d'une identité stables associées à un quartier<sup>4</sup>.

L'enjeu de ce chapitre est d'éprouver cette question de la mobilité individuelle. Il ne s'agit donc plus de prendre le quartier comme objet d'investigation, mais de se saisir d'une génération d'enfants du quartier pour analyser leurs parcours de vie. Cette approche dynamique de suivi longitudinal cherche toutefois à retrouver l'espace derrière les trajectoires et à renseigner

---

<sup>1</sup> Booba, DKR, 2019

<sup>2</sup> Stéphane BEAUD, « Le quartier, entre attachement et rejet », dans : *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, sous la direction de Beaud Stéphane. Paris, La Découverte, « Poche / Sciences humaines et sociales », 2003, p. 102-136.

Cécile VIGNAL, « L'ancrage local, une ressource pour les classes populaires des territoires désindustrialisés ? », in Sylvie FOL et Yoan MIOT (eds.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Le regard sociologique », 2016, pp. 197-210.

En sociologie, cette question des trajectoires résidentielles a été prise en compte dès l'analyse du peuplement des nouvelles opérations de rénovations de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Henri COING, *Rénovation urbaine et changement social : L'îlot n°4 (Paris 13<sup>e</sup>)*, Paris, France, Éd. Ouvrières, impr. 1966, 1966, 295 p. Jean-Claude CHAMBOREDON et Madeleine LEMAIRE, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, pp. 3-33.

Pour un synthèse sur le sujet : Jean-Yves AUTHIER, « Préambule - Les trajectoires résidentielles : un champ de recherche pour saisir le sens des mobilités », in Sylvie FOL, Yoan MIOT et Cécile VIGNAL (eds.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Le regard sociologique », 2016, pp. 21-38.

<sup>3</sup> Gérard JACQUEMET, *Belleville au XIX<sup>e</sup> siècle : du faubourg à la ville*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales : J. Touzot, impr. 1984, 1984, 452 p.

Jean-Paul BURDY, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Étienne : 1840-1940*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p.

<sup>4</sup> Maurizio GRIBAUDI, *Itinéraires ouvriers : espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », n° 28, 1987.

Jean-Paul BURDY, « La Monographie de quartier en histoire urbaine : Quelques éléments de bilan sur une recherche stéphanoise », *Histoire, Économie et Société*, vol. 13, n° 3, 1994, pp. 441-448.

Jean-Luc PINOL, *Les mobilités de la grande ville : Lyon fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup>*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, 438 p.

l'impact du quartier de l'enfance dans la vie d'un adulte et les façons dont un secteur d'origine conditionnent les manières d'envisager la ville et de s'y mouvoir. L'éclatement des bornes géographiques de l'étude permet aussi de replacer les habitants du quartier et leurs trajectoires dans un contexte et dans des dynamiques urbaines qui se développent à l'échelle métropolitaine, et donc d'envisager l'articulation entre les échelles, du petit voisinage de la place de la Réunion jusqu'au Grand Paris, où s'installe un des enfants de Charonne.

Cette étude vise à mieux comprendre qui part et qui reste, à identifier ceux pour qui le local conserve un rôle structurant de ceux qui sont en mesure de s'en détacher. Il s'agit aussi de percevoir de potentiels effets de quartier, et des conséquences de l'environnement de leur enfance sur des trajectoires sociales et spatiales.

Ce suivi longitudinal s'appuie sur une population de jeunes garçons scolarisés à l'école Vitruve, située place de la Réunion. Entre 1892 et 1901, les registres scolaires recensent au total 2 100 élèves inscrits. Un échantillon aléatoire de 668 individus a été réalisé pour permettre la saisie des informations concernant leur scolarité. Ensuite, les matricules militaires de ces personnes ont systématiquement été recherchées, afin de permettre leur suivi après leurs vingt ans, et 426 d'entre eux ont pu être retrouvés. Le croisement de ces deux sources est particulièrement fécond permettant d'articuler d'innombrables informations sur leur scolarité et leur enfance, des informations biographiques à leurs vingt ans au moment de leur mobilisation, leurs états de service dans l'armée, ainsi que l'ensemble des adresses déclarées, et ce jusqu'à la fin de leur suivi par l'administration militaire, à cinquante ans. Pour certains, des actes d'état civil ont ponctuellement été dépouillés afin de replacer les mobilités dans les contextes familiaux<sup>5</sup>. Malheureusement, la nature des matricules militaires et l'absence de registres conservés pour une école de filles, conduit à exclure tout à fait les femmes de l'analyse. Cette focalisation sur le masculin est un biais évident de l'analyse de ce chapitre, contraint par la difficulté de documenter et surtout de mettre en série des données sur les parcours de vie des femmes du quartier.

---

<sup>5</sup> Sur l'importance de la famille dans l'ancrage local : Michael YOUNG, Peter WILLMOTT, Anne GOTMAN et Bernard d'HELLENCOURT, *Le village dans la ville: famille et parenté dans l'Est londonien*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2010, 188 p.

Catherine BONVALET et Éva LELIEVRE, « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 2, 1995, pp. 177-190.



# 1. Naissance d'une génération

Omniprésente dans le discours médiatique pour désigner la singularité d'une classe d'âge dans son rapport à la société, la notion de génération reste cependant difficile à manipuler en sciences sociales, tant elle recouvre diverses réalités. Contrairement aux démographes qui tendent à associer la génération à une cohorte permettant d'analyser l'entrée dans la vie active et les phénomènes de socialisation d'une même classe d'âge, les historiens mobilisent davantage les travaux de Mannheim<sup>6</sup>, lequel définit la notion de génération par l'articulation d'expériences et d'apprentissages conscients ou inconscients, structurés autour de trois paramètres : la « situation », c'est-à-dire la somme des événements et des structures sociales et politiques à laquelle fait face la génération, la « cohésion » ou la conscience d'appartenir à un même ensemble générationnel et « l'unité » qui met en avant les convergences, mais aussi les divergences, au sein d'une même génération<sup>7</sup>. Dans son sillage, Marc Bloch proposait ainsi dans *Apologie pour l'histoire* une définition de la génération.

« Les hommes qui sont nés dans une même ambiance sociale, à des dates voisines, subissent nécessairement, en particulier dans leur période de formation, des influences analogues. L'expérience prouve que leur comportement présente, par rapport aux groupes sensiblement plus vieux ou plus jeunes, des traits distinctifs ordinairement forts nets. Cela, jusque dans leurs désaccords, qui peuvent être des plus aigus. Se passionner pour un même débat, fût-ce en sens opposé, c'est encore se ressembler. Cette communauté d'empreinte, venant d'une communauté d'âge, fait une génération<sup>8</sup>. »

De fait, cette définition tend à faire des évolutions profondes des systèmes sociaux, ou bien de ruptures qui font événement, des matrices générationnelles qui sculptent les représentations mentales et sociales d'une même classe d'âge. Bien sûr, il est difficile d'appréhender la sociologie d'une population sous le seul prisme des générations et se pose nécessairement le problème de l'articulation de cette notion avec celle des classes sociales ou d'autres éléments identitaires. Dans la poursuite de sa réflexion, Marc Bloch remarquait d'ailleurs qu'une société « se décompose en milieux différents » et que les « générations ne [s'y] recouvrent pas toujours ». Pour cette raison, Lucien Febvre se refusait à manipuler cette notion constatant que les écarts entre classes, mais aussi les disparités régionales rendaient impossible l'utilisation de la notion de génération pour appréhender l'espace social dans son ensemble<sup>9</sup>. Dès lors, l'usage de ce concept a principalement servi à l'histoire culturelle ou intellectuelle de groupes restreints, tels que les intellectuels, artistes

---

<sup>6</sup> Karl MANNHEIM, *Le problème des générations*, (1<sup>ère</sup> édition 1928), Paris, A. Colin, 2011, 162 p.

<sup>7</sup> Pierre BLAVIER, « La notion de génération en histoire », *Regards croisés sur l'économie*, n° 7, n° 1, 17 Mai 2010, pp. 44-46.

<sup>8</sup> Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, (1<sup>ère</sup> édition 1949), Paris, Armand Colin, coll. « Références », 1997, p. 150.

<sup>9</sup> Lucien FEBVRE, « Générations », *Bulletin du Centre international de synthèse*. Section de synthèse historique, 7 juin 1929, supplément à la *Revue de synthèse historique*, 21, 1929, p. 37-43

ou étudiants<sup>10</sup>. Elle a aussi accompagné l'émergence des premières recherches sur la jeunesse, des blousons noirs aux « black, blanc, beur<sup>11</sup> ». L'intérêt pour ces catégories de jeunes a conduit à mettre l'accent sur leurs ancrages locaux et leurs rapports à leurs lieux de vie dans la périphérie et les marges des espaces urbains.

La classe d'âge des enfants scolarisés à l'école Vitruve entre 1892 et 1901 forme-t-elle une génération à proprement parler ? Bien sûr la diversité des parcours résidentiels et l'hétérogénéité des sorts que leur réserve la vie constituent des césures fortes parmi eux. Certains d'ailleurs ne traversent le quartier que le temps de quelques mois, suivant le parcours mouvementé de leurs parents. La très grande majorité cependant partagent une situation et des expériences communes : ils grandissent dans une marge parisienne qui se caractérise par une sous-urbanité particulièrement marquée et ressentie par les habitants. La première génération d'habitants du quartier en avait bien entendu fait l'expérience, mais ceux-ci investissaient Charonne à l'âge adulte, empreints le plus souvent d'une précédente expérience de citadins, souvent au sein du faubourg Saint-Antoine. Les enfants des années 1880 découvrent la ville en grandissant dans ce secteur et ses particularités. Outre cette expérience commune, leur adresse dans un de ces arrondissements périphériques les assigne, lorsqu'ils grandissent, à la figure de l'Apache, symbole de toute cette génération. Ils passent leur adolescence dans un contexte d'émergence médiatique d'une génération de jeunes, en rupture avec les valeurs de leurs aînés et de la société<sup>12</sup>. Enfin, les enfants du siècle se trouvent en première ligne lorsqu'éclate la Grande Guerre. Ce traumatisme générationnel laisse à l'évidence des plaies béantes dans la chair et l'esprit de ces jeunes gens et elle finit de forger la matrice de leur génération. Ces écoliers des années 1890 sont donc envisagés comme une génération à part entière du fait de cette dialectique entre l'expérience urbaine, les pratiques de la rue et les représentations extérieures qui en découlent, et enfin les ruptures événementielles. Le jeu sera de déterminer dans la suite de leur parcours leur appréhension du local, du voisinage, mais aussi leur intégration et leur *agency* au sein de l'espace populaire parisien.

---

<sup>10</sup> Michel WINOCK, *L'effat de génération : une brève histoire des intellectuels français*, Vincennes, Editions Marchaisse, 2011, 128 p.

Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle : khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, 1. éd., Paris, Presses Univ. de France, coll. « Quadrige », n° 160, 1994, 720 p.

<sup>11</sup> Marwan MOHAMMED et Laurent MUCCHIELLI, *Les bandes de jeunes : des « blousons noirs » à nos jours*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007.

Ludivine BANTIGNY, *Le plus bel âge ? : jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, France, Fayard, 2007, 498 p.

<sup>12</sup> Michelle PERROT, « Dans le Paris de la Belle Époque, les « Apaches », premières bandes de jeunes », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n° 67, n° 1, 1 Juin 2007, pp. 71-78.

Dominique KALIFA, « Archéologie de l'Apachisme. Les représentations des Peaux-Rouges dans la France du XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*. *Le Temps de l'histoire*, n° 4, 15 Novembre 2002, pp. 19-37.

## 1.1 Profil des enfants et de leurs parents

À partir des informations inscrites au moment de l'inscription de leurs enfants à l'école Vitruve, il est possible de mieux comprendre le profil social de leurs parents et les modalités de leur installation dans le quartier. Les indications sur la profession des parents, le lieu de naissance de l'enfant ainsi qu'à son précédent établissement, permettent ainsi de retrouver quelques traces du parcours des familles jusqu'à Charonne.

### Des enfants des classes populaires

Dans les registres des listes scolaires, la profession du seul chef de famille est indiquée pour chaque enfant. Cette indication offre un point de vue rare sur la sociologie du quartier, tant les sources permettant une coupe transversale sont absentes. Plus que les calepins des propriétés bâties, il conviendrait peut-être de comparer les professions de ces parents d'élèves aux époux des actes de mariage de la période précédente, puisque ces deux populations sont relativement proches en termes d'âge.

Tableau 1. Groupe professionnel des parents d'élèves de l'école Vitruve

Groupe professionnel des parents d'élèves dans les années 1890		
Groupe professionnel	Compte	Pourcentage
Ameublement	112	16,77
Textile	86	12,87
Manutention	73	10,93
Employés de bureau et professions libérales	70	10,48
Métaux	61	9,13
Inconnu	54	8,08
Indépendants du commerce et des services	53	7,93
Autres métiers de l'industrie	52	7,78
Petits métiers du commerce et de la rue	51	7,63
Construction	42	6,29
Autres	9	1,35
Propriétaires, rentiers	2	0,30
Sans profession	2	0,30
Activités multiples	1	0,15
Total	668	

À la lecture de ce tableau, l'ameublement apparaît toujours comme la principale activité du quartier, mais se trouve nettement moins dominant que sur les périodes et les sources précédentes. Les professions du textile apparaissent de façon bien plus nette, certainement aidées par la source qui tend peut-être à valoriser les femmes comme chefs de famille, en tant que mères. À noter, l'accroissement du nombre d'employés (de 7 à 10,5%) est particulièrement marquant surtout si l'on analyse le détail de ce groupe professionnel. On constate en effet une certaine diversification du groupe avec une réduction drastique de la part des forces de l'ordre, mais avec plus d'employés de bureau et de professions à statut (comptable, employé de chemin de fer...). C'est le signe de l'émergence d'un nouveau monde populaire qui se définit par son lieu d'activité (les fameux bureaux) et un niveau d'instruction supérieur. Autre distinction majeure, la rémunération de ces employés est le plus souvent mensuelle, offrant une stabilité des revenus et de l'emploi qui tranche avec les façons de travailler des mondes artisanaux et ouvriers. Toutefois, derrière ce vocable « d'employés » qui représente un quart de la catégorie, on trouve d'innombrables hiérarchies avec les employés de banque ou d'assurance en haut de l'échelle tandis que les petits fonctionnaires municipaux (en particulier les 7 employés d'octroi) ou les employés de petites maisons sont bien plus mal lotis<sup>13</sup>.

Dans la catégorie « autres métiers de l'industrie », on constate aussi une évolution des équilibres internes avec une baisse des sous-catégories « instrument de précision » et « imprimerie » tandis que le secteur des « articles de Paris », plus féminin, augmente, et le terme de « mécanicien » semble dorénavant utilisé pour désigner l'activité de nombreux ouvriers témoignant peut-être de premières formes d'industrialisation.

Les professions des parents d'élèves reflètent les premières formes d'une évolution des manières de travailler dans le quartier avec une érosion faible, mais déjà significative du secteur roi du quartier : le meuble.

### **Une génération de Parisiens**

La génération d'enfants scolarisés à l'école Vitruve se définit aussi par son caractère très parisien. 80 % des 668 élèves retenus dans l'échantillon d'analyse sont natifs de la capitale. On ne trouve ainsi que 12 % d'enfants nés en province et seulement 4 % issus des communes de banlieue du département de la Seine. Enfin, la part d'étrangers est minime avec seulement 10 enfants nés en Italie ou en Belgique.

Ce parisianisme ne signifie pas cependant un ancrage local particulièrement plus prononcé. En se focalisant sur 27 cas sélectionnés aléatoirement suivis plus précisément, dont 23 Parisiens<sup>14</sup>, on constate que seuls 12 d'entre eux sont natifs du XX<sup>e</sup> arrondissement, dont 10 à des adresses correspondant aux environs de l'école. 5 autres sont nés dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements

---

<sup>13</sup> A ce sujet voir la synthèse : Delphine GARDEY, « Du veston au bas de soie: identité et évolution du groupe des employés de bureau (1890-1930) », *Le Mouvement social*, n° 175, 1996, pp. 55-77.

<sup>14</sup> Les quatre non parisiens sont nés en Belgique, en Bretagne, en Vendée ou à Montreuil

voisins, les derniers venant du XVIIIe, XIXe, Ve et Xe arrondissement. Moins de la moitié sont ainsi des enfants nés directement dans le quartier.

Chez ces natifs parisiens, il est possible d'opérer une distinction supplémentaire à partir de l'origine des parents. Cinq sont issus de deux parents nés à Paris et héritent ainsi d'un enracinement de longue date dans l'espace parisien, et quatre ont au moins un parent parisien. Les treize autres enfants<sup>15</sup> sont nés de parents venus de province ou de l'étranger, mais la plupart d'entre eux semblent installés depuis un certain temps dans la capitale. Les différentes adresses et de précédents mariages montrent que leur parcours de vie s'inscrit dans Paris depuis longtemps. Cependant quatre de ces couples se sont mariés dans leurs contrées d'origine, témoignant d'une migration récente, auxquels on peut ajouter sans risque les parents d'Adolphe Dupont, tous deux nés à Blesle en Haute-Loire qui, on peut le supposer, se sont rencontrés avant leur installation à Paris et leur mariage dans le V<sup>e</sup> arrondissement<sup>16</sup>.

Malgré l'apparente homogénéité de leurs lieux de naissance, les écoliers de Vitruve forment donc une génération aux origines bien plus diverses. Les cas d'enracinés de longue date comme Simon Lefort dont les parents et grands-parents sont nés à Paris<sup>17</sup> et habitent le quartier de la Réunion<sup>18</sup> s'avèrent évidemment très rares. Pour la plupart des enfants, leurs parents se sont installés très récemment dans le voisinage et ne s'y établiront pas forcément dans la durée.

Pour mieux envisager les mobilités des familles pourtant considérées comme plus stables que les travailleurs célibataires<sup>19</sup>, il est possible d'analyser les indications contenues dans les registres sur les écoles d'origines des enfants et la mention d'un déménagement venant interrompre la scolarité à l'école Vitruve. La moitié seulement des élèves débutent et finissent leur cursus primaire au sein de l'école. Cependant, les statistiques sur l'école d'origine semblent témoigner de mobilités à des échelles relativement locales puisque 80 % des élèves étaient précédemment inscrits dans un établissement du XX<sup>e</sup> arrondissement.

---

<sup>15</sup> Il a été impossible de retrouver des informations sur les parents de cinq autres enfants, dont trois sont nés d'un père inconnu

<sup>16</sup> Mariage de Noel Dupont et Marie Gontier, le 8 juillet 1865, Paris V<sup>e</sup>. AP V4E 555

<sup>17</sup> Acte de naissance de Joseph Simon Leroy du 30 décembre 1835, AP 5Mi1 425

Acte de naissance de Louise Florence Joséphine Lefort du 27 mars 1834, AP 5Mi1 400

<sup>18</sup> Mariage de Louis Théodore Florentin Lefort et Marie Julie Joséphine Leroy le 16 décembre 1884, AP V4E 7918

<sup>19</sup> Jean-Claude FARCY et Alain FAURE, *La mobilité d'une génération de français : recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIXe siècle*, INED, 2003

Tableau 2. Arrondissement des écoles d'origine des enfants scolarisés à l'école Vitruve

Arrondissement des écoles d'origine	
Arrondissement	Compte
XX <sup>e</sup>	421
Inscription directe à l'école Vitruve	110
Province	33
XI <sup>e</sup>	29
Banlieue Est	23
XIX <sup>e</sup>	10
XII <sup>e</sup>	8
Étranger	5
XIII <sup>e</sup>	4
Banlieue Ouest	4
XVIII <sup>e</sup>	4
III <sup>e</sup>	4
IX <sup>e</sup>	4
V <sup>e</sup>	3
XIV <sup>e</sup>	2
X <sup>e</sup>	1
XVII <sup>e</sup>	1
I <sup>e</sup>	1
XVI <sup>e</sup>	1
Total	668

Restent donc 137 élèves qui ne proviennent pas du XX<sup>e</sup> arrondissement. Parmi eux, 33 élèves (5 % du total) déménagent directement depuis la province. 29 viennent du XI<sup>e</sup> arrondissement dont 11 de la toute proche école de la rue Alexandre Dumas, 3 de l'école Godefroy Cavaignac, située proche du croisement entre le boulevard Voltaire et la rue de la Roquette. Les 23 élèves de la banlieue Est viennent des communes de Bagnolet, Montreuil ou Saint-Mandé.

L'analyse de l'école d'origine des enfants scolarisés à l'école Vitruve témoigne donc d'une forte mobilité résidentielle, mais qui bien souvent se structure à l'échelle locale, puisque les élèves qui ne proviennent pas du XX<sup>e</sup> arrondissement, ni des proches arrondissements du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> représentent seulement 10% du total (5% de province, 5% du reste de Paris).

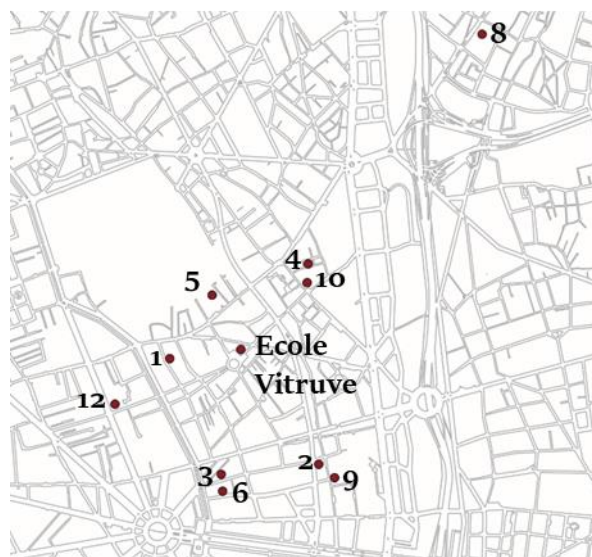
Il est ensuite possible d'affiner l'étude en s'intéressant aux principales écoles citées. Sur les 12 écoles citées plus de 10 fois, on retrouve près de 415 élèves. La carte de ces écoles rend frappante la très forte proximité des établissements scolaires. Le recrutement de l'école Vitruve se fait

principalement dans un cercle géographique très restreint, dans le quartier ou à proximité immédiate. Dans un second temps, il s'agit de distinguer les écoles primaires des écoles maternelles. Un transfert d'une école maternelle à l'école Vitruve ne signifie bien entendu pas un quelconque déménagement. L'école maternelle de la rue Planchat est la principale pourvoyeuse d'élèves pour l'école Vitruve. Celle de la rue des Maraichers, située à l'est du quartier, concerne les enfants vivant dans la partie la plus à l'Est du quartier (passage Dagorno et Dieu, fin de la rue des Haies...), tandis que la maternelle de la rue des Balkans héberge surtout les enfants de la partie nord de la rue de la Réunion. En retirant les 155 élèves venus de ces écoles, restent 262 enfants des écoles environnantes qui ont donc a priori déménagé au sein d'un espace urbain particulièrement circonscrit.

Tableau 3. Mention des principales précédentes écoles des écoliers de Vitruve

Figure 1. Carte des principales précédentes écoles des écoliers de Vitruve

Principales écoles du quartier	
École d'où l'enfant sort	Compte
1/ EM Planchat	120
2/ EP rue des Pyrénées 40	59
3/ EP rue des Ormeaux	36
4/ EP riblette	34
5/ EM Réunion	32
6/ EP Lesseps	30
7/ EP plaine	29
8/ EP à Bagnolet	19
9/ EM maraichers	19
10/ EM Balkans	16
11/ Pension ramé, rue Vitruve (emplacement inconnue)	12
12/ EP rue Alexandre Dumas	11
Total	417



EM : école maternelle  
EP : école primaire

Les élèves de la Réunion sont donc bien souvent des enfants des quartiers populaires parisiens, principalement de l'Est de Paris, fils d'artisans, d'ouvriers ou de petits employés. Les dynamiques résidentielles révélées par les successions d'écoles montrent que la grande majorité des familles sont installées précédemment dans le secteur de Charonne, Belleville ou au Faubourg Saint-Antoine et dans une moindre mesure dans les communes environnantes. 10 % d'entre eux

seulement viennent du reste de Paris ou de la France. À partir de ces quelques résultats statistiques, ces enfants semblent appartenir aux mêmes univers sociaux, tant par leurs origines, que les catégories sociales de leurs parents, attestant d'une certaine forme d'unité générationnelle.

## 1.2 Le Paysage d'une enfance

Le premier trait d'union entre ces enfants réside dans le fait qu'il partage outre une école, un environnement commun. Le paysage du quartier devient en effet le lieu des premières expériences communes et conditionne la construction d'un rapport à la ville bien spécifique. On peut s'interroger sur les conséquences et la spécificité d'évoluer et de grandir au sein de ces quartiers périphériques, certes parisiens depuis près de quarante ans, mais qui conservent toujours un caractère suburbain, une urbanité moins dense donnant aisément le sentiment de ne pas être tout à fait en ville. Seuls quelques entretiens de personnes alors âgées d'au moins soixante-dix ans permettent de documenter ces phénomènes et, bien sûr, ces souvenirs reposent largement sur des processus de reconstructions mémorielles. De cela, il ressort toutefois une série de lieux communs propres au quartier qui peuvent peut-être être considérés comme des marqueurs générationnels.

Évoquant leurs souvenirs d'enfance, les témoins insistent sur les vides de la ville, lieux d'exploration et de jeux privilégiés. En particulier, le terrain de l'ancienne briqueterie est laissé à l'abandon entre les années 1890 et la fin des années 1910. Les ruines de la fabrique et les vastes terrains marquent fortement l'imaginaire de ces jeunes enfants.

Pourtant en 1890, le quartier a largement poursuivi son urbanisation. Le plan parcellaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle témoigne de l'extension du bâti. Si de nombreux jardins existent encore dans les arrière-cours, peu de parcelles restent sans construction et toutes les rues ont été loties. Seule la partie sud de la rue des Haies est relativement peu bâtie, abritant encore quelques jardins ou des cours pour l'activité artisanale.



Figure 2. Plan parcellaire fin du siècle (assemblage des sections de l'ouest de Charonne)<sup>20</sup>



Où sont donc les vides dont parlent les témoins, habitant le quartier depuis leur scolarité à la fin du siècle ? Bien souvent, les frontières du quartier de ces enfants englobent les secteurs situés plus à l'est et ils prennent en considération dans leur perception du quartier l'ancien village de Charonne, mais surtout les espaces situés au nord de celui-ci, à l'est du cimetière du Père-Lachaise. D'autant plus que la place de l'école située du côté de la rue Vitruve fait que son recrutement ne recoupe pas tout à fait les frontières fixées pour le quartier, mais s'étend à ces secteurs. Cependant la grande majorité des enfants habite la Réunion pour une raison simple : les secteurs de l'est sont encore très peu densément bâtis.

Lorsqu'on franchit dans les années 1890 la rue des Pyrénées, le nombre de constructions se réduit et laisse place à de nombreux terrains vagues ou des jardins. Au nord de la place Saint-Blaise, le secteur est encore très peu urbanisé, le dénivelé contraignant fortement le tracé des rues et les possibilités de construction.

---

<sup>20</sup> Plan parcellaire 1900, AP PP/11886/A-E

Figure 3. Plan parcellaire fin du siècle (assemblage des sections de l'est de Charonne)<sup>21</sup>



Les habitants du quartier se situent donc encore à la marge de la ville et le franchissement de la rue des Pyrénées leur remémore le caractère nouvellement urbain de la Réunion. Pour les enfants, leurs terrains de jeu se placent de ce côté de la ville. Ils ne s'aventurent que peu à traverser le boulevard de Charonne vers le vieux Paris. Le sentiment de vivre en périphérie loin de la vie proprement parisienne devait donc être fort.

Les jeux des enfants s'orientent ainsi largement vers les territoires les moins denses de Paris. Lieu d'aventure par excellence, les fortifications incarnent l'espace de liberté nécessaire à l'imaginaire des enfants :

---

<sup>21</sup> Plan parcellaire 1900, AP PP/11812/A-D

« LL. : Vous avez dit que vous jouiez à l'âge de six ans sur les fortifications.  
H. : Bah oui j'ai commencé à jouer la sur les forts.  
LL. : Mais vous deviez être assez nombreux comme enfants alors ?  
H. : Oh oui ça pour ça on y allait jamais tout seul. On y allait toujours à 5, 6. Je me rappelle, y'avait une famille qui s'appelait Brulé là qu'habitait au 153 boulevard Davout et on y allait tous ensemble.  
LL. : Et alors sur les fortifs ? Qu'est-ce que vous faisiez ? Quels étaient vos jeux ?  
H. : Oh bah vous savez un peu de jouer à tout. Aussi bien les jeux de garçons que les jeux de filles. Ça, on jouait. L'hiver on faisait des traîneaux et puis on descendait la colline qui y'avait là. Comment que ça s'appelait ? Je me souviens plus.  
LL. : Les buttes à Morel ?  
H. : Ah non ah non non les buttes à Morel, ça, c'était le jeudi qu'on montait aux buttes à Morel. Là le jeudi on avait le droit d'aller goûter aux buttes à Morelle. Non on n'allait pas si loin que ça nous on allait sur le boulevard Davout là.  
LL. : Bon alors je signale pour les auditeurs que les buttes à Morel<sup>22</sup> se trouvent à Bagnolet<sup>23</sup>. »

En parallèle de ce sentiment de suburbanité, les témoins mettent beaucoup en avant le caractère industriel du quartier et la présence notable de l'artisanat du meuble. Le quartier semble en effet encore entièrement tourné vers l'ébénisterie. La famille de Mme Me.B. s'installe ainsi à la fin des années 1890 dans le quartier alors que celle-ci est âgée de sept ou huit ans. Ses parents vivaient auparavant boulevard Voltaire, mais son père, charpentier de Paris, possédait déjà un terrain du 72 rue des Orteaux où il entreposait son bois et où « il a toujours travaillé là, avec les ouvriers ». À l'entendre, à cet endroit on ne trouvait alors qu'une succession d'ateliers : « le quartier était pour le meuble, y'avait que du bois, partout<sup>24</sup> ! ». De l'autre côté du quartier, au sud de la rue d'Avron, Mme B. se souvient, elle, d'une large fabrique de peau de lapin. Des lapins élevés dans les arrière-cours ou les jardins des particuliers sont rachetés par l'industriel qui se charge alors de les transformer. Une fabrique de couronnes mortuaires jouxte l'usine de peaux de lapin : « les deux grandes fabriques qu'étaient dans la rue des Grands Champs ». Avec le meuble, elles représentent les trois principaux secteurs d'activité que les témoins se remémorent de leur enfance.

Les premières expériences de la ville et du quartier se nouent aussi dans la rue et son ambiance « conviviale et vivante<sup>25</sup> ». Mme S.M. affirme le caractère « naturel » des jeux d'enfants dans la rue et elle évoque la venue hebdomadaire d'un petit groupe de musique surnommé les « cinq becs de gaz » au croisement de la rue Michel de Bourges et de la rue des Vignoles. Les enfants reprennent en cœur les « petites chansons ». Leurs souvenirs sont aussi largement marqués par la forte présence des marchands de rue<sup>26</sup>.

<sup>22</sup> En réalité, elles se situent à Montreuil sur l'emprise de l'actuel Parc départemental Jean Moulin – Les Guilands. Il s'agissait d'une carrière de gypse implantée en 1865 par Auguste Morel.

<sup>23</sup> Entretien de Mme H.R., couturière à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1982

<sup>24</sup> Entretien de Mme Me.B., employée de bureau à la retraite, entretien réalisé par Lionel Longueville en 1987

<sup>25</sup> Entretien de M. C.M., ouvrier à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1998

<sup>26</sup> Entretien de Mme S.M., Couturière à la retraite, réalisé en 1974

« Oh oui y'avait, des vendeurs de toutes sortes de choses qui avaient leurs cris, bien spéciaux. Y'avait un monsieur qui faisait des gros berlingots, et il passait les vendre et puis il chantait "c'est moi qui les fais, c'est moi qui les vends, c'est ma femme qui boulotte l'argent" et il avait un, un singe toujours perché sur lui alors ce qui attirait les gosses, pour acheter des berlingots, qu'il nous vendait 2, 2 gros berlingots pour 1 sou. Et puis, ben y'avait... je dirais le marchand de fromage blanc aussi qui criait "fromage à la crème, à la crème, fromage à la crème" puis y'avait toute sorte de, de marchands comme ça, les marchands de journaux aussi qui passaient avec des petites voitures pour vendre des journaux et puis alors les marchandes de 4 saisons, dans la rue alors... Évidemment alors, la : " la moule est fraîche, la moule est bonne, a la moule, a la moule" ... et, " il arrive le maquereau, il arrive", toutes les marchandes de 4 saisons se baladaient dans les rues<sup>27</sup>. »

Enfin, la mémoire collective du quartier à la Belle Époque se cristallise sur quelques figures bien identifiées qui incarnent tout le pittoresque du quartier. Il s'agit par exemple de Tiphaine, chiffonnier bien connu du quartier résidant dans l'immeuble surnommé la Cour des Miracles dont les bagarres avec sa femme ameutent tout le quartier. C'est aussi lui qui a pris en main l'organisation du défilé du 14 juillet. Une petite fille déguisée en République déambulait sur une voiture dans tout le quartier. « Les enfants du quartier suivaient avec des lampions ou de vieilles casseroles qui tapaient dessus, ça les amusait ». Autre figure incontournable du quartier pour les enfants, Gallot, surnommé le marcheur, prétendait pouvoir marcher pendant plus de 24 heures sans s'arrêter et pouvoir faire Paris-Strasbourg d'une traite à pied. Il était souvent en représentation sur la place de la Réunion où il faisait d'innombrables tours, poursuivi par les enfants qui chantaient « V'làGalot, v'làGalot, v'làGalot ». D'après la légende, le secret de son endurance proviendrait directement des Indiens d'Amérique chez qui il aurait appris la marche<sup>28</sup>. Bien sûr, tous n'étaient pas dupes : « il devait marcher soi-disant... je sais pas... 24h. Penses-tu, la nuit tu pouvais toujours venir, il était en train de ronfler. Puis sa bonne femme elle faisait la manche, puis elle, dès qu'elle avait un peu de pognon, elle allait se poivrer<sup>29</sup>. »

Ces animations qui se déploient dans les rues du quartier empreignent les souvenirs des enfants et marquent durablement leur rapport à la ville. Si ces moments endossent le statut de symbole d'une époque, c'est bien que ces expériences de jeunesse ont été rejouées et remémorées, permettant ainsi la construction par cette génération d'un sentiment d'appartenance commun à cet espace.

---

<sup>27</sup> Entretien de Mme B.L, employée de bureau à la retraite, réalisé en 1975

<sup>28</sup> Entretien de Mme B.R., Matelassière, réalisé en 1973

<sup>29</sup> Entretien de M. Bu.L., retraité, réalisé en 1977

## 1.3 La scolarité

À partir de leurs six ans, le registre de l'école Vitruve documente les parcours scolaires des enfants, ainsi que certains événements de leurs vies, leurs difficultés quotidiennes ou leurs conditions d'existence. Les instituteurs consignent en effet de nombreuses informations ou remarques sur leurs élèves allant des félicitations en cas de bonne conduite ou des indications sur le départ de certains dans les sanatoriums de Berck-sur-Mer, jusqu'à des sentences définitives telles que « enfant vicieux », « sale » ou « méchant ». Ces informations permettent d'étudier en détail le rapport à l'école de ces populations et de consigner leur parcours scolaire, élément déterminant dans leurs parcours de vie.

### Fonctionnement scolaire

La III<sup>e</sup> République est intimement liée à l'essor des institutions scolaires dans le pays. La défaite de 1870 est en effet analysée comme une conséquence, pour partie, de la supériorité de l'enseignement en Allemagne. Les lois scolaires de Jules Ferry, prolongées par celles de Paul Bert visent à répondre à ce défi, mais aussi à ancrer la démocratie dans les esprits, en organisant un enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque. Les écoles élémentaires sont ainsi ouvertes aux élèves âgés de 6 à 13 ans, mais s'intègrent dans un système comprenant aussi des classes maternelles ainsi que des écoles primaires supérieures, des cours complémentaires et parfois des écoles manuelles d'apprentissage pour que l'élève puisse poursuivre son apprentissage après le certificat. L'objectif de cette instruction est de fournir aux enfants des classes populaires et moyennes les fondamentaux de la connaissance<sup>30</sup>. En parallèle, les enfants des élites entrent dans des classes élémentaires spéciales rattachées à l'enseignement secondaire dont la raison d'être est de les préparer au lycée. Ces établissements se distinguent non seulement en termes de recrutement, mais aussi du fait des programmes enseignés qui font la part belle aux humanités, préparant ainsi les élèves à l'université. Ce double système scolaire oppose ainsi l'école du peuple de celle des notables<sup>31</sup>.

Les enfants de la Réunion sont destinés à se contenter de l'enseignement primaire. Le lycée Voltaire, ouvert en 1891, est le seul lycée du Nord-Est parisien susceptible d'accueillir quelques dizaines d'élèves. L'écrasante majorité est inscrite dans l'établissement de secteur. Le caractère obligatoire de l'instruction décrétée par les lois Ferry autorise cependant l'école à domicile ou les inscriptions en école privée. De fait, bon nombre de jeunes enfants échappent à l'école publique et les taux de scolarisation sont loin des 100 %<sup>32</sup>. La génération que ce chapitre tente de suivre se trouve donc confrontée à des angles morts difficilement quantifiables.

---

<sup>30</sup> Antoine LEON et Pierre ROCHE, *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2012, 127 p.

<sup>31</sup> Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968, 524 p.

<sup>32</sup> Antoine PROST, « Pour une histoire « par en bas » de la scolarisation républicaine », *Histoire de l'éducation*, vol. 57, n° 1, 1993, pp. 59-74.

Leur cursus scolaire ordinaire débute parfois dès l'âge de deux ans au sein de classes maternelles qui supplantent dans les années 1880 les anciens asiles, initiatives le plus souvent issues du privé à visée charitable. Vient ensuite l'école, avec d'abord une classe dite enfantine d'une durée d'une ou deux années à l'âge de 6 ou 5 ans, suivie du cours élémentaire pour les enfants de 7 à 9 ans, d'un cours moyen pour ceux de 9 à 11 ans et d'un dernier cours supérieur menant au certificat entre 11 et 13 ans. Le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) couronne l'enseignement primaire élémentaire et atteste de la maîtrise de connaissances de base (écriture, lecture, calcul, histoire-géographie, sciences appliquées). Le taux d'accession au diplôme est faible puisque seuls 25 à 30 % des élèves sortent de l'école avec en poche le *certif*<sup>33</sup>. Les meilleurs élèves peuvent aspirer à entrer à l'école primaire supérieure (EPS) pour continuer leur apprentissage durant trois années. Ces « collèges du peuple » leur permettent de poursuivre leurs études vers « les savoirs pratiques et les sciences usuelles », couplées à des enseignements de travail manuel<sup>34</sup> aboutissant en théorie au brevet d'études primaires supérieures. L'âge des élèves s'y échelonne donc de 12 à 16 ans. Dans le quartier, les quelques enfants acceptés s'inscrivent surtout à l'école primaire supérieure Arago. Ces établissements représentent pour ces jeunes issus des populations ouvrières un espoir d'ascension sociale. Dans son étude sur l'école de la rue Neuve Saint-Laurent (actuelle rue du Vertbois), située à proximité du Conservatoire des Arts-et-Métiers dans le cœur industriel de Paris, Renaud d'Enfert relève que près de 20 % des anciens élèves deviennent professeurs, 33 % travaillent en tant que commerçant, commis ou teneurs de livres, tandis qu'un cinquième d'entre eux exercent diverses activités d'artisanat de précision<sup>35</sup>. Pour les élèves certifiés qui ne parviennent pas à franchir la barrière particulièrement sélective des EPS, il est toujours possible de poursuivre leur cursus scolaire, pour une ou deux années supplémentaires, avec le cours complémentaire qui se développe au sein de certaines écoles élémentaires.

## Diversité des parcours scolaires

D'après le dépouillement des registres de cet établissement, les enfants passent en moyenne trois ans de leur parcours scolaire au sein de l'école Vitruve. Cette moyenne doit être considérée

---

Dans cet article, Antoine Prost revient sur une controverse historiographique à propos des travaux de Raymond Grew et Patrick Harrigan qui remettait en cause le rôle fondateur des lois scolaires républicaines dans les progrès de la scolarisation en France. Ils relataient la « croissance systémique » de l'institution scolaire durant le XIX<sup>e</sup> siècle suivant l'implication croissante de l'Etat. Leur usage des statistiques est sévèrement critiqué par Jean-Noël Luc pour l'usage positiviste des séries statistiques nationales concernant l'instruction.

Raymond GREW, Patrick J. HARRIGAN, *L'école primaire en France au 19e siècle: essai d'histoire quantitative*, Paris, France, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002, 398 p.

Jean-Noël LUC, « L'illusion statistique », *Annales*, vol. 41, n° 4, 1986, pp. 887-911.

<sup>33</sup> Patrick CABANEL, *La République du certificat d'études: histoire et anthropologie d'un examen, XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Belin, 2002, 319 p.

<sup>34</sup> Jean-Pierre BRIAND et Jean-Michel CHAPOULIE, *Les collèges du peuple: l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Paris, France, 1992, 544 p.

<sup>35</sup> Renaud D'ENFERT, « École du peuple et scolarisation post-élémentaire », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 55, n° 2, 2017, pp. 43-57.

prudemment tant elle recouvre de multiples réalités. Elle intègre, en effet, les enfants qui déménagent au cours de leur scolarité (2,14 années). Ceux qui demeurent dans le quartier restent en moyenne 3,26 ans. De la même façon, ce dernier résultat englobe les enfants qui ont commencé leur scolarité ailleurs qu'au sein de cette école, ou qui ne l'ont pas débuté à l'âge prévu par la loi.

Finalement, si l'on conserve uniquement les élèves qui y ont débuté dès la 12<sup>e</sup>, et qui ne quittent pas l'école pour cause de déménagement, c'est-à-dire seulement 95 enfants (14% des élèves), leur scolarité dure en moyenne 4 années. Parmi eux, seuls 14 suivent leurs 7 années d'étude et obtiennent le CEPE. 33 d'entre eux (près d'un tiers) partent en apprentissage après 6 années en moyenne pour ceux qui n'ont pas décroché le CEPE (21 élèves) et 7 années s'ils ont réussi le certifié (12 d'entre eux). Les 60 autres élèves qui n'ont ni CEPE ni apprentissage ont une scolarité moyenne de 2,7 ans au sein de l'établissement. L'application de l'obligation de l'instruction de 6 à 13 ans par les lois Ferry est loin d'être encore parfaitement intégrée<sup>36</sup>, et bon nombre d'enfants font des allers et retours à l'école ou la quittent précipitamment pour partir travailler.

### Le profil des certifiés

Parmi les élèves qui achèvent leur scolarité au sein de l'école Vitruve, 32 % obtiennent le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), chiffre relativement proche de l'estimation de 27 % pour l'année 1895 relevés dans l'étude de Claude Carpentier<sup>37</sup>.

Tableau 4. Profil socioprofessionnel des parents d'élèves obtenant le certificat

	Nombre d'élèves	Certifié	Part Certifié
Employés	62	31	50%
Orphelin	34	16	47%
Inconnue	9	4	44%
Indep_commerce	52	20	38%
Autres_Industries	27	10	37%
Petits_Métiers	28	9	32%
Textile	65	19	29%
Ameublement	91	23	25%
Autres	8	2	25%
Construction	36	9	25%
Manutention	68	15	22%
Métaux	44	9	20%
Total	524	167	32%
Enfants déménagés	144		
Total général	668		

<sup>36</sup> Marianne THIVEND, *L'école républicaine en ville: Lyon, 1870-1914*, Paris, France, Belin, DL 2006, 2006, 251 p.

<sup>37</sup> Claude CARPENTIER, *Histoire du certificat d'études primaires: textes officiels et mise en oeuvre dans le département de la Somme (1880-1955)*, Paris, France, 1996, 330 p.

Les travaux sur l'école tendent à montrer une surreprésentation des catégories sociales supérieures parmi les élèves certifiés. Les parents encouragent leurs enfants à poursuivre leurs études en fonction des probabilités de rendement de l'investissement, parfois impossible, que représente le coût direct et indirect de la scolarisation. Les catégories les plus aisées sont plus en mesure de rentabiliser l'obtention du CEPE<sup>38</sup>. On retrouve cette sélection sociale à l'œuvre dans l'école Vitruve avec une nette surreprésentation des catégories « employés » et « indépendants du commerce ». Au contraire, les enfants d'ouvriers, tels que ceux des catégories « ameublement », « métaux » et « manutention » ont tendance à moins poursuivre leur parcours scolaire jusqu'au certifié. On notera que les orphelins constituent une autre catégorie obtenant proportionnellement plus ce diplôme. Encadrés au sein de l'orphelinat du 95 rue Alexandre Dumas<sup>39</sup>, ces enfants bénéficient du soutien de leurs tuteurs dans la poursuite de leurs études.

On retrouve 21 % de ces enfants achevant leur scolarité à Vitruve qui poursuivent leurs études au-delà du certifié, soit au cours complémentaire de l'école (13 %), soit à l'école primaire supérieure d'Arago (8 %), un seul élève étant en mesure de rejoindre un lycée.

Tableau 5. Profil socioprofessionnel des élèves poursuivant leurs études après le certificat

	Nombre d'élèves	Supérieur	Part Supérieur
Employés	62	28	45%
Orphelin	34	12	35%
Inconnue	9	3	33%
Autres_Industries	27	7	26%
Autres	8	2	25%
Indep_commerce	52	13	25%
Construction	36	8	22%
Petits_Métiers	28	6	21%
Textile	65	9	14%
Manutention	68	9	13%
Ameublement	91	9	10%
Métaux	44	2	5%
Total	524	108	21%
Enfants déménagés	144		
Total général	668		

<sup>38</sup> Philippe SAVOIE, « Quelle histoire pour le certificat d'études ? », *Histoire de l'éducation*, n° 85, 1 Janvier 2000, pp. 49-72.

<sup>39</sup> L'orphelinat est rattaché à l'église luthérienne du Bon Secours fondée sous l'impulsion du pasteur Hosemann dans les années 1860. Elle est rattachée à « l'église de la confession d'Augsbourg. En 1863, l'oratoire du bon secours est créé au 97 rue de Charonne pour permettre aux 4500 fidèles du faubourg-Saint-Antoine (étendu jusqu'au sud du XX<sup>e</sup> arrondissement) de disposer d'un lieu de culte. Les fidèles sont principalement des immigrants d'Allemagne ou du Luxembourg, exerçant dans le secteur de l'ameublement. Avec une salle d'asile, une maison ouvrière et une école, la paroisse se développe fortement. En 1891, la « pension » du 95 rue Alexandre Dumas est inaugurée et l'on y transfère les pensionnaires jusqu'alors logés au « Refuge » de la rue de la Roquette.

Voir la brochure du Comité du Centenaire de l'église du Bon Secours intitulé « Bon-Secours et ses Paroissiens »



Le profil de ces élèves accédant à l'enseignement primaire supérieur accentue les observations précédentes. 45 % des enfants d'employés entrent dans le supérieur pour seulement 5 % des fils de métallurgistes et 10 % des ébénistes. De toute évidence, l'entrée dans le supérieur n'est pas rentable pour ces enfants d'artisans, amenés à travailler beaucoup plus jeunes et à marcher sur les traces de leurs parents.

Comme vu précédemment, les employés sont de plus en plus nombreux dans le quartier, témoignant de profondes mutations du Paris populaire. Plus intéressants, les parcours scolaires de leurs enfants semblent les différencier nettement du reste de la population. Cette attention à la scolarité est tout à fait symptomatique d'une distinction nette entre ouvriers et petits employés.

### **Les écoles professionnelles et l'apprentissage**

En parallèle du système supérieur, de nombreux enfants de la Réunion achèvent leurs cursus scolaires en se dirigeant vers un apprentissage. Ils sont ainsi près de 47 % à être présentés comme apprentis. Ce chiffre prouve là encore le dynamisme de cette forme de contrat, cent ans après la dissolution des corporations. L'apprentissage consiste en principe en une façon d'apprendre un métier pour un jeune, en s'appuyant sur l'observation et l'imitation des gestes et des savoir-faire de maîtres. Mais comme le précise Claire Lemerrier, la délimitation juridique se complique : « sont-ce les enfants avec contrat, ou les enfants sans salaire ? D'autres se demandent si l'on peut parler d' « apprentissage » dans le commerce, pour les artistes, dans les usines<sup>40</sup> ». Tout au long du XIX<sup>e</sup>, les débats sur la question déplorent la déliquescence de ce modèle de production, garantissant le sérieux du travailleur et la qualité du produit. On distingue ainsi le bon apprentissage, héritage de celui des corporations et le mauvais où les apprentis servent de main-d'œuvre peu coûteuse et sont cantonnés à une seule tâche répétitive. Malheureusement, il est impossible d'obtenir des précisions sur la nature et la qualité des apprentissages réalisés par les enfants de l'école Vitruve, et l'on ne peut qu'uniquement s'intéresser aux profils d'enfants présentés comme apprentis.

Le profil professionnel des parents permet de comprendre que l'apprentissage semble relativement équitablement réparti entre toutes les catégories sociales. On trouve ainsi une même part d'enfants d'employés chez les apprentis que dans la population totale.

---

<sup>40</sup> Claire LEMERCIER, « Apprentissage », pp. 23-34, in *Apprentissage*. Alessandro Stanziani. *Dictionnaire historique de l'économie-droit, XVIIIe-XXe siècles*, LGDJ, 2007.

Tableau 6. Profil socioprofessionnel des élèves devenant apprentis

	Nombre d'élèves	Apprentis	Part apprentis
Orphelin	34	21	62%
Petits_Métiers	28	16	57%
Textile	65	37	57%
Métaux	44	22	50%
Ameublement	91	44	48%
Manutention	68	32	47%
Employés	62	28	45%
Autres_Industries	27	11	41%
Construction	36	14	39%
Indep_commerce	52	18	35%
Inconnue	9	3	33%
Autres	8	0	0%
Total	524	246	47%
Enfants déménagés	144		
Total général	668		

En outre, ils sont quelques-uns à poursuivre leur formation au sein d'écoles professionnelles. Deux élèves entrent dans une école de commerce à Vincennes, un autre est accueilli à l'école municipale professionnelle Diderot (actuel lycée Diderot) dont la vocation est de former des ouvriers aptes à travailler sur les machines les plus modernes. Enfin, quelques élèves prolongent leur cursus dans des écoles d'art, par exemple dans l'école d'arts appliqués Germain Tillon où l'on apprend le dessin et le modelage, tandis qu'un autre élève intègre l'école Estienne. Dans ce quartier d'ébéniste, ils sont 5 à entrer dans la toute jeune école Boule, créée en 1886 rue de Reuilly, alors encore sous tutelle municipale et qui vise à former des professionnels de l'ameublement. Parmi ces cinq jeunes, un seul est le fils d'un artisan du meuble – un chaisier. Les autres sont enfants d'un employé à la banque de France, d'un marchand de vin, d'un chemisier et le dernier est orphelin. Les fils d'ébénistes apprennent le métier directement dans l'atelier du père.

### L'échec scolaire

Cependant, en parallèle de ces divers parcours de jeunes gens que l'on vient de décrire, on dénombre une forte proportion d'enfants, près d'un tiers des élèves si l'on y soustrait ceux qui déménagent ou qui change d'établissement en cours de scolarité, qui quitte l'école prématurément sans diplôme ni apprentissage. Peut-on toutefois parler d'échec scolaire ?

Certains cas font peu de doutes, lorsque l'enseignant assène le diagnostic d'une « trop faible intelligence » ou d'un niveau d'instruction considéré comme « nul[le] ». Mais le plus souvent, ces parcours témoignent de la lente et difficile intégration de l'école dans les mœurs des couches populaires. L'obligation d'une scolarité menée jusqu'au certificat prend des années à être définitivement et complètement intégrée. En particulier, ces enfants représentent bien souvent un salaire d'appoint pour la famille dont il est difficile de se passer. Ainsi, une quinzaine d'élèves sont explicitement présentés comme des enfants travailleurs, comme Louis Aubry qui travaille avec son père comme charretier. D'autres enfants sont très peu assidus sans raison apparente. Certains sont présentés comme pratiquant « l'école buissonnière », d'autres comme « faisant la loi à la maison », certains sont « retirés par leurs parents ». Une trentaine d'élèves sont explicitement présentés comme trop absents, comme Jules Rosenthal qui ne s'est rendu que onze fois à l'école en trois mois. Il quitte d'ailleurs l'établissement dès l'âge de huit ans sans savoir « lire couramment » ni « écrire lisiblement ».

Enfin, la maladie apparaît comme un obstacle majeur à une bonne scolarité, et ne concerne pas moins d'une trentaine de nos élèves de Vitruve. Pour certains, il est indiqué qu'ils sont internés dans un sanatorium, comme le jeune Léon Ferey décrit comme « rachitique » et qui quitte l'école pour se rendre à l'hôpital maritime de Berck. Pour les autres, il est très souvent fait mention d'un laconique « parti à la campagne », laissant entendre que l'enfant est retourné au pays pour échapper aux miasmes du quartier, même si d'autres raisons peuvent entrer en compte (mauvaises fréquentations, déménagements en province des parents).

La scolarité conditionne une large partie de leurs parcours ultérieurs, tant professionnel que résidentiel. Les enfants de cette génération en apparence homogène ne partent pas sur la même ligne de départ en fonction de leur rapport – et ceux de leurs parents – à la scolarité. Une partie de cette jeunesse décroche, fait l'école buissonnière et a pour seule issue la rue, même quand elle est en sang.

## 1.4 L'apachisme

Au sortir de leur scolarité, les enfants de Charonne poursuivent leur parcours. Rares sont ceux qui poursuivent leurs études, tandis que la majorité quitte les bancs de l'école pour travailler ou devenir apprenti. Pourtant, ils sont plusieurs à refuser ce sort et à préférer la rue. S'assemblant en bandes, vivant de petits délits et parfois de crimes, toute une frange de la jeunesse parisienne choisit une certaine forme de marginalité et développe un style de vie propre à cette jeunesse qui fascine autant qu'elle révulse les contemporains. La figure exotique de l'Apache – mais

parfaitement familière du public français<sup>41</sup> – est accolée à ces petites bandes de jeunes des quartiers populaires parisiens. En ce tournant du siècle, Charonne se trouve à l'épicentre de ce phénomène de mode tant l'affaire de Casque d'Or en 1902 joue le rôle de catalyseur de cette vogue.

L'émergence des Apaches a souvent été abordée par le prisme médiatique ou celui de la socialisation de la jeunesse, envisageant les Apaches comme des précurseurs au phénomène récurrent au XX<sup>e</sup> siècle des bandes juvéniles. Au contraire, ce travail se propose de replacer ces quelques jeunes Charonnais dans leur contexte social et spatial. Leurs profils banals dans ces coins périphériques de Paris tranchent avec des parcours spectaculaires qui font la une de la presse. Cet « exceptionnel normal<sup>42</sup> » est particulièrement fécond, car, au travers des récits plus ou moins fantastiques de leurs crimes, transparaissent des pratiques et des manières d'être spécifiques à cette génération. L'étude microhistorique des Apaches de Charonne vise à se départir du récit mythologique de Casque d'Or pour étudier la jeunesse agitée du quartier, permettant ainsi de mieux comprendre leurs représentations et leurs pratiques de l'espace. Ensuite, la question de la trace qu'ils laissent dans les esprits locaux importe aussi. De par leur médiatisation, ils représentent une caisse de résonance pour le quartier et en impriment une représentation spécifique. Ainsi, la Réunion est définitivement associée à Casque d'Or et ce regard extérieur soudain forge en retour les sentiments identitaires des habitants. Cette mémoire est effectivement régulièrement entretenue, du film des années 50 réalisé par Jacques Becker<sup>43</sup> jusqu'à l'inauguration récente d'un jardin au nom de la « tigresse de Charonne ».

## Les gars de Charonne

Les premières traces médiatiques de l'existence de bandes de jeunes à Charonne apparaissent à la fin des années 1890. En particulier, à partir du mois de juillet 1897 où *Le Figaro* relate des combats de rue entre deux bandes surnommées « les gars de Charonne » et « les gars des Deux-Moulins », issues du XIII<sup>e</sup> arrondissement<sup>44</sup>. Le différend entre les deux bandes de jeunes n'est pas particulièrement clair, mais le journaliste parle d'une « terrible rivalité [...] les deux camps s'en veulent à mort, chacun jalouxant les exploits de l'autre ». Quelques jours plus tôt, un Charonnais s'était risqué seul du côté de la place d'Italie, sur le territoire adverse, et seule l'intervention de la police l'avait sauvé d'un lynchage en règle. Suite à l'arrestation d'un jeune du XIII<sup>e</sup>, la bande des Deux-Moulins décide par vengeance d'aller affronter les Charonnais. Ces derniers répondant à la provocation fanfaronnent et provoquent en annonçant leur venue dans les terres de la bande adverse, à l'Alcazar d'Italie, un bal bien connu de l'avenue de Choisy. En fin d'après-midi, en sortant de l'établissement, une trentaine de Charonnais rencontrent un nombre

---

<sup>41</sup> Dominique KALIFA, « Archéologie de l'Apachisme. Les représentations des Peaux-Rouges dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*

<sup>42</sup> Edoardo GRENDI, « Micro-analyse et histoire sociale », *op. cit.*

<sup>43</sup> *Casque d'Or*, film réalisé par Jacques Becker en 1952

<sup>44</sup> *Le Figaro*, 20 juillet 1897

similaire d'adversaires dans la rue Pinel. Le journaliste décrit une bataille « terrible » où l'on s'échange des coups de poing américain, de couteaux, de cannes plombées jusqu'aux tirs de revolvers. Lorsque les agents de police arrivent, ils parviennent seulement à arrêter trois combattants et récupérer trois blessés. Parmi les noms cités par le Figaro, deux d'entre eux sont des « gars de Charonne ». Il s'agit de Léon Georges Souillard et de Joseph Dauer, tous deux âgés de 18 ans. Le premier habite rue des Pyrénées et exerce la profession de moulurier tandis que le second, journalier, est né et vit au 279 rue du faubourg Saint-Antoine. Le recrutement de la bande se fait indistinctement entre Charonne et le faubourg, mais peut-être que Joseph Dauer a grandi dans le quartier.

En cette fin de siècle, le taux de criminalité des jeunes Parisiens atteint son paroxysme et se distingue nettement de la criminalité traditionnelle<sup>45</sup>. Pourtant, la presse continue à présenter ces bandes, non comme des groupements de jeunes, mais bien comme des « souteneurs » de quartier, figure classique des bas-fonds parisiens. Mais plus qu'une association de criminels, ce fait-divers laisse penser que ces quelques personnes s'associent avant tout sur un critère d'âge et de territorialité. On retrouve en effet toutes les caractéristiques de la violence juvénile, faite d'une fierté territoriale qu'il s'agit de défendre aux ennemis de l'extérieur, et d'actes bravaches. L'élément frappant de ces premières vagues d'Apaches (avant même que le nom ne soit créé !) repose dans le fait, comme le remarquait Michelle Perrot, que cette génération semble se définir comme réellement parisienne. Chaque groupe affirme son ancrage territorial, mais n'hésite pas à circuler dans l'ensemble de la ville de bals en cabarets. Voire même, ils fixent déjà les premiers jalons d'un Grand Paris. Ainsi, en 1900, la situation s'inverse et les « gars de Charonne » se voient défiés dans leur repère préféré : le bal des Essarts, rue de Paris dans la commune de Montreuil. Ce sont les « souteneurs de la place Maubert », contraints de quitter leur bal de la porte d'Italie, suite à une rixe avec un garde municipal, qui prirent comme nouvelle résidence Montreuil. Ainsi, ces groupes n'hésitent pas à circuler et à faire de longues distances pour sortir faire la fête, mais chaque territoire est bel et bien revendiqué comme chasse gardée de groupes locaux. Mêmes causes, mêmes effets, l'excursion de la bande « de la place Maub' » finit en bagarre générale<sup>46</sup>, laissant de part et d'autre quelques blessés légers.

Ces combats entre jeunes de quartiers différents révèlent un fort sentiment d'appartenance à un espace local de la part de ces adolescents. Mais ils témoignent aussi d'une conscience d'appartenir à un plus large ensemble correspondant à un espace populaire, faits d'une multitude de quartiers populaires de l'île de la Cité jusqu'aux premières franges banlieusardes.

On ne reste pas bien longtemps dans cette vie marginale, soit que l'on finisse en détention, soit que l'on retrouve le cours normal de son existence ouvrière. L'apachisme représente une dernière échappatoire avant la vie adulte, symbole d'une génération qui rue dans les brancards. Michelle Perrot replace les exploits de ces jeunes dans la lignée de nombreux troubles générationnels : agitation dans les lycées et les universités entre 1883 et 1885, émeutes dans les maisons de correction ou les colonies pénitentiaires. Les deux jeunes Charonnais de la bataille de la rue Pinol,

---

<sup>45</sup> Michelle PERROT, « Dans le Paris de la Belle Époque, les « Apaches », premières bandes de jeunes », *op. cit.*

<sup>46</sup> *Le guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne*, le 11 avril 1900

dont on retrouve trace dans les listes militaires, reprennent le droit chemin sans la moindre condamnation ultérieure. Joseph Dauer garde peut-être tout de même un certain goût pour l'aventure puisqu'il embarque en 1903 vers New-York, pour ensuite se rendre à Chicago, Londres, Buenos Aires, San Francisco avant de finir sa vie boulevard Bonne Nouvelle, dans le II<sup>e</sup> arrondissement. Georges Souillard quant à lui reste à Paris, mais se distingue lors de son service militaire en 1902 en obtenant une médaille d'argent de l'ordre de Saint Stanislas, conférée par l'Empereur de Russie, puis sur le front de la Grande guerre. Ces Apaches ne semblent pas pouvoir reprendre le même moule que le reste des ouvriers parisiens dont ils ont tout fait pour se distinguer.

Si ces deux premiers Apaches charonnais rentrent dans l'ordre établi, la matrice de ces bandes de jeunes est bel et bien en place avec des groupes organisés autour du proxénétisme, de la défense d'un quartier et de la recherche de la jouissance immédiate, sans lendemain. Tout est en place pour l'émergence d'une nouvelle génération et d'une surenchère médiatique.

### **Casque d'or, Charonne à la une**

La « bande des Orteaux » succède aux « gars de Charonne » et domine le territoire du quartier de la Réunion. Ils se sont fixés dans des bistros de la rue d'Avron, mais n'hésitent pas à fréquenter les bals du cours de Vincennes jusqu'à Popincourt.

Leur chef se nomme Dominique Leca. Il est né dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, avenue de Bouvines, d'un père Alexis Leca gardien de la paix. Le mariage de ce dernier témoigne d'un réseau familial et amical relativement dense avec deux cousins de l'époux habitant à proximité<sup>47</sup>. On retrouve ensuite la famille dans le quartier de la Réunion au 11 impasse de la Loi, où le père est alors présenté comme jeune retraité de 48 ans. Peut-être sont-ils devenus propriétaires d'un petit pavillon dans cette fine impasse donnant sur la rue des Vignoles. Le jeune Dominique Leca qui grandit entre le faubourg et la Réunion dévie rapidement de la trajectoire du paternel. Il est condamné une première fois en 1891 pour vol, puis récidive 8 mois après et en janvier 1893. Les peines s'alourdissent de deux mois de prison jusqu'à deux ans en 1893. Pour sortir de prison, il s'engage pour 3 ans le 12 décembre 1894 pour le 2<sup>e</sup> Bataillon d'Afrique, où il est envoyé en Algérie puis dans la région saharienne. Les Bataillons d'Infanterie légère d'Afrique, surnommé les « Bat' d'AF », incorporent de jeunes repris de justice ou des militaires condamnés. Ces bataillons s'apparentent en réalité plus à des compagnies de discipline, où règne le travail forcé et les sanctions corporelles s'apparentant à des tortures. S'y retrouvent tous les petits délinquants et soldats réfractaires qui pendant quelques années font l'expérience de cet « enfer colonial ». À leur retour, ils reviennent en métropole auréolés du prestige d'avoir affronté ce calvaire et se sont constitués de solides réseaux criminels. Lorsque Leca revient à Charonne à la fin de l'année 1898, il parvient facilement à s'imposer comme le leader charismatique de la bande de jeunes du

---

<sup>47</sup> Mariage d'Alexis Leca à Augustine Richelet le 27 janvier 1874, AP V4E 5254

quartier. Quelques affaires éclatent dans le quartier, mais sont finalement peu relayées par la presse. Seul le meurtre du zouave Boursault à la fin de l'année 1901 défraie la chronique. Sur la rue d'Avron, une quinzaine de jeunes du quartier attaque trois militaires en permission et tue l'un d'entre eux<sup>48</sup>. Ce crime sera a posteriori attribué à la bande des Orteaux<sup>49</sup> et serait une vengeance d'une affaire précédant le départ au bat' d'AF du zouave<sup>50</sup>.

C'est lors d'une rencontre fortuite dans un petit café du boulevard Voltaire, le 20 décembre 1901, que Leca fait la rencontre d'Amélie Hélie, archétype et bientôt égérie de la femme Apache. Cette jeune fille de 22 ans, née à Orléans, a fui dès l'âge de 13 ans le domicile de ses parents installés dans une petite chambre proche de la rue Popincourt. Elle s'installe avec un jeune ouvrier serrurier de 15 ans, surnommé Le Matelot, dans un garni. La police met fin après quelques mois à sa fugue et elle est alors envoyée en maison de correction. À sa sortie, elle fait la rencontre d'Hélène, mère maquerelle de Belleville qui l'héberge rue Desnoyers et la propulse sur le trottoir. La suite de son histoire est une succession de rencontres avec de jeunes proxénètes qu'elle monte les uns contre les autres, se satisfaisant de pouvoir « sur un geste, faire marcher les équipes de Charonne jointes à celles de la Courtille<sup>51</sup> ». Elle est d'abord sous la protection de Bouchon du côté de la rue du Volga avant de faire la rencontre de Manda, de la bande de Popincourt. Ce dernier est de la même génération que Leca, né en avril 1876. Il est parvenu à échapper au service militaire du fait d'un « psoriasis généralisé et d'une légère scoliose ». Son casier est bien moins chargé que celui de Leca, mais témoigne d'un même engrenage, de sa première condamnation pour vagabondage à Joigny alors qu'il souhaitait se rendre en Suisse à pied pour travailler à l'exposition de Genève sans certificat, jusqu'à des affaires de vol lui valant plusieurs mois de prison<sup>52</sup>.

L'histoire est ensuite bien connue<sup>53</sup>. Manda réclame le retour d'Amélie et menace Leca. Les deux bandes se retrouvent pour une première bagarre rangée sur les fortifs à la fin du mois de décembre. Le 8 janvier, la « bande des Popinc » attaque rue des Haies les Charonnais. Leca y est alors grièvement blessé et se trouve hospitalisé à Tenon. Dans la foulée, Manda fait enlever un lieutenant de Leca et le torture rue Rébeval. Informé de l'hospitalisation dans des conditions suspectes, le commissaire Deslandes interroge Leca qui prend peur et se résout à quitter les lieux malgré son état. Mais la bande de Manda qui surveillait l'hôpital crut à une délation. Le sort de Leca fut fixé, il fallait qu'il meure. Lorsque le lendemain, ce dernier quitte Tenon en voiture, en présence de Casque d'Or et Georges Erbs, son plus fidèle soutien, Manda et ses hommes partent à la poursuite du « sapin » et lardent Leca de coups de couteau au niveau de la rue de Bagnolet<sup>54</sup>.

---

<sup>48</sup> *Le Journal*, 25 novembre 1901

<sup>49</sup> *Journal des débats politiques et littéraires*, 26 avril 1902

<sup>50</sup> *La Lanterne*, 21 janvier 1902

<sup>51</sup> Quentin DELUERMOZ (ed), *Chroniques du Paris Apache (1902-1905)*, Paris, France, Mercure de France, 2013, p. 27

<sup>52</sup> Matricule militaire de Joseph Pleigneur, AP D4R1 880

<sup>53</sup> Des versions divergent. Certains prétendent que Louise Van Nael dite la panthère avait d'abord été séduite par Manda.

<sup>54</sup> *La Politique coloniale*, 23 janvier 1902

C'est à partir de cet événement que la presse s'empare de l'histoire, surnomme Amélie « Casque d'Or » et dépeint cette histoire entre une vraie fascination pour cette « nouvelle guerre de Troie » avec une Hélène et des héros mythologiques et le grand effroi de voir en plein Paris des fusillades et des bagarres de rue. Amélie Hélie n'hésite pas à profiter de cette résonance médiatique et joue avec les médias, annonçant à la sortie d'un interrogatoire au commissariat qu'Albert Depré va peindre son portrait pour l'exposer au prochain salon, puis décidant de monter et jouer une pièce de théâtre aux Bouffes-du-Nord sur sa vie, qui sera finalement interdite par le préfet. Elle raconte ensuite ses Mémoires dans la revue littéraire *Fin de siècle* d'Henri Frémont, sous forme d'un feuilleton paru lors de l'été 1902.

À la fin du mois de mai, le procès, suivi par une foule de journalistes, voit Leca et Manda condamnés aux travaux forcés au bagne de Cayenne. Parmi la bande des Orteaux, Georges Erbs, habitant au 36 rue des Haies, est aussi condamné aux travaux forcés, Felix Magnin, de la rue Pétion dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, s'en sort avec deux ans de prison<sup>55</sup>, tandis qu'Alexandre Domergue, Edmond Debord, Conrad Schmidt semblent ne pas avoir été condamnés. Tous sont nés et ont grandi dans cet Est parisien et appartiennent à une même classe d'âge de la fin des années 70. Ils ont formé un groupe soudé autour de Leca, à partir de solidarités nouées dans leur jeunesse, au bat' d'Af ou en prison. Ils prennent le quartier de la Réunion comme ancrage territorial, même s'ils sont particulièrement mobiles dans l'espace et n'hésitent pas à quitter le quartier pour d'autres secteurs de l'Est parisien ou sa proche banlieue.

### **L'âge d'or des Apaches au quartier**

La bande des Orteaux se trouve complètement dissoute après l'affaire Casque d'Or. Seul Conrad Schmidt semble faire le lien entre le groupe de Leca et les nouveaux venus. Ainsi, dès l'année suivante en 1903, des jeunes de Charonne se distinguent à nouveau dans la presse. Les « gars de Charonne » – cette dénomination est de nouveau usitée par la presse – s'affrontent dorénavant à « ceux de la Bastoche ». Un rendez-vous pour une bagarre s'organise rue Pétion, voisine de la rue de la Roquette. Arrivés à l'heure dite devant le cabaret, les Charonnais ne trouvent personne d'autre qu'un dénommé Court qui a la mauvaise idée de leur dire qu'« il paraît qu'on va se battre tout à l'heure. J'attends que les autres viennent pour voir ça ». Un Charonnais s'exclame « Il en est ! » et tout le groupe s'acharne sur lui jusqu'à sa mort<sup>56</sup>. Suite à une dénonciation, les inspecteurs de police font un coup de filet chez la jeunesse Apache de Charonne. Parmi eux, Jules Sauvage dit « Julot de Charonne », jeune homme de 20 ans habitant sur le boulevard de Charonne<sup>57</sup>, apparaît comme le chef de la bande. Louis Bettendorf, ébéniste résidant au 87 rue des Haies est aussi arrêté, tout comme Félix Boulet dit « Félo », Georges Jacques, ainsi que

---

<sup>55</sup> Madeleine LEVEAU-FERNANDEZ, *Amélie Elie, dite Casque d'Or*, Paris, France, Calmann-Lévy, 1999, 283 p.

<sup>56</sup> *Le Petit Parisien*, 15 janvier 1903

<sup>57</sup> Matricule militaire de Jules Sauvage, AP D4R1 1199



Conrad Schmidt qui était apparu comme un homme de base de la précédente bande des Orteaux<sup>58</sup>.

Jules Sauvage est ainsi inculpé du meurtre de Court. Persuadé d'avoir été dénoncé par un membre de son propre groupe, Conrad Schmidt, devenu leader, se met à enquêter. Un an plus tard, il arrive à la conclusion que Georges Jacques est le mouchard de la bande. Il lui tend alors un piège en plein milieu du quartier de la Réunion. Un soir du mois de juin 1904, « alors qu'une foule nombreuse de promeneurs revient du bois de Vincennes où, comme on sait, avait lieu la grande épreuve cycliste, se pressait dans la rue de la Réunion, des groupes d'individus à mines suspectes armés de revolvers et de poignards stationnaient sur divers points de cette voie ». Conrad Schmidt se dirige vers « Georges Jacques qui s'avancait d'un pas chaloupant, un sourire gouailleur sur les lèvres, les mains dans les poches ». Conrad tire à bout pourtant sur le traître, mais il ne s'attendait certainement pas à ce que la foule de badauds se retourne contre lui et ses complices. D'après *le Journal*, une vingtaine d'habitants « se précipit[ent] pour châtier le misérable assassin ». Ces camarades lui viennent en secours et une « fusillade nourrie » éclate au cours de laquelle « des passants tomb[ent] ensanglantés ». Lorsque les gardiens de la paix interviennent depuis le commissariat rue Alexandre Dumas, ils retrouvent sur le pavé trois habitants du quartier et la cible de l'opération, Jacques dit « Marche ou crève ». L'affaire ne s'arrête pas là puisque le soir même, Mme Schmidt, mère de l'assassin se présente au poste de police du quartier où elle vient annoncer en pleurs que son fils a avoué le crime et a tenté de se suicider au domicile familial au 12 impasse Ronce.

Les affaires sales du groupe se lavent en famille au cœur de leur territoire. La réaction hostile des habitants laisse cependant penser que les Apaches entretiennent des relations houleuses avec le reste des habitants plus âgés et forment une catégorie bien à part dans le quartier.

### **La mort de l'agent Besse**

Un autre protagoniste de cette bande de Charonne connaît ensuite son heure de gloire au cours d'une autre affaire au retentissement national : le meurtre de l'agent de police Besse.

La nuit du 4 juillet 1905, les agents de police Besse et Maindrot interviennent rue des Partants, vers Ménilmontant, où un attroupement devant un débit de boisson tourne en rixe. Dans l'échauffourée, un certain Félo sort de la foule, tire sur l'agent Besse et le blesse mortellement à la tête<sup>59</sup>.

Félix Boulay, dit Félo, est un pur produit du quartier. Il naît le 17 septembre 1885 d'un père menuisier et d'une mère fleuriste logeant au 80 rue de la Réunion. Ces parents officialisent leur union le 12 mai 1891, logeant alors rue des Balkans<sup>60</sup>. Son père meurt prématurément 6 ans plus

---

<sup>58</sup>*Le Matin*, 15 janvier 1903

<sup>59</sup> Eugène Corsy, collègue de Joseph Besse a raconté sa version du drame dans un mémoire jamais publié et retrouvé dans un grenier. Conservé aux archives de la Préfecture de police, le document a été exhumé et publié par Quentin Deluermoz : Quentin Préfacier DELUERMOZ, *Chroniques du Paris apache (1902-1905)*, op. cit., p. 10

<sup>60</sup> Acte de mariage entre Félix Emmanuel Boulay et Enerstine Adélaïde Marin le 12 mai 1891, AP V4E 7953

tard à la cité Adrienne (petite impasse donnant sur la rue de Bagnolet) et le jeune Félix Boulay grandit ainsi sans père dans le quartier.

Son méfait accompli, il est contraint à la fuite et se met en cavale. Il peut compter sur ses camarades Apaches qui vident pour lui ses affaires personnelles de sa chambre dans le garni qu'il occupe rue des Amandiers, et il est aussi hébergé quelques jours à Montreuil chez Lucien Picard. Coup de chance, ce dernier venait d'hériter d'une de ses tantes et fêtait bruyamment cet heureux pécule. Le code d'honneur de l'Apache lui imposant de lui proposer une partie de la somme pour l'aider dans sa cavale, Picard lui conseille tout de même de ne pas quitter la ville immédiatement, les gares étant surveillées : « On n'est jamais si bien caché qu'à Paris », lui aurait-il déclaré d'après le compte-rendu du *Petit Parisien*. Pour l'aider à passer inaperçu, un camarade engagé dans l'armée lui propose de revêtir son uniforme d'artilleur. Tout de même inquiet des charges pesantes contre lui, Félo se décide à quitter Paris et loge quelques jours à l'hôtel Terminus au cours de Vincennes avant le grand départ. C'est là qu'il est arrêté avec sa maîtresse, et se trouve alors emmené au commissariat de la place Gambetta. La rumeur de son arrestation s'étant répandue à toute vitesse dans l'Est parisien, une foule compacte s'agglomère devant le commissariat, et en appelle à son lynchage, envoyant quelques pierres sur la voiture conduisant Félo au tribunal<sup>61</sup>. Lors de son procès en janvier 1906, *Le Journal* présente l'accusé comme « petit, grêle, [et] semble plutôt un dégénéré qu'un criminel dangereux. Il est d'ailleurs le rejeton d'une lignée d'alcooliques invétérés<sup>62</sup> ». Malgré ces dénégations, il est condamné à mort par le jury et il ne doit son salut qu'à l'élection de Fallières à la présidence de la République qui, opposant à la peine de mort, gracie tous les condamnés. Sa peine se trouve commuée en travaux forcés à vie et il meurt en 1915 au bagne.

### **La bande à Leca, frère**

Six mois plus tard, une nouvelle affaire éclate et pas des moindres. Ce nouveau fait d'armes oppose cette fois-ci Lucien Picard, complice de la fuite de Félix Boulay et Alexis Leca, frère de l'amant de Casque d'Or. L'histoire fait tristement écho au célèbre mythe apachien. Amélie – le parallèle se poursuit jusqu'au prénom de la jeune fille – Van der Heyden est née dans le XX<sup>e</sup> arrondissement de parents d'origine belge. Elle grandit du côté de la rue des Orteaux, mais s'enfuit très jeune du domicile parental<sup>63</sup>. Elle se met en couple avec Lucien Picard, logeant dans la rue de Paris à Montreuil. D'après la presse, c'est l'héritage qu'il fit, celui-là même qu'il mit à disposition de Félo, qui convainquit Amélie d'emménager avec lui. Quelques semaines plus tard, elle lui soutire trente-quatre francs pour s'acheter un corsage. Ce larcin mit fin à leur relation et Amélie se réinstalla à Charonne dans un garni de la rue des Orteaux. C'est ici qu'elle fit la

---

<sup>61</sup> *Le Petit Parisien*, 7 juillet 1905, p.2

<sup>62</sup> *Le Journal*, 7 janvier 1906, p.5

<sup>63</sup> Acte de naissance d'Amélie Vanderheyden du 12 mars 1888, Paris 20, AP V4E 7879  
Acte de décès du 27 janvier 1906, Paris 4, AP 4D 199

connaissance d'Alexis Leca avec qui elle se mit en couple. Elle est alors adoptée par la nouvelle bande de Charonne qui s'est constituée autour du frère Leca. Plus que la relation entre les deux, Picard n'accepte pas qu'Amélie se moque de « l'entolage », c'est-à-dire du vol, qu'elle lui avait fait subir. Cricri escorté de deux camarades se rend au 107 rue des Haies dans le débit habituel de la bande. Une douzaine d'entre eux jouent alors à un jeu de cartes, le Zanzibar. Picard entre dans le bistro et tire à bout portant sur la jeune femme qui meurt sur le coup. Une mêlée générale s'ensuit au cours de laquelle Leca est blessé au bras. Les policiers interviennent vite et séparent les belligérants emmenant Lucien au poste. Dans la rue des Haies, l'agitation se poursuit et un ami de Leca, Ernest Renard s'en va planter un coup de couteau dans le dos de Picard.

Le frère Leca n'avait auparavant connu qu'une petite condamnation pour vol en 1905. Il n'est pas inquiet pour cette histoire où seul Picard et Renard sont jugés. L'année suivante, il s'engage volontairement dans l'infanterie coloniale où il est mobilisé au Maroc puis dans la région saharienne, comme son frère avant lui. Libéré de son service en 1913, il est condamné à quinze mois de prison pour vol en août 1914. Il est envoyé à Fontevraud, abbaye devenue prison de sinistre réputation. Lorsqu'il en ressort, il est mobilisé à Colomb-Béchar dans le sud de l'Algérie où il trouve la mort dans des circonstances inconnues en septembre 1916. Comme l'Amélie belge qui ne connaîtra pas la gloire éphémère de Casque d'Or, Leca junior, s'il suit les pas de son frère, demeurera dans l'ombre.

À lire cette série d'événements, on peut facilement avoir l'impression que ces figures occupent une place centrale dans le quartier. Mais combien sont-ils réellement ? Que représentent-ils pour cette génération du tournant du siècle ?

Sur 419 écoliers retrouvés dans les registres de matricule militaire, 40 ont été condamnés pour des faits similaires à ceux que l'on peut imputer aux Apaches (vols, rixes, proxénétisme). Parmi eux, une petite dizaine ont été envoyés dans un Biribi et l'un dans un bagne. On retrouve d'ailleurs certains d'entre eux dans les rubriques de faits divers typiques des Apaches. Jules Hispard est ainsi condamné à trois ans ferme pour tentative de meurtre sur une herboriste du 36 rue Henri Chevreau. Il habitait rue des Orteaux dans son enfance avant de déménager au 114 rue de Ménilmontant. Ce déménagement l'éloigne de Charonne et il se range du côté de la bande de la Courtille<sup>64</sup>. Parcours similaire pour Eugène Braillon qui déménage quelques semaines après son arrivée à l'école pour s'installer à Ivry où il est condamné pour toute une série de vols avant d'être envoyé au bat' d'Af suite à un cambriolage manqué dans des pavillons abandonnés de Charenton en 1910<sup>65</sup>. Enfin, Henri Vienne que ses instituteurs considéraient comme un élève travailleur à l'intelligence « assez vive » et qui avait obtenu un prix d'honneur, tombe dans l'apachisme. Entre 1902 et 1906, il est condamné à neuf reprises, et à vingt-et-un ans, le *Petit Parisien* le décrit comme le chef de la « bande à Riton », connue pour avoir orchestré le pillage de la caisse scolaire municipale de Montreuil-sous-Bois et le cambriolage d'un appartement

---

<sup>64</sup> *L'Intransigeant*, 18 novembre 1901

*L'Opinion nationale*, 16 décembre 1902

<sup>65</sup> *Le Petit Parisien*, 3 avril 1910

bourgeois avenue Saint-Mandé. Il logeait alors dans un « hôtel meublé de Charonne », tandis que ses parents continuaient de vivre rue de Fontarabie. La dixième condamnation sera la bonne et il est envoyé au bagne de Guyane. Mais en 1912, il parvient à s'évader, et se réfugie au Venezuela où il rencontre François Dejon, spécialiste des cambriolages. Rentré en France en 1919, il s'installe de nouveau entre Montreuil et Charonne où il poursuit ses affaires plus ou moins louches. Il est arrêté en 1926 en plein Paris où la police a été surprise de le retrouver sous son vrai nom, identité avec laquelle il réussit à obtenir sans éveiller les soupçons un permis de conduire et une carte grise, acquis avec le produit d'un butin volé par lui et son amante<sup>66</sup>. Il est arrêté une nouvelle fois en 1937, soupçonné de nombreux cambriolages avec son ami François Dejon, dont celui du bureau de poste de la Bourse et le palais de Justice de Rouen<sup>67</sup>.

Le terme Apache et le folklore médiatique qui l'entoure englobent bien des formes de violences, mais aussi de sociabilités des classes populaires parisiennes, mais il parvient peut-être à fixer un état d'esprit bien particulier de cette génération qui fabrique une première forme de contre-culture et une conscience de sa propre jeunesse. Ces faits divers informent aussi de pratiques que rien ne semble cantonner aux seuls Apaches. S'ils se sentent particulièrement parisiens, il n'y a pas de raison que leurs congénères plus sages n'aient pas ce même sentiment d'appartenance. Effectivement, ces jeunes semblent naviguer dans tout le Paris populaire. Le lien privilégié avec le faubourg semble maintenu, mais le développement de Ménilmontant et du secteur de Saint-Fargeau les pousse également vers ces territoires. Plus largement, on retrouve ces jeunes dans les bals du sud du XIII<sup>e</sup> arrondissement, et Casque d'Or affectionne tout particulièrement la Contrescarpe, dans le V<sup>e</sup>, en haut de la rue Mouffetard. Cette génération est pleinement intégrée dans l'ensemble parisien, mais dans le même temps revendique un fort ancrage territorial : des « gars de Charonne » à la « bande des Orteaux », la logique spatiale réunit les protagonistes. Pourtant, ces Apaches au style de vie débridé sont finalement moins enracinés à leur quartier que leurs congénères et plus baroudeurs. Souvent, leurs expéditions au bout du monde sont contraintes et forcées par l'éloignement au bagne ou l'enrôlement dans la coloniale, mais ces Apaches en tirent une grande fierté. Leca ne cesse ainsi de raconter ses aventures, ses combats face aux Chambaas<sup>68</sup> et se vante d'être revenu du bat' d'Al' avec un singe surnommé Zozo<sup>69</sup>. Leur jeunesse passée, ils sont aussi moins attachés à leur secteur d'origine et quittent bien souvent Paris pour la province ou l'étranger, ou du moins déménagent dans d'autres quartiers.

---

<sup>66</sup> *Le Petit Parisien*, 17 décembre 1926

<sup>67</sup> *Le Petit Journal*, 28 mars 1937

<sup>68</sup> Confédération de clans arabes d'Algérie

<sup>69</sup> *Gil Blas*, 21 juillet 1902

## La mémoire des Apaches et l'impact sur le quartier

L'affaire Casque d'Or devient un phénomène médiatique d'une ampleur considérable et place de ce fait Charonne au cœur de la nébuleuse Apache. Dans tout Paris, la presse relate quotidiennement des faits divers imputés aux Apaches. Pour le quartier de la Réunion, « la nouvelle guerre de Troie<sup>70</sup> » est loin d'être un événement isolé, mais s'inscrit dans une succession d'affaires, où les morts sont monnaie courante. Tous ces crimes et délits n'ont d'ailleurs pas été relatés dans la partie précédente, omettant par exemple le meurtre du jardinier du Père-Lachaise en 1905<sup>71</sup> ou l'assaut d'un pavillon de Montreuil se terminant en bagarre générale avec le voisinage<sup>72</sup>. Les habitants du quartier sont abreuvés de récits de ces violences par la voie de la presse mais l'on imagine aisément que les rumeurs de la rue placent ces bandes de jeunes au cœur des préoccupations quotidiennes. Ces affaires et leur couverture par la presse conduisent à assigner Charonne à une place de dangereuse marge, s'inscrivant durablement comme sa représentation principale, au grand dam des habitants.

Dans les années 1970, chez les anciens du quartier interrogés par Lionel Longueville, la question de Casque d'Or reste particulièrement prégnante et se trouve en bonne place des préoccupations du médecin. À l'évidence, cet intérêt a été largement réactivé par la sortie en 1952 du film *Casque d'Or*, réalisé par Jacques Becker, avec Simone Signoret et Serge Reggiani qui incarnent respectivement Amélie Hélie et Manda. L'histoire est évidemment largement remaniée et tend en particulier à romantiser le rôle de Manda, mais surtout Jacques Becker décide de placer l'action du film à Belleville, certainement considéré comme un quartier plus facilement identifiable pour le grand public. Pour les Charonnais, c'est une véritable trahison ! Et la mémoire des vieux de la Réunion oscille en permanence entre une volonté de minimiser l'action de ces bandes de jeunes, considérés comme bien moins féroces que la nouvelle jeunesse des années 70, et une volonté de réappropriation du mythe, en le réancrant spatialement. Les souvenirs de quelques personnes interrogées nées avant 1900 tendent effectivement tous à adoucir la réputation des Apaches. Ils les présentent comme de jeunes turbulents habitués aux bagarres, mais au fond plutôt sympathiques.

« Non. Au fond, y'avait autant je me souviens, y'avait quelques bandes, vous savez des fois ça existait, y'avait la bande de la rue Untel qui venait se battre contre la bande... mais c'était pas méchant, ils se faisaient pas des... c'était loin d'être ce que c'est, la nouvelle violence qui y'a maintenant, non. C'était des petites euh, vous savez des ptits clans de rues quoi, c'était pas méchant<sup>73</sup>. »

Surtout, ils cherchent à présenter la vie de voisinage comme épargnée par les événements. Un des témoins les présente comme des « types à casquette sur les yeux et de grandes moustaches. Ils fréquentaient pas les gens du quartier. En fait, y'avait jamais d'histoire dans le quartier ».

---

<sup>70</sup> *L'Aurore*, 28 octobre 1906

<sup>71</sup> *Le Journal*, 4 octobre 1905

<sup>72</sup> *Le Petit Journal*, 13 novembre 1902

<sup>73</sup> Entretien de M. A.G., ébéniste retraité, entretien réalisé en 1982

Loin de la jeunesse désœuvrée des récits de presse, la mémoire collective charonnaise replace la figure de l'Apache comme de simples apprentis en quête d'excitation.

Lionel Longueville : Et alors dans le coin donc y'avait ces gars-là, mais en fait ils laissaient les, les bourgeois tranquilles ?

BoE : Oui ils n'ont jamais emmerdé les bourgeois. Au contraire, mais ils étaient connus ces gars-là ! C'étaient des Apaches si on veut.

Ils allaient se battre sur les fortifications, ils allaient là-haut, ils discutaient tout le long du chemin les deux bandes hin et puis une fois là-haut ils, qu'est-ce qu'ils se mettaient... Mais sur les fortifs.

LL : à la porte de Montreuil ?

BoE : oui oui à la porte de Montreuil, dans les fossés là, alors y'avait mon frangin qu'était dans le coup, vous pouvez le marquer. Alors, mon frangin une fois il arrive chez, chez nous, il avait son paletot déchiré, alors ma mère elle lui dit " Alphonse, tu t'es encore battu !", il était là, il avait sa manche déchirée hin, elle lui a foutu deux claques dans la gueule, le frangin il, il a pas répondu hin parce que la mère elle avait de l'autorité, et puis encore mon frangin il travaillait lui, mais y'en a, y'en a qui grattaient pas hin, mais lui c'était un ébéniste aussi.<sup>74</sup>

Aucun d'entre eux ne fait référence à une autre affaire que celle de Casque d'Or. Le frère de Leca a purement et simplement disparu des mémoires, la fusillade sur la place de la Réunion ou le meurtre de l'agent Besse, deux événements au fort retentissement médiatique et prenant place dans les environs immédiats du quartier, sont aussi expurgés de la mémoire collective. La violence Apache ne cadre pas avec le récit du quartier riant et solidaire que l'on tente de mettre en place face aux opérations de rénovation. L'Apache est alors réduit à une figure pittoresque qui se rapproche d'ailleurs plus du film, et de Reggiani son héros romantique, que de la brute sauvage décrite par la presse au début du siècle.

En contrepoint, Casque d'Or est particulièrement reconnue comme une figure attachante du quartier et les personnes interrogées cherchent particulièrement à réancrer l'action dans le quartier. Cette affaire, passée du fait divers au mythe, apparaît d'ailleurs bien souvent comme le seul événement véritablement notable de l'histoire du quartier.

Lionel Longueville : Enfin les Apaches, comme on les appelait à l'époque, est-ce qu'ils avaient existé ?

BoE : oui ils ont existé ! Y'avait la bande des Orteaux, c'est exact. Ça, c'est exact !

LL : Et alors ils ou étaient-ils, ils étaient rue des Haies aussi ?

BoE : Non, la bande des Orteaux elle restait là dans le passage des Orteaux, là ou y'a les maisons neuves qui donnent rue Alexandre Dumas, le passage, qu'est nouveau maintenant. Vous l'avez vu, dans le temps il était ancien. Là où y'a les maisons neuves la rue de la Réunion la, rue des Orteaux<sup>75</sup>.

De la même façon, beaucoup revendiquent avoir connu, ou du moins avoir rencontré, Casque d'Or. L'une affirme qu'elle habitait rue de la Réunion et qu'elle était « une brave femme [qui] avait adopté une petite fille, une négresse, on lui avait confié alors faut croire qu'elle était

---

<sup>74</sup> Entretien de M. Bo.E., ébéniste à la retraite, entretien réalisé en 1977

<sup>75</sup> Ibid.

droite<sup>76</sup> ». Une autre dont le frère travaillait dans une boulangerie avec le mari de la sœur de l'ancienne Tsarine de Charonne prétend qu'elle vivait rue des Orteaux<sup>77</sup> tandis qu'un dernier affirme qu'il la croisait quotidiennement devant chez elle rue de la Plaine<sup>78</sup>. Ce dernier précise d'ailleurs qu'on en parle surtout depuis la sortie du film et qu'elle était tombée dans un relatif oubli dans les dernières années de sa vie.

L'apachisme empreint le quartier de sa marque. Par ses faits-divers, sa contre-culture et son retentissement médiatique, la génération charonnaise née à la fin du siècle est durablement assignée à ce phénomène. Par la suite, les Apaches passent de mode après la guerre, soit qu'un certain nombre d'entre eux soient morts, soit qu'ils aient vieilli et remisé au placard l'accoutrement et le comportement apachiste. Pourtant, un certain nombre de ces jeunes continue à vivre en marge de la loi et les plus jeunes générations continuent de faire le coup de poing en bandes dans les périphéries parisiennes, mais aucun label ou phénomène médiatique ne vient couronner cette nouvelle génération, avant l'irruption des blousons noirs.

## 1.5 La Grande Guerre

C'est entendu, la guerre est présentée comme la « Veuve suprême des Apaches<sup>79</sup> ». Plus sûrement, si la guerre représente une saignée ou un choc psychologique considérables parmi cette fraction de la jeunesse, c'est en réalité toute une génération d'enfants de la fin du siècle qui participe à cette expérience traumatisante. La Première Guerre mondiale mobilise près de 3,9 millions de soldats sur une population de 40 millions de personnes, c'est-à-dire près de 20 % de la population masculine. Les enfants du quartier de la Réunion se trouvent ainsi pour la plupart embarqués dans ce maelstrom. L'histoire de l'expérience de la guerre par les classes populaires a largement été faite, s'appuyant sur les nombreux écrits de cette génération scolarisée<sup>80</sup>, cette partie se propose plus modestement de partir des matricules militaires des jeunes du quartier afin d'en synthétiser les conséquences dans la chair et les esprits de cette génération.

---

<sup>76</sup> Entretien de Mme Me.B., employée de bureau à la retraite, entretien réalisé par Lionel Longueville en 1987

<sup>77</sup> Entretien de Mme M.B., cartonnère à la retraite, entretien réalisé par Lionel Longueville en 1974

<sup>78</sup> Entretien de M. P.M., Taxi à la retraite, entretien réalisé par Lionel Longueville en 1970

<sup>79</sup> Michelle PERROT, « Dans le Paris de la Belle Époque, les « Apaches », premières bandes de jeunes », *op. cit.*

<sup>80</sup> Rémy CAZALS et André LOEZ, *14-18, vivre et mourir dans les tranchées*, Paris, France, Tallandier, 2012, 297 p.

John HORNE, « Entre expérience et mémoire : les soldats français de la Grande Guerre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 60e année, n° 5, 1 Octobre 2005, pp. 903-919.

Nicolas MARIOT, « Comment faire une histoire populaire des tranchées ? », *Agone*, n° 53, n° 1, 2014, pp. 157-192.

## Les corps avant la guerre

Les matricules militaires de 426 jeunes écoliers de l'établissement Vitruve parmi ceux relevés dans les listes scolaires ont pu être retrouvés et permettent le suivi de l'expérience militaire de ces jeunes hommes qui ont entre 20 et 30 ans au moment du déclenchement de la guerre.

Les informations contenues dans ces fiches militaires donnent un aperçu de l'état des corps avant même la guerre. 63 de ces conscrits sont réformés et échappent aux tranchées, représentant près de 15 % de l'ensemble des conscrits relevés. Il faut aussi préciser que, parmi les 242 enfants que l'on a pas pu retrouver dans les matricules, la plupart ont certainement déménagé hors de Paris ou ont échappé d'une façon ou d'une autre à la vigilance de l'administration militaire, mais ce chiffre recouvre aussi un certain nombre de morts prématurées.

Parmi les personnes réformées, un tiers d'entre elles sont libérées de leurs obligations militaires pour des problèmes d'ordre pulmonaire. C'est sans conteste la principale cause de fragilité physique. La tuberculose, en particulier, considérée comme la « Peste blanche » du XIX<sup>e</sup> siècle, touche de nombreux jeunes hommes du quartier. À l'époque, les médecins considèrent cette maladie comme directement résultante de l'air vicié des villes. Le traitement consiste en une inversion des conditions de vie du milieu industriel et urbain avec le développement de sanatoriums<sup>81</sup>. Trois des enfants de l'école Vitruve sont d'ailleurs envoyés à Berck, premier sanatorium pour enfant. Les autres principales raisons physiques sont souvent décrites comme une « faiblesse générale », les problèmes oculaires sont aussi relativement importants avec 5 personnes jugées incapables, et 8 des jeunes conscrits sont réformés pour cause de varices.

En parallèle, les troubles mentaux ne concernent que 6 conscrits, touchés par des dépressions, de la sénilité, de l'hyperémotivité ou encore de la dégénérescence mentale. Bien sûr, ces troubles ne concernent que les conscrits au moment de leur engagement et rien n'indique leur état à la sortie de la guerre.

## L'expérience de la guerre

Il est difficile, si ce n'est impossible, de restituer l'expérience ordinaire de la Grande Guerre. Si nombre d'œuvres littéraires ont tenté de la décrire, d'aucuns parvenaient à rendre palpables toutes ces facettes. Antoine Prost parle ainsi d'une « expérience incommunicable », mais qui « forge un sentiment d'appartenance à une caste<sup>82</sup> ». Il est encore plus compliqué de rendre palpables le vécu et le retour à la vie ordinaire de la population du quartier qui n'a pas laissé de trace écrite. Seules les indications de l'administration militaire nous sont parvenues et peuvent permettre d'entrevoir les conséquences de la guerre sur les vies de la génération d'écoliers du quartier de la Réunion.

---

<sup>81</sup> Alain COTTEREAU, « La tuberculose : maladie urbaine ou maladie de l'usure au travail ? Critique d'une épidémiologie officielle : le cas de Paris », *Sociologie du travail*, vol. 20, n° 2, 1978, pp. 192-224.

<sup>82</sup> Antoine PROST, *Les Anciens Combattants : 1914-1940*, Paris, France, Gallimard, 2014, 335 p.



Sur les 426 conscrits, 71 meurent au combat ou des suites de blessures. Cela représente environ 16 % de décès, un chiffre considérable, mais à relativiser lorsque l'on regarde les pertes des soldats des classes comprises entre 1900 et 1915, c'est-à-dire nés entre 1880 et 1895, où l'on atteint près de 30 %<sup>83</sup>. Les matricules ont peut-être aussi des manques et l'inscription du décès peut être omise. Enfin, les matricules dénombrent 104 blessés graves – ou du moins empêchant le soldat de poursuivre les combats, allant d'une simple fracture du tibia à de graves amputations en passant par des blessures par éclats d'obus et par balles. 19 soldats sont enfin notés comme prisonniers de guerre.

Pendant la guerre, 23 des conscrits suivis sont condamnés pour des faits de désertion ou d'insoumission. Mais parfois la situation n'est pas tout à fait claire, Auguste Balny manque à l'appel, mais ses supérieurs hésitent, a-t-il déserté ou s'est-il fait capturer ? En général, les condamnations sont relativement rares et au vu du nombre de blessures de guerre ultérieures, la plupart des déserteurs se voient contraints de retourner au front. Lucien Mayer est condamné à 6 mois de prison pour désertion, mais dès 1918, il est successivement blessé par balle puis intoxiqué au gaz moutarde. Parmi ces refus de combattre, René Auguste Erman, jeune ébéniste habitant la petite impasse Saint-Paul, est le seul fusillé pour l'exemple pour refus d'obéissance en présence de l'ennemi en février 1916.

## À l'arrière

Les témoignages quant à la situation à l'arrière sont plus fréquents. En effet, un certain nombre de personnes interrogées par Lionel Longueville ont connu la guerre au quartier, et malgré leur jeune âge à l'époque conservent quelques souvenirs ou images de la situation. L'un va en particulier se souvenir de la foison de drapeaux tricolores dans les rues et des difficultés de s'en procurer dans les commerces dévalisés. Mais ce sont surtout les alertes au bombardement, vécues comme des interruptions de la vie quotidienne, qui marquent les esprits.

« Je me souviens, vous savez étant jeune, ce qui vous frappe, c'est surtout les bombardements, quand y'avait les bombardements, y'avait des alertes, c'était les pompiers qui passaient en sonnant le clairon, ça j'm'en souviens très bien et on attendait, on allait à la cave, ma mère avait un peu peur là, et alors on allait jusqu'à rue de la Réunion, on se mettait à l'abri, on aurait pu se faire tuer pendant ce temps-là, et alors euh on attendait la fin de l'alerte, toujours sonnée avec du clairon, ça, ça me reste euh naturellement<sup>84</sup>. »

En particulier, la plupart des personnes interrogées se remémorent précisément le jour de la catastrophe de La Courneuve, en mars 1918. Une explosion en chaîne dans une usine de grenades provoque une immense onde de choc entendue dans toute la région parisienne. D'après le *Washington Post*, ce sont 28 millions de grenades à la main qui partirent en fumée provoquant

---

<sup>83</sup> Antoine PROST, *Les anciens combattants et la société française 1914-1939*, Presses de Sciences Po, 1977.

<sup>84</sup> Entretien de M. A.G., ébéniste à la retraite, entretien réalisé par Lionel Longueville en 1982

le décès de 14 personnes et des milliers de blessés<sup>85</sup>. Dans le quartier, on crut d'abord à un accident dans une usine voisine tant la détonation paraissait proche. Toutes « les glaces de la rue de la Réunion étaient cassées<sup>86</sup> ».

« Si bien qu'un jour, on descendait au lavoir, me rappelle plus quelle date c'était, on descend au lavoir, d'un seul coup on a entendu une explosion formidable, on était rue de Buzenval, presque à la rue des Haies, j'ai vu, cru que la maison d'en face nous tombait dessus. Qu'elle bougeait et qu'elle nous tombait dessus, j'ai été pris de panique, j'étais pris de panique, c'est ma mère qui m'a rappelé où c'est qu'tu vas, tes frères, tes sœurs, ah j'suis remonte à la maison en cavalant, évidemment y'avait rien c'était La Courneuve qui avait, qui avait sauté<sup>87</sup>. »

Enfin, les témoins insistent plus longuement sur les conséquences à long terme de la guerre qui les ont plus directement touchés. B. M. (Berthe Metzger), jeune fille née à la toute fin des années 1890 est ainsi contrainte d'abandonner sa passion, la musique, pour venir en aide à sa mère qui avait repris la charge de l'entreprise familiale de fabrique de meubles au moment du départ au front du père. Celui-ci meurt en 1917 tandis que son fils est grièvement blessé. Seule l'aide d'une femme de ménage permet à la mère et à la fille de s'occuper de l'affaire familiale et du frère handicapé à vie.

« Il fallait que je sois dans le bureau, fallait que j'aide ma mère, fallait, y'avait une femme de ménage, mais enfin. Et la femme de ménage est enterrée au Père-Lachaise avec elle [sa mère], elle a restée 33 ans avec maman. Et puis avec nous. C'est elle qu'a fermé ses yeux, c'est elle qu'a fermé les yeux de mon frère. Parce que mon frère on lui a enlevé tout le palais, il avait des éclats d'obus dedans, alors il pouvait plus manger<sup>88</sup>. »

La guerre a de toute évidence laissé bien plus de traces dans les corps et les esprits de cette génération que d'informations qu'il a été possible de recouper. De nombreux jeunes disparaissent au cours de ces quatre années, un nombre encore plus grand se trouve blessé, parfois handicapé à vie, et la plupart sont traumatisés durablement. Cette épreuve du feu marque cette génération et le reste de leurs vies doivent être lues à l'aune de ce traumatisme.

L'apachisme puis la guerre laissent une empreinte forte sur la vie de ces jeunes du quartier. Outre ces deux marqueurs générationnels, leur enfance se construit en large partie dans leur rapport au local, au voisinage, avec les jeux d'enfants qui leur font parcourir le tout Charonne, devenu familial. Ces amitiés entre enfants se forment au sein de l'école où une très grande majorité des jeunes du quartier passent. Au cours de leur scolarité, ils sont ainsi amenés à se côtoyer, à grandir ensemble et à former une génération. Mais que reste-t-il de cette enfance, et de leur quartier de jeunesse au cours de leur vie adulte ?

---

<sup>85</sup> *The Washington Post*, 24 février 1919, p.6

<sup>86</sup> Entretien de M. Bu.L., retraité, réalisé en 1977

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> Entretien de Mme Me.B., employée de bureau à la retraite, entretien réalisé par Lionel Longueville en 1987

## 2. Mobilités d'une génération, du quartier au Grand Paris

Grandir dans le même quartier a conduit la génération à développer une expérience commune, et en particulier un rapport à la ville tout à fait contradictoire entre une assignation à la figure de l'Apache, symbole parisien par excellence, et un sentiment de sous-urbanité. Une fois l'adolescence passée, ils poursuivent chacun leurs parcours de vie. En suivant les trajectoires résidentielles et professionnelles au regard des marqueurs générationnels précédemment relevés, il devient possible de mieux comprendre l'influence du quartier de l'enfance dans la façon de mener sa vie et d'appréhender l'agglomération parisienne. La reconstitution de ces trajectoires s'est appuyée sur les matricules militaires du département de la Seine<sup>89</sup> concernant les enfants de l'école Vitruve<sup>90</sup>. Ces fiches individuelles documentent les états de service de chaque conscrit, depuis leurs deux années de service militaire (trois après la loi Barthou de 1913) jusqu'à leur libération de toute obligation militaire et de tout risque de mobilisation, fixés en principe au cinquantième anniversaire<sup>91</sup>. Au cours de ces trois décennies, chaque déménagement du conscrit est en théorie déclaré et renseigné sur la fiche.

Cette source a donc été mise à contribution pour permettre de prolonger le suivi des enfants du quartier de la Réunion. Parmi les 668 écoliers suivis, il a été possible d'en retrouver 426 à l'âge de vingt ans lors de leur inscription au service militaire. 242 écoliers n'ont donc pas pu être suivis au-delà de leur scolarité. Pour expliquer ces absences, il convient de signaler que seuls les registres du département de la Seine, numérisés par les archives de Paris, ont été dépouillés, excluant de fait les jeunes hommes ayant déménagé en province ou à l'étranger, et que la source écarte mécaniquement les individus de nationalité étrangère. Enfin, un certain nombre d'enfants scolarisés sont peut-être décédés prématurément, ou quelques autres ont pu refuser de se soumettre à l'obligation militaire. Outre ces exceptions, il est aussi probable que le récolement se soit heurté à des erreurs dans l'orthographe des noms des conscrits, empêchant d'en retrouver un certain nombre. Parmi les 426 conscrits, l'information de leur adresse à vingt ans est notée pour 420 d'entre eux et leur métier apparaît dans 418 fiches. Ensuite, seulement 363 de ces jeunes sont suivis au-delà de leurs vingt ans car 63 d'entre eux, jugés inaptes au service militaire, sont réformés et donc exclus des fichiers. L'analyse des trajectoires résidentielles et professionnelles s'organise donc à partir de sous-populations différentes en fonction des variables mobilisées. Ce suivi longitudinal sur près de trente années doit rendre compte des évolutions dans le temps des comportements résidentiels et du rapport changeant à

---

<sup>89</sup> Registres des matricules militaires, AP, Cote D4R1

<sup>90</sup> Sur la question des enjeux historiographiques et méthodologiques de l'analyse de trajectoires résidentiels, voir Chapitre 3 p. 202 et Annexe méthodologique 2.

<sup>91</sup> Sur l'histoire du service militaire obligatoire comme conquête républicaine et rite de passage voir : Annie CREPIN, *Histoire de la conscription*, Paris, France, Gallimard, 2013.

l'agglomération parisienne pour ces jeunes qui sont passés ou ont grandi dans le quartier. En effet, malgré un attachement fort de certains pour leur quartier, la banlieue apparaît de plus en plus comme une destination privilégiée pour cette génération de *titis* parisiens.

## 2.1 À 20 ans

Pour les enfants du quartier de la Réunion de la fin de siècle, le passage à vingt ans et le début du service militaire coïncident avec un contexte géopolitique inquiétant, sur fonds de tensions croissantes entre nations européennes. Ils atteignent effectivement cet âge entre 1900 et 1915 et les plus jeunes sont même mobilisés avant l'âge de vingt ans pour venir garnir les tranchées du front. Pour l'historien, les matricules militaires qui documentent le suivi des conscrits par l'administration militaire sont l'occasion de retrouver ces jeunes hommes, quelques années après leur sortie d'école, mettant fin à un silence archivistique de plusieurs années suivant la sortie de l'école. Il est ainsi possible de faire un premier point sur la situation de cette jeunesse et, en particulier, de s'interroger sur leur maintien ou non dans le quartier et leurs devenir professionnels.

### Ceux qui restent et ceux qui sont partis

L'adresse déclarée par les conscrits à vingt ans renseigne sur l'évolution résidentielle des familles charonnaises implantées dans le quartier à la fin du siècle<sup>92</sup>. A leurs vingt ans, près de 31 % des conscrits habitent encore dans les limites resserrées du quartier, auxquels il faut adjoindre 11 % de personnes habitant le reste du quartier administratif de Charonne, correspondant au secteur sud du XX<sup>e</sup> arrondissement. Dans le reste de l'arrondissement, ils ne sont qu'une petite vingtaine à habiter du côté de Ménilmontant et une dizaine à vivre dans des rues proches de celle de Belleville. Parmi les adresses appartenant au quartier administratif de Charonne, la part du quartier de la Réunion aux limites resserrées s'est légèrement réduite : il abritait près de 85 % des enfants de l'école Vitruve contre 75 % des conscrits. Cette évolution témoigne de mobilités

---

<sup>92</sup> Pour permettre des traitements statistiques synthétiques, il a été décidé de catégoriser les adresses en fonction d'ensembles géographiques. L'indication simple de l'arrondissement n'apparaissait pas suffisamment fine et, en particulier empêchait la mise en place d'échelles emboîtées. Les catégories font émerger le quartier de la Réunion (selon les frontières fixées pour cette étude), le quartier administratif de Charonne (exception faite des rues du quartier de la Réunion), et le nord du XX<sup>e</sup> arrondissement bellevillois. D'autre part, les XI et XII<sup>e</sup> arrondissements, voisins du secteur de Charonne ont été rapprochés pour composer un vaste faubourg Saint-Antoine. Le reste de Paris a été découpé en réunissant entre eux les arrondissements centraux et historiques (du I<sup>e</sup> au X<sup>e</sup>), les arrondissements périphériques nord (du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup>) et sud (XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup>). Enfin, les communes de banlieue proche de Charonne (Vincennes, Montreuil et Bagnolet) ont été isolées du reste de la banlieue qui correspond aux communes du département de la Seine.

de proximité au sein du sud du XX<sup>e</sup> arrondissement qui ont pris place les dix années précédant leur service.

On peut donc estimer que près de 42 % des personnes scolarisées à l'école Vitruve habitent toujours dans le secteur de recrutement de celle-ci. Plus de la moitié a donc élu domicile ailleurs, quittant les environs. 19 % habitent déjà la banlieue, dont 7 % les communes limitrophes de Charonne (Montreuil, Bagnolet, Saint-Mandé). Du côté de Paris, 15 % habitent dans les arrondissements du faubourg Saint-Antoine (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup>), 8 % le XX<sup>e</sup> bellevillois, 7 % le centre de Paris (les dix premiers arrondissements) dont la moitié dans le III<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup>, secteurs limitrophes du XI<sup>e</sup> et autant dans les arrondissements périphériques (3 % du secteur sud et 3 % au nord).

Tableau 7. Type d'adresses des conscrits et parents à leurs vingt ans

	Conscrit	Pourcentage	Parent	Pourcentage
Quartier	131	31%	124	35%
Charonne	45	11%	47	13%
XIe-XIle (Saint-Antoine)	65	15%	58	17%
20e_belleville	32	8%	21	6%
Centre le-Xe	31	7%	19	5%
XIIIe-XVIe	14	3%	8	2%
XVIIe-XVIIIe-XIXe	13	3%	12	3%
Banlieue	50	12%	31	9%
Banlieue proche	29	7%	27	8%
Province ou étranger	10	2%	3	1%
Sous-total	420	100%	350	100%

Inconnu	6	1%	76	18%
Non retrouvé	242	36%	242	36%
Total	668		668	

Loin d'une dissémination totale de cette génération dans l'agglomération parisienne, ces premiers résultats font émerger nettement l'existence d'une radiale partant du centre de Paris dans le Marais jusqu'à Montreuil qui englobe 75 % des conscrits relevés, axe de peuplement déjà relevé à plusieurs reprises dans ce travail et qui continue donc à structurer les mobilités au début du siècle<sup>93</sup>. Toutefois, les enfants de la Réunion ont été amenés, pour bon nombre d'entre eux, à quitter le quartier et il ne subsiste au sein du quartier resserré qu'un tiers d'entre eux, véritable noyau dur de la sociabilité du voisinage.

<sup>93</sup> Dans le cadre de son étude sur les migrants italiens, Marie Claude Blanc-Chaléard remarquait aussi l'organisation de la migration transalpine sur cet axe qui se poursuit dans son cas jusqu'à Nogent-sur-Marne. Marie-Claude BLANC-CHALEARD, *Les Italiens dans l'Est parisien*, op. cit.

L'information quant à une décohabitation du conscrit et sa famille est ensuite considérée comme la première indication attestant d'une mobilité propre au jeune conscrit. Effectivement, sur les fiches de chacun figure dans l'encart supérieur des précisions sur l'adresse des parents et du fils lors de ses vingt ans. À ce moment, près de 44 % d'entre eux donnent une adresse différente de celle de leurs parents, attestant d'un départ du domicile familial avant cet âge<sup>94</sup>. Ensuite, la décohabitation a été présumée à partir du premier déménagement renseigné. Ce parti pris n'est pas tout à fait satisfaisant puisque des conscrits après leurs vingt ans pourraient encore accompagner un déménagement de leurs familles. On remarquera aussi qu'ils sont seulement près de 12 % à demeurer à la même adresse au moins jusqu'à leurs trente ans. Bien sûr, là encore, la décohabitation peut être rendue invisible par un déménagement imperceptible au sein même de l'immeuble ou par le départ ou décès des parents.

Tableau 8. Âge de décohabitation des conscrits

âge décohabitation	conscrits	pourcentage
Avant 20 ans	133	37%
Entre 21 et 25 ans	87	24%
Entre 26 et 30 ans	51	14%
Entre 31 et 40 ans	22	6%
Plus de 40 ans	15	4%
Âge inconnu	38	10%
Pas de décohabitation	16	4%
<b>Total</b>	<b>363</b>	<b>100%</b>

Près des deux tiers des conscrits sont indépendants de leurs parents avant leurs vingt-cinq ans, et seuls 10 % quittent le domicile familial après 30 ans. Forcément, cette première mobilité éloigne un certain nombre d'entre eux du quartier. Si 48 % des parents habitent encore à Charonne aux vingt ans du conscrit (Tableau 7), les conscrits qui décohabitent ne sont que 28 % à déménager dans le secteur. Majoritairement, ils s'éparpillent dans le reste de Paris (43 %, dont 16 % à Saint-Antoine) mais relativement peu en banlieue (21 %). Enfin, une vingtaine de conscrits déménage en province, un chiffre non négligeable puisqu'il représente 7 % de l'ensemble.

---

<sup>94</sup> Alain Faure remarquait qu'une large proportion de jeunes décohabitants privilégie la location en garni, secteur locatif souple facilitant l'indépendance des jeunes. Jean-Claude Farcy et Alain Faure, *La mobilité d'une génération de français*, op. cit. p.41

Tableau 9. Adresses de décohabitation

adresse	conscrit	Pourcentage
quartier	70	20%
charonne	29	8%
XIe-XIIe (saint-antoine)	54	16%
20e_belleville	36	10%
Centre_le-Xe	28	8%
XIIe-XVIe	16	5%
XVIIe-XVIIIe-XIXe	15	4%
banlieue	47	14%
banlieue proche	24	7%
province	23	7%
non renseigné	5	1%
total	347	

Pour mieux comprendre les conditions d'un premier déménagement, il peut être intéressant de mettre en relation l'adresse de départ chez les parents et l'adresse d'arrivée, permettant de raisonner non plus en termes de stocks mais de flux (Tableau 10). Si l'on considère les familles habitant le quartier de la Réunion (Tableau 10.1), on s'aperçoit qu'un grand nombre de leurs enfants demeurent dans le voisinage au moment du premier déménagement (34 % dans les limites du quartier et 10 % dans la partie sud du XX<sup>e</sup> arrondissement). Les autres ne s'éloignent pas beaucoup : ils sont 11 % à déménager dans le faubourg, 5 % à Belleville et 10 % dans les communes de banlieue proche. Seuls 6 % s'installent dans d'autres secteurs de Paris. Finalement, les plus aventuriers déménagent en banlieue – près de 13 % d'entre eux – ou en province (7 %). Pour résumer, un peu moins de la moitié demeurent dans le voisinage, 30 % quittent Paris tandis qu'ils ne sont que 22 % à essayer dans le reste de la capitale. Pour les 35 conscrits avec des parents résidant dans le reste de Charonne, le constat est similaire.

En revanche, plusieurs de ces jeunes font le chemin inverse, un retour depuis d'autres secteurs de l'agglomération parisienne vers le quartier. Parmi les 70 conscrits résidant dans le voisinage de la place de la Réunion (Tableau 10.2), 13 (soit 19 %) ont des parents habitant la banlieue, le faubourg, ou d'autres arrondissements parisiens, et 13 (19 %) ont des parents aux adresses inconnues. Les 44 derniers habitaient avec leurs parents dans le quartier ou dans le sud du XX<sup>e</sup> arrondissement. Ainsi, une part non négligeable d'anciens écoliers de la rue Vitruve décident de se réimplanter dans leur quartier d'origine, témoignant d'un certain attachement à leur secteur. Le lien au quartier ne disparaît donc pas nécessairement après un départ du quartier. Des relations amicales ou familiales restées sur place peuvent faciliter le retour.

Tableau 10. Flux entre la première adresse de décohabitation des conscrits et l'adresse des parents<sup>95</sup>

10.1 Pourcentage par rapport aux adresses des parents												
Adresse Parents / Adresse conscrits	quartier	Charonne	20e belle ville	XIe-XIIe (saint-antoine)	Centre le-Xe	Paris Sud XIIe-XVIe	Paris Nord XVIIe-XVIIIe	banlieue	banlieue proche	province	NA	total
quartier	34%	29%	21%	6%	8%	0%	0%	11%	9%	0%	21%	70
charonne	10%	20%	0%	6%	0%	0%	0%	7%	4%	0%	10%	29
20e_belle ville	5%	11%	42%	13%	0%	0%	0%	14%	9%	50%	8%	36
XIe-XIIe (saint-antoine)	11%	11%	0%	48%	17%	14%	0%	0%	0%	0%	18%	54
Centre_le-Xe	2%	3%	16%	6%	42%	14%	0%	4%	0%	0%	19%	28
XIIe-XVIe	1%	0%	5%	2%	17%	57%	0%	4%	4%	50%	6%	16
XVIIe-XVIIIe-XIXe	3%	0%	5%	4%	8%	0%	63%	4%	4%	0%	2%	15
banlieue	13%	9%	11%	13%	0%	14%	13%	32%	22%	0%	10%	47
banlieue proche	10%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	11%	39%	0%	2%	24
province	7%	14%	0%	2%	8%	0%	25%	11%	9%	0%	3%	23
non renseigné	3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	4%	0%	0%	2%	5
total	99	35	19	52	12	7	8	28	23	2	62	347

10.2 Pourcentage par rapport aux adresses des conscrits												
Adresse Parents / Adresse conscrits	quartier	Charonne	20e belle ville	XIe-XIIe (saint-antoine)	Centre le-Xe	Paris Sud XIIe-XVIe	Paris Nord XVIIe-XVIIIe-XIXe	banlieue	banlieue proche	province	NA	total
quartier	49%	14%	6%	4%	1%	0%	0%	4%	3%	0%	19%	70
charonne	34%	24%	0%	10%	0%	0%	0%	7%	3%	0%	21%	29
20e_belle ville	14%	11%	22%	19%	0%	0%	0%	11%	6%	3%	14%	36
XIe-XIIe (saint-antoine)	20%	7%	0%	46%	4%	2%	0%	0%	0%	0%	20%	54
Centre_le-Xe	7%	4%	11%	11%	18%	4%	0%	4%	0%	0%	43%	28
XIIe-XVIe	6%	0%	6%	6%	13%	25%	0%	6%	6%	6%	25%	16
XVIIe-XVIIIe-XIXe	20%	0%	7%	13%	7%	0%	33%	7%	7%	0%	7%	15
banlieue	28%	6%	4%	15%	0%	2%	2%	19%	11%	0%	13%	47
banlieue proche	42%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	13%	38%	0%	4%	24
province	30%	22%	0%	4%	4%	0%	9%	13%	9%	0%	9%	23
non renseigné	60%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	20%	0%	0%	20%	5
total	99	35	19	52	12	7	8	28	23	2	62	347

<sup>95</sup> Détails des données en Annexe 5.2



Cette décohabitation de proximité ne concerne pas que le quartier de la Réunion. La plupart des conscrits déménagent principalement dans le même secteur que l'adresse de leurs parents. En particulier, 39 % des familles résidant dans les communes de proche banlieue voient leurs fils demeurer à proximité, tandis que 48 % des familles de Saint-Antoine sont dans ce cas. La majorité des mouvements se font ainsi de proche en proche<sup>96</sup>. Il en est de même pour les 27 familles dans les autres arrondissements de Paris (hors faubourg et XX<sup>e</sup>) : au moment de la décohabitation, cinq quittent Paris dont deux pour la banlieue et trois vers la province, un tiers (8) déménage dans le même arrondissement que leurs parents, et un tiers dans des arrondissements voisins et seulement 6 d'entre eux (soit 20 %) qui s'aventurent dans un arrondissement parisien éloigné, dont seulement un qui revient dans le quartier de la Réunion. Le constat est légèrement différent pour les familles de la banlieue qui semble moins retenir sa population. Effectivement, sur les 51 familles situées dans les communes du département de la Seine hors Paris, cinq conscrits partent en province et près de 19 reviennent à Paris (8 dans le secteur du sud du XX<sup>e</sup>, 6 dans le reste du XX<sup>e</sup> et 5 dans le reste de Paris). Quant à ceux qui restent en banlieue, ils ne sont que 14 (soit 28 % de l'ensemble) à déménager dans la même commune, ou dans une commune proche et 11 à tout à fait changer de secteur. Les attaches semblent donc moins fortes dans les communes de banlieue et les conscrits n'hésitent pas à retourner à Paris. Il est possible qu'ils y cherchent des opportunités professionnelles inaccessibles dans les banlieues où se sont installés leurs parents et qu'ils privilégient le XX<sup>e</sup> arrondissement où ils retrouvent leurs réseaux familiaux et amicaux développés depuis l'enfance.

L'indépendance marquée par cette décohabitation de la famille ne repose pas uniquement sur un choix abstrait de l'endroit où souhaiterait vivre tel ou tel jeune homme. Cette première mobilité est fortement contrainte par toute une série de conditions économiques (on ne déménage que si l'on est indépendant financièrement et dans un logement correspondant à son budget) mais aussi des contraintes d'accès à l'information et la nécessité de rester proche de son réseau<sup>97</sup>. Le rôle support de la famille dans la décision du premier déménagement apparaît donc essentiel. En témoignent les 18 conscrits, élevés à l'orphelinat du 95 rue Alexandre Dumas, dont aucun ne déclare une adresse dans le quartier de la Réunion. Sept d'entre eux vivent désormais dans les arrondissements centraux de Paris, et six dans les périphéries (dont un dans le XX<sup>e</sup> bellevillois), quatre ont quitté Paris pour la banlieue – mais aucun à Bagnolet ou Montreuil – et un a émigré en province. Alors même qu'ils ont grandi dans le quartier, l'absence de racine familiale les pousse à rapidement quitter les lieux.

---

<sup>96</sup> Alain FAURE, « Les racines de la mobilité populaire à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », in Odile BENOIT-GUILBOT, *Changer de région, de métier, changer de quartier: recherches en région parisienne*, Nanterre, France, Université Paris X-Nanterre, Groupe de recherches sociologiques, 1982, 144 p.

<sup>97</sup> Michael YOUNG, Peter WILLMOTT, *Le village dans la ville*, op. cit.

## Les mondes professionnels des conscrits

Les professions exercées par ces jeunes conscrits correspondent à l'univers social du Paris populaire dans lequel ils ont grandi. Le secteur des métaux représente plus de 20 % des activités, suivi de l'ameublement et des petits métiers (principalement des employés de commerce). Les employés ne sont que 10 %.

Tableau 11. Groupes professionnels des conscrits à vingt ans

	Conscrit	Pourcentage
Métaux	89	21%
Ameublement	74	17%
Petits métiers	66	15%
Employés	42	10%
Autres industries	39	9%
Construction	31	7%
Textile	29	7%
Manutention	18	4%
Inconnu	16	4%
Autres	14	3%
Indépendant du commerce	8	2%
Total conscrits	426	100%
Non retrouvé	242	36%
Total Écoliers	668	

On perçoit cependant de nettes distinctions en fonction des adresses des conscrits. Les jeunes restés au quartier sont bien plus susceptibles d'exercer la profession d'ébéniste que ceux qui sont partis vers la banlieue. 26 % des conscrits habitant le quartier travaillent dans le secteur de l'ameublement alors qu'ils ne sont que 17 % de l'ensemble des conscrits à exercer ce métier. Inversement, les *petites mains* du commerce semblent moins habiter le quartier que le reste de l'agglomération.

Tableau 12. Profession des conscrits habitant dans les limites du quartier de la Réunion à vingt ans

Professions	Compte	Pourcentage
Ameublement	34	26%
Métaux	31	24%
Petits métiers	15	11%
Employés	14	11%
Autres	9	7%
Textile	8	6%
Construction	7	5%
Autres industries	6	5%
Manutention	5	4%
Indépendant du commerce	2	2%
Total	131	

Il apparaît évident qu'un lien de corrélation entre la profession et l'ancrage dans le quartier existe, mais il est toutefois très difficile de démêler l'écheveau des relations causales. Est-ce le choix résidentiel qui conditionne la profession ou bien l'orientation vers un métier qui entraîne le conscrit vers d'autres horizons parisiens ?

Le tableau 13 propose de mesurer les écarts à l'hypothèse d'indépendance<sup>98</sup> entre les variables des secteurs habités et de la profession pour les conscrits à l'âge de vingt ans. Les tableaux confirment la surreprésentation d'artisans du meuble parmi les conscrits habitant le quartier. Plus intéressant, ils montrent aussi une sous-représentation de ces professions dans Charonne et le reste du XX<sup>e</sup> arrondissement, attestant d'un particularisme *ébéno* du voisinage de la place de la Réunion. Les conscrits déménageant dans le faubourg Saint-Antoine sont plus amenés à exercer ces professions de l'ébénisterie.

---

<sup>98</sup> Voir Annexe méthodologique 2.8

Tableau 13. Mesure de corrélation (résidus de Pearson) entre adresses et professions des conscrits à vingt ans<sup>99</sup>

Adresse conscrit	Quartier	Charonne	20 <sup>e</sup> Belleville	Saint-Antoine	Centre le-Xe	Paris Sud	Paris Nord	Banlieue	Banlieue proche	Province	NA	Total
Ameublement	2,36	-1,37	-1,09	3,19	-2,3	-1,6	-0,8	-1,6	-0,5	-0,6	-0	74
Autre industrie	-1,7	0,93	4,13	-0,8	0,69	-1,1	-0,2	-0,7	1,44	-1	-0,7	39
Autres	-0,7	-1,38	0,56	0,15	0,6	1,83	0,61	1,3	-1,1	-0,7	-0,5	18
Construction	-0,8	-0,7	1,1	0,58	-0,8	-0	-1	2,29	-0,8	0,32	-0,7	31
Employés	0,3	0,27	-1,21	0,23	1,11	-0,3	0,63	0,03	-1,1	-1	0,53	42
Indépendant du commerce	-0,3	0,17	-0,78	-0,2	0,55	-0,5	-0,5	-1	1,97	1,87	-0,3	8
Manutention	-0,2	-0,65	1,42	-0,5	-0,3	-0,8	-0,7	0,61	-0,2	0,89	1,48	18
Métaux	0,69	0,85	-1,04	-0,7	-0,2	0,04	-0,4	0,79	-0,4	-0,1	-1,1	89
Non renseigné	0,68	-1,13	0,1	-1,4	-0,9	-0,6	-0,6	-0,3	0,2	5,12	2,02	12
Petits métiers	-1,2	0,39	-1,33	-1,9	2,37	1,92	2,1	0,45	1,18	-0,4	-1	66
Textile	-0,3	1,68	-0,12	0,27	-0,8	1,07	0,12	-1,8	0,02	-0,8	2,49	29
Total	131	45	32	65	31	14	13	50	29	10	6	426

Test Khi-Deux : 1,23425E-06

Les employés, sans surprise, s'orientent plus volontiers vers le centre de Paris et font partie, avec les indépendants du commerce, des plus disposés à déménager en province ou en banlieue proche. Parmi les premiers départs en banlieue plus éloignée, deux catégories de profession apparaissent nettement avec d'un côté le secteur de la construction et de l'autre, la catégorie « autre ». Au sein de cette dernière, quatre personnes exercent une profession proche du secteur agricole (deux bouviers, un jardinier et un cultivateur), cinq sont domestiques et deux se présentent comme cyclistes, plus probablement des coursiers que des sportifs professionnels. La place des professionnels du bâtiment est très intéressante car l'on connaît l'importance de ce secteur dans la fabrique de la banlieue et la forte propension des Italiens à y travailler<sup>100</sup>. Une partie d'entre eux serait donc issue des anciens quartiers.

<sup>99</sup> Détail des données en Annexe 5.3

<sup>100</sup> Au sujet des entreprises du bâtiment en banlieue, en particulier la banlieue Est, voir Manuela MARTINI, *Bâtiment en famille: migrations et petite entreprise en banlieue parisienne au XXe siècle*, Paris, France, CNRS éditions, 2016, 468 p.

## Tel père, tel fils ? Tel quartier, telle profession ?

La mention de la profession des conscrits à vingt ans permet de mieux caractériser leur position sociale. Croisée avec le métier du chef de famille relevé lors de leur scolarité, il devient possible de proposer une analyse de la mobilité sociale. Grand classique des sciences sociales depuis les travaux de Pitirim Sorokin, il est d'usage d'étudier la fluidité d'une société dans un espace donné en termes de mobilité ascendante, descendante ou horizontale. Mais les catégories élaborées dans le cadre de ce travail, fondées sur des secteurs d'activités plus que sur des positions sociales ne permettent pas une telle approche. Effectivement comme vu précédemment, les modes de déclaration ne permettent que difficilement de distinguer un ouvrier d'un patron, ou par exemple un ébéniste trôleur d'un ébéniste à son compte avec des employés. D'autre part, la différence d'âge des pères et des fils influe sur l'avancée de la carrière et rend impossible une analyse stricte de l'ascension sociale des fils face aux parents. L'objectif de ce travail se résume donc plutôt à regarder modestement si le chef de famille (principalement le père) et le fils tendent à travailler dans le même secteur d'activités et s'il y a donc une transmission de savoir-faire ou d'un même univers professionnel entre les deux générations. Enfin, il s'agit de croiser cette information à l'adresse à vingt ans des parents et des enfants, aux parcours scolaires afin de mieux estimer la part de ces variables et de dévoiler de potentiels effets de quartier<sup>101</sup>.

L'exercice concernant l'étude de la mobilité sociale propose quelques indicateurs de mesure qu'il convient de lire avec précautions. L'indication du métier à vingt ans tend nécessairement à figer une identité professionnelle immuable accolée à ces individus, alors même que les changements d'employeurs et de professions sont particulièrement fréquents.

Leur parcours professionnel s'étend de la fin de l'école, qu'ils peuvent quitter entre douze et seize ans, jusqu'à cette déclaration à destination des listes militaires, et se poursuit ensuite tout au long de leur vie. Pour ces jeunes gens d'un quartier, l'agilité est souvent de mise. Ainsi, M. Bu.L. interrogé par Lionel Longueville raconte un parcours professionnel protéiforme<sup>102</sup>. Il quitte l'école, le certifié en poche, à douze ans avec le besoin de travailler. Son père étant métallurgiste chez Schmidt, il lui semble naturel de travailler dans ce secteur et il souhaite ainsi entrer dans une fabrique de charnières, mais cette dernière n'embauche qu'à partir de treize ans. Après une journée en tant que laveur de tombes au Père-Lachaise, il trouve un emploi dans une usine de jouets en attendant son prochain anniversaire. Dès le jour de ses treize ans, il est « allé aux charnières », « au coin de la rue de la Plaine et du boulevard de Charonne ». Mais, découvrant ce « bain pour les mômes », Bu.L. décide de quitter précipitamment l'entreprise et de partir à l'aventure, trouvant d'abord un emploi du côté de Faidherbe-Chaligny dans le papier peint, puis dans ce même secteur rue de Montgallet. La seconde maison ferme suite à un incendie et il doit « cavalier », pour ne pas être pris de vitesse par ses collègues, chez Fourlot, rue Beccaria, autre

---

<sup>101</sup> Voir les articles de la troisième partie de Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUE et France GUERIN-PACE, *Le quartier, op. cit.*

<sup>102</sup> Entretien de M. Bu.L., retraité, réalisé en 1977

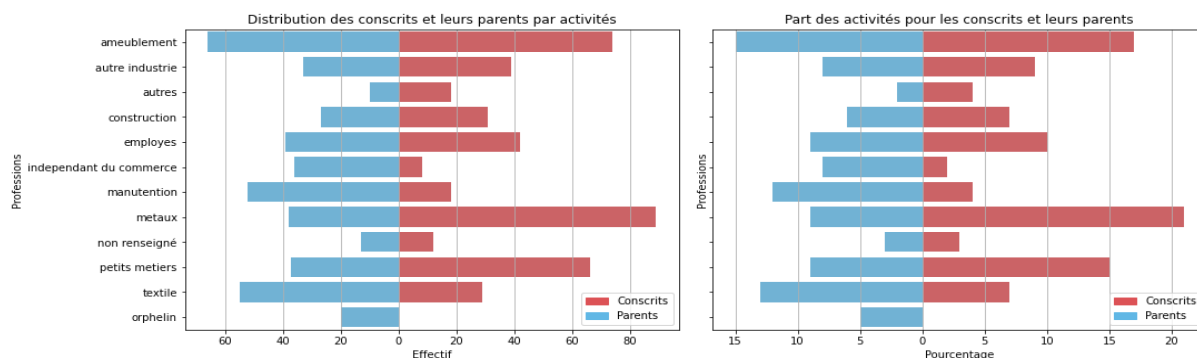
entreprise de papiers peints, où il se considère « comme un pape ». Sa vocation de métallurgiste le rattrape lorsque son père le fait entrer chez Schmidt pour lui apprendre une technique de soudage. Après cette formation, il enchaîne les maisons spécialisées dans la soudure. N'en pouvant plus de « bosser en usine », il devient « coursier en vélo » puis « triporteur » pour ravitailler les hôtels et les restaurants. Son parcours professionnel paraît tout à fait chaotique, surtout lorsque l'on sait que Bu.L. n'a mis que huit ans pour cumuler toutes ces expériences. A vingt ans lorsqu'il part au régiment, il est alors triporteur pour une « boîte de faux cols et manchettes ».

Dans le modèle de données privilégié dans cette étude, Bu.L. apparaîtrait donc comme un transfuge professionnel avec un père métallurgiste et lui-même entrant dans la catégorie des petits métiers. Pourtant, son ascendance a joué un rôle avec un apprentissage chez Schmidt qui lui permettra par la suite de travailler pour d'autres entreprises. Cet exemple montre bien toute la porosité des frontières des groupes professionnels. Mais d'autres personnes interrogées témoignent à l'inverse d'une stabilité professionnelle parfaite tout le long de la vie. Les chiffres de transmission de métier de père au fils ne peuvent donc être compris de manière positiviste, comme un reflet exact de la mobilité sociale des contemporains. Malgré ces écueils évidents, il me semble que ces résultats peuvent servir à révéler des hypothèses fécondes par une comparaison entre catégories professionnelles, permettant de souligner des métiers ou des statuts plus enclins à se transmettre. L'objectif de cette partie est de tenter de comprendre les ressorts qui prévalent à ces mobilités professionnelles, du rôle de la famille et de l'école jusqu'à un supposé effet de quartier.

La comparaison entre professions des parents et professions de leurs fils offre un premier aperçu de la mobilité professionnelle des enfants du quartier.

Tableau 14. Comparaison des groupes professionnels des conscrits et de leurs parents

	Conscrits	Pourcentage	Parents	Pourcentage
Métaux	89	21%	38	9%
Ameublement	74	17%	66	15%
Petits métiers	66	15%	37	9%
Employés	42	10%	39	9%
Autre industrie	39	9%	33	8%
Construction	31	7%	27	6%
Textile	29	7%	55	13%
Autres	18	4%	10	2%
Manutention	18	4%	52	12%
Non renseigné	12	3%	13	3%
Indépendant du commerce	8	2%	36	8%
Non précisé car orphelin	0	0%	20	5%
Total	426		426	



Il convient toutefois d'être prudent avec cette source tant les biais sont importants. En particulier, la question de l'âge joue un rôle central dans les écarts relevés. Ainsi, la profession d'indépendants du commerce, souvent associée à un âge mûr, est logiquement bien plus exercée par les parents que leurs enfants. À l'inverse, les jeunes sont bien plus susceptibles d'exercer une profession de caissiers ou d'employés de commerce que leurs aînés. En outre, l'écart entre le chiffre important de travailleurs du textile pour le chef de famille en comparaison des enfants s'explique par le fait que la chef de famille des registres scolaires s'avère être la mère en cas d'absence de père. Un certain nombre de femmes déclarent ainsi une profession parmi les parents tandis que seuls des hommes appartiennent au groupe des conscrits, faisant mécaniquement apparaître un écart important quant au secteur du textile.

Outre ces biais de sources relevés, on peut toutefois être frappés par les écarts entre générations dans les secteurs des Métaux, avec un accroissement fort de travailleurs parmi les jeunes, et le secteur de la Manutention avec une diminution impressionnante du nombre de journaliers. Dans le secteur du meuble, malgré le départ de bon nombre de jeunes gens du quartier, la part d'ébénistes et apparentés est similaire, voire augmente même légèrement. Les évolutions du système productif parisien (en particulier l'augmentation de la métallurgie lourde) se mêlent ainsi aux écarts d'âge et aux biais inhérents à la source. Cette comparaison permet cependant de constater une absence de promotion sociale évidente des conscrits avec un ratio employé/ouvriers comparable. Les deux générations appartiennent au même socle du Paris populaire.

La transmission d'un métier ou d'un secteur d'activité du parent (le plus souvent le père) à l'enfant est relativement rare : autour de 22 % de conscrits exercent un métier du même groupe que celui du chef de famille. Un chiffre faible, comparable à d'autres terrains d'étude<sup>103</sup> mais qui masque de fortes disparités entre groupes professionnels. Ainsi, une large partie des ouvriers de l'ameublement (44 %) ont un parent qui exerçait dans la même branche. Deuxième catégorie avec le plus de transmission, 38 % des conscrits employés sont nés d'un parent travaillant dans ce secteur. Dans les autres groupes, cette transmission de métiers ou de secteur d'activité ne

<sup>103</sup> Cécile ALEXANDRE et François-Joseph RUGGIU, « La circulation des métiers à Charleville, Famille et travail, XVIIIe-XIXe siècles », *Revista de Historia Moderna. Anales de la Universidad de Alicante*, n° 34, 2016.

représente plus qu'un pourcentage compris entre 14 et 22 %, tandis qu'aucun parent des catégories « indépendants du commerce » ou « autres » n'ont un enfant qui exerce une profession de ce type à vingt ans.

Tableau 15. Nombre de couples parent/fils exerçant au sein du même groupe professionnel

Groupes professionnels partagés	Nombre de couples parent/fils	Pourcentage par rapport au nombre de conscrits dans la catégorie
Ameublement	31	44%
Employés	14	38%
Textile	6	22%
Manutention	4	22%
Autre industrie	7	18%
Petits métiers	10	17%
Métaux	12	15%
Construction	4	14%
Autres	0	0%
Indépendants du commerce	0	0%

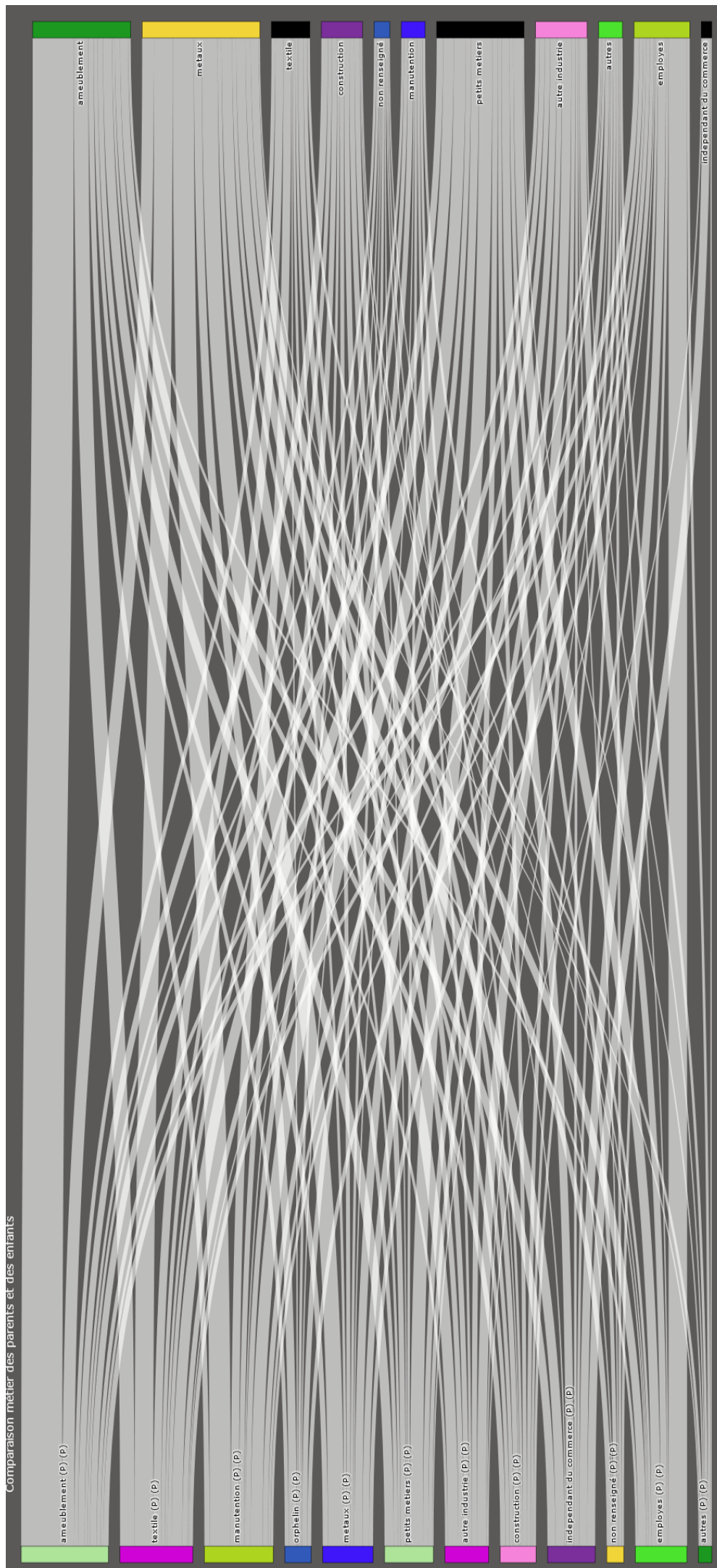
La transmission père/fils est donc un phénomène notable pour deux des plus importants groupes employant les conscrits : les employés et les ébénistes. Pour autant, pour ces jeunes exerçant une profession proche de celle de leur père, il est difficile, voire impossible, de parler d'immobilité sociale. Effectivement, un fils de trôleur peut devenir patron ébéniste employant plusieurs ouvriers, sans que cela n'apparaisse dans les dénominations de profession.

Enfin les évolutions entre profession des parents et des enfants sont aussi le reflet d'évolutions plus larges de l'emploi à Paris. Ainsi, l'explosion de la catégorie des métaux qui s'apparente à des professions industrielles relativement récentes se nourrit principalement de fils de journaliers (18 % des conscrits travaillant les métaux ont un père exerçant une profession de la catégorie Manutention), des fils d'ouvriers ou ouvrières du textile (16 %). Les petits métiers semblent recruter de manière homogène les enfants issus de parents de toutes catégories et marquent la montée en puissance du commerce et des grands magasins.

La transmission d'un métier de père en fils se révèle donc être plus l'exception que la règle. Les secteurs de l'ameublement et du tertiaire représentent des anomalies. Pour autant, il paraît périlleux de tirer des conclusions identiques pour ces deux cas en apparence similaire. En effet, les ébénistes et les professions apparentées structurent le quartier depuis ses débuts, et en incarnent le cœur battant. De précédentes mesures de l'ouverture des groupes pour les périodes 1860 - 1880 montrent un certain isolement de ces artisans par rapport à leurs voisins, et à des formes de fonctionnement en vase clos ou directement connecté au faubourg proche. La transmission accrue d'un savoir-faire et d'une identité professionnelle tiendrait donc à ces formes d'entre-soi caractéristiques de ce groupe.



Figure 4. Représentation des transferts de professions entre père et fils



À l'inverse, pour les employés, plus qu'un groupe professionnel bien délimité et soudé, il s'agit plutôt d'un statut qui est monté en puissance dans le quartier seulement à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La transmission de ce type de profession de génération en génération reposerait plus sur l'attrait d'une position sociale considérée comme dominante.

Ce schéma [Figure 4] témoigne bien de la complexité de la réalité des transferts de professions entre le père et le fils<sup>104</sup>. Et encore, les grandes catégories produites dans le cadre de cette recherche tendent à simplifier cette réalité. La transmission d'une profession exacte du père au fils apparaît donc comme une exception rare et le métier des parents ne semble pas enfermer le fils dans une voie toute tracée.

Reste la question du parcours scolaire, qui à l'évidence, devrait conditionner fortement l'orientation professionnelle des jeunes conscrits. Trois variables ont été retenues pour qualifier le type de scolarité des conscrits : s'ils ont obtenu le certificat, s'ils ont continué dans le supérieur ou s'ils sont devenus apprentis. Comme vu précédemment, l'obtention du certificat et l'entrée de l'enfant dans le supérieur marquent une division sociale importante dans le quartier opposant les fils d'employés et de commerçants aux fils d'ouvriers et d'artisans.

Ce rapport différencié à l'école en fonction de la catégorie professionnelle des parents se retrouve ensuite à l'issue du cursus dans le métier exercé par les conscrits. Le secteur de l'ameublement, du textile, de la manutention et, dans une moindre mesure, des métaux tend à recruter une très forte proportion d'apprentis. Inversement, les employés ont pour 61 % d'entre eux obtenu le *certif* et la moitié ont poursuivi dans l'école supérieure. Jusque-là rien d'inattendu, mais les résultats sont plus surprenants concernant les conscrits exerçant des professions de la catégorie petits métiers et autres industries. Près d'un tiers d'entre eux obtiennent le certificat d'études et un quart poursuivent dans le supérieur. Leur profil est d'autant plus atypique qu'une part importante est passée par l'apprentissage. La catégorie autres industries, relativement flottante, réunit des artisans produisant les traditionnels articles de Paris (cannier, couronnier...), et des types d'artisanats plus raffinés tels que le secteur de l'imprimerie ou l'artisanat dit de précision (horloger, fabricant de pianos). Bon nombre de ces ouvriers entrent dans ces métiers par l'intermédiaire de l'apprentissage mais il est possible que ces prestigieux secteurs attirent aussi des profils plus éduqués. Pour les employés de commerce qui composent la majeure partie du groupe petits métiers, la part entre apprentis, certifiés et entrés dans le supérieur est équilibrée et peut laisser entendre que l'exercice de ces métiers est plus volatil et moins durable, englobant des profils de conscrits variés.

---

<sup>104</sup> Détails des flux entre les groupes professionnels des chefs de famille et des conscrits, en Annexe 5.5

Tableau 16. Scolarité des conscrits en fonction de leur groupe professionnel à vingt ans

Activités conscrits	Population totale	Apprenti	Apprenti (%)	Certificat	Certificat (%)	Supérieur	Supérieur (%)
ameublement	66	43	65 %	22	33 %	12	18 %
autre industrie	25	12	48 %	10	40 %	8	32 %
autres	14	6	43 %	2	14 %	2	14 %
construction	19	8	42 %	2	11 %	0	0 %
employes	33	9	27 %	25	76 %	20	61 %
independant du commerce	6	3	50 %	2	33 %	1	17 %
manutention	13	7	54 %	2	15 %	0	0 %
metaux	69	39	57 %	19	28 %	9	13 %
non renseigné	7	5	71 %	4	57 %	3	43 %
petits metiers	51	18	35 %	22	43 %	15	29 %
textile	25	16	64 %	7	28 %	3	12 %
total	328	166	51 %	117	36 %	73	22 %

Les transmissions de métiers ou de statut à travers les générations s'expliquent donc aussi par l'importance du parcours scolaire dans l'orientation et par des comportements différenciés des différentes catégories professionnelles face à la scolarité.

### **Le cas des ébénistes, un effet de quartier**

La place du secteur professionnel de l'ameublement est restée centrale dans le quartier depuis ses débuts, même si elle tend à s'éroder progressivement depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les chapitres précédents ont pu envisager le lien étroit entre les formes de production du meuble et l'espace urbain, et les connexions que ces artisans continuent de nouer avec les faubouriens. Les sources des listes scolaires croisées à celles des conscrits autorisent une attention accrue aux trajectoires individuelles et familiales de ces ébénistes. Les coupes longitudinales permettent ainsi d'envisager les façons d'entrer dans le métier et les modes de reproduction sociale. Trois sous-populations ont été composées pour répondre à ces questions : les artisans du meuble sans parenté dans le secteur, les artisans du meuble fils d'ébénistes ou apparentés, et des conscrits exerçant dans une autre branche mais avec des parents dans le secteur de l'ameublement.

Tableau 17. Type d'adresses des conscrits liés à l'ameublement

	Catégorie 1	Pourcentage	Catégorie 2	Pourcentage	Catégorie 3	Pourcentage
Quartier	22	51%	12	39%	14	40%
Charonne	2	5%	2	6%	5	14%
20e Belleville	2	5%	1	3%	3	9%
XIe-XIIe (saint- antoine)	11	26%	11	35%	8	23%
Paris centre	0	0%	0	0%	0	0%
Paris sud (XIIIe-XVIe)	0	0%	0	0%	0	0%
Paris Nord (XVIIe- XVIIIe-XIXe)	1	2%	0	0%	1	3%
Banlieue	2	5%	2	6%	4	11%
Banlieue proche	2	5%	2	6%	0	0%
Province	0	0%	1	3%	0	0%
Non renseigné	1	2%	0	0%	0	0%
<b>Total</b>	<b>43</b>		<b>31</b>		<b>35</b>	

Catégorie 1 : Conscrits dans l'ameublement sans parents dans l'ameublement

Catégorie 2 : Conscrits dans l'ameublement comme un de ses parents

Catégorie 3 : Conscrits hors ameublement avec des parents dans l'ameublement

La troisième catégorie se place dans la moyenne de la population générale avec une moitié d'individus résidant dans des secteurs proches du secteur d'origine. Une part importante des conscrits de la deuxième catégorie (les lignées d'ébénistes) habitent le quartier (39 % pour 30 % pour l'ensemble de la population) mais seulement 6 % dans le reste de Charonne, chiffre deux fois plus faible que la moyenne générale. La première catégorie (professionnels de l'ameublement sans parents dans le métier) est la plus ancrée dans le quartier avec 55 % d'adresses dans le voisinage resserré. La spécificité des environs de la place de la Réunion autour du travail du meuble demeure et les ébénistes sont très peu nombreux à s'installer ailleurs que dans le quartier.

La relation avec le faubourg Saint-Antoine marque une nette différence, un écart de presque dix points sépare les fils d'ébénistes et les autres. Avec 34 % d'adresses dans le faubourg, ces enfants de l'ameublement ont, le plus souvent, suivi leurs parents qui s'y installent, signifiant pour eux parfois un retour vers le secteur d'origine, et décident eux-mêmes d'y entamer leurs parcours résidentiels. Pour ces fils d'ébénistes, le faubourg apparaît comme une évidence. C'est moins le cas pour les ébénistes sans ascendance dans le domaine d'activité qui privilégient l'implantation dans le quartier. Le métier ne leur a pas été transmis par leurs parents mais bien par le quartier. À

force de côtoyer des artisans dans leur cour d'immeuble, d'être immergés dans un endroit où cette industrie est la plus présente ou du moins la plus visible, du fait d'un éclatement des petits ateliers dans tout l'espace urbain, ils font le choix de se tourner vers ce métier, leur permettant de consolider leur ancrage au quartier.

Les parcours scolaires concernant les première et deuxième catégories tendent à confirmer cette hypothèse. D'un côté, les fils d'ébénistes se désintéressent proportionnellement plus de l'école que leurs camarades de classe. Ils ne sont que 19 % à obtenir le certificat contre 30 % pour l'ensemble des conscrits, seuls 3 % d'entre eux entrent dans le supérieur contre 18 %. À l'inverse, les ébénistes sans filiation exerçant dans le secteur apparaissent plutôt comme de bons élèves avec 35 % de certifiés et 23 % qui poursuivent dans le supérieur. Enfin, indication importante, les fils d'ébénistes sont moins nombreux à entrer en apprentissage (41 %) que les autres (74 %). Deux raisons peuvent expliquer ces divergences de parcours scolaires. D'une part, un biais de source qui voudrait que les scolarités des fils d'ébénistes plus susceptibles de déménager soient plus fréquemment interrompues que celles des autres enfants par la mobilité des parents, entraînant mécaniquement un moindre suivi de leurs succès scolaires. Effectivement, parmi les 32 fils d'ébénistes on dénombre six arrêts de la scolarité suite à un déménagement, tandis qu'un seul est noté pour la première catégorie. Mais cette particularité n'explique pas tout et l'on peut aussi émettre l'hypothèse que les enfants d'ébénistes amenés à succéder à leur père ébéniste se détourneraient plus facilement des études pour participer le plus rapidement possible dans l'atelier. De ce fait, il ne serait pas utile d'entrer en apprentissage, la transmission du savoir-faire se réalisant en famille de manière informelle.

À partir de ces traitements statistiques, il est intéressant de constater que deux tiers des ébénistes des années 1910 ayant grandi dans le quartier depuis leur jeune âge ne sont pas des fils d'ébénistes, mais sont plutôt des enfants du quartier, produit de leur environnement. Ce résultat révèle une forme d'effet de quartier, avec une propension à plus exercer dans le secteur du meuble quand on grandit dans un quartier entouré d'ateliers de ce type.

De l'école au service militaire, la génération étudiée se trouve déjà, à vingt ans, largement éparpillée dans l'espace urbain. Plus de la moitié ont déjà quitté le quartier, soit en suivant leurs parents, soit en prenant leur indépendance hors du giron familial. Pour nombre d'entre eux, la Réunion n'est plus qu'un souvenir qui se fera de plus en plus lointain. Cependant, ils ne sont pas tout à fait libérés de son influence, ne serait-ce que parce que leurs mobilités s'organisent selon une logique spatiale forte qui tend à valoriser les secteurs environnants, avec un couloir du faubourg Saint-Antoine jusqu'à Montreuil, axe structurant depuis la formation du quartier. Ceux qui sont restés forment toutefois une part non négligeable de la génération. Dans les limites du quartier, les métiers du meuble prédominent, prolongeant la spécialisation initiale de l'espace mais la profession d'ébéniste se transmet moins de père en fils qu'entre voisins.

## 2.2 Une génération dans le Grand Paris

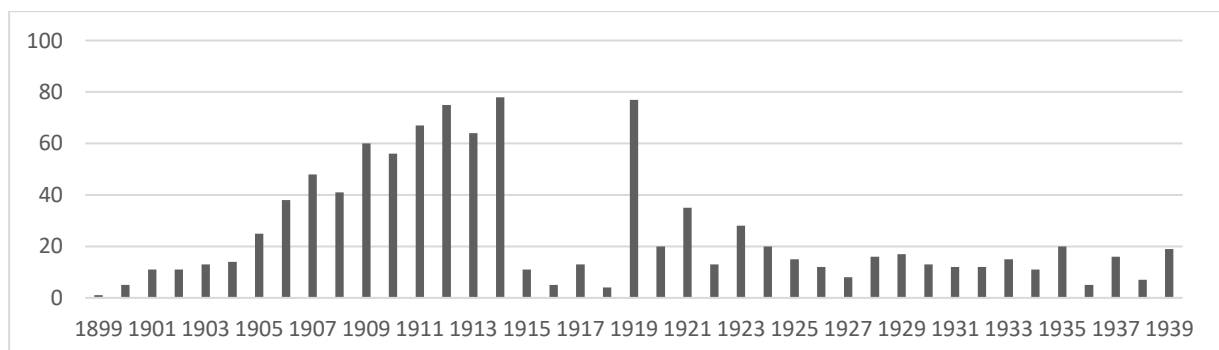
Passés leurs vingt ans, les conscrits sont censés déclarer toutes leurs adresses successives à l'administration militaire, et ce jusqu'à leurs cinquante ans ou leur libération prématurée de service en cas de handicap ou de décès. La mise en série de ces informations permet de retracer sur plusieurs décennies leurs trajectoires, reflets à la fois de dynamiques urbaines à l'échelle de la métropole et de particularismes locaux hérités de leur quartier d'enfance.

### Les différents types de mobilité

En moyenne, les conscrits déménagent à quatre reprises jusqu'à leurs 50 ans. Ils achèvent leurs parcours résidentiels à l'âge moyen de 37,4 ans, pour une médiane de 38,7 ans. La fréquence de ces déplacements est de 5,2 ans en moyenne. Ces quelques chiffres qui cadrent relativement bien avec les résultats d'Alain Faure sur une génération née en 1865<sup>105</sup>, masquent pourtant de réelles disparités. En effet, la mobilité est principalement une affaire de jeunes. L'âge moyen des deux premiers déplacements est respectivement de 27 et 31 ans, tandis que l'âge médian est de 24 et 28 ans. La très grande majorité des mobilités se déroule avant les 35 ans. Les déplacements ultérieurs sont bien plus rares – ou moins renseignés. La vingtaine représente pour la plupart de cette classe d'âge un moment d'instabilité résidentielle avec de fréquents déménagements, mais, passés la trentaine, les conscrits semblent s'ancrer plus durablement dans leur logement.

Le nombre de déménagements par année témoigne de cette mobilité accrue des jeunes, avec une montée en puissance entre 1905 et 1910, à mesure que les jeunes du quartier fêtent leur vingtième année. Le début des années 1910 est ainsi un moment d'intenses mobilités avec entre 60 et 80 déménagements, c'est-à-dire près d'un déplacement pour 5 conscrits !

Figure 5. Nombre de déménagement par année



<sup>105</sup>Jean-Claude FARCY et Alain FAURE, *La mobilité d'une génération de français*, op. cit.

À l'évidence, la guerre marque ensuite une rupture forte, un gel soudain des positions dans l'espace urbain de ces jeunes, alors envoyés sur le front. Le nombre de déménagements annuels passe alors subitement de plus d'une soixantaine à moins d'une dizaine. Un grand rattrapage a bien lieu en 1919 avec la reprise de la vie ordinaire mais le soufflet retombe dès l'année suivante avec un nombre de déplacements le plus souvent compris en dessous de 20, bien loin des années précédant la guerre. Il faut aussi dire que bon nombre de ces jeunes ont disparu sur le front ou ont été définitivement libérés pour cause d'invalidité. De plus, à la fin des années 1910, les premiers de cette génération ont atteint la trentaine, s'assagissent et déménagent bien moins. L'effet du traumatisme de la guerre sur les mobilités reste à interroger, de même que l'impact de la grippe espagnole. Le gel des loyers décidé en 1914 pour soulager les populations est prolongé pour les décennies suivantes et est souvent perçu comme un frein à la mobilité<sup>106</sup>.

Les différences en fonction des professions à 20 ans ne permettent pas de mettre en avant des comportements radicalement divergents, même si les conscrits du secteur de la construction et de la manutention ont certes tendance à être les plus mobiles avec respectivement 4,7 et 4,8 déménagements pendant les trente années de suivi. Inversement, les catégories employés et ameublement semblent les plus stables avec 3,6 et 3,7 déplacements.

### **Une génération dans le Grand Paris**

À la fin du parcours résidentiel que les registres de matricules militaires permettent de suivre, 55 % de la génération se trouve encore à Paris et 87 % dans le département de la Seine [Tableau 18]. Seuls 13 % d'entre eux ont décidé de quitter la région parisienne pour la province ou l'étranger. Dans le détail, ils sont encore 22 % à habiter le quartier administratif de Charonne, dont 14 % au sein des limites fixées pour le quartier de la Réunion. Un chiffre qu'il convient de relativiser puisque la fin d'un suivi peut arriver de façon prématurée en cas de décès ou de blessures invalidantes. Si l'on ne prend en compte que les dernières adresses des conscrits qui atteignent au moins l'âge de 45 ans, ils ne sont plus que 14 % à Charonne, dont 9 % dans le quartier, un chiffre inférieur mais non négligeable pour autant, prouvant la puissance d'attraction du voisinage qui les retient. Ils sont aussi 14 % à habiter les deux arrondissements voisins qui composent le faubourg Saint-Antoine, tandis que seulement 5 % vivent dans la partie nord du XX<sup>e</sup> arrondissement. Restent seulement 12 % de conscrits dans le reste de Paris. Le phénomène marquant de ces trajectoires, et qui s'accroît à mesure que les populations vieillissent, s'avère être l'exode important vers les banlieues : près de 40 % des enfants de l'école Vitruve habitent la banlieue lorsqu'ils sont libérés de leur service, dont 6 % dans les communes jouxtant Charonne (Bagnolet, Montreuil et Vincennes) et 34 % dans le reste de la banlieue.

---

<sup>106</sup> Cette assertion est à relativiser. Voir Loïc BONNEVAL, « Les effets pervers du contrôle des loyers sur la mobilité résidentielle : une fausse évidence ? », *Histoire & mesure*, XXXI, n° 1, 30 Juin 2016, pp. 61-83.

Tableau 18. Dernier type d'adresses des conscrits

	Ensemble conscrits	Pourcentage	Conscrits de plus de 45 ans	Pourcentage
20e_belleville	28	7%	8	5%
banlieue	92	22%	50	34%
banlieue proche	35	8%	9	6%
Centre_le-Xe	24	6%	11	7%
charonne	33	8%	7	5%
inconnu	13	3%	0	0%
province	54	13%	22	15%
quartier	60	14%	13	9%
XIe-XIIe (saint-antoine)	48	11%	20	14%
XIIe-XVIe	16	4%	5	3%
XVIIe-XVIIIe-XIXe	23	5%	3	2%
Total général	426		148	

La dernière adresse est l'aboutissement de parcours résidentiels loin d'être linéaires, faits de nombreux va-et-vient dans l'agglomération, qu'il est ardu de synthétiser. En procédant à une analyse année par année de l'adresse actuelle du conscrit, il a été possible de retracer l'évolution de la dispersion spatiale des conscrits dans le temps. Les deux graphiques suivants proposent deux représentations possibles de la situation résidentielle des conscrits en fonction des catégories d'adresses constituées dans cette étude. La première [Figure 6] représente le statut résidentiel des conscrits à une année donnée, tandis que la seconde [Figure 7] mesure les mobilités en fonction de leur ordre (le premier déménagement, puis le second, etc.). La construction de la source et de l'échantillonnage a contraint à cette double représentation, qui présentent toutes deux des avantages et des inconvénients. Mécaniquement, le fait que ces jeunes du quartier soient nés entre 1879 et 1895 fait que leur suivi résidentiel ne commence pas à la même date, les premiers atteignant leur vingtième année en 1899 et les derniers en 1915. Aussi, la représentation par année tend à invisibiliser les écarts générationnels (peut-être a-t-on plus tendance à déménager en banlieue à un âge plus avancé), tandis que la seconde par ordre risque inversement d'effacer les ruptures chronologiques (le déplacement en banlieue est facilité à mesure que l'expansion urbaine s'accélère).



Figure 6. Types d'emplacement des adresses par année

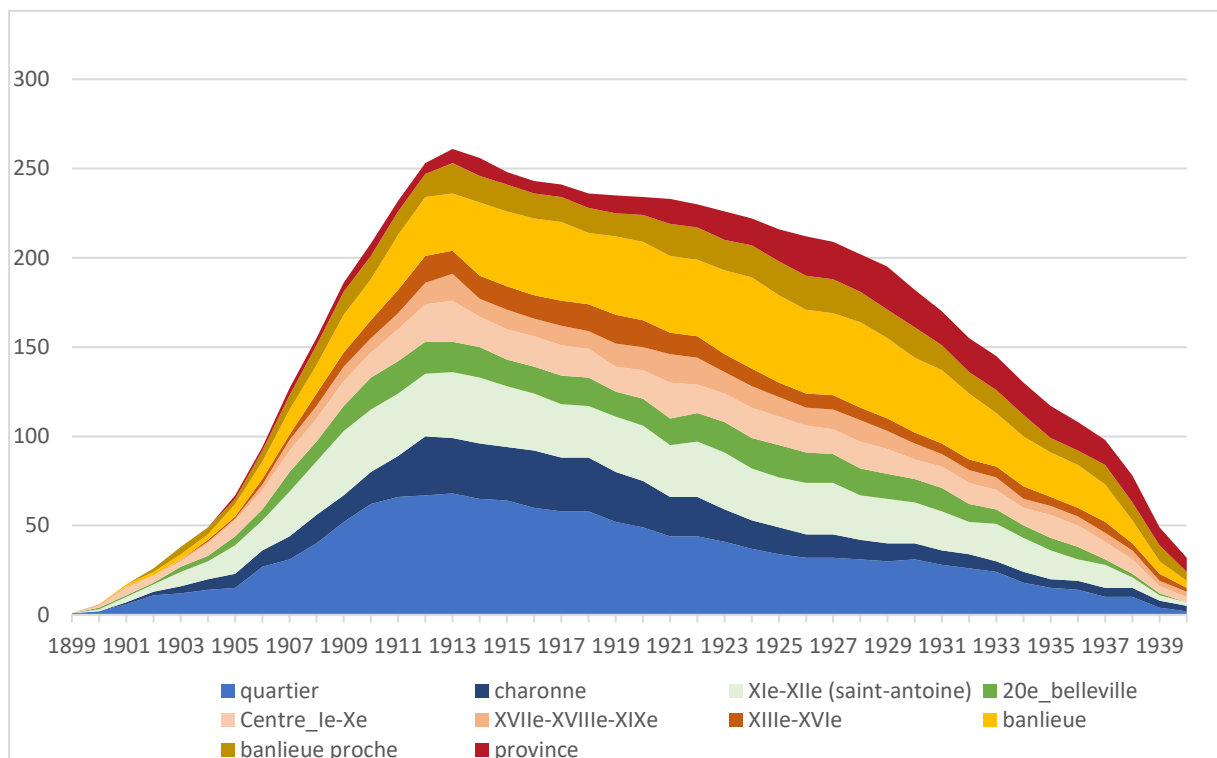
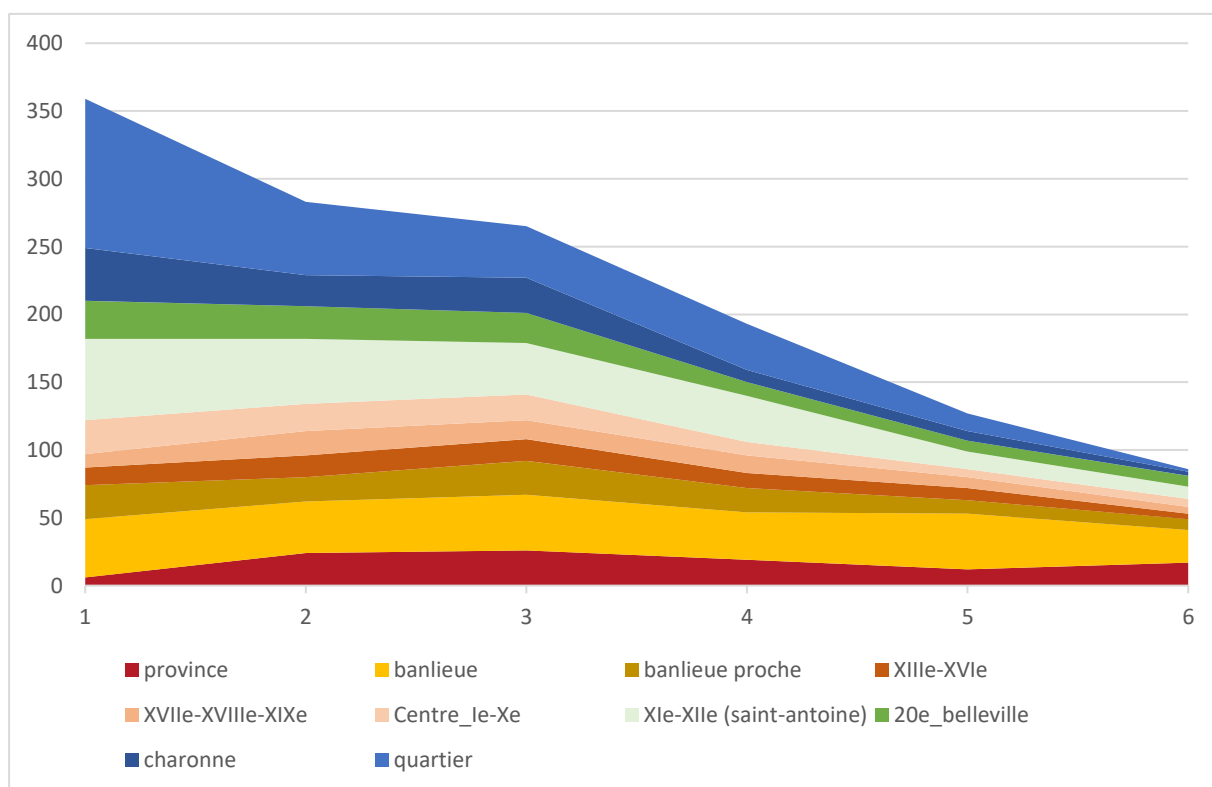


Figure 7. Types d'emplacement des adresses par ordre



La lecture croisée de ces deux figures fait ressortir un certain nombre de tendances fortes. D'abord, et en toute logique, les jeunes de l'école Vitruve quittent de plus en plus le quartier de Charonne à mesure qu'ils s'émanent et vieillissent. La part du quartier dans leurs adresses s'érode ainsi lentement passant progressivement de 39 % en 1910 à 23 % en 1930. Un noyau dur de personnes enracinées localement subsiste dans le voisinage mais près de la moitié des conscrits habitant le quartier à vingt ans sont tout de même amenés à quitter le quartier.

Dans le reste de Paris, les effectifs restent dans l'ensemble stables, soit que les conscrits s'y enracinent, soit que les départs et arrivées se compensent. Le faubourg Saint-Antoine continue ainsi d'accueillir près de 13 % de la génération en 1930, contre 17 % en 1910. Le nombre de personnes y résidant ne s'effondre pas, loin de là. En revanche, le secteur n'est plus le réceptacle des départs nombreux de Charonne qu'il pouvait être au début du siècle. Le constat est similaire pour le XX<sup>e</sup> arrondissement nord, avec 9 et 7 % en 1910 et 1930, tandis que le reste de Paris, c'est-à-dire les 17 autres arrondissements, n'accueille en tout et pour tout que 15 % des conscrits, chiffre stable tout au long de la période.

Finalement, la banlieue s'affirme de plus en plus et devient particulièrement attractive. Reflet d'une évolution démographique globale, les diverses communes du département de la Seine attirent de plus en plus les personnes originaires d'un quartier populaire parisien tel que celui de la Réunion. Il est difficile de saisir dans toute leur complexité et leur diversité les raisons qui ont poussé ces anciens Charonnais au départ vers la banlieue. Pour autant, la figure 7, ainsi que les dernières adresses des conscrits de plus de 45 ans, indique nettement que ces décisions se prennent plus facilement à un certain âge, passés la trentaine. Effectivement, la part du nombre de déménagements en banlieue s'affirme fortement en fonction de l'ordre des mobilités, tout en restant stable en termes de nombre : 19 % des premiers déménagements se font en banlieue contre 40 % des cinquièmes et 60 % des huitièmes. L'installation dans ces périphéries est une décision que l'on prend à un âge plus avancé, à un moment la famille s'agrandit et où l'on aspire à plus d'espace ou à devenir propriétaire et la banlieue offre des opportunités de mieux loger une famille à moindre loyer ou de réaliser des investissements immobiliers.

Le contrepoint du premier graphique permet aussi de percevoir une rupture chronologique. L'attrait pour la banlieue n'est pas le même dans les premières années du siècle, les conscrits disposant d'adresses hors de Charonne entre 1899 et 1906 ayant alors plus tendance à choisir d'habiter le faubourg que la banlieue. Dix ans plus tard, les déclarations d'adresses entre ces deux ensembles se sont équilibrées, avant que la banlieue ne surpasse vers 1920 le faubourg. L'urbanisation de l'agglomération parisienne s'accélère fortement depuis le début du siècle et touche de nouveaux secteurs, entre autres à partir de multiples opérations de lotissement. Les déplacements des conscrits s'inscrivent donc dans ce contexte plus général d'attraction croissante de la banlieue parisienne entre 1900 et 1914.

La transition vers l'exode banlieusard semble précisément s'accélérer au tournant de la Grande Guerre. En 1913, 23 % des déménagements se font vers la banlieue, mais plus de 13 % dans les communes environnantes de la banlieue proche de Charonne. En 1919, après-guerre, les

déménagements au sein de la banlieue sont de l'ordre de 30 %, mais l'équilibre entre banlieue proche et banlieue plus lointaine s'est tout à fait inversé. Seuls 5 % des déplacements se font vers Bagnole, Montreuil et Vincennes pour 25 % dans le reste du département. Inévitablement, il est tentant d'expliquer ce différentiel par l'expérience traumatisante de la guerre. Revenus du front, les conscrits aspireraient au calme des banlieues pavillonnaires, loin des tumultes de la ville. De surcroît, il est possible d'imaginer que la grippe espagnole ait encouragé les habitants à quitter les quartiers parisiens les plus insalubres et denses. Cette conclusion est d'autant plus tentante que les départs en province s'accélérent à cette même époque.

Les anciens écoliers de la Réunion participent fortement à l'exode massif de l'après-guerre vers la banlieue<sup>107</sup>. Il ne s'agit plus de s'installer dans les communes situées à proximité, au-delà de la zone comme cela pouvait être le cas dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, mais bien d'emménager dans des lotissements de secteurs beaucoup plus éloignés de Charonne. Cette évolution marque une rupture fondamentale avec les périodes antérieures et inscrit le quartier non plus dans le sillage du faubourg mais au sein d'une métropole en voie de formation.

## 2.3 Types de comportements résidentiels

A partir de ces mesures généralistes, il est possible de faire émerger des profil-types de mobilités, relativement récurrents : un maintien dans le quartier ou les secteurs voisins, des déplacements plus larges au sein de la radiale partant du faubourg jusqu'aux communes de Montreuil ou de Bagnole, et enfin des déménagements plus lointains au sein des lotissements de banlieue. Ces formes ne sont pas exclusives, un jeune Charonnais pouvant demeurer longtemps dans le quartier avant d'investir dans un pavillon banlieusard. Dans cette dernière sous-partie, on propose donc de revenir sur les trois types les plus fréquents et significatifs, en détaillant quelques parcours individuels au regard d'actes d'état civil permettant d'éclairer les ressorts des choix résidentiels.

### Les enracinés du quartier

20 anciens enfants de l'école Vitruve se trouvent encore dans les quelques rues environnant la place de la Réunion au moment où le suivi de l'administration s'achève. Si l'on prend aussi en compte les personnes mortes ou démobilisées prématurément, ils sont plus de 90. La part d'enracinés oscille ainsi entre 22 et 14 % de la population étudiée. Un chiffre qui démontre certes

---

<sup>107</sup> Alain FAURE, *Les premiers banlieusards*, op. cit.

l'important renouvellement de population et le brassage inhérent aux grandes villes, mais qui est suffisamment important pour témoigner de l'existence d'un noyau dur enraciné localement. Les 15 % de cette génération qui ont décidé d'inscrire leur vie dans le voisinage se connaissent certainement tous, identifient les familles implantées et forment non pas l'élite mais le cœur battant du quartier, transmettant sa mémoire et défendant un certain nombre de marqueurs identitaires.

Il est difficile de juger si cet ancrage est plutôt la marque d'un enfermement, d'une assignation à résidence ou, au contraire, le signe d'un attachement inconditionnel au quartier et à ses réseaux. Les professions à vingt ans ne permettent en tout cas pas de présager de l'installation durable d'une personne. Par exemple, les ébénistes sont finalement tout autant amenés à quitter le secteur que d'autres professions, malgré la densité des réseaux professionnels de cette branche. Tout aussi surprenant, les employés à vingt ans ont une part similaire d'enracinés trente ans plus tard, et ce statut en apparence privilégié ne libère ainsi pas plus du quartier. Il faut aussi dire que les trajectoires professionnelles sont loin d'être linéaires et les changements de métier, impossibles à prendre en compte à partir de cette source, rebattent tout à fait les cartes.

Parmi ces personnes qui signalent leur dernière adresse à l'administration militaire dans le quartier, deux types de profil se distinguent. D'un côté, on trouve les immobiles, ceux qui accumulent peu de déménagements et qui quittent leurs parents uniquement pour s'installer dans le voisinage, et de l'autre, les personnes qui arpentent l'agglomération parisienne mais finissent par retourner au bercail. Parmi les 66 conscrits, 47 ne quittent jamais le sud du XXe arrondissement. Ils sont donc une vingtaine à avoir tenté leur chance ailleurs avant de finalement rentrer : 7 d'entre eux sont partis en banlieue, 5 ont vécu dans le faubourg voisin, et seulement 3 ont exploré le reste de Paris.

Auguste Paul Drège représente l'archétype de l'immobile. Il naît au 80 rue des Haies le 20 mai 1888<sup>108</sup> pour mourir cinquante et un ans plus tard, en 1939, au 87 rue des Vignoles<sup>109</sup>, ne se déplaçant ainsi que d'une centaine de mètres tout au long de sa vie<sup>110</sup>. L'ancrage au quartier remonte loin puisque son père Pierre Drège, brocheur, habite déjà le 80 rue des Haies au début des années 1870, dans un appartement misérable d'une seule pièce<sup>111</sup>. Ce dernier incarne parfaitement le modèle des premiers habitants du quartier, lui-même étant né dans le faubourg Saint-Antoine<sup>112</sup> de parents résidant rue Popincourt<sup>113</sup>. Pierre Drège se marie ensuite à la mairie du III<sup>e</sup> arrondissement avec Marie Louise Berthelot, une jeune cuisinière, accompagné d'un témoin résidant rue Vitruve<sup>114</sup>. Leur fils Auguste suit ensuite toute sa scolarité à l'école Vitruve, après être passé par l'école maternelle de la rue des Balkans. Ses enseignants laissent peu

---

<sup>108</sup> Acte de naissance d'Auguste Paul Drege. AP V4E 7880

<sup>109</sup> Acte de décès d'Auguste Paul Drege. AP 20D362

<sup>110</sup> Registre matricule d'Auguste Paul Drege. AP D4R1 1455

<sup>111</sup> Calepins des propriétés bâties, AP D1P4 527

<sup>112</sup> Naissance de Pierre Camille Drege, le 4 juillet 1843 (Ancien VIII<sup>e</sup>), AP 5Mi1 543

<sup>113</sup> Acte de mariage de Claude Adolphe Drege et Louise Regnier le 8 juillet 1893 à l'église Sainte-Marguerite. AP V4E 9127

<sup>114</sup> Acte de mariage de Pierre Camille Drege et Marie Louise Berthelot, le 7 mars 1872, III<sup>e</sup>. AP V4E 2700

d'indications le concernant, si ce n'est qu'il quitte l'école pour devenir apprenti<sup>115</sup>. Lors de son engagement militaire en 1908, il se déclare découpeur sur bois. Son ascendance ne le prédestinait pas à cette profession mais l'environnement du quartier a pu le pousser dans cette direction. En 1913, à vingt-cinq ans, il quitte le domicile familial pour déménager au 87 rue des Vignoles, probablement suite à son mariage avec Virginie Augustine Grimbert, dont l'acte n'a malheureusement pu être retrouvé. Pendant la guerre, il se signale par plusieurs actes héroïques en tant que téléphoniste, avant d'être victime d'une attaque au gaz qui le handicape durablement d'un point de vue pulmonaire. L'armée lui octroie une petite pension d'invalidité temporaire, estimant son handicap à 10 %. Ses deux parents meurent coup sur coup en 1926, toujours résidant au 80 rue des Haies<sup>116</sup>. Auguste, lui, meurt le 5 février 1939 ; il habitait encore avec sa femme au 87 rue des Vignoles, au cœur d'un quartier qu'il n'aura jamais quitté.

Du père venu du faubourg au fils qui y termine sa vie, la famille ne quitte pas le quartier de la Réunion entre les années 1870 et la Seconde Guerre mondiale. La trajectoire résidentielle d'Auguste n'est constituée que d'un seul déménagement, simple décohabitation avec ses parents.

Nombre des personnes qui finissent leur parcours résidentiel dans le quartier lui ont toutefois fait quelques infidélités. Henri Antoine Grebaux est lui aussi un fils du faubourg, né rue des Boulets le 5 septembre 1889 d'un père ferblantier et d'une mère lingère<sup>117</sup>. Dix ans plus tard, la famille loge impasse des Souhais et Henri est inscrit à l'école Vitruve<sup>118</sup>. On le retrouve ensuite à vingt ans habitant au 20 rue Michel de Bourges avec ses parents, exerçant la profession d'apprêteur<sup>119</sup>. Il suit ses parents quatre ans plus tard, en 1912, lorsqu'ils s'installent impasse de l'Île-de-France, non loin de la place de la Réunion. Un an plus tard, il prend son indépendance en s'éloignant du XX<sup>e</sup> arrondissement pour emménager dans le Marais, rue de Vertbois, mais il finit toutefois par retourner dans le quartier en 1921, au 97 rue des Haies. En parallèle, ses parents continuent de vivre à la Réunion, mais après la mort de son père le 5 juin 1920, sa mère se trouve dans l'obligation de déménager et s'installe à Billancourt. L'année 1924 marque le retour vers sa terre natale... le XI<sup>e</sup> arrondissement. Il déménage effectivement au 10 cité Popincourt avec sa femme, Louise Laplagne, qu'il épouse la même année<sup>120</sup>. L'acte de mariage témoigne de certaines connexions avec le centre de Paris, où Henri a précédemment logé puisque la mère de Louise réside dans le III<sup>e</sup> arrondissement, tandis que les deux témoins (le frère d'Henri et sa femme) habitent non loin de là, dans le IV<sup>e</sup> arrondissement. Malgré cette tentation du centre de Paris, il retourne dans le quartier et s'installe au 20 rue Michel de Bourges, l'exacte adresse de ses vingt ans. Henri Grebaux fait donc partie de ces enracinés de la Réunion qui ont été tentés par le faubourg. Ces sauts entre les deux secteurs marquent l'existence d'une véritable continuité.

---

<sup>115</sup> Registre scolaire de l'école Vitruve. AP 2879 W

<sup>116</sup> Acte de décès de Marie Louise Berthelot, le 2 mai 1926, XX<sup>e</sup>. AP 20D 309

Acte de décès de Pierre Camille Drège, le 20 mai 1926, XX<sup>e</sup>. AP 20D 309

<sup>117</sup> Acte de naissance d'Henri Antoine Grébaux, le 5 septembre 1889, XI<sup>e</sup>. AP V4E 7888

<sup>118</sup> Registre scolaire de l'école Vitruve. AP 2879 W

<sup>119</sup> Matricule militaire de Henri Antoine Grébaux. D4R1 1504

<sup>120</sup> Mariage de Henri Antoine Grébaux et Louise Albertine Laplagne, le 26 janvier 1924. AP 11M 522.

## Du faubourg à Bagnolet, la radiale traditionnelle

L'analyse des précédentes trajectoires d'habitants du quartier de la Réunion nés en 1855<sup>121</sup> a mis en évidence l'importance de la radiale entre le faubourg Saint-Antoine et les communes de la proche banlieue dans leurs trajectoires résidentielles, témoignant à la fois d'un ancrage au faubourg et d'une attirance vers les périphéries aux logements moins onéreux. Parmi cette génération de la fin du siècle, on trouve encore ces profils de mobilité : un déménagement sur cinq prend place dans le faubourg ou dans les communes de proche banlieue, mais ceux-ci se déroulent surtout dans les premières années du suivi de ces jeunes gens. Encore plus que la profession des conscrits à vingt ans, il semblerait que le lien au faubourg soit plus marqué par l'origine des parents. Le cas, précédemment développé, d'Henri Grébaux est typique de cette connexion du quartier au faubourg qui perdure depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Autre exemple, Jean Loutz montre bien que le déménagement vers le faubourg demeure une marque d'ascension sociale. Il est né le 10 décembre 1887 dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, d'un père inconnu. Sa mère, âgée de 21 ans et habitant alors rue Courat, est originaire du faubourg, née dans la rue de Nice de deux parents journaliers<sup>122</sup>. Le décès de sa mère le conduit à quitter le faubourg pour Charonne, et le jeune Jean est élevé par son grand-père lorsqu'il entre à l'école à six ans. Celui-ci, modeste balayeur, habite dans l'impasse de la Loi. À vingt ans, on apprend qu'il a ensuite été confié à la tutelle de l'assistance publique de Paris et qu'il loge en 1907 chez Madame Bidot, au 70 rue des Vignoles<sup>123</sup>. En août 1914, avant de partir pour le front, il épouse Clémentine Coindet<sup>124</sup>, une ménagère elle aussi née dans l'arrondissement et ils habitent tous deux au 76 rue de la Réunion (adresse qu'il ne déclare pas à l'administration militaire). Les quatre témoins sont aussi du quartier et les signatures de sa tante, 59 ans ainsi que de son tuteur Émile Bidot et de sa fille Marie Bidot, laissent apparaître des réseaux de solidarité que cet orphelin conserve dans le quartier. En 1916, pendant une permission, le couple déménage rue de la Croix-Saint-Simon au plus près de la mère de Clémentine, avant de revenir dans le cœur du quartier en 1923 dans l'impasse Savart<sup>125</sup>. Ils divorcent ensuite en 1930, date à laquelle Jean Loutz s'installe rue des Vignoles, où l'armée enregistre sa dernière adresse. Lors de sa mort, le 1<sup>er</sup> février 1944, il a quitté le quartier et s'est installé rue de Charonne, côté XI<sup>e</sup><sup>126</sup>. Ce déplacement est surtout le signe d'une forme d'ascension sociale puisque son matricule militaire enregistre pas moins de trois professions : il est d'abord briquetier, conducteur auto puis charretier avant de finir, d'après son acte de décès, en tant qu'employé SNCF. Sa femme a suivi la trajectoire résidentielle inverse en quittant elle aussi le quartier mais pour s'installer à Bagnolet.

---

<sup>121</sup> Chapitre 3, p. 202

<sup>122</sup> Acte de naissance de Marie Lutz le 30 juillet 1866. AP V4E 1364

<sup>123</sup> Matricule militaire de Jean Lutz. AP D4R1 1403

<sup>124</sup> Mariage de Jean Lutz et de Clémentine Coindet le 22 août 1914. AP 20M 305

<sup>125</sup> Matricule militaire de Jean Lutz. AP D4R1 1403

<sup>126</sup> Acte de décès de Jean Loutz, le 1<sup>er</sup> février 1944. AP 20D 381

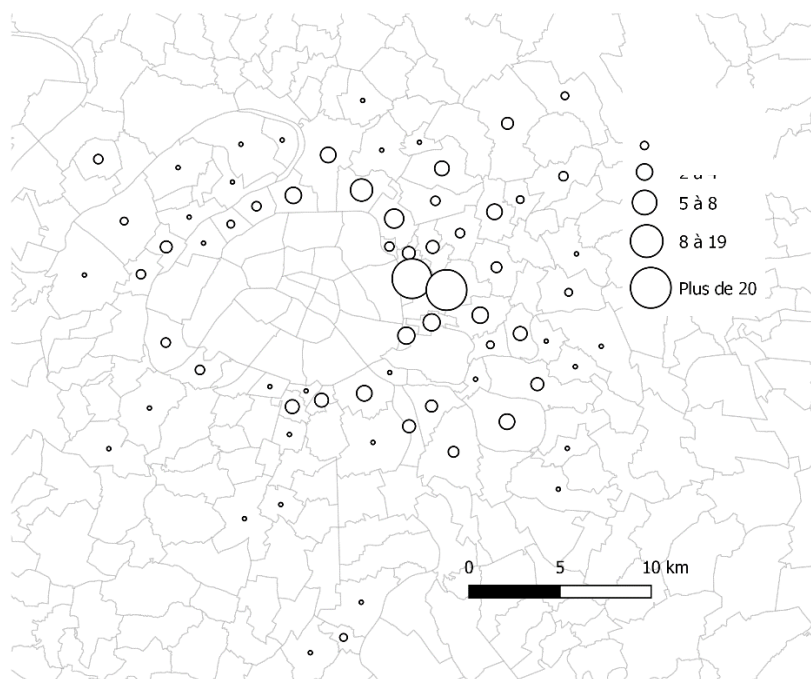
Ce parcours, comme celui d'Henri Grébaux, montre le maintien d'un univers commun qui part du faubourg jusqu'à Montreuil. Pourtant ce type de mobilité faiblit de manière évidente à mesure que le temps passe. De moins en moins de déménagements prennent place au sein de ces secteurs et les personnes suivies tendent à privilégier des départs vers les autres communes de banlieue.

### Génération de banlieusards

Comme le démontrait l'ouvrage collectif *Les premiers banlieusards*, il n'existe pas une mais des banlieues, avec la coexistence d'une périphérie verte et noire, agricole et industrielle<sup>127</sup>. À partir du début du siècle, le moteur principal de l'urbanisation réside dans les innombrables opérations de lotissement qui permettent d'après Annie Fourcaut de loger 400 000 habitants à la fin des années 20 et 700 000 avant la Seconde Guerre<sup>128</sup>.

La carte ci-dessous dénombre les déménagements des conscrits suivis en fonction des communes la banlieue. Les communes de Bagnole et Montreuil, les deux ensembles les plus proches de Charonne sont fortement surreprésentées, mais le mouvement ralentit sensiblement à partir des années 1920. Ce sont alors les autres communes jouxtant Paris qui deviennent les principaux pôles d'attraction. Une rapide analyse des adresses de Saint-Ouen montre que les conscrits cherchent principalement des secteurs proches de Paris, deux sur les dix déménagements prennent place au sein de voies abritant des pavillons.

Figure 8. Carte des communes au sein desquelles déménagent les conscrits



<sup>127</sup> Alain FAURE, *Les premiers banlieusards*, op. cit.

<sup>128</sup> Annie FOURCAUT, *La banlieue en morceaux: la crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Grâne (26400), France, Créaphis, 2000, 339 p.

Les années 1920 voient la proportion de déménagement dans les communes plus lointaines augmenter. L'âge médian des déménagements dans les communes de proche banlieue est ainsi de 28 ans contre 31 pour les lointaines, tandis que les déménagements dans Paris de ces futurs banlieusards se font à une moyenne à 26,5 ans. À un âge plus avancé, ils vont chercher l'acquisition d'un pavillon au sein d'un lotissement, incarnant le rêve et l'objectif de bon nombre de familles.

Les deux cas suivants témoignent de ces parcours oscillants entre les arrondissements périphériques de Paris, la proche banlieue et les lointains lotissements.

Adrien Célestin Doueil<sup>129</sup> est né dans le XI<sup>e</sup> en 1894 d'un père sculpteur sur bois<sup>130</sup>. Auparavant, ses parents avaient vécu à Montreuil où ils s'étaient mariés en 1889<sup>131</sup>. Après quelques années dans le faubourg, la nouvelle famille retourne à Montreuil où Adrien débute l'école primaire. Ses parents déménagent en 1900 au 24 rue de Terre-Neuve, le père étant marchand de vins, et Adrien entre à l'école Vitruve à l'âge de 6 ans. Finalement, la famille ne reste que quatre petites années dans le quartier pour s'installer au 45 rue de Belleville, où les parents ouvrent un nouveau débit de boissons. Adrien Doueil fête ses vingt ans en 1914 et se trouve immédiatement mobilisé. Après deux années sur le front, il est détaché, dans une usine lyonnaise où ses compétences de métallurgiste sont mises à profit. La guerre achevée, il décide de rester à Lyon, rue Auguste Comte. Ce n'est qu'en décembre 1920 qu'il rentre à Paris chez ses parents, à la même adresse bellevilloise. Il s'aventure ensuite pendant six mois au Brésil à Rio de Janeiro<sup>132</sup>, avant de retourner une nouvelle fois à Belleville. Devenu représentant de commerce, il se marie avec Lucienne Bercegeay, jeune fille résidant dans le XV<sup>e</sup> arrondissement et y emménage avec elle dans la rue Beaugrenelle, à la même adresse que ses beaux-parents<sup>133</sup>. En 1928, le couple s'installe à Antony, d'abord rue des Basses Bièvres, puis rue de Massy, deux secteurs pavillonnaires. Il se présente alors comme inspecteur d'assurance.

Resté seulement quatre ans à Charonne entre ses six et dix ans, il ne conserve aucune attache au quartier. Il s'ancre à Belleville à partir de l'adresse de ses parents<sup>134</sup> avant de changer de quartier pour celui de sa femme dans le XV<sup>e</sup>. Son ascension professionnelle dans les assurances lui permet ensuite de rapidement investir dans un pavillon à Antony, où il s'installe durablement.

Pierre Ferdinand Marchal est lui originaire des Vosges, à Saint-Dié. Ses parents emménagent sur le boulevard de Charonne, un an après sa naissance en 1888. Son père exerce la profession de boulanger. Au vu des appréciations de ses enseignants qui lui attribuent un « cerveau mal

---

<sup>129</sup> Matricule militaire d'Adrien Celestin Doueil. AP D4R1 1776

<sup>130</sup> Acte de Naissance d'Adrien Celestin Doueil le 20 avril 1894, Paris XI. AP V4E 9138

<sup>131</sup> Mariage de Bertrand Doueil et Edme Louise David le 14 décembre 1889, Montreuil. AD SSD MTL 1E72

<sup>132</sup> L'adresse qu'il donne, le 247 avenue Rio Branco, correspond au siège de la cour suprême du Brésil.

<sup>133</sup> Acte de mariage de Adrien Célestin Doueil et de Lucienne Jeanne Juliette Bercegeay, le 19 avril 1924. AP 15M 310

<sup>134</sup> Sa mère décède à cette adresse du 45 rue de Belleville le 25 décembre 1924. Acte de décès de Edme Louise David. AP20D 302



équilibré », Pierre passe une scolarité difficile. A vingt ans, il habite rue Alexandre Dumas (côté XI<sup>e</sup>) avec ses parents et travaille en tant que tourneur sur bois. Mais dès la fin de son service en 1909, l'ensemble de la famille déménage au 25 rue Proudhon, à Saint-Denis, où ses parents ouvrent un débit de vins. Un an plus tard, il se marie à Hélène Kleeb<sup>135</sup> à Pantin où elle réside. Il faut attendre 1917 pour que le couple devienne indépendant (à moins que le conscrit n'ait pas indiqué toutes ses adresses) et revienne s'installer au 70 rue d'Avron, non loin de l'ancienne école de Pierre, peut-être pour des raisons professionnelles. Malheureusement, la mère de Pierre Marchal meurt dix jours après la déclaration du changement d'adresse<sup>136</sup> et, au début de l'année 1919, le couple retourne dans la rue Proudhon pour s'occuper du débit de boissons familial. Après dix ans à cette adresse, ils s'installent dans un pavillon dans la rue des Maraichers à Noisy-le-Sec. En février 1962, à sa mort à l'hôpital Tenon, Pierre Marchal y réside encore<sup>137</sup>. Le terrain étant situé sur l'emprise de l'actuelle A86, il est possible que Hélène Kleeb en ait ensuite été expropriée. On la retrouve effectivement à sa mort à Bondy en décembre 1979<sup>138</sup>.

Par son enfance et sa profession, Pierre Marchal semble plus attaché à Charonne que le cas précédant mais sa tentative de retour est contrariée par un drame familial. Comme beaucoup de ses condisciples, il parvient à acquérir un pavillon où il finit sa vie.

On devine, au détour d'un acte d'état civil, les motivations ou les raisons qui amènent une personne à quitter son secteur d'origine. Bien souvent, une rencontre amoureuse et un mariage incitent à rejoindre le quartier de sa conjointe, et ses ressources. Sinon, un changement de vie professionnel, un décès dans la famille ou d'autres événements personnels peuvent être à l'origine d'un déplacement dans l'espace urbain. Nombre d'exemples personnifiés dans ce chapitre ainsi que les précédents ont montré qu'il était ainsi possible de retracer les vies de ces jeunes hommes avec l'aide des registres matricules. Finalement, les trajectoires s'organisent dans des espaces relativement similaires, des univers sociaux et urbains proches. L'attrait de la banlieue lointaine, qui s'accroît fortement à partir de la fin de la guerre, répond à d'autres logiques et seuls l'envie d'une maison individuelle et le désir de devenir propriétaire peuvent nous permettre d'expliquer ces départs. Le rêve d'un pavillon avec jardin forge une nouvelle dynamique qui bouleverse l'ensemble des équilibres des mondes populaires de l'agglomération parisienne. L'espace populaire qui s'était jusqu'alors constitué de proche en proche, par cercles concentriques depuis le centre, se dilue et se distend dorénavant en fonction des opérations de lotissement de plus en plus lointaines.

---

<sup>135</sup> Mariage de Pierre Ferdinand Marchal et d'Hélène Kleeb, le 15 janvier 1910 à Pantin. AD SSD PAN 531W01

<sup>136</sup> Acte de décès de Marie Stéphanie Kempf le 22 mars 1917 à Saint-Denis. AD SSD 1E066/379

<sup>137</sup> Acte de décès de Pierre Ferdinand Marchal le 12 février 1962, AP 20D 446

<sup>138</sup> Inscription sur l'acte de naissance d'Hélène Camille Adolphine Kleeb le 4 mai 1890, aux Lilas. AD SSD E DEPOT 045/69

## Conclusion

Le suivi de cette génération d'écoliers du quartier de la Réunion autorise un pas de côté et permet de se libérer, le temps d'un chapitre, des contraintes des frontières du quartier. Le parcours de ces enfants de la Réunion, de leur plus jeune âge jusqu'à leur cinquantième anniversaire, pousse à considérer leurs mobilités au sein de l'ensemble de l'agglomération parisienne, et amène à les resituer dans des contextes chronologiques nationaux, voire internationaux et un contexte urbain métropolitain.

De ces trajectoires, on retient toutefois l'influence du lieu où l'on grandit sur les vies adultes. Les écoliers de Vitruve sont plus enclins à travailler dans le secteur du meuble, n'hésitent pas à revenir au plus près de leurs familles et amis après avoir quitté le quartier quelques années. Les marqueurs générationnels que l'on a pu déceler dans la première partie y sont peut-être pour quelque chose. Les amitiés forgées à l'école peuvent perdurer, l'omniprésence de petits ateliers du meuble autour de soi explique l'attraction pour un tel métier, et appartenir à un haut lieu de l'apachisme forge un sentiment identitaire commun.

Pourtant, à la veille de la seconde Guerre Mondiale, il ne reste plus dans le quartier qu'un enfant sur dix, attestant aussi de l'importance des mobilités au sein de la ville industrielle. Un chiffre relativement faible qui atteste d'un brassage important de la population, mais qui met toutefois en exergue l'existence d'un noyau dur stable et enraciné dans le voisinage de la place de la Réunion. Ces 10 % pourraient suffire à former un socle pivot permettant la formation ou la perpétuation de marqueurs identitaires propre au quartier. Ces quelques personnes et familles qui ont grandi et vieilli ensemble, qui pour certaines sont installées dans le secteur depuis ses débuts doivent toutes se connaître et former un réseau suffisamment dense pour accueillir et intégrer les nouveaux arrivants qui souhaitent s'installer durablement.

Ceux qui partent ne se libèrent pas tout à fait des contraintes ou des attaches exercées par son quartier d'enfance. Comme les générations précédentes, leurs parcours s'intègrent dans un axe Saint-Antoine – Montreuil. Ces comportements peuvent traduire une volonté de ne pas s'éloigner ou se couper de ses ressources sociales (amicales ou familiales), professionnelles ou trahissent des difficultés d'accès à l'information autorisant des mobilités dans le reste de Paris. Charonne s'est développé depuis le XIX<sup>e</sup> siècle à partir de cette radiale et on retrouvait cette conformation dans les trajectoires des conscrits de la génération 1855 ou dans les divers liens sociaux révélés par les actes de mariage d'alors. Mais cette configuration ancienne décline à partir des années 1920 et, de plus en plus, les enfants de la Réunion se tournent vers la banlieue, poussés en grande partie par leurs rêves de maisons individuelles et d'accès à la propriété. Ce réagencement conduit-il à la production de nouvelles formes de citoyenneté au sein du quartier de la Réunion ?



## **CHAPITRE 6. « UNE VIE DE BANLIEUE »**

« Derrière le Père-Lachaise, le quartier de Charonne offre un spectacle pittoresque et triste. On y trouve toutes les misères des banlieues : des immeubles trop hauts accolés à des mures, des hangars, des chantiers, des arbres malades dans des terrains vagues, çà et là, une herbe boueuse, des rues sales où passent de temps à autre d'in vraisemblables automobiles rouillées comme on n'en trouve qu'autour de Paris, et où plus rarement un tramway promène son bruit. Mais ici la lèpre des agglomérations suburbaines recouvre un paysage qui dut être charmant. La douce ondulation des collines est encore sensible sous les rails, les pavés, les bicoques misérables. Et la place Saint-Blaise, où s'érige l'église Saint-Germain de Charonne, est comme une place de village qu'assaillent de tous côtés les laideurs des villes<sup>1</sup>. »

70 ans après l'annexion, le quartier de la Réunion et plus largement le sud du XX<sup>e</sup> arrondissement est encore présenté comme un territoire hors de Paris. Ici, il devient même un symbole des « misères des banlieues », dans une période justement préoccupée par son expansion nourrie d'une multitude d'opérations de lotissements<sup>2</sup> et d'une phase d'intense industrialisation<sup>3</sup>. Cette assertion surprend alors même qu'en apparence le quartier semble avoir été plutôt bien intégré. De nombreuses rues ont été ouvertes, alignées et viabilisées, des axes structurants comme la rue des Pyrénées et la rue Alexandre Dumas ont relié le quartier aux secteurs parisiens environnants, les trottoirs et le mobilier urbains habillent ces voies à la parisienne. En parallèle, la promotion immobilière s'est poursuivie, densifiant progressivement les parcelles encore peu occupées. Mais aux yeux des contemporains, cette ville se trouve inscrite dans la catégorie de banlieue. Inversement, la ville défectueuse de l'après-annexion était toujours considérée comme appartenant à Paris, mais appartenant à l'anti-modernité<sup>4</sup>. Ce propos, loin d'être isolé, apparaît comme intégré par les habitants interrogés dans les années 1970 qui considèrent encore Charonne et Paris comme deux entités distinctes.

Les formes urbaines n'évoluent finalement que bien peu dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, mais la citadinité propre aux habitants du quartier se réagencent considérablement. Consubstantielle de la façon de vivre faubourienne, la citadinité réunionnaise était envisagée jusqu'ici comme une exportation des modes de vivre, de produire et d'habiter le Paris central, confrontés à des formes urbaines peu adaptées à ces pratiques. Mais 70 ans plus tard, alors même que le tissu urbain se rapproche des standards de l'Est parisien, les habitants du quartier remodelent leurs usages de l'espace urbain, non dans le sens d'une plus grande intégration<sup>5</sup> à Paris mais en orientant leurs sociabilités et leurs pratiques vers les banlieues périphériques.

---

<sup>1</sup> *L'ami du peuple*, 17 mars 1930, p.2

<sup>2</sup> Annie FOURCAUT, *La banlieue en morceaux*, *op. cit.*

<sup>3</sup> Jean-Paul BRUNET, « Constitution d'un espace urbain : Paris et sa banlieue de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1940 », *Annales*, vol. 40, n° 3, 1985, pp. 641-659.

<sup>4</sup> Pauline ROSSI, « Constructions et démolitions dans le faubourg Saint-Antoine (1930-1990) », *Histoire urbaine*, n° 43, n° 2, 2015, pp. 115-135.

<sup>5</sup> Sur cette question du lien entre intégration sociale et urbaine, Voir la revue de littérature Catherine RHEIN, « Intégration sociale, intégration spatiale », *L'Espace géographique*, tome 31, n° 3, 2002, pp. 193-207.

On citera aussi les travaux de Chamboredon démontrant l'absence de lien automatique entre proximité spatiale et proximité sociale. Jean-Claude CHAMBOREDON et Madeleine LEMAIRE, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *op. cit.*

L'accès à la parole populaire représente une opportunité inédite de travailler sur les représentations et les façons de concevoir sa place dans la ville. Effectivement, il a été possible d'exploiter un fonds composé d'entretiens audio réalisés, dans les années 1970 – 1980, par Lionel Longueville, médecin du quartier, interrogeant ses plus anciens patients sur leur vie durant les trois premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Les biais méthodologiques sont toutefois nombreux avec ce type de source et il convient de ne pas s'enfermer dans ces foisonnants récits, qui tournent vite à l'anecdote et à la chronique de la légende locale, largement orienté par les attendus du médecin que l'on précisera. Pour enrichir cette étude de ces discours, on s'appuiera sur une analyse fine de la sociologie et de la vie politique et économique du quartier dans les premières décennies du siècle. Les premiers recensements nominatifs pour la ville de Paris à partir de 1926 proposent des photographies de la structure sociale de la population permettant d'aborder des questions classiques de répartition socioprofessionnelle et d'origine ainsi que d'autres – restées jusque-là dans l'ombre faute de sources – telles que la structure familiale, ou la nature des employeurs. En les croisant avec les actes de mariage de l'année 1920, il a été possible de mieux envisager le rapport de la population à son environnement en questionnant les lieux de travail des habitants, et les liens sociaux révélés par les témoins de mariage. Pour ce faire, il convient plus que jamais de ne pas isoler l'étude de cette portion urbaine du contexte de l'agglomération parisienne. Plusieurs études portant sur d'autres quartiers de Paris ou des communes de banlieue sont donc mobilisées, permettant de développer une approche comparative de ces sujets.

# 1. La Réunion dans l'espace populaire du Grand Paris

Le développement du quartier s'est poursuivi dans les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, du moins jusqu'à la guerre qui a interrompu la promotion immobilière tout autant que les projets urbains de l'administration. L'urbanité du quartier a continué à s'affirmer avec une densification importante de nombre de parcelles, tandis que la population a poursuivi son évolution. Autorisée par l'élaboration par la préfecture des premiers recensements nominatifs pour la ville de Paris<sup>6</sup>, l'analyse de sa composition amène à interroger la permanence d'une spécificité citadine du quartier. Les calepins qui représentaient une source à la granularité d'information aussi fine que ces recensements, dessinaient l'image d'un quartier du meuble, tributaire du faubourg. Après un long silence archivistique, on ne peut être que frappé par la dissolution apparente de cette singularité avec la forte diminution des ébénistes et une montée en puissance de l'ouvrier moderne. Le vieux faubourg du XIX<sup>e</sup> se meurt et accueille désormais une population qui a fait de l'ensemble des arrondissements populaires et des nouvelles communes de banlieue son domaine. Le peuple faubourien semble ainsi s'être dissous dans des catégories populaires qui se déploient désormais sur l'ensemble du grand Paris. L'analyse comparative avec des travaux portant sur d'autres secteurs de l'agglomération populaire interroge les spécificités du quartier face au reste d'un Grand Paris en formation<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Le traitement statistique des recensements s'appuie sur une opération d'échantillonnage. 40 adresses tirées aléatoirement ont été saisies pour les recensements de 1926 et 1936. Pour la méthodologie complète voir Annexe méthodologique 3.

<sup>7</sup> En particulier, les comparaisons s'appuient avec les travaux suivants qui mobilisent les recensements de cette période pour des quartiers ou des communes ouvriers de l'agglomération parisienne

Jean-Louis ROBERT, *Plaisance près Montparnasse : quartier parisien 1840-1985*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 2012, 2012, 626 p.

Antoine PROST, « Les Parisiens de 1936 : la population du 18<sup>e</sup> Arrondissement », in Claude GAUVARD et Jean-Louis ROBERT (eds.), *Être Parisien*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Homme et société », 2016, pp. 23-46.

Antoine PROST, « La rue de la Goutte-d'Or et la rue Polonceau entre les deux guerres », *Le Mouvement Social*, n°182, n° 1, 1998, pp. 9-28.

Annie FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, France, Éditions ouvrières : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, 215 p.

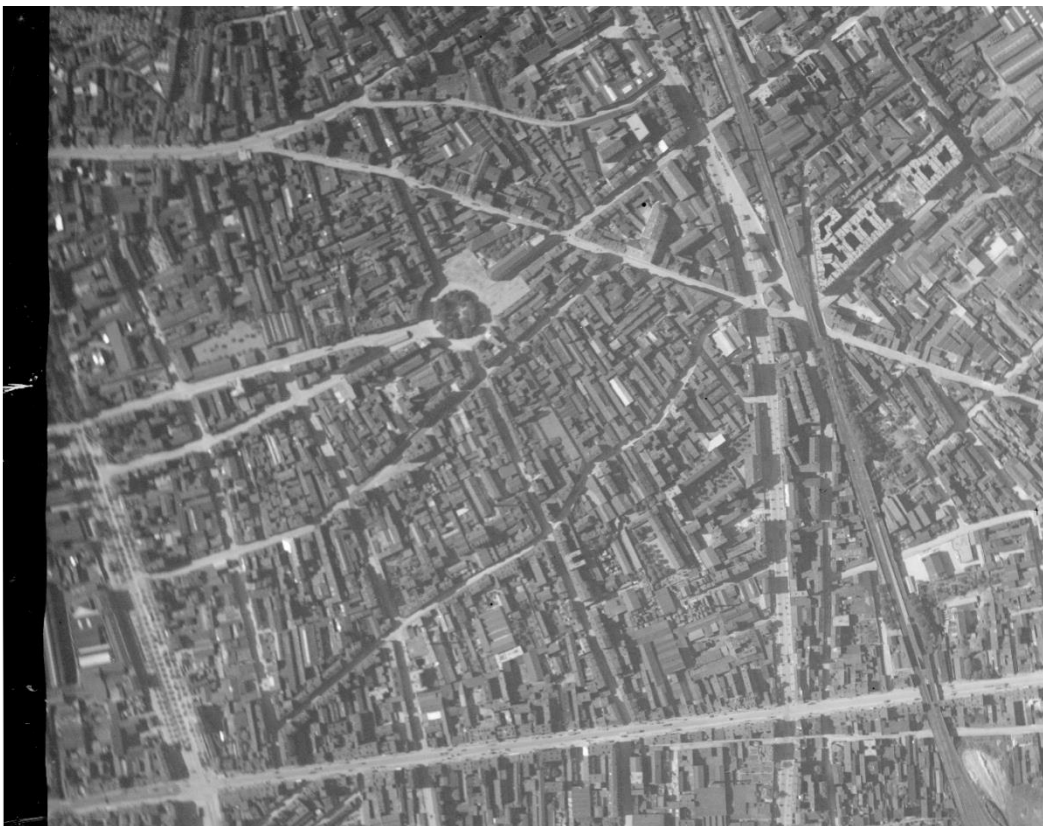
Jean-Paul BRUNET, *Saint-Denis, la ville rouge : socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939*, Paris, France, Hachette, 1980, 462 p.

Claude WILLARD, « La population montreuilloise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre Mondiale », *Villes en Parallèle*, vol. 15, n° 1, 1990, pp. 84-99.

## 1.1 Une urbanité affirmée

Dans les années 1920 et 1930, la Réunion et plus largement Charonne ont été annexés à Paris depuis maintenant plus de soixante ans. Le quartier, longtemps demeuré comme un modèle d'infra-urbanité, apparaît au contraire comme tout à fait normalisé et intégré dans Paris. La vue aérienne de l'année 1921 montre tout le chemin parcouru depuis la fin des années 1890, représenté sur le parcellaire 1900, où les aplats de couleur bleue désignaient de vastes jardins ou terrains vagues. La quasi-totalité de ces espaces vacants sont construits dans les décennies suivantes. En particulier, la zone comprise entre la rue des Haies et la rue d'Avron s'est très fortement densifiée et l'on ne devine plus que quelques reliquats de vignes ou de potagers. Quelques habitués du quartier savent toutefois que, dans telle arrière-cour d'immeuble, subsistent encore quelques pieds de vigne. Ces dernières traces du passé champêtre sont chéries des habitants de Charonne et finissent par incarner un motif identitaire local. Les constructions sur les derniers espaces libres du quartier ont permis d'uniformiser le tissu urbain, d'en effacer les derniers vides, et de former une ville dense et continue depuis le XI<sup>e</sup> arrondissement.

Figure 1. Vue aérienne du quartier en 1921



Photographie aérienne en argentique prise le 11/06/1921<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Issue de la plateforme de l'IGN, remonter le temps. Identifiant de la mission : CCF00B-361\_1921\_CAF\_B-36\_0095.



Au terme d'une intense période de percement et d'ouverture de rues entre 1870 et 1900, la voirie du quartier semble achevée aux yeux de l'administration. Seul projet encore dans les cartons, le prolongement de la rue Monte-Cristo, ouverte en 1889, que l'on souhaiterait amener jusqu'à la rue Alexandre Dumas, afin de faire la jonction avec la rue de Buzenval, offrant un nouvel axe nord-sud parallèle aux rues de la Réunion et Planchat. Pour autant, les pressions des habitants sont bien moins fortes et il faudra attendre 1963 pour que ce projet des années 1920 aboutisse. L'absence de mobilisation locale et de volonté politique à ce sujet tranche nettement avec la période précédente. Le système de voirie complété, seul l'assainissement de petites voies privées (adjonction d'eau, raccordement au tout-à-l'égout) demeure encore un sujet.

Les questions d'aménagement se sont déplacées. D'abord, et ce depuis la fin du siècle précédent, autour du raccordement du quartier au reste de Paris par l'intermédiaire de transports en commun. Les efforts des élus locaux portent principalement sur le choix de l'emplacement de stations de métro, sur l'ouverture de nouvelles lignes de tramways ou d'omnibus. En second lieu, il s'agit de continuer à équiper le quartier. Les bains-douches de la rue des Haies sont ainsi inaugurés en 1927, s'inscrivant dans un vaste programme de réhabilitation et de construction d'équipements de ce type, inspiré par les installations allemandes en Alsace-Lorraine<sup>9</sup>. Le quartier continue donc à être aménagé, mais le sentiment d'urgence qui animait les habitants et les pouvoirs publics a disparu.

## 1.2 Quel quartier populaire ?

Cette plus forte intégration urbaine s'accompagne de changements importants dans la sociologie du quartier. Comme dans le reste de Paris et sa banlieue, les mondes ouvriers émergents viennent supplanter l'artisanat traditionnel, tandis qu'en parallèle, les types et les formes d'immigration évoluent<sup>10</sup>. Le quartier continue certes de se définir par son caractère populaire, en cela que ce terme semble le mieux à même de définir cette myriade de statuts et de positions sociales qui n'ont en commun que leur non-appartenance à l'élite. Pourtant, la désignation « populaire » des années 1920 - 1930 ne recouvre certainement pas les mêmes contours que celle des années 1870.

---

<sup>9</sup>Paul CHEMETOV, Marie-Jeanne DUMONT et Bernard MARREY, *Paris-Banlieue, 1919-1939: architectures domestiques*, Paris, France, Dunod, impr. 1989, p. 70

<sup>10</sup> Voir à ce sujet la partie « du compagnon au prolétaire d'industrie », in Maurice AGULHON, Françoise CHOAY et Maurice CRUBELLIER, *Histoire de la France urbaine*, op. cit. 507

## L'évolution du creuset réunionnais

À l'image d'autres quartiers populaires parisiens, les natifs parisiens sont minoritaires parmi les habitants de la Réunion. En 1926, ils sont 33 % à être nés dans Paris, auquel on peut ajouter 9 % d'originaires de banlieues du département de la Seine. Dix ans plus tard, les Parisiens de naissance représentent 43 % des habitants, tandis que le nombre de personnes nées dans les autres communes de la Seine chute à 3 %. Un déséquilibre entre les deux dates qui pourrait révéler une chute brutale de la mobilité de la banlieue vers Paris, mais qui peut aussi et surtout s'expliquer par la disparition progressive des personnes nées avant 1860 dans les communes annexées. La part de natifs du département de la Seine dans son ensemble est tout à fait comparable au reste du Paris populaire, Antoine Prost relevant ainsi 42 % de locaux pour le XVIII<sup>e</sup> arrondissement et 40 % pour l'ensemble de Paris<sup>11</sup>. Si l'on y retire les enfants de moins de quinze ans, les natifs de la Seine ne représentent plus qu'un tiers de la population, témoignant bien du brassage de population particulièrement important. Fait évident qu'il convient de rappeler, le peuple de la Réunion ne descend pas en droite ligne des habitants pionniers qui ont participé à la formation du premier quartier.

Tableau 1. Origine des habitants du quartier de la Réunion en 1926 et 1936

Lieu de naissance	Recensement 1926		Recensement 1936	
	Compte	Pourcentage	Compte	Pourcentage
Paris	329	33%	460	43%
Seine	88	9%	34	3%
Bassin parisien	77	8%	76	7%
Région				
Centre	82	8%	137	13%
Nord	50	5%	68	6%
Est	49	5%	43	4%
Nord-Ouest	37	4%	55	5%
Sud-Ouest	20	2%	22	2%
Sud	12	1%	20	2%
Colonie				
Algérie	24	2%	19	2%
Etranger				
Italie	70	7%	75	7%
Belgique	22	2%	1	0%
Pologne	15	2%	18	2%
Russie	14	1%	0	0%
Autres pays	16	2%	36	3 %
Inconnu	81	8%	3	0%
Total	986		1064	

<sup>11</sup> Antoine PROST, « Les Parisiens de 1936 », *op. cit.*

Parmi les migrants, le quartier de la Réunion accueille proportionnellement plus d'étrangers et moins de provinciaux que dans le reste de Paris. Concernant les migrants français, on note que la part de natifs de l'Est a fortement décliné depuis la période 1860 – 1880. En 1926, ils ne représentent plus que 6 % de la population adulte du quartier, derrière les originaires du centre de la France (8 %). Peut-être qu'une part d'entre eux s'en est retournée dans leur région d'origine à la fin de la guerre. En outre, entre 1926 et 1936, la dynamique s'accélère fortement : les natifs du Centre atteignent 16 % de la population adulte, tandis que ceux de l'Est stagnent à près de 5 %. Ces derniers se trouvent alors supplantés même par les populations venues du nord et du nord-ouest de la France. La spécificité alsacienne a disparu, remplacés par une forte présence de personnes originaire de la Corrèze, du Cantal et de l'Aveyron.

Tableau 2. Origine des habitants adultes du quartier de la Réunion en 1926 et 1936

Lieu de naissance	Recensement 1926		Recensement 1936	
	Compte	Pourcentage	Compte	Pourcentage
Paris	207	27%	294	34%
Centre	79	10%	125	15%
Bassin Parisien	71	9%	72	7%
Seine	65	9%	27	3%
Italie	58	8%	71	8%
Est	47	6%	43	5%
Inconnu	39	5%	3	0%
Nord	36	5%	63	7%
Nord-Ouest	35	5%	48	6%
Algérie	24	3%	19	2%
Belgique	22	3%	1	0%
Sud-Ouest	19	3%	19	2%
Russie	13	2%	0	0%
Pologne	13	2%	17	2%
Sud-Ouest	12	2%	19	2%
Luxembourg	11	1%	6	0%
Reste étranger	3	0%	30	3,5
Total général	754		855	

Alors qu'ils ne sont, en 1936, que 11,5 % dans Paris et 10 % dans le XVIII<sup>e</sup>, on dénombre plus de 12 % d'étrangers dans le quartier<sup>12</sup>. Les Belges et les Luxembourgeois, pilier des populations

<sup>12</sup> Antoine PROST, « Les Parisiens de 1936 », *op. cit.*

étrangères au XIX<sup>e</sup> siècle ne sont plus que quelques dizaines. Le quartier s'est teinté d'une forte coloration italienne avec plus de 7 % de transalpins, représentant les deux tiers des étrangers du quartier. La Réunion et Charonne s'inscrivent ainsi dans une radiale de l'Est italien, partant des faubourg jusqu'en Seine-et-Marne, telle que décrite par Marie-Claude Blanc-Chaléard<sup>13</sup>. Cette immigration italienne débute dans le secteur dès la fin des années 1870, mais elle s'accroît fortement à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1930, Blanc-Chaléard calcule qu'un quart des habitants de la rue des Haies sont italiens<sup>14</sup> (sur 3300 habitants). Sur cette rue, la majorité habite dans des garnis, exerçant des professions sous-qualifiées (manœuvre ou charretier), mais côtoient de nombreux Français dans une situation sociale similaire. La rue des Haies et ses innombrables hôtels et garnis constituent ainsi un sas d'entrée pour les migrants étrangers et provinciaux, mêlés à une population parisienne particulièrement précaire<sup>15</sup>.

Deux numéros de la rue des Haies, le 10 et le 35, regroupent 13 et 17 Polonais, respectivement en 1926 et 1936, constituant ainsi la deuxième communauté étrangère du quartier. Ce petit noyau semble s'agglomérer exclusivement au sein des deux adresses, il est donc possible que la forme d'échantillonnage à l'immeuble ait pu, par le hasard, considérablement gonfler leur importance réelle. Leurs patronymes (Zyllersztrenn, Steinmann ou Wattenberg) et ce que l'on sait des migrations en provenance de Pologne dans l'entre-deux-guerres indiquent qu'il s'agit certainement de juifs polonais<sup>16</sup>. Relativement éloignées des quartiers traditionnels juifs de Paris, tels que le Marais ou Belleville, ces deux adresses structurent ainsi une petite communauté de migrants unis par leur origine géographique et leur religion. Entre les deux dates des recensements, aucune de ces personnes ou ces familles ne s'installent durablement au sein des deux immeubles, mais et ces adresses ou du moins ces appartements – peut-être un hôtel – circulent au sein de la communauté juive polonaise parisienne. Enfin, le nombre d'Algériens ne représente que 2 ou 3 % de la population, composé quasi exclusivement d'hommes seuls, exerçant la profession de manœuvre et vivant dans les garnis du quartier<sup>17</sup>. On en trouve ainsi sept au 3 impasse Gros et huit au 20 rue des Haies, deux hôtels meublés du quartier.

### **Un quartier familial**

La part de jeunes célibataires, souvent fraîchement arrivés de province ou de l'étranger, s'avère moins forte à la Réunion que dans le reste de Paris. La forme des ménages est bien souvent corrélé aux origines des habitants. Les jeunes parisiens quittent bien souvent le domicile familial seulement pour fonder une nouvelle famille, après un mariage. Les migrants italiens et polonais

---

<sup>13</sup> Marie-Claude BLANC-CHALEARD, *Les Italiens dans l'Est parisien : une histoire d'intégration, 1880-1960*, Rome, France, Ecole française de Rome, 2000, 803 p.

<sup>14</sup> *Ibid.* p.307

<sup>15</sup> Alain FAURE, Claire LEVY-VROELANT et Andrée MICHEL, *Une chambre en ville*, op. cit.

<sup>16</sup> Nancy L. GREEN, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle époque : le « Pletzl » de Paris*, Paris, France, Fayard, 1985, 360 p.

<sup>17</sup> Claire LEVY-VROELANT, « Les avatars de la ville passagère », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 94, n° 1, 2003, pp. 96-106.

s'installent à Paris avec leurs familles, et en réalité seuls les manœuvres algériens forment un groupe homogène de célibataires isolés.

La population du quartier est relativement jeune. Si la proportion d'enfants, âgés de moins de quinze ans, avoisine les 16 %, proche de la moyenne parisienne, il s'avère qu'entre 1926 et 1936, la population rajeunit de manière notable puisque la part de personnes âgées de trente à soixante ans passe de 52 % à 43 %, alors que la part de personnes de plus de soixante ans reste stable (Tableau 3). Dans son étude sur la rue de la Goutte d'Or et la rue Polonceau, Antoine Prost observait l'inverse avec un vieillissement de la population, et y voyait une certaine forme de sédentarité des classes d'âge les plus avancées, alors que la population jeune avait tendance à beaucoup se renouveler<sup>18</sup>.

Tableau 3. Répartition en pourcentage par classe d'âge des habitants du quartier en 1926 et 1936

	0- 14	15 - 29	30 - 60	> 60
1926	15,71	21,73	52,40	10,16
1936	16,02	30,91	43,70	9,37

Dans la même logique, on dénombre dans le quartier plus de familles (couples avec enfants) que de couples mariés sans enfants (souvent relativement âgés avec des enfants qui ont quitté le domicile familial). La population contrôlée correspondant aux habitants du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, mesurés par Antoine Prost, voyait pourtant cette répartition inversée avec légèrement plus de couples sans enfants<sup>19</sup>. De même, on trouve beaucoup plus de mères seules avec des enfants dans le quartier de la Réunion que dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement. Inversement, la part de femmes célibataires est bien plus importante dans l'arrondissement du nord de Paris, avec un grand nombre de jeunes domestiques logeant dans des chambres de bonne. Le quartier de la Réunion semble donc s'apparenter à un quartier jeune et relativement familial. Les célibataires se concentrent dans le quartier principalement au sein de quelques adresses qui correspondent certainement à des meublés. En 1926, 45 des 85 ménages à un seul individu habitent dans seulement 5 adresses sur 40 recensées. La Réunion ressemble peut-être plus au quartier de Plaisance où Jean-Louis Robert retrouvait ces mêmes équilibres avec 23 % de couples mariés sans enfants et 28 % avec enfants<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> Antoine PROST, « La rue de la Goutte-d'Or et la rue Polonceau entre les deux guerres », *op. cit.*

<sup>19</sup> Antoine PROST, « Les Parisiens de 1936 », *op. cit.*

<sup>20</sup> Jean-Louis ROBERT, *Plaisance près Montparnasse : quartier parisien 1840-1985*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 2012, 2012, 626 p.

Tableau 4. Typologie des ménages du quartier, et comparaison avec le XVIII<sup>e</sup> arrondissement

Typologie des ménages						
type ménage	1926		1936		1936 XVIII <sup>e</sup> arrdt	
	Compte	Pourcentage	Compte	Pourcentage	Compte	Pourcentage
Couple marié avec enfants	116	29,9	138	30,26	1447	26,52
Couple marié sans enfant	92	23,71	112	24,56	1486	27,24
Concubins avec enfants	9	2,32	0	0,00	68	1,25
Concubins sans enfant	24	6,19	14	3,07	259	4,75
Femme seule	36	9,28	71	15,57	1123	20,58
Homme seul	58	14,95	76	16,67	828	15,18
Femme seule avec enfants ou famille éloignée	32	8,25	40	8,77	211	3,87
Homme seul avec enfants ou famille éloignée	21	5,41	5	1,10	34	0,62
<b>Total</b>	<b>388</b>		<b>456</b>		<b>5456</b>	

Autre point intéressant sur la nature du peuplement du quartier, le nombre de personnes par ménage permet de mieux envisager la taille des familles. Suivant les tendances précédentes, le nombre de personnes logeant seules est logiquement moindre que dans le XVIII<sup>e</sup>. Dans l'arrondissement du nord en 1936, près d'un tiers des ménages sont composés d'une personne seule ; à la Réunion, ce type de configuration ne représente que 22%. Les foyers de seulement 2 personnes forment des ensembles équivalents dans les deux cas, avoisinant le tiers des ménages recensés. Les familles de trois personnes ou plus sont donc notablement surreprésentées dans le quartier de la Réunion, par rapport au XVIII<sup>e</sup> arrondissement. Faute de point de comparaison avec d'autres espaces parisiens à une époque proche, Antoine Prost se sert des mesures d'un recensement à Orléans, où il opère un découpage en trois quartiers populaires types : le premier considéré comme « très populaire et insalubre », un quartier dit « intermédiaire », et un dernier habité principalement d'ouvriers qualifiés, dont bon nombre de cheminots (Tableau 5). Les adresses relevées dans le quartier de la Réunion s'apparenteraient plutôt au troisième quartier, considéré comme le plus aisé, avec une part de ménages de deux ou trois personnes relativement similaires. Mais le parallèle entre les deux espaces s'arrête si l'on prend en compte les ménages extrêmes (une seule personne ou au contraire un ménage élargi abritant plus de quatre personnes) : à la Réunion, on trouve beaucoup plus de personnes seules et bien moins de familles nombreuses. La Réunion apparaît donc comme un quartier familial, mais principalement de petites familles. Il pourrait ainsi apparaître comme une étape résidentielle pour de jeunes couples, amenés ensuite à poursuivre leurs trajectoires, peut-être vers la banlieue, à l'âge d'avoir un deuxième ou un troisième enfant.

Tableau 5 Répartition des ménages selon la taille en 1926, et mise en comparaison avec deux rues du quartier de la Goutte-d'Or et trois quartiers d'Orléans dépouillés par Antoine Prost<sup>21</sup>

Répartition des ménages par nombre de personnes moyen		
Taille du ménage	Compte	Pourcentage
1	85	22,19
2	125	32,64
3	103	26,89
4	34	8,88
5	17	4,44
6	13	3,39
7	5	1,31
Total général	383	

Tableau 5 – RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LA TAILLE (POURCENTAGES)

	1	2	3	4	> 4	Effectif	Moyenne
<b>Rue de la Goutte-d'Or</b>							
1926	31,4	37,1	19,4	8,3	3,7	1 307	2,17
1931	33,2	37,5	19,1	7,5	2,8	1 259	2,10
1936	38,5	34,7	18,5	6,0	2,3	1 124	2,00
<b>Rue Polonceau</b>							
1926	31,7	34,9	21,0	9,2	3,3	1 026	2,22
1931	32,0	35,5	21,3	8,2	3,0	1 050	2,15
1936	34,4	33,3	22,6	7,5	2,3	842	2,11
<b>Orléans 1911</b>							
Quartier 1	26,0	28,2	19,0	13,2	13,5	1 004	
Quartier 2	15,3	27,4	23,7	16,3	17,4	190	
Quartier 3	13,2	33,6	27,5	12,8	12,8	265	

Des trois quartiers d'Orléans inclus dans la comparaison, le premier est un quartier très populaire, insalubre (Charpenterie) ; le second, un quartier ouvrier intermédiaire (Saint-Laurent) ; le troisième est habité par des ouvriers qualifiés parmi lesquels les cheminots sont nombreux (Gaucourt).

### Les évolutions du monde professionnel du quartier

En 1926, la population de la Réunion se compose encore de près de 65 % de personnes exerçant une profession apparentée aux mondes ouvriers. La comparaison avec les débuts du quartier est cependant malaisée du fait de la grande hétérogénéité des sources. Le premier recensement de la population pour Paris de 1926 offre un instantané bien plus complet que les sources précédentes, et seule la profession des individus considérés comme chefs de familles peut faire sens. D'autre part, les évolutions de la répartition des différentes professions au sein des groupes modifie du tout au tout la nature même de ces catégories. Par exemple, les « Petits métiers de la rue » sont principalement composés de chiffonniers ou de marchands ambulants dans les années 1870. En 1926, on y retrouve surtout des petits employés de commerce et l'on ne peut que constater la profonde mutation de ce groupe. C'est évidemment la limite principale de cette catégorisation pensée pour embrasser une période aussi large. Il convient donc de faire preuve d'une attention extrême aux biais inhérents à la comparaison entre les époques, en procédant à un jeu d'allers et retours des catégories jusqu'aux dénominations professionnelles.

Les évolutions relevées ici [Tableau 6] sont donc plus d'ordre exploratoire et ont vocation à être approfondies et prouvées par leur croisement avec d'autres sources. La comparaison des divers tableaux des équilibres des groupes sociaux fait cependant émerger quelques évolutions frappantes. La transformation la plus notable réside certainement dans l'effondrement de la part

<sup>21</sup> Antoine PROST, « La rue de la Goutte-d'Or et la rue Polonceau entre les deux guerres », *Le Mouvement Social*, n°182, n° 1, 1998, pp. 9-28.

des ébénistes et des professions du meuble. Dans les années 1870, ce secteur artisanal représentait le cœur de l'appareil productif du quartier avec entre 20 et 30 % des habitants exerçant ces métiers, en fonction des sources. Déjà, les listes scolaires des années 1890 laissaient entendre un léger recul de ces professions qui demeuraient toutefois la principale activité du quartier. En 1926, les métiers de l'ameublement ne représentent plus que 11 % des travailleurs de la Réunion, seulement 14 % des hommes. Plus que les chiffres ce qui frappe c'est surtout que ce secteur d'activité se trouve largement supplanté par d'autres industries, telles que les métiers des métaux. Au sein de cette dernière catégorie, la part du travail du métal dit lourd a considérablement éclipsé les artisans et le travail fin du métal avec par exemple l'absence de serrurier en 1926. Les professions de la catégorie Manutention s'est aussi fortement développé, mais, le journalier a été remplacé par le « manœuvre » ou « l'ouvrier manœuvre », laissant supposer des transformations des modes de production et des relations de travail.

Tableau 6. Groupe professionnel des habitants en âge de travailler d'après le recensement de 1926

Groupe professionnel	Homme	Femme	%H	%F	% Total
Textile	29	65	8%	38%	18%
Employés	55	34	15%	20%	17%
Métaux	70	5	19%	3%	14%
Manutention	63	2	17%	1%	12%
Ameublement	50	7	14%	4%	11%
Petits métiers de la rue	28	13	8%	8%	8%
Indépendants du commerce	22	15	6%	9%	7%
Bâtiment	32	1	9%	1%	6%
Autres	3	21	1%	12%	5%
Autres industries	10	8	3%	5%	3%
<b>Sous-Total</b>	<b>362</b>	<b>171</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Sans profession</b>	<b>49</b>	<b>229</b>	<b>12%</b>	<b>57%</b>	<b>34%</b>
<b>Total Général</b>	<b>411</b>	<b>400</b>			

Avec 17 % d'actifs, les employés représente la deuxième catégorie la plus pourvoyeuse d'emplois (20 % pour les femmes et 15 % pour les hommes). Lors des précédentes coupes, ces professions ne comptaient que pour 6,5 % des métiers en 1875 et 10,5 % à la fin du siècle. Là encore, il faut s'appesantir sur les sous-catégories pour percevoir toutes les dimensions de ces transformations. Alors que le nombre de fonctionnaires diminue très fortement, conséquence de la disparition de la colonie de policiers des années 1870, la proportion d'employés de bureau passe de 14 % de la catégorie recensée dans les calepins à près de 40 % dans les recensements. Cette forte



progression semble surtout être causée par une féminisation d'une partie de ces emplois. Si l'on prend les hommes, ceux-ci continuent à principalement tenir des postes d'employés à statut ou de fonctionnaires (respectivement 36 et 22 % des hommes de la catégorie). En effet, à la fin des années 1890, de nouveaux emplois administratifs se développent et occupent surtout des femmes. Une véritable « Révolution des bureaux<sup>22</sup> » qui s'explique principalement par deux évolutions distinctes : d'une part, l'essor de l'instruction des femmes au sein d'écoles secondaires conduit ces jeunes diplômées à chercher un métier à la hauteur de leurs compétences ; d'autre part, l'apparition et le développement de la machine à écrire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout à partir des années 1910, créent de nouveaux métiers en secrétariat, aussi bien dans l'administration que les entreprises. La profession de sténodactylographe se développe ainsi et se trouve assignée au genre féminin<sup>23</sup>. En 1926, un cinquième des femmes actives du quartier de la Réunion travaillent ainsi dans les bureaux. Cependant, le métier de couturière reste la principale activité féminine et, surtout, près de 57 % des femmes sont déclarés sans profession. Un chiffre bien plus important que lors des déclarations de professions dans les actes de mariage où l'absence de profession chez les femmes du quartier oscille autour de 10 %. Les modes d'enquête et de déclaration lors du recensement semblent invisibiliser une partie du travail féminin<sup>24</sup>.

Le quartier de la Réunion demeure donc un quartier populaire, ou du moins tourné vers la production artisanale et industrielle. Les professions au statut social supérieur ou les professions intellectuelles sont absentes de ces mesures. Le quartier a aussi largement perdu de sa spécificité avec l'effondrement du nombre d'ébénistes et semble se diluer dans un système de production industrielle plus vaste, à l'échelle de l'agglomération parisienne.

---

<sup>22</sup>Guy THUILLIER, « La révolution féminine des bureaux (1900-1940) – I – », *La Revue administrative*, vol. 35, n° 210, 1982, pp. 602-608.

<sup>23</sup> Delphine GARDEY, *La dactylographe et l'expéditionnaire : histoire des employés de bureau, 1890-1930*, Paris, France, Belin, 2001, 335 p.

<sup>24</sup> Sylvie SCHWEITZER, *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire de leurs métiers, XIXe et XXe siècle*, Paris, France, Editions Odile Jacob, 2002, 329 p.

Tableau 7. Groupe professionnel des habitants en âge de travailler d'après le recensement de 1936

	Homme	Femme	% h	% f	% total h/f
Employés	64	45	17%	20%	18%
Manutention	57	35	15%	16%	15%
Textile	28	48	8%	22%	13%
Petits Métiers	37	28	10%	13%	11%
Ameublement	51	4	14%	2%	9%
Autres Industries	24	27	6%	12%	8%
Indépendants du commerce	32	17	9%	8%	8%
Métaux	36	4	10%	2%	7%
Construction	37	0	10%	0%	6%
Autre	7	4	2%	2%	2%
Domestique	0	9	0%	4%	1%
Total	373	221	100%	100%	100%
Sans profession	14	200	4%	48%	26%
Total général	387	421			808

Les résultats du recensement, dix ans plus tard, en 1936, accentuent les dynamiques relevées précédemment. La part des employées de bureau continue à progresser jusqu'à représenter le premier secteur d'activité, de même que les métiers de la manutention typique du travail en usine. La part des travailleurs des métaux fond considérablement passant de 19 % des hommes à seulement 10 %, témoignant surtout de la faillite du principal employeur des ferblantiers, l'usine de phare B.R.C, remplacée par un centre de distribution d'électricité. Autre écart significatif, la bascule de nombreux emplois féminins entre le secteur du textile (38 % en 1926 et 22 % en 1936) et les métiers de manutention (1 % en 1926 contre 16 %) qui semble surtout témoigner d'un changement des manières de saisir les informations par les agents recenseurs. Ce changement d'appréhension des métiers féminins témoigne surtout de l'émergence du monde des usines dans le quartier. Les anciennes couturières travaillent désormais à la chaîne et non plus à domicile. Le quartier de la Réunion s'industrialise.

Une comparaison des résultats de ce recensement avec ceux d'autres quartiers et d'autres communes de banlieues semble nécessaire, mais là encore, la comparaison n'est pas sans risque. Si la source est cette fois-ci commune à toutes les enquêtes historiques, les manières de saisir les professions et de construire des catégories professionnelles diffèrent fortement pour chaque

<sup>25</sup> En regardant de plus près les dénominations précises des métiers féminins recensés, on peut constater que les emplois du textile « d'ouvrières » n'apparaissent plus en 1936. Une partie de ces professions pourrait dès lors être présentée comme « journalière », « manœuvre » ou « manutentionnaire », des désignations de métiers introuvables en 1926.

chercheur. D'autre part, ces études mesurent souvent les équilibres sociaux à l'échelle d'arrondissement ou de communes de banlieue, et non d'un petit secteur urbain potentiellement bien plus homogène et cohérent.

Pour les arrondissements périphériques parisiens, les travaux de Jean-Louis Robert sur le XIV<sup>e</sup> arrondissement<sup>26</sup> et ceux d'Antoine Prost sur le XVIII<sup>e</sup> arrondissement<sup>27</sup> sont incontournables. En 1936 dans le quartier de Plaisance, Jean-Louis Robert dénombre 43,4 % de salariés, employés du privé et du public. S'il est difficile de comparer précisément tant les formes de classement divergent, il semblerait cependant que la part d'employés ou d'ouvriers à statut du secteur public soit particulièrement forte dans cet arrondissement du sud de Paris, atteignant près de 15 % de la population. À cela s'ajoute près de 19 % d'employés du privé, plus 8 % de profession intermédiaire entre ouvriers et employés dans le privé. Avec 42 % de la population du quartier de Plaisance, ce dernier chiffre incluant les employés de commerce, on y trouve sensiblement plus d'employés que dans le quartier de la Réunion, même si l'on additionne aux employés de bureau, les vendeurs en commerce qui représentent un peu moins de la moitié de la catégorie Petits Métiers de la rue. Dans le XVIII<sup>e</sup>, où les catégories correspondent plus à celles constituées dans le cadre de cette étude, on trouve plus de 25 % d'hommes et 27 % de femmes employés, c'est-à-dire relativement plus que dans le quartier de la Réunion (respectivement 17 et 20 % pour les hommes et les femmes). Le secteur de la Réunion semble donc plus industriel que les deux points de comparaison sélectionnés. La taille de l'échantillon vient cependant relativiser ces distinctions. Effectivement, les limites du quartier de la Réunion excluent de grands axes tels que les rues de Bagnolet, d'Avron ou des Pyrénées. Au sein du quartier, des distinctions résidentielles nettes séparent les employés qui privilégient les rues les plus modernes, tandis que les ouvriers, en particulier les manutentionnaires, habitent proportionnellement plus les petites impasses privées et la rue des Haies. À l'échelle du XX<sup>e</sup> arrondissement ou même du quartier administratif de Charonne, on peut imaginer trouver plus d'employés sur les grands axes, tels que la rue des Pyrénées, auquel cas les divergences relevées entre ces secteurs du Paris populaire sont à relativiser.

De l'autre côté des fortifs, à Montreuil, en 1926, la classe ouvrière dans son acception large représente 41 % de la population active, tandis que le monde des employés englobe 16 %<sup>28</sup>. De la Réunion à Montreuil, les résultats statistiques semblent proches, d'autant plus qu'ils concernent les mêmes secteurs : la métallurgie et l'ameublement représentent les deux piliers de l'activité industrielle. Entre Montreuil et le sud du XX<sup>e</sup> arrondissement, les différences de population semblent minimales et à la lecture simple de ces résultats statistiques, on peut avoir le sentiment qu'un même peuple habite un continuum du boulevard de Charonne jusqu'aux hauteurs montreuilloises.

Lorsque l'on prend comme point de comparaison des communes de banlieue plus éloignées, deux profils se distinguent : d'un côté, les bastions industriels les plus « prolétaires » tels que Saint-

---

<sup>26</sup>Jean-Louis ROBERT, *Plaisance près Montparnasse*, *op. cit.*

<sup>27</sup>Antoine PROST, « Les Parisiens de 1936 », *op. cit.*

<sup>28</sup> Claude WILLARD, « La population montreuilloise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre Mondiale », *op. cit.*

Denis et ses 68 % d'ouvriers, où l'on trouve nombre d'industries lourdes et où la proportion d'employés n'excède pas les 10 %<sup>29</sup> ; et de l'autre des communes telles que Bobigny qui correspondent plus à une « commune de résidence populaire », marquée par des phénomènes de lotissement. En 1936, Annie Fourcaut y dénombre 30 % d'employés et 48,5 % d'ouvriers, dont 20,5 % de manœuvres<sup>30</sup>, auxquels s'ajoutent aussi 6 % d'artisans indépendants et 7 % de commerçants. Bobigny se caractérise en effet par une moindre industrialisation et une urbanisation largement due à des opérations de lotissements défectueux, mais ces quelques chiffres ne semblent pas dessiner un monde diamétralement opposé à celui du quartier de la Réunion.

Le petit quartier de la Réunion a perdu sa spécificité artisanale, et semble se dissoudre dans des ensembles plus larges qui composent l'espace populaire parisien qui se structure à l'échelle de la métropole. D'un point de vue sociologique et démographique, l'opposition entre espaces dans l'agglomération ne semble pas tant se jouer sur une opposition entre Paris et sa Banlieue, mais plus sur l'implantation de grandes industries (forte part d'ouvriers comme à Saint-Denis), de gares (concentration de cheminots), la proximité des beaux quartiers (forte proportion de domestiques), ainsi que sur la structure familiale. De fait, à partir de ces comparaisons, dont les limites ont été soulignées, le quartier de la Réunion semble ressembler plus à Bobigny ou à Montreuil qu'à la Goutte-d'Or, moins industrielle et plus orientée vers les métiers du commerce et de la domesticité<sup>31</sup>. La césure entre Paris et sa banlieue semble donc peu opérante d'un point de vue social.

### 1.3 Le Christ dans la banlieue à Charonne

Au début du mois de février 1938, les ouvriers s'activent pour finir à temps le chantier de l'église Saint-Jean de Bosco afin de permettre son inauguration par le cardinal Verdier. C'est l'aboutissement d'un projet au long cours, développé par la congrégation des Salésiens, fondée à Turin en 1859 par Jean Bosco, mais aussi le prolongement des liens étroits et complexes qui

---

<sup>29</sup> Jean-Paul BRUNET, *Saint-Denis, la ville rouge*, op. cit.

<sup>30</sup> Annie FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, France, Éditions ouvrières : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, 215 p.

<sup>31</sup> Antoine Prost dans sa contribution à l'ouvrage *Ouvriers en Banlieue* concluait : « nous voyons émerger de nos registres tout un peuple de grande ville, composé de filles de salle et de garçons de café, de marchands des quatre saisons et de musiciens, de chauffeurs et de concierges, un peuple préindustriel par le cadre de travail comme par la rémunération : des hommes et des femmes qui travaillent dans la rue ou ses terrasses, qui ne sont pas soumis en permanence à des cadences rigoureuses et conservent une certaine liberté dans l'usage de leur temps, qui encaissent parfois de l'argent et rendent des comptes, qui touchent des pourboires. A tout prendre, ce peuple des rues et du pourboire, si proche des artisans, compte davantage dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement en 1936 que le prolétariat proprement industriel. »

Antoine PROST, « Structures sociales du XVIII<sup>e</sup> arrondissement en 1936 », in Jacques GIRAULT, *Ouvriers en banlieue, XIXe-XXe siècle*, Éd. de l'Atelier-Éd. ouvrières, coll. « Patrimoine », 1998, 448 p.

unissent l'église au quartier. Cette inauguration s'inscrit dans le programme des Chantiers du Cardinal, portée depuis 1931 par le cardinal Verdier qui vise à promouvoir la construction de nouvelles églises dans l'agglomération parisienne. Le programme cible spécifiquement les marges parisiennes et tend à assimiler les populations des arrondissements périphériques et de la banlieue à un même peuple à évangéliser.

### **Du patronage Sainte-Anne aux Salésiens**

La nouvelle église prend place sur l'emprise de l'ancien patronage Sainte-Anne, fondé en 1845 par les Conférences Saint-Vincent de Paul<sup>32</sup>. Situé initialement rue de la Roquette pour s'adresser directement aux ouvriers du meuble, le patronage suit le mouvement de déplacement d'une partie des ébénistes du faubourg vers Charonne en s'installant en 1863 sur un terrain possédé par Paul de Caux, directeur de la revue catholique, *le Foyer des Familles*. D'après les descriptions du calepin des propriétés bâties, il se compose d'un grand bâtiment d'un seul étage auquel on accède en franchissant une porte cochère donnant alors sur la rue des Bois<sup>33</sup>. Comprenant un réfectoire et une petite chapelle, ce lieu est destiné à l'hébergement d'« apprentis du faubourg Saint-Antoine ». Son aumônier, le père Henri Planchat, rentre dans les mémoires locales, d'abord pour son dévouement envers les populations les plus fragiles, puis en tant que victime de la Commune, fusillé dans la villa des otages, rue Haxo, le 26 mai 1871. La rue des Bois, élargie et prolongée, est rebaptisée en 1875 du nom de Planchat pour rendre hommage à cette figure du quartier.

En parallèle, les Salésiens de Don Bosco étendent progressivement leur influence en France, en s'installant d'abord à Nice et Marseille. Dans les années 1920, les Salésiens marseillais, et particulièrement Vincent Siméoni, souhaitent faire construire à Paris une église qui pourrait devenir le cœur de la congrégation en France. Celle-ci avait alors déjà repris un autre patronage de Saint-Vincent-de-Paul, rue Boyer dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, et ces premiers Salésiens parisiens en profitent pour nouer des liens étroits avec le patronage Sainte-Anne, alors dirigé par Charles Ozanam. En difficulté financière depuis la fin de la Première Guerre mondiale, le patronage est alors cédé aux Salésiens qui décident de faire de ce lieu l'emplacement pour leur nouvelle église.

L'arrivée des Salésiens est particulièrement bien accueillie. D'une part, la vocation d'éducation populaire de la congrégation s'inscrit dans la continuité des Conférences Saint-Vincent-de-Paul. Don Bosco est d'ailleurs élevé au rang de patron des apprentis en 1958 par Pie XII, vingt-quatre ans après sa canonisation. De plus, la forte présence d'Italiens dans le quartier achève de

---

<sup>32</sup> Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul fondées par Charles Ozanam en 1833 sont les précurseurs des cercles catholiques d'ouvriers qui se donnent pour mission de reconquérir les catégories populaires et de les éloigner des courants politiques socialistes.

<sup>33</sup> Photographie du patronage Sainte-Anne au début du siècle en Annexe 6.1

convaincre le diocèse de Paris et le cardinal Verdier qui appuient cette implantation dans l'objectif d'évangéliser le Charonne italien.

### **Les chantiers du Cardinal**

L'arrivée des Salésiens à Paris advient au moment de la mise en place des Œuvres des Chantiers du Cardinal, association créée en 1931 par le Cardinal Verdier. L'objectif de l'association est d'encourager et de participer à la construction de nouvelles églises dans les secteurs récemment urbanisés de l'agglomération parisienne. Ce programme se conçoit alors comme une réponse à une enquête menée par le religieux Pierre Lhande, « Le Christ dans la Banlieue<sup>34</sup> », parue en 1926, qui s'inquiète de la déchristianisation des populations de la banlieue parisienne, en particulier ceux de la Zone et des nouveaux lotissements. Immortalisé par le film « Notre-Dame de la Mouise<sup>35</sup> », lui-même tiré d'une pièce de théâtre, ce travail de Lhande a une très forte résonance dans les milieux catholiques qui prennent conscience de la nécessité de lutter contre les « vices » de la pauvreté et du communisme, en évangélisant le peuple de Banlieue<sup>36</sup>. Au moment de la mise en chantier de l'église Saint-Jean de Bosco, près de 60 églises ou chapelles ont déjà été édifiées dans les périphéries parisiennes. Elles se trouvent soit dans les banlieues populaires comme Saint-Yves de La Courneuve, le Sacré-Cœur de Saint-Ouen ou Saint-Pierre Apôtre à Alfortville, soit dans les arrondissements périphériques parisiens tels que Sainte-Odile dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement, près de la porte de Champerret, Saint-Léon de Grenelle ou Saint-Pierre de Chaillot (XVI<sup>e</sup> arrondissement). À la mort du Cardinal Verdier en 1940, 110 chantiers d'église ont été lancés.

L'enquête de Lhande établit une distinction nette entre Paris et sa banlieue avec les fortifs comme rupture évidente. Il écrit ainsi :

Le trait qui frappe le plus profondément le visiteur égaré dans la banlieue parisienne est, à coup sûr, le brusque passage du spectacle de la quasi-opulence à celui de la misère. Ici, la chaussée lisse, bleuâtre soigneusement lavée [...] le glissement silencieux des taxis [...], là, brusquement, le terrain vague, les roulottes de nuit, les baraques sordides, le peuple grouillant des marmots. Au premier abord cette pensée obsédante : entre ces deux mondes si proches l'un de l'autre, quelle barrière ! Quelles castes divisées ! Quelles rives sans ponts ! Égoïsme brutal du riche ! Délaissement désolé du pauvre ! Paradis du vainqueur de la vie ! Enfer du damné de la terre !<sup>37</sup>

---

<sup>34</sup> Pierre LHANDE, *Le Christ dans la banlieue : enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris*, Paris, Plon, 1927-1931

<sup>35</sup> *Notre-Dame de la Mouise*, Film réalisé par Robert Péguy, sorti en 1941

<sup>36</sup> Camille CANTEUX, « Quand le Père Lhande arpentait la banlieue », in Emmanuel BELLANGER, Thibault TELLIER, Loïc VADELORGE, Danièle VOLDMAN et Charlotte VORMS, *Genres urbains : autour d'Annie Fourcaut*, Grane, France, Créaphis éditions, 2019, 380 p.

<sup>37</sup> Pierre LHANDE, *Le Christ dans la banlieue*, p. 159-160

Au contraire, les chantiers du Cardinal semblent envisager une continuité entre la périphérie parisienne et la banlieue à proprement parler, du moins en ce qui concerne le manque d'équipement religieux.

Figure 1. Illustration de la revue *le Christ dans la Banlieue*<sup>38</sup>



## Le projet des Salésiens

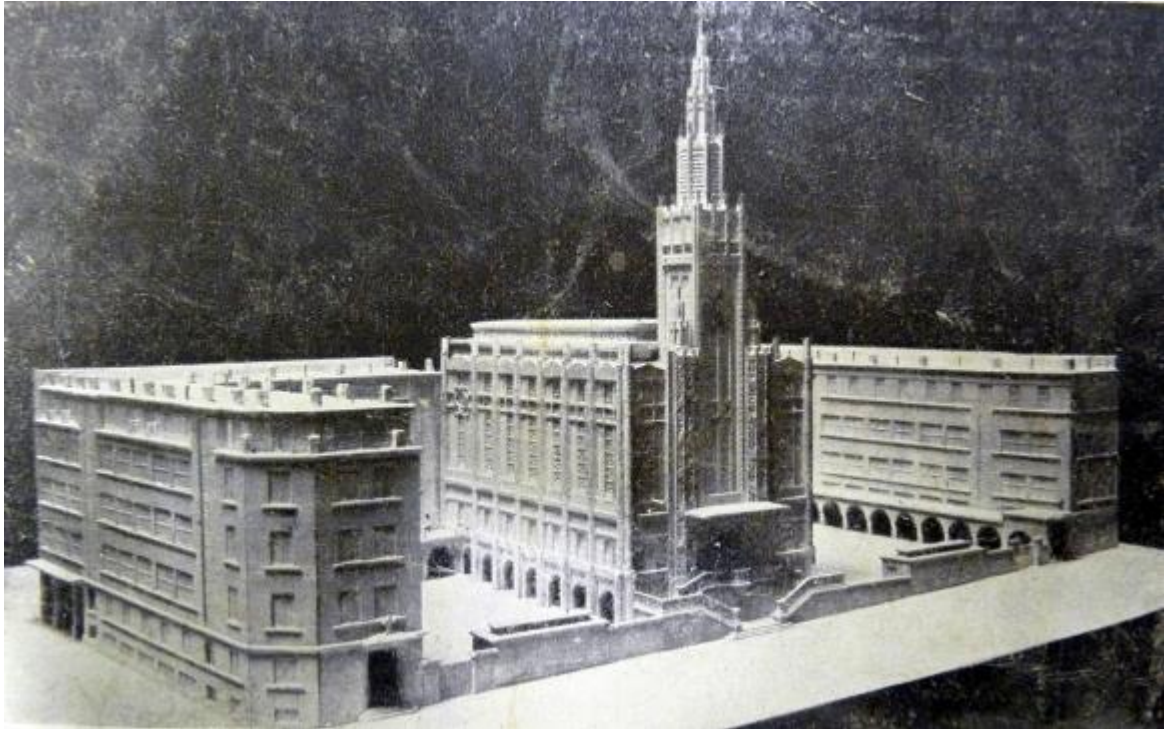
Si la nouvelle église prévue figure au rang des chantiers du cardinal, aucune contribution financière du diocèse de Paris ne participe à la construction. De même, la maison mère de la congrégation turinoise ne soutient le projet qu'à la condition de son autofinancement. Le cadre budgétaire du projet est donc fortement contraint et les travaux ne sont effectués qu'au fur et à mesure des ressources collectées par une souscription, appuyée par le Cardinal Verdier.

L'ambitieux programme du Père Siméoni est donc progressivement revu à la baisse. Initialement, l'église, en tant que telle, ne représentait qu'une simple composante parmi un complexe réunissant écoles professionnelles, internats, salle de conférences, patronage pour jeunes gens, ainsi qu'une école primaire et secondaire, et même une salle de projection cinématographique. Sur ce terrain de 4000 m<sup>2</sup> situé à l'angle des rues Planchat et de Terre-Neuve, l'architecte Rotter imagine d'implanter l'église en son centre. De part et d'autre de l'édifice sont prévues deux vastes cours autour desquelles s'organisent les lieux d'enseignement et d'encadrement de la jeunesse dans des bâtiments de cinq étages. L'ensemble particulièrement ambitieux s'inspire du siège de

<sup>38</sup> Image tirée de la revue *Le Christ dans la banlieue*, issue du site internet des chantiers du cardinal, dossier sur les 90 ans. <https://www.chantiersducardinal.fr/actualites/90-ans-de-chantiers-et-des-architectes-celebres.html>

la congrégation salésienne, le sanctuaire de Marie Auxiliatrice à Turin, qui est d'une ampleur encore plus importante avec près d'une douzaine de cours intérieures<sup>39</sup>.

Figure 2. Photographie de la maquette du projet initial<sup>40</sup>



Le programme architectural fixé au tout début des années 1930 entre alors en contradiction avec le projet de la préfecture de prolonger la rue Monte-Cristo. La peur de perdre les terrains force à accélérer les démarches et une demande de permis de construire est déposée le 15 avril 1932 pour l'ensemble du projet. Celui-ci est délivré seulement en janvier 1933, suite à des demandes de modifications.

Face aux contraintes budgétaires, il est décidé de commencer par la construction de l'église seule. Au final, le coût de l'édifice atteint les 5,6 millions et empêche de procéder à la construction des autres éléments du programme. Le nouveau projet de 1943, qui prévoit l'enjambement de la future prolongation de la rue Monte-Cristo, tombe progressivement dans l'oubli et lors de l'ouverture de la nouvelle voirie en 1963, les terrains du patronage sont expropriés et les extensions projetées deviennent impossibles.

---

<sup>39</sup> Valérie GAUDARD, « Éloge du décor : l'église Saint-Jean-Bosco à Paris, sanctuaire national du père des orphelins », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 12, 3 Novembre 2009.

<sup>40</sup> Photo Valérie Gaudard, collection CRMH Ile-de-France, cité dans *Ibid.*



## Le christ dans la petite banlieue

Les observateurs présents lors de l'inauguration du 1<sup>er</sup> février 1938 ne s'y trompent pas. Pour l'église et le cardinal Verdier, il s'agit bel et bien d'organiser la (re)conquête des périphéries populaires parisiennes.

« Choix doublement symbolique, au surplus ! Car ce n'est pas seulement au centre d'une agglomération ouvrière, travaillée par le socialisme et le communisme, mais tourmentée en même temps, de nostalgies ou d'aspirations chrétiennes, que s'élève aujourd'hui le sanctuaire parisien de saint Jean Bosco ; c'est encore les racines d'une œuvre de jeunesse, implantée en ce lieu, voici trois quarts de siècle, par un modeste émule de l'apôtre de Turin, l'abbé Planchat, bienfaiteur du peuple et martyr de la Commune<sup>41</sup>. »

De surcroît, l'installation toute symbolique dans la rue Planchat représente une véritable revanche de l'église face au martyr de l'abbé pendant la Commune. Un journaliste du *Journal* n'hésite pas à relater sa visite à l'église Saint-Jean de Bosco à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Jean Bosco en rappelant la mémoire de l'abbé Planchat. Il fait parler un vieil ouvrier du quartier qui l'aurait connu dans sa jeunesse, « avant l'autre guerre, au temps de Napoléon III ». Celui-ci déplore la Commune et ses insurgés, qu'il met à distance par un flou « ils ». Il raconte l'arrestation de l'abbé, l'emprisonnement à La Roquette, « Et puis, on l'a fusillé contre un mur, un peu plus loin, rue Haxo, en tas avec d'autres curés, des ouvriers et des gardes de Paris... ». Et de conclure « il méritait bien ça, son nom à une rue, le Père Planchat ! [...] C'est une belle rue, n'est-ce pas ? » et le journaliste de « n'ose[r] répondre, tant elle [lui] paraît morne entre ses murs d'ateliers où s'ouvrent des impasses boueuses<sup>42</sup> ». La mémoire de Planchat est ainsi réactivée et cette nouvelle église, comme la dénomination de la rue, apparaissent comme des victoires symboliques dans un quartier considéré comme révolutionnaire. « Et cet événement [...] ne relève pas uniquement de la chronique religieuse ; il est propre à suggérer des réflexions qui rejoignent la politique, et la plus actuelle, et la plus pressante<sup>43</sup> ».

Dans leur reportage, les journalistes explorent le quartier comme une contrée lointaine. L'un le présente comme se situant en « bordure de Montreuil<sup>44</sup> », un autre y décrit « un beau clocher ajouré qui domine les cheminées d'usine<sup>45</sup> ». On ne manque pas de souligner que cette implantation se fait en plein « centre ouvrier<sup>46</sup> ».

Les chantiers du cardinal participent à la production de la ville<sup>47</sup>, et ce tout à fait consciemment. Le sous-titre de la revue, *le Christ dans la banlieue* devient ainsi « Revue d'urbanisme religieux » à partir de 1953. Pour les autorités catholiques, il s'agit d'une part d'équiper ces nouveaux

---

<sup>41</sup> *L'aube*, 2 février 1938, p.1

<sup>42</sup> *Le Jour*, 5 février 1938, p. 4

<sup>43</sup> *L'aube*, 2 février 1938, p.1

<sup>44</sup> *ibid*

<sup>45</sup> *Le Jour*, 21 février 1938, p. 4

<sup>46</sup> *Le Christ dans la banlieue*, 2e année, juillet 1933, 7, p. 25.

<sup>47</sup> Elayne OLIPHANT, « Christ in the Banlieues: The Passionate Infrastructure of the French Catholic Church », *Exchange*, vol. 48, n° 3, 19 Juillet 2019, pp. 236-250.

quartiers, mais aussi d'organiser l'encadrement spirituel des populations dans l'espace. La création d'une nouvelle « paroisse de 20 000 âmes<sup>48</sup> » autour de cette église représente donc une étape importante dans la reconnaissance du bassin de vie que représente le secteur gravitant autour de la place de la Réunion. Ainsi, les limites de la paroisse constituées par la rue de Bagnolet au nord, la rue de Charonne à l'ouest, la rue d'Avron au sud, et la rue des Pyrénées viennent confirmer la cohérence spatiale de cet ensemble.

Dans les années 1920 – 1930, le quartier de la Réunion semble d'un point de vue urbain en voie de normalisation : le tissu urbain est dense, les rues sont ouvertes et alignées et la rupture entre l'ancien Paris et le nouveau est dorénavant imperceptible. Pourtant, les caractéristiques de la population du quartier semble se différencier de la vision traditionnelle de la fabrique artisanale parisienne encore prégnante dans les vieux quartiers. Le nouveau monde ouvrier qui surgit à la Réunion rapproche la citadinité du quartier d'ensembles de banlieue et de la périphérie de Paris. L'archevêché de Paris ne s'y trompe pas en menant une politique d'évangélisation du peuple parisien en ciblant les périphéries de l'enceinte des fermiers généraux jusqu'à la banlieue.

---

<sup>48</sup> *Le Jour*, 21 février 1938, p. 4

## 2. Le quartier s'industrialise

L'évolution de la population depuis le début du siècle est en large partie due à la mutation du système productif local. Dans un contexte d'industrialisation galopante de la banlieue parisienne<sup>49</sup> marqué par la naissance d'immenses usines à Saint-Denis ou Billancourt, Charonne et plus largement Paris, s'industrialise aussi, plus discrètement. Au tournant du siècle, à La Villette<sup>50</sup> autour des canaux, Grenelle, Javel et Picpus, plusieurs dizaines d'usines s'installent<sup>51</sup> et emploient plusieurs centaines voire des milliers d'ouvriers<sup>52</sup>. Les petits ateliers, en particulier d'ébénisterie, déjà sous pression depuis la crise économique du secteur dans les années 1880 se raréfient de plus en plus et peinent à subsister. Le modèle d'une production en symbiose avec le faubourg voisin se trouve brisé et l'investissement de plusieurs industriels conduit à l'apparition de multiples cheminées qui donnent au paysage et à la sociologie du quartier comme un parfum de banlieue.

### 2.1 Employeurs et lieux de travail

La mention de l'employeur et l'arrondissement de travail pour bon nombre de personnes recensées en 1936 permet de mieux envisager les façons de travailler des habitants du quartier de la Réunion au niveau individuel. Surtout, elle permet de dépasser le cadre du quartier et de comprendre les mobilités quotidiennes des habitants. Ce phénomène est impossible à mesurer auparavant pour notre quartier, faute de source<sup>53</sup>. Les calepins des propriétés bâties laissaient

---

<sup>49</sup> Jean BASTIE, *La croissance de la banlieue parisienne*, *op. cit.*

Jacques GIRAULT, Industrialisation et ouvriérisation de la banlieue parisienne, in *Ouvriers en banlieue, XIXe-XXe siècle*, *op. cit.*

<sup>50</sup> Nathalie MONTEL, « Mutations spatiales, stratégies professionnelles et solidarités familiales à Paris au XIXe siècle. », *op. cit.*

<sup>51</sup> Bernard MARCHAND, *Paris, histoire d'une ville*, *op. cit.* 127

<sup>52</sup> Alain FAURE, « Autorités publiques et implantation industrielle en agglomération parisienne (1860-1914) », dans Danièle VOLDMAN (dir.), « Région parisienne, approches d'une notion (1860-1980) », *Cahiers de l'IHTP*, n°12, oct. 1989, p. 93-104.

Dans son article Alain Faure montre que l'industrie dans Paris intra-muros est loin de reculer au début du XX<sup>e</sup> siècle même si la dynamique d'industrialisation est plus rapide en banlieue

Voir aussi Thomas LE ROUX, Claire BARILLE, Jean-François BELHOSTE, Florence BOURILLON et COMITE D'HISTOIRE DE LA VILLE DE PARIS, *Les Paris de l'industrie 1750-1920*, *op. cit.*

<sup>53</sup> Gérard Jacquemet et Alain Faure ont abordé cette question de manière astucieuse à l'aide des relevés d'accident de travail, exploités de manière différente. Ceux-ci n'existent que pour les III<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> arrondissements et contraignent à étudier ces mobilités depuis les entreprises et non un secteur. Leurs travaux tendaient à montrer une forte proximité entre le lieu de travail et d'habitation, et un mode privilégié de déplacement de la périphérie vers le centre.

certes supposer une forte part du travail local, tant le nombre de patentés était important, mais masquaient certainement d'innombrables déplacements du quartier vers le faubourg pour embaucher dans les ateliers du meuble.

### Les mobilités pendulaires

Encore en 1936, une majorité d'habitants travaille à proximité puisque 38 % sont employés dans le XX<sup>e</sup> arrondissement. En outre, ce chiffre semble sous-estimé puisque pour 40 % des travailleurs, on ne dispose d'aucune indication de l'emplacement de leur lieu de travail. En particulier, le lieu de travail des femmes exerçant dans le textile est souvent omis, alors que la majorité d'entre elles travaillent à domicile ou dans des usines proches. Il en est de même pour les tenanciers de commerce, alors qu'eux aussi habitent le plus souvent à proximité de leurs magasins. On peut ainsi supposer qu'une majorité de Charonnais travaillent au sein de leur quartier, ou du moins de leur arrondissement. Malheureusement, l'agent recenseur ne précise pas l'adresse de l'employeur, mais seulement son arrondissement. La mention du XX<sup>e</sup> arrondissement englobe donc Charonne et Belleville et ne permet d'évaluer la part des mobilités quotidiennes vers Belleville.

Tableau 8. Secteur des emplois des habitants du quartier (si l'employeur est précisé)

Lieux de travail	Compte	Pourcentage
XX <sup>e</sup> arrondissement	120	38%
Banlieue	25	8%
Banlieue proche	14	4%
Faubourg Saint-Antoine	45	14%
Paris centre	76	24%
Paris indéterminé	12	4%
Paris périphérie	27	8%
Total général	319	

Peu d'habitants de la Réunion se rendent dans les communes de banlieue limitrophes (Montreuil, Vincennes et Bagnolet) pour y travailler malgré leur industrialisation croissante. Parmi les 14 actifs en proche banlieue (seulement 4 %), on trouve principalement des hommes exerçant dans l'artisanat ou la petite industrie. Aucun ne semble avoir d'attache familiale avec ces communes

---

Alain FAURE, « 'Nous travaillons 10 heures par jour, plus le chemin'. Les déplacements de travail chez les ouvriers parisiens (1880 - 1914), in Susanna MAGRI et Christian TOPALOV (eds.), *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, France, L'Harmattan, 1990, 239 p.

Gérard JACQUEMET, *Belleville au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

puisque l'on dénombre 7 Parisiens, 5 provinciaux ainsi qu'un Algérien et un Belge. Seule Eugénie Wincke travaille au sein d'une usine importante, étant manutentionnaire au sein de la fabrique de jouets le « Bébé Jumeau » qui compte jusqu'à 300 ouvrières<sup>54</sup>, les treize autres exercent dans de petites usines ou ateliers.

Si les transports en commun modernes permettent de se rendre quotidiennement à l'autre bout de Paris ou plus loin, ils sont peu nombreux à faire ce choix. Ceux qui embauchent dans des banlieues plus éloignées ne représentent que 8 %, une part relativement similaire aux travailleurs qui se rendent dans les arrondissements périphériques parisiens (à l'exception du XII<sup>e</sup> rattaché au faubourg Saint-Antoine). Les mobilités pendulaires s'organisent assez peu vers les périphéries parisiennes (arrondissement périphérique et banlieue). Au contraire, nombre de Charonnais trouvent un emploi vers le centre de Paris, avec 24 % de personnes exerçant dans les arrondissements centraux et 14 % dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements composant le faubourg Saint-Antoine.

Les types d'emploi que les habitants trouvent dans le centre de Paris, en banlieue ou dans le XX<sup>e</sup> arrondissement sont très différents. Une mesure de corrélation entre le type d'emploi et lieu d'exercice permet de mieux envisager ces distinctions.

Tableau 9. Mesure de corrélation entre le métier exercé et le lieu d'exercice. Test d'écart à l'hypothèse - résidus de Pearson

	Ameublement	Autre	Autres industries	Construction	Domestique	Employés	Indep commerce	Manutention	Métaux	Petits métiers	Textile	Total général
XX <sup>e</sup>	2,3	0,4	-1,23	-0,42	-1,37	-1,79	2,15	1,75	-0,56	-0,38	-0,79	120
Banlieue	0,54	-0,56	3,08	2,45	-0,63	-1,32	-1,51	-1,68	3,13	-0,88	-1,29	25
Banlieue proche	-0,21	-0,42	1,13	-0,84	-0,47	-0,46	-1,13	0,33	-0,01	-0,28	0,81	14
Faubourg Saint-Antoine	-0,98	-0,75	0,41	-0,84	2,73	-0,63	-1,03	-0,03	-0,14	-0,11	1,6	45
Paris centre	-2,2	1,07	-1,9	-0,42	0,74	3,87	-0,73	-0,88	-1,06	1,44	-0,08	76
Paris indéterminé	-1,03	-0,39	0,55	-0,78	-0,43	0,41	-0,09	-0,3	0,14	-0,12	1,09	12
Paris périphérie	0,41	-0,58	1,12	1,41	-0,65	-0,58	0,35	-0,6	0,04	-0,34	-0,34	27
Total général	28	4	36	16	5	63	29	36	23	30	43	319

Test khi-deux 0,00734006

Il existe bel et bien des métiers de proximité ! Les ébénistes et les artisans du meuble continuent d'exercer principalement dans le quartier, dans les petits ateliers constitués dans la seconde

<sup>54</sup> Fiche de l'usine de la société des poupées Jumeau dans l'Atlas de l'architecture et du Patrimoine de Seine-Saint-Denis par l'inventaire départemental <https://patrimoine.seinesaintdenis.fr/usine-de-ceramique-usine-de-jouets-societe-des-poupees-jumeau-puis-societe>

moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors que leur poids démographique ne cesse de s'éroder, leur ancrage local et leurs modes de production leur permettent d'être encore visibles dans l'espace urbain du quartier et celui-ci continue d'être associé à ce secteur du meuble. Enfin, les indépendants du commerce travaillent aussi le plus près possible de leur domicile. On notera aussi une part relativement importante de manutentionnaires qui exercent dans le XX<sup>e</sup> arrondissement.

Plus surprenant, les ébénistes sont sous-représentés parmi ceux qui exercent dans le faubourg, signe peut-être d'une déconnexion croissante entre la production du meuble de Charonne et celle de Saint-Antoine. Parmi les 45 travailleurs se rendant dans le faubourg, on trouve une forte surreprésentation des domestiques (chiffre tout de même à relativiser étant donné l'effectif total de cette profession de 5 jeunes femmes) et dans une moindre mesure du textile.

Pour les travailleurs exerçant en banlieue, le profil est parfaitement bien identifié : un ouvrier au sein d'une grande usine. En effet, les secteurs valorisés sont « Autres industries », de la « Construction » et des « Métaux » qui recoupent des professions industrielles. Les manœuvres et journaliers semblent, en apparence de manière paradoxale, sous-représentés. Mais en réalité les professions déclarées dans ces grandes usines correspondent surtout à des mécaniciens, rangés dans « Autres industries »<sup>55</sup> ou des professions classées dans le secteur des « métaux ». Parmi les dix ouvriers de l'automobile, cinq travaillant à Renault dans l'usine de Billancourt et cinq chez Citroën sur le quai de Javel, on trouve effectivement des mécaniciens, mais aussi un métallurgiste, un ajusteur et un monteur en bronze, mais aucun manœuvre.

Sans surprise, les métiers du centre de Paris concernent avant tout le secteur tertiaire. 30 des 76 personnes qui travaillent dans les arrondissements centraux, sont employés de bureau, dans les banques ou les sièges sociaux de grandes entreprises comme Electrolux. Dans une moindre mesure, on trouve aussi nombre de vendeurs ou vendeuses dans les grands magasins comme le couple Malessary qui travaille tous deux aux Galeries Lafayette.

La perte du lien entre le faubourg et le quartier pour le secteur du meuble jusque-là supposé semble se matérialiser par le très faible nombre d'ouvriers exerçant dans des fabriques du faubourg, marquant une forme de dilution progressive de la particularité productive du quartier. Ses habitants tendent à se fondre dans l'organisation professionnelle de l'agglomération parisienne autour d'un rapport centre/périphérie plus attendu, avec par exemple le monde des employés qui se connecte au centre et à l'ouest de Paris.

---

<sup>55</sup> Sur l'évolution du métier de mécanicien voir Peter SCHOLLIERS, « L'identité des ouvriers-mécaniciens gantois au XIX<sup>e</sup> siècle une contribution au débat sur le rôle social de l'élite ouvrière », *Histoire, Économie et Société*, vol. 6, n° 1, 1987, pp. 83-111. D'abord considérés comme appartenant à « l'aristocratie ouvrière » profitant de l'industrialisation progressive, ils perdent ensuite progressivement leur position dominante avec l'apparition de machines-outils à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les mécaniciens de Charonne semblent aussi plus qualifiés dans les années 1870, recensés dans les calepins des propriétés bâties, exerçant dans des secteurs artisanaux nécessitant des qualifications (serrurerie, fabrique de pianos) nous poussant à classer ces métiers dans le secteur « autres industries ». Les mécaniciens des années 1930 sont principalement des ouvriers de grandes usines, et s'apparentent plutôt à des métallurgistes qui pourraient tout aussi bien être classés dans le secteur « métaux ».

## 2.2 Les usines du quartier

L'éparpillement de la fabrique parisienne caractéristique du XIX<sup>e</sup> siècle semble donc avoir vécu. Les territoires périphériques parisiens accueillent des fabriques et des usines de plus en plus conséquentes, permettant la concentration de machines et d'ouvriers. Dans le quartier de la Réunion, certaines entreprises se développent et en viennent à structurer l'appareil productif du quartier, supplantant l'organisation en petits ateliers<sup>56</sup>.

### **B.R.C. et D.M.C., les usines au féminin et au masculin**

En 1861, Louis Viarmé fondateur de la maison LV spécialisée dans le coton et les accessoires de couture, achète les terrains situés au croisement de la rue de Vitruve et celle des Pyrénées. Dès 1869, la petite usine s'agrandit modestement avec l'installation de machines de peletonnage et de cartonnage. En 1882, un bâtiment de trois étages est édifié sur la rue des Pyrénées. Maurice Frings, beau-fils de Viarmé est associé à l'affaire et prend en charge l'usine. En 1885, il fait d'ailleurs construire pour lui et sa famille un hôtel sur la rue des Pyrénées. La petite fabrique se transforme ensuite en une véritable usine en 1907 avec l'édification d'un grand bâtiment en béton armé<sup>57</sup>. Fusionnant avec la société Thiriez, les usines du groupe (Vitruve, mais aussi à Vitry et à Hellemmes dans le Nord) produisent les fils « têtes de cheval », avant d'être à nouveau englobées dans le groupe D.M.C. L'usine du 32 rue Vitruve ne cesse de s'agrandir. On trouve trace d'une surélévation de 2 étages en 1911<sup>58</sup>, à laquelle s'ajoute un nouvel étage en 1926<sup>59</sup>. Dans les années 1930, l'usine de coton de Maurice Frings embauche près de 2 000 ouvriers et ouvrières, surtout des femmes, devenant le principal employeur des environs.

---

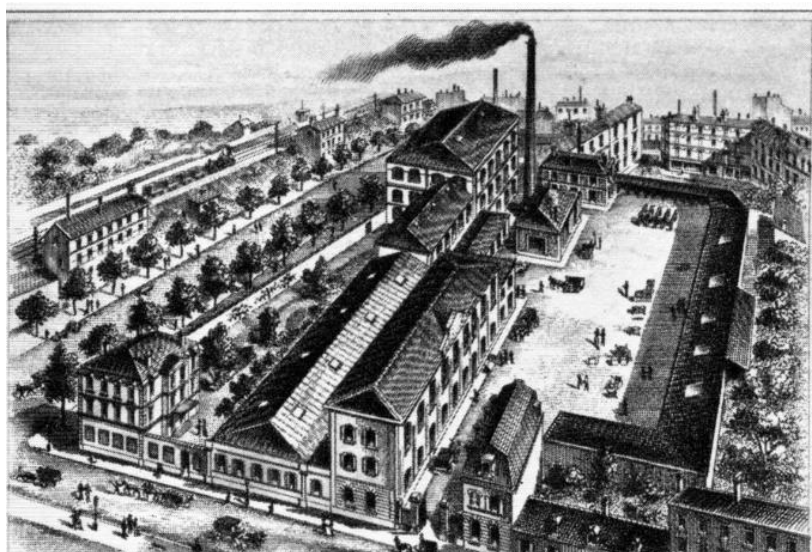
<sup>56</sup> Ce travail s'est fortement appuyé pour retrouver les usines locales sur le blog du journaliste Denis Cosnard, « des usines à Paris », <http://lafabriquedeparis.blogspot.com/>

<sup>57</sup> Voir le musée virtuel de l'entreprise Thiriez. <http://www.thiriez.org/>

<sup>58</sup> *La Construction moderne. Cours officiels des matériaux de construction et bulletin des adjudications du département de la Seine*, 25 février 1911, p. 69. <ark:/12148/bpt6k6290057z>

<sup>59</sup> *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 16 juin 1926. P. 2628. <ark:/12148/bpt6k6290568g>

Figure 3. Vue de l'usine D.M.C.<sup>60</sup>



Vue de l'usine du 32 rue Vitruve. À gauche, on aperçoit les rails de la petite ceinture et la rue des Pyrénées.

Pour les ouvriers masculins, l'usine la plus importante se trouve au 67 boulevard de Charonne, du côté du XI<sup>e</sup> arrondissement. Cette usine de ferblanterie, reprise en 1874 par Alfred Boas ingénieur centralien et Camille Rodrigues-Ely, devient une des plus importantes ferblantries et zingeries de France, avec le développement d'autres usines, en particulier à Bagnolet. L'entreprise B.R.C. (pour Boas Rodrigues et compagnie) se développe rapidement et se spécialise au début du siècle dans la production de phares pour voitures, accompagnant l'essor de la toute nouvelle industrie automobile. En 1904, un compte rendu du Salon de l'Automobile dans le journal *Le Temps* met en avant le savoir-faire et la modernité des « immenses usines au 67, boulevard de Charonne, sur la périphérie intérieure de Paris : plus de 10 000 m<sup>2</sup> qui emploient 550 ouvriers<sup>61</sup> ». M. M.G. dans son entretien avec le docteur Longueville confirme que BRC représente le principal employeur pour les habitants du quartier. Il indique aussi que ces « ceux qui faisaient ça, les polisseurs, repousseurs, monteurs de phares, très spécialisés, gagnaient très bien<sup>62</sup> ». Cette usine ne se contentait pas d'employer des ouvriers qualifiés. Dans le quotidien *Le Matin* du 14 novembre 1921, figure ainsi sur cette annonce : « Facturiers et sténo-dactylographes. Écrire : Phares B.R.C., 67 boulvd de Charonne, Paris en donnant références, âge, appointem<sup>ts</sup> demandés<sup>63</sup> ». Les grosses industries du secteur pouvaient donc aussi recruter des jeunes femmes classées dans la catégorie « employé ».

---

<sup>60</sup> Image retrouvée sur le site internet du musée virtuel de Thiriez sur la page dédiée à Maurice Frings. <https://www.thiriez.org/frings.htm>

<sup>61</sup> *Le Temps*, 21 décembre 1904, p. 2

<sup>62</sup> Entretien M. M.G., employé RATP à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1971

<sup>63</sup> *Le Matin*, 14 novembre 1921



## La place symbolique de ces industries

Quasiment en face de l'usine D.M.C. de coton, se trouve l'entreprise la plus connue de Charonne au début du XX<sup>e</sup> siècle : la brasserie Karcher, installée sur un vaste quadrilatère entre les rues de Bagnolet, des Pyrénées et la rue Fontarabie. Avec 130 hectolitres de bières produites au quotidien, c'est, au début du siècle, la plus grande brasserie de Paris. A la tête d'un effectif de 250 ouvriers à son apogée, son propriétaire, Henri Karcher finit par incarner une figure incontournable du quartier en devenant maire d'arrondissement, tout en prodiguant de nombreux secours à la population la plus fragile. Après une première aventure dans une brasserie en Égypte, Karcher décide de racheter la brasserie Heusch, petite entreprise familiale, pour développer son propre établissement. En industrialisant le procédé de production, le succès est au rendez-vous et la modernité de l'usine suscite l'admiration des journalistes : « La brasserie Karcher [...] est une vaste usine, composée de bâtiments énormes, de construction assez récente ; les perfectionnements les plus modernes ont été apportés au point de vue des machines. » D'innombrables voitures à cheval livrent quotidiennement les débits de boisson sur l'ensemble de Paris. Pourtant, cette modernité exemplaire n'empêche pas les accidents de travail. Le matin du 21 octobre 1909, une violente explosion d'un compresseur tue l'ingénieur-mécanicien en charge de la machine. « Les habitants du quartier qui se dirigeaient vers la gare pour se rendre à leur travail se pressèrent le long des portes de la brasserie, anxieux, se demandant ce qui était arrivé<sup>64</sup> ». Un nouveau drame survient en juin 1916, mettant « en émoi<sup>65</sup> » le quartier avec cette fois-ci l'explosion d'une cuve de sel ammoniac qui tue un ouvrier.

Au cours de la Première Guerre mondiale, Henri Karcher, figure du quartier et de l'économie parisienne, est désigné par le ministère de l'Intérieur comme maire du XX<sup>e</sup>. Pour plusieurs des habitants, Karcher est assimilé à un bienfaiteur.

« Il a beaucoup fait pour sa commune, mais, tous les malheureux le connaissaient, ils avaient un secours, ils allaient trouver Karcher ou ils écrivaient à Karcher, ça, je me rappelle parce que j'entendais toujours ça. J'entendais les ouvrières à l'atelier parler<sup>66</sup>. »

Effectivement, son rôle est bien plus symbolique que politique. Loin des disputes idéologiques et des questions urbaines précédemment décrites, il se concentre sur la visite et l'aide aux populations les plus pauvres.

## Une continuité urbaine

Pourtant, ces implantations industrielles ne semblent pas provoquer une rupture majeure dans les formes urbaines locales et ces importantes usines semblent plutôt se fondre ou s'intégrer

---

<sup>64</sup> *Le Radical*, 21 octobre 1909, p1

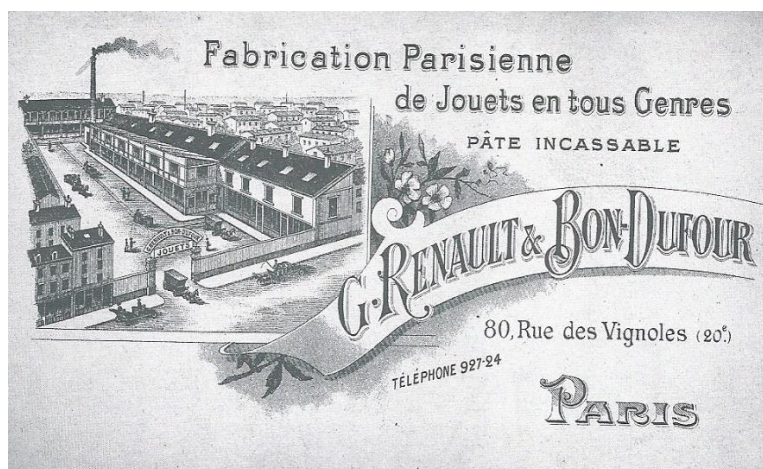
<sup>65</sup> *Excelsior*, 1 juin 1916, p.13

<sup>66</sup> Entretien de Mme L.Lu., employée de bureau à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1977

discrètement dans le tissu urbain existant, à l'image du tableau spectaculaire exposé à la BHVP : Vue de la place de la Bastille et ses environs en 1889, où surgissent les cheminées d'usine au milieu de l'entrelac du tissu urbain.

Par exemple, au 80 de la rue des Vignoles, la fabrique de jouets « Georges Renault et Bon-Dufour », spécialisée dans les petits soldats en plâtre, s'insère dans une cour industrielle typique du bâti non aligné sur la rue décrit dans le deuxième chapitre. L'industriel a pris soin de bien s'adapter à la construction existante. En 1866, un certain Eugène Bouteiller avait fait construire une petite maison au fond du jardin, une construction simple d'un seul étage pouvant accueillir cinq appartements, dont sa résidence. Dès l'année suivante, il fait ajouter un hangar en bois sur la droite de la cour. S'il n'est pas précisé sa destination, la présence d'une cuisine et d'un cabinet laisse à penser qu'il n'est pas un simple lieu de stockage, mais se trouve prévu pour accueillir des activités artisanales<sup>67</sup>. Renault et Bon-Dufour, propriétaires de la fabrique de jouets, acquéreurs du terrain au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, respectent l'organisation du bâti autour du hangar en bois et densifient la parcelle. C'est à l'occasion d'un incendie, en 1926, signalé par une brève dans *l'Écho de Paris*, que l'on découvre que le hangar est devenu une fabrique où sont embauchées une cinquantaine d'ouvrières<sup>68</sup>. Ainsi, ces usines relativement importantes s'insèrent dans le tissu urbain sans bouleverser la structure du bâti.

Figure 4. Vue de la fabrique de jouets de la rue des Vignoles<sup>69</sup>



Ces nouvelles usines et entreprises industrielles emploient une large part des habitants du quartier de la Réunion qui se met donc à vivre au rythme des sonneries de ses usines, si bien que les façons de travailler y changent du tout au tout en quelques décennies. Cependant, l'activité artisanale traditionnelle de l'ébénisterie existe encore mais a du fortement évoluer.

<sup>67</sup> Calepins des propriétés bâties de la rue des Vignoles, AP D1P4 1206

<sup>68</sup> *L'Écho de Paris*, 26 novembre 1924, p.2

<sup>69</sup> Carte postale, coll. J.P. Robert, (*Promenade dans le Paris ancien, le XX<sup>e</sup>me*, Rotech, 1990). Image tirée du blog du journaliste Denis Cosnard sur le patrimoine industriel parisien.

<http://lafabriquedeparis.blogspot.com/2011/10/les-petits-soldats-des-vignoles.html>

## 2.3 Les nouvelles formes de production du meuble

Avec encore 10 % d'habitants y travaillant, le secteur de l'ameublement subsiste encore. Mais le nombre d'ateliers et d'indépendants a certainement fortement diminué. Les quelques maisons qui ont survécu ont dû s'adapter et adopter un fonctionnement moderne.

### Les meubles en série par Valdour

Jacques Valdour, de son vrai nom Louis Martin, est un enquêteur social du début du XX<sup>e</sup> siècle particulièrement prolifique avec une trentaine d'ouvrages à son compte. Sa position hors de l'université et son positionnement politique particulièrement réactionnaire et proche de l'Action française l'ont conduit à l'oubli<sup>70</sup>. Pourtant, la série de seize ouvrages intitulés « La vie ouvrière. Observations vécues », publiées entre 1919 et 1937 apporte un regard inédit sur la vie quotidienne et ordinaire des ouvriers. En particulier, il enquête méthodiquement sur la situation des ouvriers et des quartiers populaires de l'agglomération parisienne dans quatre ouvrages écrits entre 1921 et 1925. La dernière de ces enquêtes concerne le faubourg Saint-Antoine et les ouvriers en ameublement<sup>71</sup>. Il se distingue nettement de l'école Leplaysienne, auquel il a pourtant parfois été rattaché. Plutôt que la nomenclature immuable de ce type d'enquêtes, Valdour privilégie l'observation participante et le récit de son expérience et de ses interactions avec les ouvriers rencontrés. Il s'appesantit ainsi sur certains détails comme la présence de graffitis politiques, les ventes de journaux ou encore le prix du plat du jour dans le bistro le plus proche. Bien souvent, il guette les thèmes qui lui sont chers : l'importance de la foi catholique, les convictions royalistes et les survivances du système corporatif. Mais sa « méthode concrète », au « ras des faits » est particulièrement instructive et donne à voir l'organisation de l'appareil productif, permettant d'éclairer les monolithiques répartitions socioprofessionnelles issues des recensements.

Dans son enquête intitulée « le Faubourg », Valdour distingue nettement le faubourg traditionnel proprement dit, s'étendant de la place de la Bastille et la place de la Nation, des nouveaux quartiers du meuble qui prennent place à Charonne, Montreuil ou Bagnolet. A ses yeux, le débordement de l'ameublement hors des frontières traditionnelles du faubourg ne remonte qu'au début du siècle. Il semble ainsi tout ignorer des travaux de Du Marrousem qui décrivait la structure productive des ébénistes de Charonne dès les années 1890. Valdour ignore d'ailleurs tout de la trôle ou des modes de production du meuble qui se développent dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à Charonne. Pour lui, la distinction qui s'opère entre le centre de Saint-Antoine et

---

<sup>70</sup> Bernard VALADE, « Un marginal de la science sociale : Jacques Valdour », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, n° 51-1, 1 Juin 2013, pp. 213-233.

Xavier VIGNA, « « En vadrouille dans la classe ouvrière » : prédécesseurs méconnus », *Les Temps Modernes*, n° 684-685, n° 3, 13 Octobre 2015, pp. 187-203.

<sup>71</sup> Jacques VALDOUR, « *Le Faubourg* » : *observations vécues*, Éditions Spes, 1925.

les périphéries charonnaise et banlieusarde, se joue entre un artisanat traditionnel du « meuble d'art exclusivement traité par des artisans habiles, répartis entre une multitude de petits ateliers » et une industrie moderne où l'on fabrique « des meubles en série ». Dans le premier chapitre de son livre, Valdour relate son expérience de simple manoeuvre au sein d'une usine charonnaise. Un des ouvriers lui décrit bien la situation de l'industrie du meuble avec des « petits, fabricants et façonniers » qui déclinent rapidement, tandis que « la fabrication industrielle en série » surnage malgré un léger ralentissement.

Lorsque Jacques Valdour commence à travailler au sein de la fabrique de meubles en série qu'il a sélectionnée pour son étude, il se montre particulièrement fasciné par la mécanisation de la production. Citant un ouvrier, il écrit : « Si les morts d'il y a cent ans revenaient, ils n'y comprendraient rien ! Ces machines-outils ! Et l'électricité ! ». Au contraire, l'atelier du faubourg historique qu'il prend comme point de comparaison ne comprend aucune machine. Mais à ses yeux, il n'y a pas de réelle concurrence entre les deux modes de production, le public visé n'étant en rien similaire, entre la bourgeoisie amatrice de pièces d'art et le commun des mortels qui ne peut se permettre que l'achat de meubles en série.

La plupart des descriptions de l'organisation de la fabrique mettent en avant le fonctionnement des machines alimentées par l'électricité produite par des générateurs. Émerveillé, il décrit les différentes étapes de production et les machines-outils nécessaires. Lorsque la matière première arrive par camion, le bois est en premier lieu envoyé à la scie à ruban où un ouvrier coupe la planche en « fragments d'une longueur déterminée ». Ensuite, la dégauchisseuse qui avec son « axe de métal sur lequel l'ouvrier pousse une pièce de bois », entre en action afin de rendre bien plane la surface de référence. Elle est ensuite à nouveau sciée dans la longueur sur le plateau de la machine de la scie à ruban. Les morceaux obtenus sont alors numérotés au crayon afin que leur place dans l'assemblage des planches soit facilement repérable. À l'atelier de collage, « tous les morceaux affectés d'un même signe sont assemblés pour former un panneau ou une tablette ». Dans la foulée, la planche est envoyée à la raboteuse afin de calibrer et d'affiner son format à l'épaisseur et à la largeur désirées. Certaines pièces plus complexes doivent ensuite passer par une machine à sculpter ou une « toupilleuse » permettant la fabrication de moulures. Ces différents éléments sont ensuite emmenés à l'atelier de placage où enduites de colle, elles sont revêtues de feuilles de bois de qualité supérieure. Une presse vient ensuite les comprimer fortement entre deux plaques de zinc jusqu'à que le collage sèche. Après leur passage à la planeuse, les tablettes sont confiées aux vernisseurs et aux monteurs qui achèvent le meuble. Chaque étape est donc assignée à une machine bien spécifique, prise en charge par un ouvrier qualifié attiré. Entre toutes ces étapes, le bois est transporté par de nombreux manoeuvres non qualifiés. Ce qui frappe dans la description des procédés de fabrication de meuble dans cette usine de production en série, c'est l'absence de tout ébéniste. Tous les travailleurs sont présentés comme des manoeuvres. Ce fonctionnement s'oppose en tout point à l'atelier que Valdour décrit dans la deuxième partie de son enquête. Dans cette fabrique traditionnelle d'ébénisterie, la

division du travail ne s'opère pas ici entre manoeuvre qualifié ou non qualifié mais bien entre ébénistes et apprentis<sup>72</sup>.

Pour l'auteur, Charonne s'apparente donc à un espace de production industrialisée du meuble, complet changement de paradigme pour un quartier considéré jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme le lieu de la production émiettée et de la trôle, telles que décrites par Du Marrousem.

Cet exemple d'usine importante embauchant des dizaines d'ouvriers tend donc à relativiser l'effondrement du nombre d'ébénistes dans le quartier signalé par les recensements. Il serait en effet possible que derrière bon nombre de manoeuvres recensés se cachent des ouvriers du secteur du meuble. Ce n'est donc pas tant la production du meuble qui aurait décliné, que les modes de fabrication issus du XIX<sup>e</sup> siècle. Les ébénistes indépendants se trouvent beaucoup moins adaptés au nouveau marché de l'ameublement. Les meubles se vendent dorénavant surtout dans les grands magasins et le marché s'est beaucoup internationalisé. De fait, la fabrique parisienne éclatée en petits ateliers ne peut répondre que difficilement à ces nouveaux besoins. Comme l'indique M. H.E., arrivé dans le quartier en 1922, un certain nombre d'indépendants subsistent à Saint-Antoine et à Charonne, « y'avait une quantité de petits entrepreneurs, de petits fabricants de meubles, tous spécialisés. Y'avait les fabricants de chambres à coucher, les fabricants de salles à manger, du beau style et du courant ». Mais ces indépendants se trouvent sous pression et ont des difficultés à s'adapter :

« Petit à petit ça s'est élagué parce qu'il fallait certainement du matériel, parce que dans le temps c'était tout à la main, on a fait des machines très développées, des grandes usines, telles qu'une usine qui s'appelait Tarlet et qui travaillait pour Singer, je crois qu'était une grande maison aussi. Alors il fallait de grandes machines. Alors petit à petit ces gens-là ont disparu, il suffisait pas de la scie à la main, des rabots à la main, etc<sup>73</sup>. »

Le témoin parvient lui à demeurer indépendant en proposant ses services de sculpteur pour la fabrication de petites statuettes en bois pour des églises. S'il a disposé de plusieurs petits ateliers rue Mouraud, rue Courat et rue des Pyrénées, il a aussi pratiqué une autre forme de travail en louant une place dans « une grande maison assez connue qu'on appelait Walserv dans la rue des Haies ». Il loue un coin de l'atelier où il vient s'installer en échange d'un petit loyer et d'une obligation de travailler pour la maison. Le travail ne suffisait pas et il lui fallait aussi prendre d'autres commandes venues d'autres fabricants. Les différentes configurations de la production du meuble sont particulièrement variées, mais il semble que la tendance soit tout de même à la concentration des ouvriers et des machines au sein de quelques grandes fabriques. La distinction entre Charonne et le faubourg demeure entre une industrie tournée vers le meuble en série à destination d'une clientèle populaire et une industrie du luxe qui se maintient par son savoir-faire et sa réputation.

---

<sup>72</sup> Voir des photographies d'ateliers d'ébénistes au début du siècle, Annexe 6.3

<sup>73</sup> Entretien de M. H.E., sculpteur sur bois à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1982

## 2.4 Un vote ouvrier ?

L'industrialisation marquée du quartier et ses conséquences sur la population s'accompagne de changements de comportements politiques locaux. La vie politique charonnaise, depuis le début du siècle, semble toute aussi agitée que les précédents déchirements entre anciens communards des années 1880. Là encore, les élections successives du conseiller municipal du quartier se jouent au croisement des débats nationaux et des intérêts locaux, et s'insèrent dans des rapports de force qui prennent place à l'échelle du département de la Seine.

Depuis la fameuse élection de 1885, Patenne s'est maintenu comme conseiller municipal du quartier de Charonne. Par sa fine connaissance des enjeux locaux et son volontarisme, il s'est amplement imposé. En 1893, il devient président du Conseil Général pendant plus d'un an. Vice-président du Conseil d'Hygiène du département, il s'est aussi investi dans de nombreuses commissions concernant le sort des enfants assistés. Mais dans les années 1890, son rôle de défenseur du quartier de Charonne le pousse à s'intéresser aux différents projets de transports en commun, notamment la question du métropolitain. Ses opposants historiques, blanquistes, ont été divisés par l'irruption du boulangisme. D'un côté, Rochefort et Eudes (candidat en 1885 à Charonne) souhaitent rejoindre le mouvement populiste<sup>74</sup>, tandis que le courant mené par Édouard Vaillant (élu du Belleville) est particulièrement méfiant. À la mort de Boulanger en 1891, les relations entre les deux courants sont encore tendues, en particulier du fait du rejet des rochefortistes de l'internationale marxiste promue par les vaillantistes au sein du Parti Socialiste Révolutionnaire, qui s'unira aux forces de Jules Guesde pour fonder le Parti socialiste de France, une des principales composantes de la SFIO créée en 1905<sup>75</sup>. Le candidat socialiste Le Page, issu des rangs du PSR puis de la SFIO est opposé à cinq reprises à Patenne en 1893, 1896, 1900, 1904 et en 1908, mais il ne parvient jamais à dépasser 31 %, ne lui permettant pas de menacer le candidat sortant<sup>76</sup>.

Bien implanté dans le quartier, le radical Patenne parvient à satisfaire un électorat pourtant très ancré à gauche, et ce pendant plus de 25 ans. C'est pourquoi sa défaite à l'élection de 1912 surprend tous les observateurs. Il semble pourtant faire les frais de l'opposition grandissante entre les socialistes unifiés (SFIO) et les radicaux de plus en plus inquiets des velléités révolutionnaires et insurrectionnelles de leurs alliés au sein de la majorité municipale, suite en particulier, à la manifestation en octobre 1909 en hommage à Francisco Ferrer, militant libertaire fusillé à l'issue de la semaine tragique à Barcelone. Cette manifestation prend place devant l'ambassade espagnole le jour même de l'exécution de Ferrer et tourne à l'émeute provoquant la mort d'un policier. La bataille de rue se déplace ensuite au conseil municipal. S'y opposent les

---

<sup>74</sup> Jean GARRIGUES, *21. Le boulangisme comme mouvement social, ou les ambiguïtés d'un social-populisme*, La Découverte, 2014. Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*, Paris (9bis, rue Abel Hovelacque 75013), France, La Découverte, 2014., p. 238 - 248

<sup>75</sup> Georges LEFRANC, *Le Mouvement socialiste sous la Troisième République*, Paris, France, Payot, 1977, 479 p.

<sup>76</sup> Notice du Maitron sur Henri LE PAGE Henri par Justinien Raymond. <https://maitron.fr/spip.php?article82518>

socialistes menés par Émile Chausse, élu du XI<sup>e</sup> arrondissement, syndicaliste ébéniste proche d'Allemane, alors président du Conseil Municipal, et de l'autre côté la droite conservatrice ou nationaliste. Alors que les socialistes souhaitent donner le nom de Ferrer à une rue, la droite propose elle le nom de Dufresne, l'agent de police tué lors de la manifestation. Entre les deux, les radicaux font face à un choix critique et plusieurs d'entre eux franchissent le Rubicon faisant tomber l'exécutif municipal, remplacé par une nouvelle équipe dirigée par des républicains modérés. La gauche parisienne lâche les rênes du pouvoir municipal, une situation qui durera jusqu'en 2001<sup>77</sup>.

Trois ans après, en 1912, la défaite de Patenne semble donc s'apparenter à une revanche des socialistes sur les forces radicales de plus en plus critiquées pour leur mollesse. Au premier tour, le radical Patenne arrive pourtant en tête avec 2 711 voix face à Eugène Reisz, candidat allemaniste de la SFIO et ses 2 684 voix. Les deux autres candidats socialistes indépendants ne représentent que quelques centaines de voix et se désistent en faveur de Patenne. Pourtant, leurs électeurs vont s'opposer à ce choix en votant massivement pour le socialiste Reisz, finalement élu avec 3 338 voix contre 2 724 pour Patenne.

Cette victoire vient aussi couronner de succès la stratégie des allemanistes de soutien et d'appui aux artisans et ouvriers des faubourgs, en articulant leurs pratiques politiques à des engagements syndicaux forts. Eugène Reisz, lui-même membre du syndicat des mécaniciens en outil à découper, réside au 232 de la rue des Pyrénées et se trouve particulièrement impliqué dans le mouvement coopératif, adhérant à « La Bellevilloise ». Il se présente successivement aux élections législatives dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, puis aux municipales dans le quartier du Père-Lachaise en 1896 et à Charonne en 1900 et en 1904 où il ne parvint à rassembler à chaque fois que dizaines de voix<sup>78</sup>.

Les ouvriers de Charonne se rangent ainsi derrière ce candidat intronisé par la SFIO, dont il est adhérent dès la création en 1905. La chute de Patenne est surprenante et peut s'expliquer en partie par la méfiance envers les radicaux – même socialistes – suite aux événements de 1909, mais peut-être aussi par un essoufflement de son discours localiste, tourné autour des questions de voiries et de transport. Reisz lui oriente sa campagne autour de l'action syndicale et la protection des modes de travail et de production des petits artisans. Dans une période de crise de l'ameublement marquée par l'interdiction de la trôle en 1906, les Charonnais trouvent un représentant pour répondre à leurs nouvelles préoccupations. En cela, ils s'alignent sur leurs camarades du faubourg qui dès la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle font confiance à des socialistes de tendance allemaniste à l'occasion des élections municipales. Ainsi, dans le quartier de la Folie-Méricourt, Joseph Weber est élu de 1893 à 1908 (avec un intermède de quatre ans en 1896), Tandis que sur le secteur de la Roquette, Henri Ranvier, ancien de la Commune, devient conseiller municipal de 1900 à 1918, date de son décès. Enfin, à Sainte-Marguerite, Émile Chausse, ouvrier ébéniste, représente le quartier de 1893 à 1935. Jean Allemane est d'ailleurs élu député de l'arrondissement de 1906 à 1910.

---

<sup>77</sup> Gilles CANDAR, *Paris, octobre 1909... Passages et traverses socialistes*, Presses universitaires de Vincennes, 2014.

<sup>78</sup> Notice REISZ Eugène, par Didier Bigorgne, <https://maitron.fr/spip.php?article75156>

Les forces du Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire, de tendance allemaniste, s’ancrent dans l’Est parisien, et les élections municipales représentent les principales victoires de ce courant. Dès lors, les Allemanistes sont, semble-t-il, les premiers à développer une proposition de « socialisme municipal », permettant d’articuler leur traditionnelle défense du syndicalisme révolutionnaire aux mouvements coopératifs et au développement de services publics communaux, remettant en cause les monopoles des grandes compagnies (omnibus, tramways, eaux, gaz...), mais aussi proposant de développer des boulangeries, boucheries voire même des industries municipales<sup>79</sup>. Ces Allemanistes sont d’ailleurs alliés aux Possibilistes de Paul Brousse, lui-même considéré comme un des pères du socialisme municipal, arguant même que la question communale représente « plus de la moitié de la question sociale »<sup>80</sup>. Dans ses discours, l’échelle communaliste apparaît encore comme un des socles essentiels à toute forme d’élan révolutionnaire. Les Allemanistes ne se séparent finalement des Broussistes au congrès de Châtellerauld en 1891 que sur les questions du mandat impératif, et sur une volonté claire d’agir plus vite et plus fort sans compromission<sup>81</sup>.

Les débats municipaux évoluent fortement et la question de la voirie n’apparaît plus comme primordiale. Le discours socialiste de tendance allemaniste fait, semble-t-il, écho aux inquiétudes des mondes artisanaux parisiens face à l’industrialisation grandissante.

La question du socialisme municipal est un enjeu majeur des discussions entre les différentes familles socialistes. A l’encontre des préoccupations des Possibilistes et des Allemanistes, les partisans de Jules Guesde dont la ligne politique est directement issue d’une conception internationaliste du marxisme considèrent cette tentation du pouvoir municipal comme un leurre éloignant de la Révolution qui ne peut advenir que par la prise des rouages de l’État. À leurs yeux, la pratique du pouvoir municipal ne peut conduire qu’à une gestion de notables conduisant à offrir une légitimité aux institutions bourgeoises. Si les guesdistes se dotent d’un programme municipal en 1891, ils perçoivent avant tout ces élections comme un outil de propagande. Leur victoire à Roubaix en 1892 les contraint toutefois à s’insérer dans le jeu politique local, mais les blocages institutionnels ne leur permettant pas de mettre en place l’ensemble du programme, leur expérience du pouvoir tourne à l’échec. De plus, les élus de Roubaix se trouvent enserrés dans des jeux de clientèle qui les éloignent fortement de l’idéal de la lutte de classe. En 1900 au Congrès d’Ivry du Parti Ouvrier, est réaffirmé « qu’il n’y a pas et ne peut y avoir de socialisme municipal »

Ces débats sur le municipalisme deviennent une vraie ligne de fracture, séparant bien souvent les socialistes dits réformistes des révolutionnaires. Cet écart était d’ailleurs déjà visible dans les débats de 1885 lors de l’élection du conseiller de Charonne entre les radicaux adeptes d’une prise de pouvoir rapide et d’une mise en place de politiques sociales et les intransigeants qui refusent

---

<sup>79</sup> Jean-Jacques BIENVENU et Laurent RICHER, « Le socialisme municipal a-t-il existé ? », *Revue historique de droit français et étranger*, vol. 62, n° 2, 1984, pp. 205-223.

<sup>80</sup> Rémi LEFEBVRE, « Quelles leçons historiques et politiques tirer du municipalisme ouvrier ? », *Mouvements*, n° 101, n° 1, 3 Mars 2020, pp. 106-115.

<sup>81</sup> Michel WINOCK, « La scission de Châtellerauld et la naissance du parti « allemaniste » (1890-1891) », *Le Mouvement social*, n° 75, 1971, pp. 33-62.



toute compromission et qui ne perçoivent l'élection que comme une tribune. Ce débat se rejoue ainsi tout au long de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle et il se trouve réactivé avec le schisme provoqué par le congrès de Tours qui marque en 1920 l'éclatement de la SFIO. Les communistes considèrent à nouveau la pratique du pouvoir municipal comme contraire aux objectifs de la Révolution.

En particulier, Charonne incarne à nouveau ces divisions idéologiques qui opposent réformistes et révolutionnaires, socialistes et communistes. La mort d'Eugène Reisz en 1921 met un terme à son troisième mandat. L'élection de son successeur au conseil municipal est très particulière, car l'ensemble des forces de gauches du quartier s'accorde à prendre pour candidat André Marty, mutin de la mer noire. En effet, en 1919, le gouvernement français envoie des troupes pour soutenir les forces russes « blanches » tsaristes contre les bolcheviques. Sur les navires de guerre envoyés, toute une série de soldats marqués par la lassitude de la guerre et la fascination de la révolution russe se révoltent. André Marty, ingénieur et chef machine du navire *Protet*, mènent ainsi la première vague de mutinerie, en avril 1919, en cherchant à s'emparer du bâtiment pour le livrer aux bolcheviques. Son complot est éventé et il se trouve arrêté puis condamné à 20 ans de travaux forcés. Le Parti Communiste décide de le soutenir et de mener une campagne pour sa grâce. Il parvient à rassembler sur cette cause les socialistes, les radicaux et les franc-maçons, dont Marty faisait partie<sup>82</sup>. Comme outil de propagande, il est décidé de le présenter à l'élection de conseiller municipal de Charonne, au même titre que Louis Badina<sup>83</sup>, autre mutin, dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement. Le 4 octobre 1921, le journal *Le Populaire* remercie le peuple de Charonne pour avoir voté en masse pour André Marty, élu au premier tour<sup>84</sup>. Évidemment, l'élection d'un condamné pose de nombreux problèmes d'organisation et surtout se trouve menacée d'annulation.

« En attendant que Marty lui-même puisse effectivement remplir son mandat et tenir dans le quartier la permanence que Reisz y tenait si assidument, les autres élus de la 20<sup>e</sup> section du Parti Socialiste, les citoyens Luquet, Loyau, Ténéveau, conseillers municipaux du 20<sup>e</sup> arrondissement ; les citoyens Léon Blum et Paul Boncour, députés du 2<sup>e</sup> secteur, vous recevront, comme Reisz le fit jusqu'à sa mort, à tour de rôle, et chaque matin de 9 heures à 11 heures, au siège du Parti, 24, rue de la Réunion. »

L'élection est effectivement à plusieurs reprises annulée, mais à chaque fois les électeurs de Charonne réélisent Marty. Il est finalement amnistié au début de l'année 1923, mais il refuse de se présenter à des élections. Le choix de son remplacement fait éclater l'unité de façade entre les forces de gauche et la première élection opposant socialistes et communistes à Charonne a lieu cette année. Poursuivant la campagne autour de la question de l'amnistie – de nombreux mutinés sont encore emprisonnés – le Parti Communiste propose le nom de Lucien Midol qu'il fait

---

<sup>82</sup> Notice du Maitron d'André Marty, par Jean Maitron, Claude Penetier (notice rédigée par Claude Penetier après le décès de J. Maitron, mais avec le dossier qu'il avait constitué), <https://maitron.fr/spip.php?article24200>

<sup>83</sup> Notice du Maitron de Louis Badina, par Antoine Olivesi, <https://maitron.fr/spip.php?article97622>

<sup>84</sup> *Le Populaire*, 4 octobre 1921, p.1

candidat à Charonne, la Santé, mais aussi au Havre. Dans une lettre aux électeurs de Charonne, Marty soutient Midol en déclarant « Ici pas d'intérêt électoral. [...] Il s'agit de quelque chose de plus haut et de plus sacré. Il s'agit de l'amnistie pour tous<sup>85</sup> ». En face, la SFIO revient effectivement à un cadre local en investissant Maurice Levillain, mécanicien et gendre d'Eugène Reisz. On retrouve alors l'antagonisme classique entre une gauche réformatrice et une gauche révolutionnaire. *L'Humanité* résume ainsi le programme des socialistes : « Ils se contentent de parler autobus. L'amnistie c'était au bon temps de Marty et de Badina, ils sont libres maintenant, laissez-nous nous occuper des intérêts du quartier », concluant « Nous n'avons jamais contesté le talent qu'ont les dissidents de substituer l'intérêt de quartier à l'intérêt de la classe ouvrière<sup>86</sup> ». Quarante ans après l'élection de 1885, on retrouve les mêmes débats, jusqu'aux mêmes procédés puisque *Le Populaire* accuse une nouvelle fois les communistes d'avoir volontairement perturbé plusieurs réunions et avoir recouvert les affiches socialistes<sup>87</sup>. Levillain et Midol sont finalement à l'issue du premier tour au coude à coude avec respectivement 2 655 et 2 497 voix. La SFIO et les communistes s'entendent finalement sur le désistement de Midol à Charonne en échange du désistement du candidat socialiste dans le quartier de la Santé au profit de ce même Midol. Dans cette élection, les radicaux-socialistes se trouvent totalement laminés, ne parvenant à rassembler que 508 voix, derrière le candidat du bloc national<sup>88</sup>. L'héritage politique du radical Patenne pourtant au pouvoir près de trente années a complètement fondu et le quartier de Charonne se place résolument à l'extrême gauche de l'échiquier politique. Cette transition du radicalisme au socialisme se retrouve dans bon nombre de quartiers ou de communes populaires du département de la Seine. À Montreuil, Paul Poncet, encarté à la SFIO, prend la mairie à Victor Ernest Savart (encore un membre de la fameuse dynastie Savart de Charonne à Montreuil), tandis que Bagnolet vit un mouvement similaire avec l'élection de Raoul Berton, militant socialiste de longue date du XI<sup>e</sup> arrondissement<sup>89</sup>. À Belleville, les socialistes avaient ravi le quartier des mains des radicaux dès 1887, mais à Saint Fargeau, quartier voisin de Charonne, les socialistes alternent avec les radicaux jusqu'à la victoire en 1919 de Jean Téveneau de la SFIO. En parallèle, les bastions communistes comme Saint-Denis, Villejuif, Bobigny ou Ivry-sur-Seine se constituent dès les années 1920. À Aubervilliers, le parti socialiste résiste avec l'élection de Pierre Laval en 1919, suite à une rupture de la majorité municipale unissant socialistes et communistes.

Profitant de sa bonne connaissance des réseaux locaux, Levillain parvient à se faire réélire en 1925 et en 1929 avec un écart de voix conséquent. En 1932, il se rapproche de Marcel Déat pour sa campagne l'opposant à Jacques Duclos, communiste précédemment victorieux de Léon Blum, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement. Lorsque Déat avec une bonne partie des députés quitte la SFIO pour

---

<sup>85</sup> *L'humanité*, 26 septembre 1923, p.1

<sup>86</sup> *L'humanité*, 22 octobre 1923, p.2

<sup>87</sup> *Le Populaire* 29 octobre 1923

<sup>88</sup> Le Bloc National est une coalition des partis de droite au pouvoir de 1919 à 1924, partisan de la continuation de l'union sacrée autour de la figure de Georges Clemenceau

<sup>89</sup> Notice Maitron de Raoul Berton, par Jean Maitron et Claude Penneret, <https://maitron.fr/spip.php?article99753>

fonder le Parti socialiste de France – Union Jean Jaurès, sur une position planiste<sup>90</sup> et néo-socialiste, Levillain, élu de Charonne le suit. Sous cette étiquette, il conserve le soutien de la population charonnaise et son poste de conseiller municipal en 1935 avec une nouvelle élection plus serrée (3 371 voix contre 2 759) face à Jean Chaintron, communiste. *L'Humanité* n'hésite alors plus à le caractériser comme un « néo-fasciste<sup>91</sup> ». Malgré cela, il parvient à être nommé vice-président du conseil général de la Seine en 1935-1936, puis président. Franc-maçon jusqu'en 1940, militant à la LICA (Ligue Internationale Contre l'Antisémitisme), il n'hésite pas à suivre Marcel Déat dans le Rassemblement National Populaire, parti collaborationniste. Pierre Laval lui permet d'ailleurs de se maintenir au conseil municipal de Paris en tant que représentant de Charonne<sup>92</sup>. Figure locale bien connue de ce quartier jusqu'à la guerre, sa mémoire s'apparente à une forme de tabou parmi les anciens habitants du quartier. Seules 5 des personnes interrogées par M. Longueville en viennent à parler de lui... uniquement pour lui reprocher le réaménagement de la place de la Réunion conduisant à la destruction du bassin et des arbres et l'installation d'un kiosque à musique.

À nouveau, la vie politique charonnaise s'avère être un miroir déformant des enjeux et débats de la gauche française ; déformant, car les particularités du contexte charonnais influent largement sur ces élections. Par rapport à la fin du siècle précédent, la forte industrialisation et la dissolution progressive de la fabrique artisanale dans le quartier conditionnent les comportements politiques des habitants. L'implantation des allemanistes peut ainsi se lire comme l'expression d'une résistance à la perte de vitesse de l'artisanat du meuble. En parallèle, l'émergence de grandes usines entraîne la multiplication d'ouvriers plus ou moins qualifiés qui correspondent à l'électorat type du PCF. Finalement, Maurice Levillain s'impose et domine le paysage politique charonnais grâce à son ancrage local et ses pratiques clientélistes.

Les modes de travail des charonnais mutent donc d'un modèle typiquement faubourien à un autre qui s'apparente au cliché de la banlieue, avec d'un côté les emplois industriels dans le voisinage et de l'autre, les emplois du tertiaire et du service destinés au centre de Paris. En réalité, cette dichotomie qui ressort de l'analyse statistique des recensements est à relativiser, les discours des anciens habitants mettant l'accent sur le maintien d'un petit artisanat. Il n'en demeure pas moins que celui-ci est sur le déclin et voué à disparaître.

---

<sup>90</sup> Théorisé par des socialistes belges, en particulier Henri de Man, ce courant considère qu'une planification de l'économie pouvait permettre la sortie du marché et d'en finir avec ses effets pervers particulièrement visible pendant la crise économique des années 1930. Cette théorie ne touche pas seulement les néo-socialistes mais de nombreuses franges de la SFIO et de la CGT. En particulier, il est porté et promu par le groupe d'élèves de l'école Polytechnique X-Crise qui inspire tout autant le régime de Vichy que le Programme National de la Résistance.

Georges LEFRANC, « Le courant planiste dans le mouvement ouvrier français de 1933 à 1936 », *Le Mouvement social*, n° 54, 1966, pp. 69-89.

<sup>91</sup> *L'Humanité*, 13 mai 1935, p.2

<sup>92</sup> SIMON EPSTEIN, *Un paradoxe français : antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance*, Paris, France, Albin Michel, 2008, 622 p.

### 3. Le temps des « suburbanités exquises »

« Les usines travaillaient paisibles, les arbres du bois s'agitaient dans le vent. Ce furent des suburbanités exquises. Que tout cela paraissait calme, imaginaire<sup>93</sup> ! »

La description des joies de la vie en banlieue par Raymond Queneau fait étrangement écho aux discours des anciens habitants interrogés par Lionel Longueville. Lorsqu'ils racontent leur quartier, ils parlent d'une vie en périphérie où Charonne s'oppose à Paris pour se rapprocher de Montreuil ou de Bagnolet. Ils sont aussi constamment déchirés entre une volonté de coller au mythe, pour partie rétrospectif, du quartier-village caractérisé par le champêtre et le campagnard<sup>94</sup> et une conscience de partager les conditions de vie de nombre de suburbains Parisiens, dits banlieusards.

Lionel Longueville médecin généraliste dans le quartier a ainsi constitué un corpus de 78 entretiens réalisés en 1971 et 1990<sup>95</sup>. Né en 1925 à Montreuil, il passe une large partie de sa jeunesse du côté de la porte de Montreuil où son grand-père tient un bazar situé à la toute fin de la rue d'Avron, au plus près de la Zone. Il est aussi inscrit en tant que joueur au sein du club de foot, le CR Montreuil, fondé par ce même grand-père, dont le stade se trouve en plein milieu de la Zone, valant aux joueurs le surnom de zonards. Son père qui devient par la suite président du club est alors téléphoniste pour les pages sportives du journal *l'Intransigeant*, c'est-à-dire chargé de rapporter par téléphone les scores de différents matchs pour les prochaines éditions du journal. Lionel Longueville poursuit ensuite des études de médecine, à l'issue desquelles il devient médecin généraliste. Il s'installe alors en tant que libéral dans la rue des Orteaux, au cœur du quartier de la Réunion, qu'il avait jusqu'ici peu pratiqué.

Il commence à enregistrer ses premiers entretiens en 1970 dans un contexte d'intenses mobilisations locales contre la rénovation du village Saint-Blaise et au moment où l'on commence à évoquer la création d'une ZAC dans le quartier de la Réunion. Lui préfère présenter cette démarche comme le syndrome d'une « collectionniste aigüe et d'une passion pour l'histoire de la vie quotidienne et des petites gens ». Son travail prend une autre ampleur en 1977 quand il fonde un cercle d'animation pour personnes âgées, un « club de vieux » comme il aime à le présenter. Installé dans les locaux de l'hôpital des Diaconesses de la Croix-Saint-Simon, l'association « les anciens de Charonne » réunissait, au plus fort de son activité, près de 700 membres répartis en une vingtaine d'ateliers de tous types : activités sportives, production de vêtements, de bibelots... Chaque année se tenait une kermesse organisée avec une exposition autour de thèmes définis par les membres de l'association comme « Charonne vue par les enfants », « les métamorphoses

---

<sup>93</sup> Raymond Queneau, *Loin de Rueil*, 1944, p. 88

<sup>94</sup> Yankel FIJALKOW, « 6. Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris », dans : Jean-Yves AUTHIER et al., *Le quartier*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2007, p. 75-85.

<sup>95</sup> Pour le détail des entretiens, Annexe 6.4

de Charonne », ou encore « une histoire des transports en commun de surface »... Lionel Longueville put ainsi s'investir auprès des anciens dans l'étude de l'histoire locale du quartier. La fréquence des entretiens avec ses « patients préférés » s'accélère alors fortement (15 entretiens datent de cette année alors qu'il n'en avait compilé qu'une vingtaine entre 1970 et 1976). Avec l'association, il diffuse ensuite quelques entretiens dans une petite émission diffusée sur la radio libre locale, connue sous le nom de « Radio 20/20 », créée en 1981.

L'analyse de ce corpus d'archives orales n'est donc pas chose aisée, tant les attendus de la démarche du médecin, le contexte de rénovation du quartier et le profil des interviewés tendent à orienter le propos. Pour autant, ce fonds inédit apparaît comme une ressource inespérée pour donner la parole à ces habitants<sup>96</sup>. Il s'agit au travers de cette série d'anecdotes sur les divertissements, sur les poncifs du quartier-village en voie de disparition de déceler des indices quant à la façon des habitants de percevoir leur quartier par rapport au reste de l'agglomération. Peu d'entre eux se sentent proprement parisiens, la plupart valorisent une supposée identité charonnaise ; mais tous sont amenés à se situer consciemment ou non, par rapport aux espaces environnants, du Faubourg aux banlieues proches jusqu'à l'ensemble de l'agglomération parisienne. Tout au long de cette partie, les discours seront croisés à des statistiques sur les liens de témoignage des mariés du quartier pour l'année 1920, permettant de tester d'un point de vue quantitatif les ressources sociales mobilisées par les habitants à l'occasion de ces événements.

### **3.1 La force gravitationnelle du quartier**

Le souvenir du quartier qui se déploie dans les entretiens réalisés à partir des années 1970 s'ancre le plus souvent dans le récit d'un espace ressource, où tous se connaissent et s'entraident. C'est à la fois un cliché incontournable des quartiers populaires et une réalité du vécu quotidien qui s'accompagnent aussi de contreparties moins agréables (contrôle social, ragot, conflits de voisinage...) souvent omises par les habitants.

#### **Les liens sociaux**

Les ressources du quartier se matérialisent surtout par l'existence d'importantes relations interpersonnelles. A partir de l'analyse des témoins de mariage, on a essayé d'appréhender l'ancrage des liens sociaux des habitants du quartier. En 1920, date à laquelle 194 mariages ont

---

<sup>96</sup> MÜLLER Bertrand, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller », *Genèses*, no 62, n° 1, 2006, pp. 93-109.

été relevés, l'échelle du quartier continue à être la matrice de la plupart des réseaux de sociabilité des habitants. Pour la période 1860 – 1880, plus de 30 % des témoins vivaient dans un voisinage particulièrement restreint et 23 % dans le reste du XX<sup>e</sup> arrondissement. En 1920, les résultats semblent tout à fait similaires : 56,5 % des témoins vivent dans cet arrondissement. L'intégration urbaine progressive et l'accroissement démographique n'auraient pas dissous, bien au contraire, le maillage social que représente le quartier. Il convient toutefois de prendre des précautions quant à cette comparaison tant les modalités du recrutement du témoin ont évolué : seuls deux témoins accompagnent les mariés et les femmes sont éligibles. De plus, la perception du mariage civil évolue de pair avec la sécularisation de la société<sup>97</sup>.

Tableau 9. Adresses des témoins de mariage

Étiquettes de lignes	Compte	Pourcentage
Quartier	117	31,20%
XX <sup>e</sup> arrdt	95	25,33%
Banlieue	46	12,27%
Fg Saint-Antoine	34	9,07%
Périphérie	32	8,53%
Centre	29	7,73%
Province	10	2,67%
Banlieue proche	10	2,67%
Étranger	2	0,53%
Total général	375	

La prime au local est d'autant plus vraie que parmi les 95 adresses de témoins du XX<sup>e</sup> arrondissement, 38 correspondent aux axes frontières du quartier (rue d'Avron, de Bagnolet, des Pyrénées ou boulevard de Charonne). Ainsi, plus de 40 % des liens révélés par ces actes de mariage prennent place dans un voisinage très restreint.

Le profil social des époux faisant appel à leurs voisins semble faire la part belle aux différents groupes industriels (ameublement, métaux, autres industries, manutention) ainsi qu'aux métiers du commerce (Indépendants du commerce et Petits métiers qui correspondent principalement à des employés de commerce). Enfin, les employés sont le groupe le moins susceptible de faire témoigner des habitants de la Réunion et mobilisent des amis ou de la famille plus lointaine.

Parmi les témoins, on trouve une part importante d'ébénistes (la moitié des témoins de l'ameublement sont issus du quartier), symbole du rôle pivot que jouent les ébénistes dans les relations de voisinage des années 1920. Alors que dans les années 1860 – 1870, ils avaient une certaine tendance à l'entre-soi, ces professionnels du meuble semblent beaucoup plus disponibles pour s'ouvrir à d'autres professions, en qualité de témoins de mariage. Ils jouent ainsi un rôle similaire aux commerçants indépendants qui, eux aussi, lorsqu'ils sont amenés à témoigner proviennent le plus souvent du quartier.

---

<sup>97</sup> Vincent GOURDON, « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes du XIX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*

L'ancrage local demeure particulièrement solide et les adresses des époux confirment cette première impression. Alors que le taux de concubinage supposé est bien plus faible que sur le premier échantillon (27 % contre 40 %), la part de couples avec deux époux habitant le quartier est de 65 % (contre 68 % au XIX<sup>e</sup> siècle). Le quartier continue ainsi d'être un bouillon de rencontres amoureuses, amicales et/ou professionnelles et le voisinage conserve son rôle structurant dans la vie des habitants. Ces relations foisonnantes sont le signe apparent d'un quartier vécu comme une ressource sociale essentielle.

### **L'entraide, le quartier comme ressource**

Le quartier est le plus souvent perçu comme un espace où se nouent des relations privilégiées entre voisins, ressources essentielles à la vie populaire<sup>98</sup>. Ces interrelations marquées par l'entraide permettent aux habitants de traverser les coups durs inattendus, tels que les soucis financiers, ou les maladies et façonnent aussi les sociabilités où les amitiés se nouent dans le voisinage et ancrent durablement certains dans le quartier. Cet ensemble de pratiques qui passent par des solidarités locales, des échanges et des routines favorise ainsi l'accès au logement, au travail et au commerce à un prix raisonnable et pourrait représenter le fondement d'une « centralité populaire<sup>99</sup> », compris comme ce processus de transformation de l'habitat en un espace ressource qui permet une certaine autonomisation des classes populaires.

Mme B.L., employée de bureau retraitée, est née en 1899 non loin du quartier, dans la rue des Grands-Champs, parallèle à la rue d'Avron. Elle grandit dans cette rue entre une vacherie et une usine de traitement de peaux de lapin, au sein d'une petite maison. Toute la rue est alors composée de petits pavillons ouvriers. « La première maison qui était bâtie de cinq étages, c'était le propriétaire de l'usine des peaux de lapins qui l'avait faite construire en face de chez nous ». Sa mère et son père ont eux aussi mené toute leur vie dans le quartier et sa grand-mère, décédée en 1934, habitait encore au 54 rue de la Réunion. Le passage de la rue de la Réunion à la rue des Grands Champs, de l'immeuble au pavillon, est perçu comme une promotion sociale, due à la profession de contremaitre de son père et qui se matérialise dans un accès au confort sanitaire (toilettes à domicile et évacuation des eaux usées qui ne passe pas par des « plots » ou des « plombs », sorte de « grosse bouche où tout le monde vidait ses eaux sales, au milieu de l'escalier »). Lorsqu'elle est interviewée en 1975, elle insiste principalement sur le caractère fraternel de la vie de voisinage. Outre les moments de sociabilités, elle décrit de solides réseaux d'entraide.

« Mais y'avait surtout une vie amicale et on se rendait beaucoup service entre voisins. D'abord tout le monde laissait ses clés sur les portes, hin c'était pas comme maintenant, et quand vraiment on était dans des difficultés, hé bien on allait taper chez la voisine, on lui demandait. Moi j'ai vu combien de fois les voisins venir chez ma mère, en disant vous pouvez pas me prêter 100 sous jusqu'à ce soir qu'mon mari rapporte sa quinzaine. Si maman était

---

<sup>98</sup> COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas*, op. cit.

Alain FAURE, « Le local : une approche du quartier populaire (Paris 1880-1914) », op. cit.

<sup>99</sup> COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas*, op. cit.

malade, ben une voisine s'occupait de nous, ma mère en faisait autant, gardait les gosses des autres, y'avait énormément d'amitié entre les gens, ce qui n'existe plus maintenant<sup>100</sup>. »

Toutes ces pratiques nourrissent un sentiment d'appartenance à la ville proche, à un ensemble spatial cohérent fait d'un tissu de relations sociales. Ainsi, les réseaux de voisinage se confondent bien souvent avec les réseaux amicaux, ce que l'on retrouve aisément dans l'analyse des actes de mariage. Quand on sort du quartier, on se déplace en tribu, mélangeant famille, amis et voisins. Le réseau social le plus proche de chacun se matérialise dans l'espace et le voisinage, et permet ainsi de développer un fort sentiment d'appartenir à un quartier.

« Quand y'avait une manifestation, comme l'aviation sur le polygone de Vincennes, on y allait pas isolément, on y est en famille, tout le quartier y est, toute la maison, la maisonnée y allait, on y allait en groupe à 15 ou 20 là. En riant quoi<sup>101</sup> ! »

Même d'un point de vue commercial, on n'hésite pas à inscrire sur l'ardoise le crédit des habitants, signe de confiance entre le commerçant et ses clients. C'est aussi le temps des vendeurs à domicile sur le modèle du colporteur du « planteur de Caïffa<sup>102</sup> » qui revient régulièrement prendre le café avec les habitants pour vendre tous types de produits d'épicerie. De même, le médecin de quartier est avant tout « un confident » : « il ne passait pas dans la rue sans rentrer pour voir comment ça se passait chez mes parents. Pour nous c'était un ami, on allait pas chez le médecin, on allait chez un ami<sup>103</sup> ». Cette dernière remarque sonne comme un désaveu pour Longueville qui aime tant à se décrire comme un médecin de campagne à l'ancienne, proche de ses patients.

Pour autant, il est fort probable que ces formes de sociabilité de rue n'aient pas concerné tout le monde. Nombre d'entretiens insistent sur ces modes de fonctionnement, mais ceux-ci concernent des personnes âgées qui ont passé pratiquement toute leur vie dans le quartier. Ces formes de voisinage ont tendance à favoriser l'ancrage durable des gens dans un espace urbain et il est donc tout naturel de retrouver quarante ou cinquante ans après ce type de profil parmi les anciens du quartier. Cependant, quelques témoignages discordants montrent que ces formes de sociabilité ne sont pas unanimes. Ainsi, Mme L.M., apprentie perleuse et vivant dans le quartier depuis sa naissance en 1885, raconte plutôt une vie centrée sur le noyau familial, agrémentée de quelques sorties à Montmartre chez des amis du père. Malgré l'insistance de Lionel Longueville, elles se refuse à décrire une vie d'entraide dans le quartier, topos attendu et espéré de l'interviewer.

---

<sup>100</sup> Entretien de Mme. B.L., employée de bureau à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1975

<sup>101</sup> Entretien anonyme, réalisé par Lionel Longueville à une date inconnue

<sup>102</sup> La société « Au planteur de Caïffa » est créée par Caroline et Michel Cahen. Ils développent une technique de vente fondée sur le porte à porte, démarchant régulièrement les clients. Au départ, ils vendent uniquement du café avant de développer toute une gamme de produit d'épicerie.

<sup>103</sup> Ibid.



Lionel Longueville : Avec les voisins on était amis, on allait chez les uns on jouait à la belote ?  
 LM : Oh nous... chez mes parents, non. Y'avait pas de ça. Ah non  
 LL : Chacun restait chez soi ?  
 LM : chacun restait chez soi.  
 LL : Bon on regardait pas la télé à l'époque ?  
 LM : oh bah y'en avait pas. (rires) sans ça ma mère elle l'aurait fait installer tout de suite hin.  
 LL : Vous n'avez pas de souvenirs marquants de votre jeunesse ? Du quartier, y'a rien qui puisse ?  
 LM : Y'a rien<sup>104</sup>...

Ainsi, tous les habitants ne semblent pas profiter des ressources relationnelles du quartier. Nombre d'entre eux, simplement de passage, ne prennent certainement pas le temps de développer des liens étroits avec leurs voisins, d'autres comme la famille de Marguerite semblent préférer se tenir à l'écart du quartier. Ses parents sont certainement moins ancrés dans le quartier que d'autres. En effet, si L.M. passe les premières années de sa vie rue des Pyrénées, elle y est élevée par ses grands-parents, ses parents habitant eux avenue Philippe Auguste, et elle finit par les y rejoindre à la mort des grands-parents. La famille réunie retourne ensuite dans le quartier, rue d'Avron, quelques années plus tard suite à la naissance de nouveaux enfants. Le travail et les attaches sociales du père et de la mère sont certainement restées du côté du XI<sup>e</sup> arrondissement. Dans d'autres cas de figure, ce sont bien les habitants qui gardent volontairement leurs distances avec les habitants du quartier, craignant un contexte social trop populaire qui aurait une mauvaise influence sur leurs enfants. Ainsi, L.Lu., fille d'un petit patron ébéniste, explique bien l'interdiction qui lui est faite par ses parents de vadrouiller vers la zone et le refus de ceux-ci de participer aux différents moments de convivialité dans le quartier. Elle précise d'ailleurs « ce n'était pas mon genre, je n'ai pas été éduquée comme ça<sup>105</sup> » quand on lui demande si elle se rend au marché aux puces, lieu de rencontre incontournable pour les Charonnais. Elle est ensuite envoyée en pension à l'âge de 9 ans, peut-être pour la préserver de l'influence jugée néfaste du quartier. Cet attachement à l'espace de ressource populaire que représente le quartier peut aussi apparaître pour certains comme un mécanisme d'enfermement, où les personnes se trouvent piégées dans un ensemble de valeurs et de pratiques qui les contraignent à reproduire des formes de pauvreté et de précarité.

### **Les divertissements du local**

La vie de quartier se matérialise dans l'espace par des pratiques de divertissement quotidiennes, parfaitement ritualisées. À la fin de chaque journée de travail, les voisins et amis se retrouvent ensemble pour discuter et se changer les idées. Dans l'esprit des anciens habitants et du docteur, ces moments de convivialité sont le signe d'une solidarité sans faille entre voisins et d'une certaine homogénéité. Pourtant, lorsque l'on analyse attentivement les discours, on perçoit bien

---

<sup>104</sup> Entretien de Mme. L.M., ouvrière en perles à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1971

<sup>105</sup> Entretien de Mme. L.Lu., employée de bureau à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1977

que ces moments de convivialité ne masquent pas les importantes distinctions qui prennent place au sein du quartier.

Tout d'abord, la sociabilité du soir sépare de manière nette les femmes des hommes. Alors que les hommes vont directement au troquet du coin à la sortie du travail, les femmes se retrouvent, au moins en bonne saison, dans la rue où l'on sort les chaises pour discuter pendant que les enfants jouent à proximité.

BoE : Par exemple, le soir, tout le monde descendait, devant les portes avec leurs chaises, leurs pliants et tout le monde discutait devant la porte, dans la rue d'Avron j'ai vu ça moi. Tout le monde était assis là et jactait ensemble. On se racontait des, des... principalement les femmes, pas les bonhommes ils allaient ailleurs.

LL : Ils allaient où ? Au bistrot ?

BoE : Faire du billard ou jouer une partie de cartes<sup>106</sup>

Entre 7 et 10 heures, après le souper, on descend pour discuter avec les voisins, « ceux qui savaient chanter comme moi, bah on chantait et on égayait tout le quartier ». Mais les hommes eux privilégient les débits de boisson, où ils retrouvent leur collègue ou leur voisin. Dans ces bistrots, on trouve bien peu de femmes.

« LL : Enfin on voyait surtout des hommes dans les bistrots ?

LS : Boh des hommes. Y'avait les hommes, y'avait aussi des femmes. Évidemment les femmes, ça se voyait, on en voyait moins quoi. Mais ça arrivait qu'il y'en ait<sup>107</sup>. »

Les mondes de sociabilité féminin et masculin semblent relativement étanches dans le quotidien. Les hommes se retrouvent en effet entre eux et certains rechignent même à rejoindre leur famille. Un certain nombre de personnes interrogées racontent les incessantes recherches de leurs pères dans les bistrots du quartier. Tel M. Bu.L. qui se souvient des fins de semaine où sa mère attend avec impatience le retour de son père et de sa paye, pour effacer les ardoises de l'épicier et acheter de quoi manger.

« Alors mon père il allait, il allait chez Bonal la, rue de la Réunion, euh, entre la rue des Orteaux et la rue Fontarabie, sur le côté droit, la y'avait, un grand bistrot... Ça doit être une cave maintenant d'ailleurs et remarque, il a fait tous les bistrots du quartier hin? Il a été habitué partout, mais ça, pendant longtemps. C'était le samedi, on attendait les ronds parce qu'on était accroché chez l'épicier, enfin chez le fruitier, y'avait un petit fruitier la rue des Vignoles où on prenait à crédit, et puis on était accroché alors on attendait après les ronds pour payer, pour avoir aut' chose, pour pouvoir bouffer. Alors j'allais le chercher chez Bonnal : "Dis 'Pa, tu viens ? Dis 'Pa tu viens ? Oh fous-moi la paix, m'emmerde pas. Oh 'Pa, tu viens ?" Il venait pas, alors ses copains qui me connaissaient – on l'appelait Miko mon père dans le coin, c'était son sobriquet – oh le même Miko la, bah tiens tu vas nous chanter une chanson, tu parles comme j'avais envie de chanter hin ! Non, mais chante-nous une chanson, on te donnera des ronds. Ah alors la ça changeait tout !

Alors je chantais ma chanson, il me filait des ronds, je cavalais à la maison à coups de pompe, j'donnais les ronds à ma mère et puis j'revenais chercher mon père pour qu'il rentre à la

---

<sup>106</sup> Entretien de M. Bo.E., ébéniste retraité, réalisé en 1977

<sup>107</sup> Entretien de M. S.L., ébéniste retraité, réalisé en 1982

maison avec ses sous, pas avec sa paye parce qu'il en gardait les 2 tiers, il en gardait les 2 tiers pour lui de sa paye<sup>108</sup>. »

Dans le corpus d'entretiens, ces témoignages d'enfant sont souvent les seules portes d'entrée vers ce monde des bistrotts qui restait la chasse gardée des hommes. Les personnes interrogées ne voient que rarement l'intérêt de raconter les formes de sociabilités masculines, alors que les pratiques féminines – les chaises dans la rue les soirs d'été – sont bien plus souvent mentionnées parce que considérées comme plus pittoresques et représentatives d'une époque. Après d'incessantes relances de Lionel Longueville qui souhaite en savoir plus, plusieurs interviewés évoquent certes la place du jeu dans ces bistrotts, principalement le billard, mais aussi les jeux de cartes, de fléchettes, les dames et autres. Dans les cafés un peu plus importants, souvent situés sur des emplacements d'angle qui servent de scènes, des groupes de musique créent l'ambiance.

Ils faisaient facilement 60h. J'ai retrouvé un vieux certificat là justement hier, j'travailais dans le papier peint chez Defosse-les-cartes à Faidherbe-Chaligny, j'me tapais mes 56h par semaine ! Et c'était tout le monde, c'était vraiment dur. Alors, en plus de ça, quand on était sorti du boulot, on était avide de liberté et on voulait se coucher le plus tard possible pour profiter un petit peu de la vie parce que, alors y'avait des musiques aux terrasses des bistrotts, au coin de la rue d'Avron et du boulevard de Charonne, y'avait une, un bistrot le Sans Souci j'crois, y'avait musique ! y'avait même un accordéoniste du coin là, Bertho Sanzy, qui jouait, qui jouait d'ailleurs, c'est là qu'j'ai appris à connaître Poète et Paysans, Cavalerie Légère, il jouait ça a l'accordéon. Alors on se mettait devant, devant le bistrot puis on écoutait. Y'en avait un autre aussi, de l'autre côté, au coin de la rue de Montreuil et du boulevard de Charonne, au Mousquetaire qui, y'avait aussi un orchestre. Alors on écoutait ça. On sortait pour écouter ça.

Outre ces distinctions genrées qui prennent place dans l'espace public, les publics au sein même des bistrotts destinés aux hommes connaissent des spécialisations nettes en fonction des professions et des origines. Les immigrés s'organisent d'ailleurs moins par le biais d'associations que par les rencontres informelles dans les débits de boisson. Les Alsaciens par exemple se réunissent dans un café rue de Bagnolet, en face de la cité Adrienne.

« Lionel Longueville : Est-ce que ces Alsaciens se réunissaient ou se retrouvaient dans de certaines associations, ou bien vivaient-ils isolément ?

AN - Bah personnellement, j'ai pas eu connaissance d'associations, mais je sais, par les dires de mon grand-père et de mon père, que y'avait des endroits, des cafés quoi ou ils se réunissaient le dimanche après le travail pour jouer aux cartes quoi ou des choses comme ça, des choses diverses ou même discuter simplement entre eux. J'ai eu connaissance, par exemple là, d'une maréchalerie la rue du Bagnolet presque en face de la cité Adrienne là où ils se réunissaient, qui faisait café<sup>109</sup>. »

Pourtant, une association d'Alsaciens-Lorrains présidé par Henri Karcher, directeur de la brasserie du même nom et maire du XX<sup>e</sup> arrondissement, paraît jouer un rôle important dans la vie politique locale, mais dans le souvenir des habitants, les affiliations et les regroupements par

---

<sup>108</sup> Entretien de M. Bu.L., retraité, réalisé en 1977

<sup>109</sup> Entretien inconnu, réalisé à une date inconnue

origine se matérialisent surtout dans les habitudes à un troquet bien identifié, plus que par l'adhésion à une association.

Pour les Italiens, récemment arrivés, l'organisation communautaire principale s'avère être le patronage Jean de Bosco. Dans l'équipe de Basket USD Charonne chapeauté par le patronage, « tous les gars ont des noms italiens, c'étaient tous des enfants de ritals. » Pourtant là encore, la vie associative n'est clairement pas mise en avant par les anciens habitants. Et s'ils conviennent que « y'en a p'têt eu quelques-unes, mais ça se bornait autour d'un bistrot, quoi<sup>110</sup>... » Et Bu.L. de constater :

«LB : Alors ils se groupaient ils allaient dans les mêmes bistrots, ils allaient surtout rue de Buzenval entre la rue des Vignoles et la rue de Terre-Neuve, sur le côté gauche, y'a un bistrot là, au pied d'une maison, ou y'a une espèce de terre-plein, y'a un bistrot

Lionel Longueville : Oui un petit bistrot !

LB : Alors là, les Italiens jouaient *la more*, là ils gueulaient : "E Te, quattro !" Ohlala, alors les gens dans le quartier disaient, oh, les italiens : "ils ont toujours un couteau de planqué sous la table..." J'ai jamais vu de couteau, ils gueulaient évidemment, les gens étaient apeurés, ils comprenaient pas leur langage, mais y'en avait beaucoup hin, ils s'étaient agglomérés là<sup>111</sup> »

Autre passage incontournable dans les récits de vie collective dont on dispose, le cinéma apparaît comme un divertissement central pour les habitants du quartier<sup>112</sup>. Ainsi, Mme M. s'écrit « ben si, on allait au cinéma le samedi soir ! c'était la grande fête<sup>113</sup> », tandis que pour M. C.M. le cinéma incarne la principale « activité dans le quartier ». Il poursuit en indiquant « y'avait des cinémas partout<sup>114</sup> » et effectivement, si aucun ne se situe au cœur du quartier, on en trouve un grand nombre dans les rues avoisinantes : L'Alhambra au 70 rue des Pyrénées, le Luna sur le cours de Vincennes, le Palermo sur le boulevard de Charonne, un Pathé rue de Bagnolet, tandis que la rue d'Avron n'en propose pas moins de trois dont le principal du quartier, le palais d'Avron situé au-dessus de la sortie du métro Avron. Les personnes interrogées, enfants dans les années 20-30, se rendent surtout aux séances de jour, le jeudi ou le samedi. Les nombreux cinémas de proximité leur permettent de s'y rendre seuls, en fratrie ou avec leurs amis sans que les parents s'inquiètent outre mesure. « Vous y alliez pour 5 sous à l'époque et j'me rappelle, moi ma grande passion c'était d'aller voir Charlot. Alors, si j'avais été bien sage, ma marraine me payait le cinéma ». Ils font partie de la génération des enfants du cinéma, un nouvel art et divertissement qui s'impose en France à la fin des années 1900. Dans la capitale, on dénombre en 1914 autour de 180 salles<sup>115</sup> réparties dans tout Paris entre les Palaces des beaux quartiers et les « bouis-bouis »

---

<sup>110</sup> Entretien inconnu, réalisé à une date inconnue

<sup>111</sup> Entretien de M. Bu.L., retraité, réalisé en 1977

<sup>112</sup> Christophe TREBUIL, « L'écran qui fascine : spectateurs dans les salles de cinéma des années vingt en France », 1895. *Mille huit cent quatre-vingt-quinze. Revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma*, n° 48, 1 Février 2006, pp. 26-45.

<sup>113</sup> Entretien de Mme M., couturière à la retraite, réalisé à une date inconnue

<sup>114</sup> Entretien de M. C.M., ouvrier à la retraite, réalisé en 1998

<sup>115</sup> D'après les estimations de Jean-Jacques MEUSY, « Palaces et bouis-bouis. État de l'exploitation parisienne à la veille de la Première Guerre mondiale », 1895, *revue d'histoire du cinéma*, vol. 1, n° 1, 1993, pp. 66-99.

des arrondissements périphériques. Ces premiers cinémas se situent dans le prolongement des music-halls et la première salle du quartier est ainsi l'Alhambra qui se reconvertit autour de 1908. Dans une publicité du journal *le Soir*, il se vante d'être « le plus intéressant des cinématographes parisiens » avec une « projection parfaitement claire » et une « imitation exacte de tous les bruits ». En prime, chaque mercredi se tient une « soirée de gala avec le concours de la Musique : 'La fraternelle de Charonne'<sup>116</sup> », un groupe bien connu des bals et des habitants du quartier. D'autre part, ces nouveaux cinémas continuent de jouer le rôle de salle de réunion politique ou syndicale, selon l'actualité. En 1920, les chauffeurs de taxi en grève se réunissent à l'Eden-Cinéma du 5 rue d'Avron<sup>117</sup>. Pareil pour la fédération de l'ameublement qui en 1908 se réunit au Cinéma Voltaire au 146 rue de Charonne pour protester contre la tenue de procès incriminant des membres de la CGT, réunion qui finalement ne se tient pas la « salle leur étant retirée, bien qu'ils eussent déjà versé un acompte sur le prix de la location », et le journaliste de *l'Humanité* de conclure « la bande à Clemenceau veut décidément nous faire regretter l'Empire<sup>118</sup>. »

Le cinéma devient ainsi une place forte des pratiques et des sociabilités populaires. Et encore, les salles officielles ne sont que la partie immergée de l'iceberg cinématographique. Nombre de petits bistrotts, de guinguettes organisent des séances de tous types pour leur clientèle.

« Oh ben ça les vacances on connaissait pas ça les vacances vous savez, on allait au cinéma, moi j'ai été au cinéma quand j'étais jeune, plus jeune. Ben j'ai été deux fois, ça coûtait deux sous, on allait au cinéma au coin de la rue Planchat. Là, c'était dans une salle derrière un bistrot, ça coûtait deux sous. Puis c'est tout<sup>119</sup>. »

On trouve aussi trace, dès 1909, d'un Cinéma-conférence organisée par la paroisse de Charonne où la « séance de cinématographe est coupée par une conférence de M. Joseph Delest de l'accord social sur les anciennes organisations ouvrières en France ». On n'hésite pas à mobiliser ce nouveau média qui plait tant à la population du quartier.

Le quartier apparaît ainsi comme une bulle urbaine, « une petite communauté de maisons », comme l'indique une vieille habitante<sup>120</sup>. Les personnes interrogées tendent aussi à décrire un miroir inversé de leur perception de la situation contemporaine. Pour eux, souvent isolés au moment de l'interview, le manque de sociabilité à la fin de leur vie ne fait que rejaillir plus fort le souvenir d'un âge d'or du quartier, où les duretés de la vie étaient compensées par la solidarité locale. Ces formes de ressources sociales en viennent à être érigées en marqueurs identitaires.

---

<sup>116</sup> *Le Soir*, le 23 février 1908, p.3

<sup>117</sup> *L'Ere nouvelle*, le 11 mai 1920, p.5

<sup>118</sup> *L'Humanité*, le 20 février 1908, p.3

<sup>119</sup> *Le Soleil*, 18 octobre 1909, p. 3

<sup>120</sup> Entretien de M. Bo.E., ébéniste à la retraite, entretien réalisé en 1977

## 3.2 Le mythe du quartier

À partir de cette perception d'une sociabilité et d'une solidarité de voisinage, les personnes interrogées en viennent à construire un discours identitaire du quartier, et à déployer un véritable mythe d'un âge d'or de la Réunion. En cela, ils sont particulièrement aidés par Lionel Longueville qui, de toute évidence, cherche à sauvegarder la mémoire d'une ville déjà en partie disparue et menacée d'extinction par les projets de rénovation. La construction de cette identité locale se cristallise particulièrement autour de deux motifs imbriqués : la vie de village et l'impression de campagne à Paris. Enfin, toute construction identitaire nécessite l'élaboration de frontières, tâche presque insoluble dans le cas d'un voisinage nécessairement flou<sup>121</sup>, mais qui occupe une place importante dans les discussions entre le médecin et ses patients. L'enjeu de ce travail sur les discours est de parvenir aussi à relever les motifs qui semblent se perpétuer de génération en génération et qui fondent les lieux communs du quartier, partagés par nombre d'habitants.

### La campagne dans la ville

Le socle d'un sentiment collectif d'appartenance au quartier s'ancre dans la conscience d'habiter une ville récente, à l'urbanité encore fragile. Dans les années 1970, en plein débat sur les opérations de rénovations et la disparition des vieux quartiers populaires, le passé proche du quartier et les traces de ruralité qui résistent à l'urbanisation sont constamment évoqués dans les entretiens pour décrire le quartier dans les années 1920 – 1930. Pourtant, les façons de mettre en scène ces éléments diffèrent grandement en fonction des interlocuteurs. Pour Lionel Longueville, il s'agit de retrouver le pittoresque du quartier, perçu comme une bulle de campagne au milieu de la ville, mais la plupart des vieux habitants interrogés perçoivent plus ces traces comme des marques de sous-urbanités.

Effectivement chaque entretien tourne pour une importante partie autour de questions de Lionel Longueville sur les éléments ou les traces campagnardes qui auraient pu subsister dans le quartier. En particulier, il tente de retrouver les derniers terrains maraichers et les dernières vignes du quartier. En réalité, peu d'habitants ont connu l'existence de ce type d'exploitation. Ainsi, M. L. lorsqu'il répond à la question rituelle de Lionel Longueville : « Alors y'avait des maraîchers, qu'est-ce qu'on cultivait alors ? », se contente de répondre « Ben, j'en sais rien moi, quand je suis arrivé, y'avait plus de terrains de maraîchers<sup>122</sup>. » Ils sont nombreux à ne pas identifier de façon claire des terrains encore cultivés dans les années 1920 ou 1930. Au contraire,

---

<sup>121</sup> Laurent BESSE, Albane COGNE, Ulrike KRAMPL et Stéphanie SAUGET (eds.), *Voisiner: Mutations urbaines et construction de la cité du Moyen Âge à nos jours*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et Territoires », 2018, 300 p.

<sup>122</sup> Entretien de M. L., épicier en gros à la retraite, réalisé en 1977

les vides urbains sont bien plus associés à des terrains vagues, marques d'une certaine sous-urbanité. Quand le médecin demande à Bo.E si « y'avait plus de jardins dans le coin vers 1910 ? Des jardins ou de la culture », celui-ci déclare ; « C'est-à-dire, non, y'avait des terrains vagues<sup>123</sup> ». D'ailleurs, bien souvent, les anciens habitants, confrontés aux questions de Longueville sur les terrains cultivés du quartier, citent d'eux-mêmes les terrains non bâtis situés sur l'emprise du prolongement prévu de la rue de Buzenval. Mais, ils précisent tous qu'il n'y avait rien à ces endroits : « Moi j'ai connu la rue de Buzenval, c'était vague !<sup>124</sup> ».

Les seules cultures dont les habitants parviennent à se souvenir sont les petits jardins ouvriers à l'arrière des pavillons, ces potagers pour « particuliers<sup>125</sup> ».

Oh c'est-à-dire que, dans les impasses, je ne sais pas comment c'est maintenant, y'avait quand même beaucoup de jardins hin ! Et y'avait encore des gens qui faisaient des petites récoltes voyez de tomates, de salades, je me souviens qu'au fond de l'impasse de Bergame, il y avait guère que deux locataires, mais ils avaient une belle surface à cultiver hin. Ils en ont de la chance parce que ça faisait vraiment un beau jardin, qui tout ça a du disparaître.<sup>126</sup>

Mais plus qu'une trace de subsistance d'un quelconque passé campagnard, ces jardins correspondent plus au modèle banlieusard, tant désiré par les Français et décrié par les sociologues<sup>127</sup>. Les personnes interrogées sont d'ailleurs envieuses de ces potagers, mais ils sont en réalité plus attirés par la propriété populaire que symbolisent ces vergers que par les procédés de culture des fruits et des légumes. Mais Lionel Longueville s'accroche à ces exemples qu'il qualifie de « campagnards » pour imaginer le quartier et son passé fantasmé perçu comme une ville hybride et donc singulière. Pour les habitants, au contraire, ces jardins incarnent le sentiment de périphérie, d'une ville inachevée et qui permet le développement d'un modèle de citoyenneté propre à la banlieue, considéré par ces populations comme le type d'habitat le plus enviable. Ce terme de « campagne » est alors compris comme une échelle d'intégration à l'ensemble urbain parisien. Louis Courdebaisse explique ainsi : « ben c'était un, un peu plus calme que maintenant, c'était plus, c'est-à-dire, euh plus campagne, un peu plus campagne, c'était pas complètement campagne, mais c'était un peu plus campagne que maintenant quoi<sup>128</sup>. »

Le pittoresque se niche alors dans la présence des animaux, qui parfois peut évoquer la vie à la ferme. Dans la lignée des jardins ouvriers, des habitants élèvent des poules, des lapins, plus rarement des chèvres et parfois même des porcs. Ces élevages sont rendus possibles par l'existence des petits pavillons : « Y'avait beaucoup de petits pavillons, on avait, chez mes parents on avait des pigeons, on avait pas d'poules non, mais on avait des lapins, des pigeons<sup>129</sup> ».

---

<sup>123</sup> Entretien de M. Bo.E., ébéniste à la retraite, entretien réalisé en 1977

<sup>124</sup> Entretien de M. Bo.E., ébéniste à la retraite, entretien réalisé en 1977

<sup>125</sup> Entretien de M. Be.R., charcutier sur les marchés à la retraite, entretien réalisé en 1972

<sup>126</sup> Entretien de M. Sp.M., employé de bureau, réalisé en 1982

<sup>127</sup> Susanna MAGRI, « Le pavillon stigmatisé. », *L'Année sociologique*, Vol. 58, n° 1, 20 Mai 2008, pp. 171-202.

<sup>128</sup> Entretien de M. C.L., cordonnier, réalisé en 1977

<sup>129</sup> Entretien de Mme. B.L., employé de bureau, réalisé en 1975

Pour autant, l'existence de plusieurs vacheries dans le quartier (dans la rue des Maraichers, de Grands Champs, rue des Haies, rue d'Avron, rue Florian...) est souvent évoquée. Chacune de ces vacheries est de taille relativement réduite, avec entre deux et une dizaine de vaches en garde. Tous les trois ou six mois, les bêtes sont renouvelées. Les habitants s'y rendent pour obtenir du lait frais. Tous les témoignages s'accordent pour décrire la présence de ces vaches sur les fortifications pour les nourrir (« les cultivateurs, enfin si j'ose dire, allaient sur les fortifications pour faire paître leurs vaches<sup>130</sup> ») ou à l'occasion de leur passage sur le boulevard Davout en direction des abattoirs de La Villette. Avec plus d'une centaine d'occurrences dans la très grande majorité des entretiens, la présence de ces vaches représente à l'évidence des moments forts qui ont marqué les souvenirs des enfants qui grandirent dans le quartier.

« Puis alors, on donnait un coup de main au, au vacher qui emmenait les vaches à, à la Villette pour les abattre, ou les moutons alors on leur donnait un coup de main jusqu'à Bagnolet par là. Accompagner leurs troupeaux pour pas qu'ils s'échappent et puis ils nous donnaient 10 ronds. 20 ronds. 10 ronds. Alors avec ça, on allait racheter des bonbons.<sup>131</sup> »

Mais parfois la surveillance conjointe des vachers et des mômes du quartier n'y suffit pas et les vaches se sauvent, causant la panique parmi les familles qui se reposent sur les fortifs.

« Elles allaient à Vaugirard, je crois. Parfois nerveuse, une vache se sauvait et montait sur le talus et les mères et leurs enfants qui se reposaient là... C'était la campagne à Paris, on peut dire. Alors c'était une course effrénée, et y'avait la vache, le chien, le bouvier, qui en courant criait sauve qui peut. C'était la panique<sup>132</sup> ! »

Lorsqu'ils parlent des animaux dans le quartier, les anciens habitants sont bien plus enclins à évoquer « la campagne à Paris », même si cela se fait bien souvent avec l'appui de Lionel Longueville qui a, dans la plupart des cas, déjà énoncé ce terme et cette proposition. Mais les animaux comme les vaches, les poules et les chèvres paraissent plus exotiques et plus campagnards, car moins attachés au motif du pavillon de banlieue, mais bien plus à une époque alors révolue. On remarque aussi que ces descriptions d'animaux dans le quartier ont tendance à plutôt prendre place dans les parties les plus à l'est du quartier, les plus récemment urbanisées.

À la lecture de ces témoignages, il est difficile de considérer que les habitants dans les années 1930 aient l'impression de vivre dans un espace urbain marqué par des caractères proprement campagnards. Bien plus, on pressent qu'ils considèrent vivre aux marges de la ville, en cela que celle-ci ne semble pas complètement achevée, que le tissu urbain y est plus diffus que dans la ville centre, et que la vie sociale y est plus ancrée localement. Pour autant, cette résurgence du motif de la vie comme à la campagne dans les années 1970 ne sort pas du chapeau des opposants aux opérations de rénovation, mais se trouve être le fruit d'une longue transmission de l'histoire du quartier depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle où l'on insiste beaucoup sur le caractère récent

---

<sup>130</sup> Entretien de Mme. B.R., matelassière à la retraite, réalisé en 1973

<sup>131</sup> Entretien anonyme, réalisé par Lionel Longueville à une date inconnue

<sup>132</sup> Entretien de M. R., réalisé à une date inconnue



de la ville que l'on habite et sur le passage de la campagne à la ville dont les générations précédentes furent témoins.

Le traces de ce passé rural se transmettent d'abord et principalement par la famille. Ainsi, M. Ge.F., vendeur de fromage sur les marchés, raconte que sa belle-mère, vivant dans la rue des Orteaux depuis les années 1880, lui décrivait l'importance des maraichers dans le secteur :

Lionel Longueville : il paraîtrait qu'y avait des orangers là, rue Saint-Blaise hin ?  
GeF : Oui c'est vrai d'ailleurs. Moi je sais, mais y'a un certain temps ça. Oh oui c'est vieux il paraît, mais j'sais pas, c'est la grand-mère qui nous disait ça, que y'avait des orangers  
LL : la grand-mère ?  
GeF : la grand-mère Lambert, la mère a ma femme. Elle demeurait rue des Orteaux<sup>133</sup>.

Ces maraichers pourtant souvent arrivés après les premières vagues d'urbanisation<sup>134</sup>, apparaissent comme le symbole de l'histoire récente du quartier et forment sa *légende*. Les habitants se saisissent de cette histoire par cette transmission orale, mais aussi par des lectures ou des recherches personnelles.

Lionel Longueville : Bon est ce que, vous avez connu vous dans le coin des aspects campagnards, des cultures ou des jardins ? Des choses comme ça ?  
LLe : D'après ce que j'ai lu oui, ils venaient prendre le petit vin blanc d'après  
LL : D'après les bouquins historiques ?  
LLe : oui<sup>135</sup>

S'agit-il de l'ouvrage de Lucien Lambeau sur l'histoire de Charonne jusqu'en 1860<sup>136</sup> qui circule de mains en mains dans le quartier ?

Les histoires du passé de la Réunion se transmettent aussi aux nouveaux habitants, arrivés plus récemment. Par exemple, M. Be.R., charcutier, installé dans le quartier à proximité de la rue Saint-Blaise seulement depuis 1934, est informé par ses voisins de l'origine de sa maison et du passé maraicher des environs.

« Lionel Longueville : Vous habitez une maison assez curieuse, tarabiscotée, elle a toujours été comme ça ?  
B. : Oui soi-disant que dans le temps c'étaient des maisons de maraîchers dans ce coin-là. Dans le fonds de la rue Courat, c'étaient des orangers. C'est tout ce qu'il y a de particulier par là  
LL : Mais les maraîchers ils étaient où ?  
B. : Derrière la rue Courat.  
LL : Là où il y a la vieille du coq où habitait le docteur Mathieu ?  
B. : Oui. Tout ça c'était pas construit... soi-disant, c'est des on-dit.  
LL : Ça remonte à quand cette histoire ?

---

<sup>133</sup> Entretien de M. Ge.F., vendeur sur marché à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1973

<sup>134</sup> Voir chapitre 2, p. 135

<sup>135</sup> Entretien de Mme L.Lu, employée de bureau à la retraite, réalisé en 1977

<sup>136</sup> Lucien LAMBEAU, *Charonne, op. cit.*

B : Cette histoire des maraîchers ? Au moins avant 34 [date de son installation dans le quartier], 25 ou 30 ans avant facile<sup>137</sup>...

Le passé rural relativement récent refait finalement surface dans les discours des habitants qui l'utilisent comme un marqueur identitaire. En revanche, ils sont peu à soutenir que l'esprit champêtre s'est conservé malgré le processus d'urbanisation.

## **Le village**

La notion de village semble relativement plus partagée que celle de la campagne à la ville et les anciens habitants apparaissent moins réticents à reprendre ce terme, bien qu'il soit là encore souvent proposé et avancé par le docteur Longueville. Alain Faure remarquait que le mot de village revenait constamment dans les témoignages oraux et écrits pour « qualifier le sentiment du local, l'esprit de quartier<sup>138</sup> ». Les pratiques, les routines quotidiennes et surtout les relations sociales de proximité sont les fondements d'un sentiment d'appartenance collectif attaché au local. Le motif du village urbain a parfois été perçu comme une importation voire une reconstitution des façons de vivre des migrants ruraux, soit en tant que vecteur d'intégration à la ville<sup>139</sup>, soit au contraire comme une marque infamante d'exclusion du reste de la ville<sup>140</sup>. À Paris, ceux qui revendiquent un statut ou un mode de vie villageois sont le plus souvent nés à Paris, voire dans le quartier. Enfin, cette vision est intrinsèquement liée aux enjeux mémoriels de ces vieux habitants face aux évolutions urbaines, en particulier les opérations de rénovation alors en gestation dans les années 1970. Ainsi, chaque évocation d'un âge d'or, un paradis perdu associé à la vie de village apparaît aussi comme une vision mythifiée du quartier, en opposition aux évolutions récentes du secteur qu'ils perçoivent. Pourtant, comme le remarquait Alain Faure, ce lieu commun est bien trop usité et cohérent pour être le simple reflet d'une nostalgie et d'un refus de la modernité<sup>141</sup>.

La vie villageoise à la parisienne est d'abord le résultat d'un ancrage long de certaines personnes et de leurs familles dans le quartier, tels que celles mises en valeur dans le chapitre précédent. À l'évidence, tous les habitants de la Réunion ne se sentent pas appartenir au voisinage. Pour

---

<sup>137</sup> Entretien de M. Be.R., charcutier sur les marchés à la retraite, entretien réalisé en 1972

<sup>138</sup> Alain FAURE, « Le local : une approche du quartier populaire (Paris 1880-1914) », *op. cit.*

<sup>139</sup> Herbert J. GANS, *The urban villagers: group and class in the life of Italian-Americans*, New York, Free press of Glencoe, 1982, 443 p.

<sup>140</sup> Benoit FLICHE, « « La modernité est en bas » : ruralité et urbanité chez les habitants d'un gecekondu d'Ankara », *European Journal of Turkish Studies. Social Sciences on Contemporary Turkey*, n° 1, 1 Septembre 2004.

A Istanbul, on parle ainsi de « mal-urbanisation » ou bien de « ruralisation de la ville »

<sup>141</sup> Alain FAURE, « Le local : une approche du quartier populaire (Paris 1880-1914) », *op. cit.*

autant, même les « oiseaux de passage<sup>142</sup> » doivent avoir conscience lors de leur installation – plus ou moins éphémère – de l’existence d’un noyau dur d’habitants qui animent les rues et transmettent la mémoire du quartier. Dans les entretiens, chaque personne cite des familles, des figures et Lionel Longueville fait le lien entre les personnes interrogées, évoque des personnages qu’ils doivent connaître, car habitant à proximité et on précise alors l’adresse, la famille connue et le métier de la personne évoquée. Si on ne connaît pas intimement tout le monde, chaque habitant est plus ou moins identifié et il est possible d’obtenir aisément des informations sur lui. L’anonymat y est inexistant et un fort contrôle social s’exerce sur les habitants. Les témoins préfèrent s’appesantir sur la convivialité de ces relations et l’on voit transparaître dans leurs discours la densité du réseau de ces personnes enracinées. Bien souvent, ils ont d’autant plus conscience de la puissance de ces relations, qu’ils font, au moment des entretiens, l’expérience de l’isolement à mesure qu’ils vieillissent et que leurs connaissances disparaissent. Face à leur solitude des années 1970, ils tendent à mettre en avant et à idéaliser leur vie villageoise de leurs jeunes années.

Outre cette densité de sociabilités, les anciens habitants mettent en avant la familiarité des environs et surtout un certain sentiment de sécurité, disparu depuis. Lionel Longueville interroge quasi systématiquement ses patients sur l’insécurité de l’époque et en particulier les batailles entre jeunes du quartier. La plupart s’accordent à raconter que ces bagarres sont particulièrement fréquentes à cette époque, opposant des bandes de divers coins de Charonne ou de Belleville, certains continuant à les désigner comme des apaches. Pour autant, la plupart insistent sur le fait qu’ils laissaient tranquilles les autres habitants. Ces affrontements semblent ritualisés et respectueux des riverains :

« Les gars de Ménilmontant venaient se battre sur la place, au jardin là, avec des gars de Charonne. Mais là ils se battaient à coups de couteau, mais vous pouviez passer, hin. Ils vous manquaient pas de respect, rien du tout. Ils réglait leurs affaires entre eux. »

Un autre témoin déclare aussi « ils n’ont jamais emmerdé les bourgeois. Au contraire, mais ils étaient connus ces gars-là ! c’étaient des Apaches si on veut. » L’insécurité venant toujours de l’extérieur, tout au plus racontent-ils qu’ils se méfient du bas de la rue des Haies, lieux des garnis et de bon nombre de débits de boisson où les bagarres sont plus fréquentes. Dans ce village, on préfère se souvenir que l’on faisait confiance au voisin, qu’on « laissait les portes grandes ouvertes », ou bien que l’on déposait son sac sur la chaise avant d’aller danser au milieu de la foule du bal du Chalet du Lac à Vincennes. « On revenait comme ça, on avait notre sac et notre chaise, maintenant, mes petites filles m’ont dit, mais ma pauvre Mane, maintenant, on peut pas laisser ».

---

<sup>142</sup> François-Joseph HAHN et Jean-Luc PINOL, « La mobilité d’une grande ville : Strasbourg de 1870 à 1940 (Présentation de l’enquête et des premiers résultats) », *Annales de Démographie Historique*, vol. 1995, n° 1, 1995, pp. 197-210.

Les bals et les nombreuses fêtes organisées régulièrement jouent aussi le rôle de catalyseur de ce sentiment d'appartenance au local. La singularité du quartier s'affirme en particulier avec le développement de l'association « le village libre de Charonne ». Cette organisation s'inspire du mouvement des « communes libres » dans Paris. Depuis 1921, et la création de la République de Montmartre puis de sa commune libre, on voit apparaître de nombreux groupements de riverains. Ceux-ci semblent dépasser le simple cadre d'animation des rues et du voisinage et cherchent à porter ou fixer des identités locales<sup>143</sup>. C'est tout à fait le cas de la commune montmartroise qui met grandement en avant le caractère artistique et bohème de la butte. La première élection du maire de Montmartre en 1920 voit s'opposer entre autres les listes dadaïste, cubiste portée par Jean Cocteau et Picasso et sauvagiste. c'est finalement la liste « antigrattecieliste » qui triomphe avec l'élection de Jules Depaquit comme maire<sup>144</sup>. Dans le *Carnet de la Semaine*, on décrit les premières mesures de l'exécutif : « mise en charge de la Butte sur une plate-forme tournante de façon à pouvoir présenter chacune de ses faces au soleil ; suppression de l'hiver, saison froide et inutile ; transfert du Sacré-Cœur sur la Tour Eiffel, etc., etc.<sup>145</sup> » Et le journaliste de remarquer que ce programme fantaisiste trouve ses racines en 1885 quand Rodolphe Salis, cabaretier, proclamait la séparation de Montmartre et de l'État ». L'idée est ainsi de perpétuer l'esprit propre à Montmartre et de réactiver toute une série de symboles. Ce type d'organisation qui allie fête populaire, humour absurde et aide aux démunis pullule dans Paris et ses environs. Le 15 décembre 1924, par exemple, le journal *Excelsior* publie deux généreux encadrés signalant le premier cortège officiel de la commune libre de Belleville et la fête de l'État libre de Picpus à Alfortville, célébrant la fin des inondations dans la commune<sup>146</sup>. Cette mode s'étend en province et jusqu'en Chine, importée par un chansonnier montmartrois Nachbaur<sup>147</sup> : « Après tant de villes françaises, qui suivirent l'exemple de Montmartre, Pi-Yun-Su, à 30 kilomètres de Pékin s'est constituée en commune libre<sup>148</sup> ».

En 1927, une association de ce type est fondée à Charonne par les frères Labbé qui décident d'affirmer l'originalité de ce coin de Paris en prenant la dénomination de « village libre ».

« Nous ne comptons plus à Paris les communes libres. Le mouvement de joyeuse indépendance municipale se répercute, depuis la guerre, d'arrondissement en arrondissement. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs, les libres citoyens de ces communes libres de se donner dès leur liberté affirmée, un garde-champêtre et, pour le moins, une souveraine. Charonne, lui, entend marquer son originalité en se constituant en village libre. Va pour village libre... Nous vivons des temps favorables au régionalisme. Il aurait fallu, autrefois, des barricades, de la poudre et des balles à un quartier de Paris jaloux d'affirmer son autonomie. Un communiqué à la presse aura suffi aux citoyens de Charonne.

<sup>143</sup> Anne MONJARET et Michela NICCOLAI, « Montmartre ou l'autre Paris », *Ethnologie française*, Vol. 46, n° 4, 14 Octobre 2016, pp. 711-720.

<sup>144</sup> Jeffrey H. JACKSON, « Artistic Community and Urban Development in 1920s Montmartre », *French Politics, Culture & Society*, vol. 24, n° 2, 1 Juin 2006, pp. 1-25.

<sup>145</sup> *Le Carnet de la Semaine*, 18 avril 1920, p. 7

<sup>146</sup> *Excelsior*, 15 décembre 1924, p.6

<sup>147</sup> *L'intransigeant*, 12 avril 1933, P. 6

<sup>148</sup> *Excelsior*, 22 octobre 1926, p. 6

Ils célébreront, dimanche prochain, leur facile victoire par une grande cavalcade à laquelle participeront la Marianne de Paris, les Mariannes des arrondissements de nombreuses sociétés musicales et... les reines du Bouquet de France.  
Une République sans reines, cela ne se conçoit plus<sup>149</sup>. »

En prenant ce nom – chose en apparence unique à Paris – les Charonnais décident d'affirmer leur singularité et de mettre en valeur l'histoire et la mémoire de l'ancienne commune. Cette dénomination permet de revendiquer le statut de dernier village parisien dans cette concurrence territoriale où l'on cherche à mettre en avant le dynamisme et l'authenticité d'un quartier et ses habitants. Ainsi, Charonne se déclare village et célèbre la fête des vendanges « sans grappes ni ceps ».

« Depuis que les 'buildings' de dix étages ont envahi la colline du Sacré-Cœur, Montmartre n'est plus – le Montmartre de nos aînés – au charme un peu mélancolique des petites villes provinciales.

Il existe pourtant à Paris – le croirait-on ? – un quartier charmant que les étrangers n'ont pas encore découvert et dont les hululements des jazz-bands nègres ne troublent point la quiétude. Je veux parler de Charonne, où hier 'le village libre' célébrait la Fête des vendangeurs.

Bien entendu pas le moindre vignoble n'étage ses rangées de ceps chargés de fruits sur le penchant des coteaux de Charonne. Mais l'essentiel des vendanges n'est-ce pas du rire et des chansons par un après-midi ensoleillé ?

À 13 heures, un joyeux cortège quittait la rue d'Avron. [...] Sorti du boulevard de Charonne, le cortège s'engagea dans les petites rues tortueuses et mal pavées qui grimpent en pente douce, bordées de maisonnettes archaïques et délabrées. Ça et là, sur les montants vermoulus des barrières vétustes, les liserons grimpaient tels des gamins effrontés où, derrière les murs moussus, des arbres vigoureux étendaient leurs branches comme des bras musclés de beaux campagnards<sup>150</sup>. »

Le journaliste décrit ainsi une plongée dans l'ancien Paris populaire où l'on retrouve le « beau rire d'autrefois, comme au temps où l'on s'amusait – entre parisiens ». Alors que les témoignages d'habitants semblent minimiser le caractère champêtre du quartier dans les années 1920, tout en ayant connaissance du passé viticole de l'endroit, les membres de l'association n'hésitent pas à jouer avec un vocable qui facilite l'analogie du quartier à la campagne. Ces frères Labbé, tous deux encartés au parti socialiste, semblent alors proches du conseiller municipal du quartier Maurice Levillain qui joue pleinement la carte de l'enracinement local, en particulier par le biais de nombreuses œuvres de charité. Ce retour au passé viticole et champêtre de Charonne peut être envisagé comme une forme d'appui aux clientélismes des socialistes charonnais, alors proches de Marcel Déat, qui à leur manière fondent aussi un « patriotisme de clocher<sup>151</sup> » débarrassé de la question de la classe.

---

<sup>149</sup> *Paris-soir*, 29 septembre 1927, p.3

<sup>150</sup> *Le Journal*, 3 octobre 1927, p.2

<sup>151</sup> Annie FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, op. cit.

## Des frontières au quartier

Avec la formation d'une mythologie identitaire locale fondée sur ce sentiment de sous-urbanité et vie de village, qui permet le développement d'une conscience d'appartenir à un ensemble spatial cohérent, la question des frontières dudit quartier devient centrale.

Le voisinage est indifféremment surnommé « quartier de Charonne » ou « de la Réunion » (14 occurrences dans les entretiens pour la première dénomination et 12 pour la seconde<sup>152</sup>). Cependant, Charonne ne correspond plus aux anciennes limites de la commune suburbaine. Dans les années 1970, plus personne ne se souvient que la partie orientale de la rue des Amandiers se trouvait avant 1860 sur le territoire charonnais. De fait, les limites correspondent beaucoup plus à la définition du quartier administratif. Dès lors, le quartier s'étend du nord au sud, de la rue de Bagnolet au cours de Vincennes et d'est en ouest, du boulevard Davout à celui de Charonne. Ces limites de Charonne ne sont pas acceptées de tous et la fixation du territoire de Charonne peut créer de fortes dissensions.

« PM. : Ma mère habitait le quartier aussi. Elle habitait la rue Pierre Bayle.

Lionel Longueville : Où est-ce ça ?

PM : Là, dans la rue du Repos

LL : Ah oui, mais c'est pas tout à fait Charonne ça

PM : Bah si c'est Charonne, c'est le Père-Lachaise. Bah la rue du Repos, c'est bien Charonne ?

LL : Mouais enfin c'est à la limite...

PM : C'est le boulevard de Charonne quand même... Ya pas d'erreur !

LL : Oui c'est pas tout à fait Charonne...

PM : C'est quand même Charonne quoi. Bon on va pas se bagarrer pour ça<sup>153</sup>... »

La perception du quartier par les puristes tels que Lionel Longueville exclut les abords immédiats du cimetière du Père-Lachaise et se cantonne à la portion sud du XX<sup>e</sup> arrondissement. Les secteurs de la place Gambetta, voire même la rue des Prairies et la rue Pelleport – deux chemins historiques menant du village de Charonne vers Belleville – ne sont ainsi que très rarement évoqués. Ces délimitations relativement strictes sont en grande partie l'œuvre de Lionel Longueville qui n'hésite pas à recadrer ses interlocuteurs si ceux-ci s'aventurent à évoquer des endroits proches du XII<sup>e</sup>, tels que le cimetière de Saint-Mandé ou l'hôpital Trousseau. Immédiatement, Lionel Longueville déclare « ça nous intéresse pas ça, c'est pas Charonne ! ». Celui-ci s'appuie ainsi sur les délimitations officielles pour définir Charonne, créant parfois avec certains des incompréhensions et des désaccords. Certains ont en effet une acceptation beaucoup plus large en considérant qu'il existe deux Charonne : « plus jeune ben je, j'étais au quartier de Charonne, mais, ici c'est XX<sup>e</sup>, j'étais quartier de Charonne dans le XI<sup>e</sup><sup>154</sup> ».

Pour le médecin et ses patients, Charonne correspond toutefois plus à un espace collectif auquel on appartient, plutôt que le voisinage pratiqué quotidiennement. Ces cartes mentales tout à fait personnelles sont bien plus restreintes. M. C.H. parle ainsi de son territoire qu'il désigne comme le bas de Saint-Blaise.

CH : Moi, j'connaisais tout le monde, tout le monde me connaissait. Riri on m'appelait Riri, j'm'appelais Henri, alors Riri tout le monde connaissait Riri, et, j'étais connu comme le loup blanc. N'importe où, tiens y'a Riri... Rue du clos, dans tous les coins on me connaissait

---

<sup>152</sup> Compte les personnes interrogées mais aussi les propos du médecin

<sup>153</sup> Entretien de M. P.M., Taxi à la retraite, entretien réalisé par Lionel Longueville en 1970

<sup>154</sup> Entretien de M. Be.R., charcutier sur les marchés à la retraite, entretien réalisé en 1972

LL : oui. oui alors, enfin y'avait tout un secteur  
CH : y'a tout un secteur  
LL : Saint Blaise, rue du clos, rue Courat...  
CH : rue du clos voilà  
LL : place des grès, c'était le même...  
CH : place des grès déjà on se fréquentait moins, ah c'était une, on était, on était encore fermé, un peu refermé dans le fond à ct'époque là. Plus haut de la rue Saint-Blaise, on ne connaissait pas grand-chose, euh la rue du clos oui, on connaissait la rue du clos, un petit peu rue Saint-Blaise jusqu'à la rue Courat, mais après non c'était plus notre secteur<sup>155</sup>

Outre ces univers individuels particulièrement restreints – le secteur décrit par C.H., par exemple représente un ensemble de quelques dizaines de mètres à peine – Lionel Longueville insiste particulièrement sur un sous-ensemble de Charonne, considéré comme son cœur battant : le quartier de la Réunion. Pour incarner Charonne et fonder une centralité symbolique, on aurait pu pourtant aisément imaginer que l'historique soit promu avec la rue Saint-Blaise qui incarne parfaitement le cliché du vieux village. Mais c'est bien la place de la Réunion qui joue le rôle de catalyseur, de pôle de centralité du quartier. La place et son marché sont fortement investis par les habitants des environs et tout le quartier gravite autour de son animation. Levillain, conseiller municipal du quartier ne s'y trompe pas et ouvre sa permanence électorale dans cette rue. Les frontières du quartier sont strictement informelles, ne se calquant sur aucune circonscription administrative. Là encore, les débats sont fréquents et animés, mais tous s'accordent pour situer la place en son centre.

LL : Le quartier de la Réunion pour vous c'est quoi ? C'est boulevard de Charonne, c'est la rue de Bagnole et après ça va jusqu'où, est-ce que vous, vous vous considérez comme dans le quartier de la Réunion ou pas ?  
Inconnu : Ben si, ici c'est la Réunion.  
LL : C'est encore le quartier de la Réunion ?  
I : oui  
LL : donc ça va jusqu'à la rue des Pyrénées  
I : jusqu'à la rue des Pyrénées, oui au moins  
LL : oui moi j'avais été un petit peu restrictif, parce que j'avais, je, j'm'étais arrêté à la rue des Orteaux, mais on peut considérer ici qu'il y avait le quartier de la Réunion ?  
I : oui ça faisait partie du quartier de la Réunion

Un seul secteur est considéré comme à l'écart du *vrai* quartier. Il s'agit du boulevard Davout et ses nombreux HBM construits sur l'ancienne emprise de la zone. Si plusieurs témoignent d'un certain éloignement du quartier, il est surtout fait mention d'un changement d'atmosphère, une ambiance moins authentique que du côté de la Réunion. Ces nouveaux immeubles incarnent la modernité urbaine, fossoyeurs d'une certaine idée de la vie de village.

HR. : alors voilà. Je me suis installé au 71 rue de Buzenval.  
LL : ah bon vous êtes revenu dans le quartier alors  
HR. : j'ai resté quand même 10 ans là... Pourtant on en a fait des démarches pour avoir un logement et puis un jour on nous en a donné un boulevard Davout, celui que vous connaissez  
LL : Bon, c'est un petit peu plus périphérique là... C'est plus du tout la même ambiance que le quartier de Charonne, le centre : le quartier de la Réunion  
HR : Oh non non c'est pas du tout la même chose.

---

<sup>155</sup> Entretien de M. C.H., profession inconnu, réalisé en 1993

LL : hin c'est beaucoup plus impersonnel là-bas, hin, on  
HR : c'est pas du tout la même chose<sup>156</sup>

En revanche, la porte de Montreuil épargnée par ces nouvelles constructions est encore considérée comme partie prenante. Il faut bien dire que le grand-père de Lionel Longueville tenait un bazar « à l'angle de la rue qui menait à la zone ». Pour ce dernier qui est né et a grandi à Montreuil, ce lieu représente son premier point d'ancrage au quartier. Ce n'est donc pas tant l'éloignement qui est mis en cause, mais bien le fait que les formes urbaines de ces HBM tranchent avec le tissu faubourien du quartier et, dans le cadre des discussions sur la rénovation, représentent un futur possible au quartier, craint de tous.

Lionel Longueville, en interrogeant ses patients, ambitionne de reconstituer une supposée identité de quartier propre à la Réunion. De par son histoire, le secteur étant marqué par le caractère récent de son urbanisation, la construction identitaire du quartier s'appuie sur une pré-histoire rurale qui n'aurait pas tout à fait disparu dans les années 1930, et qui perdurerait même dans l'esprit jusqu'à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Pour soutenir sa proposition, Longueville utilise aussi le motif du village-quartier, plus partagé par les anciens de Charonne. Pourtant, parfois ses entretiens dérapent et sortent de la narration attendue :

« Lionel Longueville : Est-ce que vous vous rappelez la vie du quartier à l'époque ? Est-ce que ça a beaucoup changé ?

AP. : Oh oui, bien évidemment. Il y avait beaucoup moins d'habitants. Et puis, on était plus en relation avec le voisinage du fait qu'on était peu nombreux.

LL : Tout le monde se connaissait ?

AP : Absolument, c'est un petit peu la vie de banlieue

LL : La vie de village même ?

AP : Oui<sup>157</sup> »

### 3.3 Un quartier de banlieue ?

Dans la vie de jeunes habitants de la Réunion, tout semble mener à la banlieue. À partir des descriptions de leurs activités, de leurs divertissements et sorties du quartier, on constate aisément que ces jeunes semblent plus proches des communes environnantes que du centre de Paris. Les nombreuses installations en banlieue pendant cette période ont mécaniquement élargi le cercle de sociabilités au sein des classes populaires qui se joue désormais à une échelle métropolitaine.

---

<sup>156</sup> Entretien de Mme H.R., couturière à la retraite, réalisé en 1982

<sup>157</sup> Entretien de Mme P.A., couturière à la retraite, réalisé en 1970



## Intégration du réseau familial à la banlieue

Si le quartier continue de jouer un rôle structurant dans les relations sociales, l'univers social des habitants de la Réunion s'élargit vers la banlieue parisienne, tandis que les liens avec le centre de Paris s'amenuisent. Alors que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les relations avec le faubourg Saint-Antoine sont très fortes, avec 17 % de témoins de mariage qui en sont issus, celles-ci semblent se distendre, voire se dissoudre. En 1920, les témoins originaires des deux arrondissements du faubourg ne représentent plus que 9 % de l'ensemble. Le moteur de cette évolution résulte, pour partie, du découplage dans la production du meuble entre Charonne et Saint-Antoine, et du repli des ébénistes de la Réunion sur leur quartier. En effet, alors qu'entre 1860 et 1880, près d'un tiers de ces derniers font appel à des témoins vivant dans le faubourg, en 1920, sur les 37 époux ébénistes, seuls 3 font témoigner quelqu'un du faubourg (autour de 7 %). La dissociation entre le faubourg et Charonne sur la production du meuble conduit progressivement à un effacement des liens entre ces deux espaces.

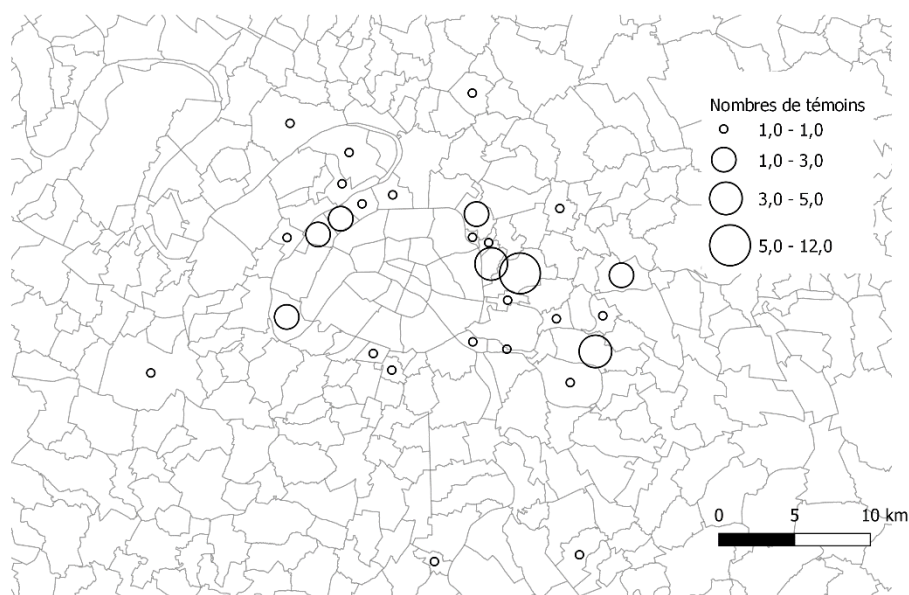
Les liens avec les communes de banlieue les plus proches (Montreuil, Vincennes, Bagnolet) sont aussi relativement faibles (4,8 % de témoins y habitent contre 4,3 % pour les mesures précédentes). Pourtant, la très forte croissance démographique de ces communes et les mobilités résidentielles entre elles et Charonne pourraient laisser présager des liens plus forts. Enfin, le nombre de personnes habitant les arrondissements centraux de Paris est en fort déclin, ne représentant que 7,7 %, alors que l'on en avait dénombré 14 % entre 1860 et 1880.

Tableau 10. Types d'adresses des témoins de mariage d'époux du quartier de la Réunion

	Compte	Pourcentage
Quartier	117	31,20%
Reste XX <sup>e</sup> arrdt	95	25,33%
Banlieue	39	10,40%
Faubourg Saint-Antoine	34	9,07%
Arrdt Périphérique (XIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> )	32	8,53%
Arrdt centraux (I <sup>e</sup> -X <sup>e</sup> )	29	7,73%
Banlieue proche	18	4,80%
Province	10	2,67%
Étranger	2	0,53%
Total général	375	

À l'inverse, la part de témoins habitant en banlieue s'accroît de manière importante puisque près de 10,5 % des témoins habitent en banlieue en 1920, alors qu'ils n'étaient que 2 % entre 1860 et 1880.

Figure 5. Carte des communes des témoins issus de la banlieue parisienne pour les mariages de l'année 1920



Dans le détail, la grande majorité de ces habitants de banlieue provient de la petite couronne, principalement banlieue est, proche du quartier, mais aussi du Nord-Ouest (Neuilly, Levallois, Clichy, Gennevilliers et Asnières). Ils ne sont que quelques rares à être installés dans les communes plus périphériques de Versailles ou Juvisy, par exemple.

Une des hypothèses pour expliquer cette différence entre les deux relevés des actes de mariage, avec près de cinquante ans d'écart, pourrait reposer sur l'idée d'un changement de recrutement des témoins avec une forte augmentation de la place de la famille, alors que le nombre de témoins diminue et s'ouvre aux femmes. Il n'en est rien puisque, dans les deux échantillons, on retrouve autour de 25 % de témoins apparentés. En croisant, l'adresse des témoins et leur filiation, on constate certes une plus forte part de la famille parmi les banlieusards (33 % contre 26 % pour ceux qui habitent le voisinage), mais qui ne semble pas suffisamment significative pour expliquer l'accroissement important des témoins habitant la banlieue. L'élargissement du cercle social ne correspond donc pas à un éparpillement familial, mais plutôt au développement de relations avec des habitants de la banlieue. Il est possible que ces liens aient été créés précédemment et se soient maintenus après le déménagement en banlieue. Il n'en demeure pas moins que le réseau social des habitants de la Réunion s'inscrit dans un ensemble plus large que cinquante années auparavant, témoignant des évolutions de l'agglomération parisienne et en particulier de l'espace populaire à l'échelle du département de la Seine.

Tableau 11. Adresses des témoins de mariage et part de la famille

Adresse témoin	Famille	Total témoin	%
XX <sup>e</sup> arrondissement	18	96	19%
Banlieue	15	46	33%
Banlieue proche	7	17	41%
Centre	9	30	30%
Étranger	0	2	0%
Faubourg	10	34	29%
Périphérie	10	32	31%
Province	5	10	50%
Quartier	31	118	26%
Total général	105	385	27%

Le choix d'un témoin issu de Paris centre ou de banlieue ne semble pas lié à un profil social spécifique. Un test de corrélation réalisé entre la profession de l'époux et le lieu de résidence du témoin n'a pas permis de faire émerger de liens nets. Les ébénistes comme les employés du quartier sont amenés à faire appel à des proches venus de banlieue. C'est bel et bien le symptôme de l'expansion extrêmement rapide de la banlieue parisienne dans les deux premières décennies du siècle, et de l'attrait qu'a exercé la banlieue sur les habitants des quartiers populaires parisiens. Après un déménagement, les relations passées se conservent et le réseau social des habitants s'étend dès lors sur l'ensemble de l'agglomération parisienne. De surcroît, ces relations sont aussi renforcées par l'existence de lieux de rencontre à l'interface du Paris périphérique et de la proche banlieue.

### L'eldorado banlieusard

La banlieue s'avère omniprésente dans les discours des anciens de Charonne et apparaît à la fois comme un prolongement du quartier et une échappatoire. Ces sorties en banlieue se matérialisent principalement autour de deux types : d'une part, la visite rituelle aux puces de Montreuil et, d'autre part, des expéditions plus lointaines et plus champêtres autour de Nogent-sur-Marne. Cette proche banlieue Est représente pour les Charonnais un véritable « El Dorado du dimanche<sup>158</sup> », décrit dans les films et les chansons de l'époque<sup>159</sup>. Ces sorties de Charonne sont ritualisées et entraînent une grande partie du quartier. Ce n'est en rien une façon d'échapper à la surveillance sociale des voisins, au contraire on s'y rend ensemble et l'on s'y retrouve.

Le dimanche matin, tout le quartier semble se presser aux puces, situées juste derrière la porte de Montreuil, à la frontière de Montreuil et de Saint-Mandé.

<sup>158</sup> *Nogent, Eldorado du dimanche* est un court-métrage documentaire, réalisé par Marcel Carné en 1929

<sup>159</sup> Annie FOURCAUT, « Pour en finir avec la banlieue. / Ending the use of the term « suburb ». », *Géocarrefour*, vol. 75, n° 2, 2000, pp. 101-105.

TE : Tout le monde sortait dans les puces, alors là c'était que, un grouillement de, de marchands de frites et de moules ! alors c'était la grande sortie. Les moules, des frites, une saucisse vernie et tout le monde s'attablaient parce qu'on s'asseyait sur un banc ; c'était un banc c'étaient pas des chaises, y'en avait pas. Puis alors la journée se passait comme ça, puis tout le monde en tenait une bonne, si on peut dire, mais enfin c'était la distraction de ce temps-là : le stade, le marché, les marchands de frites de moules et tout ça. Puis tous les détritrus comme on dit hin, parce qu'à cette époque-là c'étaient de vieux détritrus qui y'avaient.  
LL : bon et alors le soir on repassait la barrière ?  
TE : Ah le soir on sortait, on descendait la barrière fatalement pour rentrer chez soi puis on avait passé une bonne journée, oh ça s'est bien amusé<sup>160</sup>.

Les moules-frites des puces semblent être le souvenir partagé le plus commun à ces habitants de la Réunion au début du XX<sup>e</sup> siècle. Plus qu'une simple brocante, c'est une véritable fête qui s'organise toutes les semaines et qui brasse les populations des communes de Bagnolet, Montreuil et Saint-Mandé à celles du XX<sup>e</sup> arrondissement. Une cérémonie festive pour laquelle on s'habille en conséquence.

La grande promenade le dimanche alors les hommes mettaient un bleu, propre, qu'il mettait le samedi ben ils le mettaient le dimanche pour aller aux puces, et puis les femmes un petit tablier de fantaisie puis en savates, tout le monde allait aux puces, c'était la grande euh, la grande sortie ça d'aller aux puces<sup>161</sup>

Les témoins interrogés par Lionel Longueville se souviennent avec émotion des nombreux stands organisant des « loteries », comme le « père Canard » qui proposent ses filets garnis avec une « bouteille de vin, des pâtes et un pain d'épices », de ce vendeur de pâte à rasoir qui pour faire sa réclame embauche un enfant tout le dimanche pour lui « savonn[er] la gueule et le ras[er] », « tu penses le même, il avait la gueule toute rouge le soir<sup>162</sup> », ou encore de l'arracheuse de dents qui pallie le manque de dentiste :

LL : Il y avait un arracheur de dents aussi, paraît-il ? Non ?  
Oui, oui. Y'a eu une femme et après y'a eu un homme-là.  
LL : Puis comment ça se passait à ce moment-là ?  
ben on, on montait sur une estrade, puis on leur arrachait la dent  
LL : Comme ça devant tout le monde ?  
oui oui.  
LL : et alors tout le monde rigolait non ?  
Oui. Ben euh, ça dépend celui qui a arraché la dent, il était pas toujours content.  
LL : (rires) oui je m'en doute oui<sup>163</sup>

Les témoins évoquant leurs souvenirs d'enfance décrivent une forme de communion locale où se construisent les fondements du voisinage. Ce rituel se joue pourtant hors du quartier et se partage avec d'autres venus des banlieues avoisinantes. Les personnes plus âgées profitent elles

---

<sup>160</sup> Entretien de Mme T.E., couturière à la retraite, réalisé en 1971

<sup>161</sup> Entretien de Mme. B.L., employée de bureau à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1975

<sup>162</sup> Entretien de M. Bu.L., retraité, réalisé en 1977

<sup>163</sup> Entretien de Mme S.M., Couturière à la retraite, réalisé en 1974

des nombreux bals-musette et les puces prennent un air des guinguettes du Petit Charonne du siècle précédent.

De façon plus ponctuelle, les habitants de la Réunion décident aussi régulièrement de se mettre au vert, en se rendant le plus souvent à Vincennes, dans les bois. Là encore, ces sorties se font entre voisins.

Bon, à part les puces alors on allait où ?

Au bois de Vincennes, beaucoup au bois de Vincennes. Alors, et mettons avec les parents de nos camarades, on emmenait le déjeuner froid, on partait matin à pied, on s'installait au bois, on jouait à colin-maillard, on jouait à la corde, on jouait à toutes sortes de choses avec les parents, avec tout le monde, et on mangeait sur l'herbe, on déjeunait, on dinait sur l'herbe et on revenait à pied le soir<sup>164</sup>.

Les excursions plus lointaines ont surtout pour objectif la baignade dans la Marne : « c'était le rêve, c'était la Marne, c'était beau ça. On allait se baigner à la Marne quoi, c'était, la baignade n'était pas interdite on pouvait se baigner quoi. À Nogent ou à Joinville<sup>165</sup>. »

Lorsque les témoins parlent de leur temps libre, les activités qu'ils décrivent oscillent toujours entre l'extrême local et la banlieue. Les Réunionnais et plus largement les Charonnais semblent par leurs routines hebdomadaires irrémédiablement connectés avec les banlieues.

## **Le sport entre Paris et banlieue**

La pratique du sport semble tenir une place grandissante dans les sociabilités des habitants, en particulier chez les plus jeunes. Les enregistrements réalisés par Lionel Longueville reviennent longuement sur cette question, signe d'une pratique répandue. Il convient toutefois de préciser que le médecin de quartier a lui-même orienté sa pratique professionnelle en faisant une priorité de cette question du sport à destination des personnes âgées et qu'il a exercé dans sa jeunesse la profession de journaliste sportif. Il s'intéresse donc tout naturellement aux pratiques sportives de ses patients quand il les interroge. Les témoignages recueillis oscillent entre un sport institutionnalisé qui crée l'événement et des pratiques autonomes d'enfants et de jeunes adultes<sup>166</sup>.

Pour jouer au ballon ou au football, les enfants se rendent sur la place de la Réunion ou sur les fortifications s'ils souhaitent plus de liberté et de place.

j'me souviens aussi qu'après l'école, le jeudi on faisait du football. On allait sur les fortifications, on mettait nos vêtements pour faire les buts, et on jouait au football sur les fortifications, ça j'm'en souviens très bien, c'est un petit peu les seuls endroits, les seuls, enfin moments de détente que j'avais vraiment, c'est tout.

---

<sup>164</sup> Entretien de Mme. B.L., employée de bureau à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1975

<sup>165</sup> Entretien de M. C.L., cordonnier à la retraite, réalisé en 1977

<sup>166</sup> Sur cette distinction et la place du football dans l'espace public : Éric PASSAVANT et Julien SOREZ, « Le ballon de la discorde », *Histoire urbaine*, n° 57, n° 1, 9 Juin 2020, pp. 109-131.

Les fortifications sont en effet le lieu privilégié de la pratique du foot. D'ailleurs, pour les jeunes enfants qui vivent à proximité, le foot est un « sport national » et « celui qu'était né à la porte de Montreuil, s'il savait pas jouer au ballon, bah il demeurait pas à la porte de Montreuil<sup>167</sup> ! » Pour les âges plus avancés, les jeux de boules sur la place ou dans les arrière-cours des bistrotts demeurent encore le sport indétronable.

Outre ces pratiques autonomes, nombre de jeunes appartiennent à des clubs ou des associations qui leur permettent de faire de l'exercice. En particulier, ils sont nombreux à décrire une pratique de l'athlétisme et de la course à pied. Comme indiqué précédemment, le patronage a aussi développé une équipe de basket qui réunit nombre de jeunes enfants d'origine italienne.

En parallèle, les compétitions sportives se développent et attirent de plus en plus de monde. Ces événements se mêlent et se superposent aux divertissements du dimanche précédemment décrits. Tous se déroulent en effet autour de la délimitation entre Paris et sa Banlieue, dans les stades récemment construits, et l'on circule du stade aux puces tout au long du dimanche.

Dans cette période, le sport roi est le cyclisme. Depuis la fin de la guerre, les courses font effectivement l'objet d'un très fort engouement<sup>168</sup>. La démocratisation des bicyclettes dans les classes populaires parisiennes depuis le début de siècle<sup>169</sup> entraîne les jeunes du quartier à se passionner pour le cyclisme. Outre le fameux Tour de France, de nombreuses courses locales s'organisent et rassemblent les foules.

« y'avait le tour de Paris qui se disputait, c'était le grand spectacle dans Charonne, les gens allaient voir passer le Tour de Paris, alors ils montaient sur les fortifs, tu sais, ça faisait deux paliers les fortifs »

Les fortifs servent ainsi de tribunes pour accueillir les spectateurs venus encourager les coureurs cyclistes. En parallèle des courses sur route, de prestigieuses compétitions de vitesse attirent un public nombreux sur de nombreuses pistes. À Paris, le plus connu des vélodromes, après le Parc des Princes et le Vel d'Hiv, se situe dans le bois de Vincennes et cette « piste municipale », bientôt renommé la « Cipale » attire les aficionados de cyclisme résidant le quartier. Le stade devient un lieu de rendez-vous incontournable pour assister à des courses, mais aussi trouver des compléments de revenus en vendant à la sauvette des bonbons.

Bu.L. : J'avais envie de courir en vélo parce que j'avais passé toute ma jeunesse à la Cipale. J'avais passé tout mon premier âge à la pist' municipale du fait qu'on habitait rue des Mariettes. À l'époque c'était gratuit la Cipale, tout le monde rentrait comme dans un moulin.

---

<sup>167</sup> Entretien de M. Bu.L., retraité, réalisé en 1977

<sup>168</sup> Antoine Le BAS, « Ce que Paris doit au sport », *Histoire urbaine*, n° 57, n° 1, 2020, pp. 23-45.

<sup>169</sup> Anais ALBERT, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, thèse de doctorat, Université de Paris 1, 2014, p. 210. Anais Albert a dépouillé les documents fiscaux concernant un impôt sur les bicyclettes dans le quartier de Charonne. Croisé aux listes électorales, elle parvient à montrer que les possesseurs de vélo sont de jeunes ouvriers ou artisans du quartier. Et même s'ils ne représentent que 2 % de la population, l'usage du vélo se diffuse progressivement et devient le terreau d'un engouement sans précédent pour le sport cycliste.

Et j'avais envie de courir en vélo, alors y'en a un, Théo, il avait un vélo... Alléluia ! roh, tu penses, Alléluia, la 8e Merveille ! Les frères Magne<sup>170</sup>, Moinot<sup>171</sup>, et compagnie... Il m'avait prêté son vélo – Alléluia ! – pour m'essayer à faire des courses en vélo, un critérium, 250km j'étais pas timide, hin ?

LL : c'était sur route alors ?

Bu.L. : Sur route ! Oui, oui... Oh la Cipale, la Cipale j'y roulais à la Cipale, après, mais avec des vélos de route à l'entraînement populaire tu vois. Non, j'ai roulé avec un vélo de piste aussi qu'on m'avait prêté, hin... J'ai fait l'Américaine d'ailleurs, tiens, avec GrillatBrunere (?), mais j'ai été me rhabiller parce que j'avais pas l'entraînement... À la Cipale, j'en raffolais moi j'adorais ça, je connaissais tous les coureurs, j'connais le Faucheux<sup>172</sup>, j'connais Paillard<sup>173</sup>, les frères Paillard et tout, compagnie, j'connais tout. Alors, avec mon père, on vendait des pastilles de menthe à la Cipale, des pastilles de menthe, des chewing-gums. Tu penses, moi j'me trimballais partout avec mes paquets de chewing-gums, j'montais les escaliers, tout le bazar, et les gens me connaissaient parce que c'étaient des habitués qui venaient à la Cipale alors ils m'demandaient mon pronostic, j'donnais mon pronostic pour la course de vitesse, pour l'Américaine... j'les connaissais tous les gars<sup>174</sup> !

Le cyclisme tient ainsi une place primordiale dans le quartier, et le triomphe d'un enfant de Charonne suscite de grandes émotions. Ainsi, lorsqu'un certain Martin, dont le père est patron d'un magasin de cycles dans les environs, remporte une série du Grand Prix de Paris face au champion du monde Scherens, toute la porte de Montreuil est en « ébullition », « c'est tout juste si y'avait pas la fanfare, la garde républicaine et tout<sup>175</sup> ! ».

Autre motif de fierté locale, le club de foot du CA Montreuil est particulièrement suivi. Les matchs du dimanche attirent les habitants de Charonne jusqu'à son stade, situé à proximité de la porte de Montreuil, du côté de la zone. Le surnom de « zonard » est ainsi accolé aux joueurs de l'équipe. Les Charonnais s'identifient au club. M. S.H. déclare ainsi « Si je m'intéressais aux matchs ? Ah j'y allais puis j'aimais ça... J'étais chauvin ! ». Le club disparaît en 1972 lors d'une fusion avec le Paris Football Club à la réprobation générale du quartier.

SH : Pourquoi avoir changé ce blase de CA Montreuil, qu'était si illustre dans Paris ? Qui c'est qui connaissait pas le CAM ?

LL : C'est la ville de Paris qu'a voulu ça.

SH : Ah c'est la municipalité qu'a voulu ça

LL : parce que il fallait pas qu'y ait de connotation banlieusarde dans l'appellation d'un club

SH : Ah bon ?

LL : Comme il y avait CA Montreuil, il voulait qu'y ait Paris dedans<sup>176</sup>.

---

<sup>170</sup> Pierre et Antonin Magne sont deux coureurs cyclistes professionnels des années 1930. Ce dernier remporte le tour de France à deux reprises en 1931 et en 1934.

<sup>171</sup> Julien Moineau, cycliste professionnel et coéquipier d'Antonin Magne. Il est en particulier connu pour avoir remporté une étape du tour de France, profitant de la décision du peloton de s'arrêter pour boire des bières offertes par les spectateurs.

<sup>172</sup> Lucien Faucheux, né en 1899 au Kremlin-Bicêtre, est un coureur cycliste professionnel. Il est à deux reprises Vice-champion du monde de Vitesse, membre de l'équipe le Voltaire-sportif

<sup>173</sup> Georges Paillard, né en 1904 dans le Maine-et-Loire, se spécialise dans le demi-fond (course de vitesse où le cycliste s'abrite derrière une moto). Il est champion de France de 1928 à 1932.

<sup>174</sup> Entretien de M. Bu.L., retraité, réalisé en 1977

<sup>175</sup> Entretien de M. C.M., ouvrier à la retraite, réalisé en 1998

<sup>176</sup> Entretien de M. S.H., chiffonnier à la retraite, réalisé en 1987

Par le sport aussi, Charonne semble basculer du côté de la banlieue. On se divertit, on s'entraîne en banlieue et l'on supporte un club de « zonards » et de « banlieusards ». Les portes de Paris jouent un rôle polarisant extrêmement important.

C'était le point d'attache [la porte de Montreuil]. Alors euh, bon quand j'étais tout jeune, j'y allais avec mon père et tout, et après j'y allais avec un copain qui habitait rue Saint-Blaise avec moi au 53, Roger Riberon, et on partait aux puces tous les deux, en jeunes hommes, on allait au stade puis on allait se promener aux puces après. Le matin, d'un côté, l'après-midi de l'autre : c'était notre sortie. Puis alors on faisait un peu de vélo. Hin, on allait au bois de Vincennes faire du vélo.

On jouait au ballon dans la cour puisqu'on avait une grande cour on faisait les parties de ballon là-dedans. C'était notre, c'était notre occupation à c't'époque-là<sup>177</sup>.

Ces espaces endossent le rôle d'une forme de centralité populaire, non pas seulement en tant qu'espace ressource, mais surtout en tant que lieu de polarisation des sociabilités locales mêlant habitants des quartiers populaires parisiens et habitants de banlieue. À travers les pratiques quotidiennes et hebdomadaires se dessine un quartier qui semble se détourner du centre de Paris et du Faubourg-Saint-Antoine pourtant si important dans son développement initial, pour s'orienter vers les périphéries. Ce lien devenu intime avec la périphérie proche se matérialise particulièrement dans l'appréhension de la zone toute proche.

## La Zone

La perception de la zone oscille toujours entre attrait et repoussoir. Elle représente dans tous les cas un objet familier tant les sorties sur les fortifs sont nombreuses et l'on y aperçoit depuis leur enceinte, les constructions qui prennent place sur la zone. Source incontournable de nostalgie et de pittoresque, Lionel Longueville manque rarement une occasion de questionner sur les dangers ou les attraits de la zone.

LL : Là-bas, sur place, dans la zone, vous arriviez à rentrer dans la zone, parce qu'on m'avait dit que pour rentrer dans la zone il fallait y aller sur la pointe des pieds, que c'était pas toujours très facile.

HG : Oh pas du tout. Ben pas du tout parce que quand on arrivait, on passait, pour monter dans la rue de Paris, on passait à côté d'eux. Et moi j'me suis fait de très bons copains<sup>178</sup>.

Nombre d'anciens habitants montrent dans leurs témoignages qu'ils côtoient régulièrement cet espace, et certains y ont même passé une partie de leur vie. Mais les frontières entre la zone et la ville régulière sont difficilement perçues. Ainsi, un dénommé Bibi la Cravate, fils de forain avec un père casseur de pavés et une mère « femme enchaînée » dans les cirques a vécu sur l'emprise de l'actuelle rue Louis Lumière qui correspondait à la partie de la zone la plus proche de Paris. C'est ce que lui rappelle Lionel Longueville, tandis qu'il préfère indiquer qu'il vivait proche de la zone, mais sans y appartenir explicitement.

---

<sup>177</sup> Entretien de M. C.H., profession inconnu, réalisé en 1993

<sup>178</sup> Entretien de M. H.G, maroquinier à la retraite, réalisé en 1978.



LL : Mais qu'est-ce qui vivait là-bas ? C'étaient des forains, c'étaient donc des gens un petit peu marginaux?

Bibi : C'étaient des Parisiens, qui montaient une p'tite baraque, qui louaient un bout de terrain à la ville de Paris, c'était à la ville, soi-disant que c'était Bagnolet dans le temps. Et c'était la limite. Et on allait chercher l'eau à l'hôpital Tenon, parce que y'avait pas d'eau, y'avait plus de 1m de neige, et il faisait 27 - 28 de froid. On avait un petit cœur comme poêle et les maisons, on allait chercher des caisses a poissons, ils n'étaient pas épais à ct'époque là, et on se bâtissait des petites maisons, on couchait comme ça<sup>179</sup>.

Du côté de la porte de Montreuil, M. S.H., né en 1900 dans une maison située à la lisière de la zone. Dans cette partie de la zone, S.H. raconte qu'on y trouve beaucoup plus de chiffonniers et de manouches qui collectaient leurs marchandises avant d'aller les revendre aux puces chaque dimanche. Lui-même finira par exercer le métier de chiffonnier. Il décrit un lieu réunissant des « copains » où les chiffonniers « faisaient leur petite java ! ». D'un point de vue matériel, la zone y est décrite comme une juxtaposition de petites maisons en bois disposant de potagers, ainsi que de roulottes. Dans ces dernières, les habitants étaient « des gens comme nous, c'étaient pas des manouches... enfin y'avait aussi des manouches quand même<sup>180</sup>... ». Les constructions alternent ainsi entre constructions en bois, cabanes de fortune et roulotes. M. M.J., autre habitant de la zone, précise que sa mère louait une petite baraque en « fibrociment » au 31 rue Eugène Varlin, « chez Madame Cardinale<sup>181</sup> ».

La plupart des témoins distinguent deux types de zones dans le voisinage : celle de la Porte de Bagnolet et celle de la Porte de Montreuil, la première, plus au nord, étant nettement mieux considérée que la seconde. Bibi la Cravate précise ainsi que Bagnolet n'a rien à voir avec la Porte des Lilas ou la Porte de Montreuil : « c'était un paradis ! On avait le chalet rouge... y'avait les parisiens qui venaient manger des frites au chalet rouge chez Romillac, et y'avait les jeux de boules ! ». Quant à la porte de Montreuil, il déclare avec dédain que « c'était différent... crasseux, c'était crasseux, ça a toujours été crasseux... On était pas les mêmes hommes ! ». Ce témoignage relativement partial - Bibi ayant grandi du côté de Bagnolet - est cependant corroboré par d'autres qui distinguent effectivement une zone où des travailleurs français vivaient, avec la zone des « chiftis » et des manouches considérée plus dangereuse. Les violences, les coups de couteau, voire de revolvers sont associés à cet espace et à ces populations. Parfois, les témoins reprennent les termes d'apaches pour désigner ces rivalités de bandes. À l'inverse, les personnes qui ont grandi dans cette partie de la zone, s'ils ne nient pas le caractère « bagarreur » des lieux, tendent à insister sur l'aspect communautaire, empreint d'entraide. Si les communautés sont bien circonscrites à la porte de Montreuil, les secteurs des manouches, des Polonais, des Espagnols et des Français se trouvant effectivement séparés, le témoin raconte toutefois les liens d'amitié entre ces communautés et il précise « qu'il parlait le manouche ».

---

<sup>179</sup> Entretien de Bibi, camelot, réalisé en 1978

<sup>180</sup> Entretien de M. S.H, chiffonnier à la retraite, réalisé en 1987

<sup>181</sup> Entretien de M. M.J., profession inconnue, réalisé à une date inconnue

Ben la zone, c'était un petit pays, un petit patelin, on appelle ça. On avait un petit peu de bagarre dessus, si vous voulez le savoir. Les enfants ensemble, ils chiffonnaient pour avoir un peu d'argent de poche, c'était la moindre des choses parce qu'on avait pas le manger que les gens, que les jeunes ils ont maintenant. On allait à l'école de temps en temps, parce qu'il fallait que les parents nous fassent travailler quand même un peu, parce que moi j'avais mon père qu'était mutilé, qu'avait une jambe de moins<sup>182</sup>.

Il décrit les contours d'une identité zonarde avec une forte conscience d'appartenir à un même ensemble urbain et à une même condition sociale. L'opposition se joue face aux « gosses à papa » pour qui l'accès à la zone était interdit : « parce qu'eux, ils étaient bien habillés, nous on l'était pas ben alors, si y'a là, on voyait un crâneur qu'arrivait là-dedans, on lui foutait une trempe<sup>183</sup> ». On ne retrouve pas ces caractéristiques du côté de la rue de Bagnolet, le quartier de la zone y est beaucoup plus intégré au reste du tissu urbain et l'on peut y circuler librement.

Pour atténuer cette misère, les religieuses du Patronage Sainte-Anne se rendent régulièrement dans cette partie de la zone dans une optique d'évangélisation de ces populations<sup>184</sup>.

Nous nous bornions à visiter des familles, qu'étaient nécessiteuses et alors. y'avait par exemple, pendant la guerre, l'abbé Sauvelle qui avait une baraque qui servait de chapelle : c'était Notre Dame de la Zone

LL : Notre dame de la mouise ?

Oui, un genre de notre dame de la mouise. On l'appelait notre dame de la zone nous. Et, à ce moment-là, on avait fait une petite chorale, avec des personnes adultes et des jeunes. Et on allait chanter le dimanche matin. Le dimanche matin, y'avait des gens de la zone, des pov' diables.

[...]

Oui. Mais alors sur la zone, moi j'ai vu, avec maman, elle peut vous le dire, quand on revenait de chanter, à minuit, on tombait sur des clans qui se battaient à coups de bouteilles, à coups de clefs anglaises. Alors, du moment qu'ils apercevaient un d'entre nous, moi ou un autre jeune, "ah tiens c'est la calotte", alors là, on arrêtait. On nous serrait la main... on avait fait 20 mètres et ça se retapait dessus.

### 3.4 Paris comme un lointain

L'essor des liens des habitants du quartier de Charonne à la banlieue, fixés autour d'espaces situés à l'interface, provoque en retour un dépérissement de la connexion du quartier au faubourg Saint-Antoine et au centre de Paris. Alors que tout liait la Réunion au faubourg dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le secteur pouvant être considéré comme une excroissance du quartier du meuble, on assiste à une mise à distance entre les deux ensembles. Pourtant, toutes les politiques urbaines ont cherché à intégrer et à mettre aux normes la Réunion et la fracture

---

<sup>182</sup> Entretien de M. B.M., brocanteur retraité, réalisé en 1985

<sup>183</sup> Ibid.

<sup>184</sup> Pierre LHANDÉ, *Le Christ dans la banlieue*

spatiale semble avoir été résorbée. On traverse désormais le boulevard de Charonne sans avoir l'impression de franchir une frontière. Malgré cette urbanité proprement parisienne, les habitants développent une citoyenneté, une manière de se percevoir qui les rapproche d'habitants de la banlieue.

La commune de Charonne est annexée depuis près de 110 ans lorsque Lionel Longueville entame sa campagne d'entretiens. Pourtant, dans la bouche de la plupart des témoins, la distinction entre Paris et Charonne perdure de façon nette : on explique ainsi que l'on se rend peu souvent à Paris, que l'on « reste à Charonne ». Par exemple, M. K.R. explique qu'il était inenvisageable pour une femme d'aller « dans Paris sans mettre un chapeau sur la tête<sup>185</sup> ». Le fait de se rendre dans le centre est considéré comme une sortie exceptionnelle, qui nécessite un certain nombre de pratiques qui tranchent avec le quotidien. Paris est ainsi mis à distance et considéré comme un lieu peu familier, à l'inverse du quartier et des lieux de sociabilité réguliers dans la proche banlieue.

M. Bu.L. a passé son enfance dans l'impasse Saint-Pierre, il décrit la vie de ses parents avec pour tout horizon le quartier et les puces : « Ma mère, même jusqu'à la fin de sa vie, sa grande sortie, c'était les puces. Ma mère elle a vécu, elle a dû vivre 68 ans à Paris sans avoir jamais vu la Tour Eiffel ! C'est mon frère un jour, mon jeune frère, celui qu'est malade, qu'habite à Choisy, qui l'a emmenée en voiture voir la Tour Eiffel ». Un isolement qui, pour lui, est le signe du caractère « rétrograde » des « gens » de l'époque<sup>186</sup>.

Paris semble ainsi perçu comme un univers lointain, hors de l'espace pratiqué par les habitants. L'appréhension de l'espace semble complètement déformée avec le Bois de Vincennes, la Porte de Montreuil étant considérée comme particulièrement proche, tandis que certaines rues du faubourg sont cataloguées comme trop éloignées. Mme B.L., née dans le quartier en 1899, se souvient que sa mère travaillait hors du quartier et devait quotidiennement se rendre dans le centre de Paris : « Je me souviens que ma mère me racontait, quand elle était jeune, elle habitait rue des Haies et elle allait travailler rue... Oh, mais très, très loin ! Avenue Ledru-Rollin par-là, elle y allait à pied<sup>187</sup> ». Pourtant, le trajet ne représente qu'une vingtaine de minutes de marche, à peine cinq minutes de plus que pour la Porte de Montreuil, mais cette distance et surtout le fait de se rendre dans Paris impressionne le témoin.

Ces déplacements quotidiens de Charonne vers le centre sont pourtant le lot quotidien de 40 % des travailleurs, surtout des femmes employées de bureau, de commerce ou des domestiques. Elles peuvent aisément se rendre au travail avec les bus, métros et tramways reliant le quartier au centre. Mais les témoins s'accordent à dire qu'ils ne s'éternisent pas à proximité. Le profil de témoins tend cependant à survaloriser les habitants *enfermés* dans le quartier : ce sont uniquement des personnes âgées qui ont passé toute leur vie dans le voisinage, on peut aisément

---

<sup>185</sup> Entretien de M. K.R., commerçant en vêtement à la retraite, réalisé en 1982

<sup>186</sup> Entretien de M. Bu.L., retraité, réalisé en 1977

<sup>187</sup> Entretien de Mme. B.L., employée de bureau à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1975

imaginer que les personnes les plus ouvertes sur l'extérieur aient tendance à plus déménager au cours de leur vie hors du quartier. Si les témoins ont l'impression de parler pour toute une génération et une époque, il est probable que d'autres pratiques de l'espace aient coexisté.

Parmi les témoins, les rares qui mettent en avant leurs souvenirs dans Paris centre sont d'ailleurs issus de familles plus privilégiées sur la modeste échelle sociale du quartier. Par exemple, Mme L.M., fille d'un épicier en gros qui habite une maison offrant tout le confort nécessaire (eau, gaz), est une des rares personnes à ne pas mentionner les puces de Montreuil. A la place, « on allait se promener dans Paris » en empruntant « L'omnibus Charonne – Place d'Italie<sup>188</sup> » qui permet de remonter la rue de la Roquette jusqu'au centre de Paris. On retrouve un témoignage relativement proche avec Mme Me.B., fille d'un entrepreneur en charpenterie qui explique elle-même appartenir à la petite bourgeoisie. Son père est ainsi l'un des rares Charonnais à être propriétaire d'une automobile, avant même la guerre de 14 : « dans la rue y'avait que nous qui en avions ». Le dimanche est donc l'occasion de promenade dans Paris dans cette voiture.

LL : Mais est-ce que vous sortiez un petit peu, est-ce que vous alliez dans Paris?

MB : Oh oui. Avec mes parents hinhoulala ! oh oui !

LL : alors qu'est-ce qu'on avait comme loisir quand vous étiez...

MB : ben on avait la voiture, l'automobile !<sup>189</sup>

Dernier témoignage à évoquer des sorties dans Paris, Mme P.A. née dans le quartier en 1884 raconte s'être rendue régulièrement dans des théâtres subventionnés et à l'opéra-comique.

AP : Alors nous étions obligées... En quittant l'atelier, puisque le travail se termine en général à 7 heures... On pouvait pas louer, c'était trop coûteux il aurait fallu perdre du temps dans la semaine alors nous allions dans les files d'attente et nous allions au poulailler tout à fait à l'étage supérieur. Alors là nous avions des places tout à fait intéressantes.

LL : Ah vous connaissez tout le répertoire alors ?

AP : Oh oui : à la Gaîté Lyrique, 50 centimes, à l'Opéra-comique 75 centimes.

LL : Et au Français ?

AP : au Français 75 centimes.

LL : 75 centimes ! Vous vous rappelez tout ça, c'est formidable.

AP : Bien oui parce que ça a été vécu n'est-ce pas alors ça reste gravé... oh oui ! oh nous nous y prenions bien. Nous emportions un petit sandwich pour nous permettre, parce qu'on venait tard évidemment. Mais c'était compensé par le plaisir du spectacle. Oui.<sup>190</sup>

Les expéditions dans le centre de Paris semblent cependant rares et sont présentées comme telles. Jamais une destination parisienne n'est évoquée avec le même niveau de familiarité que les puces de Montreuil. Mme M.B. déclare ainsi être restée « toujours dans mon coin », avant de se reprendre et d'évoquer sous l'insistance de Lionel Longueville quelques visites à la Samaritaine « quand j'avais de l'argent de versé<sup>191</sup> », même si elle n'hésitait pas à prendre crédit à « la

---

<sup>188</sup> Entretien de Mme. L.M., ouvrière en perles à la retraite, réalisé par Lionel Longueville en 1971

<sup>189</sup> Entretien de Mme Me.B., employée de bureau à la retraite, entretien réalisé par Lionel Longueville en 1987

<sup>190</sup> Entretien de Mme P.A., couturière à la retraite, réalisé en 1970

<sup>191</sup> Entretien de Mme M.B., cartonnère à la retraite, réalisé en 1974

semeuse », société de crédit affiliée à la Samaritaine<sup>192</sup>. Autres sorties rarement évoquées, mais qui devaient être relativement fréquentes chez certains jeunes, les bals. M. S.H., accordéoniste et champion de danse donne un bon aperçu de ces formes de sociabilité. Il semble naviguer de musette en musette entre Paris et Nogent.

LL : Mais vous alliez dans Paris aussi de temps en temps, non ? Vous sortiez un peu plus du quartier quand vous étiez plus jeune ?

SH : j'étais, ah j'étais toujours à Paris, la plupart du temps je venais ici, je venais m'amuser tout ça, mais j'sortais beaucoup dans Paris.

LL : Vous alliez danser un petit peu ?

SH : ah oui. (rires)

LL : ah vous étiez un fervent de la danse ? vous alliez où ?

SH : j'étais chez Deborge, j'allais au Royal, j'allais au P'tit Balcon, j'allais chez Feuillade, j'allais un peu partout des bals de Paris

LL : oui et à Nogent aussi non ?

SH : oui.

LL : bon, et c'était comment les bals à l'époque ?

SH : c'était musette. Et puis c'était calme. Oh, de temps en temps, un petit jeton... de temps en temps, mais sans ça, c'était calme.

LL : Donc ça n'a pas beaucoup bougé ? vous alliez rue de Lappe non ?

SH : ah oui, j'allais, au p'tit balcon. Y'avait aussi la boule rouge et puis euh, j'aimais pas y aller au Massif central, là-bas. Non, j'aimais pas y aller là

LL : pourquoi ?

SH : j'sais pas, parce que ça me plaisait pas parce que déjà la piste était ronde.<sup>193</sup>

Les activités dans Paris se font ainsi beaucoup plus rares et c'est donc une minorité, les plus privilégiés ou les plus fêtards, qui profitent des opportunités de sortie dans Paris. Pour se distraire les jours de congé, la majorité s'en tient à son quartier et aux espaces périphériques les plus proches, en privilégiant les puces et le bois de Vincennes.

---

<sup>192</sup>Alain CHATRIOT, « Protéger le consommateur contre lui-même », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, no 91, n° 3, 1 Août 2006, pp. 95-109.

<sup>193</sup> Entretien de M. S.H., chiffonnier à la retraite, réalisé en 1987

## Conclusion

Malgré leur intégration au réseau urbain, fruit de politiques volontaristes suivant l'annexion à Paris, la Réunion et Charonne se vivent comme des périphéries, peut-être même plus que durant les années post-annexion. Les pionniers du quartier, issus pour la plupart du faubourg Saint-Antoine ou du centre de Paris, venaient y chercher de l'espace, des loyers abordables ou une opportunité de devenir propriétaire. De cette translation du faubourg à la Réunion était née une petite société urbaine relativement homogène et cohésive, même si nombre d'entre eux conservaient des liens forts avec le centre de Paris. Leurs façons de vivre, d'habiter et de produire semblaient encore très proches de leurs voisins du faubourg. Dans cette première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les liens unissant Charonne à la capitale du meuble se sont effilochées, jusqu'à finalement se normaliser. Si quelques ébénistes conservent peut-être une affection particulière, professionnelle ou amicale pour ce secteur de Paris, la plupart des habitants s'en sont détachés. Les Charonnais vivent désormais au rythme de la banlieue. Les Aventins parisiens que représentaient Belleville, Saint-Antoine ou Montmartre ne sont plus le cœur battant du Paris populaire. L'expansion démographique rapide des communes de banlieue réagence tout à fait la structure des classes populaires dans le département de la Seine. Les formes de sociabilités de la culture ouvrière y prennent place, constituant un véritable « eldorado banlieusard ». Autour des événements sportifs et des puces de Montreuil, les Charonnais côtoient dorénavant régulièrement ces banlieusards, souvent issus des mêmes quartiers. Cela ne dissout pas la cohésion du quartier qui continue à structurer amplement les vies et les habitudes des habitants, mais cela réoriente tout à fait la place du quartier dans l'agglomération parisienne. Les portes de Paris sont devenues les nouveaux centres populaires, où se fixent bon nombre de pratiques ouvrières.

Dans les années 1930, La Réunion est donc peut-être moins parisienne que lorsqu'elle était charonnaise. Cette mutation du sentiment d'appartenance se matérialise par l'évolution du profil professionnel de la population, avec le délitement progressif de l'artisanat traditionnel de la fabrique parisienne et la montée en puissance de l'industrie et son cortège de manœuvres et d'ouvriers métallurgistes qualifiés. Les autorités catholiques ne s'y trompent pas et les chantiers du cardinal Verdier qui souhaitent installer le « christ dans la banlieue » agissent sur un territoire qui débute dans les arrondissements périphériques.



## **EPILOGUE**



« Place de la Réunion [...]
C'est à Paris dans le XX<sup>e</sup>
Un quartier autour d'une place avec des gens qui vivent là
Comme partout
Peut-être pas comme partout, peut-être comme plus jamais. Elle est comme une clairière
dans la ville<sup>1</sup>. »

Avec le documentaire « Si près, si loin, Place de la Réunion », réalisé par Geneviève Bastide-Neveu en 1976, le secteur apparaît pour la première fois en mouvement. Il y est présenté à la fois comme un vieux quartier, authentiquement parisien, bastion ouvrier par excellence, mais aussi comme un secteur préservé des affres de la ville moderne, « une clairière dans la ville ». A l'image de Lionel Longueville et d'autres entrepreneurs de mémoires, il s'agit pour la réalisatrice d'immortaliser un lieu et une façon de vivre qu'elle considère menacés par des projets de rénovation.

Pourtant, dans les années 1970, le quartier ne ressemble plus à ce qu'il pouvait être avant la guerre. La fermeture des plus grandes usines, les projets de rénovation qui concernent l'ancien village de Charonne puis les environs de la place de la Réunion et les changements dans les façons de vivre et de travailler à Paris dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle viennent remodeler la citadinité et l'urbanité du secteur, issues de cent ans de construction progressive, et portent en eux le sentiment d'une disparition du quartier en tant qu'espace ressource (le fameux « village ») au profit d'une nouvelle ville impersonnelle et individualiste. L'histoire du quartier et de ses formes urbaines et sociales est alors mobilisée et instrumentalisée dans la production de la ville contemporaine, d'abord pour s'opposer aux projets urbains de rénovation, puis comme discours presque marketing pour valoriser des projets se vantant de concilier architecture moderne et authenticité urbaine.

### L'assassinat de Saint-Blaise

En 1962, alors même que le nom de Charonne fait la une au travers du massacre de la station de métro survenu à la suite d'une manifestation contre l'OAS et la guerre d'Algérie, le vieux village de Charonne, organisé autour de la rue Saint-Blaise, est voué à la destruction par les plans d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) qui propose une rénovation-destruction complète de l'ancien tissu urbain.

Le projet est découpé en deux phases avec d'abord la rénovation de tout le bâti depuis le croisement de la rue Saint-Blaise et la rue Vitruve jusqu'au boulevard Davout, avant que le cœur de l'ancien village, de l'église à la place des Grès, ne soit concerné. Le projet est à replacer dans le contexte d'une politique ambitieuse de rénovation des tissus urbains considérés comme

<sup>1</sup> Extrait du documentaire « Si près, si loin, place de la réunion », diffusé sur TF1 le 5 décembre 1976. Voir le documentaire en intégralité sur la chaîne Youtube « Ina Paris Vintage » : [https://www.youtube.com/watch?v=75oPBfUjNzI&t=28o8s&ab\\_channel=InaParisVintage](https://www.youtube.com/watch?v=75oPBfUjNzI&t=28o8s&ab_channel=InaParisVintage)

insalubres, lancée en 1958 par de Gaulle. Elle est conçue à la fois comme une réponse à la crise du logement, sur laquelle l'appel de l'abbé Pierre en 1954 a attiré l'attention des contemporains, et à la perception de la part des autorités d'un besoin d'adapter la ville à la voiture. Si les zones entourant les monuments historiques<sup>2</sup> et quelques secteurs sauvegardés<sup>3</sup> sont considérés comme dignes d'être préservés, le tissu urbain des périphéries constituées depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est, lui, condamné à disparaître. Pour remplacer ces quartiers jugés insalubres<sup>4</sup>, on conçoit de nouveaux espaces urbains qui répondent aux objectifs de la Charte d'Athènes : s'affranchir de la rue pour l'implantation des bâtiments, faire entrer l'air et la lumière, séparer les commerces et les ateliers des zones résidentielles, et hiérarchiser et isoler les différents modes de circulation (voiture, piétons, transports collectifs), remettant donc en cause l'organisation traditionnelle de la rue<sup>5</sup>. Les nouveaux ensembles qui remplacent les anciennes constructions sont donc faits de tours et de barres, souvent élevées sur une dalle. Le projet architectural du secteur Saint-Blaise est un parfait exemple de ce type d'urbanisme. Avec ses deux gratte-ciels, la tour Giralda (103,8 mètres) et la tour Saint-Blaise (87,3 mètres), ainsi que de nombreux autres bâtiments juchés sur une dalle, le quartier est prévu pour accueillir 4 333 logements, bien plus que ce que pouvait accueillir le tissu villageois ancien (entre 1000 et 2000, selon les estimations). Avec autour de 13 000 habitants pour 17 hectares, cette opération crée donc un secteur extrêmement dense : ramené au km<sup>2</sup>, ce chiffre donnerait un ratio de près de 75 000 habitants contre 21 000 pour la ville de Paris. Le nouveau Saint-Blaise est ainsi souvent présenté comme le « quartier le plus dense d'Europe ». Slogan détourné des mouvements d'habitants, en particulier l'association « un poumon pour Saint-Blaise », qui dénonçait plutôt la construction d'un espace urbain « le plus dense d'Europe sans espaces verts<sup>6</sup> ».

Effectivement, l'opposition au projet fut vive dès les premières ébauches dans les années 1960. Les premières critiques mettent en garde contre la probabilité de l'augmentation des loyers, les difficultés de relogement et, plus globalement, le déplacement des populations ouvrières et des activités artisanales. La mobilisation émane dans les premières années d'une alliance originale entre la section locale de la ligue des droits de l'homme et la chambre des propriétaires<sup>7</sup>. Les oppositions portent ainsi plus sur les risques économiques que sur la disparition de la ville ancienne. Les questions mémorielles sont prise en compte quelques années plus tard, lorsque la

---

<sup>2</sup> Isabelle BACKOUCHE, *Aménager la ville : les centres urbains français entre conservation et rénovation, de 1943 à nos jours*, Paris, France, Armand Colin, 2013, 478 p.

<sup>3</sup> Isabelle BACKOUCHE, *Paris transformé : le Marais, 1900-1980*, Grane, Créaphis éditions, 2019, 438 p.

<sup>4</sup> Sur l'importance de la catégorie d'insalubrité dans le cadre de ces rénovations.

Claire LEVY-VROELANT, « Le diagnostic d'insalubrité et ses conséquences sur la ville : Paris 1894-1960 », *Population (French Edition)*, vol. 54, 4/5, 1999, pp. 707-743.

Yankel FIJALKOW, *La construction des îlots insalubres : Paris 1850-1945*, Paris, France, 1998, 273 p.

<sup>5</sup> Philippe PANERAI, Jean CASTEX et Jean-Charles DEPAULE, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1997, 196 p.

<sup>6</sup> *L'ami du XX<sup>e</sup>*, Courrier des lecteurs de Martine Birling, ancienne présidente de l'association « un poumon pour Saint-Blaise », N° de Janvier 2019

<sup>7</sup> Yankel FIJALKOW, « Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris », in Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUE et France GUERIN-PACE, *Le quartier: enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2006,

mobilisation contre le projet Saint-Blaise se restructure localement autour du CLAD XX<sup>e</sup> (Comité de Liaison pour l'Animation et le Développement du XX<sup>e</sup> arrondissement), association créée en 1969 dans le sillage de la plateforme des associations parisiennes d'habitants. Depuis février 1968, onze associations s'étaient unifiées pour lancer un manifeste critiquant vivement le schéma directeur de Paris<sup>8</sup>, qui prévoyait quatre nouvelles cités d'affaires « plus denses encore que le nouveau quartier de la Défense<sup>9</sup> » autour des gares parisiennes et la rénovation du quartier des Halles. Quant aux arrondissements périphériques, définis comme « couronne-enveloppe », il était envisagé dans le schéma de procéder à une rénovation profonde, et de se libérer des « contraintes du parcellaire et de l'impératif de l'îlot<sup>10</sup> ». En parvenant à influencer l'opinion publique et en modifiant certains projets, la plateforme montre qu'il est possible de construire une opposition aux grands projets urbains. Surtout, elle entraîne les associations d'habitants à proposer des contre-diagnostics et à s'emparer du langage et de l'expertise urbaine. A Charonne, les habitants en viennent ainsi à construire collectivement une analyse historique et urbaine du tissu urbain ancien. Yankel Fijalkow remarque que les premières associations pour la sauvegarde du village de Charonne « multiplie[nt] photos et croquis paysagers pour montrer [leur] compétence technique, alliée à [leur] connaissance historique du secteur ». Il constate aussi que ce nouveau discours passe par la recherche de « signes d'historicité » pour témoigner de l'épaisseur historique des lieux : la vieille église, le cimetière de Charonne, les deux regards les plus proches, etc... Les acteurs associatifs valorisent aussi l'architecture vernaculaire banale de Charonne qui serait garante des rapports de voisinage conviviaux, tandis que les grands ensembles auraient pour conséquence l'isolement individuel.

Cette lutte est couronnée de succès puisque l'association « un poumon pour Saint-Blaise » obtient l'ouverture du square de la Salamandre, et surtout, obtient l'abandon du projet initial qui se trouve largement repensé. En 1974, les nouveaux plans de la ZAC laissent de côté les destructions-rénovations et le haut de la rue Saint-Blaise est reconnue comme digne d'intérêt patrimonial, présentée comme « un ancien village viticole et maraîcher ». Ce retournement de situation s'inscrit dans un contexte plus large de remise en cause des politiques d'urbanisme précédentes au cours de la présidence de Giscard D'Estaing. Sur la rue Saint-Blaise, la seconde opération qui prend place à la fin des années 1980 prévoit ainsi que les façades sur rue soient conservées et restaurées, seuls les cœurs d'îlot sont entièrement rénovés avec la construction de logements. Le projet prévoit aussi des emplacements pour le commerce et le petit artisanat, garants des citadinités traditionnelles de cette ville. Plus que le bâti considéré comme de piètre qualité, le nouveau projet reconnaît que l'intérêt de l'ensemble réside dans l'enchâssement de diverses formes architecturales et urbaines. En particulier, les sociétés d'aménagement signalent,

---

<sup>8</sup> <http://laplateformeparis.org/laplateforme.htm>

<sup>9</sup> Le Monde, 15 février 1968. « Le schéma directeur de Paris prévoit la création de trois ou quatre grands centres d'affaires. Instrument de production ou cadre de vie ? »

[https://www.lemonde.fr/archives/article/1968/02/15/le-schema-directeur-de-paris-prevoit-la-creation-de-trois-ou-quatre-grands-centres-d-affaires-instrument-de-production-ou-cadre-de-vie\\_3065780\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1968/02/15/le-schema-directeur-de-paris-prevoit-la-creation-de-trois-ou-quatre-grands-centres-d-affaires-instrument-de-production-ou-cadre-de-vie_3065780_1819218.html)

<sup>10</sup> Ibid.

dans le sillage des associations locales, leur attention au parcellaire qui reflèterait la « complexité urbaine » du tissu urbain<sup>11</sup>.

Malgré la destruction de toute la partie sud de la rue Saint-Blaise, le village de Charonne est en parti sauvé d'une destruction complète grâce aux efforts d'habitants qui valorisent le « pittoresque » du village. L'usage de l'histoire joue un rôle particulièrement important dans cette mobilisation. Les militants, souvent installés récemment dans le quartier, valorisent le caractère villageois de la rue et préfère passer sous silence l'histoire de son industrialisation et la présence importante d'ouvriers.

### **La fin d'une certaine citadinité**

A Charonne, la rénovation du village est vécue comme un électrochoc. En soi, le voisinage proche de la place de la Réunion n'est pas touché par ces premières opérations de rénovation publique qui concernent l'ancien village. Pourtant, le sentiment d'une fin d'époque prédomine avec d'une part l'irruption de nouvelles formes urbaines issues de la promotion privée et d'autre part la fin des modes de vies du début du siècle.

La disparition du vieux Paris, le plus souvent imputée aux opérations de rénovation publique, est aussi causée par la promotion immobilière privée. En particulier, le quartier de la Réunion qui n'est pas touché par des opérations publiques, connaît tout de même d'intenses transformations urbaines. Effectivement, tout au long des années 1950 et 1960, un certain nombre de résidences modernes sont édifiées, remplaçant le vieux bâti du XIX<sup>e</sup> siècle. Symbole de ces transformations urbaines progressives, la première séquence du documentaire « Si près, si loin, la place de la Réunion » donne à voir un terrain vierge, fraîchement dégagé de ses anciennes constructions. Un panneau annonce la suite vendant un ensemble d'appartement modernes. Les promoteurs n'hésitent pas à reprendre les lieux communs de la mémoire locale, s'emparant de son passé rural et du nom de la rue des Vignoles, en proposant une résidence surnommée « le clos des vignes ».

Ces nouvelles constructions marquent l'émergence d'une nouvelle ville, que les entrepreneurs de mémoire n'hésitent pas à associer à l'émergence de nouvelles pratiques de l'espace public et à la fin des sociabilités populaires dites traditionnelles. Le soir à la tombée de la nuit, les familles n'occupent plus la rue pour discuter de tout et de rien entre voisins, et les puces de Montreuil ne sont alors plus que l'ombre de ce qu'elles ont été. Dans les entretiens réalisés par Lionel Longueville, les personnes interrogées décrivent toutes la disparition de la vie animée d'antan. En particulier, la disparition des bistrotts apparaît comme le révélateur d'une dilution de la citadinité de l'époque. M. Be.R. parle ainsi de la dizaine de bistrotts que l'on trouvait sur la rue Saint-Blaise<sup>12</sup>. Entre le « Charbonnier bistrot » qui faisait aussi les « camionnages », la « mère Boyer », le « petit Pot », mais aussi un vrai bal musette, la profusion de ces débits de boisson fait dire à Be.R. que la rue Saint-Blaise « c'était un peu comme la rue de Lappe dans le

---

<sup>11</sup> Le Monde, 13 septembre 1977, « Et Charonne dit adieu à son village », [https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/09/13/charonne-dit-adieu-a-son-village\\_2870432\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/09/13/charonne-dit-adieu-a-son-village_2870432_1819218.html)

<sup>12</sup> Entretien de M. Be. R., charcutier sur les marchés à la retraite, réalisé en 1972 par Lionel Longueville

temps ». Cinquante ans plus tard, « tout ça, c'est mort, y'a plus rien, [...] c'est vide, y'a plus rien ». Pour la vie de quartier, « c'est râpé » et les nouvelles constructions ne produisent plus les mêmes façons de vivre. Il constate ainsi que « [sa] fille qu'était en face, et [son] gendre, ils ont été relogés dans les casernes là, à Belleville, au 13<sup>e</sup> étage, haha, c'est pas la même vie ».

Seule la place de la Réunion conserve son rôle polarisant où les hommes et les enfants vaquent encore à leurs activités favorites. La fermeture de nombreuses usines et la construction des nouveaux immeubles modernes sonnent comme la fin d'une ère et la Réunion devient un espace résidentiel comme tant d'autres à Paris. Deux Charonne se font ainsi face, d'un côté, le vieux Charonne encore composé d'immeubles anciens et fortement délabrés et, de l'autre, les résidences modernes. Cette distinction est particulièrement visible dans le documentaire qui donne l'impression que les vieilles adresses ne sont occupées que par les habitants les plus âgés. Les seuls nouveaux arrivants qui s'y aventurent sont présentés comme de jeunes marginaux qui squattent un appartement laissé vacant, créant de fortes dissensions dans le voisinage, ou bien encore des travailleurs migrants. L'agente recenseur que l'on suit, a ainsi toutes les peines du monde à distinguer les logements vacants, de ceux des ouvriers partis travailler ou des étrangers qui craignent d'ouvrir leurs portes à un représentant de l'Etat. Dans l'impasse Rolleboise, au cœur de l'ancienne cité des singes, un homme raconte qu'il est le dernier à y vivre, installé depuis seulement cinq ans suite à un long périple depuis son rapatriement d'Algérie. « Y'a des impasses qui sont habitées, mais ici c'est pas habité, c'est étroit et dégueulasse tandis que y'en a qui sont larges ». Les nombreuses maisons et immeubles construits autour de cette venelle sont ainsi complètement délaissés, à l'abandon depuis bon nombre d'années. Un incendie s'y est déclaré près de dix ans auparavant, mais les façades noircies continuent de témoigner de l'événement. Dans une autre impasse, plus large effectivement, on fait ensuite la rencontre d'un autre homme perché sur le toit, guettant le retour de ses pigeons. Marcel apparaît comme la figure encore vivace de l'ancien Charonne, celui qui prend encore soin des derniers pieds de vigne dans cette arrière-cour. Il raconte « On se croirait à la campagne, y'a une vigne... J'attends mes pigeons. Ils sont partis à Creil ». Pourtant, il est né bien loin de Charonne, on apprend ainsi qu'il a « beaucoup bourlingué » avant de se fixer dans le quartier. C'est ainsi une figure extérieure qui ravive les motifs mémoriels du quartier.

Les témoins filmés, souvent de vieux hommes ou de vieilles dames racontent la fin de leur quartier. S'ils continuent à avoir l'impression de vivre dans une « petite campagne » ou tout le monde se connaît, ils ont pleinement conscience que ces formes de sociabilité ne reposent plus que sur eux. Ces anciens sont ainsi présentés comme les derniers des mohicans d'une époque bientôt révolue.

Miroir inversé de cette ville et ces façons de vivre ancestrales, les nouveaux immeubles modernes élevés depuis la fin des années 1950 remplacent quelques vieux îlots décrépits. Dans ces barres et tours de dizaines d'étages, les appartements offrent une vue surplombante sur tout le secteur et l'on prend la mesure des entrelacs complexes des cours et des constructions issues des périodes précédentes. Les nouveaux arrivants dans le quartier préfèrent pour la plupart le confort

moderne de ces « horreurs » plutôt que les logements exigus et délabrés proposés dans les vieux immeubles. Geneviève, protagoniste du documentaire, s'installe ainsi le temps de son travail de recenseuse au sein d'une résidence moderne sur la rue des Orteaux qui correspond mieux aux aspirations et aux modes de vie de cette génération<sup>13</sup>. Dénigrant ces « boîtes impersonnelles », le délabrement du parc locatif l'incite toutefois à privilégier ces ensembles. En outre, elle se satisfait d'habiter près de l'école Vitruve qui depuis 1962 met en place une pédagogie inspirée de la méthode Freinet. Lorsqu'elle recense un homme dans une de ces tours, celui-ci lui décrit bien son absence de lien avec le quartier :

« J'ai qu'une vue et j'en profite pas tellement, de toute façon je travaille pas ici.  
Vous travaillez loin ?  
À Malakoff. Ce qui fait que je pars le matin et je rentre le soir. Je vois ça avec la lueur des phares de la voiture. J'en profite un peu le samedi et le dimanche. »

Cette superposition entre des personnes ancrées dans le quartier et d'autres à l'attachement plus distant a certainement toujours existé. Mais les deux formes urbaines (l'ancien délabré et le récent impersonnel) viennent matérialiser cette opposition et sont mobilisées par les contemporains comme le marqueur le plus évident de la fin du quartier.

Ce sentiment d'effacement de la vie d'antan est particulièrement marqué dans les témoignages recueillis par Lionel Longueville. M. L.G. vient de perdre sa femme « lundi dernier »<sup>14</sup>. Né dans le quartier en 1894, d'un père issu du Faubourg Saint-Antoine ébéniste, la famille de L.G. incarne le modèle des pionniers de la Réunion installée au cours des années 1870. D'abord résidant sur la rue des Haies, ils s'installent ensuite sur la place des Grès, où ses souvenirs sont marqués par les jardins et les potagers qui courent de la rue Saint-Blaise jusqu'à Romainville. Il passe toute sa vie dans le quartier, travaillant pour une importante entreprise spécialisée dans l'électricité. Il ne peut que constater la disparition de sa ville, perte d'autant plus marquée par la mort de ses copains ces dernières années et maintenant celle de sa femme. Quand Longueville lui demande s'il obtient de l'aide de ses voisins, il répond : « Personne, non c'est rien que des Arabes dans le coin et puis des Pieds-Noirs ». La mort de sa femme place L.G. dans une situation d'isolement et de dépendance, ses enfants habitant à Châtillon ou à la porte de Versailles. Il se trouve ainsi contraint, 75 ans plus tard, de déménager « en grande banlieue, à Dourdan », dans une maison de retraite destinée aux anciens combattants.

LL : Et vous croyez que cette maison de retraite c'est ce qui vous reste de mieux à faire ?  
GL : oui je crois. Au moins je serai avec des anciens combattants.  
LL : Vous allez parler de la guerre tout le temps avec ces anciens combattants, vous allez raconter Verdun, etc.

---

<sup>13</sup> A ce sujet, voir le travail de référence Henri COING, *Rénovation urbaine et changement social: L'îlot n°4 (Paris 13e)*, Paris, France, Éd. Ouvrières, impr. 1966, 1966, 295 p.

Voir aussi Emmanuel BELLANGER, Henri COING, Pierre GILBERT, « Rénovation urbaine et changement social. Entretien avec Henri Coing », *Métropolitiques*, 6 novembre 2017. <https://metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-et-changement-social-Entretien-avec-Henri-Coing.html>

<sup>14</sup> Entretien de M. L.G., électricien retraité, réalisé en 1971 par Lionel Longueville

GL : oui, faut bien parler de quelque chose quand même  
 LL : bien sûr faut passer le temps. Mais vous savez comment ça fonctionne là-bas ?  
 GL : C'est à dire que j'ai mes enfants qui y sont allés dernièrement samedi et dimanche, ils ont été visiter. Il paraît que le centre est très bien. Et alors y'a cinéma, y'a salle de billard, y'a salle de jeux. Et alors le matin y'a deux heures de travail pratique soit sur le bois soit sur la serrurerie ou n'importe  
 [...] Alors y'a une chose qu'ils m'ont demandée, ils ont dit vous savez que si vous êtes là, c'est pour le restant de vos jours hin...  
 LL : Pourquoi on ne peut pas faire un essai de 3 mois par exemple ?  
 GL : non non non. Non alors ils m'ont dit, alors vous serez automatiquement enterré au cimetière militaire  
 LL : ben, pourquoi, y'a pas moyen de faire autrement ?  
 GL : non  
 LL : ben c'est assez curieux ça. Qui est ce qui vous a dit ça, c'est là-bas ?  
 GL : C'est le directeur qui l'a dit à mes enfants. Et alors il faut s'engager, quand on sera là-bas n'est-ce pas, à être enterré au cimetière militaire.  
 LL : Oui, c'est curieux ça  
 GL : Eh oui.  
 LL : Ben ça vous peine un petit peu parce que en fait euh... C'est pas dans le fond ce que vous attendiez ?  
 GL : ah non. Enfin y'a pas moyen de faire autrement, c'était la dernière ressource.  
 LL : oui bien sûr vos enfants habitent loin de chez vous c'est ça le problème

Sans son artisanat ou son industrie, le quartier de la Réunion apparaît comme une coquille vide. Les usages et les pratiques qui ont donné à ce secteur ces formes urbaines et architecturales ont disparu. Le bâti dont le délabrement s'est accéléré tout au long du XX<sup>e</sup> siècle ne se trouve plus adapté aux besoins et aux envies des nouveaux habitants. Dans ces vieux immeubles, seules les personnes les plus âgées continuent d'y vivre, perpétuant telles qu'ils le peuvent les formes de citadinité de l'ancien temps. A mesure de leurs départs, les pratiques populaires du début du siècle se réduisent à peu de chagrin. Tout au plus retrouve-t-on les joueurs de boule sur la place de la Réunion, et le maintien de quelques troquets traditionnels. La Réunion, comme bon nombre d'autres secteurs délabrés des arrondissements périphériques, est une ville dévitalisée.

### **La réunion symbole d'un nouvel urbanisme**

Face au délabrement avancé du bâti, le secteur environnant la place de la Réunion finit par être ciblé par les pouvoirs publics. Échaudés par la contestation des projets urbains du secteur Saint-Blaise, les pouvoirs publics tentent d'impulser la rénovation du quartier de la Réunion par la mise en place en 1979 d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), étendue sur près de 20 hectares correspondant à la totalité du quartier. Cette procédure vise au maintien du bâti existant, mais s'appuie sur les propriétaires pour leur réhabilitation, incitée par des aides publiques. L'émiettement de la propriété et la faible capacité d'investissement des propriétaires conduisent à un échec complet de l'OPAH. En 1986, la mairie de Paris décide de reprendre la main en créant une nouvelle ZAC sur le secteur sud de la Réunion d'à peine 5 hectares. Celle-ci

est confiée à la SAEMAR, déjà en charge d'une partie du village Saint-Blaise. Le projet prévoit une refonte complète du tissu urbain et du réseau des rues, avec en particulier la destruction des impasses, prévoyant plus de 600 logements, ainsi que de nombreux services publics (une crèche, une résidence pour personne âgée, une poste, ainsi que des équipements sportifs et culturels). Tirant les leçons des erreurs du passé, il n'est plus question d'élever des gratte-ciels ou de construire sur dalle. Toutefois, dès 1989, l'association IDEE Réunion se constitue pour peser sur les concertations mises en place et protester contre les destructions des vieux immeubles<sup>15</sup>.

En 1990, la ville de Paris choisit d'élargir son intervention à d'autres secteurs proches, avec l'ambition de réhabiliter le quartier dans son ensemble. Un droit de préemption urbain renforcé (DPUR) est créé pour les secteurs Vignoles Est, Vignoles-Planchat et Fréquel. Ces quelques portions de rue sont caractérisées par la forte présence d'impasses et de passages qui ont ralenti ou bloqué la promotion immobilière privée. Ce droit de préemption permet à la mairie et à l'OPAC d'acquérir de nombreux immeubles. Dans les trois cas, il s'agit dans le prolongement de la nouvelle ZAC de réhabiliter le tissu urbain local, en construisant de nouveaux logements associés à des locaux de commerces et d'activités. Surtout, cette même année, l'association Droit au Logement se fonde pour venir en aide à des familles à la rue depuis l'incendie criminel de leur hôtel meublé situé place de la Réunion. Soutenues par les parents d'élèves de l'école Vitruve et la paroisse Saint-Jean de Bosco, ces familles décident d'occuper un autre immeuble laissé vacant rue des Vignoles, mais se trouvent délogées rapidement par la police. Les expulsés choisissent en réaction de s'installer dans des tentes à même la place. Ce campement devient le révélateur d'une nouvelle crise du logement<sup>16</sup> et fait de la Réunion le symbole de cette situation. La surpopulation et le délabrement de l'habitat dans le quartier font ainsi l'objet d'une médiatisation importante. Pourtant, en 1995, la ZAC principale peine toujours à avancer à la vitesse prévue. Seule la moitié des logements ont été livrés, mais aucun des équipements prévus n'a pu ouvrir. L'élection de Jean Tiberi à la mairie de Paris cette année, succédant à Jacques Chirac précipite la redéfinition des objectifs de la rénovation urbaine. Cherchant se différencier de son prédécesseur, Jean Tiberi s'affiche comme le partisan d'un « urbanisme à visage humain ». Son élection avait été marquée par la montée en puissance de la gauche à Paris, qui s'était fortement appuyée sur les associations d'habitants opposées aux rénovations. Conscient du danger pour la prochaine élection, Jean Tiberi décide de réorienter les politiques urbaines de la municipalité et de valoriser l'écoute et la concertation avec le monde associatif. Il parvient à se différencier du tout-voiture pompidolien en mettant en avant la qualité de vie, et le local avec un programme intitulé « quartier tranquille ». La nouvelle équipe municipale s'empare des projets concernant le quartier de la Réunion, pour en faire un symbole des nouvelles politiques urbaines, et lors d'une visite au sein de la ZAC, le maire déclare ainsi :

---

<sup>15</sup> Coline PANSART, *Les mutations du quartier de la Réunion, Paris 20<sup>e</sup>, 1975-2000, la participation des habitants dans la création d'un projet urbain*, Mémoire de M2, Paris 1

<sup>16</sup> Jean-Baptiste EYRAUD, Vincent BOURDEAU et Julienne FLORY, « La ville vue par... Droit au logement (DAL) », *Mouvements*, n° 74, n° 2, 5 Juin 2013, pp. 80-88.



« Les immeubles qu'il apparaîtra souhaitable et raisonnable, notamment sur le plan financier, de réhabiliter le seront. D'autres seront construits, mais il est hors de question d'édifier ici des bâtiments qui, par leur hauteur ou leur volume, viendraient dénaturer le caractère de ce quartier. Il nous faut "réunir" les différents îlots, les "recoudre" en quelque sorte<sup>17</sup>. »

150 ans après, le mot d'ordre de l'aménagement du quartier réside à nouveau dans le fait de « réunir ». En réalité, ce propos acte surtout l'abandon définitif des constructions de tours et de barres hors sol, au profit d'ensembles plus modestes se fondant dans le bâti ancien et surtout le parcellaire afin de respecter le « caractère particulier des quartiers<sup>18</sup> ». En outre, il s'agit aussi de changer d'échelle d'aménagement et de dépasser le cadre contraignant de la ZAC pour englober l'ensemble du quartier. La redéfinition du Plan d'Occupation des Sols est ainsi privilégiée pour permettre le réaménagement des zones clefs, déjà délimitées par les DPUR, et l'accent est mis sur la concertation avec les associations et les acteurs locaux.

### **De la cité des singes à l'Eden Bio**

Le cas de l'îlot Planchat/Vignoles est particulièrement représentatif de ce nouvel urbanisme de la fin des années 1990. Mené par l'OPAC, sous la direction de l'architecte André Schuch de l'APUR, le projet d'aménagement de l'îlot est intégralement redéfini en fonction des nouvelles orientations fixées par la nouvelle équipe municipale.

Le secteur a ainsi été réduit et concentré sur les parcelles attenantes aux impasses, tandis que les immeubles donnant sur rue sont conservés. Alors que 170 logements étaient prévus, seuls 90 seront construits et il est décidé que la plupart doivent correspondre à des maisons de ville d'un ou deux étages, organisées autour de jardins. Cette programmation aboutit à quatre différents scénarios<sup>19</sup> où tous envisagent un bâti peu dense et organisé autour « d'allées piétonnes, bordées de jardinets qui reprennent ou adaptent les tracés des impasses actuelles<sup>20</sup> ». Ces propositions sont ensuite soumises aux élus et aux associations locales dont les avis orientent le choix vers la proposition intitulée « les villas », qui est celle des quatre qui respecte le plus les formes urbaines des impasses existantes<sup>21</sup>, les autres proposant des cours ou des allées plus larges.

L'architecte Édouard François remporte ensuite le concours en proposant un projet articulant un vaste immeuble en cœur d'îlot, et une vingtaine de « maisons de ville », toutes agencées autour des impasses des Crins et de Casteggio [Figure 1]. Ces dernières ne sont d'ailleurs plus tant des impasses, étant donné leur prolongement jusqu'à la rue de Terre-Neuve. Malgré leur classement

---

<sup>17</sup> Citation relevée par *Le Moniteur*, 6 juin 1997, « Paris Nouvel élan pour la ZAC Réunion ».

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> Voir en annexe les différents scénarios

<sup>20</sup> Rapport de Juin 1999 de l'APUR sur l'aménagement de l'îlot Planchat - Vignoles. Accessible sur la plateforme des 50 ans de l'APUR :

[https://50ans.apur.org/data/b4s3\\_home/fiche/88/04\\_reunion\\_planchat\\_vignoles\\_apropa661\\_c19db.pdf](https://50ans.apur.org/data/b4s3_home/fiche/88/04_reunion_planchat_vignoles_apropa661_c19db.pdf)

<sup>21</sup> Voir les quatre propositions dans l'annexe 7.1

dans le domaine public en 1959, elles sont toutes deux « résidentialisées<sup>22</sup> » avec l'installation de grilles d'entrée, réservant de fait le passage aux riverains. Le bâtiment central est composé de logement sociaux de taille restreinte, car pour l'architecte « le logement social doit être et doit rester un logement transitionnel<sup>23</sup> ». Edouard François présente son projet comme une œuvre de « densification d'un îlot faubourien typique de l'Est parisien », respectant « les lieux, son histoire à la 'Doisneau' », et les constructions existantes « dénuées de toute prétention ou d'ordonnancement ». Le projet mobilise ainsi les discours patrimoniaux locaux. D'ailleurs, en hommage au « passé maraîcher », on entre dans cet ensemble par l'intermédiaire de deux petites serres horticoles situées aux extrémités de l'îlot. À côté de l'échantillon de vigne qui y pousse, se trouvent les abris à vélos, poussettes ou les boîtes aux lettres. Le projet de la « villa des Vignoles », inspiré par l'histoire de quelques opérations de lotissement du XIX<sup>e</sup> siècle, prend ensuite le nom « d'EdenBio ». L'ensemble est présenté comme intégré au tissu urbain et à son histoire, tout en promouvant une ville durable par l'usage de matériaux pérennes, des toitures végétales et la promotion d'un cadre de vie agréable<sup>24</sup>.

Le projet s'appuie ainsi sur le retour au goût du jour des immeubles caractéristiques des arrondissements périphériques, et s'en inspire fortement, tentant de mimer l'hétérogénéité des gabarits, des matériaux et des hauteurs produite par ces formes urbaines. La recherche d'une ville apaisée, moins tournée vers la voiture, et d'une vie de quartier réhabilitent effectivement aux yeux des classes moyennes et supérieures parisiennes, les immeubles issus des formes de promotion immobilière du XIX<sup>e</sup> siècle, précédemment étudiée. La population du quartier de la Réunion s'est ainsi considérablement transformé ces dernières années avec l'arrivée de familles plus aisées, et des travailleurs des secteurs dits créatifs. Néanmoins, la large proportion des logements sociaux, au sein d'importantes résidences, permettent le maintien de catégories sociales plus défavorisées.

---

<sup>22</sup> Jade TABET, « La résidentialisation du logement social à Paris. Paradoxes et retournement des discours et des pratiques dans les opérations de requalification des grands ensembles », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 83, n° 1, 1999, pp. 155-163.

<sup>23</sup> <https://www.amc-archi.com/photos/equerre-d-argent-2009-nomine-edouard-francois-99-logements-sociaux-et-12-ateliers-d-artistes.2520/vue-d-ensemble-99-logements.1>

<sup>24</sup> Architopik.com, Villa des Vignoles. [https://architopik.lemoniteur.fr/index.php/realisation-architecture/villa\\_des\\_vignoles/354](https://architopik.lemoniteur.fr/index.php/realisation-architecture/villa_des_vignoles/354)

Figure 1. Vue de l'EdenBio



Photographie de l'architecte.

### **Et la Réunion devint cool**

L'Eden Bio devient rapidement un marqueur de la nouvelle modernité du quartier, attirant le regard des étudiants en architecture, et mettant en valeur le tissu urbain environnant composé des petites impasses de l'ancienne cité des Singes. Associée à la présence de nombreux artistes installés dans les anciens ateliers, et d'une vie politique locale animée par la CNT qui dispose de son siège au début de la rue des Vignoles depuis les années 1970, la perception du quartier change progressivement au début des années 2010 et les discours valorisant le quartier se multiplient. Dans ce sillage, un nombre important de magazines en ligne ou d'agences de tourisme en viennent à proposer des promenades alternatives ou des visites pittoresques du secteur<sup>25</sup>. Ils vendent une certaine authenticité du quartier, à savoir un espace miraculeusement préservé des affres de la ville moderne. Ces discours s'appuient donc sur le caractère supposé authentique des impasses comme un écho au passé rural du secteur, et son caractère champêtre appuyé par les toponymes qui montreraient que la campagne est ici à portée de main, où l'on vit une sociabilité villageoise. Les vues d'impasses luxuriantes, de devantures d'anciens ateliers associées à des fresques de *street art* ou de petites terrasses de cafés fleurissent sur Instagram, sous le hashtag « *ruedesvignoles* » et témoignent d'une mode récente pour les formes urbaines du quartier.

---

<sup>25</sup> <https://www.lavoixdeslieux.fr/visite-quartier-de-la-reunion-saint-jean-bosco.php>  
<https://exploreparis.com/fr/1858-autour-de-la-rue-des-vignoles.html>  
<http://unpetitpoissurdix.fr/2012/10/21/un-tour-dans-le-20e-le-village-de-charonne-et-le-quartier-des-vignoles/>  
<https://www.parisladouce.com/2017/04/paris-la-rue-des-vignoles-promenades.html>  
<https://www.pariszigzag.fr/balades-excursions/balade-paris/la-rue-des-vignoles-et-ses-impasses-insoupconnees>  
<http://www.pariscope.fr/base/a-la-decouverte-du-20eme-meconnu>

Consécration ultime, *le Guardian* désigne en 2020 le quartier de la Réunion comme l'un des « 10 plus cool d'Europe », le présentant comme une combinaison d'un « friendly, bohemian *quartier populaire* » et d'un « *genuine village*<sup>26</sup> » [en français dans le texte], archétype de la ville hipster et branchée. Les critères de sélection du quartier sont les mêmes quels que soient les villes ou les pays, les caractéristiques mises en avant pour le quartier de Järntorget à Gothenburg, Bonfim à Porto ou Dorcol à Prague, autres villes lauréates, pouvant tout à fait correspondre au quartier de la Réunion. *Le Guardian* valorise des quartiers considérés comme conviviaux avec la présence de nombreux cafés ou bars, et d'une vie culturelle locale et alternative, mais délaissés par le tourisme traditionnel donnant l'impression de sortir des sentiers battus. Enfin, chacun de ces quartiers est présenté comme authentique, tant du point de vue matériel avec la valorisation d'une architecture traditionnelle, que d'un point de vue social avec la mise en avant d'une mixité sociale et culturelle, phénomènes considérés comme préexistants et menacés par la gentrification. Le grand écart entre l'authenticité fantasmée et le « cool » moderne se retrouve dans les choix des « bonnes adresses » du quartier. Pour loger, *le Guardian* propose soit l'hôtel Terre-Neuve situé dans une ancienne usine des années 1930 réaménagée, soit le Mama Shelter Paris East de la rue de Bagnole, conçu par Philippe Starck, premier établissement de la chaîne de restaurants et d'hôtels internationale. De même, le type des bars promus oscille entre la cantine bio et végétarienne de la Petite Fabrique et le bistro traditionnel du « café sans nom » situé sur la place de la Réunion, et considéré comme le cœur du quartier.

La Réunion devient ainsi un « nouveau Brooklyn » et appartient à un archipel international de quartiers branchés. Les éléments urbains porteurs de stigmatisme et symboles d'une certaine infra-urbanité *sont* au contraire *devenus une véritable ressource urbaine*.

---

<sup>26</sup> The Guardian, 8 février 2020, 10 of the coolest neighbourhoods in Europe, <https://www.theguardian.com/travel/2020/feb/08/10-of-the-coolest-neighbourhoods-in-europe-paris-berlin-rome>



# CONCLUSION

Aujourd'hui, certains n'hésitent plus à présenter le quartier de la Réunion comme « le dernier village parisien authentique », y trouvant même le reflet de « l'âme de Paris<sup>1</sup> ». Pourtant, loin des mirages mémoriels actuels, le secteur n'a jamais été un village mais plutôt un ensemble créé *ex nihilo* du fait de la volonté de la municipalité de Charonne, prolongée par l'investissement de propriétaires terriens locaux et d'artisans venus du Faubourg. De même, la parisiannité des lieux, présentée aujourd'hui comme une évidence, est le produit d'une histoire longue d'intégration du quartier à Paris tant du point de vue social qu'urbain, et dont la construction s'est avérée lente et surtout non linéaire.

Loin de cette image d'Épinal, ce travail de thèse se proposait de se saisir du quartier de la Réunion comme un cas exemplaire de la fabrique des périphéries parisiennes et de l'histoire mouvementée de leur intégration à la ville-centre tant d'un point de vue social qu'urbain. La multiplicité des formes de promotion immobilière et d'actions de la puissance publique, la banalité du tissu urbain ainsi que l'absence d'une mythologie de quartier rouge propre à ce quartier en faisait un observatoire privilégié pour l'étude de ces phénomènes. L'analyse s'est structurée autour des concepts d'urbanité et de citoyenneté. Autour de ces deux facettes de l'urbain, j'ai cherché à croiser et articuler la fabrique matérielle de la ville, ses immeubles, sa voirie et ses réseaux techniques qui composent son urbanité, aux rapports des habitants au local par leurs manières d'habiter et de pratiquer l'espace ainsi que leurs représentations qui produisent une citoyenneté propre au quartier. Selon une vision traditionnelle de la ville concentrique, ces deux éléments auraient dû évoluer et s'affirmer de manière conjointe, dans un mouvement continu d'urbanisation et d'intégration sociale et urbaine à Paris. À mesure d'une évolution linéaire de l'urbanisation, caractérisée par une densification progressive du bâti, une mise aux normes de la voirie et un accès aux équipements urbains, les habitants se verraient faciliter l'accès aux ressources de la ville centre, ce qui créerait des rapprochements avec les populations du centre. Pourtant, à l'issue de cette recherche, l'histoire longue, sur près d'un siècle, du quartier donne plutôt à voir une mutation différenciée, croisée, voire contradictoire de l'urbanité et de la citoyenneté du quartier de la Réunion.

Le quartier de la Réunion est le produit direct d'un projet urbain, conçu par la municipalité de Charonne. Face à l'afflux de population venue du faubourg Saint-Antoine, s'installant dans la commune, Charonne cherche à repolariser son territoire et fonder une nouvelle centralité permettant de réunir les différentes parties de la commune qui s'étaient développées en se tournant le dos. L'ouverture de la place de la Réunion au centre de Charonne ainsi que celle des nouvelles rues représentent l'aboutissement de vingt années de politiques ambitieuses d'aménagement urbain. Le volontarisme, l'expertise urbaine, l'habileté politique des élus de Charonne tranchent avec l'image classique des communes de Petite Banlieue, souvent présentées

---

<sup>1</sup> *Capital*, « Ce quartier du XX<sup>e</sup> a été classé parmi « les plus cool d'Europe », 23 février 2020  
<https://www.capital.fr/conso/paris-ce-quartier-du-xxe-a-ete-classe-parmi-les-plus-cool-deurope-1362927>

comme dépassées par les événements. Cette opération urbaine marque le coup d'envoi de l'urbanisation du futur quartier de la Réunion.

Mais la construction du quartier qui en résulte est discrète, et se trouve d'abord être une affaire locale. Les investisseurs, bâtisseurs et premiers habitants sont en très large majorité issus d'une radiale de l'Est parisien où Charonne est centre, partant de la Bastille et du Faubourg Saint-Antoine jusqu'aux communes limitrophes de Bagnolet et de Montreuil. Le quartier est ainsi produit par une foule de petits artisans du faubourg, mais aussi de cultivateurs, enracinés à Charonne depuis des générations, qui n'hésitent pourtant pas à participer à la production de la ville. Ils le font par la construction d'immeubles sur leurs anciens terrains ou par des opérations de lotissements complexes. Ces pionniers aux profils bien éloignés des figures de la promotion immobilière du Second Empire se révèlent toutefois des investisseurs avisés et mettent en place des stratégies d'investissement locatif qui cherchent à tirer profit des besoins des habitants du faubourg Saint-Antoine à la recherche de place pour leurs logements et leurs activités artisanales ainsi que des loyers bon marché. Ainsi, de nombreux immeubles du quartier de la Réunion sont pensés pour accueillir des ébénistes et des professions apparentées. Malgré la faible taille des parcelles, les propriétaires s'évertuent à produire un bâti qui laisse de la place pour les cours et les allées au sein desquelles se développe ce type d'activité. Les investisseurs imaginent donc cette nouvelle ville comme une continuité avec la ville centre et s'appliquent à en répliquer les formes urbaines et architecturales.

Pour autant, la formation du bâti est loin d'être un processus uniforme, tant les propriétaires doivent s'adapter à des contraintes, telles que la forme du parcellaire et leur capacité d'investissement, mais aussi réagir aux stimuli de l'action publique. Il a été possible de schématiser la fabrique du quartier, modèle pouvant peut-être s'appliquer au reste du tissu périphérique, en la considérant comme le résultat de l'agencement de trois formes bien distinctes de production de l'urbain. Le tissu urbain local est à la fois le résultat d'un phénomène de transition faubourienne sur d'anciens chemins vicinaux, d'une construction accélérée le long des nouvelles voies témoignant de l'impact de l'action publique et, pour finir, d'opérations de microlotissement en marge des voies du quartier répétant dans une forme altérée les mécanismes des lotissements moteurs ailleurs de la densification de Paris. Ces différentes formes de construction produisent un paysage urbain contrasté, dont les formes rappellent certes celles du faubourg, mais dans une version altérée, plus diffuse.

Les premiers immeubles sont ensuite investis par une population principalement issue du faubourg Saint-Antoine. Ils y amènent des modes de vie propres au centre industriel de la capitale et composent un continuum citadin partant de la Bastille jusqu'à la place de la Réunion. Beaucoup d'entre eux sont des artisans ébénistes qui importent dans le quartier les modes de production de leur secteur d'origine et s'insèrent dans des immeubles pensés pour eux. Cette tentative de réplique des façons de vivre typiquement parisiennes se heurte cependant à l'urbanité dépréciée du nouveau quartier. En particulier, la production du meuble qui s'appuie dans le faubourg sur la très forte densité des artisans et l'interaction des différents corps de métiers au



sein de la cour de l'immeuble est rendue beaucoup plus difficile dans les immeubles de la Réunion, de plus faible dimension, moins denses, et qui peinent à réunir autant de professionnels du secteur. Malgré ces difficultés d'adaptation, les premiers habitants du quartier fondent une société urbaine marquée par un tissu de relations sociales et de pratiques ancrés dans le local, perçue par sa population comme une véritable ressource. La naissance d'une citoyenneté locale se forge aussi dans une forme de symbiose avec le faubourg Saint-Antoine. Liés par une même spécialisation professionnelle, les deux ensembles sont aussi connectés par un réseau de liens interpersonnels, et des trajectoires résidentielles qui passent indifféremment de l'un à l'autre. Le quartier de la Réunion apparaît donc comme une projection du faubourg vers la périphérie. S'y affirme, dans un premier temps, une citoyenneté proprement parisienne directement importée du faubourg proche, mais qui doit composer avec un contexte urbain différent.

Ces nouvelles sociabilités de voisinage se matérialisent particulièrement au travers de mobilisations locales militant pour la modernisation du quartier. Les pétitions retrouvées réclamant la mise en place de plusieurs projets urbains d'amélioration de la voirie, témoignent à la fois d'un sentiment d'appartenance à un ensemble commun et d'une perception d'un certain déclassement urbain. Dans un jeu complexe de négociation entre les locataires, les propriétaires et la préfecture, plusieurs opérations d'alignement, de prolongement et de viabilisation de voirie permettent une normalisation progressive du quartier et une meilleure intégration à la capitale. Un des enjeux principaux est la résorption de la poche des habitats les plus dégradés autour de la cité des singes, produite par les précédentes opérations de microlotissement. À partir de ces luttes locales, soutenues par les radicaux-socialistes, l'urbanité du secteur s'affirme dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pourtant, en parallèle, la citoyenneté du quartier se trouve remodelée. D'abord, la crise de l'ameublement accentue le découplage entre la production de luxe du faubourg et celle de moins bonne qualité de Charonne qui devient le haut lieu de la trôle. Les ateliers traditionnels disparaissent et sont progressivement remplacés par des usines mécanisées. Plus largement, l'industrialisation transforme ce quartier de petits artisans indépendants en un secteur du monde ouvrier. En outre, les phénomènes de métropolisation de l'agglomération parisienne et la forte progression démographique des banlieues viennent remodeler tout à fait l'espace populaire parisien. La génération d'enfants de la Réunion nés à la fin du siècle manifeste une attirance de plus en plus forte pour les lotissements de banlieue et leurs perspectives d'accès à la propriété et à la maison individuelle. Ceux qui restent à la Réunion tendent à s'éloigner du faubourg. Par la force des choses, l'éclatement des mobilités résidentielles des classes populaires parisiennes redessine la cartographie des liens sociaux à l'échelle de l'agglomération, même si le local continue de jouer un rôle structurant. Le lien avec le faubourg et le centre de Paris se perd peu à peu et les habitants de la Réunion en viennent à se sentir de moins en moins parisiens. Leurs pratiques quotidiennes, leurs loisirs se détournent de Paris et s'ancrent du côté des portes de la capitale, où les puces, véritable centralité populaire, brassent les ouvriers des arrondissements périphériques et ceux de la banlieue. Paris devient un lointain dans les discours des Charonnais

qui semblent plutôt se considérer comme des banlieusards. Ils n'expriment pas tant un sentiment de relégation ou de ségrégation de la ville-centre, mais revendiquent plutôt leur appartenance à un monde ouvrier, dorénavant ancré dans les proches banlieues parisiennes. La Réunion, à l'image des territoires des arrondissements périphériques revêt donc un rôle de pivot entre un espace populaire parisien du XIX<sup>e</sup> siècle caractérisé par la vie de faubourg et l'artisanat propre au centre de Paris et un nouveau monde ouvrier qui se déploie dans les banlieues parisiennes. L'analyse des citadinités et des urbanités successives du quartier, au cœur des préoccupations de ce travail, montre ainsi une évolution croisée avec d'un côté une sous-urbanité qui s'estompe progressivement au bénéfice d'une intégration à la capitale ; et d'autre part, une citadinité marquée par la vie faubourienne consubstantielle du Paris populaire qui se teinte peu à peu d'une coloration ouvrière revendiquée ou ressentie comme banlieusarde.



## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

# Sources manuscrites

## 1. Archives départementales de de Paris

### A. Plan et cadastre

#### Cadastre napoléonien des communes annexées (1808-1825)

Tableau d'assemblage de Charonne (1808-1825). AP D6P2/8/1/1

Charonne, Section B dite de la Plaine. AP D6P2/8/1/6

Charonne, Section A dite des Montiboux. AP D6P2/8/1/4

#### Cadastre révisé des communes annexées

Tableau d'assemblage de Charonne (1808-1825). AP CN/54

Charonne, Section A dite Montiboux. CN/56

Charonne, Section C dite du Petit Charonne. CN/58

Charonne, Section D dite de la voie Neuve et des Haies. CN/59

Charonne, Section E dite Fontarabie. CN/61

Charonne, Section F dite de l'Est. CN/62-64

Charonne, Section G dite Gâtines. CN/65

Charonne, Section H dite de la rue Aumaire. CN/66

Charonne, Section J dite de la rue Courat. CN/67

Charonne, Section K dite du Rendez-vous. CN/68

#### Matrices cadastrales pour la période charonnaise

Etats des sections de 1846. D5P2 29 et 30

Sommier foncier 1846 - 1860 D5P2 29, 30, 31, 32 et 34

#### Plan des XX arrondissements de Paris.

Plan de 1875. Atlas 67

### Plan parcellaire municipal de Paris (fin XIXe)

140<sup>e</sup> feuille PP/11886/A à E (Emprise du quartier de la Réunion)

141<sup>e</sup> feuille PP/11812/A à D (Partie nord de Charonne)

142<sup>e</sup> feuille PP/11770/A à E (Village Saint-Blaise et fortifs)

### Mutations foncières

Sommier foncier (1860-1880)\_DQ18 1121, 1122, 1123, 1124, 1126, 1154, 1155, 1158, 1159, 1161, 1163, 1169.

Sommier foncier (1880-1945) DQ18 1948, 1949, 1951, 1961, 1962, 1965, 1966, 1969, 1971, 1975, 1986, 1990, 1991, 1992, 1993, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2006

### **B. Archives des communes annexées**

Reconstitution des délibérations du conseil municipal de Charonne (1830-1845). Vquater 34

Reconstitution des délibérations du conseil municipal de Charonne et budget reconstitué.

Vquater 35

Affaires communales. Tutelle administrative et financière des communes annexées en 1860. AP, DO9 21

### **C. Calepin des propriétés bâties (1862-1875)**

Rue Alexandre Dumas D1P4 10

Impasse des Crins D1P4 34

Rue des Bois D1P4 133

Rue des Haies D1P4 527

Rue des Hautes-Vignoles D1P4 537

Rue des Orteaux D1P4 830

Passage Papier D1P4 842

Rue de la Réunion D1P4 948

Rue de Terre-Neuve D1P4 1126

Rue des Basses-Vignoles (classé à Vignoles) D1P4 1206

Rue Vitruve D1P4 1223

#### **D. Voirie du quartier de la Réunion**

Rue des Haies VO11 1471 et 1472

Rue Planchat VO11 2738

Rue des Orteaux VO11 2508-2510

Impasse des Souhais VO11 3489

Rue de la Réunion VO11 3044-3046

Rue des Vignoles VO11 3898-3900

Rue Alexandre Dumas VO11 45

#### **E. Etat civil**

##### Actes de mariage

Actes de mariage du XX arrondissement dépouillés systématiquement pour les années 1860, 1865, 1870, 1875, 1880. V4E 1865, 2375, 2376, 2422, 2423, 2424, 2425, 2475, 2476, 2477, 2478, 5260, 5266, 5267, 5268, 5269, 5326, 5327, 5328, 5329, 5366, 5368

Actes de mariage du XX<sup>e</sup> arrondissement dépouillés systématiquement pour 1920. 20M 333 - 340

##### Actes de naissance

Dépouillés ponctuellement. Série V4E

##### Acte de décès

Dépouillés ponctuellement. Série V4E et 20D

##### Etat civil reconstitué avant 1860

Acte de naissance, dépouillés ponctuellement V3E/N

Acte de Mariage, dépouillés ponctuellement. V3E/M

Acte de décès, dépouillés ponctuellement. V3E/D

## **F. Registres scolaires**

Registre scolaire de l'école Vitruve 1890-1901. AP 2879 W

## **G. Matricules militaires**

### Conscrits habitant le quartier en l'année 1875

Tables des registres matricules du recrutement militaire en 1875. D3R1 367

Registres matricules de recrutement. D4R1 162

### Conscrits issus de l'échantillon des listes scolaires

Registres matricules de recrutement. Série D4R1

## **H. Recensement générale de population**

Recensement de 1926. D2M8 309 et 310

Recensement de 1936. D2M8 698 – 701

Archives de Paris, Fonds Lazare, t. LXXIV, p.459

## **2. Archives de la Préfecture de Police**

Rapports de police sur la condition ouvrière à Paris en 1872. BA 400

Rapports de police sur la grève des ébénistes à Paris en 1880. BA 168

## **3. Bibliothèque Historique de la ville de Paris**

Fonds de cartes postales du quartier

Dossier iconographique de la rue des Vignoles. 1-EST-03306

Dossier iconographique de la rue Planchat 1-EST-03284

Dossier iconographique rue des Haies, 1-EST-03251

Dossier iconographique quartier de Charonne 1-EST-03238



Dossier iconographique passage Bremant 1-EST-03233

#### **4. Archives départementales de Seine-Saint-Denis**

Actes d'Etat civil, dépouillement ponctuel. Séries diverses en fonction de la commune : Bagnolet, Montreuil, Pantin, Saint-Denis, Les Lilas

#### **5. Archives départementales du Val-de-Marne**

Actes d'Etat civil, dépouillement ponctuel. Série 1Mi

## **Sources imprimées**

### Administration

Annuaire – Almanach du Commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration 1854

Annuaire – Almanach du Commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration, 1861

Almanach impérial de 1855, édité par A. Guyot et Scribe, Paris, p.919

ALPHAND (dir), *Recueil des lettres patentes, ordonnances royales, décrets et arrêtés préfectoraux concernant les voies publiques*, dressé par MM. A. Deville et Hochereau, 1886

*Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 16 juin 1926

Nouvelle Division de Paris en 20 arrondissements et 80 quartiers, au 1er janvier 1860. Plan itinéraire de Paris. Imprimé par E. Andriveau-Goujon, 1860.

Organisation et attributions des services du département de la Seine et de la Ville de Paris, 1880

*Recueil général des lois, décrets, ordonnances, etc.*, Paris, L'administration du journal des notaires et des avocats, 1896

### Recueil de données statistiques

*Annuaire statistique de la Ville de Paris*, Paris, Masson et Cie, 1880-1928.

BERTILLON Jacques, *Origine des habitants de Paris : lieu de naissance des habitants de Paris en 1833 et 1891*, Paris, Chaix, 1895.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS, *Statistique de l'industrie à Paris résultant de l'enquête faite par la Chambre de commerce pour les années 1847-1848*, Paris, Guillaumin et Cie, 1851.

Chambre de Commerce de Paris, *Enquête sur l'industrie de Paris. Instruction générale*, 31 août 1860, ACCIP VII-3.70.

PRÉFECTURE DE LA SEINE, *Documents relatifs à l'extension des limites de Paris*, Paris, Charles de Mourgues frères, 1859.

Préfecture de la Seine, Direction des affaires municipales, Service de la statistique municipale, *Résultats statistiques du dénombrement de 1891 pour la ville de Paris et le département de la Seine et renseignements relatifs aux dénombrements antérieurs*, Paris, G. Masson, 1893.

Préfecture de la Seine, Direction des affaires municipales, Service de la statistique municipale, *Résultats statistiques du dénombrement de 1896 pour la ville de Paris et le département de la Seine et renseignements relatifs aux dénombrements antérieurs*, Paris, G. Masson, 1899.

*Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine. Recueil de tableaux dressés et réunis d'après les ordres de M. le Bon G.-E. Haussmann*, Paris, Imprimerie administrative de Paul Dupont, 1860.

LOUA Toussaint, *Atlas statistique de la population de Paris*, Paris, Imprimerie et librairie de l'École centrale/J. Dejeu & Cie, 1873.

### Enquêtes sociales

Charles GARNIER et Auguste AMMANN, *L'Habitation humaine*, Paris Hachette, 1892, p. 823

DU MAROUSSEM Pierre, *La question ouvrière : cours libre professé à la Faculté de droit de Paris. Ebénistes du faubourg Saint-Antoine : grands magasins, « sweating-system »*, 1891.

LAZARE Louis, *Les quartiers pauvres de Paris : le 20e arrondissement*, 1870

Pierre LHANDÉ, *Le Christ dans la banlieue : enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris*, Paris, Plon, 1927-1931

POULOT Denis, *Le sublime ou Le travailleur comme il est en 1870 et ce qu'il peut être : question sociale*, 1870.

VALDOUR Jacques, « *Le Faubourg* » : *observations vécues*, Éditions Spes, 1925.

## Presses

Titres de presse relevées au moins une fois.

- *La Justice*
- *Excelsior*
- *Gil Blas*
- *Journal des débats politiques et littéraires*
- *L'ami du peuple*
- *L'aube*
- *L'Aurore*
- *L'Écho de Paris*
- *L'Ere nouvelle*
- *L'humanité*
- *L'Intransigeant*
- *L'Opinion nationale*
- *La Gazette de France*
- *La gironde*
- *La lanterne*
- *La liberté*
- *La Petite Bourgogne*
- *La Politique coloniale*
- *La Presse*
- *La Semaine religieuse du diocèse de Sens et Auxerre : revue paraissant tous les samedis*
- *La Revue des familles illustrée : morale, littérature, sciences, arts*
- *Le Carnet de la Semaine*
- *Le Christ dans la banlieue*
- *Le Cri du Peuple*
- *Le Figaro*
- *Le Français*
- *Le Gaulois*
- *Le guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne*
- *Le Jour*
- *Le Journal*
- *Le Matin*
- *Le Matin*
- *Le Messager de Paris*
- *Le Petit Journal*
- *Le Petit Parisien*
- *Le Populaire*
- *Le Progrès de la Côte-d'Or*
- *Le Radical*
- *Le Rappel*
- *Le Soleil*
- *Le Temps*
- *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*

- *Moniteur universel*
- *Paris-soir*
- *The Washington Post*

### Autres

DEMAY V.P., *Histoire de la ville de Belleville et de ses accroissements, ou examen des divers rapports de la banlieue de Paris avec la capitale*, Académie des sciences, Paris, 1854

*La Construction moderne. Cours officiels des matériaux de construction et bulletin des adjudications du département de la Seine*, 25 février 1911

HAUSSMANN Georges Eugène, *Mémoires*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2000, 1204 p.

HILLAIRET Jacques, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, Paris, France, les Ed. de Minuit, 1997, 743+733 p.

JAILLOT, *Recherches sur Paris*, 1775,

JACQUIN FRERES, *Monographie complète du melon contenant la culture, la description et le classement de toutes les variétés de cette espèce, suivies de celles de la pastèque à chair fondante, avec la figure de chacune dessinée et coloriée d'après nature*, édité par Rousselon, 1832

Journal des travaux de la Société française de statistique, Volume 3, 1833.

Charles LOUANDRE et Félix BOURQUELOT, *La littérature française contemporaine, dictionnaire bibliographique volume 4*, éditeur Felix Daguin, 1848

SAUVAL Henri, *Histoires et recherches des antiquités de la Ville de Paris*, 1724

Rapports et comptes rendus des opérations de la Caisse d'épargne de Paris, année 1841

## **Littérature**

CHAMPSAUR Félicien, *Le défilé*, 1887.

DELCOURT Pierre, *L'Agence Taboureau (célérité et discrétion)*

Victor HUGO, *Le Rhin, lettres à un ami*, Lettre XXVI, 1842

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Rêveries du promeneur solitaire*, Livres de poche, 2001 (1<sup>er</sup> édition 1782), Paris, p. 13

QUENEAU Raymond, *Loin de Rueil*, Editions Gallimard, 1944

ZOLA Emile, *la curée*, Le Livre de Poche, Paris, 1978, (1<sup>er</sup> édition 1871)

## Films

*Nogent, Eldorado du dimanche* est un court-métrage documentaire, réalisé par Marcel Carné en 1929

*Casque d'Or*, film réalisé par Jacques Becker en 1952

*Notre-Dame de la Mouise*, Film réalisé par Robert Péguy, sorti en 1941

*Rue des Prairies*, film réalisé par Denys de La Patellière, sorti en 1959

## Base de données

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social, Le Maitron, <https://maitron.fr/>

Base de données de Jean-Claude Farcy, Rosine Fry, Inculpés de l'insurrection de Juin 1848, Centre Georges Chevrier - (Université de Bourgogne/CNRS), mis en ligne le 11 juin 2012 <http://inculpés-juin-1848.fr/index.php>

Jean-Claude Farcy, La répression judiciaire de la Commune de Paris : des pontons à l'amnistie (1871-1880), LIR3S - (Université de Bourgogne/CNRS), mis en ligne le 26 septembre 2019, URL : <https://communards-1871.fr>

Fonds de photographies aériennes (1919-2021), IGN, <https://remonterletemps.ign.fr/>



## Bibliographie

- AGULHON Maurice, CHOAY Françoise et CRUBELLIER Maurice, *Histoire de la France urbaine*, Paris, France, Seuil, 1983, 665 p.
- AGULHON Maurice, DESERT Gabriel, SPECKLIN Robert, DUBY Georges et WALLON Armand, *Histoire de la France rurale : de 1789 à 1914*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1992, 560 p.
- ALBERT Anaïs, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, Thèse de l'Université Paris 1, 2014.
- ALBERTINI Pierre, *L'école en France du XIXe siècle à nos jours : de la maternelle à l'université*, Paris, France, Hachette supérieur, 2014, 239 p.
- ALEXANDRE Cécile et RUGGIU François-Joseph, « La circulation des métiers à Charleville, Famille et travail, XVIIIe-XIXe siècles », *Revista de Historia Moderna. Anales de la Universidad de Alicante*, n° 34, 2016.
- ALLEGRA Luciano, « Un modèle de mobilité sociale préindustrielle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 2, 2005, pp. 443-474.
- ARBULU Pedro et VASLIN Jacques-Marie, « Le financement des infrastructures par la Bourse de Paris au XIXe siècle », *Revue d'économie financière*, vol. 51, n° 1, 1999, pp. 27-44.
- ARON Jean-Paul, « Sur les consommations avariées à Paris dans la deuxième moitié du XIXe siècle », *Annales*, vol. 30, n° 2, 1975, pp. 553-562.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, « La notion de génération : Usages sociaux et concept sociologique », *L'Homme et la société*, vol. 90, n° 4, 1988, pp. 36-50.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, DAVEAU Philippe et BAILLAUQUES Simone, « Génération », *Recherche & formation*, vol. 45, n° 1, 2004, pp. 101-113.
- AUDOUY Michel, LE DANTEC Jean-Pierre, NUSSAUME Yann et SANTINI Chiara (eds.), *Le grand Pari(s) d'Alphand : création et transmission d'un paysage urbain*, 1re édition., Paris, Éditions de la Villette, 2018, 414 p.
- AUTHIER Jean-Yves, « Préambule - Les trajectoires résidentielles : un champ de recherche pour saisir le sens des mobilités », in Sylvie FOL, Yoan MIOT et Cécile VIGNAL (eds.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Le regard sociologique », 2016, pp. 21-38.
- AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène et GUERIN-PACE France, *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, France, La Découverte, 2006, 293 p.
- AUTHIER Jean-Yves, BIDET Jennifer, COLLET Anaïs, GILBERT Pierre et STEINMETZ Hélène, « Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles », Paris, PUCA 85 p.

BACKOUCHE Isabelle, *Paris transformé : le Marais, 1900-1980*, Grane, Créaphis éditions, 2019, 438 p.

BACKOUCHE Isabelle, *La trace du fleuve : la Seine et Paris, 1750-1850*, Paris, Éditions EHESS, DL 2016, 2016, 430 p.

BACKOUCHE Isabelle, « Entrer dans Paris par voie d'eau. Usages et urbanisation du bassin de La Villette au XIX<sup>e</sup> siècle », in Jean-Pierre GUILHEMBET, Françoise MICHAUD-FREJAVILLE et Noëlle DAUPHIN (eds.), *Entrer en ville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, pp. 285-306.

BACKOUCHE Isabelle, *Aménager la ville : les centres urbains français entre conservation et rénovation, de 1943 à nos jours*, Paris, France, Armand Colin, 2013, 478; 16 p.

BACKOUCHE Isabelle, « Mesurer le changement urbain à la périphérie parisienne. Les usages du Bassin de La Villette au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire & mesure*, XXV, XXV-1, 15 Juillet 2010, pp. 47-86.

BACKOUCHE Isabelle, « L'histoire urbaine en France. Nouvel objet, nouvelles approches », *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, vol. 32, n° 1, 2003, pp. 7-14.

BACKOUCHE Isabelle et MONTEL Nathalie, « La fabrique ordinaire de la ville », *Histoire urbaine*, n° 19, n° 2, 2007, pp. 5-9.

BACQUE Marie-Hélène, BELLANGER Emmanuel et REY Henri, *Banlieues populaires : territoires, sociétés, politiques*, La Tour d'Aigues, France, Éditions de l'Aube, 2018, 382 p.

BANTIGNY Ludivine, *Le plus bel âge ? jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007, 498 p.

BARLES Sabine, « La rue parisienne au XIX<sup>e</sup> siècle : standardisation et contrôle ? », *Romantisme*, n° 171, n° 1, 11 Avril 2016, pp. 15-28.

BARLES Sabine, *Les chiffonniers, agents de la propreté et de la prospérité parisiennes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Érès, « Clinique du travail », 2011, pp. 45-67.

BARLES Sabine, *La ville délétère : médecins et ingénieurs dans l'espace urbain, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 1999, 373 p.

BARRERE Céline et LEVY-VROELANT Claire, *Hôtels meublés à Paris, enquête sur une mémoire de l'immigration*, Paris, Créaphis, 2011, 300 p.

ARRIERE Jean-Paul, « Les veuves dans la ville en France au XIX<sup>e</sup> siècle : images, rôles, types sociaux », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, n° 114-3, 2007, pp. 169-194.

LE BAS Antoine, « Ce que Paris doit au sport », *Histoire urbaine*, n° 57, n° 1, 2020, pp. 23-45.

BASTIE Jean, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 624 p.



BATTAGLIOLA Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, coll. « Collection Repères Histoire », n° 284, 2008, 121 p.

BATTAGLIOLA Françoise, « Mariage, concubinage et relations entre les sexes. Paris, 1880-1890 », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 18, n° 1, 1995, pp. 68-96.

BAUDOUI Rémi, FAURE Alain, FOURCAUT Annie, MOREL Martine et VOLDMAN Danièle, « Écrire une histoire contemporaine de l'urbain », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 27, n° 1, 1990, pp. 97-106.

BAUER Paul, *Deux siècles d'histoire au Père-Lachaise*, Versailles, Mémoire et documents, 2006, 867 p.

BEAUD Stéphane, « Le quartier, entre attachement et rejet », *Poche / Sciences humaines et sociales*, 2003, pp. 102-136.

BEAUR Gérard, « Investissement foncier, épargne et cycle de vie dans le pays chartrain au XVIIIe siècle », *Histoire & Mesure*, vol. 6, n° 3, 1991, pp. 275-288.

BEAUR Gérard, « Le marché foncier éclaté. Les modes de transmission du patrimoine sous l'Ancien Régime », *Annales*, vol. 46, n° 1, 1991, pp. 189-203.

BEAUR Gérard et GOUBERT Pierre Préfacier, *Le marché foncier à la veille de la Révolution : les mouvements de propriété beaucerons dans les régions de Maintenon et de Janville, de 1761 à 1790*, Paris, France, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1984, 359 p.

BECK Robert, « Apogée et déclin de la Saint Lundi dans la France du XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 29, 1 Décembre 2004, pp. 153-171.

BECKER Jean-Jacques, « Les « trois ans » et les débuts de la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 145, 1987, pp. 7-26.

BEDARIDA François, « La vie de quartier en Angleterre : enquêtes empiriques et approches théoriques », *Le Mouvement social*, n° 118, 1982, pp. 9-21.

BELLANGER Emmanuel, TELLIER Thibault, VADELORGE Loïc, VOLDMAN Danièle et VORMS Charlotte, *Genres urbains : autour d'Annie Fourcaut*, Grane, Créaphis éditions, 2019, 380 p.

BENOIT-GUILBOT Odile, *Changer de région, de métier, changer de quartier : recherches en région parisienne*, Nanterre, Université Paris X-Nanterre, Groupe de recherches sociologiques, 1982, 144 p.

BERLIERE Jean-Marc, DENYS Catherine et KALIFA Dominique (eds.), *Métiers de police : être policier en Europe, XVIIIe-XXe siècle*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2008, 560 p.

BERNARD ROULEAU, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris : histoire d'un espace urbain : XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Éd. du Seuil, 1985, 379 p.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, « Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe. Essai de clarification », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, n° 18, 1 Juillet 2009, pp. 9-20.

BERTHOUT David, « Les petits spéculateurs du sud parisien et les actes notariés », *Histoire urbaine*, n° 36, 26 Juillet 2013, pp. 133-148.

BESSE Laurent, COGNE Albane, KRAMPL Ulrike et SAUGET Stéphanie (eds.), *Voisiner : Mutations urbaines et construction de la cité du Moyen Âge à nos jours*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Villes et Territoires », 2018, 300 p.

BIENVENU Jean-Jacques et RICHER Laurent, « Le socialisme municipal a-t-il existé ? », *Revue historique de droit français et étranger*, vol. 62, n° 2, 1984, pp. 205-223.

BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Les Italiens dans l'Est parisien : une histoire d'intégration, 1880-1960*, Rome, France, Ecole française de Rome, 2000, 803; 16 p.

BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Une intégration dans la durée. Les Italiens en région parisienne (1880-1960) », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 15, n° 3, 1999, pp. 151-176.

BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « L'habitat immigré à Paris aux XIXe et XXe siècles : mondes à part? », *Le Mouvement Social*, n°182, n° 1, 1998, pp. 29-52.

BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Les Italiens à Nogent hier et aujourd'hui », *Espace Populations Sociétés*, vol. 14, n° 2, 1996, pp. 367-375.

BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Français et Italiens à l'école de la République. Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, vol. 38, n° 4, 1991, pp. 658-676.

BLAVIER Pierre, « La notion de génération en histoire », *Regards croisés sur l'économie*, n° 7, n° 1, 17 Mai 2010, pp. 44-46.

BLOCH Marc, « Sur quelques histoires de villages », *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 5, n° 23, 1933, pp. 471-478.

BLOCH Marc, BLOCH Étienne et LE GOFF Jacques, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, coll. « Références », 1997.

BONNEVAL Loïc, « Les effets pervers du contrôle des loyers sur la mobilité résidentielle : une fausse évidence ? », *Histoire & mesure*, XXXI, n° 1, 2016, pp. 61-83.

BONNEVAL Loïc, ROBERT François, *L'immeuble de rapport: l'immobilier entre gestion et spéculation (Lyon 1860-1990)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 242 p.

BONVALET Catherine et LELIEVRE Éva, « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 2, 1995, pp. 177-190.

BORDEAUX Michèle, FARGE Arlette et KLAPISCH-ZUBER Christiane (eds.), *Madame ou mademoiselle ? itinéraires de la solitude féminine, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Montalba, 1984, 301 p.

BOUDJAABA Fabrice, 8. *L'attachement à la terre, mythe moderne ?* in François DUBET (éd.), *Léguer, hériter*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2016, p. 105-119.

BOUDJAABA Fabrice, « La banlieue et Paris dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle. Le choix des témoins au mariage civil à Ivry-sur-Seine », *Annales de démographie historique*, n° 126, n° 2, 2013, pp. 141-172.

BOUDON Françoise, *Système de l'architecture urbaine : le quartier des halles à Paris*, Paris, Ed. du CNRS, 1977.

BOUDON Françoise, « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale », *Annales*, vol. 30, n° 4, 1975, pp. 773-818.

BOUDON Françoise, CHASTEL André, COUZY Hélène et HAMON Françoise, *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1977, 414 p.

BOURIENNE Véronique, « Boucicaut, Chauchard et les autres : fondateurs et fondation des premiers grands magasins parisiens », *Paris et Ile-de-France - Mémoires*, vol. 40, 1989.

BOURILLON Florence, « Être Parisien et le rester : La résistance des Parisiens à la rénovation urbaine du Second Empire », in Claude GAUVARD et Jean-Louis ROBERT (eds.), *Être Parisien*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Homme et société », 2016, pp. 353-366.

BOURILLON Florence (ed.), *Changer les noms des rues de Paris : la Commission Merruau - 1862*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2012, 345 p.

BOURILLON Florence, « Les expérimentations parisiennes en matière de logement populaire collectif de 1850 à 1894 », *Revue du Nord*, n° 374, n° 1, 2008, pp. 77-93.

BOURILLON Florence, « Les Parisiens et la modernisation de la ville au XIX<sup>e</sup> siècle. Évaluer, transformer et construire la ville », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 24, 1 Juin 2002, pp. 228-235.

BOURILLON Florence, « Des relectures d'Hausmann », *Histoire urbaine*, n° 5, n° 1, 2002, pp. 189-199.

BOURILLON Florence, « La rue des Pyrénées », *La rue des Pyrénées*, 2002, coll. « Bulletin de l'association d'histoire et d'archéologie du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris ».

BOURILLON Florence, « La loi du 13 avril 1850 ou lorsque la Seconde République invente le logement insalubre », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 20-21, n° 1, 2000.

BOURILLON Florence, « Un immeuble dans Paris », *Cahiers d'histoire*, n° 44-4, 1999.

BOURILLON Florence, « Changer la ville. La question urbaine au milieu du 19e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 64, n° 1, 1999, pp. 11-23.

BOURILLON Florence, *Étude de la sociabilité dans un milieu pré et post-haussmannien : le quartier des Arts et Métiers à Paris entre 1850 et 1880*, Thèse de l'université Paris 10, 1986.

BOURILLON Florence, « La rénovation du quartier Saint-Victor sous le Second Empire », *Recherches contemporaines*, n° 2, 1994, pp. 79-112

BOURILLON, Florence (dir.), *De l'estime au cadastre en Europe: les systèmes cadastraux aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008, 423 p.

BOURILLON Florence et FOURCAUT Annie (eds.), *Agrandir Paris, 1860-1970*, Paris, Publications de la Sorbonne : Comité d'histoire de la Ville de Paris, 2012, 433 p.

BOVE Boris, DELUERMOZ Quentin et LYON-CAEN Nicolas, *Le gouvernement des Parisiens : Paris, ses habitants et l'État, une histoire partagée*, Paris, Paris Musées, 2017, 183 p.

BOVE Boris, MARESQUIER Yvonne Hélène Le, BOURLET Caroline, DESCAMPS Benoît et BOUHAÏK-GIRONES M., « Du proche au lointain : essais de restitution de l'espace vécu à Paris à la fin du Moyen Âge », *Bulletin de la société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, Août 2007, p. 7.

BOWIE Karen, « La société civile du Clos Saint-Charles 1827-1836 : un projet de quartier neuf avant l'implantation de la gare du Nord », *Paris Patrimoine. Histoire de l'architecture et archéologie*, n° 1, 2004, p. 46-55

BOWIE Karen (ed.), *La modernité avant Haussmann : formes de l'espace urbain à Paris : 1801-1853*, Paris, France, Éditions Recherches, 2001, 407 p.

BRIAND, Jean-Pierre, CHAPOULIE, Jean-Michel. *Les collèges du peuple : L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 544 p.

BRUNET Jean-Paul, « Constitution d'un espace urbain : Paris et sa banlieue de la fin du XIXe siècle à 1940 », *Annales*, vol. 40, n° 3, 1985, pp. 641-659.

BRUNET Jean-Paul, *Saint-Denis, la ville rouge : socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939*, Paris, Hachette, 1980, 462 p.

BRUNET Roger, « La notion de quartier rural », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 45, n° 362, 1968, pp. 115-123.

BURDY Jean-Paul, « La monographie de quartier en histoire urbaine : Quelques éléments de bilan sur une recherche stéphanoise », *Histoire, Économie et Société*, vol. 13, n° 3, 1994, pp. 441-448.

BURDY Jean-Paul, *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Étienne : 1840-1940*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p.

CABANEL Patrick, *La République du certificat d'études : histoire et anthropologie d'un examen, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, France, Belin, 2002, 319 p.

CABANTOUS Alain, « Le quartier, espace vécu à l'époque moderne », *Histoire, économie & société*, vol. 13, n° 3, 1994, pp. 427-439.

CALVARIN Claude, « La naissance d'une cité ouvrière sous le Second Empire », *Histoire urbaine*, n° 36, n° 1, 2013, pp. 105-132.

CANDAR Gilles, *Paris, octobre 1909... Passages et traverses socialistes*, in Laurent COLANTONIO éd., *Genre et utopie. Avec Michèle Riot-Sarcey*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, « Temps & Espaces », 2014, p. 293-308.

CAPEL Roland, MONOD Denis et MÜLLER Jean-Pierre, « De l'usage pervers des tests inférentiels en sciences humaines », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 26, n° 1, 1997, pp. 123-142.

CAPIZZI Virginie, « Les recompositions foncières dans une commune coupée par les fortifications de Paris », *Histoire & mesure*, XIX, 3/4, 2 Décembre 2004, pp. 243-270.

CARPENTIER Claude, *Histoire du certificat d'études primaires : textes officiels et mise en œuvre dans le département de la Somme (1880-1955)*, Paris, France, 1996, 330 p.

CASSELLE Pierre, « Les travaux de la Commission des embellissements de Paris en 1853 : pouvait-on transformer la capitale sans Haussmann ? », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 155, n° 2, 1997, pp. 645-689.

CAZALS Rémy et LOEZ André, *14-18, vivre et mourir dans les tranchées*, Paris, France, Tallandier, 2012, 297 p.

CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien*, Paris, France, Gallimard, 1990, 349 p.

CERUTTI Simona, « Who is below ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 70<sup>e</sup> année, n° 4, 2015, pp. 931-956.

CERUTTI Simona, « Histoire pragmatique, ou de la rencontre entre histoire sociale et histoire culturelle », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 15, 2008, pp. 147-168.

CERUTTI Simona, *La Ville et les Métiers. Naissance d'un langage corporatif (Turin, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990

CHABROL Marie, « Continuités d'usages et maintien d'une centralité commerciale immigrée à Château-Rouge (Paris) », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 108, n° 1, 2013, pp. 96-107.

CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, pp. 3-33.

CHANUT Jean-Marie, HEFFER Jean, MAIRESSE Jacques et POSTEL-VINAY Gilles, « Les disparités de salaires en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire & Mesure*, vol. 10, n° 3, 1995, pp. 381-409.

CHARPY Manuel, « Impossible quotidien ? Les photographies de Paris au XIXe siècle », *Histoire urbaine*, n° 46, n° 2, 7 Décembre 2016, pp. 31-64.

CHARPY Manuel, « L'apprentissage du vide », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, n° 1, 2011, pp. 15-35.

CHARPY Manuel, « Formes et échelles du commerce d'occasion au XIXe siècle. L'exemple du vêtement à Paris. », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 24, 1 Juin 2002, pp. 125-150.

CHARTIER Roger, CHAUSSINAND-NOGARET Guy, NEVEUX Hugues et QUILLIET Bernard, *Histoire de la France urbaine*, Paris, France, Seuil, DL 1981, 1981, 651 p.

CHATRIOT Alain, « Protéger le consommateur contre lui-même », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, no 91, n° 3, 2006, pp. 95-109.

CHATZIS Konstantinos, « Alimenter en eau et assainir les immeubles parisiens, 1850-1930 : la généralisation du « système Belgrand » », *Flux*, N° 97-98, n° 3, 2014, pp. 30-36.

CHAUVARD Jean-François, « Investir au plus proche. », *Histoire urbaine*, n° 4, n° 2, 2001, pp. 9-26.

CHAUVARD Jean-François, *La Circulation des biens à Venise : Stratégies patrimoniales et marché immobilier (1600-1750)*, Publications de l'École française de Rome, 2013, 617 p.

CHEMETOV Paul, DUMONT Marie-Jeanne et MARREY Bernard, *Paris-Banlieue, 1919-1939 : architectures domestiques*, Paris, France, Dunod, impr. 1989, 1989, 239 p.

CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Perrin, 2002, 566 p.

CLAIRE LEVY-VROELANT, « Mobilités et espaces de l'habiter des classes populaires urbaines de la fin du XIXe siècle aux années 1950 », *Espaces et sociétés*, n°108, n° 1, 2002, pp. 215-238.

CLAVIER Laurent, « « Quartier » et expériences politiques dans les faubourgs du nord-est parisien en 1848 », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 33, 2006, pp. 121-142.

COGNY Pierre, « Zola et « Le Sublime » de Denis Poulot », *Cahiers de l'AIEF*, vol. 24, n° 1, 1972, pp. 113-129.

COHEN Évelyne, « « Charme campagnard et très grande ville » Le peuple de Paris dans la littérature de l'entre-deux-guerres », in Jean-Louis ROBERT et Danielle TARTAKOWSKY (eds.), *Paris le peuple : XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles », 2016, pp. 207-223.

COHEN Jean-Louis, LORTIE André (eds.), *Des fortifs au périif : Paris, les seuils de la ville*, Paris, Picard : Éd. du Pavillon de l'Arsenal, , 1994, 319 p.

COING Henri, *Rénovation urbaine et changement social : L'îlot n°4 (Paris 13e)*, Paris, France, Éd. Ouvrières, impr. 1966, 1966, 295 p.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*, Paris, France, Editions Amsterdam, 2019, 227 p.

COMPAGNON Antoine, *Les chiffonniers de Paris*, Paris, France, Gallimard, 2017, 496 p.

COQUERY Natacha, « La boutique à Paris au XVIIIe siècle », Mémoire HDR, Université Paris 1, p. 548.

COSSART Paula, « La réunion électorale au service des républicains Français dans le dernier tiers du XIXe siècle », *Histoire sociale/Social history*, vol. 47, 1 Novembre 2014, pp. 641-661.

COSSART Paula, « L'émotion : un dommage pour l'idée républicaine. Autour de l'éloquence de Léon Gambetta », *Romantisme*, vol. 33, n° 119, 2003, pp. 47-60.

COTTEREAU Alain, « Les batailles pour la création du Métro : un choix de mode de vie, un succès pour la démocratie locale », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 29, 2004, pp. 89-151.

COTTEREAU Alain, « La tuberculose : maladie urbaine ou maladie de l'usure au travail ? Critique d'une épidémiologie officielle : le cas de Paris », *Sociologie du travail*, vol. 20, n° 2, 1978, pp. 192-224.

COULAIS Jean-François, « La reconstitution historique des formes urbaines (À propos de Naples, San Francisco et Paris) », *Histoire urbaine*, n° 6, n° 2, 2002, pp. 175-186.

CREPIN Annie, *Histoire de la conscription*, Paris, France, Gallimard, 2013.

CRIBIER Françoise et KYCH Alexandre, « La migration de retraite des Parisiens : Une analyse de la pension au départ », *Population*, vol. 47, n° 3, 1992, pp. 677-717.

CRONIER Emmanuelle et BRAS Stéphane Le, « Nourrir Paris : modernités alimentaires à l'époque contemporaine », *Raison présente*, N° 213, n° 1, 15 Avril 2020, pp. 51-60.

CROWSTON Clare H., KAPLAN Steven Laurence et LEMERCIER Claire, « Les apprentissages parisiens aux XVIIIe et XIXe siècles », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 73e année, n° 4, 2018, pp. 849-889.

DALACHANES Angelos et LEMIRE Vincent (eds.), *Ordinary Jerusalem 1840-1940 : opening new archives, revisiting a global city*, Leiden, Pays-Bas, 2018, 591 p.

DALOTEL Alain, FAURE Alain et FREIERMUTH Jean Claude, *Aux origines de la Commune : le mouvement des réunions publiques à Paris, 1868-1870*, Paris, coll. « Actes et mémoires du peuple », 1980, 375 p.

DANSEREAU Francine et GRAFMEYER Yves (eds.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Sociologie », 2019, 528 p.

DARIN Michaël, *Formation du boulevard Saint-Germain*, Nantes, France, Ecole d'architecture de Nantes, 1989, 113 p.

DARIN Michaël, « Les grandes percées urbaines du XIXe siècle : quatre villes de province », *Annales*, vol. 43, n° 2, 1988, pp. 477-505.

DARIN Michaël, *Alignement des rues*, Rapport, Ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA) ; Ministère de l'industrie et de la recherche ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes / Centre de recherches méthodologiques d'architecture (CERMA), 1987.

DAUMARD Adeline, « Quelques remarques sur le logement des Parisiens au XIXe siècle », *Annales de Démographie Historique*, vol. 1975, n° 1, 1975, pp. 49-64.

DAUMARD Adeline, *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au XIXe siècle : 1809-1880*, Paris, France, Ed. Cujas, 1965, 12 p.

DAUMARD Adeline, « Une référence pour l'étude des sociétés urbaines en France aux XVIII et XIXe siècles projet de code socio-professionnel », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, vol. 10, n° 3, 1963, pp. 185-210.

DAUMARD Adeline, « 2. Paris et les archives de l'Enregistrement », *Annales*, vol. 13, n° 2, 1958, pp. 289-303.

DEBOULET Agnès, « Réseaux sociaux et nouveaux quartiers au Caire : Les stratégies de mobilité résidentielle », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 59, n° 1, 1993, pp. 79-90.

DELAGE Matthieu et CHOPLIN Armelle, « L'est parisien, un territoire sans qualité ? », *Métropolitiques*, 10 Septembre 2014.

DELALANDE Nicolas, *Les Batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours*, Le Seuil, 2011, 243 p.

DELANOË Hélène, *Le Souverain faubourg : le faubourg Saint-Antoine et les métiers du meuble*, Maison des Sciences de l'Homme, 1987.

DELATTRE Simone, *Les Douze Heures noires : La nuit à Paris au XIXe siècle*, Albin Michel, 2014, 719 p.

DELUERMOZ Quentin, « Les bas-fonds en chair et en chiffres ? Le budget leplaysien du chiffonnier Nieiri (1849) », *Les Etudes Sociales*, n° 155, n° 1, 2012, pp. 47-73.

DELUERMOZ Quentin, *Policiers dans la ville : la construction d'un ordre public à Paris (1854 - 1914)*, Paris, Publ. de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles », n° 71, 2012, 408 p.

DELUERMOZ Quentin, « L'ordre incarné », *Hypotheses*, vol. 6, n° 1, 2003, pp. 37-47.

DELUERMOZ Quentin Préfacier, *Chroniques du Paris apache (1902-1905)*, Paris, Mercure de France, 2013, 244 p.



DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane, « L'« annexion » vue de l'Est parisien : inquiétudes, espérances et insatisfactions... », in Florence BOURILLON et Annie FOURCAUT (eds.), *Agrandir Paris (1860-1970)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire contemporaine », 2016, pp. 129-145.

DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane, *Guide des sources de l'état civil parisien*, Paris, France, Archives de Paris, 1982, 70; 53; 1 p.

DEMIER Francis, « La « boutique » dans le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie française*, N° 165, n° 1, 16 Janvier 2017, pp. 47-58.

DES CARS JEAN, PINON PIERRE, *Paris-Haussmann : « le pari d'Hausmann »*, 5e édition., Paris Picard, Éd du Pavillon de l'Arsenal, 2005, 365 p.

DESABRES Pascal, *Les trois temps du métro de Paris : un réseau sans cesse en débats*, Éditions Picard, 2011.

DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation.*, 2005.

DESROSIERES Alain et THEVENOT Laurent, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, France, la Découverte, impr. 2000, 2000, 121 p.

DI MEO Guy, « Epistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain », *Annales de géographie*, vol. 103, n° 577, 1994, pp. 255-275.

DONTENWILLE-GERBAUD Aude, « 2. Le « Programme de Belleville » », in Nicolas BUE, Karim FERTIKH et Mathieu HAUCHECORNE (eds.), *Les programmes politiques : Genèses et usages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2019, pp. 49-61.

DUMAS JEAN-PHILIPPE, « Représentation et description des propriétés à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Cadastre et plan parcellaire », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, vol. 111, n° 2, 1999, pp. 779-793.

DUMONT Marie-Jeanne, « Du vieux Paris au Paris nouveau », *Le Debat*, n° 80, n° 3, 1994, pp. 5-33.

DUPAQUIER Jacques, « L'enquête des 3 000 familles », *Population*, vol. 39, n° 2, 1984, pp. 380-383.

DUPEUX Georges, « L'étude de la mobilité sociale, Quelques problèmes de méthode », *Conjoncture économique structures sociales*, 1974, pp. 79-90.

EL GAMMAL Jean, *Les hauts quartiers de l'Est parisien d'un siècle à l'autre*, Paris, France, Publisud, 1998, 178 p.

ELIAS Norbert et HOFFMANN Yasmin, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube, 1986.

ENFERT Renaud D', « École du peuple et scolarisation post-élémentaire », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 55, n° 2, 2017, pp. 43-57.

EPSTEIN Simon, *Un paradoxe français : antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance*, Paris, France, Albin Michel, 2008, 622 p.

EYRAUD Jean-Baptiste, BOURDEAU Vincent et FLORY Julienne, « La ville vue par... Droit au logement (DAL) », *Mouvements*, n° 74, n° 2, 5 Juin 2013, pp. 80-88.

FARCY Jean-Claude et FAURE Alain, *La mobilité d'une génération de français: recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIXe siècle*, INED, 2003, 620 p.

FARGE Arlette, *La vie fragile : violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 2007.

FARON Olivier, *La ville des destins croisés : recherches sur la société Milanaise du XIXe siècle (1811-1860)*, Rome, Ecole française de Rome, coll. « Bibliothèque des écoles françaises D'Athènes et de Rome », 1997, 603 p.

FASSIN Didier, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64e année, n° 6, 2009, pp. 1237-1266.

FAURE Alain, « Spéculation et société : les grands travaux à Paris au XIXe siècle », *Histoire, économie & société*, 23e année, n° 3, 2004, pp. 433-448.

FAURE Alain, « Paris au diable Vauvert, ou la Fosse aux lions », *Histoire urbaine*, n° 2, n° 2, 2000, pp. 149-169.

FAURE Alain, « Comment se logeait le peuple parisien à la Belle Époque? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 64, n° 1, 1999, pp. 41-52.

FAURE Alain, « L'industrie à Paris : La Villette », in *Le XIXe arrondissement. Une cité nouvelle*, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris., Paris, 1996, pp. 91-112.

FAURE Alain, « Urbanisation et exclusions dans le passé parisien (1850-1950) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 47, n° 1, 1995, pp. 58-69.

FAURE Alain, « Le local : une approche du quartier populaire (Paris 1880-1914) », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, vol. 105, 1993, pp. 489-502.

FAURE Alain, *Les premiers banlieusards : aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940* ; Paris, France, Créaphis, 1991, 283 p.

FAURE Alain, « De l'urbain à l'urbain : du courant parisien de peuplement en banlieue (1880-1914) », *Villes en parallèle*, vol. 15, n° 1, 1990, pp. 154-173.

FAURE Alain, « De l'urbain à l'urbain : du courant parisien de peuplement en banlieue (1880-1914) », *Villes en Parallèle*, vol. 15, n° 1, 1990, pp. 154-173.

FAURE Alain, « Les déplacements de travail entre Paris et sa banlieue (1880-1914), première approche », *Villes en Parallèle*, vol. 10, n° 1, 1986, pp. 232-248.

FAURE Alain, « Petit atelier et modernisme économique. La production en miettes au XIXe siècle », *Histoire, économie & société*, vol. 5, n° 4, 1986, pp. 531-557.

FAURE Alain, « Classe malpropre, classe dangereuse ? Quelques remarques à propos des chiffonniers parisiens au 19e siècle et de leurs cités », *Recherches*, n° 29, 1977, pp. 79-102.

FAURE Alain, « Un peuple dans sa ville ou le cours d'une longue recherche », *Genèses*, vol. no42, n° 1, pp. 92-105.

FAURE Alain, « L'épicerie parisienne au XIXe siècle ou la corporation éclatée », *Le Mouvement social*, n° 108, pp. 113-130.

FAURE Alain, LEVY-VROELANT Claire et MICHEL Andrée, *Une chambre en ville : hôtels meublés et garnis de Paris 1860-1990*, Grâne (Drôme), France, Creaphis, 2007, 430 p.

FAYT Thierry, *La notion de village à Paris : Charonne, un espace humain*, Paris, L'Harmattan, 2000, 317 p.

FEBVRE Lucien, « Le problème des études locales », *Annales d'histoire économique et sociales*, vol. 5, n° 21, Mai 1933, pp. 304-308.

FIJALKOW Yankel, « La ville, forme sociale », *Repères*, 29 Mai 2017, pp. 21-44.

FIJALKOW Yankel, *Sociologie des villes*, Paris, France, la Découverte, 2017, 127 p.

FIJALKOW Yankel, *6. Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris*, La Découverte, 2007.

FIJALKOW Yankel, « L'enquête sanitaire urbaine à Paris en 1900 », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 22, n° 1, 2004, pp. 95-106.

FIJALKOW Yankel, *La construction des îlots insalubres : Paris 1850-1945*, Paris, France, 1998, 273 p.

FLEURY Antoine, « La rue-faubourg parisienne. Essai de modélisation géohistorique », *Mappe Monde*, Maison de la géographie, 2004, 73, pp.1-10.

FLICHE Benoit, « « La modernité est en bas » : ruralité et urbanité chez les habitants d'un gecekonddu d'Ankara », *European Journal of Turkish Studies. Social Sciences on Contemporary Turkey*, n° 1, 2004.

FLONNEAU Mathieu, « Du profil de la rue à la forme de la ville : l'intégration parisienne du 18e arrondissement (1860 - 1940) », *recherches contemporaines*, n° 4, 1997.

FOL Sylvie, MIOT Yoan et VIGNAL Cécile, *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Presses Univ. Septentrion, 2014, 258 p.

FONTANON Claudine, « La banlieue Nord-Est de Paris : structuration des espaces industriels et des zones de résidence (1890-1947) », *Villes en Parallèle*, vol. 10, n° 1, 1986, pp. 14-38.

- FOUCAULT Michel, « L'oeil du pouvoir », in *Le Panoptique*, Paris, Belfond, 1977, pp. 9-31.
- FOURCAUT Annie, « De la classe au territoire ou du social à l'urbain », *Le Mouvement Social*, no 200, n° 3, 2002, pp. 170-176.
- FOURCAUT Annie, *La banlieue en morceaux : la crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Grâne, Créaphis, 2000, 339 p.
- FOURCAUT Annie, « Pour en finir avec la banlieue. / Ending the use of the term « suburb ». », *Géocarrefour*, vol. 75, n° 2, 2000, pp. 101-105.
- FOURCAUT Annie, *La ville divisée : les ségrégations urbaines en question*, Grâne, Créaphis, 1996, 465 p.
- FOURCAUT Annie, « Du lotissement au quartier. Le cas de la banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres », *Mélanges de l'école française de Rome*, vol. 105, n° 2, 1993, pp. 441-457.
- FOURCAUT Annie, « Les historiens et la monographie, l'exemple de la banlieue parisienne », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 2, n° 7, 1989, pp. 30-34.
- FOURCAUT Annie, BELLANGER Emmanuel et FLONNEAU Mathieu (eds.), *Paris-banlieues : conflits et solidarités*, Grâne, France, Créaphis, 2007, 475 p.
- FOURCAUT Annie, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, France, Éditions ouvrières : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, 215 p.
- FOURCAUT Annie et VOLDMAN Danièle, « Penser les crises du logement en Europe au XXe siècle », *Le Mouvement Social*, n° 245, n° 4, 2013, pp. 3-15.
- FREDERIC VIDAL, *Les habitants d'Alcântara : Histoire sociale d'un quartier de Lisbonne au début du 20e siècle*, Presses Universitaires du Septentrion, 2020, 494 p.
- FREGOSI Franck, « La «montée» au Mur des Fédérés du Père-Lachaise. Pèlerinage laïque partisan », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 155, 2011, pp. 165-189.
- FRONDIZI Alexandre, *Paris au-delà de Paris. Urbanisation et révolution dans l'outre-octroi populaire, 1789-1860*, Thèse de l'Institut d'études politiques de Paris, 2018, 478 p.
- FROUARD Hélène, « Tous propriétaires ? Les débuts de l'accession sociale à la propriété », *Le Mouvement social*, n° 239, 2012, pp. 113-128.
- GAILLARD Jeanne, *Paris, la ville (1852-1870)*, Paris, L'Harmattan, 1997, 528 p.
- GAILLARD Jeanne, « Les intentions d'une politique fiscale, la patente en France au XIXe siècle », *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, n° 7, 1986, p. p.15-38.
- GAILLARD Jeanne, « Gambetta et le radicalisme entre l'élection de Belleville et celle de Marseille en 1869 », *Revue Historique*, vol. 256, 1 (519), 1976, pp. 73-88.

GALLAIS-HAMONNO Georges, « La création d'un marché obligataire moderne : les emprunts de la Ville de Paris au XIX<sup>ème</sup> siècle », in *Le marché financier français au XIX<sup>ème</sup> siècle : aspects quantitatifs des acteurs et des instruments à la Bourse de Paris, vol. II,*, Les Publications de la Sorbonne, pp. 263-362, 2008.

GANS Herbert J., *The urban villagers : group and class in the life of Italian-Americans*, New York, Free press of Glencoe, 1982, 443 p.

GARDEN Maurice, « Le quartier, nouvel objet de l'histoire ? », in René FAVIER et Laurence FONTAINE (eds.), *Un historien dans la ville*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Hors collection », 2018, pp. 221-233.

GARDEN Maurice, « Réflexion sur les mutations de la rue De la spécialisation à la banalisation. Quelques exemples dans le Paris du xxe siècle », in Mathieu GRENET, Yannick JAMBON, Marie-Laure VILLE, *Histoire urbaine et sciences sociales. Mélanges en l'honneur du professeur Olivier Zeller*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2014, pp. 49-62.

GARDEN Maurice, « Histoire de la rue », *Pouvoirs*, n° 116, n° 1, 2008, pp. 5-17.

GARDEN Maurice, « Mariages parisiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : une micro-analyse quantitative », *Annales de Démographie Historique*, vol. 1998, n° 1, 1998, pp. 111-133.

GARDEN Maurice et LEQUIN Yves (eds.), *Habiter la ville : xve-xxe siècles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Histoire », 2019, 316 p.

GARDEN Maurice et PINOL Jean-Luc, *La rue, miroir et témoin du changement social*, Éditions Sciences Humaines, 2011.

GARDEY Delphine, *La dactylographe et l'expéditionnaire : histoire des employés de bureau, 1890-1930*, Paris, France, Belin, 2001, 335 p.

GARDEY Delphine, « Du veston au bas de soie : identité et évolution du groupe des employés de bureau (1890-1930) », *Le Mouvement social*, n° 175, 1996, pp. 55-77.

GARRIGUES Jean, 21. *Le boulangisme comme mouvement social, ou les ambiguïtés d'un social-populisme*, La Découverte, 2014.

GASNAULT François, *Guinguettes et lorettes : bals publics et danse sociale à Paris entre 1830 et 1870*, Paris, France, Aubier, 1986, 343 p.

GASNAULT François, DUMAS Jean-Philippe, PARIS. DELEGATION A L'ACTION ARTISTIQUE et ARCHIVES DE PARIS (eds.), *Le XX<sup>e</sup> arrondissement : la montagne à Paris*, Paris, France, Action artistique de la Ville de Paris, 1999, 239 p.

GAUDARD Valérie, « Éloge du décor : l'église Saint-Jean-Bosco à Paris, sanctuaire national du père des orphelins », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 12, 3 Novembre 2009.

GAUTHIEZ BERNARD, « Typologie architecturale et démographie », in Mathieu GRENET, Yannick JAMBON et Marie-Laure VILLE (eds.), *Histoire urbaine et sciences sociales. Mélanges en l'honneur du professeur Olivier Zeller*, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n° 79, 2014, pp. 19-47.

GAUTHIEZ Bernard, « Des unités pertinentes pour mesurer la ville concrète », *Histoire & mesure*, XIX, XIX-3/4, 2004, pp. 295-316.

GEORGE Bruno et DE OLIVEIRA Matthieu, « L'immobilier dans l'histoire de la Caisse des Dépôts et Consignations », *Revue d'économie financière*, vol. 3, n° 1, 1993, pp. 17-35.

GERVAISE Patrick, « Les « passages » quartier de Levallois-Perret-Banlieue parisienne : exemple historique d'un espace à forte réputation d'insécurité (XIXe-XXe siècle) », *Déviance et société*, vol. 15, n° 3, 1991, pp. 259-273.

GERVAIS-LAMBONY Philippe, « La citoyenneté, un arbre dans la forêt ou comment un mot peut en cacher d'autres... », in *Vocabulaire de la ville*, Edition du temps., 2001, pp. 92-108.

GIBAND David et SIINO Corinne, « La citoyenneté urbaine pour penser les transformations de la ville ? », *Annales de géographie*, n° 694, n° 6, 2013, pp. 644-661.

GINZBURG Carlo, *Le fromage et les vers: l'univers d'un meunier du XVIe siècle*, Paris, Aubier, 2014.

GIRAULT Jacques, « Aperçus sur le logement populaire en région parisienne (XIXe-XXe siècles) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 98, 1 Janvier 2006, pp. 9-13.

GIRAULT Jacques, *Ouvriers en banlieue, XIXe-XXe siècle*, Éditions de l'Atelier-Éditions ouvrières, coll. « Patrimoine (Paris. 1992). », 1998, 448 p.

GOULD Roger V., *Insurgent identities : class, community, and protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, University of Chicago Press, 1995, 253 p.

GOURDEN Jean-Michel, *Le peuple des ateliers : les artisans du XIXe siècle*, Paris, Créaphis, coll. « Collection Pierres de mémoire », 1992, 164 p.

GOURDON Vincent, « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes du XIXe siècle : quel intérêt pour l'analyse des réseaux familiaux et sociaux ? », *Histoire, économie société*, 27e année, n° 2, 2008, pp. 61-87.

GOURDON Vincent, « Aux cœurs de la sociabilité villageoise : une analyse de réseau à partir du choix des conjoints et des témoins au mariage dans un village d'Île-de-France au XIXe siècle, Summary », *Annales de démographie historique*, no 109, n° 1, pp. 61-94.

GREEN Nancy L. et COURTOIS-FOURCY Michel, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle époque : le « Pletzl » de Paris*, Paris, France, Fayard, 1985, 360 p.

GRENDI Edoardo, « Micro-analyse et histoire sociale », *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, n° 3, 1 Juin 2009, pp. 67-80.

GREW Raymond, HARRIGAN Patrick J. et GAVIANO Marie-Pierre, *L'école primaire en France au 19e siècle: essai d'histoire quantitative*, Paris, France, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002, 398 p.

GRIBAUDI Maurizio, *Paris ville ouvrière : une histoire occultée, 1789-1848*, Paris, France, La Découverte, 2014, 444 p.

GRIBAUDI Maurizio, « Ruptures et continuités dans l'évolution de l'espace parisien. L'îlot de la Trinité entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Histoire & mesure*, XXIV, n<sup>o</sup> 2, 31 Décembre 2009, pp. 181-220.

GRIBAUDI Maurizio, *Itinéraires ouvriers : espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », n<sup>o</sup> 28, 1987.

GRIBAUDI Maurizio et BLUM Alain, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales*, vol. 45, n<sup>o</sup> 6, 1990, pp. 1365-1402.

GUERRAND Roger-Henri, *Propriétaires et locataires : les origines du logement social en France 1850 - 1914*, Paris, Quintette, 1987, 345 p.

GUILHEMBET Jean-Pierre, MICHAUD-FREJAVILLE Françoise et DAUPHIN Noëlle (eds.), *Entrer en ville*, traduit de l'américain par Alexandre BORRELL, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, 328 p.

GUILLERME André, *La naissance de l'industrie à Paris : entre sueurs et vapeurs, 1780-1830*, Editions Champ Vallon, 2007, 443 p.

GUILLERME André, *Bâtir la ville : révolutions industrielles dans les matériaux de construction : France-Grande-Bretagne, 1760-1840*, Editions Champ Vallon, 1995, 328 p.

GUILLERME André, « Techniques Et Matériaux de construction XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, une introduction », *History and Technology*, vol. 7, n<sup>o</sup> 3-4, 1 Juillet 1991, pp. 165-178.

GUILLERME André, LEFORT Anne-Cécile, JIGAUDON Gérard, *Dangereux, insalubres et incommodes : paysages industriels en banlieue parisienne, XIXe-XXe siècles*, Seyssel, France, Champ Vallon, 2004, 343 p.

GUINI-SKLIAR Ania, « Les carrières parisiennes aux frontières de la ville et de la campagne », *Histoire urbaine*, n<sup>o</sup> 8, n<sup>o</sup> 2, 2003, pp. 41-56.

GUIONNET Christine, « Élections et apprentissage de la politique. Les élections municipales sous la Monarchie de Juillet », *Revue française de science politique*, vol. 46, n<sup>o</sup> 4, 1996, pp. 555-579.

HAHN François-Joseph et PINOL Jean-Luc, « La mobilité d'une grande ville : Strasbourg de 1870 à 1940 », *Annales de Démographie Historique*, vol. 1995, n<sup>o</sup> 1, 1995, pp. 197-210.

HALAY Thierry, *Paris, 20e arrondissement*, Paris, Parimagine, 2006.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Nouv. éd., Paris, A. Michel, coll. « Bibliothèque de L'évolution de l'humanité », 1997, 295 p.

HALBWACHS Maurice, *Morphologie sociale*, FeniXX, 1970, 273 p.

HALBWACHS Maurice, *Les expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, Paris, Publications de la Société nouvelle de librairie & d'édition, Ed. Cornély & Cie, éditeurs, 1909, 415 p.

HALBWACHS Maurice, *Le destin de la classe ouvrière*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2011, 577 p.

HARRIS Richard, *Unplanned Suburbs : Toronto's American Tragedy, 1900 to 1950*, JHU Press, 1999, 380 p.

HARVEY David, *Paris, capitale de la modernité*, Paris, France, les Prairies ordinaires, 2012, 529 p.

HATT-DIENER Marie-Noël, *Strasbourg et strasbourgeois à la croisée des chemins : Mobilités urbaines, 1810-1840*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sciences de l'histoire », 2019, 304 p.

HAUTCOEUR Pierre-Cyrille (ed.), *Le marché financier français au XIXe siècle. Volume 1*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, impr. 2007, 2007, 526 p.

HERMENAULT Léa, *La ville en mouvements. Circulations, échanges commerciaux et matérialité de la ville*, Thèse Université Paris I, 2017.

HERRANT Thierry, « La Caisse des Dépôts et la dette locale », *Revue d'économie financière*, vol. 1, n° 1, 1991, pp. 267-285.

HOPKINS Richard S., *Planning the greenspaces of nineteenth-century Paris*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2015, 218 p.

HORNE John, « Entre expérience et mémoire : les soldats français de la Grande Guerre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 60e année, n° 5, 2005, pp. 903-919.

JACKSON Jeffrey H., « Artistic Community and Urban Development in 1920s Montmartre », *French Politics, Culture & Society*, vol. 24, n° 2, 2006, pp. 1-25.

JACQUEMET Gérard, *Belleville au XIXe siècle : du faubourg à la ville*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1984, 452 p.

JACQUEMET Gérard, « Belleville ouvrier à la Belle Epoque », *Le Mouvement social*, n° 118, 1982, pp. 61-77.

JACQUEMET Gérard, « Urbanisme parisien : La bataille du tout-à-l'égout à la fin du XIXe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, vol. 26, n° 4, 1979, pp. 505-548.



JACQUEMET Gérard, « Gambetta et ses électeurs bellevillois : l'élection de Trinquet (juin 1880) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, vol. 18, n° 3, 1971, pp. 446-472.

JACQUEMIN Anne, « Un éclairage de la sociabilité en milieu urbain à partir des actes de mariages liégeois (1840-1850) », *4e Congrès de l'association des cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Actes du Congrès de Liège*, 1994, p. 351.

JAMBON Yannick, *Aux marges des villes modernes : les faubourgs dans le Royaume de France du XVIe au début du XIXe siècle*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, 2017, 387 p.

JIMENO Frédéric, BOWIE Karen et BOURILLON Florence, *Du clos Saint-Lazare à la gare du Nord : histoire d'un quartier de Paris*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 254 p.

JOLIS Sébastien et KATZ Lucia, « Introduction Habiter un espace Aménagements, appropriations et représentations », *Hypothèses*, vol. 16, n° 1, 21 Décembre 2013, pp. 11-21.

KALIFA Dominique, « Les historiens français et « le populaire » », *Hermès, La Revue*, n° 42, 2005, pp. 54-59.

KALIFA Dominique, « Les lieux du crime. Topographie criminelle et imaginaire social à Paris au XIXe siècle », *Sociétés Représentations*, n° 17, n° 1, 2004, pp. 131-150.

KALIFA Dominique, « Archéologie de l'Apachisme. Les représentations des Peaux-Rouges dans la France du XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière ». Le Temps de l'histoire*, n° 4, 15 Novembre 2002, pp. 19-37.

KESZTENBAUM Lionel, « L'étude des migrations grâce aux registres matricules militaires », *Popolazione e storia*, vol. 14, n° 2, 15 Juin 2014, pp. 9-38.

KESZTENBAUM Lionel et ORIS Michel, « Les migrations, entre choix individuels et influences collectives », *Annales de démographie historique*, n° 124, n° 2, 2012, pp. 5-13.

KNIBIEHLER Yvonne, « Modes de garde : permanences et changements à travers l'histoire », *Spirale*, no 30, n° 2, 2004, pp. 15-22.

KOEPKE Robert L., « The Loi des patentes of 1844 », *French Historical Studies*, vol. 11, n° 3, 1980, pp. 398-430.

LAMBEAU Lucien, *Charonne : histoire des communes annexées à Paris en 1859. Tome premier*, Paris, France, E. Leroux, 1916, 496 p.

LAMBEAU Lucien, *Charonne : histoire des communes annexées à Paris en 1859. Tome second*, Paris, France, E. Leroux, 1921, 400 p.

LANDAU Bernard, « La fabrication des rues de Paris au XIXe siècle : Un territoire d'innovation technique et politique », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 57, n° 1, 1992, pp. 24-45.

LANGLET Anne et LUSSIEU-MAISONNEUVE Marie-Josèphe, « L'institution des architectes départementaux et municipaux et la concurrence des ingénieurs, en France, au XIXe siècle », *Revue du Nord*, vol. 82, n° 335, 2000, pp. 487-500.

LARROQUE Dominique et JIGAUDON Gérard, « Industrialisation et équipements urbains à Paris. 1830-1914 », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 8, n° 1, 1980, pp. 49-86.

LE BAS Antoine, « Maison, immeuble et compagnie : le singulier pluriel du logement de banlieue : enquêtes dans les Hauts-de-Seine 1840-1940 », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 6, 1 Septembre 2005.

LE ROUX Thomas, BARILLE Claire, BELHOSTE Jean-François, BOURILLON Florence et COMITE D'HISTOIRE DE LA VILLE DE PARIS, *Les Paris de l'industrie 1750-1920 : Paris au risque de l'industrie*, Grâne, Créaphis, DL 2013, 2013, 155 p.

LEFEBVRE Rémi, « Quelles leçons historiques et politiques tirer du municipalisme ouvrier ? », *Mouvements*, n° 101, n° 1, 3 Mars 2020, pp. 106-115.

LEFEBVRE Rémi, « Les socialistes, la question communale et l'institution municipale », *Cahiers Jaures*, N° 177-178, n° 3, 2005, pp. 67-90.

LEFRANC Georges, *Le Mouvement socialiste sous la Troisième République*, Paris, France, Payot, 1977, 479 p.

LEFRANC Georges, « Le courant planiste dans le mouvement ouvrier français de 1933 à 1936 », *Le Mouvement social*, n° 54, 1966, pp. 69-89.

LEMERCIER Claire, « Apprentissage », 2007, pp. 23-34.

LEMERCIER Claire, « « Articles de Paris », fabrique et institutions économiques à Paris au XIXe siècle », 2006.

LEMERCIER Claire, « Classer l'industrie parisienne au XIXe siècle », p. 32.

LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, Éd. La Découverte, coll. « Collection Repères », n° 507, 2008, 120 p.

LEMIRE Vincent, « Citadinités révélées », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 128, 2015, pp. 151-154.

LENOIR Joëlle et GRIBAUDI Maurizio, « Les passages ouverts », *Histoire urbaine*, n° 36, n° 1, 2013, pp. 73-103.

LEON Antoine et ROCHE Pierre, *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2012, 127 p.

LEPETIT Bernard, « La ville : cadre, objet, sujet. Vingt ans de recherches françaises en histoire urbaine », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 4, 1 Novembre 1996, pp. 11-34.

LEPETIT Bernard, « L'histoire prend-t-elle les acteurs au sérieux ? », *Espace-Temps*, vol. 59, n° 1, 1995, pp. 112-122.

LEPETIT Bernard (ed.), *Les Formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Paris, A. Michel, coll. « Collection « L'évolution de l'humanité » », 1995, 337 p.

LEPETIT Bernard, « L'histoire quantitative : deux ou trois choses que je sais d'elle », *Histoire & Mesure*, vol. 4, n° 3, 1989, pp. 191-199.

LEPETIT Bernard, « Histoire urbaine et espace », *L'Espace géographique*, vol. 9, n° 1, 1980, pp. 43-54.

LESCURE Michel, « La grande dépression immobilière de la fin du XIXe siècle en France », *Rives méditerranéennes*, n° 45, 15 Juin 2013, pp. 37-54.

LESCURE Michel, *Les banques, l'État et le marché immobilier en France, à l'époque contemporaine, 1820-1940*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1982, 621 p.

LESPINET-MORET Isabelle, « Pierre du Maroussem. Un arpenteur de l'économie et du social », in Olivier Feiertag éd., *L'économie faite homme. Hommage à Alain Plessis*. Genève, Librairie Droz, « Publications d'histoire économique et sociale internationale », 2010, p. 423-436.

L'ESTOILE Benoît de, « Le goût du passé. Erudition locale et appropriation du territoire », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 37, 1 Septembre 2001, pp. 123-138.

LEVEAU-FERNANDEZ Madeleine, *Amélie Elie, dite Casque d'Or : roman*, Paris, France, Calmann-Lévy, 1999, 283 p.

LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1989, 230 p.

LEVY Jacques et HAEGEL F., « Urbanités. Identité spatiale et représentation de la société », in Calenge C., M. Lussault M. et Pagand B., *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, Maison des sciences de la ville, p. 35-65.

LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

LEVY-VROELANT Claire, « Les avatars de la ville passagère », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 94, n° 1, 2003, pp. 96-106.

LEVY-VROELANT Claire, « Le diagnostic d'insalubrité et ses conséquences sur la ville: Paris 1894-1960 », *Population (French Edition)*, vol. 54, 4/5, 1999, pp. 707-743.

LEVY-VROELANT Claire, « A propos de la mobilité résidentielle au XIXe siècle : un espace à explorer », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 59, n° 1, 1993, pp. 15-24.

LEVY-VROELANT Claire, « Séjourner et demeurer à Versailles au XIXe siècle », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 41, n° 1, 1989, pp. 27-33.

LIONEL LONGUEVILLE, *Si le quartier de la Réunion m'était conté: chroniques ordinaires d'un médecin de campagne à Paris*, Paris, France, les Éd. de l'Amandier, 1997, 142 p.

LOHR Évelyne, *L'usine et la ville : le cas de l'ouest parisien au XIXe siècle (Chaillot, Bas-Passy, Ternes, Batignolles)*, Thèse de l'école des Chartes, Paris, 2002.

LONGUEVILLE Lionel, *Charonne : chroniques et portraits de jadis et de naguère*, Paris, France, Éd. de l'Amandier, 2007, 199 p.

LOYER François, *Paris XIXe siècle : l'immeuble et la rue*, Paris, France, Hazan, 1994, 478 p.

LOYER François, « Naissance et beautés d'une physionomie populaire », *Hommes & Migrations*, vol. 1122, n° 1, 1989, pp. 5-8.

LUC Jean-Noël, « L'illusion statistique », *Annales*, vol. 41, n° 4, 1986, pp. 887-911.

LUCAN Jacques, *Paris des faubourgs : formation, transformation*, Paris, Picard : Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2005, 221 p.

MAGRI Susanna, « Le pavillon stigmatisé. », *L'Année sociologique*, Vol. 58, n° 1, 20 Mai 2008, pp. 171-202.

MAGRI Susanna, « Les propriétaires, les locataires, la loi. Jalons pour une analyse sociologique des rapports de location, Paris 1850-1920 », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 3, 1996, pp. 397-418.

MAGRI Susanna, « Villes, quartiers : proximités et distances sociales dans l'espace urbain », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 13, n° 1, 1993, pp. 151-165.

MAGRI Susanna, « Le mouvement des locataires a Paris et dans sa banlieue, 1919-1925 », *Le Mouvement social*, n° 137, 1986, pp. 55-76.

MAGRI Susanna et TOPALOV Christian (eds.), *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, France, L'Harmattan, 1990, 239 p.

MANEGLIER Hervé, COLSON Jean et BELLANGER Marie-Christine, *Vie et histoire du XXe arrondissement : Belleville, Charonne, Père Lachaise, Saint-Fargeau*, Paris, France, Editions Hervas, 1995, 155 p.

MANNHEIM Karl, *Le problème des générations*, Paris, A. Colin, 2011, 162 p.

MARCHAND Bernard, « Le financement des travaux d'Hausmann : un exemple pour les pays émergents ? », archives ouvertes halshs-00583457, 2011.

MARCHAND Bernard, *Paris, histoire d'une ville : XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1993, 440 p.

MARIOT Nicolas, « Comment faire une histoire populaire des tranchées ? », *Agone*, n° 53, n° 1, 2014, pp. 157-192.

MARTINI Manuela, *Bâtiment en famille : migrations et petite entreprise en banlieue parisienne au XXe siècle*, Paris, France, CNRS éditions, 2016, 468 p.

MARUANI Margaret et MERON Monique, *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012, 229 p.

MERLE Pierre, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, France, la Découverte, 2017, 126 p.

MERRIMAN John M., *The margins of city life : explorations on the French urban frontier, 1815-1851*, New York (N.Y.), Etats-Unis d'Amérique, coll. « Oxford University Press », 1991, 318 p.

METTON Alain et BERTRAND Michel-Jean, « Les espaces vécus dans une grande agglomération », *L'Espace géographique*, vol. 3, n° 2, 1974, pp. 137-146.

MEUSY Jean-Jacques, « Palaces et bouis-bouis. État de l'exploitation parisienne à la veille de la Première Guerre mondiale », *1895, revue d'histoire du cinéma*, vol. 1, n° 1, 1993, pp. 66-99.

MINNAERT Jean-Baptiste, *Le Faubourg Saint-Antoine : architecture et métiers d'art*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, coll. « Action artistique de la ville de Paris », 1998.

MOHAMMED Marwan et MUCCHIELLI Laurent, *Les bandes de jeunes : des « blousons noirs » à nos jours*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007.

MONJARET Anne et NICCOLAI Michela, « Montmartre ou l'autre Paris », *Ethnologie française*, Vol. 46, n° 4, 14 Octobre 2016, pp. 711-720.

MONTEL Nathalie, « Chronique d'une mort non annoncée. L'annexion par Paris de sa banlieue en 1860 », *recherches contemporaines*, vol. 6, 2001, pp. 217-254.

MONTEL Nathalie, « Mutations spatiales, stratégies professionnelles et solidarités familiales à Paris au XIXe siècle. », *Histoire urbaine*, n° 4, n° 2, 2001, pp. 47-65.

MONTERRAT FARGUELL Isabelle et GRANDVAL Virginie (eds.), *Hameaux, villas et cités de Paris*, Paris, France, Action artistique de la ville de Paris, 1998, 274 p.

MORET Frédéric, « Définir la ville par ses marges », *Histoire urbaine*, n° 24, n° 1, 6 Juillet 2009, pp. 97-118.

MÜLLER Bertrand, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller », *Genèses*, no 62, n° 1, 2006, pp. 93-109.

MÜLLER Bertrand, « Écrire l'histoire locale : le genre monographique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 9, n° 2, 2003, pp. 37-51.

NAGAÏ Nobuhito, *Les conseillers municipaux de Paris sous la Troisième République (1871-1914)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles », 2017, 375 p.

NATHALIE MONTEL (ed.), *Faire le Grand Paris : avis des habitants consultés en 1859*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2012, 445 p.

NEDELEC Pascale, « Réflexions sur l'urbanité et la citoyenneté d'une aire urbaine américaine : (dé)construire Las Vegas », p. 490.

NOIZET Hélène, BOVE Boris et COSTA Laurent, *Paris de parcelles en pixels : analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*, Saint Denis (Seine-Saint-Denis), France, Presses universitaires de Vincennes, 2013, 343 p.

NORA Pierre, AGERON Charles-Robert, AGULHON Maurice et AMALVI Christian, *Les lieux de mémoire*, Paris, France, Gallimard, 1984, 674 p.

OLIPHANT Elayne, « Christ in the Banlieues : The Passionate Infrastructure of the French Catholic Church », *Exchange*, vol. 48, n° 3, 19 Juillet 2019, pp. 236-250.

PANERAI Philippe, CASTEX Jean et DEPAULE Jean-Charles, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Marseille, France, Éditions Parenthèses, 1997, 196 p.

PASSAVANT Éric et SOREZ Julien, « Le ballon de la discorde », *Histoire urbaine*, n° 57, n° 1, 9 Juin 2020, pp. 109-131.

PERINAUD Clémentine, « Changement urbain et imaginaires aménageurs : une approche par l'exploration spatio-temporelle des sources d'histoire urbaine dans un SIG 4D », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 9, n°2, 15 Juin 2018.

PERLES Valérie, *Le Pré entre Paris et banlieue : histoire(s) du Pré-Saint-Gervais*, Paris, France, 2005, 239 p.

PERROT Jean-Claude, *Genèse d'une ville moderne : Caen au XVIIIe siècle*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999, 1157 p.

PERROT Michelle, « Dans le Paris de la Belle Époque, les « Apaches », premières bandes de jeunes », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n° 67, n° 1, 1 Juin 2007, pp. 71-78.

PFLIEGER Géraldine, PATTARONI Luca et JEMELIN Christophe, *The social fabric of the networked city*, Oxford, Routledge, 2008, 224 p.

PIGENET Michel et TARTAKOWSKY Danielle, *Histoire des mouvements sociaux en France : de 1814 à nos jours*, Paris, France, La Découverte, 2014.

PINOL Jean-Luc, « Mesurer les mobilités urbaines. Strasbourg 1870-1940 : trajectoires individuelles et espace urbain », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 4, 1996, pp. 93-106.

PINOL Jean-Luc, « Itinéraires résidentiels et trajectoires sociales à Lyon (1898-1936) : Un contraste de générations », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 59, n° 1, 1993, pp. 25-32.

PINOL Jean-Luc, *Les mobilités de la grande ville : Lyon fin XIXe - début XXe*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, 438 p.

PINON Pierre, *Atlas du Paris haussmannien : la ville en héritage du Second Empire à nos jours*, Paris, France, Parigramme, 2016, 209 p.

PINON Pierre et BOISSIERE Aurélie, *Atlas historique des rues de Paris : chemins de faubourg, voies de lotissement, grandes percées : la formation des rues de l'Antiquité à nos jours*, Paris, France, Parigramme, 2016, 158 p.

POUSSOU Jean-Pierre, « De la difficulté d'application des notions de faubourg et de banlieue à l'évolution de l'agglomération parisienne entre le milieu du XVIIIe et le milieu du XIXe siècle », *Histoire, économie & société*, vol. 15, n° 3, 1996, pp. 339-351.

PRADELLA Sébastien, « Chapitre 4. Politique foncière et capitalisme à Paris et en Île-de-France », Patrick Le Galès éd., *Gouverner la métropole parisienne*. Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2020, pp. 121-141.

PROST Antoine, « Les Parisiens de 1936 : la population du 18e Arrondissement », in Claude GAUVARD et Jean-Louis ROBERT (eds.), *Être Parisien*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Homme et société », 2016, pp. 23-46.

PROST Antoine, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », *Le Mouvement Social*, n° 246, n° 1, 2014, pp. 97-117.

PROST Antoine, *Les Anciens Combattants : 1914-1940*, Paris, France, Gallimard, 2014, 335 p.

PROST Antoine, « La rue de la Goutte-d'Or et la rue Polonceau entre les deux guerres », *Le Mouvement Social*, n°182, n° 1, 1998, pp. 9-28.

PROST Antoine, « Pour une histoire « par en bas » de la scolarisation républicaine », *Histoire de l'éducation*, vol. 57, n° 1, 1993, pp. 59-74.

PROST Antoine, *Les anciens combattants et la société française 1914-1939*, Presses de Sciences Po, 1977.

PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, France, Armand Colin, 1968, 524 p.

RAINHORN Judith, « Enclaves et creusets matrimoniaux à Paris et à New York. Perspective comparée de deux expériences de mixité matrimoniale au sein de l'émigration italienne », *Annales de démographie historique*, no 104, n° 2, 2002, pp. 79-99.

RAPHAËL Freddy, « Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 35, n° 1, 1980, pp. 127-145.

RATCLIFFE Barrie M., « Lieux en images – lieux imaginés à Paris au milieu du XIXe siècle : déconstruction de photographies anciennes de la Montagne Sainte-Geneviève ; reconstruction d'espaces vécus », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 26/27, 1 Décembre 2003, pp. 17-64.

RATCLIFFE Barrie M., « Popular Classes and Cohabitation in Mid-Nineteenth-Century Paris », *Journal of Family History*, vol. 21, 1996, pp. 316-350.

RATCLIFFE Barrie M., *Perceptions and Realities of the Urban Margin: The Rag Pickers of Paris in the First Half of the Nineteenth Century*, *Canadian Journal of History*. 27, pp. 197-234.

RATOUIS Olivier, *Bordeaux et ses banlieues : la construction d'une agglomération*, Genève, Suisse, MétisPresses, 2013, 606 p.

REBOLLEDO-DHUIN Viera, « L'espace parisien des libraires sous la monarchie de Juillet : des solidarités de métier ? », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 39, 10 Décembre 2009, pp. 37-57.

REDA Jacques, SORIANO Marc, PITROU Pierre et TARDIEN Bernard, *Le chemin de fer de petite ceinture de Paris 1851-1981*, Périgueux, P. Fanlac, 1982, 127 p.

REVEL Jacques (ed.), *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard : le Seuil, 1996, 243 p.

RHEIN Catherine, « Intégration sociale, intégration spatiale », *L'Espace géographique*, tome 31, n° 3, 2002, pp. 193-207.

RICCEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, France, Editions du Seuil, 2000, 675 p.

RIDEAU Géraldine, DARIN Michaël, *Places de Paris: XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Action artistique de la ville de Paris, 2003, 275 p.

RIPERT Aline, FRERE-MICHELAT Claude, FORESTIER Sylvie et BORIE-PEREZ Gisèle, *La carte postale : son histoire, sa fonction sociale*, Paris, France, CNRS éd., 2001, 194; 16 p.

RIVIERE Antoine, « De l'abandon au placement temporaire : la révolution de l'assistance à l'enfance (Paris, 1870-1920) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, N° 9, n° 1, 2016, pp. 26-51.

RIVIERE Rémi et CAUCHON Julien, « Le village de Charonne », *Bulletin de l'association d'histoire et d'archéologie du XXe arrondissement de Paris*, 2006.

ROBERT Jean-Louis, *Plaisance près Montparnasse : quartier parisien 1840-1985*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 2012, 2012, 626 p.

RONCAYOLO MARCEL, *La ville et ses territoires*, [Nouvelle édition revue], Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1990, 285 p.

ROSENAL Paul-André, *Les sentiers invisibles : espaces, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales = Studies in history and the social sciences », n° 83, 1999, 255 p.

ROSENAL Paul-André, « La rue mode d'emploi. Les univers sociaux d'une rue industrielle », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 4, 1 Novembre 1996, pp. 123-143.



ROSENAL Paul-André, POSTEL-VINAY Gilles, SUWA-EISENMANN Akiko et BOURDIEU Jérôme, « Migrations et transmissions inter-générationnelles dans la France du XIXe et du début du XXe siècle », *Annales*, vol. 55, n° 4, 2000, pp. 749-789.

ROSSI Pauline, « Constructions et démolitions dans le faubourg Saint-Antoine (1930-1990) », *Histoire urbaine*, n° 43, n° 2, 12 Novembre 2015, pp. 115-135.

ROSSI Pauline, *L'Est parisien : genèse d'une reconquête (1919-1975)*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 1970-2017, France, 2015.

ROUGERIE J., « Composition d'une population insurgée L'exemple de la Commune », *Le Mouvement social*, n° 48, 1964, pp. 31-47.

ROUGERIE Jacques, *La Commune de 1871*, Paris, France, Presses universitaires de France, 2013, 127 p.

ROUGERIE Jacques, « L'espace populaire parisien en 1871 », *Bulletin de l'Institut d'Histoire économique et sociale de l'Université de Paris I Recherches et Travaux*, n° 5, 1977.

ROUGERIE Jacques, *Paris libre, 1871*, Paris, France, Editions du Seuil, 1971, 284 p.

ROUGERIE Jacques, « Belleville », *Revue d'Histoire du XIXe siècle - 1848*, vol. 21, n° 1, 1960, pp. 3-36.

ROULEAU Bernard, *Paris : histoire d'un espace*, France, 1997, 492 p.

ROULEAU Bernard, « Parcellaire et tissu urbain dans les quartiers périphériques de Paris », *Villes en Parallèle*, vol. 12, n° 1, 1988, pp. 146-163.

ROULEAU Bernard, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris: histoire d'un espace urbain : XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Éd. du Seuil, 1985, 379 p.

RUGGIU François-Joseph, « Tel père, quel fils? La reproduction professionnelle dans la marchandise et l'artisanat parisiens au cours des années 1650 et 1660 », *Histoire, économie & société*, vol. 17, n° 4, 1998, pp. 561-582.

SANDER Agnes, « La production du cadre bâti au 19ème siècle, entre planification et action locale », in Géraldine PFLIEGER, Luca PATTARONI et Christophe JEMELIN, *The social fabric of the networked city*, Oxford, Routledge, 2008, 224 p.

SAUNIER Pierre-Yves, « La Ville et la ville : les hommes et les organismes municipaux de l'aménagement urbain XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *recherches contemporaines*, vol. 3, 1995, pp. 121-138.

SAUNIER Pierre-Yves, « La ville en quartiers : découpages de la ville en histoire urbaine », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 15, n° 1, 1994, pp. 103-114.

SAUNIER Pierre-Yves, « Où l'auteur propose un plan de travail pour une histoire dite sociale de l'aménagement urbain », *recherches contemporaines*, Université Paris X, 1995, 3, pp.33-46.

SAVOIE Philippe, « Quelle histoire pour le certificat d'études ? », *Histoire de l'éducation*, n° 85, 1 Janvier 2000, pp. 49-72.

SAVOYE Antoine, « Les continueurs de Le Play au tournant du siècle », *Revue française de sociologie*, vol. 22, n° 3, 1981, pp. 315-344.

SCHOLLIERS Peter, « L'identité des ouvriers-mécaniciens gantois au XIXe siècle une contribution au débat sur le rôle social de l'élite ouvrière », *Histoire, Économie et Société*, vol. 6, n° 1, 1987, pp. 83-111.

SCHOONBAERT Sylvain et POUSSOU Jean-Pierre, *La voirie bordelaise au XIXe siècle*, Paris, France, PUPS, DL 2007, 2007, 729 p.

SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire de leurs métiers, XIXe et XXe siècle*, Paris, Jacob, coll. « Histoire », 2002, 329 p.

SCOTT James C., *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, France, Éditions Amsterdam, 2009, 269 p.

SEGALEN Martine, *Nanterriens, les familles dans la ville: une ethnologie de l'identité*, Toulouse, France, Presses universitaires du Mirail, 1990, 200 p.

SELLALI Amina, *Sous la ville, jadis la campagne: une mosaïque de lotissements privés à l'origine de l'urbanisation de Belleville et de Charonne (1820-1902)*, Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, France, 2002, 446+601 p.

SEWELL William Hamilton, *Structure and mobility : the men and women of Marseille, 1820-1870*, Cambridge, Cambridge University Press ; Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1985, 377 p.

SIMON H. A., « Rational choice and the structure of the environment », *Psychological Review*, vol. 63, n° 2, 1956, pp. 129-138.

SIMON Herbert A., « Bounded Rationality », in John EATWELL, Murray MILGATE et Peter NEWMAN (eds.), *Utility and Probability*, London, Palgrave Macmillan UK, coll. « The New Palgrave », 1990, pp. 15-18.

SIRINELLI Jean-François, *Génération intellectuelle : khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, 1. éd., Paris, Presses Univ. de France, coll. « Quadrige », n° 160, 1994, 720 p.

SIRINELLI Jean-François, « Génération et histoire politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 22, 1989, pp. 67-80.

SZIJARTO István, « Puzzle, fractale, mosaïque. Pensées sur la micro-histoire », *L'Atelier du Centre de recherches historiques. Revue électronique du CRH*, n° 09, 10 Février 2012.

TABET Jade, « La résidentialisation du logement social à Paris. Paradoxes et retournement des discours et des pratiques dans les opérations de requalification des grands ensembles », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 83, n° 1, 1999, pp. 155-163.

TARTAKOWSKY Danielle, *Nous irons chanter sur vos tombes : le Père-Lachaise, XIXe-XXe siècle*, Paris, France, Aubier, 1999, 275 p.

TERADE Annie, « Le « nouveau quartier de l'Europe » à Paris », *Histoire urbaine*, n° 19, 2007, pp. 11-29.

THELAMON Françoise (ed.), *Aux sources de la puissance: sociabilité et parenté ; actes du colloque de Rouen, 12 - 13 nov. 1987*, Rouen, coll. « Publications de l'Université de Rouen », n° 148, 1989, 244 p.

THEOFILAKIS Fabien, « À l'ombre du comptoir : débitants et débits de boissons à Belleville (1860-1914) », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 26/27, 1 Décembre 2003, pp. 65-84.

THILLAY Alain, *Le faubourg Saint-Antoine et ses « faux ouvriers » : la liberté du travail à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Editions Champ Vallon, 2002, 420 p.

THIVEND Marianne, *L'école républicaine en ville: Lyon, 1870-1914*, Paris, France, Belin, DL 2006, 2006, 251 p.

THOMINE-BERRADA Alice, « Histoire des politiques d'urbanisme à Paris (XVIe-XXe siècles) », *Annales de l'École pratique des hautes études*, vol. 138, n° 21, 2007, pp. 313-318.

THOMPSON Edward Palmer, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, France, Points, 2012, xlviii+1164 p.

THUILLIER Guy, « La révolution féminine des bureaux (1900-1940) », *La Revue administrative*, vol. 35, n° 210, 1982, pp. 602-608.

TOPALOV Christian, *Le logement en France : histoire d'une marchandise impossible*, Paris, France, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987, 437 p.

TOPALOV Christian, COUDROY DE LILLE Laurent, DEPAULE Jean-Charles et MARIN Brigitte (eds.), *L'aventure des mots de la ville*, Paris, France, R. Laffont, DL 2010, 2010, 1489 p.

TOURNIER Maurice, « De gauche à droite, le balancier radical », in *Propos d'étymologie sociale. Tome 2 : Des mots en politique*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Langages », 2014, pp. 255-257.

TRAN Laurène, « Herbert Simon et la rationalité limitée », *Regards croisés sur l'économie*, n° 22, n° 1, 17 Décembre 2018, pp. 54-57.

TREBUIL Christophe, « L'écran qui fascine : spectateurs dans les salles de cinéma des années vingt en France », 1895. *Mille huit cent quatre-vingt-quinze. Revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma*, n° 48, 1 Février 2006, pp. 26-45.

VADELORGE Loïc, « Les affres de l'histoire locale 1970-2000 », in Maryline CRIVELLO, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (eds.), *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2017, pp. 37-47.

VALADE Bernard, « Un marginal de la science sociale : Jacques Valdour », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, n° 51-1, 1 Juin 2013, pp. 213-233.

VERMEERSCH Éric Charmes & Lydie Launay & Stéphanie, « Le périurbain, France du repli ? », *La Vie des idées*, 28 Mai 2013.

VIGNA Xavier, « « En vadrouille dans la classe ouvrière » : prédécesseurs méconnus », *Les Temps Modernes*, n° 684-685, n° 3, 2015, pp. 187-203.

VIGNAL Cécile, « L'ancrage local, une ressource pour les classes populaires des territoires désindustrialisés ? », in Sylvie FOL et Yoan MIOT (eds.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Le regard sociologique », 2016, pp. 197-210.

VOLDMAN Danièle, « L'encadrement des loyers depuis 1900, une question européenne », *Le Mouvement Social*, n° 245, n° 4, 26 Novembre 2013, pp. 137-147.

VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris etc., France, Canada, l'Harmattan, 1997, 487 p.

VORMS Charlotte, « La ville sans plan ? », *Histoire urbaine*, n° 8, n° 2, 2003, pp. 103-128.

VORMS Charlotte, *Bâtisseurs de banlieue : Madrid, le quartier de la Prosperidad, 1860-1936*, Paris, France, 2012, 364 p.

WILLARD Claude, « La population montreuilloise de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre Mondiale », *Villes en Parallèle*, vol. 15, n° 1, 1990, pp. 84-99.

WINOCK Michel, *L'effet de génération : une brève histoire des intellectuels français*, Vincennes, Editions Marchaisse, 2011, 128 p.

WINOCK Michel, « La scission de Châtelleraut et la naissance du parti « allemaniste » (1890-1891) », *Le Mouvement social*, n° 75, 1971, pp. 33-62.

YATES Alexia, « Selling la petite propriété : marketing home ownership in early-twentieth-century paris », *Entreprises et histoire*, n° 64, n° 3, 2011, pp. 11-40.

YATES Alexia M., *Selling Paris – Property and Commercial Culture in the Fin-de-siècle Capital*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2015, 368 p.

YOUNG Michael, WILLMOTT Peter, *Le village dans la ville : famille et parenté dans l'est londonien*, Paris, France, Presses universitaires de France, DL 2010, 2010, 188 p.

ZALC Claire, *Melting shops : une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, France, Perrin, 2010, 330 p.

ZALC Claire, « Petits entrepreneurs étrangers en ville. », *Histoire urbaine*, n° 4, n° 2, 2001, pp. 67-82.

ZELLER Olivier et FARON Olivier, « Introductions. Histoire de l'habitat et histoire urbaine », *Cahiers d'histoire*, n° 44-4, 1 Décembre 1999.

ZUNZ Olivier, « Étude du processus d'urbanisation d'un secteur de Paris : le quartier du Gros-Cailou et son environnement », *Annales*, vol. 25, n° 4, 1970, pp. 1024-1065.



## Table des Figures

<b>Introduction .....</b>	<b>11</b>
Figure 1. Carte des emprises territoriales de la commune et du quartier administratif de Charonne, ainsi que du quartier de la Réunion.....	17
<b>Chapitre 1. De la campagne à la petite banlieue .....</b>	<b>27</b>
Figure 1. Plan de Charonne en 1812.....	30
Figure 2. Plan de la section B du cadastre napoléonien de Charonne en 1812.....	32
Figure 3. Plan de la section A du cadastre napoléonien de Charonne en 1812.....	33
Figure 4. Tableau d'assemblage de toutes les sections du plan cadastral de 1846 .....	37
Figure 5. Emplacement de la voie neuve.....	47
Figure 6. Plan des rues et place nouvelles.....	54
Figure 7. Charles Vernier, « La bonne ville de Paris et ses nouveaux enfants » .....	66
<b>Chapitre 2. Tisser la ville (1845 – 1875) .....</b>	<b>73</b>
Figure 1. Nature des terrains du secteur en 1849.....	78
Figure 2. Emprise foncière des 5 grandes familles de Charonne .....	80
Figure 3. Mutations foncières et constructions nouvelles entre 1848 et 1851.....	85
Figure 4. Mutations foncières et constructions nouvelles entre 1852 et 1856 .....	86
Figure 5. Mutations foncières entre 1856 et 1860 .....	87
Figure 6. Evolution du parcellaire sur le secteur sud de la rue de la Réunion.....	100
Figure 8. Evolution du parcellaire sur le secteur nord de la rue de la Réunion.....	100
Figure 9. Evolution du parcellaire autour de l'impasse des Crins ...	106

Figure 10. Adresses des acquéreurs des lots .....	108
Figure 11. Vue du quartier de la Réunion en 1862.....	115
Figure 12. Carte des adresses par typologie de bâti .....	126
Figure 13. Vue en trois dimensions de l'ilot Josseaume .....	133
Figure 14. Vue en trois dimensions du quartier en 1875 .....	137
<b>Chapitre 3. Habiter le quartier (1860 – 1880) .....</b>	<b>141</b>
Figure 1. Le singe chiffonnier .....	157
Figure 2. Vue du commissariat de la rue Alexandre Dumas .....	159
Figure 3. La "trôle" au faubourg Saint-Antoine.....	173
Figure 4. Carte des témoins de mariage du quartier de la Réunion pour l'année 1875 .....	181
Figure 5. Carte des témoins de mariage vivant à proximité du quartier de la Réunion .....	182
Figure 6. Moyenne des valeurs locatives des logements par adresse	196
Tableau 16. Moyenne des valeurs locatives des locaux par catégorie socio-professionnelle .....	198
Figure 7. Parcours résidentiel d'Isidore Weitre .....	211
Figure 8. Parcours résidentiel de Jean Schroeder .....	212
Figure 9. Parcours résidentiel d'Ernest Schiel.....	214
Figure 10. Trajectoire résidentielle d'Emile Framery.....	215
<b>Chapitre 4. La gestion ordinaire d'un quartier périphérique (1860 – 1900) .....</b>	<b>221</b>
Figure 1. Tracé de la rue de Puebla et de la nouvelle place.....	229
Figure 2. Projet de réaménagement de la place de la Réunion .....	230
Figure 3. Vue de la rue de Terre-Neuve (ancienne rue des Hautes-Vignoles) en 1880.....	241
Figure 4. Plan de la rue Alexandre Dumas en 1876.....	243
Figure 5. Comparaison de la voirie en 1872 et en 1900 .....	255



Figure 6. Plan du projet de la rue Planchat.....	260
Figure 7. Plan des expropriations envisagées pour l’alignement de la rue des Vignoles .....	261
Figure 8. Plan de la prolongation de la rue des Vignoles projeté en 1890. Enquête à la mairie .....	264
Figure 9. Nombre de permis de construire par tronçons de voies ..	269
Figure 10. Plan cadastral de 1890 .....	271
<b>Chapitre 5. Grandir au quartier .....</b>	<b>292</b>
Figure 1. Carte des principales précédentes écoles des écoliers de Vitruve.....	301
Figure 2. Plan parcellaire fin du siècle (assemblage des sections de l’ouest de Charonne).....	303
Figure 3. Plan parcellaire fin du siècle (assemblage des sections de l’est de Charonne) .....	304
Figure 4. Représentation des transferts de professions entre père et fils 343	
Figure 5. Nombre de déménagement par année .....	348
Figure 6. Types d’emplacement des adresses par année .....	351
Figure 7. Types d’emplacement des adresses par ordre .....	351
Figure 8. Carte des communes au sein desquelles déménagent les conscrits .....	357
<b>Chapitre 6. « Une vie de Banlieue » .....</b>	<b>362</b>
Figure 1. Vue aérienne du quartier en 1921.....	366
Figure 1. Illustration de la revue le Christ dans la Banlieue .....	381
Figure 2. Photographie de la maquette du projet initial .....	382
Figure 3. Vue de l’usine D.M.C. ....	390
Figure 4. Vue de la fabrique de jouets de la rue des Vignoles .....	392
Figure 5. Carte des communes des témoins issus de la banlieue parisienne pour les mariages de l’année 1920 .....	424

<b>Epilogue .....</b>	<b>438</b>
Figure 1. Vue de l'EdenBio .....	449
<b>Conclusion .....</b>	<b>452</b>
<b>Sources et Bibliographie .....</b>	<b>458</b>

## Table des Tableaux

<b>Introduction .....</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre 1. De la campagne à la petite banlieue .....</b>	<b>27</b>
<b>Chapitre 2. Tisser la ville (1845 - 1875) .....</b>	<b>73</b>
Tableau 1. Nombre de mutations foncières par année sur le secteur entre 1845 et 1860.....	84
Tableau 2. Inscription de nouvelles adresses au calepin des propriétés bâties .....	116
Tableau 3. Synthèse concernant les valeurs locatives des immeubles et des locaux avant et après 1862.....	121
Tableau 4. Analyse de la croissance du nombre d'ateliers d'ameublement entre 1862 et 1875 en fonction du secteur du quartier 122	
Tableau 5. Répartition des adresses par type de bâti.....	126
Tableau 6. Occurrence de nature de locaux par type de bâti .....	127
Tableau 7. Test de corrélation entre nature de l'activité et type de bâti (écart à l'indépendance et résidus de Pearson) .....	127
<b>Chapitre 3. Habiter le quartier (1860 - 1880) .....</b>	<b>141</b>
Tableau 1. Répartition des groupes professionnels en 1876.....	146
Tableau 2. Comparaison entre les groupes professionnels relevés dans les 240 actes de mariage et les calépins des propriétés bâties.....	150
Tableau 3. Origines des épouses et des époux.....	151
Tableau 4. Groupes professionnels des épouses dans les actes de mariage .....	154
Tableau 5. Groupes professionnels des mariés (époux et épouses) dans les actes de mariage .....	154
Tableau 6. Distinction des différentes formes de patentes des activités du quartier de la Réunion.....	165
Tableau 7. Part des activités par classe de patentes .....	166

Tableau 8. Répartition par classes de patentes des débits de boisson  
170

Tableau 8. Tableau de corrélation entre origines des époux et des  
épouses (Résidus de Pearson) .....185

Tableau 9. Nombre de témoins apparentés dans les mariages  
concernant des époux du quartier de la Réunion..... 186

Tableau 10. Profession des témoins des actes de mariage et  
comparaison avec la profession des époux et des chefs de famille des  
calepins des propriétés bâties ..... 188

Tableau 11. Comparaison entre les groupes professionnels des témoins  
et ceux des époux ..... 189

Tableau 14. Nombre de mariages où l'époux fait appel à au moins un  
témoin de la même catégorie professionnelle ..... 190

Tableau 15. Part des témoins exerçant la même profession ou  
appartenant au même groupe professionnel que l'époux ..... 191

Tableau 17. Répartition des catégories professionnelles par classe de  
valeurs locatives ..... 198

Tableau 18. Répartition des catégories professionnelles par nombre de  
pièces .....200

Tableau 19. Ecart à l'indépendance entre le secteur habité et la  
profession (résidus de Pearson)..... 207

**Chapitre 4. La gestion ordinaire d'un quartier périphérique (1860 –  
1900) ..... 221**

Tableau 1. Nombre de mutations foncières par année..... 266

Tableau 2. Répartition des mutations foncières par type de rue et par  
décennie ..... 267

Tableau 3. Nombre de permis de construire par an ..... 268

**Chapitre 5. Grandir au quartier ..... 292**

Tableau 1. Groupe professionnel des parents d'élèves de l'école Vitruve  
297

Tableau 2. Arrondissement des écoles d'origine des enfants scolarisés à l'école Vitruve .....	300
Tableau 3. Mention des principales précédentes écoles des écoliers de Vitruve.....	301
Tableau 4. Profil socioprofessionnel des parents d'élèves obtenant le certificat .....	309
Tableau 5. Profil socioprofessionnel des élèves poursuivant leurs études après le certificat .....	310
Tableau 6. Profil socioprofessionnel des élèves devenant apprentis	312
Tableau 7. Type d'adresses des conscrits et parents à leurs vingt ans	331
Tableau 8. Âge de décohabitation des conscrits .....	332
Tableau 9. Adresses de décohabitation.....	333
Tableau 10. Flux entre la première adresse de décohabitation des conscrits et l'adresse des parents.....	334
Tableau 11. Groupes professionnels des conscrits à vingt ans .....	336
Tableau 12. Profession des conscrits habitant dans les limites du quartier de la Réunion à vingt ans.....	337
Tableau 13. Mesure de corrélation (résidus de Pearson) entre adresses et professions des conscrits à vingt ans .....	338
Tableau 14. Comparaison des groupes professionnels des conscrits et de leurs parents .....	340
Tableau 15. Nombre de couples parent/fils exerçant au sein du même groupe professionnel .....	342
	343
Tableau 16. Scolarité des conscrits en fonction de leur groupe professionnel à vingt ans.....	345
Tableau 17. Type d'adresses des conscrits liés à l'ameublement.....	346
Tableau 18. Dernier type d'adresses des conscrits .....	350
<b>Chapitre 6. « Une vie de Banlieue » .....</b>	<b>362</b>

Tableau 1. Origine des habitants du quartier de la Réunion en 1926 et 1936 .....	368
Tableau 2. Origine des habitants adultes du quartier de la Réunion en 1926 et 1936 .....	369
Tableau 3. Répartition en pourcentage par classe d'âge des habitants du quartier en 1926 et 1936.....	371
Tableau 4. Typologie des ménages du quartier, et comparaison avec le XVIII <sup>e</sup> arrondissement.....	372
Tableau 5 Répartition des ménages selon la taille en 1926, et mise en comparaison avec deux rues du quartier de la Goutte-d'Or et trois quartiers d'Orléans dépouillés par Antoine Prost .....	373
Tableau 6. Groupe professionnel des habitants en âge de travailler d'après le recensement de 1926 .....	374
Tableau 7. Groupe professionnel des habitants en âge de travailler d'après le recensement de 1936 .....	376
Tableau 8. Secteur des emplois des habitants du quartier (si l'employeur est précisé).....	386
Tableau 9. Adresses des témoins de mariage .....	404
Tableau 10. Types d'adresses des témoins de mariage d'époux du quartier de la Réunion .....	423
Tableau 11. Adresses des témoins de mariage et part de la famille .	425
<b>Epilogue .....</b>	<b>438</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>452</b>
<b>Sources et Bibliographie .....</b>	<b>458</b>

UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

ÉCOLE DOCTORALE CULTURE ET SOCIÉTÉS

Equipe d'accueil : Laboratoire Analyse Comparée des Pouvoirs

**Thèse de doctorat en histoire**

**La fabrique d'un quartier ordinaire**

Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830  
aux années 1930

**The Making of an ordinary neighborhood**

The neighborhood la Réunion, between Charonne and Paris from  
the 1830s to the 1930s

Mots clefs : Urbanisation / Paris / Périphérie / Urbanités / Citadinités

Keywords : Urbanization / Paris / Periphery / Urbanities / Citadinités

UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

ÉCOLE DOCTORALE CULTURE ET SOCIÉTÉS

Equipe d'accueil : Laboratoire Analyse Comparée des Pouvoirs

Thèse de doctorat en histoire

Présentée par Paul Lecat

# **La fabrique d'un quartier ordinaire**

Le quartier de la Réunion entre Charonne et  
Paris des années 1830 aux années 1930

**Volume 2**

**Annexes**

**Sous la direction de Frédéric Moret et Charlotte Vorms**

Soutenance prévue le 1<sup>er</sup> décembre 2021 devant le jury composé de :

Fabrice BOUDJAABA	Directeur de recherche, CNRS
Florence BOURILLON	Professeure des universités, Université Paris-Est Créteil
Anne-Sophie BRUNO	Maîtresse de conférences, Université Paris 1
Frédéric Moret	Professeur des universités, Université Gustave Eiffel
Ruben PALLOL	Professor Contratado, Universidad Complutense de Madrid
Olivier RATOUIS	Professeur des universités, Université Paris-Nanterre
Charlotte Vorms	Maîtresse de conférences, Université Paris 1





# Annexes Méthodologiques

## 1. Calepins

Le calepin des propriétés bâties est un document produit par le service des contributions directes de la préfecture de la Seine visant à estimer les revenus réels d'un immeuble, base de l'évaluation de l'imposition foncière. Face à l'impossibilité de mettre en place un plan parcellaire conforme à la réalité, étant donnée la rapidité des changements sur le terrain, l'administration parisienne opte pour une solution de description des propriétés textuelle, mise à jour chaque année.

Les premiers calepins datent de 1852. De nouveaux relevés sont établis en 1862, 1876, et 1900. Entre ces dates, les évolutions sont annotées sur les précédentes fiches. Dans le cadre de Charonne, le premier relevé, qui s'avère être le plus complet et saisi de manière homogène, date de 1862.

Une fiche des calepins correspond à une adresse. La première page contient les informations sur les propriétaires successifs de l'immeuble. On y trouve systématiquement les prénoms et noms, la date de l'acquisition et parfois le prix d'achat. En outre, l'adresse des propriétaires est souvent précisée, tandis que la mention de la profession est bien plus rare. Sur cette même page, l'agent développe ensuite une description précise de l'immeuble : le type de porte d'entrée, la disposition des bâtiments, la configuration de la cour et du jardin, le nombre d'étages et parfois les matériaux de construction. En cas d'ajout ou de destruction, l'agent ajoute une ligne de description du nouvel ensemble précisant la date de la mutation.

QUARTIER de Charonne  
N° 8  
D'ORDRE

VILLE DE PARIS. — CADASTRE DE 1862. (Modèle n° 5).

Rue des Haies

ARCHIVES DE LA SEINE

propriété n° 78 //

ANNÉES	NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES.	INDICATION DES TITRES ET ACTES TRANSLATIFS DE PROPRIÉTÉ.
	Boiron Commune et y Demourant	
	S'adresse 50 Boucage	

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA PROPRIÉTÉ.	BAUX GÉNÉRAUX.
<p>Conté de Paris, section 1<sup>re</sup>, dans le plan de la section 1<sup>re</sup>, n° 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200.</p> <p>Conté de Paris, section 1<sup>re</sup>, dans le plan de la section 1<sup>re</sup>, n° 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200.</p>	

La seconde page correspond à des codes d'identification avec le plan cadastral de Charonne en 1848, ainsi que des précisions sur la taille du terrain et le nombre total de portes et fenêtres.

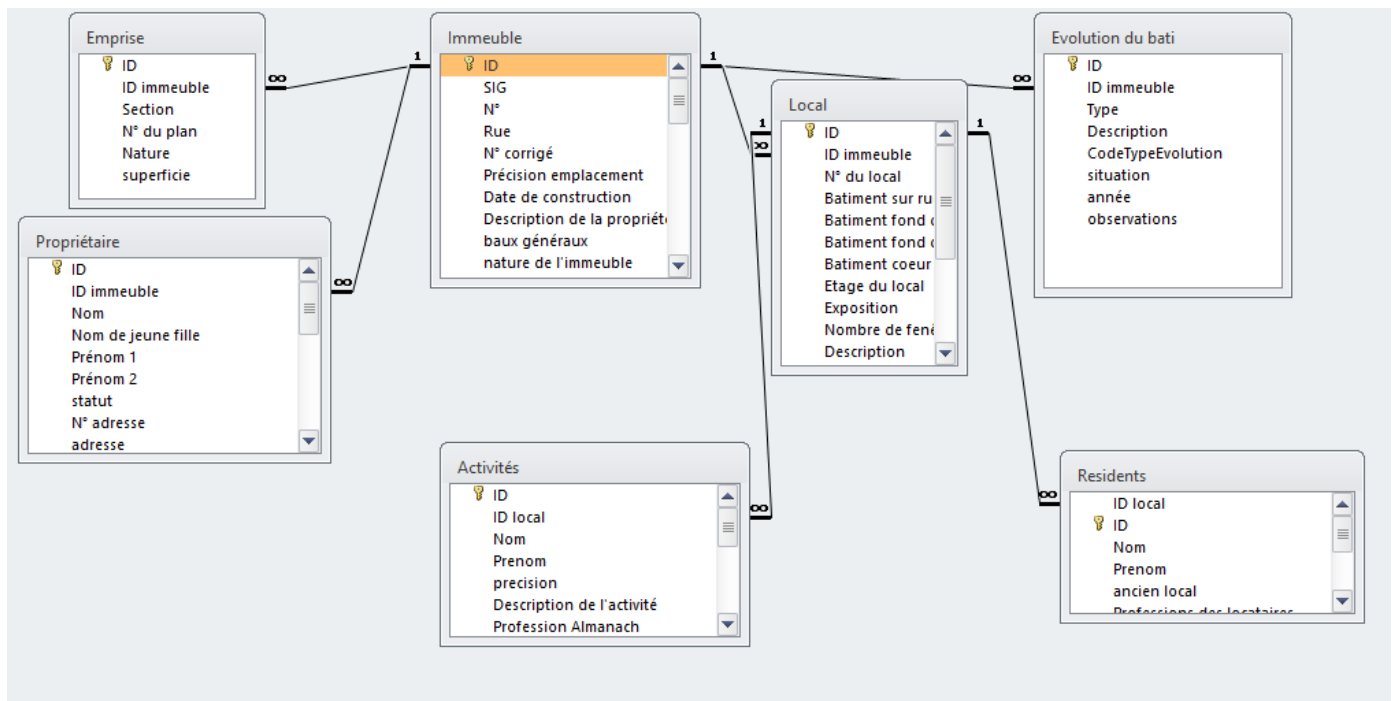
ANNÉE DE LA MUTATION.	NOM ET PRÉNOMS DU PROPRIÉTAIRE.	FOLIO DE LA MATRICE CADASTRALE.	SECTION.	NUMÉRO DU PLAN.	NATURE de la PROPRIÉTÉ.	CONTENANCE EN MÈTRES.	REVENU CADASTRAL imposable.	ANNÉE DE L'IMPOSITION.	PORTES			FENÊTRES			MAISON DE 1 A 5 OUVERTURES.	MO DES CHA
									Coûlères.	Éclaires.	Ordinaires.	Rez-de-chaussée, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> étages.	3 <sup>e</sup> et au-dessus.			
	Boiron	161	E	161	Maison		960			1		44				
	Marquis de B. Mars			162	Lavoir	446										
				163	Cour	100										

Enfin, les pages suivantes consistent en un relevé précis de chaque local, qu'il soit un logement, un atelier ou un commerce. Les agents annotent le nombre de pièces et leur nature (pièce à feu, cuisine, salon, etc.), la place du local dans l'immeuble (bâtiment, étage et orientation). À partir de ces indications, ils sont en mesure d'estimer la valeur locative et la valeur cadastrale du local. Ensuite, les occupants sont précisés. Dans le cadre correspondant aux activités, les descriptions sont beaucoup plus poussées, car il s'agit aussi dans ce cas de fixer une classe de patente



Les calepins sont classés par rue dans l'ordre des numéros de la rue. Dans le cas du quartier de la Réunion, où les constructions nouvelles ont été nombreuses, les numéros de rue sont d'ailleurs corrigés à plusieurs reprises.

Les calepins sont donc une source inédite permettant de croiser description matérielle du bâti et précision sur les occupants, et ce dans une dynamique diachronique qui s'étend sur une quinzaine d'années de 1862 jusqu'au milieu des années 1870. La saisie de plus de 500 fiches des calepins des propriétés bâties concernant le quartier a été réalisée sous le logiciel Access, permettant la mise en relation des différents segments de la source. Ainsi l'architecture relationnelle de la base permet facilement d'emboîter les données sur les locaux (taille du logement, nombre de pièces, emplacement dans l'immeuble) et les informations sur les occupants successifs. Les liens de 1 à plusieurs permettent d'aisément établir un niveau hiérarchique dans lequel un local peut accueillir plusieurs occupants successifs. Différentes tables (équivalentes à un tableur Excel) ont découpé l'information entre les données sur l'immeuble, celles sur les propriétaires, les évolutions successives de l'adresse, les différents locaux, ainsi que sur les occupants professionnels (qui le plus souvent sont aussi résidents) et les simples résidents.



## **2. Suivi d'une génération (registres scolaires et matricules militaires)**

Le suivi d'une génération d'enfants du quartier débute par le relevé de 668 élèves de l'école située rue Vitruve. Chaque enfant scolarisé dans celle-ci est inscrit dans le registre de l'école. Il n'est relevé qu'une seule fois au moment de sa première inscription. L'instituteur inscrit le nom et prénom de l'enfant, sa date et son lieu de naissance, son adresse, la profession du chef de famille, la date de l'inscription de l'enfant à l'école, la classe dans laquelle il entre, et son école d'origine. Lors de son départ de l'école, la ligne du registre concernant l'enfant est complétée avec des précisions quant à sa classe, et la date de son départ. Enfin une section commentaires est remplie par l'instituteur qui y commente le niveau et le caractère de l'enfant et toute autre information qu'il juge utile. Il précise ainsi systématiquement si l'élève a obtenu le certificat d'étude, s'il part en apprentissage ou s'il déménage.

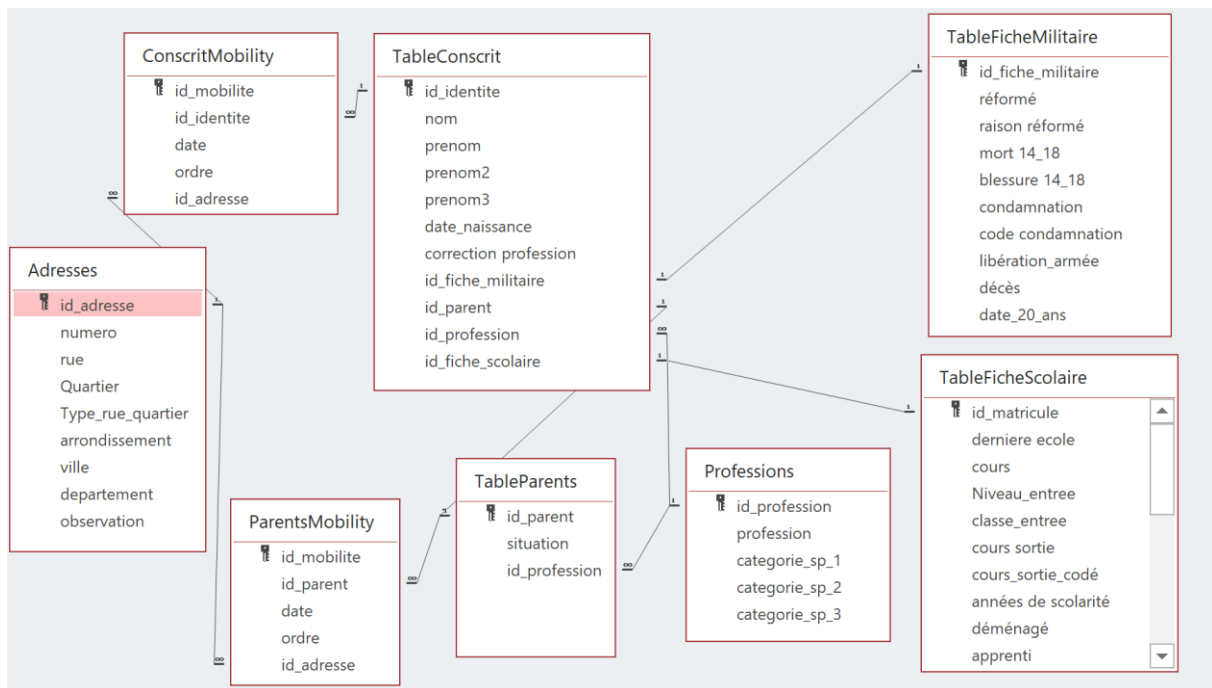
Sur le registre pour les années 1892 - 1901, 2089 enfants sont passés dans l'école, chacun disposant d'un identifiant compris entre 4860 et 6949. Un classement aléatoire de l'ensemble a permis de sélectionner 700 identifiants d'élèves constituant ainsi un échantillon représentatif (niveau de confiance de 95 % pour une marge d'erreur de 3 %). 32 identifiants fantômes ne correspondaient à aucun élève et j'ai pu constituer une population de 668 enfants scolarisés à l'école Vitruve.

Pour suivre à l'âge adulte ces jeunes enfants, j'ai décidé de m'appuyer sur les matricules militaires, fiches remplies par l'administration militaire pour documenter le parcours de chaque conscrit depuis ses vingt ans et son service jusqu'à ses cinquante ans, date à laquelle il est libéré de toutes ses obligations et où il ne peut plus être rappelé sous les drapeaux. Outre la description des missions successives et des décorations militaires, la fiche contient des informations sur l'adresse du conscrit et ses parents à vingt ans, sa profession à cet âge ainsi que des indications physiques (taille, couleur des yeux, cicatrices, etc.). De plus, l'administration consigne toute condamnation judiciaire ainsi que toute blessure ou problème médical pouvant aboutir à l'exemption du conscrit. Enfin, il est demandé à celui-ci de tenir informée l'administration de tout changement d'adresse. Cette dernière indication est essentielle, car elle permet un suivi résidentiel relativement poussé sur près de 30 ans.



Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, les archives de Paris ont numérisé l'ensemble des fiches pour les classes comprises entre 1887 et 1921, c'est-à-dire concernant des jeunes nés entre 1867 et 1901. À partir de la recherche par nom développée dans ce cadre, j'ai pu rechercher l'ensemble des 668 écoliers dans les registres des matricules militaires. 426 ont pu être retrouvés. L'absence de 242 d'entre eux peut s'expliquer de diverses manières. En premier lieu, il est fort probable que de nombreux noms n'aient pas été orthographiés de la même manière dans les deux sources. D'autre part, si les registres scolaires recensaient les jeunes enfants étrangers, la conscription nécessite d'être français. Aussi, les matricules militaires ne concernent que les conscrits du département de la Seine, excluant ceux qui ont déménagé hors du département. Enfin, un certain nombre a pu mourir avant d'atteindre l'âge de vingt ans.

Les conscrits ont ensuite été saisis avant que ces données soient croisées au sein d'une nouvelle base de données relationnelle décomposant l'information entre les professions, les adresses et les parcours scolaire et militaire. À partir ce travail, j'ai pu aisément suivre des individus et surtout procéder à des mesures statistiques sur divers échantillons.



À vingt ans, on dispose d'information pour 426 conscrits avec des précisions sur leur adresse pour 420 cas et des professions dans 414. L'adresse des parents est précisée pour 406 parents et près de 76 d'entre eux n'ont pas d'adresse précisée.

Enfin, 63 des 426 conscrits sont immédiatement réformés ne permettant pas un suivi ultérieur aux vingt ans. Seules les trajectoires résidentielles de 363 d'entre eux ont pu être étudiées en détail. On dénombre en tout 1639 déménagements, mais parmi ceux-ci 112 n'ont pas de date précise (même si l'ordre des mobilités apparaît toujours). Finalement, si l'on ne prend en compte que les conscrits avec l'ensemble des mobilités datées, ils ne sont plus que 276 conscrits pour 1033 mobilités.

En fonction des questionnements et des traitements statistiques, ces différentes sous-populations ont été mobilisées.



### 3. Recensement Général de Population de 1926 et 1936

Les deux recensements mobilisés pour étudier l'évolution de la population dans le quartier sont ceux des années 1926 et 1936. L'organisation de la source est identique dans les deux cas. Le recensement classe les données par rue, numéros de rue puis par foyer. Chaque membre du foyer est ensuite listé indiquant son nom, prénom, année puis lieu de naissance, sa nationalité, son état matrimonial (marié, célibataire ou veuf), sa situation par rapport au chef de famille (épouse, enfant, ami, domestique) puis sa profession. Le seul écart entre les deux sources réside dans la dernière colonne qui en principe devrait concerner l'employeur de la personne recensée. Il est indiqué dans l'intitulé de la colonne : « Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire patron. Pour les employés ou ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie ». Pour autant, en 1926, l'agent recenseur se contente d'annoter un code qui fait référence à une classification professionnelle (voir plus de détails dans l'annexe méthodologie. 4). En 1936, cette codification a disparu au profit d'informations sur l'employeur. L'agent note le nom de l'entreprise s'il la considère assez importante et préfère noter l'arrondissement de l'exercice de la profession pour les employeurs moins connus.

J'ai choisi de procéder au dépouillement d'adresses communes entre les deux recensements afin de permettre une mesure de la stabilité résidentielle. 40 adresses ont donc été sélectionnées par tri aléatoire. En 1926, 987 habitants ont été saisis contre 968 en 1936.

Adresse	Nom de la rue
78	Alexandre Dumas
83	rue de Buzenval
3	rue de la Réunion
20	rue de la Réunion
24	rue de la Réunion
40	rue de la Réunion
76	rue de la Réunion
97	rue de la Réunion
10	rue des Haies
31	rue des Haies
58	rue des Haies
91	rue des Haies
103	rue des Haies
35	rue des Haies
68	rue des Haies
7	rue des Orteaux
8	rue des Orteaux
25	rue des Orteaux
7	impasse des Vignoles
32	rue des Orteaux
33	rue des Orteaux

18	rue des Vignoles
51	rue des Vignoles
59	rue des Vignoles
77	rue des Vignoles
36	rue des Vignoles
14	rue Planchat
30	rue Planchat
2	impasse Gros
37	impasse Gros
47	rue des Orteaux
93	rue de Buzenval
104	rue Alexandre Dumas
52	rue de Terre-Neuve
66	Place de la Réunion
8	Impasse Poule
1	Passage Dagorno
19	Passage de l'Île-de-France
3	Passage Dieu
1	Passage Josseaume
20	rue de la Réunion

## Les entretiens

Le matériel de recherche que représente le corpus de 78 entretiens mobilisé dans cette étude a été constitué par Lionel Longueville, médecin généraliste dans le quartier entre 1971 et 1990.

Lionel Longueville est né en 1925 à Montreuil. Il passe une large partie de sa jeunesse du côté de la porte de Montreuil où son grand-père tient un bazar situé à la toute fin de la rue d'Avron, au plus près de la Zone. Il est aussi inscrit en tant que joueur au sein du club de foot, le CR Montreuil, fondé par ce même grand-père, dont le stade se trouve en plein milieu de la Zone, valant aux joueurs le surnom de zonards. Son père qui devient par la suite président du club est alors téléphoniste pour les pages sportives du journal *l'Intransigeant*, c'est-à-dire chargé de rapporter par téléphone les scores de différents matchs pour les prochaines éditions du journal. Lionel Longueville poursuit ensuite des études de médecine, à l'issue desquelles il devient médecin généraliste. Il s'installe alors en tant que libéral dans la rue des Orteaux, au cœur du quartier de la Réunion, qu'il avait jusqu'ici peu pratiqué.

Il commence à enregistrer ses premiers entretiens en 1970 dans un contexte d'intenses mobilisations locales contre la rénovation du village Saint-Blaise et au moment où l'on commence à évoquer la création d'une ZAC dans le quartier de la Réunion. Lui préfère présenter cette démarche comme le syndrome d'une « collectionniste aigüe et d'une passion pour l'histoire de la vie quotidienne et des petites gens ».

Son travail prend une autre ampleur en 1977 quand il fonde un cercle d'animation pour personnes âgées, un « club de vieux » comme il aime à le présenter. Installé dans les locaux de

l'hôpital des Diaconesses de la Croix-Saint-Simon, l'association « les anciens de Charonne » réunissait, au plus fort de son activité, près de 700 membres répartis en une vingtaine d'ateliers de tous types : activités sportives, production de vêtements, de bibelots... Chaque année se tenait une kermesse organisée avec une exposition autour de thèmes définis par les membres de l'association comme « Charonne vue par les enfants », « les métamorphoses de Charonne », ou encore « une histoire des transports en commun de surface »... Lionel Longueville put ainsi s'investir auprès des anciens dans l'étude de l'histoire locale du quartier. La fréquence des entretiens avec ses « patients préférés » s'accélère alors fortement (15 entretiens datent de cette année alors qu'il n'en avait compilé qu'une vingtaine entre 1970 et 1976). Lionel Longueville transforme ensuite quelques entretiens en petite émission diffusée sur la radio libre locale, connue sous le nom de « Radio 20/20 », créée en 1981.

En 2016, j'ai découvert l'existence de fonds audio à partir d'une vidéo de Lionel Longueville diffusée sur le site Memoro, aujourd'hui disparu. Une première rencontre se produisit à la fin de l'année 2017 et c'est à ce moment que je pus mesurer l'ampleur du fonds d'archives orales qui dormait dans les tiroirs de ce médecin à la retraite : une trentaine de K7 pour près de 80 interviews allant de 15 à 30 minutes. Il se montra quelque peu réticent – et c'est bien naturel – à me confier les enregistrements, fruit d'un travail au long cours qui dura jusqu'à la fin des années 1990, mais rassuré par nos multiples rencontres et discussions sur l'histoire du quartier, il me chargea de numériser ces K7 afin d'en pérenniser leur existence. La numérisation fut réalisée par Frédéric Allal du Campus Numérique de l'Université UPEM. Ensuite, dans le cadre du projet Archival City, les entretiens ont été retranscrits par Charles Canchon, me permettant de travailler à partir de textes et non plus du seul son. La suite du projet permettra de pérenniser la conservation de ce fonds audio et d'en assurer une valorisation auprès des chercheurs et peut-être du grand public.

#### **4. Catégorisation socioprofessionnelle**

La mise en place d'une nomenclature des professions permettant d'interpréter les données des différentes archives a représenté une part importante de mon travail de thèse. Pour la concevoir, je suis parti des dénominations précises des archives du calepin, des registres scolaires et des recensements. M'appuyant sur l'enquête industrielle de 1860 ainsi que la découverte d'un code au sein du recensement de 1926, j'ai pu constituer les catégories qui ont servi de cadre à cette étude. Je présente ici le déroulé de la réflexion qui a prévalu à cette élaboration, de la source aux catégories.

##### **Qui est recensé ?**

Les individus ne sont pas décrits de la même façon dans les trois sources principales de l'étude. Les attendus des agents construisent ainsi des populations différentes.

Le calepin des propriétés bâties recense inégalement les occupants des locaux des immeubles étudiés. Les locataires soumis à une patente, impôt professionnel fixé en fonction de la valeur locative du local, sont systématiquement relevés. L'agent précise même l'adresse de ces personnes s'ils ne vivent pas dans l'immeuble inspecté. Au contraire, les résidents sans activité imposable dans l'immeuble ne sont que très rarement renseignés : on trouve un simple nom pour 1862, au début du travail des calepins, sans la moindre précision, et surtout contrairement aux patentés aucun changement de locataire n'est indiqué. Cette différence de traitement tient à l'objectif affiché du calepin des propriétés bâties qui vise avant tout à mesurer le revenu locatif de l'immeuble et des locaux, afin de mettre en place une imposition la plus proche du réel. La nature d'une activité industrielle ou commerciale est capitale à cette estimation et c'est pourquoi les agents prennent soin de la décrire très précisément. Au contraire, la profession des simples résidents importe peu dans ces calculs d'imposition, et la plupart font l'impasse sur cet aspect de l'enquête, pourtant réclamé par l'administration, se contentant d'une description de l'appartement et d'une estimation de valeur locative qui n'évolue pas. Seul un agent zélé à la fin de la période des calepins (certainement en 1876 ou 1877) que l'on reconnaît aisément à son écriture rouge s'efforce d'inscrire le nom et la profession des chefs de famille de résidents de chaque immeuble du quartier, offrant une occasion de recenser la profession de tous les chefs de famille vivant dans les immeubles traités par une fiche du calepin.

Pour les listes scolaires, la profession des parents est demandée par l'institution, mais dans les registres seule l'activité d'un des deux parents est relevée. Dans l'écrasante majorité des cas, c'est la profession du père qui est déclarée, mais l'on retrouve tout de même 42 occurrences de professions féminisées, comme « blanchisseuse », ou « couturière » (seulement 6% de l'ensemble). Ces femmes vivent-elles seules avec leurs enfants ? Le mari est-il sans emploi ? Dans 5 cas, on retrouve la précision de « père décédé » au côté d'une profession exercée par une femme. Il est impossible de connaître la situation des autres familles, mais il semble tout de même que, comme pour le calepin des propriétés bâties, ce soit le chef de famille qui soit mis en avant. D'autre part, cette source ne concerne bien évidemment que les familles ayant un enfant scolarisé, et en exclut donc les familles sans enfant, les personnes seules, ou les familles avec des enfants plus âgés. Il s'agit donc de prendre en compte ce biais de source au moment des comparaisons. Par exemple les chiffonniers recensés représentent 2,72% de l'ensemble des travailleurs recensés dans les calepins des propriétés bâties pour seulement 0,29% dans le cas des listes scolaires (de 59 à 2 occurrences). Est-ce que les chiffonniers ont pratiquement disparu du paysage du quartier de la Réunion en l'espace de 15 ans, ou est-ce que cela témoigne plutôt d'une structure familiale différente (avec par exemple plus de travailleurs célibataires) ?

Enfin, le recensement général de la population de 1926 vise, lui, à l'exhaustivité, avec l'objectif de lister tous les habitants du quartier. On retrouve ainsi, comme dans les précédentes sources, celui ou celle qui est considéré comme le chef de famille, mais aussi tous les membres de la famille : conjoint ou conjointe, ses enfants, et toute autre personne vivant au sein du foyer.

### **Modalités de déclaration de la profession**

Entre ces différentes sources, les modalités de la déclaration de profession s'avèrent également très différentes. Pour le calepin des propriétés bâties, un agent doit se rendre sur place et, idéalement, se renseigne sur la profession des locataires, parfois en s'appuyant sur le témoignage du concierge. Pour les listes scolaires, les parents font cette déclaration au moment de l'inscription (on remarquera que l'on ignore la profession des parents seulement pour une quinzaine d'entre eux sur 668 enfants). Enfin, dans le cas du recensement de 1926, c'est par le biais d'une fiche qu'ils doivent renvoyer, que les habitants déclarent leur profession. Ces modalités peuvent, bien entendu, faire évoluer les manières de se déclarer. C'est ainsi que dans le cas du calepin, les agents cherchent à obtenir de grandes précisions sur la nature de l'activité professionnelle exercée dans l'immeuble, car elle touche directement au calcul de la fiscalité, et en particulier de la patente. Les débitants de boissons se voient donc contraints de préciser, par exemple, s'ils possèdent un billard, s'ils vendent du vin ou de l'eau-de-vie, etc. De nombreuses dénominations apparaissent donc pour cette profession, tandis que les deux autres sources ne les désignent que par l'appellation « marchands de vin ». De même, dans les calepins, on retrouve de fines précisions sur le métier d'ébéniste : « ébéniste seul », « à façon », « ouvrier ébéniste », « fabricant pour son compte », etc. En 1890 et en 1926, ils sont respectivement désignés par l'appellation « ébéniste » et « ouvrier ébéniste ». Dernier exemple, dans le recensement général de la population, on retrouve 189 personnes « sans profession » sur un échantillon de 986 personnes recensées, dénomination absente des sources antérieures (seule une personne est notée « sp » dans les listes scolaires). Derrière cette appellation, on retrouve surtout des veuves ou des femmes sans travail, qui sont absentes ou caractérisées différemment dans les autres sources, mais l'on dénombre tout de même 26 hommes en âge de travailler dans cette catégorie, dont beaucoup sont considérés comme « chef de famille ». L'explication se trouve certainement dans la structure de la fiche à remplir pour le recensement. Il est effectivement demandé aux recensés de préciser, sur la fiche qu'ils doivent renvoyer, le nom de leur employeur, et de signaler s'ils sont sans emploi. Dans les précédentes enquêtes, les « sondés » avaient tendance à informer sur leur métier, leur « savoir-faire » sans préciser s'ils l'exerçaient et ils se trouvent, en 1926, contraints de préciser s'ils sont sans activité professionnelle. Dans l'optique d'aborder les évolutions sociales du quartier par la comparaison de ces différents jeux de données, il s'agit donc de toujours prendre en compte ces différentes particularités inhérentes à ces sources.

### **Coder les données**

Pour le dépouillement de ces sources, le choix a été fait de saisir les données telles qu'elles se présentaient, avec l'envie justement de conserver et d'analyser les différentes façons de qualifier et déclarer un métier. En partant de ces données brutes, on constate que les habitants du quartier de la Réunion déclarent des professions extrêmement variées : près de 540 dénominations de professions dans le calepin des propriétés bâties, dont 440 avec trois occurrences ou moins ; dans les listes scolaires, 220 différentes professions, dont 180 cités à trois reprises ou moins ; constat identique pour le recensement (277 métiers évoqués, 240 moins de trois fois).

Face à ce foisonnement, difficile de tirer des outils de compréhension de l'état social de cet espace urbain et de son évolution. Il est donc bien évidemment nécessaire de mettre en ordre ces données, « d'organiser le réel », en classant toutes ces professions dans de plus larges catégories. Catégories que l'on a voulu identiques pour les 3 périodes, afin de permettre la comparaison entre les années 1876, la décennie 1890 et 1926. Pour ce faire, il m'a semblé important de rester au plus près de la perception des métiers telle que la vivaient les contemporains, et de développer une nomenclature à partir de leurs efforts pour classer les activités de l'époque.

Dans cette optique, l'enquête industrielle de 1860<sup>1</sup>, réalisée par la Chambre de commerce de Paris, apparaît comme un point de départ intéressant. Celle-ci vise à recenser l'appareil productif de la capitale, et s'efforce ainsi de classer les différentes activités en dix grandes familles ou catégories : Alimentation, Bâtiment, Ameublement, Vêtements, Fils et tissus, Acier-fer-cuivre, Or-argent-platine, Industrie chimique et céramique, Imprimerie, Industries diverses (instruments de précision, peaux et cuirs, carrosserie et sellerie, vannerie et broserie, Articles de Paris...). Cette catégorisation ne concerne que les professions dites industrielles et ne prend pas en compte les activités de services, dont la plupart des commerçants ou, par exemple, des « petits métiers » comme celui de chiffonnier.

Le recensement de 1926 offre un contrepoint intéressant avec une tentative de la part des agents de catégoriser les professions. En effet, les registres comprennent une case de description de l'employeur, mais les agents parisiens préfèrent s'en servir différemment et annotent systématiquement un code qui fait, de toute évidence, référence à une classification bien précise. S'il a été impossible de mettre la main sur la nomenclature d'ensemble, il est possible de remonter aux catégories en étudiant précisément chaque code en relation avec les dénominations de la profession. En réalisant cette analogie, on constate que les codes compris entre 8121 à 9153 correspondent à la production de vêtements avec une distinction entre tricoteuse (8127) et couturière (9131). Entre 10144 et 10152, se retrouvent les artisans en peaux et en cuirs. Les ébénistes, et plus largement le secteur du meuble, sont classés en 11158. C'est ensuite le secteur des métaux, divisé comme l'enquête industrielle entre ceux qui travaillent l'acier, le fer et le cuivre et ceux qui confectionnent des « pièces d'art » et des bijoux. À partir de 14000, s'ouvre le secteur de la construction et du bâtiment, et le code 16000 correspond aux manutentionnaires et journaliers. Enfin, la catégorie à partir de 17000 correspond aux employés, mélangés aux commerçants. Le code 21399, plus flou, semble être une catégorie intégralement féminine et réunit des journalières, ménagères, concierges et pourrait correspondre au travail d'entretien des intérieurs. La dernière catégorie (22408) définit celles et ceux qui se trouvent sans profession.

code	Groupes envisagés	Occurrences des professions
436	Commerçant	Boucher
437	?	glacière
439	?	charpentier

<sup>1</sup> Claire Lemerrier, « Classer l'industrie parisienne au xix<sup>e</sup> siècle », Actes et communications de l'INRA, 2004, pp.237-271.

440	?	chocolatier
463	?	Poissonnerie
573	?	ouvrier gazier
578	?	cartouchière
688	?	cartonnier/cordonnier/encadreur/plieuse
789	?	panchere brocheuse
792	Imprimerie	Typographe/imprimeur
8121-8127	Textile	teinturier, mécanicienne, dévideuse, tricoteur
9131-9153	Textile	perleuse couturière, brodeuses, tapissier, confectionneuse, culottier, mécanicienne, plumassière
10144-10152	Peaux	cordonnier, chaussure, pelletier, fourreur, ouvrier en peaux
11158	Ameublement	ébéniste, chaisier, vernisseur, menuisier
11159		menuisier, chaisier
11161		brossier, vernisseur
11173		pianos, facteur, constructeur de meuble, scieur
12137		monteur en bronze
12183		contremaitre
12190-12307	Métaux	ferronnier, mécanicien, métallurgie, soudeur, nickeleur, paveur, forgeron, chaudronnier, ajusteur, métallurgiste, etanneur, employé ingénieur, horloger, coutelier, électricien
13317-13319	Travail du métal fin	bijoutier, ciseleur en bronze
14322-14335	Bâtiment	dessinateur, chef de chantier, fumiste, maçon, peintre, industriel, sculpteur, terrassier, briquetier
15345-15359	Bâtiment	miroitier, briquetier, maçon
16151-16352	Manutentionnaire	manœuvre, magasinier, journalier, emballer
17353-17354	Métiers du transport	garçon de course, charretier, conducteur de voitures, chauffeur taxi
18370-18373	Commerçant	épicier, ouvrier épicier, marchand de vin, patron hôtelier, employé de bureau, garçon de café, fille de salle

18374	Commerçant/employé	employé représentant, ouvrier ferrailleur, quincaillier, marchande, employé courtier, chaudronnier, bimbélotier
18375	Commerçant/employé	employé caissier, aide comptable, caissière, représentant commerce
18376	Employé	sténo dactylo,
18377	Employé à statut	employé, employé de commerce, employé de bureau, employé de banque
19387	?	machiniste
19389	?	mètreur, sculpteur
20390	?	coiffeur
20392	?	infirmière
21399	Entretien d'intérieurs	journalière, ménagère, concierge, femme de ménage, gardien, ouvrière
22408	Sans profession	

Sans la nomenclature d'ensemble, certains codes peuvent laisser sceptique, comme les premiers compris entre 400 et 800, qui ne semblent recouvrir aucune catégorie claire. Mais une certaine cohérence avec l'enquête industrielle de 1860 apparaît avec de grandes « familles » : l'habillement, l'ameublement, le travail du métal, le bâtiment. D'autres corps de métiers apparaissent seulement dans le recensement de 1926, car ils ne sont pas pris en compte en 1860 : les commerçants, les métiers du transport, les manutentionnaires et les employés qui ne participent pas directement à la production industrielle. Il est frappant de constater que pour les deux enquêtes, les métiers sont mélangés avec les statuts et les secteurs d'activité. La distinction ne s'est donc pas encore réalisée et l'ouvrier ébéniste côtoie le fabricant de meuble qui embauche des dizaines de travailleurs, tandis que le maçon se trouve dans la même catégorie que l'architecte. Ces manières de penser la structuration professionnelle rejaillissent nécessairement sur les manières de se déclarer, et il nous est souvent impossible de déterminer si une personne se déclarant « ébéniste » est un ouvrier ou un patron. D'autres vont se déclarer « industriel » : cela signifie-t-il qu'il est à la tête d'une usine importante, ou d'un simple petit atelier ? Difficile de démêler cet écheveau sans trahir la réalité du monde professionnel de l'époque. Le choix a donc été fait de conserver ces grandes catégories, avec quelques ajustements en fonction du contexte particulier du quartier.

12 catégories ont donc été établies avec dans certains cas des sous-catégories qui permettent d'affiner l'étude (voir tableau). Les 4 premières catégories (Textile, Ameublement, Métaux et Construction) correspondent aux secteurs artisanaux traditionnels en milieu urbain. On les retrouve aisément dans toutes les enquêtes de l'époque pour désigner des secteurs d'activités bien délimités. Des sous-catégories ont été ajoutées afin de séparer des métiers d'ordre différents, comme la distinction entre travail du métal lourd et fin. La 5<sup>e</sup> catégorie « manutention » est constituée par des journaliers ou des manœuvres, dont il est impossible de déterminer le secteur



d'activité. La section « autres métiers de l'industrie » réunit tous les secteurs artisanaux et industriels secondaires du quartier de la Réunion. Une sous-catégorisation permet de distinguer les métiers en lien avec des produits chimiques, l'artisanat de précision (horloger par exemple), l'imprimerie ou la fabrication des articles de Paris. Pour les commerçants, on a tenté de séparer les « indépendants du commerce », c'est-à-dire les petits patrons, des employés de commerce (commis, garçon de café) et des marchands ambulants qui eux ont été rapprochés du groupe « Petit métiers du groupe et de la rue », dont les pratiques et les sociabilités apparaissent proches.

Catégorie	Sous-catégorie
1. Textile	Habillement et confection
	Textile, cuirs et peaux
2. Ameublement	
3. Métaux	Travail du métal lourd
	Travail du métal fin
4. Construction	Gros Œuvre
	Second Œuvre
5. Manutention	
6. Autres métiers de l'industrie	Produits chimiques
	Artisanat de précision
	Imprimerie
	Articles de Paris
	Autres
7. Indépendants du Commerce et des services	Alimentaire (Alimentation, débit de boisson et charbon)
	Autre commerce
8. Petits métiers du commerce et de la rue	Employés de commerce
	Métiers des transports
	Autres petits métiers
	Chiffonniers
	Marchands ambulants
9. Employés de bureau et professions libérales	Employé de bureau
	Employés et ouvriers à statut
	Fonctionnaires et employés de la fonction publique
	Professions libérales et professions intellectuelles qualifiées
10. Autres	Artistes
	Agriculture
11. Propriétaires, rentiers	

o. Sans profession	
--------------------	--

Plusieurs difficultés résultent de cette classification. La première et la plus importante réside dans le codage du recensement de 1926 réalisé par les agents. En effet, un code professionnel est donné à chaque personne recensée en fonction de son secteur d'activité. Mais certains métiers se sont retrouvés classés dans des catégories pour le moins étonnantes. Une ouvrière cartonnère ou un charpentier ont, par exemple, été associés au groupe des ébénistes. Il est peu probable que les agents se soient trompés de secteur, ces personnes devaient certainement travailler dans des ateliers de fabrication de meubles. On privilégiera donc cette catégorisation. Mais dans les deux autres sources, j'ai classé ces professions différemment, le charpentier étant naturellement rattaché au secteur de la construction, tandis que le cartonnier est un terme très polysémique puisqu'il peut désigner à la fois un concepteur de cartes à jouer (dans ce cas classé à « articles de Paris »), un fabricant d'emballage en carton ou encore peut signifier « meuble de bureau à casiers servant au rangement de cartons à dossiers ». Ces interrogations s'avèrent donc insolubles, mais ne concernent finalement que des cas marginaux. Aucun classement de ce type ne peut apparaître comme parfaitement satisfaisant, mais ces 12 catégories ont permis d'organiser la quasi-totalité des travailleurs du quartier sans difficulté et permettent une première approche pour l'étude de la stratification sociale du quartier et de son évolution.

## Système d'Information Géographique

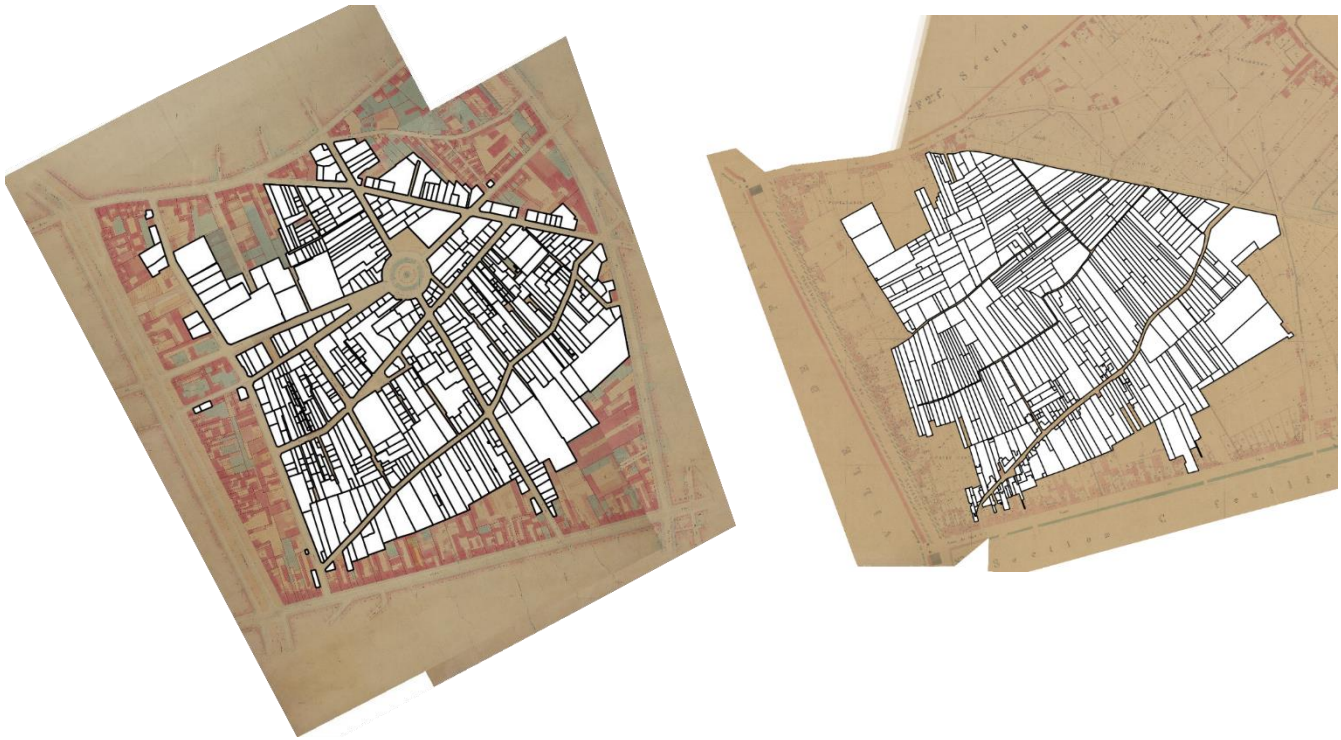
Un système d'information géographique n'est pas un simple outil de cartographie, mais s'avère être une véritable base de données spatialisée. Chaque information est effectivement contenue dans une forme (point, ligne, polygone) définie par des coordonnées géographiques. Comme toute base de données, le SIG permet de produire des requêtes aux données sous la forme de cartes.

La première étape pour la mise en place d'un SIG consiste à identifier les sources pouvant être intéressantes à spatialiser ainsi que le matériel documentaire pouvant servir de fond de carte. La mise en espace du calepin des propriétés bâties me semblait essentielle dans le cadre de mon étude afin de mieux saisir les processus de construction de la ville. Aussi, les sommiers fonciers me permettaient de reconstituer la naissance d'un marché immobilier nouveau depuis la période charonnaise (1848-1860) et son intégration à Paris jusque dans les années 1930. Pour replacer ces données dans l'espace, un support cartographique est nécessaire. Mais si des cartes numériques sont accessibles en un clic pour décrire le monde actuel, l'espace du passé se trouve encore largement cantonné à des supports papier, malgré la mise en partage de fonds de cartes vectorisées par la communauté de chercheurs de plus en plus nombreuse. Dans le cadre de ce travail, deux fonds de carte ont été repérés. Il s'agit du plan parcellaire de Charonne levé en 1846 et du cadastre 1900 de la ville de Paris, relevé dans les années 1890.

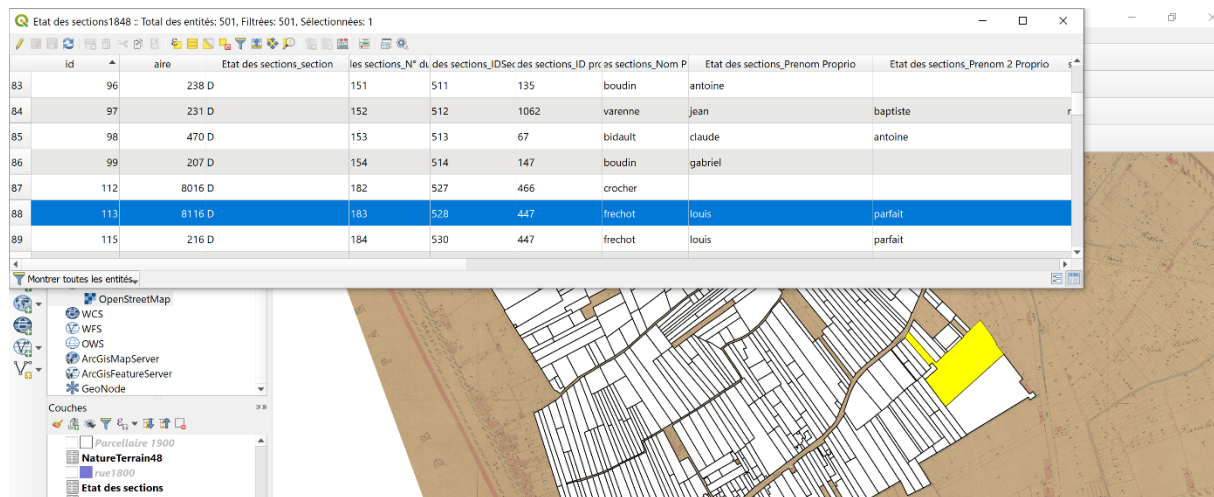
Ces deux plans sont constitués de plusieurs feuillets correspondant à divers secteurs du quartier. Un premier travail a donc consisté en un redécoupage précis des secteurs et un assemblage des différents feuillets. À la fin de cette étape, si le quartier se révèle dans son entièreté, le plan est encore une image classique qui ne dispose d'aucune information géographique. Il s'agit donc ensuite de procéder à l'étape de géoréférencement qui consiste à trouver plusieurs points communs entre les images à géoréférencer et un plan actuel qui dispose de coordonnées (en l'occurrence en s'appuyant sur OpenStreet Map). Le plan initial se trouve ainsi situé dans l'espace, et lié à des coordonnées géographiques. Il devient ainsi possible de mesurer des distances, des aires au sein du plan.



Pour être en mesure de connecter les informations comprises dans les bases de données extraites des calepins des propriétés bâties et des sommiers fonciers, il était encore nécessaire de redessiner (« vectoriser ») les plans en différentes entités géométriques correspondant aux unités décrites dans les sources (ici les parcelles et les adresses), puis de connecter ces polygones aux informations comprises dans la base de données.



Dans le cas des sommiers fonciers de la période charonnaise, le travail fut relativement aisé puisque le plan cadastral et les registres ont été pensés pour fonctionner de pair. Chaque parcelle dessinée sur le plan dispose d'un identifiant (une lettre de A à F pour désigner le feuillet, puis un numéro pour la parcelle) que l'on retrouve dans les sommiers fonciers. À partir de ces identifiants, il est possible de connecter la base de données à la couche vectorisée. Ainsi, chaque forme qui correspond à une parcelle contient les informations relevées dans les sommiers fonciers.



En revanche, les calepins des propriétés bâties ont été produits sans support cartographique. En l'absence de plans parcellaires pour Paris pour la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, je n'ai pu m'appuyer que sur le plan parcellaire de 1900. La correspondance entre les entités du Système géographique d'Information et des fiches du calepin s'avère donc beaucoup plus compliquée à mettre en place. En particulier, à mesure des nouvelles constructions, les numéros de rue évoluent constamment en cette période et compliquent fortement la localisation des fiches du calepin. Chaque fiche a donc été traitée individuellement. Par une lecture fine des descriptions du terrain dans les fiches et une attention aux formes du parcellaire dessiné, j'ai pu faire correspondre la quasi-totalité des fiches. Les précisions sur les terrains d'angle ont été particulièrement précieuses. Aussi, la mention pour certaines fiches des identifiants parcellaires de la période précédente a été très utile et témoigne de certaines transmissions de savoir-faire et méthode entre les différentes administrations.

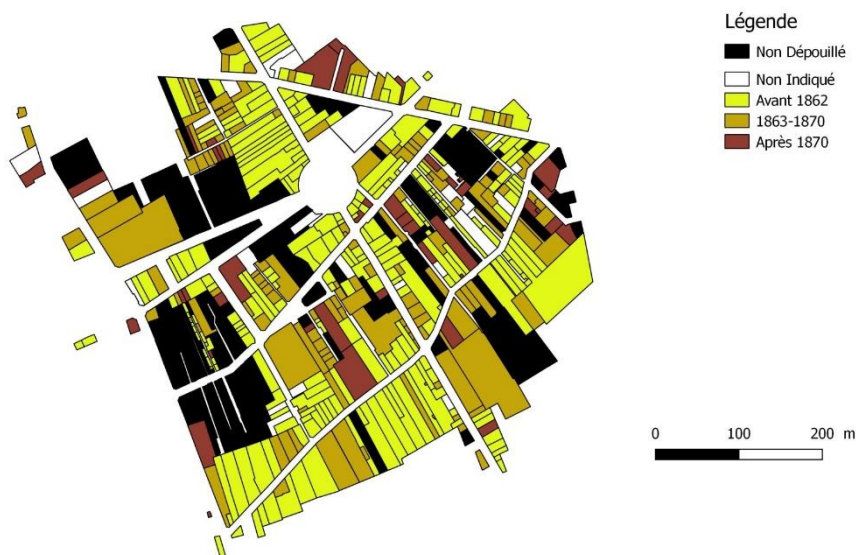
Cette série d'opérations aboutit à la production d'un outil qui permet de produire des cartes à partir des données contenues dans les calepins des propriétés bâties.

## Modélisation en 3 dimensions

Le Système d'Information géographique décrit précédemment est organisé selon la structure de la source des calepins des propriétés bâties, c'est-à-dire l'adresse. Pour autant, j'étais aussi intéressé par travailler sur des enjeux qui prenaient place à l'échelle de l'immeuble ou de la parcelle. Il était certes possible d'approcher ces questions par des études de cas de certaines adresses, mais il était impossible avec ce système d'information d'envisager ces dynamiques micro à l'échelle du quartier.

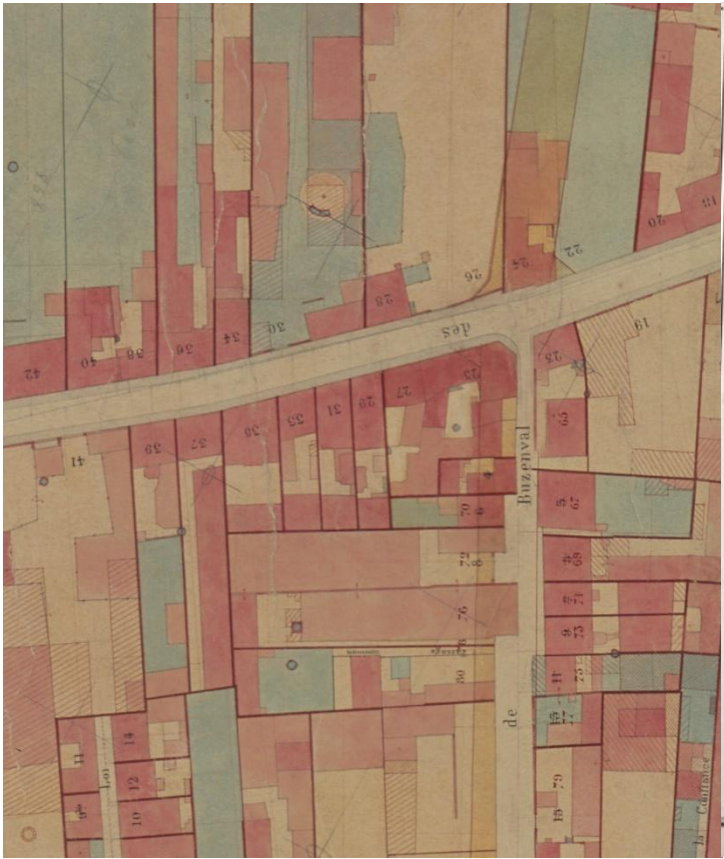
Par exemple, les cartes classiques de l'urbanisation du quartier réalisées sur QGIS montrent les dates des premières constructions sur les parcelles, mais ne permettent pas de prendre en compte les espaces vacants laissés sur la parcelle et les phénomènes de densification progressive du tissu urbain. La lecture de la carte suivante laisse entendre l'existence d'un quartier principalement bâti avant 1862.

### **Date de 1er constructions des immeubles**



Afin de mieux saisir ces phénomènes, mais aussi d'envisager la grammaire architecturale qui prend place dans le quartier, j'ai décidé avec un collègue architecte, Pol-Alain Nédelec, de modéliser le quartier en 3 dimensions.

Nous avons donc repris individuellement chaque fiche des calepins, et à partir des descriptions, dessiné chaque immeuble décrit. Là encore, de nombreuses discordances entre la source et le fond de carte nous ont contraints à adapter notre travail. À partir de la modélisation précise des immeubles, j'ai découvert plusieurs erreurs de positionnement faites pendant la conception du SIG et le regard d'un architecte m'a apporté un contrepoint particulièrement utile pour mieux envisager l'espace matériel du quartier.



DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA PROPRIÉTÉ.

*Entrée de porte simple  
 Propriété composée : 1° D'un bâtiment sur la rue élevé de Rez de Chaussée et d'un premier étage à 3 ouvertures de face dont une fausse.  
 2° D'un appentis à droite dans la cour élevé de simple rez-de-chaussée  
 3° D'un bâtiment au fond élevé d'un premier étage à deux ouvertures de face  
 Cour au milieu  
 Constructions légères, ouvertes en tuiles.*

Entrée de porte simple  
 Propriété composée : 1° D'un bâtiment sur la rue élevé de Rez de Chaussée et d'un premier étage à 3 ouvertures de face dont une fausse.  
 2° D'un appentis à droite dans la cour élevé de simple rez-de-chaussée  
 3° D'un bâtiment au fond élevé d'un premier étage à deux ouvertures de face  
 Cour au milieu  
 Constructions légères, ouvertes en tuiles



Enfin, il a été possible de rendre compte de l'évolution temporelle du quartier en classant les constructions dans divers calques correspondant à l'année de construction. Ainsi, chaque nouvelle construction, ajout d'étage ou destruction a pu être modélisé et la succession des différents calques permet de rendre compte de la fabrique urbaine du secteur.

L'emprise des bâtiments s'est largement appuyée sur les dessins des constructions du plan parcellaire de 1900. La grande majorité des constructions de la période précédant 1875 subsiste jusque dans les années 1890, décennie au cours de laquelle est relevé le plan. Quelques adresses ont cependant subi d'intenses transformations. La modélisation a dans ces quelques cas (autour d'une douzaine) été réalisé sans support cartographique, suivant au plus près les descriptions textuelles des calepins. Pour les élévations, nous avons privilégié des conventions unifiées en fixant la taille d'un étage ordinaire à 2,5 mètres, une écurie à 3 mètres, celle d'un hangar (presque toujours décrit en double élévation) à 5 mètres, tandis que les débarras et les appentis ont respectivement été fixés à 3 et 2 mètres.



## Annexes par chapitre

### Chapitre 1

#### **Annexe 1.1. Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Charonne autour de la question du projet urbain de la Réunion**

Du Procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal du sept aout mil huit cent quarante-six où étaient présents et délibérants : M. Jacquin maire, Président, et MM. Thomenin, Guyot Thomas, Levéville, Pomeret, Menoches, Papier, Jean-François Bidault, Sendrier, Blanche, Bidault Hyppolite, Prevel, Salzet, Empilac, Mantier, Martin Court, Chauvet, Lemaitre, Douet, Pignot, Milori nommé secrétaire pour la session.

Le Maire expose au conseil que conformément au vœu émis par le conseil dans la séance du 13 mars 1845 il a fait étudier un tracé de la rue des 4 jardiniers que cette étude a été faite et consignée sur le plan qu'il dépose sur le Bureau. Le Maire fait remarquer que quant à lui une étude plus approfondie de la question l'a conduit à penser que l'élargissement de cette rue ne serait en réalité utile qu'aux riverains, qu'à la vérité elle établit une communication entre la rue de Lagny et la route de Montreuil, mais sur un point qui pourrait être mieux choisi qu'ainsi il pense qu'il conviendrait mieux d'ouvrir une communication en face la voie à ouvrir pour communiquer du Petit au Grand Charonne dans l'espoir que la Commune de Saint-Mandé préoccupé elle-même de l'intérêt de la rue de Lagny ouvrirait de son côté une rue qui mettrait ce quartier en communication directe avec le cours de Vincennes et le ferait sortir de l'état d'impasse pour ainsi dire auquel l'a réduit le système de l'enceinte continue de la ville de Paris.

Par ces raisons, le maire en conduit à proposer l'ajournement de l'examen du projet d'élargissement de la rue dite des 4 jardiniers jusqu'à ce que les circonstances que développera l'exécution du Grand plan actuellement à l'étude permettent de s'en occuper utilement pour l'adopter soit pour le rejeter.

Après en avoir délibéré

Le Conseil municipal

Considérant que le plan de la rue des quatre jardiniers tel qu'il est conçu satisfait aux besoins de la localité et établit une communication entre la route de Montreuil et la rue de Lagny à laquelle elle ouvre d'ailleurs une voie un débouché qui lui est nécessaire.

À déclaré être d'avis d'approuver le traité établi par le Sieur Julien agent voyer de fixer la largeur de cette rue à huit mètres en conséquence d'autoriser le maire à faire acquérir à l'amiable ou par les voies légales les terrains nécessaires à l'établissement de cette rue dans les dimensions susdites. Le maire est invité par le conseil à faire effort pour obtenir que les riverains fassent abandon gratuit du terrain qu'ils devront concéder à la voie publique à raison de l'intérêt qu'ils y ont.

Le maire expose au conseil municipal qu'il a fait étudier les plans projetés tracés par l'agent voyer communal d'un système de viabilité à établir pour aider au développement des constructions dans la commune, à faire disparaître avec le temps la situation de discontinuité existante entre les lieux dits le Grand et le Petit Charonne, qu'il a fait également établir les plans et devis de maison d'école.

Que le devis de cette entreprise importante établi par M. Lequeux architecte des communes rurales dans trois systèmes se monte pour le premier à une dépense de 286 089 francs, pour le second à celle de 272 013 francs, la troisième à celle de 190 130 francs.

Chacun d'eux comprenant la dépense des écoles dont le devis monte à 66 150 francs.

Que ces plans et devis communiqués à ceux de MM les conseillers qui en ont manifesté le désir ont rencontré de la part de quelques-uns des objections sérieuses. Les unes sur l'ensemble général de l'opération, les autres sur des questions de détail. Quelques-uns seraient d'avis d'un changement de système complet ce qui semble impossible en présence des votes antérieurs sur le projet dont s'agit.

Le maire ne doit pas laisser ignorer au conseil municipal qu'il vient d'être prévenu qu'une compagnie fait étudier en ce moment le tracé d'un nouveau chemin de fer de Paris à Lagny qu'on semble vouloir diriger longitudinalement entre les routes 28 et 41 à près au point où les plans du projet prévoient une rue. Que si le projet du chemin de fer dont il s'agit est sérieux ce dont le maire n'a pu s'en assurer, mais dont il s'assurera il y aurait peut-être lieu d'attendre que les renseignements ultérieurs viennent éclairer la question parce que ce projet peut être conçu et exécuté dans un sens qui provoquerait, déterminerait sans doute de notables modifications à celui dont le conseil est maintenant occupé qu'en conséquence il y ait lieu d'ajourner à la prochaine séance la délibération à prendre sur les questions que soulèvent le plan dont il s'agit.

## **Annexe 1.2 Lettre du maire de Charonne au sous-préfet après les événements de juin 48**

Source : AP, Vquater 35

Monsieur le sous-préfet,

Par votre lettre du 30 juin, vous me demandiez de vous rendre compte des événements qui se sont passés dans la commune de Charonne pendant les journées des 23, 24, 25 et 26 juin, ainsi que l'état actuel des esprits.

Ainsi que vous le savez, la population de cette commune peut se diviser en deux catégories, bien distinctes : l'une comprend le village du Grand Charonne et se compose presque exclusivement de cultivateurs, l'autre s'étendant le long des boulevards extérieurs, les rues des Amandiers, de Fontarabie et route de Montreuil se compose en majeure partie, de marchands de vin, logeurs et ouvriers de Paris venant y prendre gîte, cette dernière est de beaucoup la plus nombreuse. Si en outre vous considérez que dès les premiers moments de l'insurrection nous nous sommes trouvés privés de toute communication avec Paris, cernés que nous étions par le faubourg Saint-Antoine, Ménilmontant et Belleville, vous pouvez déjà prévoir les tendances qui durent se manifester, et le rôle presque passif auquel je devais bientôt être réduit.

Lorsque au reçu de votre lettre du 23 j'eus donné l'ordre de battre le rappel, la garde nationale se groupa lentement et avec hésitation aux portes des localités respectives, je vous exposerai plus loin les causes de cette inertie trop habituelle ici et les moyens que je croirai propre à y porter quelque remède.

Dans les premiers moments néanmoins, et même pendant toute la soirée du 23, la disposition générale des esprits paraissait être pour le maintien de l'ordre et de la défense de la république, les bons citoyens étaient en majorité. Vers 5 heures le capitaine commandant la compagnie de garde marine du poste caserne vint m'offrir ses services, et se mettre à ma disposition ; un service de patrouille fut organisé pour la nuit de concert avec le commandant en 2<sup>nd</sup> M. Culon (Le commandant en 1<sup>er</sup> M. Thouvenin était malheureusement absent et ne revint que le 25 au matin, aussitôt qu'il eut appris ce qui se passait à Paris) ; je pus croire jusque-là, malgré les nombreux éléments de sédition que renferme cette commune que l'ordre et l'autorité de la République y seraient maintenus.

Mes espérances ne tardèrent pas à être déçues : pendant la nuit les insurgés des faubourgs s'étaient mis en rapport avec nos gens des barrières déjà pour la plupart mal disposés ; des barricades furent élevées malgré toutes mes observations et gardées par une garde nationale, en blouse, évidemment hostile, notamment aux barrières où les gens du faubourg se mêlaient à ses rangs ; Dans l'intérieur les choses avaient un caractère moins menaçant quoique évidemment favorable à l'insurrection ; là il s'agissait dans l'esprit d'une foule d'ignorants, de garder la commune partout du reste à mesure que la lutte se prolongeait, les honnêtes gens se voyaient

successivement obligés de se retirer ; le capitaine des gardes marines qui s'étaient, dans la matinée du 24 porté à la barrière de Fontarabie fut bientôt, sur l'avis que le poste caserne était menacé, obligé d'y rentrer, depuis ce moment il dut se borner à un rôle inactif de simple observation.

Dès lors, c'est à dire dans la soirée du 24, il n'y avait plus d'autorité possible, et mon rôle se bornait à donner des consignes et non plus des ordres, c'est ainsi que j'ai pu prévenir toute collision soit avec la patrouille qui venait du cours de Vincennes, soit avec la garde national du Grand Charonne qui s'est toujours montrée dévouée à la République, mais ne pouvant songer à ce moment qu'à protéger les propriétés de cette partie de la commune. Je ne dois pas omettre de vous dire que le sang froid et l'esprit de conciliation du capitaine adjudant, le citoyen Sommez, qui n'a cessé de se porter successivement aux portes les plus périlleuses nous a été du plus secours pour prévenir des désordres plus fâcheux.

Nulle collision, nulle atteinte à la propriété n'ont donc eu lieu dans la commune, car je ne crois pas devoir vous parler d'un engagement tardif qui eut lieu aux amandiers le 26 vers 2 heures autant sur Belleville que sur Charonne, et dont je n'eus connaissance qu'indirectement. Dans la matinée du 27 se présenta le colonel d'Etat major..... dans la commune et nous ordonna en vertu de ses pouvoirs extraordinaire de procéder au désarmement immédiat de la Garde nationale, et dans les plus prompt délais possibles, au réarmement des citoyens sur lesquels nous pourrions compter pour la garde de la commune.

En conséquence je fis de suite publier un avis invitant tous les habitants à rapporter immédiatement à la mairie les armes dont ils pouvaient être détenteurs, deux heures après cette publication près de 1200 fusils étaient réintégrés ainsi que divers autres armes ; je fis ensuite avec l'assistance de l'autorité militaire procéder dans toute la commune à des perquisitions domiciliaire qui amèneront du reste peu de résultats.

Enfin, en vertu de la seconde partie de l'ordre du colonel j'ai commencé, le 28 au matin, le conseil de recensement et l'inviter à procéder à la formation d'un nouveau contrôle de la Garde Nationale. Ce travail d'inscription qui fut terminé le 30 juin et que je ne considère que comme provisoire attendu de la sévérité des choix, nécessaire pour les circonstances actuelles, présente un effectif de 616 hommes pour les 4 compagnies auxquelles il a été délivrés jusqu'aujourd'hui 500 fusils environs.

Il me reste à vous parler, Monsieur le Sous-préfet, de la disposition des esprits dans la commune, ainsi que je vous l'ai fait entrevoir en commençant, nous avons ici une population flottante relativement très considérable, puisqu'elle a mis, depuis février, jusqu'à près de 500 ouvriers à notre charge ; le plus grand nombre a trempé, lorsque les ressources de la commune ont été épuisés, dans la malheureuse organisation de l'atelier national, et s'y est imbu de l'esprit d'anarchie qui y régnait ; ceux restés à la disposition du service des ponts et chaussées n'ont pas

pour cela cessé de subir les mêmes influences. Ceci suffit pour vous faire connaître cette partie de notre population : généralement ignorante, accessible à tous les préjugés, à toutes les suggestions, autant elle était, avant le 26 juin, difficile à conduire, autant à l'exception de nature plus énergiques ou plus perverses, elle est aujourd'hui soumise et docile ; je n'ai pas besoin de vous dire qu'il s'y rencontre néanmoins un certain nombre de braves et bons citoyens qui ont su résister à de pernicieuses influences.

Reste la population sédentaire, la véritable population : celle là est en grande majeure partie dévouée à la République c'est à dire au maintien de l'ordre ; là on pourrait compter sur le courage individuel de tous, malheureusement en pareil cas, l'effort individuel était un non-sens.

Ceci m'amène à vous expliquer, M. le Sous-préfet, l'inertie que je vous ai signalée plus haut, la population de Charonne se divise en quatre groupes principaux n'ayant pour ainsi dire aucun rapport entre eux, différences d'occupation, de mœurs et d'intérêt, là est l'origine d'une sorte de rivalité d'ancienne date qui détruit à toute occasion tout esprit d'ensemble ; en sorte qu'avec une Garde Nationale dont l'effectif n'est pas moindre de 7 à 8 000 hommes, il est impossible d'en réunir plus d'un quart sur un point ou sur un autre, et cela est vrai surtout dans les moments critiques comme ces dernières journées, chacun veut avant tout se garder chez lui ; c'est, en fait, une force d'inertie contre laquelle vient à chaque épreuve se briser la volonté d'un commandant aussi intelligent qu' ????. Et ici je ne vous parle pas de ces derniers temps, où l'introduction dans les rangs d'hommes inconnus ou notoirement mal disposés y devait, dans un moment donné, porter la défiance et la désorganisation.

Cet inconvénient depuis longtemps senti, on a compris qu'il fallait y remédier. C'est dans ce but qu'un projet de construction d'une école et d'une place sur le point le plus central avec ouverture de rues y aboutissant de divers points de la commune a été adopté par le conseil municipal ; ce projet a deux déjà été pris en sérieuse considération : D'abord sous l'ancien gouvernement, et plus récemment par votre prédécesseur. J'espère, lorsque vous en aurez pris connaissance, qu'il obtiendra également votre approbation et votre appui ; et qu'enfin, sous votre administration cette commune se verra dotée d'un établissement qui doit exercer sur son avenir la plus heureuse des influences.

En dehors de ces considérations toutes locales l'organisation actuelle de la garde nationale a sans doute bien plus contribué encore à rendre ici dans ces dernières journées, la situation déplorable ; mais je n'ai aucun titre à vous entretenir d'une question générale de cette importance, et je dois me borner à vous en signaler les effets relativement à cette commune, pendant les événements que nous venons de traverser.

Salut et Fraternité

Le maire de Charonne

### **Annexe 1.3. État des Dettes de la Commune de Charonne au moment de son annexion.**

Source : Archives Nationales. F2 II, Seine 36.

Première subvention pour l'amélioration des boulevards extérieurs : 11.000 f. restant à payer et exigibles.

Subvention pour l'égout Saint-Germain, 20.000 t., avec 1 f. d'intérêt à servir acompte payé : 13.334 f. reste dû 6.666 f. exigibles.

Ces deux subventions dues à la Ville de Paris.

Acquisition de terrains pour les nouvelles rues et Écoles : 28.413 f. 08, à intérêt de 5 %. Rien de payé et exigible.

Intérêts de ces 28.413 f. 08 comptés au 15 Décembre 1858 : 11.519 f. 09, restant à payer et exigibles.

Solde de travaux faits au chemin des Partants : 5296 f. 07, acompte payé 3.000 f. ; reste à payer 2.296 f. 07 exigibles.

Ces trois sommes sont dues à divers particuliers.

Deuxième subvention pour l'amélioration des boulevards extérieurs : 3.264 f. restant à payer à la Ville de Paris et exigibles.

Extension de l'éclairage au gaz : 15.564 f. acompte payé: 6485 f. reste dû 9.079 f. dont le paiement annuel est de 1.297 f.

Indemnités pour terrains retranchés par suite d'alignement (loi du 16 Septembre 1807) environ 12.000 f. restant à payer et dues à divers et exigibles.

Amélioration de la rue Saint-André : 5067 f. 84 restant à payer et exigibles.

Solde de travaux de pavage dus au 1er Janvier 1857 : 3.640 f. 63 restant à payer et exigibles.

Acquisition de terrains pour le nouveau cimetière, 47-453 f. 50, intérêt à 5 % à payer après l'accomplissement des formalités. Cette dépense doit être couverte avec un secours de 50.000 f. promis par la Ville.

Établissement d'une fontaine publique : 2.415 f. restant à payer et exigibles.

Amélioration du chemin de Ménilmontant : 1.540 f. 77, à payer et exigibles.

Réparation du mur du Presbytère, 1.870 f. restant à payer.

Dû à divers : 6.000 f. restant dus et exigibles.

Le total de ces dettes s'élève à 175.044 f. 79.

Les acomptes payés sont de 23.819

Il restait donc à payer 152.225,79.

23 Février 1859. Signé : DESPREZ. Maire.

#### **Annexe 1.4. Nomenclature des noms des Membres du Conseil Municipal de la Commune de Charonne**

Source : Lucien LAMBEAU, *Charonne: histoire des communes annexées à Paris en 1859. Tome second*, Paris, France, E. Leroux, 1921, 400 p.

Ancelet, Gabriel, 1812. Ancelet P. A., 1821, 1849, 1854.

Baise (de), 1812.

Banès, Jean, 1827. Banès, 1829. Becker, 1821. Bernard, 1793. Bertaut, 1820, 1821, 1829. Bertaut, Claude, 1827. Berton, 1853, 1855. Bidault, 1812, 1831, 1834, 1836, 1837, 1838, 1843, 1844, 1848, 1849, 1853. 1855. Bidault, Pierre-Hippolyte, 1837, 1839. Blanche, Hyacinthe-Prix, 1827, 1829. Blanche, 1820, 1821, 1831, 1834, 1836, 1837, 1838, 1839, 1843, 1844, 1848, 1849, 1853, 1854. Blanchet, 1856, 1859. Boisset, 1831, 1834, 1836, 1837, 1838, 1839, 1843. Boucher, 1831, 1834, 1836, 1837, 1838. Bour, 1837, 1838, 1839. Briet, 1853, 1855.

Cambillard, 1834, 1836, 1837, 1838, 1839, 1843. Cambillard, Etienne, 1840. Caperon, 1856. Cauconnier, 1793. Chauvet, 1844, 1848, 1849, 1849, 1855. Clairambourg, 1831, 1834. Collin, 1856. Dagorno, 1849, 1853, 1855. Daix, Alphonse, 1840. Daix, 1831, 1834, 1837, 1838, 1843, 1848, 1856, 1859. Dayet, 1849. Déaddé, 1849, 1854. Debille, 1792. De Bray, 1790. Delhoste, Jean-Nicolas, 1827, 1840. Delhoste, 1829. Deville, Louis-Antoine, 1840. Deville, 1834, 1836, 1837, 1839, 1843, 1844, 1848. Douet, 1837, 1838, 1839, 1843, 1844, 1848, 1849.

Empilac, 1849, 1853.

Ferrez, 1812, 1820, 1821. Fiacre, Sébastien, 1827. Fiacre, 1820, 1821. Fréchet, 1837. Frequel, 1854, 1855, 1856, 1859.

Gadel, 1849. Gentil, 1856, 1859. Girard, 1790, 1791. Guérin, 1854, 1856, 1859. Guyot, 1831, 1849. Hornet, Jean-Pierre, 1840. Hornet, 1843, 1844, 1848, 1849, 1853, 1855.

Jacquin, 1843, 1849. La Croix, 1792.

Lefebure, Claude-Pierre-André, 1827. Lefebure, 1829, 1831. Legrand, 1849, 1853. Lemaître, Lyon, 1840. Lemaître, 1843, 1844, 1848, 1849, 1855. Levéville, Louis-Jacques-François, 1827. Levéville, 1829, 1837, 1838, 1839, 1843, 1844, 1848, 1849. Ligner, Léger, 1790, 1791, 1793. Ligner, L. 1812. Ligner, Louis-Alexandre, 1840. Ligner, 1820, 1821, 1843, 1844.

Maigrot, 1837, 1838, 1839, 1843, 1844, 1853. Mailhat, Louis-Fidèle, 1827. Mailhat, 1829. Marigny, 1834, 1836, 1837, 1838, 1839. Marinnet, 1831, 1834. Martincourt, 1849. Ménochet, 1837, 1838, 1839, 1843, 1844, 1848, 1849, 1853, 1855. Mérigot, 1856, 1859. Mignot, 1854, 1855, 1856, 1859. Milori ou Milory, 1844, 1848.

Nantier, 1844, 1848, 1849.

OEillet des Mures, 1843.

Panier, 1792. Papier, 1831, 1834, 1836, 1837, 1838, 1839, 1843, 1844, 1848, 1849, 1855, 1856, 1859. Paul, François, 1790. Paul, 1792. Paul, 1849, 1853. Paule, F. G. 1812. Pellassy des Fayolles, 1854, 1855, 1856, 1859. Pellerin, 1856, 1859. Perdrizat, 1856, 1859. Pignot, Jean-Baptiste, 1840. Pignot, 1837, 1838, 1839, 1843, 1844, 1848, 1849, 1853, 1855, 1856, 1859. Poaiere, Jean-François, 1827, 1840. Pomerel, 1829, 1834, 1836, 1837, 1838, 1839, 1843, 1844, 1848, 1849. Prevel, 1849.

Rasse, 1854, 1855, 1856, 1859. Rebour, 1856, 1857. Roberjot, 1856, 1859.  
Robin, 1853, 1855. Rousseau, Jean, 1840. Rousseau, 1831, 1843, 1844.  
Saillant, 1829. Saillant, François-Alexandre, 1827. Salzet, Jean, 1840. Salzet, 1831, 1834, 1836,  
1837, 1838, 1839, 1843, 1844, 1848, 1849. Sendrier, 1849, 1854. Sénéchal, 1820. Sénéchal, Paul,  
1821. Simon, 1837, 1838, 1839. Souchet, René-Claude, 1790, 1791. Souchet, R. C. (père), 1812.  
Thouvenin, Charles-Maximilien, 1840. Thouvenin, 1831, 1834, 1836, 1837, 1838, 1843, 1848,  
1849, 1854. Torchin, 1838, 1839. Toumasson, 1856, 1859, Tournaire, 1849, 1853, 1855, 1856,  
1859.  
Vitry, 1849, 1853, 1855.



## Chapitre 2

### Annexe 2.1 Nature des terrains dans le secteur de la Réunion en 1848

Type	Nombre de parcelles
Bati	66
Jardin	58
Sol	45
Terre	71
Terre labourée	46
Terre plantée	19
Vigne	234
Inconnu	5
<b>Total général</b>	<b>544</b>

### Annexe 2.2 Détail des propriétaires

Nom/Prénom des propriétaires	Nombre de parcelle détenu				
		Henry	1	Amable	2
		Jacques	6	Charles	1
		Jean	1	Denis	1
<b>Bidault</b>	<b>47</b>	<b>Guyot</b>	<b>18</b>	Jean	4
Barthelemy	4	Armand	13	Jean	1
Charles	1	Armanf	1	Louis	4
Claude	9	Charles	1	Paul	2
Francois	15	Charles	1	Pierre	1
Jean	11	Frederic	1	<b>Faucheur</b>	<b>15</b>
Louis	1	Inconnu	1	Denis	2
Pierre	4	<b>Beaufils</b>	<b>17</b>	Francois	2
Pierre	1	Charles	4	Jean	2
Inconnu	1	Francois	6	Louis leger	1
<b>Savart</b>	<b>19</b>	Henri	2	Marie	1
Guillaume	3	Jean	5	Nicolas	1
Jacque	1	<b>Souchet</b>	<b>16</b>	Nicolas	2
Jean	1	Achille	1	Inconnu	4
Louis	1	Antoine	1	<b>Lignier</b>	<b>14</b>
Nicolas	1	Charles	1	Avoué	3
Pierre	11	Francois	2	Gabriel	1
Pierre	1	Jacques	1	Lazare	1
<b>Thory</b>	<b>19</b>	Jean	1	Louis	8
Edme	19	Louis	5	Louis frederic	1
<b>Lemaitre</b>	<b>18</b>	Pierre	2	<b>Bertaut</b>	<b>11</b>
Etienne	5	Simon	1	Claude	7
Etienne charles	1	Victor	1	Jean	1
Henri	4	<b>Graindorge</b>	<b>16</b>	Louis	3

<b>Colas</b>	<b>9</b>	Pierre	2	<b>Picry</b>	<b>3</b>
Francois	9	<b>Bourjot</b>	<b>6</b>	Jean	3
<b>Hebert</b>	<b>9</b>	Louis	1	<b>Campagne</b>	<b>3</b>
Etienne	1	Simon	5	Pierre	2
Jean	2	<b>Mutin</b>	<b>6</b>	Pierre	1
Louis	5	Jean	6	<b>Maigret</b>	<b>3</b>
Pierre	1	<b>Gillet</b>	<b>6</b>	Marie	3
<b>Legros</b>	<b>9</b>	Inconnu	6	<b>Pinot</b>	<b>3</b>
Louis	9	<b>Mainguet</b>	<b>6</b>	Jean	1
<b>Chevreau</b>	<b>8</b>	Andre	3	Jean	1
Adrien	1	Jean	1	Jean marie	1
Denis	5	Jean	1	<b>Berdoire</b>	<b>3</b>
Jacques	2	Pierre	1	Francois	3
<b>Nicolle</b>	<b>8</b>	<b>Darenne</b>	<b>5</b>	<b>Raulin</b>	<b>3</b>
Denis	7	Claude	5	Jean	3
Louis	1	<b>Colin</b>	<b>5</b>	<b>Manchon</b>	<b>3</b>
<b>Vafsou</b>	<b>8</b>	Antoine	5	Antoine	3
Amable	7	<b>Beranger</b>	<b>5</b>	<b>Blanche</b>	<b>3</b>
Jacques	1	Charles	3	Hyacinthe	3
<b>Chevalier</b>	<b>7</b>	Inconnu	2	<b>Maurice</b>	<b>3</b>
Georges	1	<b>Vandrand</b>	<b>5</b>	Blaise	1
Georges	4	Bertrand	5	Jean	2
Louis	1	<b>Bosquet</b>	<b>5</b>	<b>Pillon</b>	<b>3</b>
Vast	1	Louis	5	Jacques	3
<b>Caniou</b>	<b>7</b>	<b>Flahaut</b>	<b>4</b>	<b>Goblet</b>	<b>3</b>
Inconnu	7	Pierre	4	Pierre	3
<b>Boucher</b>	<b>7</b>	<b>Paul</b>	<b>4</b>	<b>Piprel</b>	<b>3</b>
Jean	1	Antoine	1	Jean	2
Vast	2	Pierre	2	Inconnu	1
Victoire	1	Pierre	1	<b>Thibault</b>	<b>3</b>
Victrix	3	<b>Papier</b>	<b>4</b>	Inconnu	3
<b>Hornet</b>	<b>7</b>	Francois	1	<b>Préaux</b>	<b>3</b>
Charles	1	Jean	1	Pierre	3
Jean	5	Pierre	2	<b>Frechot</b>	<b>3</b>
Jean	1	<b>Lenglet</b>	<b>4</b>	Louis	3
<b>Maux</b>	<b>7</b>	Eloi	4	<b>Boucot</b>	<b>3</b>
Jean	4	<b>Desaubliaux</b>	<b>4</b>	Francois	2
Simon	3	Baptiste	1	Joseph	1
<b>Vilain</b>	<b>7</b>	Jean	1	<b>Noton</b>	<b>3</b>
Francois	3	Inconnu	2	Zacharie	3
Jacques	2	<b>Blot</b>	<b>4</b>	<b>Girard</b>	<b>3</b>
Jacques	1	Jean	3	Jean	3
Jean	1	Jean	1	<b>Lelievre</b>	<b>3</b>
<b>Lecouteux</b>	<b>6</b>	<b>Donaux</b>	<b>4</b>	Etienne	3
Denis	1	Pierre	4	<b>Girardot</b>	<b>3</b>
Jean	2	<b>Poirot</b>	<b>3</b>	Auguste	3
Jean	1	Emmanuel	3		

<b>Cacier</b>	<b>3</b>	Jean	1	<b>Boucaud</b>	<b>1</b>
Pierre	3	Jean	1	Jean	1
<b>Gregoire</b>	<b>3</b>	<b>Santiez</b>	<b>1</b>	<b>Maux</b>	<b>1</b>
Claude	3	Francois	1	Simon	1
<b>Anroux</b>	<b>3</b>	<b>Brou</b>	<b>1</b>	<b>Garnery</b>	<b>1</b>
Jean	3	Auguste	1	Francois	1
<b>Guillot</b>	<b>3</b>	<b>Greyveldinger</b>	<b>1</b>	<b>Bonneuil</b>	<b>1</b>
Jacques	3	Antoine	1	Denis	1
<b>Cambillard</b>	<b>2</b>	<b>Boudin</b>	<b>1</b>	<b>Boyer</b>	<b>1</b>
Etienne	2	Gabriel	1	Michel	1
<b>Guilloux</b>	<b>2</b>	<b>Crocher</b>	<b>1</b>	<b>Vofsou</b>	<b>1</b>
Jacques	2	Inconnu	1	Amable	1
<b>Brare</b>	<b>2</b>	<b>Houzelot</b>	<b>1</b>	<b>Samson</b>	<b>1</b>
Rene	2	Inconnu	1	Inconnu	1
<b>Boudin</b>	<b>2</b>	<b>Soupir</b>	<b>1</b>	<b>Colas</b>	<b>1</b>
Antoine	1	Claude	1	Francois	1
Pierre	1	<b>Joubert</b>	<b>1</b>	<b>Canier</b>	<b>1</b>
<b>Emile</b>	<b>2</b>	Napoléon	1	Jean	1
Inconnu	2	<b>Varenne</b>	<b>1</b>	<b>Morancy</b>	<b>1</b>
<b>Hebreard</b>	<b>2</b>	Jean	1	Pierre	1
Inconnu	2	<b>David</b>	<b>1</b>	<b>Souchet</b>	<b>1</b>
<b>Vitry</b>	<b>2</b>	Charles	1	Antoine	1
Jean	2	<b>Fromage</b>	<b>1</b>	<b>Hebréard</b>	<b>1</b>
<b>Lauriau</b>	<b>2</b>	Jean	1	Inconnu	1
Jean	2	<b>Delaviez</b>	<b>1</b>	<b>Capin</b>	<b>1</b>
<b>Melon</b>	<b>2</b>	Antoine	1	Etienne	1
Jean	2	<b>Auboult</b>	<b>1</b>	<b>Dulion</b>	<b>1</b>
<b>Legas</b>	<b>2</b>	Francois	1	Louis	1
Louis	2	<b>Deliot</b>	<b>1</b>	<b>Cauconier</b>	<b>1</b>
<b>Dubois</b>	<b>2</b>	Inconnu	1	Charles	1
Inconnu	2	<b>Boucher</b>	<b>1</b>	<b>Biaury</b>	<b>1</b>
<b>Lepere</b>	<b>2</b>	Jean	1	Jean	1
Alexandre	1	<b>Manguet</b>	<b>1</b>	<b>Vallée</b>	<b>1</b>
Pierre	1	Pierre	1	Inconnu	1
<b>Pommier</b>	<b>2</b>	<b>Thioust</b>	<b>1</b>	<b>Panier</b>	<b>1</b>
Jean	2	Jean	1	Jean	1
<b>Ligner</b>	<b>2</b>	<b>Masse</b>	<b>1</b>	<b>Lemaitre</b>	<b>1</b>
Gabriel	1	Jean	1	Etienne	1
Louis	1	<b>Gros</b>	<b>1</b>	<b>Briere</b>	<b>1</b>
<b>Varache</b>	<b>2</b>	Gaspard	1	Pierre	1
Danalay	2	<b>Lardin</b>	<b>1</b>	<b>Chavreau</b>	<b>1</b>
<b>Daverne</b>	<b>2</b>	Louis	1	Denis	1
Pierre	2	<b>Daunard</b>	<b>1</b>	<b>Faucheux</b>	<b>1</b>
<b>Louis</b>	<b>2</b>	Victor	1	Joseph	1
Francois	2	<b>Breton</b>	<b>1</b>	<b>Henault</b>	<b>1</b>
<b>Mera</b>	<b>2</b>	Etienne	1	Louis	1

Faucheux	1	Milcent	1	Total général	544
Pierre	1	Louis	1		

### Annexe 2.3 Chanson Adieu Charonne

**ADIEU CHARONNE.**

CHANSON.      MUSIQUE

de Charles COLMANCE.      de Charles DOMERGUE.

à Paris. L. VIEILLOT, Éditeur, 52 Rue Notre Dame de Nazareth.

All. deciso.

1<sup>er</sup> COUPLET.

rit. A - dieu charonne a - dieu, A -  
tempo. dieu char - mante vi - gne - ron - ne, L'ar - chi - tec - te qui te ja -  
rit. lon - ne, De toi va fai - re un tris - te lieu. A - dieu cha -  
rall. ron - ne. Dans ces champs ou  
rit. grimpaient les vi - gnes A d'i - nom - bra - bles é - cha -  
tempo. las, La va - peur a tra - cé ses li - gnes, Le vva -  
tempo. gon - ron - le a - vec fra - cas; Le chaume fait place à l'ar -  
tempo. - doi - se, La pier - re a chas - sé le moel - lon  
tempo. Le pa - ve cou - vre la fram - boi - se La  
tempo. dal - le en - ter - re le me - lon. A -

2<sup>e</sup>

Pour nous, c'était toujours Dimanche;  
Nous nous trouvions au rendez-vous,  
Très peu vêtus, mais en revanche,  
Le gousset garni de gros sous.  
Dans nos cous chauds comme une forge,  
Combien de pichets sont passés  
Quand nous chantions à pleine gorge,  
La ballade des pots cassés.  
Adieu charonne, &

3<sup>e</sup>

Les vigneron nos anciens hôtes,  
Ont revêtu leurs vieux bahuts  
Ou l'on croquait des entrecôtes,  
On bouffe des mets inconnus.  
Le gratin de leur casserole,  
Use le sac le mieux fourni,  
Et l'on en sort sans une obole,  
Empâté de macaroni.  
Adieu charonne, &

4<sup>e</sup>

Bien qu'il fasse danser les chèvres,  
Ton chasselas nous semblait doux;  
Nous buvions en claquant des lèvres,  
Force chopines de trois sous.  
Dédaignant de maigres bouteilles,  
Ton petit jus exempt d'impôts,  
Colorait de teintes vermeilles,  
Les ventres arrondis des pots.  
Adieu charonne, &

5<sup>e</sup>

Du faubourg les filles lutines,  
En sautillant par les chemins,  
Laisaient aux branches d'aulépiques,  
Des franges de leurs casaquins.  
On riait qu'importe la mise.  
Quand au son d'un aigre instrument,  
Comme une voile sous la brise,  
Les jupes s'envolaient au vent.  
Adieu charonne, &

6<sup>e</sup>

L'abdomen rond comme une pomme.  
En revenant, notre oeil guettait  
L'enseigne du petit bonhomme,  
Que chacun de nous imitait.  
Si nous engraissons notre mère  
C'était justice, en vérité,  
Tout joyeux de rendre à la terre  
Ce quelle nous avait prêté  
Adieu charonne, &

7<sup>e</sup>

Hélas! je vois des crinolines  
Ou frétilaient des caracots:  
On entend craquer les bottines,  
On jadis claquaient les sabots.  
On perce on aligne des rues,  
Qui faire?... espérons que plus tard,  
On y placera les statues  
De Schabracque, ou du vieux Savard!  
Adieu charonne, &

L.V. 2541.

Paris. Imp. V<sup>o</sup> Magnin. Rue Lamoignon 54.

Vm<sup>28</sup> 494      1869

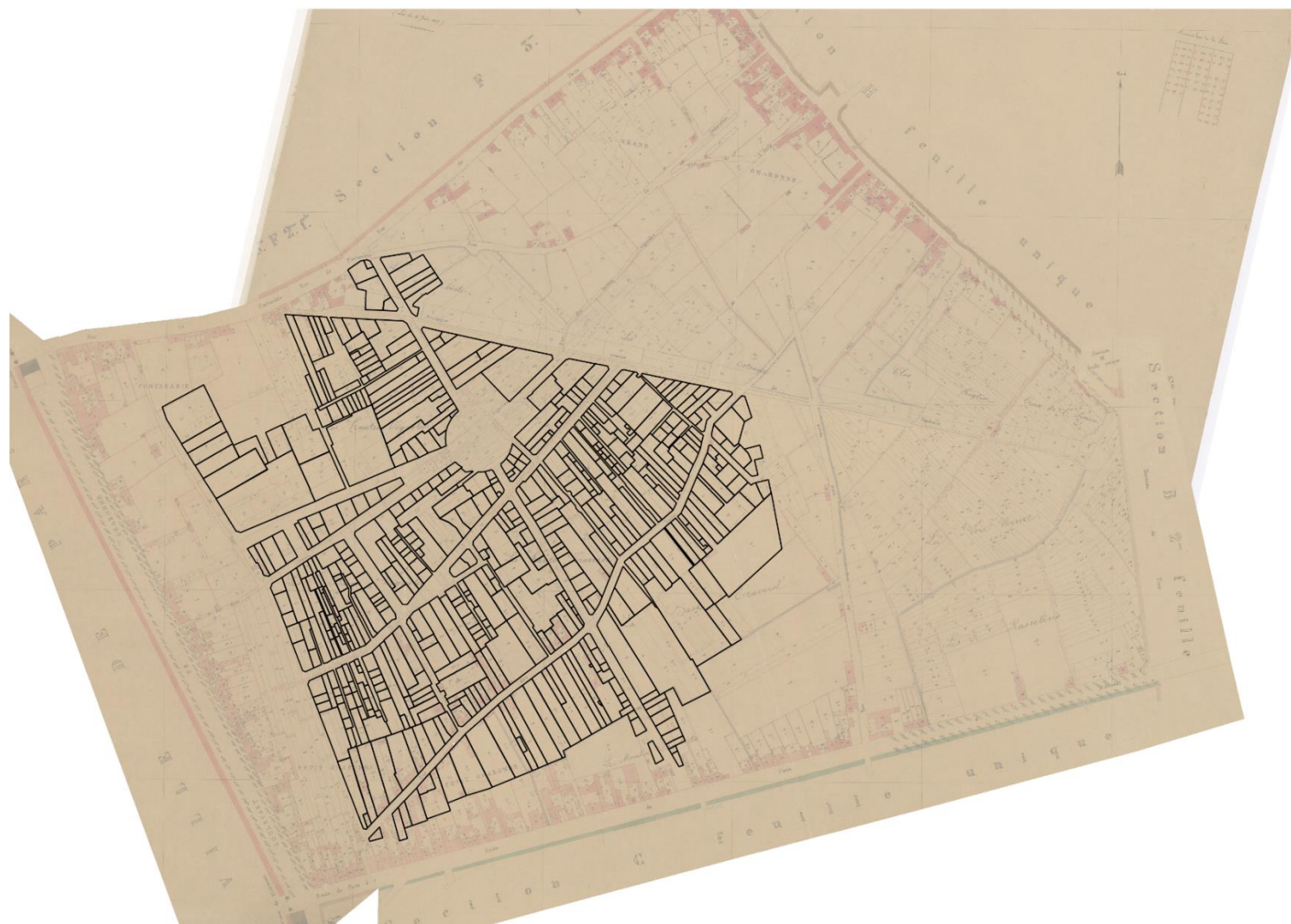
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Adieu Charonne : chanson / paroles de Charles Colmance ; musique de Charles Domergue  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k11592483/f1.item#>

## Annexe 2.4 Parcellaire du secteur au milieu des années 1840



## Annexe 2.5. Parcellaire du quartier de la Réunion en 1900



## Annexe 2.6 Activités artisanales et commerciales au sein des immeubles dits faubouriens en 1862

Rue	N°	Date de construction	Description de l'activité
rue des haies	5	Avant 1862	marchand a la toilette
rue des haies	7	Avant 1862	debitant de vin au petit detail
rue des haies	9	Avant 1862	cabaretier ayant billard et logeur
rue des haies	9	Avant 1862	loueur de livres
rue des haies	16	Avant 1862	menuisier a façon
rue des haies	16	Avant 1862	marchand de charbon en detail
rue des haies	16	Avant 1862	marchand de vin en détail
rue des haies	22	Avant 1862	ebeniste
rue des haies	22	Avant 1862	cremier
rue des haies	22	Avant 1862	marchand de vin en detail
rue des haies	6	Avant 1862	debit de liqueur et eau de vie et logeur
rue des haies	6	Avant 1862	marchand de vin et traiteur à prix fixe
rue des haies	12	Avant 1862	fruitier
rue des haies	12	Avant 1862	porteur d'eau au cheval en voiture
rue des haies	11	Avant 1862	ebeniste a facon seul
rue des haies	11	Avant 1862	epicier en detail
rue des haies	11	Avant 1862	marchand de chiffons
rue des haies	11	Avant 1862	verificateur de batiment / metreur de batiment / architecte
rue des haies	13	Avant 1862	blanchisseur de lin
rue des haies	13	Avant 1862	blanchisseur de lin
rue des haies	13	Avant 1862	ebeniste a facon
rue des haies	13	Avant 1862	ebeniste a facon seul
rue des haies	13	Avant 1862	ebeniste a facon
rue des haies	13	Avant 1862	ebeniste a facon seul
rue des haies	13	Avant 1862	marchand de colle en pate
rue des haies	13	Avant 1862	fruitier
rue des haies	13	Avant 1862	laitiere
rue des haies	15	Avant 1862	cabaretier
rue des haies	24	Avant 1862	ebeniste
rue des haies	24	Avant 1862	voiturier n'ayant guere equipage
rue des haies	23	Avant 1862	marchand de charbon en detail et debiteur de vin en petit detail
rue des haies	23	Avant 1862	marchand de charbon en detail
rue des haies	23	Avant 1862	barbier
rue des haies	23	Avant 1862	logeur
rue des haies	23	Avant 1862	cabaretier et barbier
rue des haies	23	Avant 1862	logeur
rue des haies	23	Avant 1862	marchand de chiffons en detail et logeur

rue des haies	14	Avant 1862	ouvrier ebeniste
rue des haies	14	Avant 1862	sculpteur
rue des haies	14	Avant 1862	fabricant de papiers fantaisie a facon
rue des haies	14	Avant 1862	menuisier a facon
rue des haies	14	Avant 1862	debitant de vin au petit detail
rue des haies	14	Avant 1862	debitant de vin au petit detail et ebeniste a facon
rue des haies	18	Avant 1862	cremier



## Annexe 2.7 Détails des opérations de lotissement

Source : Amina SELLALI, *Sous la ville, jadis la campagne: une mosaïque de lotissements privés à l'origine de l'urbanisation de Belleville et de Charonne (1820-1902)*, Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, France, 2002, 601 p.

Nom du lotissement	Acquisition des terrains par les lotisseurs				Revente des lots			
	Date acquisition	Prix terrains	M <sup>2</sup>	Prix aux m <sup>2</sup>	IDLots	Prix lot	M <sup>2</sup>	Prix aux m <sup>2</sup>
Passage Papier	1855	750	439	1,71	1	700	108	6,48
	donation de sa femme		246		2	700	219	3,20
					3	400	185	2,16
					4	400	182	2,20
					5	1000	91	10,99
					6	785	184	4,27
				Total	3985	969	4,11	
Impasse Casteggio	1856	1600	492	3,25	1	350	50	7,00
					2	1150	116	9,91
					3	250	50	5,00
					4	200	70	2,86
					5	250	30	8,33
					6	300	68	4,41
					7	900	114	7,89
					8	270	45	6,00
					9	100	10	10,00
					10	525	52,5	10,00
					11	490	49	10,00
				Total	4785	654,5	7,31	
Impasse Savart	Hérité		986		1	567	66,7	8,50

					2	850	100	8,50
					3	1430,5	168,3	8,50
					4	969	114	8,50
					5	3840	480	8,00
					Total	7656,5	929	8,24
Impasse des souhaits	1859	4000	790	5,06	1	1200	120	10,00
					2	400	60	6,67
					3	1000	124	8,06
					4	1200	127	9,45
					5	700	95	7,37
					6	600	60	10,00
					7	1000	127,5	7,84
					Total	6100	713,5	8,55
Impasse Poule	1859	2200	665	3,31	1	250	50	5,00
	1840	600	591	1,02	2	1000	150	6,67
					3	1200	181	6,63
					4	1200	189	6,35
					5	300	50	6,00
					6	500	70	7,14
					7	350	60	5,83
					8	1200	200	6,00
					9	700	138	5,07
					Total	6700	1088	6,16
Impasse Rançon	1856	2963	882	3,36	1	600	100	6,00
					2	700	110	6,36
					3	300	50	6,00
					4	800	50	16,00

					5	880	120	7,33
					6	1000	150	6,67
					Total	4280	580	7,38
Impasse des Crins	1858	1100	490	2,24	1	400	66	6,06
					2	100	20	5,00
					3	200	50	4,00
					4	250	50	5,00
					5	100	24	4,17
					6	300	52	5,77
					7	300	50	6,00
					8	300	60	5,00
					Total	1950	372	5,24
Impasse des Vignoles	1859	600	329	1,82	1	550	93	5,91
	Terrain enclavé sans accès à une voie				2	900	110	8,18
					3	450	65	6,92
					4	800	133	6,02
					5	1000	146	6,85
					Total	3700	547	6,76
Impasse Dieu (+St Paul et Gros)	Hérité				1	1000	200	5,00
					2	788	137	5,75
					3	1000	159	6,29
					4	2700	225	12,00
					5	1180	110	10,73
					6	3000	187	16,04
					7	7000	450	15,56

					Total	16668	1468	11,35	
Impasse Bergame	Hérité		2661			Inconnu			
Impasse St Pierre		1861	3000	492	6,09756098	1	300	50	6,00
	Hérité			1000		2	1000	124	8,06
						3	1000	123	8,13
						4	500	84,5	5,92
						5	1000	171	5,85
						6	3100	180	17,22
						7	3856	472	8,17
						8	1100	103	10,68
						9	600	84,5	7,10
						Total	12456	1392	8,95
Passage des Haies	Hérité		800			1	11804	798	14,79
						2		795	
						3	10935	1215	9,00
						Total	22739	2013	11,30
Impasse de la Loi	Donation		965			1	600	50	12,00
						2	500	70	7,14
						3	800	132	6,06
						4	400	66	6,06
						5	600	107	5,61
						6	900	150	6,00
						7	1000	100	10,00
						8		150	
						9		100	

					10	2000	100	20,00
					Total	6800	775	8,77
Impasse Ile-de-France		11000	1100	10		Inconnu		

## Annexe 2.8 Méthodologie du Khi 2

Le test du khi2 (ou chi-2, ou khi-carré, ou  $\chi^2$ ...) est un test statistique qui permet de confirmer ou d'infirmer qu'un tableau de contingence présente une corrélation entre deux variables qualitatives. Il repose sur une comparaison entre effectifs observés et effectifs théoriques. Le premier tableau détaille ainsi les effectifs observés d'activités par type de bâti. Le second correspond lui à une distribution théorique que l'on aurait obtenue s'il n'y avait aucune relation entre les deux variables. Par exemple, 13,6 % des activités se trouvent dans des impasses. Si la répartition se faisait de façon aléatoire, il y aurait donc 13,6 % des artisans textiles présents au sein d'immeubles de ce type. Dans le second tableau, on retrouve ainsi 17,95 artisans du textile attendus dans un bâti dit d'impasse. Le troisième tableau mesure ensuite l'écart à l'indépendance, soit l'écart entre les tableaux des effectifs observés et attendus si la répartition était aléatoire. On constate ainsi que le nombre d'artisans du textile dans les impasses est proche de celui attendu. Au contraire, on mesure 8 individus de plus dans des immeubles non alignés pour 7,36 de moins dans un bâti aligné.

Pour confirmer la représentativité de ces résultats, le test du Khideux mesure en renvoyant une valeur comprise entre 0 et 1 la probabilité que les effectifs observés soient le fruit d'une corrélation entre les deux variables. Proche de 1, les variables sont tout à fait indépendantes et la répartition semble le fruit du hasard. Plus l'on est proche de 0, plus une corrélation entre variables apparaît. On estime en général qu'en dessous de 0,05, on peut considérer qu'une corrélation entre les variables est prouvée.

Enfin, le dernier tableau présente un dernier traitement avec les résidus de Pearson. Si les écarts à l'indépendance sont significatifs à l'échelle du tableau, les résidus donnent cette indication à l'échelle de la cellule. On considère que les écarts sont statistiquement significatifs si la valeur est supérieure à 2 ou inférieure à -2<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Julien Barnier a écrit un guide particulièrement utile à l'adresse des profanes sur les mesures statistiques du Khi deux. « Tout ce que vous n'avez jamais voulu savoir sur le  $\chi^2$  sans jamais avoir eu envie de le demander ».

## Annexe 2.9 Mesure d'écart à l'indépendance concernant les variables « type activité » et « type construction »

Type d'activité													
Type de construction	Inconnu	ameublement	autres	autres industries	construction	employes	inconnue	indep commerce	metaux	petits metiers	textile	Total général	
inconnu	1	7			1	1	2	5		1		18	
bati mixte	9	124	5		31	16	9	12	304	23	36	58	627
bati non aligné	4	63	4		13	9	2	4	72	19	15	29	234
bati sur rue	12	44	2		13	3	2	5	249	13	9	27	379
impasse	2	67			3	14			64	9	21	18	198
Total général	28	305	11		61	43	13	23	694	64	82	132	1456
	Inconnu	ameublement	autres	autres industries	construction	employes	inconnue	indep commerce	metaux	petits metiers	textile	Total général	
inconnu	0,35	3,77	0,14		0,75	0,53	0,16	0,28	8,58	0,79	1,01	1,63	18
bati mixte	12,06	131,34	4,74		26,27	18,52	5,60	9,90	298,86	27,56	35,31	56,84	627
bati non aligné	4,50	49,02	1,77		9,80	6,91	2,09	3,70	111,54	10,29	13,18	21,21	234
bati sur rue	7,29	79,39	2,86		15,88	11,19	3,38	5,99	180,65	16,66	21,34	34,36	379
impasse	3,81	41,48	1,50		8,30	5,85	1,77	3,13	94,38	8,70	11,15	17,95	198
Total général	28	305	11		61	43	13	23	694	64	82	132	1456
	Inconnu	ameublement	autres	autres industries	construction	employes	inconnue	indep commerce	metaux	petits metiers	textile	Total général	
inconnu	0,65	3,23	-0,14		0,25	0,47	-0,16	1,72	-3,58	-0,79	-0,01	-1,63	18
bati mixte	-3,06	-7,34	0,26		4,73	-2,52	3,40	2,10	5,14	-4,56	0,69	1,16	627
bati non aligné	-0,50	13,98	2,23		3,20	2,09	-0,09	0,30	-39,54	8,71	1,82	7,79	234
bati sur rue	4,71	-35,39	-0,86		-2,88	-8,19	-1,38	-0,99	68,35	-3,66	-12,34	-7,36	379
impasse	-1,81	25,52	-1,50		-5,30	8,15	-1,77	-3,13	-30,38	0,30	9,85	0,05	198
Total général	28	305	11		61	43	13	23	694	64	82	132	1456
	Inconnu	ameublement	autres	autres industries	construction	employes	inconnue	indep commerce	metaux	petits metiers	textile	Total général	
inconnu	1,11	1,66	-0,37		0,28	0,64	-0,40	3,22	-1,22	-0,89	-0,01	-1,28	18
bati mixte	-0,88	-0,64	0,12		0,92	-0,58	1,44	0,67	0,30	-0,87	0,12	0,15	627
bati non aligné	-0,24	2,00	1,68		1,02	0,79	-0,06	0,16	-3,74	2,72	0,50	1,69	234
bati sur rue	1,75	-3,97	-0,51		-0,72	-2,45	-0,75	-0,40	5,09	-0,90	-2,67	-1,26	379
impasse	-0,93	3,96	-1,22		-1,84	3,37	-1,33	-1,77	-3,13	0,10	2,95	0,01	198
Total général	28	305	11		61	43	13	23	694	64	82	132	1456

Annexe 2.10 Passage Bremant Type construction



Dossier iconographique passage Bremant, BHVP 1-EST-03233

Date 1886



Annexe 2.11 Carte des ajouts d'étage



## Chapitre 3

### Annexe 3.1 Détail des professions par catégorie socio-professionnelle

Professions du groupe Ameublement		
Description de l'activité	Compte	Pourcentage
ebeniste	137	29,03
ouvrier ebeniste	79	16,74
ebeniste a facon	50	10,59
menuisier	26	5,51
sculpteur	24	5,08
ebeniste a facon seul	22	4,66
ebeniste seul	17	3,60
decoupeur	8	1,69
graveur	7	1,48
mouleur	7	1,48
scieur de long	7	1,48
menuisier a facon	7	1,48
Doreur	6	1,27
Marbrier	5	1,06
ouvrier sculpteur	3	0,64
monteur en bronze	3	0,64
doreur sur bois	3	0,64
ouvrier menuisier	3	0,64
graveur sur bois	3	0,64
Vernisseur	3	0,64
Chaisier	2	0,42
peintre en papier	2	0,42
fabricant de papiers peints	2	0,42
ouvrier en fauteuils	2	0,42
sculpteur sur bois	2	0,42
ebeniste fabricant pour son compte	2	0,42
Bronzeur	2	0,42
tourneur en bois	1	0,21

fabricant de papier fantaisie	1	0,21
ebeniste, fabricant pour son compte sans magasin	1	0,21
sculpture sur cadres seul	1	0,21
ebeniste proprio	1	0,21
ebeniste pour son compte menuisier a facon	1	0,21
ebeniste à façon veuve	1	0,21
fabrique de papiers peints	1	0,21
ebeniste à facon	1	0,21
la dame rempailleuse	1	0,21
tourneur sur bois	1	0,21
doreur sur bronze	1	0,21
tourneur sur bois seul	1	0,21
tourneur tabletier	1	0,21
depot pour ebeniste	1	0,21
decoupeur en bois	1	0,21
Tapissier	1	0,21
scieur en long	1	0,21
Ponceur	1	0,21
Plaqueur	1	0,21
rempailleur de chaises	1	0,21
ouvrier menuisier seul puis menuisier a facon puis ebeniste pour son compte sans magasin	1	0,21
Scieur	1	0,21
ouvrier en papier peint	1	0,21
ouvrier en glaces	1	0,21
ouvrier en billards	1	0,21
sculpteur sur cadres seul	1	0,21
veuve ebeniste	1	0,21
Miroitier	1	0,21
menuisier en fauteuils	1	0,21
menuisier en chassis	1	0,21

sculpteur a bois	1	0,21
marqueteur	1	0,21
sculpteur sur bois a facon	1	0,21
Layetier	1	0,21
rempailleur de chaise	1	0,21
sculpteur sur bois seul	1	0,21
scieur de bois	1	0,21
Total	472	

Groupe Indépendant du commerce et des services				
Sous groupe	Type	Description de l'activité	Compte	Pourcentage
Alimentation	Commerce de bouche	fruitier	13	
		marchand des 4 saisons	12	
		boulangier	12	
		epicier regrattier	8	
		cremier	7	
		charcutier	4	
		epicier en detail	4	
		patissier	4	
		epicier	4	
		epicerie regrattiere	3	
		charcutier revendeur	3	
		marchand boucher	3	
		marchand de cafe	3	
		tripier	3	
		gargotier	2	
		fruitier en etalage	2	
		marchand de cafe naturel	2	
		friturier en boutique	2	
		laitier	2	
		epicerie regrattier	2	
patissier brioleur	2			
cremiere	2			

	confiseur	2	
	boucher	2	
	epicerie	2	
	marchand d'eaux minérales factices	2	
	marchand des quatre saisons	1	
	marchand de glaces en detail	1	
	marchand de fromage	1	
	marchand de quatre saisons	1	
	marchand de pain en boutique	1	
	proprio boulanger	1	
	marchand de pain	1	
	proprio epicier	1	
	marchand de lard sale en etalage puis regrattier en etalage	1	
	boulangerie	1	
	marchand de fruit en detail	1	
	marchand de fruit	1	
	boucherie	1	
	epiciere en detail	1	
	epicerie en detail	1	
	friturier	1	
	fruitiere	1	
	gerant boulanger	1	
	marchand de 4 saisons	1	
	marchand de charbon	1	
	boucher a la cheville	1	
	boucher en petit detail	1	
	fromager	1	
	Sous-total	130	39,39
Debit de boissons	debitant de vin au petit detail	19	
	marchand de vin	10	
	debitant de vin en petit detail	6	
	debitant de vin	5	
	debit de vin au petit detail	5	

debit de vin en petit detail	5
cabaretier	4
marchand de vin en detail	4
gargotier	3
marchand de vin en petit detail	3
Marchand de vin au petit detail	2
debit de vin	2
cabaretier ayant billard	2
debitante de vin	2
debitant de liqueur et eau-de-vie	1
debit de vin au petit detail et logeur	1
debitant de vin en detail	1
cabaretier ayant billard et loueur en garni	1
debitant de vin en petit detail et logeur (meme local)	1
cabaretier avec billard et logeur de garnis	1
debitant de vin et logeur	1
debitant d'eau-de-vie	1
debitant d'eau-de-vie et liqueurs	1
debitant en petit detail	1
debit de vin au petit detail et epicier regrattier	1
marchand de vin en detail et logeur	1
entrepreneur d'amusement publics et debitant de vin en petit detail	1
veuve marchand de vin et logeur	1
veuve debitante de vin	1
veuve debitant de vin au petit detail	1
proprio marchand de vin	1
marchand de vin en détail et logeur (même établissement)	1
marchand de vin en détail ayant billard	1

	marchand de vin en detail ayant billard	1	
	marchand de vin ayant billard et logeur (meme etablissement)	1	
	marchand de vin ayant billard	1	
	marchand de charbon de terre en detail	1	
	gerant du debit	1	
	entrepreneur en amusement public	1	
	entrepreneurs d'amusements publics	1	
	proprio cabaretier	1	
	Sous-total	99	30,00
Marchand de charbon	marchand de charbon en detail	8	
	marchand de combustible en boutique	3	
	marchand de charbons en détail	1	
	marchand de combustible	1	
	marchand de charbons en 1/2 gros et md de de planches en detail	1	
	marchand de charbon en detail sous echo..	1	
	marchand de charbon de bois	1	
	marchand de charbon de terre en detail	1	
	Sous-total	17	5,15
Commerce mixte	debitant de vin en petit detail et marchand de charbon en detail (meme local)	1	
	debitant de vin et boulangerie	1	
	marchand de charbon en detail et debiteur de vin en petit detail	1	
	debitant de vin au petit detail et fruitier	1	
	Sous-total	4	1,21
Sous-total Alimentation		250	75,76
Autres commerces	logeur	9	
	barbier	7	
	fleuriste	4	
	marchand de vieux souliers	3	
	marchand de bois de sciage	3	
	chiffonnier en 1/2 gros	3	
	coiffeur	3	
	marchand de chausson	2	
	marchand de bois	2	

	marchand de meubles d'occasion	2
	marchand de chiffons	2
	marchand de vieux ustensiles de menage	2
	brocanteur	2
	garni	2
	marchand de coupeur de poils pour son compte	1
	marchand de faïence	1
	marchand de grain et de graines au detail	1
	marchand de grain et de graines en detail	1
	marchand de journeaux	1
	marchand de vieux ustensiles	1
	marchand de mercerie	1
	marchand de sarrau et blouses en detail	1
	marchand de mercerie en detail	1
	marchand de poterie de terre	1
	marchand de papiers imprimés	1
	marchand de papiers peints de fantaisie	1
	marchand de platre et de carreaux	1
	marchand de peau de lapin	1
	marchand de mastic	1
	marchand coupeur de poils	1
	proprio marchand de mercerie	1
	barbier (seul)	1
	brocanteur d'habits	1
	chiffonnier en 1/2 gros	1
	chiffonnier en detail puis en 1/2 gros	1
	droguiste en demi gros	1
	lavoir public	1
	Logeur et debitant de vin au petit détail	1
	marchand	1
	marchand de chiffons en 1/2 gros	1
	marchand de balais avec voiture	1
	marchand de bois de sciage ne vendant qu'au menuisier	1
	marchand de bois et de chabons en 1/2 gros	1
	marchand de bois feuillard / marchand de rognure de bois	1



	marchand de chaussures en lisiere et autres	1	
	marchand de chiffon en 1/2 gros	1	
	marchand de chiffonier	1	
	loueur de livres	1	
	Sous-total	80	24,24
Somme		330	

Groupe sans-profession		
Description de l'activité	Compte	Pourcentage
veuve	183	72,91
la dame	20	7,97
la delle	15	5,98
delle	11	4,38
dame	9	3,59
retraité	6	2,40
sans profession	2	0,80
père	1	0,40
la demoiselle	1	0,40
la De	1	0,40
demoiselle	1	0,40
Somme	250	

Groupe Manutention		
Description de l'activité	Compte	Pourcentage
journalier	116	53,21
homme de peine	83	38,07
manouvrier	5	2,29
manœuvre	3	1,38
veuve journaliere	2	0,92
la dame journaliere	2	0,92
journaliere	2	0,92
delle journaliere	2	0,92
veuve journalière	1	0,46
papetier	1	0,46

la delle journaliere	1	0,46
somme	218	

Groupe Textile			
Type	Description de l'activité	Compte	Pourcentage
Habillement et confection	chapelier	18	9,00
	coupeur de poils	14	7,00
	bonnetier	7	3,50
	tailleur	4	2,00
	galochier	3	1,50
	blanchisseuse seule	3	1,50
	teinturier	3	1,50
	ouvrier chapelier	3	1,50
	blanchisseur	2	1,00
	boutonnier	2	1,00
	blanchisseuse	2	1,00
	plumassier	2	1,00
	coupeur	2	1,00
	couturiere seule	2	1,00
	ouvrier tailleur de lins	2	1,00
	guenier	1	0,50
	foureur	1	0,50
	galochiere	1	0,50
	la dame blanchisseuse	1	0,50
	fouleur de feutre pour les chapeliers	1	0,50
	la delle couturiere	1	0,50
	coupeur de poils a son compte	1	0,50
	lessiveur	1	0,50
	matelassier	1	0,50
	modiste a facon seule	1	0,50
	ouvrier en cheveux	1	0,50
ouvrier en feutres	1	0,50	
la dame couturiere	1	0,50	

	boutonier	1	0,50
	blanchisseur de lin	1	0,50
	blanchisseur de linge avec buanderie	1	0,50
	blanchisseur de neuf	1	0,50
	blanchisseuse a linge	1	0,50
	blanchisseuse avec ouvriere	1	0,50
	blanchisseuse de lin	1	0,50
	blanchisseuse de linge dans buanderie	1	0,50
	coupeur en chaussures	1	0,50
	blanchisseuse de linge seule	1	0,50
	feuleur de feutres pour les chapelier	1	0,50
	cambreur de tiges de bottes	1	0,50
	chausseau	1	0,50
	cintreur	1	0,50
	couleur	1	0,50
	coupeur de poils pour son compte	1	0,50
	couturier en bottines seul	1	0,50
	delle couturiere	1	0,50
	blanchisseuse de linge pour buanderie	1	0,50
	savetier	1	0,50
	tailleur d'habit	1	0,50
	tailleur d'habits a facon	1	0,50
	veuve blanchisseuse	1	0,50
	veuve plumasiere	1	0,50
	perruquier	1	0,50
	ouvrier sabotier	1	0,50
	Sous-total	108	54,00
Textile, cuirs et peaux	cordonnier	34	17,00
	ouvrier cordonnier	8	4,00
	fileur	5	2,50
	tisseur	3	1,50

tisserand	3	1,50
cordonnier seul	3	1,50
corroyeur	2	1,00
cordonnier a facon	2	1,00
retordeur de fil de coton a facon	2	1,00
appréteur de crin frisé	2	1,00
appréteur	2	1,00
sellier	2	1,00
la dame fileur	1	0,50
fouleur de feutre	1	0,50
passementerie	1	0,50
passementier	1	0,50
filateur	1	0,50
peaussier	1	0,50
delle devideuse	1	0,50
retordeur de fil de coton a facon et marchand de coton filé en gros	1	0,50
passementier a facon	1	0,50
feutrier	1	0,50
fabrique de carton cuir en feuilles travaillant pour le commerce	1	0,50
fabricant de carton cuir en feuilles travaillant pour le commerce	1	0,50
fabricant de cairons cuirs...	1	0,50
entrepreneur de laines et lavoir public	1	0,50
devideur	1	0,50
cordonnier en facon seul	1	0,50
appréteur en pelleterie	1	0,50
appréteur en peaux	1	0,50
appréteur de peaux à facon	1	0,50
appréteur de peaux	1	0,50
appréteur de peau	1	0,50
apprenteur de peau	1	0,50
veuve tisseuse	1	0,50
devideuse	1	0,50
Sous-total	92	46,00

Groupe Autres industries

Type	Description de l'activité	Compte	Pourcentage
Industrie chimie	charbonnier	2	1,21
	droguiste	1	0,61
	fabricant de mastic	1	0,61
	fabricant de produit chimique	1	0,61
	fabricant de produits chimiques (eau de javelle)	1	0,61
	marchand de colle en pâte	1	0,61
	ouvrier photographe	1	0,61
	Sous-total	8	4,85
Instrument de précision	horloger	5	3,03
	ouvrier en piano	4	2,42
	mécanicien en pianos	3	1,82
	tourneur en os	1	0,61
	ouvrier pianiste	1	0,61
	ouvrier luthier	1	0,61
	ouvrier en pianos	1	0,61
	lunetier	1	0,61
	opticien	1	0,61
Sous-total	18	10,91	
Imprimerie	imprimeur	27	16,36
	ouvrier papetier	3	1,82
	papetier	2	1,21
	ouvrier en livres	1	0,61
	imprimeur en papier	1	0,61
	typographe	1	0,61
	ouvrier imprimeur	1	0,61
Sous-total	36	21,82	
Articles de Paris	ouvrier en porte monnaie	4	2,42
	charron	3	1,82
	bimbelotier en détail en ambulance	2	1,21
	cannier	2	1,21
	portefeuille	2	1,21
	vannier	2	1,21
	bimbelotier	2	1,21

	vernisser d'eventails	2	1,21
	bimbelotier en detail en etalage	1	0,61
	eventailliste	1	0,61
	emballeur	1	0,61
	fabricant de peignes a facon	1	0,61
	fabricant de couronnes	1	0,61
	cartonnier	1	0,61
	cannier seul	1	0,61
	brossier	1	0,61
	bimbelotier en détail d'echoppe	1	0,61
	ouvrier charron	1	0,61
	canier	1	0,61
	vannerie	1	0,61
	malletier	1	0,61
	fabricant de sac	1	0,61
	vannier seul	1	0,61
	teinturier a facon pour fleurs artificielles	1	0,61
	piqueur a la mecanique	1	0,61
	ouvriers en couronnes	1	0,61
	ouvriers en boutons	1	0,61
	ouvrier en porte monnaies	1	0,61
	ouvrier en porte feuille	1	0,61
	ouvrier en cornes	1	0,61
	ouvrier en corne	1	0,61
	ouvrier en cannes	1	0,61
	ouvrier en porte-monnaie	1	0,61
	marchand bimbelotier	1	0,61
	Sous-total	45	27,27
Autres	mecanicien	23	13,94
	ouvrier	9	5,45
	potier	4	2,42
	contre maitre	2	1,21
	tonnelier	2	1,21
	scieur de pierre	2	1,21

cordier	2	1,21
scieur sur pierre	1	0,61
raffineur	1	0,61
pulveriseur	1	0,61
potier de terre	1	0,61
peintre en voiture	1	0,61
remouleur	1	0,61
mecanicien a facon	1	0,61
fabrication d'eaux minérales factices (eau de seltz)	1	0,61
fabricant de mécanisme pour son compte	1	0,61
fabricant a metier a facon	1	0,61
contremaitre	1	0,61
charron	1	0,61
artificier	1	0,61
degraisseur	1	0,61
Sous-total	58	35,15
Total	165	

Groupe Métaux			
Type	Description de l'activité	Compte	Pourcentage
Travail du métal lourd	fondeur	21	12,80
	tourneur	19	11,59
	ferblantier	16	9,76
	forgeron	10	6,10
	tourneur en cuivre	8	4,88
	ferrailleur	6	3,66
	chaudronnier	5	3,05
	ferblantier seul	3	1,83
galvaniseur	2	1,22	
forgeron seul	2	1,22	

	polisseur	2	1,22
	forgeron a facon seul	2	1,22
	tolier	2	1,22
	acheveur en metaux	2	1,22
	ferblantier en chambre	2	1,22
	etanchier ambulant d'ustensiles de cuisine seul	1	0,61
	ouvrier fondeur	1	0,61
	fondeur en cuivre	1	0,61
	fondeur en fer avec creusets ordinaires	1	0,61
	affuteur	1	0,61
	ferblantier a facon seul	1	0,61
	decoupeur sur metaux a facon	1	0,61
	fabricant de chaudron	1	0,61
	frappeur	1	0,61
	fabricant de charniere en fer travaillant pour le commerce	1	0,61
	bobineur	1	0,61
	tourneur en fer	1	0,61
	mouleur seul	1	0,61
	zingueur	1	0,61
	lamineur	1	0,61
	toleur	1	0,61
	tailleur de limes seul	1	0,61
	tailleur de limes	1	0,61
	proprio tourneur en cuivre	1	0,61
	potier d'etain	1	0,61
	ouvrier serrurier	1	0,61
	ouvrier en zinc	1	0,61
	retameur	1	0,61
	cimailleur	1	0,61
	Sous-total	126	76,83
Travail du métal fin	serrurier	19	11,59
	ciseleur	7	4,27
	ouvrier bijoutier	4	2,44
	bijoutier	3	1,83



	bijoutier a facon, fabricant pour son compte	1	0,61
	serrurier a facon seul	1	0,61
	serrurier mecanicien seul	1	0,61
	serrurier non entreprise seum	1	0,61
	ouvrier en clefs	1	0,61
	Sous-total	38	23,17
	Total	164	

Groupe Employés de bureau et professions libérales			
Type	Description de l'activité	Compte	Pourcentage
Employés de bureau	employé	23	15,33
	Sous-total	23	15,33
Employés ou ouvriers à statut	employe au chemin de fer	3	2,00
	employe au gaz	3	2,00
	employe de chemin de fer	3	2,00
	ouvrier au gaz	2	1,33
	employe chemin de fer	2	1,33
	facteur	2	1,33
	facteur des postes	2	1,33
	la dame sage femme	2	1,33
	employe en chemin de fer	1	0,67
	chef de cuisine	1	0,67
	employé au chemin de fer	1	0,67
	employe au clerge	1	0,67
	employe au mont de piete	1	0,67
	employé aux omnibus	1	0,67
	employe aux poids et mesures	1	0,67
	employé du chemin de fer de l'est	1	0,67
	gerant de lavoir	1	0,67
employé du gaz	1	0,67	

	garde barriere	1	0,67
Sous-total		30	20,00
Employés de la fonction publique	gardien de la paix	42	28,00
	employe d'octroi	25	16,67
	sergent de ville	4	2,67
	employé d'octroi	3	2,00
	agent de police	3	2,00
	douanier	2	1,33
	employe des postes	1	0,67
	employe des douanes	1	0,67
	Policier[... ill ...]	1	0,67
	sous brigadier des gardien de la paix	1	0,67
	gardien de square	1	0,67
	agent de la paix	1	0,67
	employe d'octroi proprio	1	0,67
	inspecteur de police	1	0,67
	employé de l'octroi	1	0,67
Sous-total		88	58,67
Professions libérales et professions intellectuelles qualifiées	pharmacien	4	2,67
	clerc de notaire	2	1,33
	herboriste	2	1,33
	dessinateur de jardins	1	0,67
Sous-total		9	6,00
Total		150	

Groupe Petits métiers du commerce et de la rue			
Type	Description de l'activité	Compte	Pourcentage
Employés de commerce	commissionnaire	2	1,44
	employe de commerce	2	1,44
	garçon boulanger	2	1,44
	ouvrier brasseur	1	0,72
	commis voyageur	1	0,72

	ouvrier confiseur	1	0,72
	ouvrier boulanger	1	0,72
	garçon marchand de vin	1	0,72
	garçon boulanger	1	0,72
	garçon boucher	1	0,72
	cuisinier	1	0,72
Sous-total		14	10,07
Métiers du transport	charretier	11	7,91
	chauffeur	8	5,76
	cocher	4	2,88
	marechal ferrant	2	1,44
	palefrenier	2	1,44
	loueur de charettes	2	1,44
	voiturier n'ayant qu'un seul equipage	1	0,72
	voiturier n'ayant qu'un equipage	1	0,72
	voiturier n'ayant guere equipage	1	0,72
	voiturier	1	0,72
	entrepreneurs en voiture	1	0,72
	entrepreneur en voiture	1	0,72
	entrepreneur de voitures a places	1	0,72
	conducteur d'omnibus	1	0,72
	entrepreneur de voitures	1	0,72
Sous-total		38	27,34
Petits métiers	balayeur	3	2,16
	colporteur	2	1,44
	egoutier	1	0,72
	emouleur	1	0,72
	entreprise de demenagement	1	0,72
	colporteur sur marches	1	0,72
Sous-total		9	6,47
chiffonniers	chiffonnier	45	32,37
	chiffonnier en detail	7	5,04
	delle chiffonniere	1	0,72
	veuve chiffonniere	1	0,72
	chineur	1	0,72
	chiffonnier en détail	1	0,72

	chiffonier	1	0,72
	brocanteur sans boutique	1	0,72
	Sous-total	58	41,73
Marchand ambulant	marchand ambulant	3	2,16
	marchand de cafe naturel en ambulance	1	0,72
	marchand de vin au panier et a la bouteille	1	0,72
	marchand de poissons en ambulance	1	0,72
	marchand de menues mercerie en ambulance	1	0,72
	marchand de fromages a pate grasse en detail en ambulance	1	0,72
	marchand de cidre en petit detail en ambulance	1	0,72
	marchand de cidre en detail en ambulance	1	0,72
	marchand des 4 saisons puis fruitier en etalage	1	0,72
	marchand de beurre en etalage en 1/2 gros en ambulance	1	0,72
	marchand de beurre au marche	1	0,72
	marchand de 4 saisons ambulant	1	0,72
	marchand colporteur d'etoffes dans les marches	1	0,72
	frituriere sans echoppe	1	0,72
	caissier	1	0,72
	epicerie regrattiere sans echoppe	1	0,72
	cremiere sans echoppe	1	0,72
	fruitier sans echoppe	1	0,72
		Sous-total	20
	Total	139	

Groupe Construction			
Type	Description de l'activité	Compte	Pourcentage
Gros œuvre	maçon	23	17,83
	couvreur	12	9,30
	charpentier	11	8,53
	terrassier	9	6,98
	cantonnier	6	4,65
	paveur	5	3,88
	briquetier	4	3,10
	plombier	3	2,33
	peintre	2	1,55
	gravatier	2	1,55
	tailleur de pierre	2	1,55
	cimentier	2	1,55
	chef cantonnier	1	0,78
	carreleur	1	0,78
	entrepreneur de maçonnerie	1	0,78
	entrepreneur en maçonnerie	1	0,78
	fabricants de briques (associé)	1	0,78
	fendeur de lattes	1	0,78
	fumiste	1	0,78
	demolisseur	1	0,78
	garçon maçon	1	0,78
	betonier	1	0,78
	maçon proprio	1	0,78
	me couvreur	1	0,78
	ouvrier plombier	1	0,78
	tailleur de pierres	1	0,78
	tolier a facon	1	0,78
maçon	1	0,78	
Sous-total		97	75,19
Second œuvre	peintre	20	15,50
	parqueteur	4	3,10
	entrepreneur de maçonnerie	3	2,33
	ouvrier peintre	2	1,55

	peintre en batiment	1	0,78
	fabrique de briques	1	0,78
	frotteur	1	0,78
	Sous-total	32	24,81
	Total	129	

Groupe propriétaire et rentier	
Description de l'activité	Compte
propriétaire	50
rentier	12
Veuve propriétaire	7
veuve rentiere	1
Total	70

Groupe autres		
Type	Description de l'activité	Compte
Artiste	peintre artiste	1
	musicien ambulant	1
	musicien	1
	futeau de musique	1
	compositeur	1
	artiste musicien	1
	artiste dramatique	1
	accordeur	1
	Sous-total	8
Agriculture	jardinier	3
	nourrisseur de vaches pour le commerce de lait	2
	vanneur	1
	nourrisseur de vaches	1
	maraicher	1
	Cultivateur	1
Sous-total	9	

Total	17
-------	----

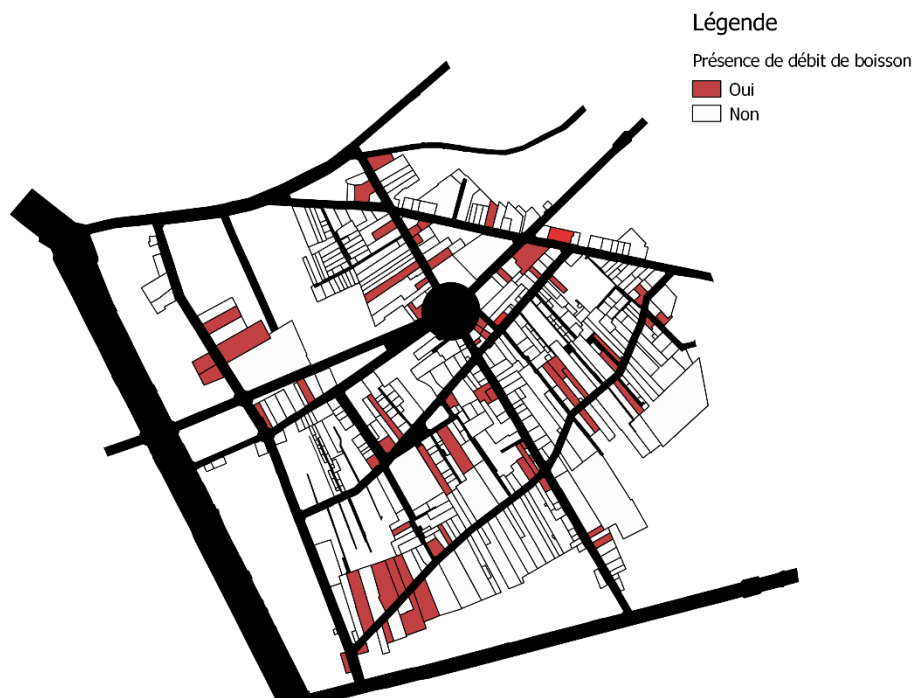
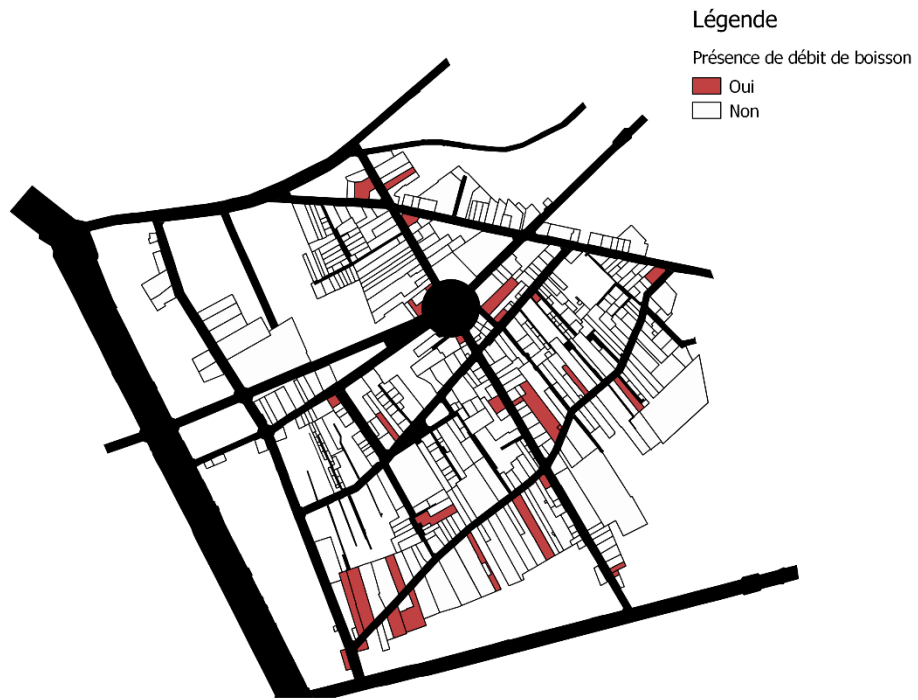
Activités multiples	
Description de l'activité	Compte
cabaretier et menuisier (meme local)	1
cordonnier a facon seul et fruitier	1
debit de vin au petit detail et marchand de colle de pates (??) meme etablissement	1
logeur et cambreur de tiges de bottes (meme local)	1
marchand de chaussure et debitant de vin au petit detail	1
marchand de vieux materiaux et forgeron, et debitant de vin en petit detail, puis entrepreneur de voitures de plan	1
vernisseur en cuir, debitant eau-de-vie, et logeur	1
Total	7

### Annexe 3.2 Détail de la catégorisation des lieux de naissance

Paris	
Seine	
Bassin parisien	L'actuel Ile-de-France, et les départements environnants
Nord	Département du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Manche, Seine Maritime, Ardennes
Nord-Ouest	Département de Bretagne, de Normandie et des pays de la Loire
Sud-Ouest	Département Charente, Charente inférieure, Deux-Sèvres, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Tarn
Sud	Espace au sud de Lyon : département des basses-alpes, Bouches-du-Rhône, Drome, Gard, Hérault, Lozère, Rhône
Centre	Comprend la moitié Sud du Centre, la Bourgogne sauf l'Yonne, le Limousin, l'Auvergne, et la Loire. Département : Allier, Aveyron, Cantal, Cher, Corrèze, Creuse, Deux-Nièvre, Haute-Loire, Haute-Saône, Haute-Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire, maine, Nièvre, Puy-de-Dôme, Saône, Saône-et-Loire
Est	L'alsace, la Lorraine, la Franche-Comté
Algérie	
Etranger	On y retrouve : Italie, Belgique, Allemagne Germanie, Russie, Pologne. Ces nationalités disposent d'un code à part. Les autres pays aux occurrences faibles (1 ou 2) ont été codés ensemble : Amérique, Argentine, Luxembourg, Maroc, Roumanie, Turquie



### Annexe 3.3 Carte des débits de boisson en 1862 et 1875



### Annexe 3.4 Troquet du Passage Bremant



Dossier iconographique passage Bremant, BHVP 1-EST-03233

Annexe 3.5 Le café Munier à Charonne



Dossier iconographique quartier de Charonne. BHVP 1-EST-03238

Annexe 3.6 Mesure d'écart à l'indépendance entre les origines des époux et épouses des actes de mariage de la période 1860-1880

		epouse											
		Paris	Seine	Région parisienne	Nord	Nord Ouest	Sud Ouest	Centre	Est	Italie	Benelux	Allemagne	Total général
epoux	Paris	22	12	4	1	2		6	10		3		60
	Seine	7	2					3	2				14
	RP	11	7	5	2	2		3	6				36
	Nord		1		2	1	1	2	1				10
	NO	3	2										5
	SO	1	1				1	1					4
	Sud	1	1	1				1	3				7
	Centre	7	2	5	1			10	1				26
	Est	10	2	7	2	1		6	16		2	2	50
	Italie								1	4			5
	Benelux	2				3	1	2	2		4	1	15
	Allemagne				1			1				1	3
	Total général	64	30	23	9	9	3	35	42	4	9	4	236

		epouse											
		Paris	Seine	Région parisienne	Nord	Nord Ouest	Sud Ouest	Centre	Est	Italie	Benelux	Allemagne	Total général
epoux	Paris	16,27	7,63	5,85	2,29	2,29	0,76	8,90	10,68	1,02	2,29	1,02	60,00
	Seine	3,80	1,78	1,36	0,53	0,53	0,18	2,08	2,49	0,24	0,53	0,24	14,00
	RP	9,76	4,58	3,51	1,37	1,37	0,46	5,34	6,41	0,61	1,37	0,61	36,00
	Nord	2,71	1,27	0,97	0,38	0,38	0,13	1,48	1,78	0,17	0,38	0,17	10,00
	NO	1,36	0,64	0,49	0,19	0,19	0,06	0,74	0,89	0,08	0,19	0,08	5,00
	SO	1,08	0,51	0,39	0,15	0,15	0,05	0,59	0,71	0,07	0,15	0,07	4,00
	Sud	1,90	0,89	0,68	0,27	0,27	0,09	1,04	1,25	0,12	0,27	0,12	7,00
	Centre	7,05	3,31	2,53	0,99	0,99	0,33	3,86	4,63	0,44	0,99	0,44	26,00
	Est	13,56	6,36	4,87	1,91	1,91	0,64	7,42	8,90	0,85	1,91	0,85	50,00
	Italie	1,36	0,64	0,49	0,19	0,19	0,06	0,74	0,89	0,08	0,19	0,08	5,00
	Benelux	4,07	1,91	1,46	0,57	0,57	0,19	2,22	2,67	0,25	0,57	0,25	15,00
	Allemagne	0,81	0,38	0,29	0,11	0,11	0,04	0,44	0,53	0,05	0,11	0,05	3,00

Total général	64	30	23	9	9	3	35	42	4	9	4	236
------------------	----	----	----	---	---	---	----	----	---	---	---	-----

		epouse											
		Paris	Seine	Région parisienne	Nord	Nord Ouest	Sud Ouest	Centre	Est	Italie	Benelux	Allemagne	Effectif
epoux	Paris	5,73	4,37	-1,85	1,29	-0,29	-0,76	-2,90	-0,68	-1,02	0,71	-1,02	60
	Seine	3,20	0,22	-1,36	0,53	-0,53	-0,18	0,92	-0,49	-0,24	-0,53	-0,24	14
	RP	1,24	2,42	1,49	0,63	0,63	-0,46	-2,34	-0,41	-0,61	-1,37	-0,61	36
	Nord	-2,71	-0,27	-0,97	1,62	0,62	0,87	0,52	-0,78	-0,17	-0,38	-0,17	10
	NO	1,64	1,36	-0,49	0,19	-0,19	-0,06	-0,74	-0,89	-0,08	-0,19	-0,08	5
	SO	-0,08	0,49	-0,39	0,15	-0,15	0,95	0,41	-0,71	-0,07	-0,15	-0,07	4
	Sud	-0,90	0,11	0,32	0,27	-0,27	-0,09	-0,04	1,75	-0,12	-0,27	-0,12	7
	Centre	-0,05	-1,31	2,47	0,01	-0,99	-0,33	6,14	-3,63	-0,44	-0,99	-0,44	26
	Est	-3,56	-4,36	2,13	0,09	-0,91	-0,64	-1,42	7,10	-0,85	0,09	1,15	50
	Italie	-1,36	-0,64	-0,49	0,19	-0,19	-0,06	-0,74	0,11	3,92	-0,19	-0,08	5
	Benelux	-2,07	-1,91	-1,46	0,57	2,43	0,81	-0,22	-0,67	-0,25	3,43	0,75	15
	Allemagne	-0,81	-0,38	-0,29	0,89	-0,11	-0,04	0,56	-0,53	-0,05	-0,11	0,95	3
Effectif	64	30	23	9	9	3	35	42	4	9	4	236	

		epouse											
		Paris	Seine	Région parisienne	Nord	Nord Ouest	Sud Ouest	Centre	Est	Italie	Benelux	Allemagne	Effectif
epoux	Paris	1,42	1,58	-0,76	0,85	-0,19	-0,87	-0,97	-0,21	-1,01	0,47	-1,01	60
	Seine	1,64	0,17	-1,17	0,73	-0,73	-0,42	0,64	-0,31	-0,49	-0,73	-0,49	14
	Région parisienne	0,40	1,13	0,80	0,54	0,54	-0,68	-1,01	-0,16	-0,78	-1,17	-0,78	36
	Nord	-1,65	-0,24	-0,99	2,62	1,00	2,45	0,42	-0,58	-0,41	-0,62	-0,41	10
	Nord- Ouest	1,41	1,71	-0,70	0,44	-0,44	-0,25	-0,86	-0,94	-0,29	-0,44	-0,29	5
	Sud-Ouest	-0,08	0,69	-0,62	0,39	-0,39	4,21	0,53	-0,84	-0,26	-0,39	-0,26	4
	Sud	-0,65	0,12	0,38	0,52	-0,52	-0,30	-0,04	1,57	-0,34	-0,52	-0,34	7
	Centre	-0,02	-0,72	1,55	0,01	-1,00	-0,57	3,13	-1,69	-0,66	-1,00	-0,66	26
	Est	-0,97	-1,73	0,96	0,07	-0,66	-0,80	-0,52	2,38	-0,92	0,07	1,25	50
	Italie	-1,16	-0,80	-0,70	0,44	-0,44	-0,25	-0,86	0,12	13,45	-0,44	-0,29	5
	Benelux	-1,03	-1,38	-1,21	0,76	3,21	1,85	-0,15	-0,41	-0,50	4,53	1,48	15
	Allemagne	-0,90	-0,62	-0,54	2,62	-0,34	-0,20	0,83	-0,73	-0,23	-0,34	4,21	3
	Effectif	64	30	23	9	9	3	35	42	4	9	4	236

### Annexe 3.8 Carte des garnis dans le quartier

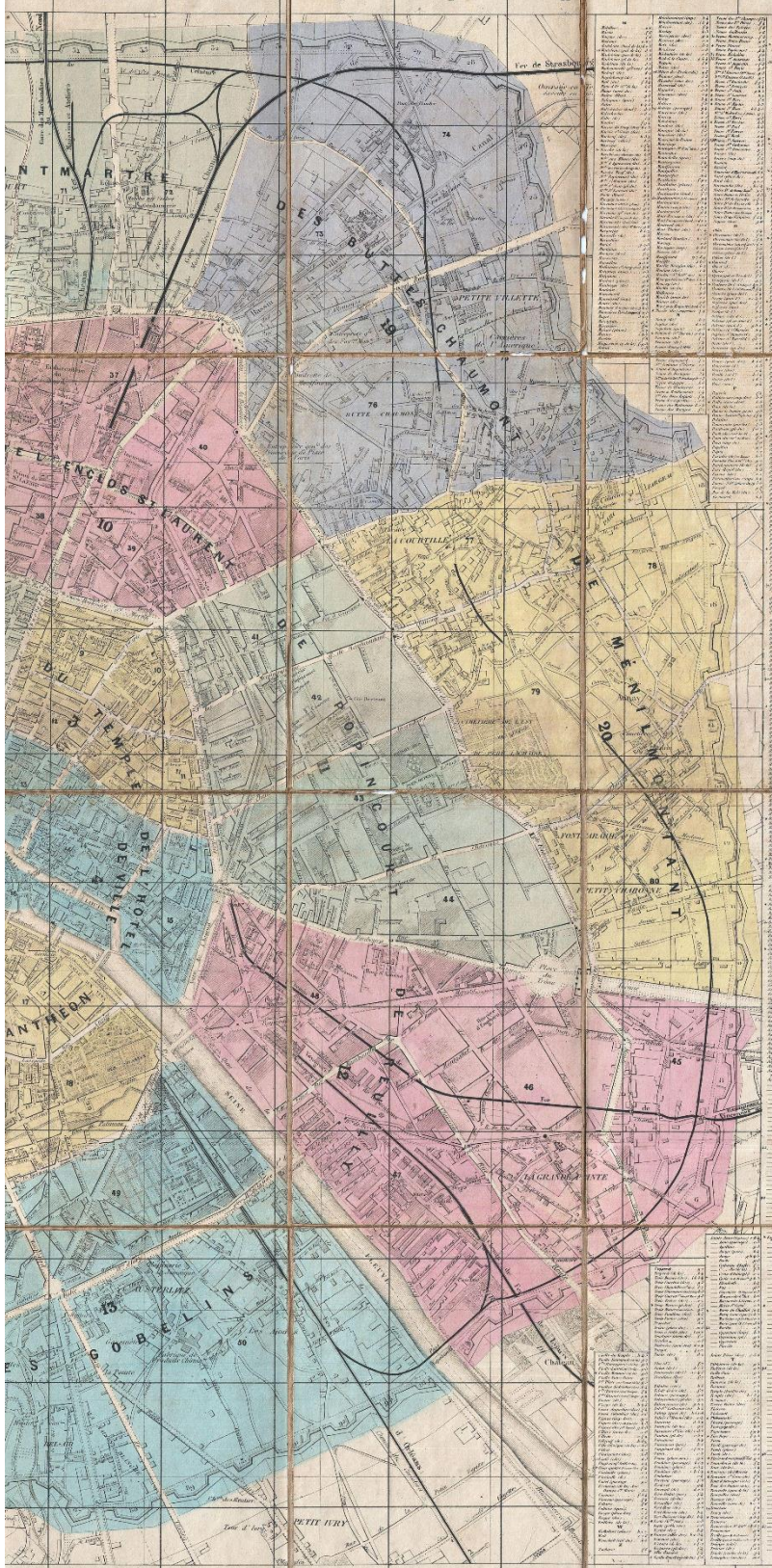




## Chapitre 4

### Annexe 4.1 Carte de l'Est parisien en 1860

Nouvelle Division de Paris en 20 arrondissements et 80 quartiers, au 1er janvier 1860. Plan itinéraire de Paris. Publication : Paris : E. Andriveau-Goujon, [1860]



## **Annexe 4.2 Lettre du préfet Haussmann au ministre de l'Intérieur pour la percée de la rue Alexandre Dumas**

Préfecture du département de la Seine

Paris le 6 avril 1869

Monsieur le Ministre,

Par une pétition ci-jointe présentée à la fin de l'année dernière, plus de 700 propriétaires et industriels du 20<sup>e</sup> arrondissement ont réclamé pour cette partie de Paris des améliorations de différentes natures parmi lesquelles figurent des opérations de voirie ci-après détaillées.

Les pétitionnaires après avoir signalé le fâcheux état de la rue des Hautes Vignoles sous le rapport de la circulation, de la salubrité et de la morale publique, ont demandé que l'administration procédât à l'élargissement de cette rue et à son prolongement pour établir avec la rue Vitruve une communication directe entre la station de chemin de fer, la place de la Réunion et les boulevards de Charonne, du Prince Eugène et de Philippe Auguste.

La rue des Hautes Vignoles, ancien sentier communal de Charonne, n'a qu'une largeur moyenne de 2 mètres 30 fixée par arrêté préfectoral du 9 juillet 1830. L'ancien conseil municipal, juge compétent des besoins de la localité avait déjà été frappé de la nécessité d'améliorer la rue des Hautes Vignoles ; il avait proposé et fait approuver par l'autorité supérieure un projet de redressement et de prolongement de cette voie jusqu'à l'ancien boulevard extérieur.

J'ai pensé, Monsieur le ministre, qu'un élargissement quelconque de la rue dont il s'agit n'agirait que dans une mesure insuffisante aux inconvénients. Pour tout faire plutôt que d'avoir recours à l'expropriation, on devrait satisfaire complètement aux vœux des pétitionnaires en reliant par une voie nouvelle le boulevard du Prince Eugène à la place de la Réunion.

J'ai en conséquence fait étudier un projet de percement indiqué sur le plan ci-joint par des liserés bleus et établi d'après une largeur de 12 mètres qui sera certainement suffisant pour les besoins de la circulation.

Je ferai remarquer qu'à l'exception de quelques bâtiments de peu d'importance, situés dans la partie des Hautes Vignoles aboutissant à la place de la Réunion, la voie nouvelle ne rencontre que des terrains en nature sur lesquels le percement projeté ne saurait manquer d'appeler la construction de maisons d'habitations.

En résumé, la voie nouvelle qui avec les rues Vitruve et au Maire établirait une communication de près de 1800 mètres entre les boulevards Davout et du Prince Eugène est appelé à vivifier et à régénérer toute la partie sud du XXe arrondissement sans que la ville de Paris ait à supporter de sacrifices onéreux.

Le percement comprend trois sections, la 1<sup>er</sup> s'étendant du boulevard du Prince Eugène au boulevard Philippe Auguste, la 2<sup>ème</sup> du boulevard Philippe Auguste au boulevard de Charonne et enfin la 3<sup>ème</sup> aboutissant à la place de la Réunion.

La surface totale à livrer à la voie publique serait de 10799 m<sup>2</sup> 85 et la dépense a été évaluée à 1,950,000 fr ce qui fait ressortir le prix du mètre à 180fr 50.

Ces chiffres peuvent être considérés comme la dépense réelle de cette opération.

Ainsi qu'on le voit sur le plan indiquant le projet, la rue des Hautes Vignoles conservée en partie et aboutissant par un coude peu prononcé sur la voie nouvelle serait alignée sur une largeur de 12 mètres réalisable par l'emploi de moyens ordinaires de voirie. La suppression complète de cette rue eut augmenté dans d'assez grandes proportions la dépense d'expropriation.

Les projets adoptés par le conseil municipal dans la séance du 29 janvier dernier ont été soumis à l'accomplissement des formalités d'enquête.

Il résulte des procès verbaux dressés aux mairies des 11<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements que le percement projeté n'a soulevé aucune objection.

La mairie et les commissaires enquêteurs ont émis que les dispositions du plan publié étaient bien conçues et méritaient de recevoir une prompte exécution.

L'alignement de la rue des hautes Vignoles a seul soulevé une observation signée par les sieurs Mottin, Brida, Dion, Gueunier, Lemaitre et Faucheur. Les comparants ont réclamé contre la suppression du débouché actuel de cette rue sur la place de la Réunion et ils ont demandé que le tracé fut modifié dans le sens du maintien du débouché.

En ce qui touche cette réclamation, le commissaire enquêteur à la mairie du XX<sup>ème</sup> arrondissement s'est exprimé ainsi qu'il suit :

"Il suffit de la simple inspection du plan pour se convaincre que cette critique est sans portée utile, étant donné la création de la voie nouvelle et son point de départ à la place de la Réunion, à l'endroit d'ou part aujourd'hui la rue des Hautes Vignoles, il est évident que les deux rues n'y peuvent coexister ou plutôt qu'elles sont destinées à se confondre en cet endroit pour se séparer presque aussitôt à cause de la différence des deux directions ; mais la divergence minime des deux axes formerait un angle trop aigu pour qu'il fut possible d'y élever des constructions

convenables intermédiaires, même en ménageant un pan coupé. Il est donc nécessaire d'éloigner le point de rencontre des deux rues en brisant l'axe de la rue des Hautes Vignoles comme il est indiqué sur le plan."

Approuvant complètement les conclusions de cette réfutation, j'ai soumis les résultats de l'enquête au conseil municipal qui, dans la séance du 19 mars dernier, a été d'avis de maintenir la délibération susvisée du 29 janvier 1869.

L'introduction relative à ces projets étant donc aujourd'hui complète et régulière, je viens, Monsieur le Ministre, prier votre excellence de vouloir bien solliciter de S.M. l'Empereur un décret ayant pour objet:

1 d'approuver le percement de la rue de 12 m de largeur projeté entre le boulevard du Prince Eugène et de la place de la Réunion ainsi que l'alignement sur la même largeur de la rue des Hautes Vignoles,

2 et de déclarer d'utilité publique l'exécution de la voie nouvelle.

Je joins aux diverses pièces de l'instruction, le plan en double expédition de voies dont il s'agit.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

E. G. Haussmann.

**Annexe 4.3 Traité de concession pour la rue Alexandre Dumas au sieur Colin et Béchu le 14 novembre 1868**

Entre les soussignés :

Le Sénateur, Préfet de la Seine, Grand Croix de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, agissant au nom et dans l'intérêt de la ville de Paris, sous la réserve de la ratification des Conventions ci-après par délibération du Conseil Municipal dument approuvée

D'une part

Et MM Léon Colin, ppre demeurant à Paris, boulevard Malesherbes n°62,

Louis Watel, ppre Entrepreneur de travaux publics, demeurant à Paris, rue Chauveau Lagarde n°14,

D'autre part

Il a été dit et arrêté ce qui suit :

Au nombre des opérations de voirie projetées par la ville de Paris, figure une rue nouvelle de 12m de large dite actuellement rue des Hautes Vignoles, partant de la place de la Réunion (20<sup>e</sup> arrondissement) et aboutissant au boulevard du Prince Eugène (11<sup>e</sup> arrondissement).

MM Colin et Watel ont proposé de se charger de l'ouverture de la dite rue.

Cette opération n'étant encore actuellement qu'à l'état de projet, l'administration devra faire remplir à cet égard les formalités nécessaires pour l'obtention du décret spécial qui en déclarera l'exécution d'utilité publique.

Cette proposition a été acceptée provisoirement par le Sénateur Préfet de la Seine es-nom et sous réserve ci-dessous indiquées :

En conséquence les bases de l'entreprise ont été arrêtées comme il suit :

## Article 1<sup>er</sup>

L'opération dont il s'agit sera poursuivie à la requête de M. le Préfet dans l'intérêt collectif de la ville et des concessionnaires.

Les acquisitions des immeubles nécessaires à l'exécution de l'opération de voirie dont il s'agit, avec l'emplacement des pans coupés ménagés aux encoignures des voies latérales, seront faites soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation aux frais, risques et périls de MM. Colin et Watel, le tout conformément aux lignes tracées sur le plan annexé aux présentes.

On comprendra dans les expropriations les terrains en dehors des alignements teintés jaune hachés sur le plan ci-annexé, sous la réserve des droits des riverains.

Il est bien entendu que si après l'expropriation des immeubles teintés en jaune sur le plan, il reste entre l'alignement et d'autres immeubles non teintés, des parcelles sur lesquelles à raison de leur forme ou de leur peu d'étendue des constructions salubres ne puissent être édifiées, la ville exercera à l'égard de ces immeubles, et au frais risques et périls du concessionnaire, les droits conférés à l'administration par l'article 2, paragraphe 3, du décret du 26 mars 1852, ainsi conçu :

« Les parcelles de terrain acquises en dehors des alignements et non susceptibles de recevoir des constructions salubres seront réunies aux propriétés contigües, soit à l'amiable, soit par l'expropriation de ces propriétés conformément à l'article 53 de la loi du 16 Septembre 1807 »

## Article 2

Les indemnités foncières et locatives de toute nature réglées, soit à l'amiable, soit devant le jury, auxquelles donneront lieu les acquisitions et les évictions, seront acquittées ou consignées par la caisse des travaux de Paris sur la remise des pièces justificatives des droits des parties prenantes, faite par MM Léon Colin et Watel, après vérification préalable de ces pièces opérées par eux ou pour leur compte, sous la responsabilité au point de vue de la validité des paiements sans préjudice toutefois du droit réservé à la ville d'exiger de suite ou ultérieurement des justifications plus complètes, s'il y lieu.

Ces paiements seront faits avec les sommes dont le dépôt sera effectué par MM. Colin et Watel et sur leur visa.

La ville de Paris a déjà acquis soit à l'amiable soit par adjudication ou expropriation, divers immeubles nécessaires à l'exécution de l'opération dont il s'agit. Ces immeubles seront livrés aux concessionnaires le 15 avril 1869.

Au moyen du présent traité la substitution de MM. Colin et Watel dans les droits de la ville remonte, quant à ses effets, au principe même des opérations. Ils demeurent donc subrogés purement et simplement dans les effets des dites acquisitions et expropriations qui se trouvent ainsi faites d'avance et pour leur compte.

Par suite MM. Colin et Watel seront tenus :

1° de payer les indemnités d'expropriations foncières et locatives qui ont été fixées ou qui pourront l'être avant l'approbation du présent traité.

2° de rembourser à la ville de Paris, le montant en principal et frais des sommes payées ou à payer par elle pour l'acquisition de ces immeubles

Ce remboursement sera effectué par MM Colin et Watel après l'obtention du décret déclaratif d'utilité publique.

#### Article 3

L'opération sera exécutée en 3 sections :

La 1<sup>ère</sup> comprendra la partie comprise entre le boulevard du Prince Eugène et l'avenue Philippe Auguste.

La seconde section comprendra la partie comprise entre l'avenue Philippe Auguste et la rue des Bois.

La 3<sup>ème</sup> section comprendra la partie comprise entre la rue de Bois et la place de la Réunion.

L'opération entière devra être livrée à la circulation le 1<sup>er</sup> Janvier 1870

#### Article 4

MM Colin et Watel supporteront tous les frais de viabilité de la voie nouvelle, ainsi que les parties en retour sur les voies latérales suivant le plan approuvé par l'administration et ce, dans l'étendue des immeubles atteints sans distinction de ceux à acquérir et de ceux qui appartenaient déjà à la ville.

A cet effet ils seront tenus :

1° de régler le sol de la dite voie nouvelle et des parties en retour suivant les profils et cote de nivellement approuvés par l'administration municipale.

2° D'exécuter sur la voie nouvelle conformément aux indications qui seront données par le service municipal, une chaussée pavée en grès dur ou porphyre de 77m20 de largeur et sur les parties en retour des voies adjacentes une chaussée également complètement pavée.

3° D'établir dans toute la longueur de la dite voie des trottoirs en bitume suivant les dimensions et d'après les nivellements qui seront indiqués par l'Administration sans pouvoir exiger la prime d'usage.

Les concessionnaires conserveront de convention expresse le droit dans lequel la ville les subroge formellement d'exiger des riverains et de se faire rembourser, dans la limite des droits de la ville tous les frais de viabilité et autres au prorata des façades de chacun d'eux et aux prix réglés par la ville.

4° De supporter la dépense de construction d'un égout à établir sous la dite voie, ainsi que la dépense d'exécution des portions de galerie nécessaires comme raccordement pour mettre les égouts en communication avec les égouts des voies transversales et de l'établissement dans la galerie d'égout d'une conduite d'eau du diamètre qui sera réglé par l'administration.

Il est entendu que la dépense à faire pour les égouts, non compris celle de la conduite d'eau, ne pourra excéder le prix de cent vingt francs par mètre courant.

5° De supporter la dépense résultant pour la ville de Paris de l'article 27 du traité en date du 23 juillet 1855, intervenu entre l'administration municipale et la compagnie d'éclairage au gaz, de l'achat du matériel et de la mise en place des appareils d'éclairage au gaz dans toute la longueur des voies à ouvrir du modèle qui sera indiqué par l'administration municipale.

Ces travaux seront exécutés par le service municipal et MM Colin et Watel seront tenus pour chaque section de verser à l'avance à la caisse des travaux de Paris, le montant des devis estimatifs dressés par les ingénieurs.

Il est entendu que les concessionnaires seront tenus de tous les raccordements dans les voies transversales, mais seulement dans l'étendue des immeubles teintés au plan pour être expropriés, l'administration restant de convention expresse obligée de pourvoir ainsi qu'elle avisera à tous les raccordements quelconques des dites voies transversales au delà des dits immeubles.

## Article 5

MM. Colin et Watel seront tenus de se soumettre aux conditions ordinaires de voirie notamment aux alignements et nivellements qui leur seront indiqués par l'administration



pour les constructions à élever en bordure de la voie nouvelle, sur les terrains dont ils deviendront propriétaire en dehors de la dite voie, par suite de l'exécution des présentes.

Le lotissement des terrains sera préalablement communiqué à l'administration qui se réserve de l'examiner au point de vue de l'application du décret du 26 mars 1852, article 2.

Les plans des constructions à élever sur les dits terrains seront également soumis à l'administration.

MM Colin et Watel seront tenus de faire élever des constructions sur tous les terrains d'angle dans le délai de trois ans à partir du jour de la livraison définitive de la voie dont il s'agit.

Pour tous les autres terrains, les concessionnaires ne seront plus tenus d'y construire tant qu'ils en seront les propriétaires, mais ils imposeront à leurs acquéreurs l'obligation de bâtir dans un délai de deux ans à partir du jour de la vente.

Sont exceptées les parcelles restant en bordure du n° 20 et 22.

Ils devront faire connaître à la ville le nom de l'acquéreur à la date de l'acquisition dans le mois qui suivra la réalisation de l'acte de vente.

Ils se conformeront aux conditions ci-après et les imposeront à leurs acquéreurs.

Les propriétaires auront toute liberté d'adopter le genre d'architecture et le mode de construction qui leur conviendra.

Ils ne pourront être tenus d'élever leurs maisons à toute la hauteur permise, sans toutefois qu'elles puissent avoir moins de deux étages au dessus du rez-de-chaussée ; néanmoins les façades des maisons sur la voie publique devront être en pierre de taille au moins jusqu'au premier étage.

Les étages des maisons à bâtir devront avoir 2m60 de hauteur au moins.

Les constructeurs devront établir pour la conduite des eaux pluviales et ménagères dans les égouts susmentionnés des galeries n'ayant pas moins de 2m30 de hauteur sous clé et 1m30 de largeur à la naissance de la voute. Ces galeries pourront être établies pour deux maisons contigües au droit du mur mitoyen, et il sera pratiqué dans toute la hauteur de celui-ci une cheminée de ventilation partant de la voute de la galerie s'ouvrant au dessus des combles et dont la section sera de quatre décimètres carrés au moins.

L'entretien de ces galeries sera à la charge des propriétaires.

Les propriétaires seront tenus de prendre un abonnement aux égouts de la ville pour l'usage des constructions à élever et de faire à cet effet dans leurs maisons les dispositions nécessaires.

Les propriétaires devront d'ailleurs se conformer à toutes les conditions imposées par les règlements de voirie, notamment aux alignements et nivellements qui leur seront donnés par l'administration à laquelle ils soumettront leurs plans de construction.

A l'égard des terrains dont MM Colin et Watel resteront propriétaires sur tout le parcours de la dite voie, et dont la vente n'aura pas été effectué dans le délai de trois ans, du jour de la livraison définitive de la voie dont il s'agit, ils devront à défaut de construction en bordure, clore les dits terrains par des murs.

#### Article 6

En garantie de la bonne et loyale exécution de leurs engagements, MM Colin et Watel s'obligent à verser à la caisse des travaux de Paris un cautionnement de 200 000 francs en espèces.

Cette somme sera versée dans la dite caisse avant la délibération du conseil municipal, l'intérêt en sera payé à MM Colin et Watel par semestre et à raison de 5%.

Une partie de ce cautionnement, soit 175 000 frs, sera remboursée à MM Colin et Watel après livraison de la voie, restera entre les mains de la ville jusqu'à l'achèvement des constructions d'angle sur la voie nouvelle et de l'exécution de toutes les obligations qui sont imposées aux concessionnaires par les présentes.

Le cautionnement serait restitué sans délai aux concessionnaires dans le cas où les présentes ne seraient pas sanctionnées par l'autorité compétente.

Avant l'arrêté préfectoral qui déclarera cessible les immeubles atteints par l'opération dont il s'agit et conformément à l'avis qui leur en sera donné par l'administration, MM. Colin et Watel devront verser à la caisse des travaux de Paris, à titre des dépôts et pour chacune des sections, une somme de 400 000 francs en numéraire spécialement affectée au frayement des expropriations.

Dans le cas où le versement ne serait pas effectué dans le délai ci-dessus stipulé et suivant l'avis qui leur sera donné, la somme de 200 000 frs versée à titre de cautionnement serait définitivement acquise à la ville de Paris et ce, de plein droit sans qu'il fut besoin de recourir à aucune formalité judiciaire.

MM. Colin et Watel seront cependant dispensés de ce versement s'ils justifient qu'ils ont acquitté préalablement le prix des indemnités foncières et locatives.

Il est bien entendu que, immédiatement après les décisions du Jury, MM Colin et Watel devront verser à la caisse des travaux de Paris, à la 1<sup>ère</sup> réquisition de l'administration, la somme complémentaire qui sera nécessaire pour assurer le paiement intégral des dépenses généralement quelconques de l'opération pour chacune des sections.

#### Article 7

A défaut d'exécution de tout ou partie des conditions du présent traité, il sera résilié de plein droit un mois après une mise demeure restée infructueuse et notifiée aussi aux domiciles des MM.Watel et Colin.

Par suite, le cautionnement sera acquis en totalité à la ville de Paris et ce, de plein droit, sans qu'on puisse exciper même d'une exécution partielle.

#### Article 8

En retour des engagements ci dessus, la ville de Paris s'oblige à payer à MM Colin et Watel une subvention d'un million neuf cent cinquante mille frs (1 950 000) fixée à forfait. Cette somme sera payée par sixième le 15 avril de chaque année et portera intérêt à 15% l'an à partir du jour où, pour chaque section, les concessionnaires auront déposé toutes les pièces justificatives établissant :

1° Le paiement intégral des indemnités foncières et locatives.

2° La livraison à la voie publique de tous les terrains qui leur sont dévolus, les dits terrains dûment réglés et nivelés, cette livraison sera constatée par un rapport dressé par le commissaire voyer et visé par les ingénieurs du service municipal des travaux publics.

3° Le versement préalable à la caisse des travaux de Paris, au compte de l'opération, du montant des devis estimatifs dressés par les ingénieurs, ainsi qu'il est dit plus haut.

La liquidation de la subvention dont il s'agit, n'aura lieu qu'après l'achèvement de l'opération entière et l'accomplissement de toutes les formalités ci-dessus exigées. Les intérêts de la dite subvention seront payables tous les six mois.

#### Article 9

La ville de Paris deviendra propriétaire de la voie nouvelle telle qu'elle se trouve indiquée au plan par une teinte jaune.

Tous les terrains en dehors des alignements acquis soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, demeureront de convention expresse, la propriété exclusive des concessionnaires.

MM Colin et Watel profiteront des matériaux de toute nature, sans exception, qui proviendront des immeubles expropriés ou acquis à l'amiable sur l'ensemble de l'opération.

Les arbres ou arbustes existant sur les terrains compris dans l'opération et qui pourront être réclamés par le service des promenades et plantations seront remis gratuitement à la ville de Paris qui en fait la réserve, à la charge de supporter les frais de leur enlèvement.

Les inscriptions indicatives des noms des rues et des numéros de maison sont aussi réservées à la ville. Ces objets devront être déposés par les soins des concessionnaires et à leur frais, dans les magasins de la ville.

#### Article 10

Jusqu'à leur approbation, les présentes conventions ne seront pas obligatoires pour la ville de Paris, mais elles deviendront définitives par le seul fait de cette approbation.

#### Article 11

Dans le cas où il s'élèverait quelques difficultés, au sujet de l'exécution du présent traité, ces difficultés seraient jugées administrativement par le conseil de Préfecture, sauf recours au conseil d'Etat.

#### Article 12

Les frais de toute nature auxquels pourrait donner lieu le présent traité seront à la charge de MM. Colin et Watel.

#### Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile, savoir :

M. le Préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville,

MM. Colin et Watel à Paris, boulevard Malesherbes 62 et rue Chauveau- Lagarde 14.

Fait en double à Paris le 14 novembre 1868

Signé EG Haussmann, Léon Colin, Louis Watel

## Chapitre 5

### Annexe 5.1 Adresse des parents pendant la scolarité

Adresses des parents des conscrits pendant la scolarité	
Adresse scolarité	conscrit
quartier	353
charonne	54
non renseigné	7
XIe-XIIe (saint-antoine)	5
20e_belleville	3
banlieue proche	2
Centre_le-Xe	2
total	426

**Annexe 5.2 Flux adresse entre la dernière adresse connue des parents (au 20 ans des conscrits) et la première adresse connue des conscrits**

Flux entre la première adresse de décohabitation des conscrits et l'adresse à 20 ans des parents												
padresse.Quartier	20e_belleville	Centre_le-Xe	XIle-XVIe	XIle-XIIe (saint-antoine)	XVIIe-XVIIIe-XIXe	banlieue	banlieue proche	charonne	NA	province	quartier	total
cadresse.Quartier												
20e_belleville	8	0	0	7	0	4	2	4	5	1	5	36
Centre_le-Xe	3	5	1	3	0	1	0	1	12	0	2	28
XIle-XVIe	1	2	4	1	0	1	1	0	4	1	1	16
XIle-XIIe (saint-antoine)	0	2	1	25	0	0	0	4	11	0	11	54
XVIIe-XVIIIe-XIXe	1	1	0	2	5	1	1	0	1	0	3	15
banlieue	2	0	1	7	1	9	5	3	6	0	13	47
banlieue proche	0	0	0	0	0	3	9	1	1	0	10	24
charonne	0	0	0	3	0	2	1	7	6	0	10	29
non renseigné	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	3	5
province	0	1	0	1	2	3	2	5	2	0	7	23
quartier	4	1	0	3	0	3	2	10	13	0	34	70
total	19	12	7	52	8	28	23	35	62	2	99	347

### Annexe 5.3 Adresses et professions à vingt ans (khi deux)

Activité et adresses des conscrits à 20 ans												
Adresse conscrit	20 <sup>e</sup> belleville	Centre_ le-Xe	XIIe-XVIe	XIe-XIIe (saint-antoine)	XVIIe-XVIIIe-XIXe	banlieue	banlieue proche	charonne	non renseigné	province	quartier	total
Activité conscrit												
ameublement	3	0	0	22	1	4	4	4	1	1	34	74
autre industrie	10	4	0	4	1	3	5	6	0	0	6	39
autres	2	2	2	3	1	4	0	0	0	0	4	18
construction	4	1	1	6	0	8	1	2	0	1	7	31
employes	1	5	1	7	2	5	1	5	1	0	14	42
independant du commerce	0	1	0	1	0	0	2	1	0	1	2	8
manutention	3	1	0	2	0	3	1	1	1	1	5	18
metaux	4	6	3	11	2	13	5	12	0	2	31	89
non renseigné	1	0	0	0	0	1	1	0	1	3	5	12
petits metiers	2	10	5	4	5	9	7	8	0	1	15	66
textile	2	1	2	5	1	0	2	6	2	0	8	29
total	32	31	14	65	13	50	29	45	6	10	131	426

Effectifs théoriques



Adresse conscrit	20e_belle ville	Centre_le-Xe	XIIe-XVIe	XIe-XIIe (saint-antoine)	XVIIe-XVIIIe-XIXe	banlieue	banlieue proche	charonne	non renseigné	province	quartier	total
Activité conscrit												
ameublement	5,56	5,38	2,43	11,29	2,26	8,69	5,04	7,82	1,04	1,74	22,76	74
autre industrie	2,93	2,84	1,28	5,95	1,19	4,58	2,65	4,12	0,55	0,92	11,99	39
autres	1,35	1,31	0,59	2,75	0,55	2,11	1,23	1,90	0,25	0,42	5,54	18
construction	2,33	2,26	1,02	4,73	0,95	3,64	2,11	3,27	0,44	0,73	9,53	31
employes	3,15	3,06	1,38	6,41	1,28	4,93	2,86	4,44	0,59	0,99	12,92	42
independant du commerce	0,60	0,58	0,26	1,22	0,24	0,94	0,54	0,85	0,11	0,19	2,46	8
manutention	1,35	1,31	0,59	2,75	0,55	2,11	1,23	1,90	0,25	0,42	5,54	18
metaux	6,69	6,48	2,92	13,58	2,72	10,45	6,06	9,40	1,25	2,09	27,37	89
non renseigné	0,90	0,87	0,39	1,83	0,37	1,41	0,82	1,27	0,17	0,28	3,69	12
petits metiers	4,96	4,80	2,17	10,07	2,01	7,75	4,49	6,97	0,93	1,55	20,30	66
textile	2,18	2,11	0,95	4,42	0,88	3,40	1,97	3,06	0,41	0,68	8,92	29
total	32	31	14	65	13	50	29	45	6	10	131	426

## Ecart à l'indépendance

Adresse conscrit	20e_belle ville	Centre_le-Xe	XIIe-XVIe	XIe-XIIe (saint-antoine)	XVIIe-XVIIIe-XIXe	banlieue	banlieue proche	charonne	non renseigné	province	quartier	total
Activité conscrit												
ameublement	-2,56	-5,38	-2,43	10,71	-1,26	-4,69	-1,04	-3,82	-0,04	-0,74	11,24	74
autre industrie	7,07	1,16	-1,28	-1,95	-0,19	-1,58	2,35	1,88	-0,55	-0,92	-5,99	39
autres	0,65	0,69	1,41	0,25	0,45	1,89	-1,23	-1,90	-0,25	-0,42	-1,54	18
construction	1,67	-1,26	-0,02	1,27	-0,95	4,36	-1,11	-1,27	-0,44	0,27	-2,53	31
employes	-2,15	1,94	-0,38	0,59	0,72	0,07	-1,86	0,56	0,41	-0,99	1,08	42
independant du commerce	-0,60	0,42	-0,26	-0,22	-0,24	-0,94	1,46	0,15	-0,11	0,81	-0,46	8
manutention	1,65	-0,31	-0,59	-0,75	-0,55	0,89	-0,23	-0,90	0,75	0,58	-0,54	18
metaux	-2,69	-0,48	0,08	-2,58	-0,72	2,55	-1,06	2,60	-1,25	-0,09	3,63	89
non renseigné	0,10	-0,87	-0,39	-1,83	-0,37	-0,41	0,18	-1,27	0,83	2,72	1,31	12
petits metiers	-2,96	5,20	2,83	-6,07	2,99	1,25	2,51	1,03	-0,93	-0,55	-5,30	66
textile	-0,18	-1,11	1,05	0,58	0,12	-3,40	0,03	2,94	1,59	-0,68	-0,92	29
total	32	31	14	65	13	50	29	45	6	10	131	426

Résidus de Pearson

Adresse conscrit	20e_belle ville	Centre_le-Xe	XIe-XVIe	XIe-XIIe (saint-antoine)	XVIIe-XVIIIe-XIXe	banlieue	banlieue proche	charonne	non renseigné	province	quartier	total
Activité conscrit												
ameublement	-1,09	-2,32	-1,56	3,19	-0,84	-1,59	-0,46	-1,37	-0,04	-0,56	2,36	74
autre industrie	4,13	0,69	-1,13	-0,80	-0,17	-0,74	1,44	0,93	-0,74	-0,96	-1,73	39
autres	0,56	0,60	1,83	0,15	0,61	1,30	-1,11	-1,38	-0,50	-0,65	-0,65	18
construction	1,10	-0,84	-0,02	0,58	-0,97	2,29	-0,76	-0,70	-0,66	0,32	-0,82	31
employes	-1,21	1,11	-0,32	0,23	0,63	0,03	-1,10	0,27	0,53	-0,99	0,30	42
independant du commerce	-0,78	0,55	-0,51	-0,20	-0,49	-0,97	1,97	0,17	-0,34	1,87	-0,29	8
manutention	1,42	-0,27	-0,77	-0,45	-0,74	0,61	-0,20	-0,65	1,48	0,89	-0,23	18
metaux	-1,04	-0,19	0,04	-0,70	-0,43	0,79	-0,43	0,85	-1,12	-0,06	0,69	89
non renseigné	0,10	-0,93	-0,63	-1,35	-0,61	-0,34	0,20	-1,13	2,02	5,12	0,68	12
petits metiers	-1,33	2,37	1,92	-1,91	2,10	0,45	1,18	0,39	-0,96	-0,44	-1,18	66
textile	-0,12	-0,76	1,07	0,27	0,12	-1,84	0,02	1,68	2,49	-0,83	-0,31	29
total	32	31	14	65	13	50	29	45	6	10	131	426

Test Khi-deux : 1,23425E-06

**Annexe 5.5 Croisement des variables de métiers du chef de famille pendant la scolarité et du conscrit à vingt ans**

Parents	ameublement (P)	autre industrielle (P)	autres (P)	construction (P)	employes (P)	independant du commerce (P)	manutention (P)	metaux (P)	NA (P)	orphelin (P)	petits metiers (P)	textile (P)	total
Conscrit													
ameublement	31	2	0	4	2	6	4	4	0	3	7	11	74
autre industrie	3	7	1	3	5	2	4	5	1	0	4	4	39
autres	2	1	2	2	1	2	2	0	2	0	3	1	18
construction	5	4	0	4	1	0	4	3	1	2	4	3	31
employes	4	0	2	2	14	6	2	3	2	3	1	3	42
independant du commerce	0	1	1	0	0	6	0	0	0	0	0	0	8
manutention	2	2	0	2	2	0	4	1	0	0	2	3	18
metaux	9	8	1	3	6	7	16	12	4	6	3	14	89
non renseigné	2	0	0	1	1	1	1	2	0	1	1	2	12
petits metiers	5	4	1	3	7	6	9	6	3	4	10	8	66
textile	3	4	2	3	0	0	6	2	0	1	2	6	29
total	66	33	10	27	39	36	52	38	13	20	37	55	426

## Chapitre 6

### Annexe 6.1 Vue du patronage Sainte-Anne



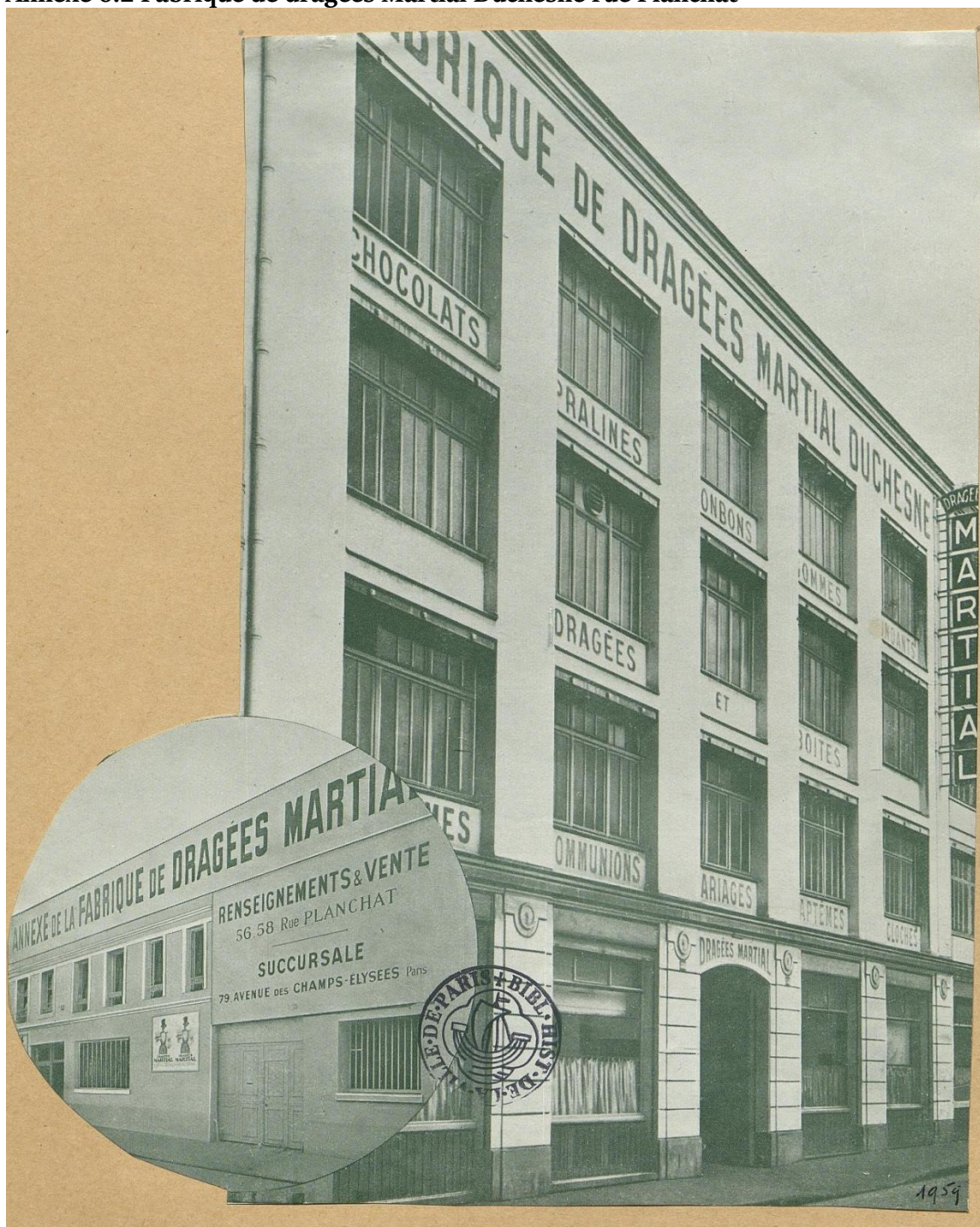
Dossier iconographique rue Planchat. BHVP 1-EST-03284.

Annexe 6.2 Vue d'usine sur la rue des Haies



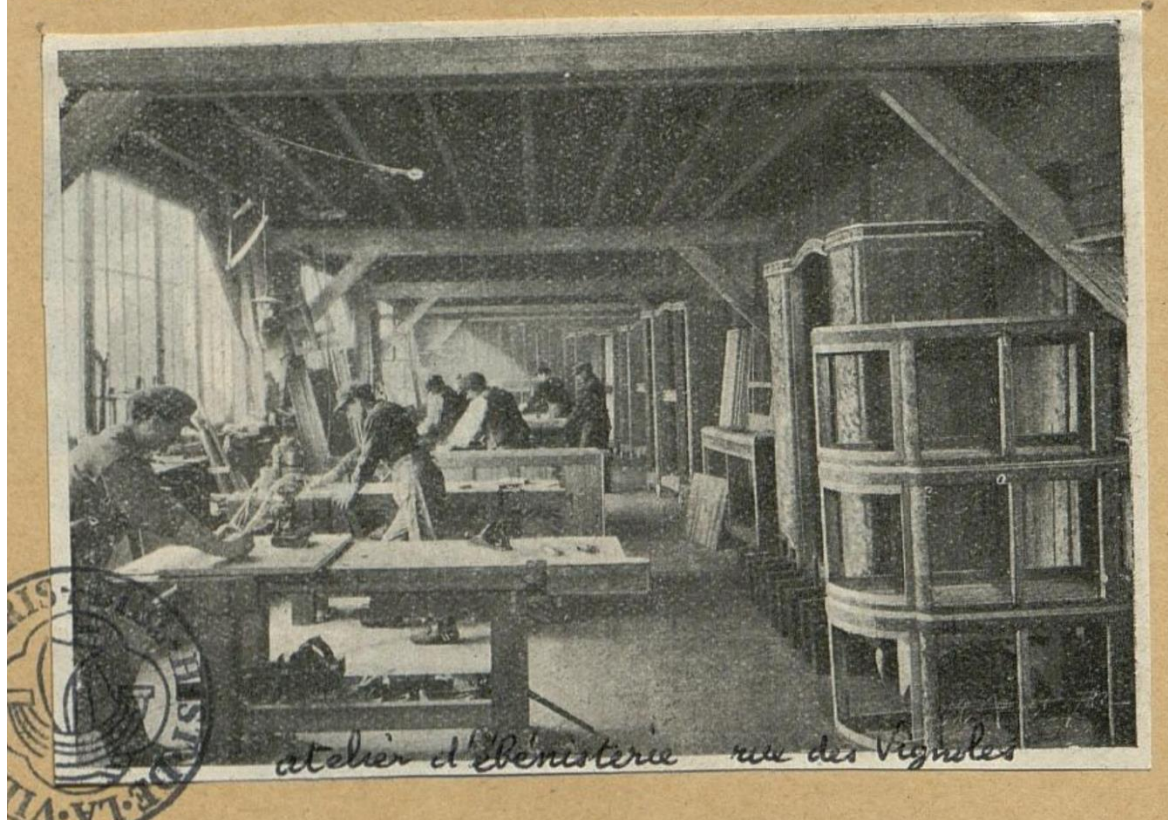
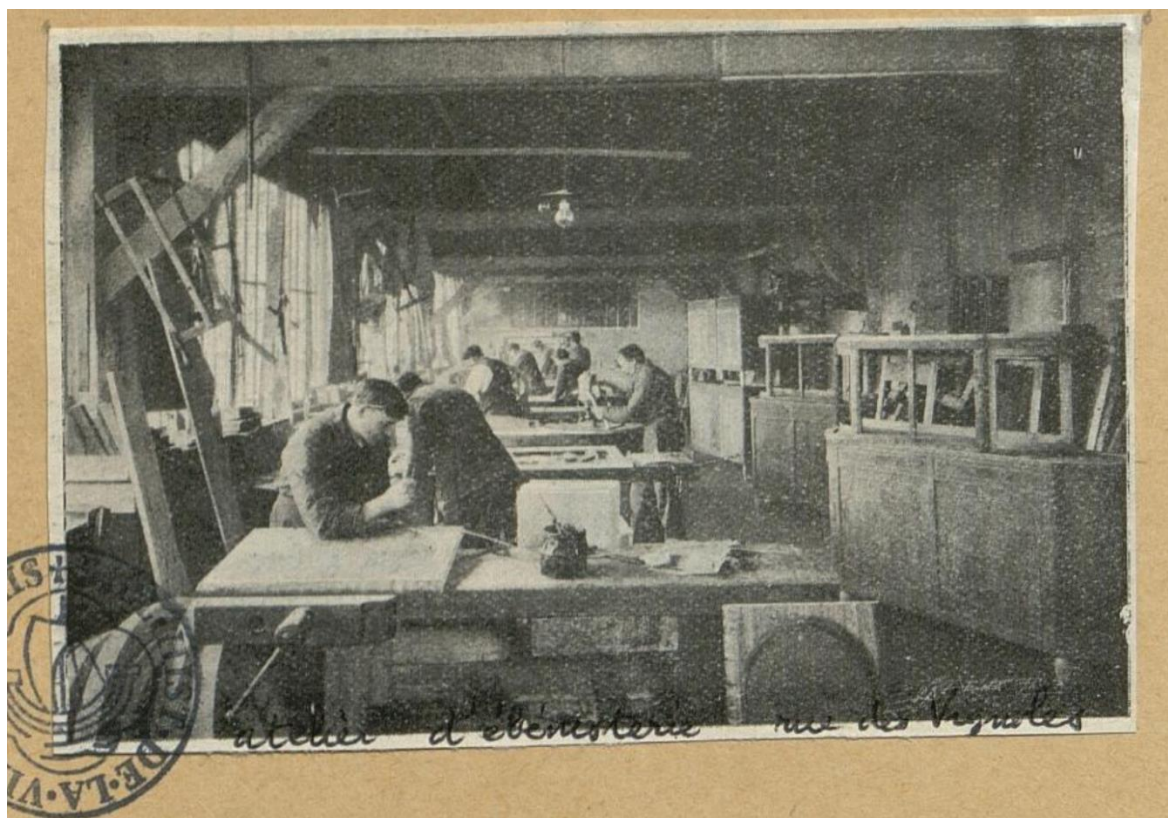
Dossier iconographique rue des Haies, BHVP 1-EST-03251

Annexe 6.2 Fabrique de dragées Martial Duchesne rue Planchat



Dossier iconographique rue Planchat. BHVP 1-EST-03284

Annexe 6.3 Vue d'atelier d'ébénistes



Dossier iconographique rue des vignoles, BHVP, 1-EST-03306




## Annexe 6.4 Détails du corpus d'entretiens audio

Identifiant entretien	Identifiant Personne	Code	Sexe	Année naissance	profession	Date de l'entretien	Age	Observation
1	1	AE	F	1884	Culottière	1971	77	
2	2	AB	F	1888	Concierge	,	89	
3	3	AC	H	1893	Bureau	1972	81	
4	4	AG	H	1905	Ebeniste	1982	77	
4	5	AP	H	1902	commerçant ambulant	1984	82	
5	6	BR	F	1898	Matelassière	1973	75	
6	7	BR2	H	1901	charcutier marché	1972	71	
7	8	BB	H	1912	nomade ou camelot	1978	66	
8	9	BS	H	1895	scieur-reperceur	1985	91	
9	10	B		1885		1971	82	
10	11	BL	H	1906	Musicien des rues	1971	66	
11	12	BM	H	1907	Maçon	1994	90	
12	13	BL	F	1899	Bureau	1975	76	
13	14	BE	H	1897	Chauffeur de bus	1977	80	
14	15	BE1	H	1900	Ebeniste	1977	77	
15	16	BM	H	1925	Brocanteur	1985	65	
16	17	BL2	H	1908	Multiplés	1977	69	
17	18	CM	F	1922	Ouvrier	1998	76	
17	18	CG	F	?	?	?	?	
18	19	C				1993		
19	20	CMR	F		Ménagère	1993		
20	21	CL	F	1911	Cordonnier	1977	66	
21	22	DH	F	1890	Bureau	1971	81	
22	23	DG	F	1917	Mécanique	1988	71	
23	24	DM	H	1901	VRP Perles	1976	75	Meme famille que 25
24	25	DM2	F	1912	Perles	1988	76	Meme famille que 24
25	26	DM3	F	1899	Propriétaire	1988	89	
26	27	DA	H	1911	Bureau	1977	66	Fils de DML, id 28
26	28	DML	F	1888	Ménagère	1977	89	Mère de DA, id 27
27	29	DM4	H	1904	Polisseur Métaux	1977	73	
28	30	DE	H	1895	Bureau	1983	98	
29	31	GF	H	1904	Sculpteur sur bois	1982	97	
30	32	GF2	H	1899	Volaillier marché	1973	74	
31	33	GR	H	1900	Gazier	1984	82	
32	34	HE	H	1894	Sculpteur sur bois	1982	88	
33	35	HG	H	1934	Maroquinerie	1978	54	
34	36	HR	F	1906	Couturiere	1982	76	

35	37	JS	H	1888	Orfèvre	1982	84	
36	38	JP	H	1889	Octroi	1982	93	
37	39	KR	H	1925	Commerçant vêtement	1982	57	
38	40	LR	H	1910	Loufiat restaurant	1990	80	
39	41	LL2	F	1900	Marchande Arlequin	1977	77	
40	42	LM	F	1885	Perles	1971	86	
41	43	LL3	F	1911	Bureau	1977	66	
42	44	LG	H	1891	Meuble	1971	80	
43	45	L	H	1895	Epicier en gros	1977	66	
44	46	MT	H	1900	Tailleur	1984	84	
45	47	MA	H	1892	Multiples	1982	90	
46	48	MB	F	1897	Cartonnière	1974	78	
47	49	ME	H	1909	Multiples	1977	69	
48	50	MG	H	1901	Ratp	1971	70	
49	51	MB2	F	1891	Bureau	1987	96	
50	52	MG2	H	1912	Usine	1977	65	
51	53	MB3	H	1910	Bâtiment	1985	75	
52	54	PA	F	1888	Couturiere	1970	82	
53	55	PM	H	1902	Taxi	1970	68	
54	56	PG	H	1900	Livreur	1982	82	
55	57	PR	H	1905	Bureau	1985	80	
56	58	PA2	H	1888	Libraire	1986	98	
57	59	RV	F	1890	Cartonnière	1974	84	
58	60	RL	F	1903	Usine	1982	79	
59	61	RA	H		Maçon	1993		
60	62	RP	H	1900	Maçon	1976	76	
61	63	SH	H	1902	Chiffonier	1987	85	
62	64	SL	H	1900	Ebeniste	1982	82	
63	65	SM	F	1896	Couturiere	1974	78	
64	66	SML	F	1898	Bureau	1977	82	
65	67	SM2	F		Religieuse	1984		
66	68	SM3	H	1912	Bureau	1982	70	
67	69	TM	F	1908	Bouchère	1973	85	
68	70	TA	H	1895	Restaurant	1983	89	
69	71	TP	H	1903	Boucher/Eboueur	1977	70	
70	72	TE	F	1901	Couture/Vendeuse	1971	70	
71	73	DA	F	1901	Bureau	1983	82	Meme famille que 74
71	74	DJ	F	1896	Bureau	1983	87	Meme famille que 73
72	75	VJ	F	1902	Ménagère	1987	85	
73	76	VM	F	1901	Bureau expédition	1986	85	
74	77	FM	H	1905	Comestible italien	1987	82	



## Annexe E.2 Propositions mises en concertation concernant le réaménagement de l'îlot Planchat-Vignoles



**PROPOSITION A :**  
**" LES COURS INTÉRIEURES "**


Deux cours desservent l'intérieur de l'îlot :

- la cour des Souhais maintenue à l'emplacement de l'impasse pour desservir des bâtiments conservés,
- la cour de Casteggio légèrement décalée à l'ouest de l'impasse actuelle.

Des bâtiments d'un ou deux étages prennent place en limite du périmètre de réaménagement et en rive ouest de la cour des Souhais.

Des constructions un peu plus hautes, de trois ou quatre étages, parallèles aux rues de Terre Neuve et des Vignoles occupent la partie centrale de l'îlot, ouvrant sur des jardins offrant un caractère plus intime.

10



**PROPOSITION B :**  
**" LES PLOTS "**

Trois cours conservent la longueur des impasses d'origine.

Des bâtiments de un ou deux étages bordent les allées.

Entre l'allée de Casteggio et celle des Crins trois petits bâtiments « plots » ouvrent des vues transversales.

Des jardinets en bande le long des allées, protègent l'intimité des rez-de-chaussée et des jardins plus vastes accompagnent les plots.



**PROPOSITION A :**  
**" LES COURS INTÉRIEURES "**

Deux cours desservent l'intérieur de l'îlot :

- la cour des Souhairs maintenue à l'emplacement de l'impasse pour desservir des bâtiments conservés,
- la cour de Casteggio légèrement décalée à l'ouest de l'impasse actuelle.

Des bâtiments d'un ou deux étages prennent place en limite du périmètre de réaménagement et en rive ouest de la cour des Souhairs.

Des constructions un peu plus hautes, de trois ou quatre étages, parallèles aux rues de Terre Neuve et des Vignoles occupent la partie centrale de l'îlot, ouvrant sur des jardins offrant un caractère plus intime.

10



**PROPOSITION C :**  
**« LES VILLAS »**

Trois cours retrouvent la longueur d'origine des impasses.

Ces cours sont bordées par des alignements de petits bâtiments mono orientés de faible hauteur (un ou deux étages, localement trois).

Des jardinets privés bénéficiant aux occupants des rez-de-chaussée, accompagnent de part et d'autre les allées et protègent l'intimité des logements.